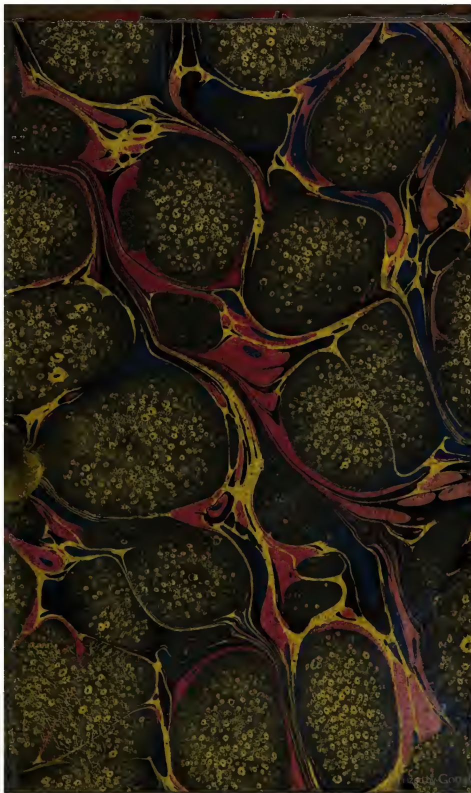




ESPRIT
DE
SAINT FRANÇOIS DE SALES.

DE L'IMPRIMERIE DE P. DIDOT L'AINÉ,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE SAINT-MICHEL,
IMPRIMEUR DU ROI.

ESPRIT
DE
SAINT FRANÇOIS
DE SALES

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE.

EXTRAIT DES DIVERS ÉCRITS DE M. J.-P. CAMUS,
ÉVÊQUE DE BELLEY,

PAR M. P. C.
DOCTEUR DE SORBONNE.



ORNÉ DE SON PORTRAIT
ET D'UN MODÈLE DE SON ÉCRITURE.





A PARIS
J. J. BLAISE, LIBRAIRE DE S. A. S. MADAME
LA DUCHESSE D'ORLÉANS DOUAIRIÈRE,
RUE FEROU, N° 24, PRÈS S.-SULPICE, A LA BIBLE D'OR.
M D CCC XXI.



AUX DAMES RELIGIEUSES

DE

LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

MES RÉVÉRENDES MÈRES ET TRÈS HONORÉES SOEURS,

Animées, comme tout le monde sait que vous l'êtes, des sentiments du saint fondateur de votre ordre, je crois devoir être persuadé que, donnant au public un ouvrage qui a pour titre, *Esprit de S. Fran-*

çois de Sales, je ne puis rien faire qui vous soit plus agréable. Il est de la piété d'une famille religieuse de voir avec plaisir que les vertus de son père répandent par-tout l'édification; et quoique vous puissiez, que vous deviez même regarder l'esprit du saint évêque de Genève comme un héritage qui vous appartient, je ne doute pas que la charité, qui fait le caractère de cet esprit, ne vous fasse trouver un nouveau plaisir à le posséder, quand vous voyez que, sans cesser de vous être propre, il devient commun à tous les fidèles, et qu'ils peuvent le partager avec vous sans que vous perdiez rien de vos droits ni de votre possession.

Le Seigneur donne de temps en temps à son Église des hommes extraordinaires, dont les faits, qui tiennent du prodige, semblent, pour être perpétués dans la mémoire des hommes, n'avoir besoin que du récit que les pères en font à leurs enfants, et que ceux-ci, de génération en génération, transmettent successivement jusqu'à la postérité la plus reculée. Ceux de S. François de Sales sont de ce genre. Mais comme la multitude et la variété des objets présents ont bientôt fait perdre le souvenir du passé, Dieu a suscité d'autres hommes pour conserver à son Église la mémoire d'une infinité de paroles et d'actions qui, sans ce secours de la Providence,

n'auroient pas échappé au temps qui efface et qui détruit tout.

Cette même Providence, pour soutenir jusqu'à la fin des siécles, dans l'Église, l'édification que l'évêque de Genéve lui a donnée, s'est servie d'un autre moyen, qui d'abord semble rendre inutile le secours des personnes qui écrivent, pour conserver à la postérité les sentiments et la conduite des saints. Ce moyen est l'établissement de l'ordre de la Visitation. On diroit que Dieu n'a inspiré à son serviteur le dessein de le former, que pour faire survivre ce saint homme à lui-même en la personne des saintes filles qui, depuis la naissance de cet ordre jusqu'à nos jours, ont eu le bonheur de s'y engager. C'est l'esprit de S. François de Sales qui vous anime, mes révérendes mères ; ce sont ses maximes qui vous réglent ; ce sont presque les propres termes dont il se servoit, qui font le langage que vous parlez dans vos monastères.

Mais comme ces maximes mêmes vous éloignent de tout commerce avec le monde, les fidéles qui vivent dans le siécle sont privés des puissantes leçons que votre conduite, formée sur le caractère de votre saint fondateur, leur feroit s'ils recevoient de vous les grands exemples que vous ne pouvez leur présenter. Le Seigneur, qui a donné S. François de

Sales à son Église pour la sanctification de tous ses enfants, dans quelque condition qu'ils fussent, a voulu que le pieux évêque de Belley fût l'instrument de sa providence en leur faveur. Ce grand prélat, qui connoissoit le prix de tout ce qui venoit du saint évêque de Genéve, a recueilli avec autant d'exactitude que de fidélité jusqu'aux moindres de ses paroles, si cependant il est permis de se servir de ce terme en parlant d'un homme qui ne prononçoit que des oracles; et l'Église lui a l'obligation de connoître que S. François de Sales n'en proféroit aucune qui ne fût assaisonnée du sel de la sagesse de Dieu, dont il étoit plein.

Ce qu'a fait le pieux évêque de Belley dans un ouvrage de six volumes, j'ai essayé de le faire en un seul; et en cela j'ai cru me conformer à l'esprit de S. François de Sales, qui s'accommodoit, autant qu'il étoit permis, au goût du temps où il vivoit, pour gagner tout le monde à Dieu.

Comme dans le temps où nous sommes, les ouvrages concis, serrés, énergiques, sont ceux qui ont le plus d'attrait pour le lecteur, j'ai cru qu'un précis de l'ouvrage de M. de Belley, précis qui mettroit tout d'un coup sous les yeux les sentiments de S. François de Sales, seroit lu avec tout l'agrément qu'on avoit à lire l'ouvrage dans son entier, lors

même que le style diffus de l'auteur sembloit devoir lui faire perdre quelque chose de ce qu'il avoit de gracieux.

Je n'avois pourtant pas entrepris la lecture de ce long recueil, dans le dessein d'en faire un extrait pour le public. J'avois pour toute intention celle de m'instruire et de m'animer par la lecture des grandes actions et des paroles édifiantes et instructives de S. François de Sales; je cherchois un modéle pour moi, et non pour le proposer aux autres.

Mais ma foiblesse pouvoit-elle me permettre de suivre tout d'un coup de si grandes leçons et un modéle si parfait? J'ai donc cru devoir au moins recueillir et mettre par écrit ce que je devois pratiquer, afin que, l'ayant continuellement sous les yeux, je ne fusse pas un moment sans me proposer à moi-même un sujet d'émulation le plus pressant que puisse avoir un pasteur chargé d'un nombreux troupeau. J'ai imprimé, le plus avant qu'il m'a été possible, dans mon esprit ce que j'avois sous les yeux; et la consolation que j'ai goûtée en méditant ce que j'avois dans le cœur, m'a engagé à procurer, autant que je le pourrois, aux fidéles, un avantage qui m'a paru trop précieux pour n'être possédé que par moi seul.

Plaise au Père des miséricordes répandre sa bé-

nédiction sur l'ouvrage. Vos prières, mes révérendes mères, soutenues de la protection du saint évêque dont je vous présente l'*Esprit*, me font espérer avec confiance cette bénédiction, et j'attends de votre charité que vous prierez aussi pour l'auteur, qui est avec la vénération la plus parfaite,

MES RÉVÉRENDES MÈRES ET TRÈS HONORÉES SOEURS,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

P. C.

AVERTISSEMENT.

Quoique ce recueil porte le même nom que celui de M. de Belley, d'où il a été tiré, ce n'en est toutefois qu'un extrait : extrait qui exprime tout l'esprit de S. François de Sales. M. de Belley ne s'étoit proposé, dans son ouvrage, que de faire voir l'esprit de S. François de Sales; mais une plume aussi féconde et aussi rapide que la sienne n'a pu se contenir toujours dans les bornes de son sujet; il s'est étendu souvent à d'autres matières, lesquelles, quoique excellentes, ne laissent pas quelquefois de faire perdre de vue le sujet principal. C'est pour remplir précisément le titre de cet ouvrage que l'on a entrepris d'en extraire uniquement ce qui compose cet Esprit, afin qu'il paroisse tout d'un coup dans un plus agréable point de vue. On y a corrigé quelques termes qui ne sont plus d'usage, mais on l'a fait avec sobriété, pour ne rien diminuer de l'onction et de l'énergie des expressions, soit de S. François de Sales, soit de M. de Belley. On y a même laissé quelques histoires agréables, propres à délasser le lecteur en l'instruisant. Comme ce sont tous morceaux détachés, et qui n'ont point de liaison nécessaire, on n'a pas cru devoir s'éloigner de la méthode de l'auteur, qui n'a point d'ordre marqué. On peut dire que toutes les vertus y sont traitées, même avec assez d'étendue; et qu'il n'est personne, de quelque état qu'il soit, qui n'y trouve de quoi s'instruire et s'édifier. Dieu veuille bénir cet ouvrage et le faire servir à sa gloire.

ABRÉGÉ
DE LA VIE
DE
M. L'EVÊQUE DE BELLEY.

Jean-Pierre Camus, évêque de Belley, descendoit de Nicolas Camus, seigneur de Marcilly, par Jean Camus, son arrière-petit-fils, seigneur de Saint-Bonnet, et chef de la branche des seigneurs de ce nom dans le Lyonnois.

Il naquit à Paris en l'année 1582. Son savoir et sa vertu le rendirent digne de l'épiscopat avant l'âge prescrit par les canons pour être élevé à cette dignité. Aussi l'espérance des grands services que rendroit à l'Église un prélat de son mérite, ne permit pas d'attendre qu'il eût l'âge de vingt-sept ans; et il n'en avoit pas vingt-six accomplis lorsque le roi Henri IV le nomma à l'évêché de Belley (1). Le pape accorda la dispense dont il avoit besoin; et le 31 août 1609 il fut sacré dans la cathédrale de cette ville par les mains de S. François de Sales.

Il remplit aussitôt tous ses devoirs avec une exactitude entière. Il instruisoit lui-même les peuples, il s'employoit à la conversion des pécheurs et des hérétiques; il étoit attentif à tous les besoins, et toujours

(1) En 1608.

en action pour les soulager, gouvernant avec une sagesse et une droiture qui lui attiroient l'affection des siens et l'estime de tout le monde.

Comme il étoit d'un grand travail et d'une morale très exacte, la fainéantise et les sentiments relâchés de quelques religieux irritèrent son zèle; et jamais il ne manqua l'occasion de déclamer et d'écrire contre eux. Le gros ouvrage qu'il composa, et qui est intitulé *Des Moines*, fait connoître combien il étoit touché des désordres que causoit la morale aisée de ces religieux. Il ne pouvoit se calmer là-dessus; et il n'auroit pas cessé de leur faire la guerre dans ses sermons comme dans ses écrits, si le cardinal de Richelieu, pressé par les vives sollicitations qu'on lui fit en leur faveur, n'avoit tiré parole du prélat qu'il les laisseroit en repos. On prétend que le cardinal, en lui parlant de la véhémence avec laquelle il s'élevoit à tout propos contre ces réguliers, lui dit que sans ce défaut il seroit un évêque accompli; ajoutant que s'il étoit pape il le canoniseroit. Monseigneur, répondit l'évêque de Belley, si cela étoit, nous aurions l'un et l'autre ce que nous souhaitons.

Il écrivoit avec une facilité merveilleuse; mais il écrivoit trop pour le faire avec exactitude. Le nombre des ouvrages de controverse, de morale, de spiritualité, qu'il a composés, est étonnant. Son style, qui étoit dans le goût du temps, plaisoit extrêmement. Il entassoit pourtant un peu les métaphores les unes sur les autres; mais, comme elles étoient hardies, elles faisoient plaisir; et le grand nombre de choses que présentoient l'abondance et la variété des images, occupoit toujours agréablement et utilement le lecteur.

Du temps de l'évêque de Belley, on donna beaucoup dans les romans; et ce fut celui qui a pour titre *Astrée* qui fit naître le grand goût où l'on étoit pour cette sorte d'ouvrage. Les traits de morale répandus dans la longue suite de ce roman, en faisoient comme le corps; et la délicatesse des passions, exprimées avec un art séduisant, en faisoit toute l'ame.

La manière intéressante dont la passion feinte étoit décrite rendoit le cœur susceptible d'une passion réelle. Un attachement immodéré étoit revêtu de toutes les circonstances qui sembloient le rendre légitime; et cet attachement, qui avoit la créature pour objet fixe et unique, étoit, dès là même, un dérangement à détester. On lisoit des préceptes pour éviter le déréglement du cœur; et la peinture des actions qui occasionoient les préceptes causoit elle-même ce déréglement. En un mot, le dégoût des vérités de l'Évangile et des choses de Dieu étoit la suite nécessaire de l'avidité avec laquelle on se repaissoit de ces pernicieuses fictions.

L'évêque de Belley, touché jusqu'au fond du cœur des maux que causoit une lecture qui engendroit les passions, qui nourrissoit l'indolence, qui amusoit l'oisiveté, résolut d'y remédier. Il crut que s'il s'élevoit de front contre les romans, la prévention, que l'agrément qu'on y trouvoit, donnoit en faveur de leur utilité prétendue, ne permettroit seulement pas aux personnes qui en étoient entêtées, de lire ce qu'il auroit écrit pour en montrer l'abus; c'est ce qui lui fit former le dessein de faire tomber ces dangereux ouvrages sans les attaquer. Pour exécuter ce projet il profita de la manie même que l'on avoit pour la fiction; et le

goût dépravé des malades fut le remède qu'il employa pour les guérir.

Il composa plusieurs histoires, auxquelles il donna un air de vraisemblance qui en auroit fait passer le sujet pour être réel, si elles n'eussent pas été données comme des fictions. Il les fit rouler sur des intrigues ingénieusement concertées, et adroitement conduites. Les incidents inopinés surprenoient agréablement le lecteur, sans lui faire perdre de vue ceux qui l'avoient déja mis dans l'impatience de voir un dénouement. Mais en peignant la galanterie, qui est si expressément défendue par l'apôtre S. Paul, il employoit des couleurs qui en inspiroient du mépris et de l'aversion; de sorte que les charmes de la fable ne servant qu'à rendre sensibles ceux de la vérité, le lecteur étoit agréablement conduit à quelque chose de solide et d'utile, et, par ce moyen, revenoit de l'attachement qu'il avoit à ces lectures vides, dont il ne pouvoit s'empêcher de convenir que le moindre mal étoit la perte d'un temps qu'on sait être le plus précieux de tous les biens.

Les différents caractères, qui font le mérite des héros de roman, étoient blâmés en ceux qui faisoient le sujet des histoires qu'avoit composées le pieux auteur; et les maximes chrétiennes, sur lesquelles le blâme étoit appuyé, étoient exposées d'une manière simple et convaincante. Les catastrophes, qu'il faisoit toujours envisager comme la suite d'une aveugle passion, en inspiroient du dégoût et de l'éloignement; et ces catastrophes donnoient occasion de reconnoître la tyrannie d'une passion qui faisoit payer bien cher des plaisirs qui n'avoient jamais été goûtés. Enfin on voyoit les personnes, désabusées du monde, se retirer volon-

tairement en des monastères, pour y réparer, par un dévouement parfait de leur cœur à Dieu, l'injure qu'elles lui avoient faite en donnant à la créature un attachement qu'elles ne devoient qu'à lui seul.

Ces livres passèrent dans les mains de tout le monde: ils furent lus, ils furent goûtés; et le fruit que les lecteurs en retirèrent fut de se convaincre que Dieu étant le souverain bien, tout autre amour que celui dont il est l'objet ou la fin, est aussi contraire au bonheur de l'homme, qu'opposé à toutes les lois de la justice.

L'étendue du zèle de ce grand prélat n'affoiblissoit point son ardeur; et l'attention qu'il avoit à tout ce qui pouvoit contribuer au salut des fidèles en général, ne le déroboit point à l'application avec laquelle il travailloit pour le peuple qui étoit particulièrement confié à ses soins. Après avoir établi dans son diocèse l'ordre et la paix qui sont le fruit de la connoissance et de l'observation des devoirs de la religion; après avoir formé un clergé que la science et la piété rendoient florissant, il crut que, pour affermir le bien que Dieu avoit opéré par son ministère, il devoit établir dans la ville épiscopale une communauté d'hommes religieux, qui, joignant les travaux de la pénitence à ceux du ministère évangélique, et produisant de temps à autre, par leur exemple, les vertus qu'ils pratiquoient dans la retraite, pussent, dans le besoin, venir au secours du clergé et du peuple. Il le fit en donnant (1) à Belley une maison aux capucins; et comme il étoit trop lié de cœur avec S. François de Sales pour n'avoir pas avec lui le même esprit; comme il connoissoit de quelle utilité seroit dans l'Église l'ordre nais-

(1) En 1620.

sant de la Visitation, il fonda (1) dans la même ville un monastère de cet ordre.

Quoique l'assiduité avec laquelle il s'employoit pour la sanctification des peuples, ne fit aucune diversion au soin qu'il se donnoit pour la sienne propre, il crut cependant qu'après avoir rendu à son troupeau tout ce que ce troupeau étoit en droit d'exiger de lui, il devoit se mettre dans une situation où il n'auroit qu'à vaquer à l'affaire de son salut. Il songea à se donner un successeur qui fût digne de l'épiscopat, et ce fut Jean de Passelaigue sur qui il jeta les yeux (2). Il obtint en sa faveur l'agrément du roi; et, après avoir fait démission de son évêché, il se retira en l'abbaye d'Aunay, de l'ordre de Cîteaux, pour pratiquer, dans le calme de la solitude, toutes les vertus à l'exercice desquelles le mouvement attaché aux fonctions pastorales ne lui avoit pas permis de se donner entièrement.

Cette abbaye que le roi lui donna, en recevant la démission de l'évêché de Belley, est située en Normandie. François de Harlay, archevêque de Rouen, crut que la Providence lui envoyoit, en la personne de ce grand évêque, un puissant secours pour l'aider à soutenir le poids du gouvernement de son diocèse; et le saint évêque, qui ne s'étoit point défait de son zèle en se défaisant de son siège épiscopal, fut persuadé que Dieu, par la bouche de l'archevêque, demandoit de lui qu'il reprît de nouveau le travail. Il se rendit à la proposition que lui fit François de Harlay, de l'associer à sa sollicitude pastorale; et l'évêque, qui venoit de conduire en chef une Église dont il n'avoit à rendre compte qu'à Dieu seul, ne fit aucune difficulté

(1) En 1622. — (2) En 1629.

de se charger une seconde fois du fardeau de l'épiscopat, en qualité de vicaire-général de l'archevêque de Rouen; renonçant, comme S. Paul, à sa liberté, pour devenir serviteur de tous, afin de gagner plus de personnes à Jésus-Christ (1). Tant il est vrai, ce que dit le même apôtre, que la charité n'est point dédaigneuse, et qu'elle ne cherche que les intérêts du prochain (2).

L'ancien évêque de Belley travailla avec tout le succès capable de faire naître de grands regrets dans le cœur des peuples du diocèse qu'il avoit quitté, en même temps que ce succès lui attiroit les bénédictions des fidèles de l'Église de Rouen. Cependant, tout disposé qu'il fût à continuer ses travaux, s'il eût su que la volonté de Dieu eût été qu'il ne les discontiuuât pas, le secret penchant qui, au milieu de ses travaux même, l'emportoit à la retraite, sans pourtant le dégoûter de ses occupations, lui fit croire que cette forte inclination venoit de Dieu; et il le remercia de ce qu'après lui avoir fait l'honneur de le charger de la conduite de son troupeau, il lui faisoit la grace de l'attirer dans la solitude pour lui procurer le moyen de faire pénitence des fautes qu'il pouvoit avoir commises, et d'obtenir de lui miséricorde quand il rendroit compte de son administration.

Il prit donc le parti de se retirer pour toujours; et, afin de se dédommager, autant qu'il le pourroit, de la consolation dont il seroit privé, en ne travaillant plus au dehors pour l'utilité des fidèles, il voulut avoir celle de passer le reste de ses jours avec les pauvres. Il vint à Paris, et ce fut l'hôpital des Incurables qu'il choisit pour le lieu de sa demeure. Cependant la ré-

(1) I. Cor. IX, 19. — (2) I. Cor. XIII, 5.

solution qu'il avoit prise de ne plus se donner qu'aux exercices qui ne le demandoient point au dehors, n'empêcha pas que le roi, informé des grands biens que ce pieux évêque étoit encore en état de faire dans un diocèse dont il seroit chargé, ne le nommât à l'évêché d'Arras.

Le zélé prélat, toujours prêt à rendre service à l'Église et à suivre la volonté de Dieu, tout opposée qu'elle parût au dessein qu'il avoit déja commencé d'exécuter, crut la reconnoître dans une nomination où il n'avoit aucune part. Il accepta l'évêché. Mais il parut bien que le Seigneur ne l'avoit mis dans la situation où il étoit que pour lui donner la consolation d'y finir ses jours; car, avant que les bulles pour cet évêché fussent venues de Rome, il mourut dans le lieu de sa retraite, le 26 avril 1652, dans la soixante-dixième année de son âge. Il avoit souhaité que son corps fût inhumé dans l'église de l'hôpital des Incurables: sa volonté fut exécutée.

Jean-Pierre Camus, évêque de Belley, fut un des plus saints prélats de l'Église de France. Il avoit beaucoup d'esprit dans un corps très pénitent, le cœur brûlant d'amour pour Dieu, et de zèle pour le salut du prochain. La grandeur et la piété de ses sentiments se font admirer dans le grand nombre d'ouvrages qu'il a composés, et en particulier dans les Lettres qu'il écrivit à S. François de Sales, son intime ami; lettres qui, comme celles que ce saint prélat lui écrivit, sont dignes des évêques des premiers siècles.

LETTRE

ÉCRITE

PAR MGR L'ÉVÊQUE DE SOISSONS,

À L'AUTEUR DE CE RECUEIL.

J'ai lu, monsieur, avec grande attention et avec autant de plaisir, votre manuscrit intitulé l'*Esprit de S. François de Sales*. Cet ouvrage fera un fort bon effet dans le public, et vous pouvez en espérer du fruit. Rien n'est plus propre à exciter la ferveur et à montrer aux ames le chemin de la vraie perfection, que ce recueil. J'espère que Dieu le bénira par le succès. Je m'estimerai heureux d'y avoir quelque part en vous excitant à ne pas différer de le donner aux fidèles. Je me recommande, monsieur, à vos saints sacrifices, afin que je puisse participer à l'esprit d'un saint qui doit nous servir de modèle. Je suis avec la considération possible, monsieur, entièrement à vous.

APPROBATION

DE M. VIVANT,

DOCTEUR EN THÉOLOGIE, DE LA MAISON ET SOCIÉTÉ DE SORBONNE, CHANCELIER DE L'ÉGLISE ET DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS, CHANOINE DE LADITE ÉGLISE, ET VICAIRE-GÉNÉRAL DE SON ÉMINENCE MONSEIGNEUR LE CARDINAL DE NOAILLES, ARCHEVÊQUE DE PARIS.

CE n'est ni aux sentiments ni aux paroles de S. François de Sales, qui sont comme l'ame de ce livre, ni aux réflexions du célèbre M. Camus, évêque de Belley, qui en sont comme le corps, que je compte donner mon approbation. Cet ouvrage est un de ces livres autorisés, dans lesquels il n'y a rien que de respectable; à la lecture desquels la vraie piété apporte cette sage intelligence qui découvre la vérité et la saine doctrine, sous les expressions mêmes (si quelqu'une s'y rencontroit) dont quelques faux spirituels auroient pu abuser. Le nom de ce livre en fait l'éloge; et l'approbation que je donne est au dessein qu'on a pris de le donner de nouveau au public, au discernement apporté dans le retranchement de plusieurs, tant répétitions que mélanges de passages latins et citations d'auteurs profanes, que le goût d'àprésent éloigne des livres de piété; et à la fidélité avec laquelle on y a non seulement conservé le même sens dans le changement de quelques expressions usées, mais encore renfermé dans ce seul volume (auquel on a réduit les six de la première édition) tout ce qui étoit essentiel à l'ou-

vrage, tout ce qui en fondoit le titre, tout ce qui étoit de S. François de Sales. On a ajouté au livre de M. de Belley quelques autres pièces, dans lesquelles on connoîtra et on sentira aisément l'esprit d'un saint que Dieu a suscité dans ces derniers temps, pour retirer plusieurs de l'iniquité, pour enseigner à tous la piété, pour conduire à la véritable et solide perfection les ames que Dieu y appelle. Je juge que la lecture de ce livre sera utile aux fidèles, et qu'elle ne peut pas leur être trop recommandée. A Paris, en l'archevêché, le dernier jour d'août 1726.

F. VIVANT,
Chanoine, chancelier de Paris,
vicaire-général.

APPROBATION
DE M. LÉGER,
DOCTEUR DE SORBONNE, CHANOINE DE LA SAINTE-CHAPELLE DE PARIS, ET ABBÉ DE BELOZANNE.

L'OUVRAGE que l'on se propose de donner à l'Église sous ce titre, *l'Esprit de S. François de Sales*, en nous représentant l'esprit de ce saint évêque, nous représente celui de Dieu même. *Dieu est esprit*, dit l'Évangile: *il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité* (1). Les saintes maximes de S. François de

(1) Joan. IV, 24.

Sales, qui étoient dispersées dans plusieurs livres, sont ramassées dans celui-ci, et arrangées sous un point de vue à portée des grands et des petits. C'est le lait des enfants et le pain des forts. La simplicité du style, et l'usage des comparaisons les plus communes, ne diminuent rien de la grandeur et de la beauté des sentiments. Il n'est pas possible qu'on lise ce précieux recueil avec l'attention qu'il mérite, sans que l'on ne ressente quelque goût de cette douceur céleste que le Saint-Esprit répand dans les cœurs. Lorsque l'on entend ces paroles de grace, la vérité s'insinue dans l'ame comme une liqueur précieuse, l'on se sent touché des mouvements d'une piété aussi tendre qu'elle est solide, jusqu'à répandre des larmes (1). C'est le témoignage que nous nous croyons obligés de rendre au public.

LÉGER,
Abbé de Belozanne.

A Paris, ce 10 septembre 1726.

APPROBATIONS
DE M. LEULLIER,
DOCTEUR DE SORBONNE,
GRAND-MAÎTRE DU COLLÉGE DU CARDINAL LE MOINE.

J'ai lu, par l'ordre de monseigneur le garde des sceaux, les ouvrages ci-dessous intitulés: *L'esprit de*

(1) Eliquabatur veritas in cor meum, æstuabat inde affectus pietatis, et currebant lacrymæ. S. Aug., l. II *Conf.*, c. IV.

S. François de Sales, évêque et prince de Genève, recueilli de divers écrits de M. Jean-Pierre Camus, évêque de Belley, avec l'abrégé des vies de S. François de Sales et de M. de Belley; la règle de vie que ce saint se proposa, étudiant en droit à Padoue; la lettre de madame de Chantal; la lettre du clergé au pape Urbain VIII; et la bulle de canonisation par Alexandre VII. Je crois que le public, dont la mémoire pour ce grand saint est encore toute récente, ne sera pas fâché de voir toutes ces pièces, qui ne contribueront pas peu à augmenter la dévotion envers un si grand saint. A Paris, le 27 juillet 1726.

C. LEULLIER.

J'ai lu, par l'ordre de monseigneur le garde des sceaux, *la Lettre de l'assemblée générale du clergé de France au pape, du 19 août 1625; et la bulle de N. S. P. le pape Alexandre VII, d'heureuse mémoire, pour la canonisation de S. François de Sales*, l'une et l'autre latine et le françois. Ces deux monuments de notre histoire ecclésiastique méritoient bien qu'une plume aussi fidèle et aussi élégante que celle du traducteur, les reproduisît en notre langue, pour l'édification des peuples et pour la gloire d'un saint dont le nom et les vertus seront éternellement chers à la France. A Paris, le 5 novembre 1726.

C. LEULLIER.

ESPRIT
DE
SAINT FRANÇOIS
DE SALES.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De la vérité charitable.

En parlant de la correction fraternelle, notre bienheureux François m'a souvent fait une remarquable leçon; je dis souvent, parcequ'il me l'a répétée et inculquée plusieurs fois pour la graver puissamment en ma mémoire.

Cette maxime excellente pourra être utile à toute sorte de personnes, mais sur-tout à celles qui gouvernent et qui ont quelque intendance sur les autres. « La vérité, disoit-il, qui n'est pas charitable, pro« cède d'une charité qui n'est pas véritable. » Parole fidèle, digne d'être bien reçue et soigneusement méditée.

Il avoit appris par de fidèles rapports de témoins

oculaires et oriculaires, que quand je commençai à exercer la charge épiscopale, je pratiquois en mes visites un zèle amer, immodéré; et, pour parler plus clairement, qui étoit vraiment indiscret et sans science, et faisois en cet esprit des répréhensions âpres, rudes, et accompagnées de paroles dures.

Il me prit un jour fort à propos, et selon sa prudence, sa discrétion, et son adresse, qui n'étoient pas moins admirables que sa douceur, il m'insinua dans l'esprit cette parole dorée, qui depuis y est demeurée empreinte si fortement que jamais elle n'en est sortie.

Sans doute que les personnes qui sont en charge, et obligées par leur condition de corriger ceux qui sont répréhensibles, quand elles disent des vérités de dure digestion, doivent les cuire à un feu si ardent de charité et de dilection que toute âpreté en soit ôtée, autrement ce sera un fruit mal mûr, qui donnera plutôt des tranchées qu'une bonne et solide nourriture.

Et c'est une marque fort évidente que la charité du cœur n'est pas véritable, quand la parole de vérité que la langue profère n'est pas assaisonnée de charité.

CHAPITRE II.

Comment on connoît si la vérité procède de la charité.

Je demandois un jour à notre bienheureux à quoi l'on pouvoit connoître si la correction procédoit de la charité.

Il me répondit avec une solidité de jugement qui servoit de guide à toutes ses actions et de flambeau à toutes ses paroles : « La vérité procède de la charité, lorsqu'on ne dit cette vérité que pour l'amour « de Dieu et pour le bien de celui qui est repris (1) : » réponse notable, et qui touche le vrai but et la dernière fin de toutes nos actions, parceque la charité, entre toutes les marques qui la distinguent des autres vertus, a cela de propre de ne point chercher ses propres intérêts (2).

Toutes les autres vertus se terminent à leurs propres sujets, et n'ont pour fin que le bien de la créature : la seule charité, ainsi que l'apôtre nous l'apprend, ne recherche que le bien de l'objet souverainement aimé (qui est Dieu) et de ce qui a rapport à lui en dernière fin.

C'est pourquoi, si celui qui reprend un autre a quelque autre fin que l'honneur de Dieu et le bonheur éternel de celui qui est repris, en tant que par la correction de sa faute la gloire de Dieu est avancée ; sans doute que cette vérité ne sortira point de l'esprit de charité, mais de quelque autre source.

Il vaut mieux taire une vérité que de la dire de mauvaise grace ; autrement c'est présenter une bonne viande, mais mal apprêtée, et donner une médecine

(1) Ideo debemus amando corripere, non nocendi aviditate, sed studio corrigendi... Si amore tui id facis, nihil facis. Si amore illius facis, optimè facis. (S. Aug. serm. 82 ; aliàs 16 de verbis Domini, c. 3.

(2) I. Cor. XIII, 5.

à contre-temps. Ne sera-ce donc point la retenir prisonnière en injustice? Non certes, mais ce seroit la produire avec injustice; parceque la vraie justice de la vérité, et la vérité de la justice, est en la charité. Le silence judicieux est toujours meilleur qu'une vérité non charitable.

CHAPITRE III.

Autre marque de la vérité procédant de la charité.

Demandant à notre bienheureux une autre marque pour reconnoître quand la correction seroit animée de charité; comme il avoit le cœur tout confit dans la mansuétude, il me répliqua, selon l'esprit du grand apôtre, quand elle est faite *en esprit de douceur* (1). La douceur, à dire le vrai, est la grande amie de la charité, et sa compagne inséparable. C'est ce que S. Paul veut dire, quand il l'appelle *benigne, et qui souffre et endure tout* (2).

Dieu, qui est charité, conduit les doux en ses jugements, et enseigne ses voies aux débonnaires (3). Son esprit n'est ni dans le tourbillon, ni dans l'orage, ni dans la tempête, ni dans le bruit de plusieurs eaux, mais dans un petit vent gracieux, dans un zéphir agréable (4). « La douceur est-elle survenue, « dit le prophète, nous voilà corrigés (5). »

Il conseilloit d'imiter le bon Samaritain, qui versa

(1) Galat. VI, 1. — (2) I. Cor. XIII, 4; Psalm. XXIV, 9.
(3) III. Reg. XIX, 11 et 12. — (4) Ps. LXXXIX, 10.
(5) Luc. X, 34.

l'huile et le vin dans les plaies du pauvre blessé. Son mot ordinaire étoit, qu'aux bonnes salades il falloit plus d'huile que de vinaigre ni de sel.

Voici un autre de ses mots fort mémorable sur ce sujet, et qu'il m'a dit plusieurs fois: Soyez toujours le plus doux que vous pourrez, et vous souvenez que l'on attire plus de mouches avec une cuillerée de miel qu'avec cent barils de vinaigre; s'il faut pécher en quelque extrémité, que ce soit en celle de la douceur: jamais trop de sucre ne gâta de sauce.

L'esprit humain est ainsi fait: il se cabre contre la rigueur; par la suavité il se rend pliable à tout. La parole douce amortit la colère comme l'eau éteint le feu (1). Par la bénignité, il n'y a terre si ingrate qui ne porte du fruit. Dire des vérités avec douceur, c'est jeter des charbons ardents au visage, ou plutôt des roses. Le moyen de se fâcher contre celui qui ne combat contre nous qu'avec des perles et des diamants?

Il n'y a rien de si amer que la noix verte: confite, il n'y a rien de plus doux, ni de plus stomacal. La répréhension est âpre de sa nature: confite dans la douceur, et cuite au feu de la charité, elle est toute cordiale, toute aimable, et toute délicieuse.

Mais, lui répliquai-je, la vérité est toujours vérité de quelque façon qu'on la dise, et de quelque façon qu'on la prenne; je m'armois du trait de S. Paul à Timothée: « Prêchez la parole, pressez

(1) Eccli. VI, 5.

« à temps, à contre-temps, reprenez, conjurez en « toute patience et doctrine (1). »

Il me répartit: Le nerf de cette leçon apostolique consiste en ces deux mots, *en toute patience et doctrine*. La doctrine signifie la vérité, et cette vérité doit être dite avec patience; c'est-à-dire qu'il en faut supporter le rebut, et ne s'imaginer pas qu'elle doive être reçue toujours avec applaudissement, parceque si le Fils de Dieu est en butte à la contradiction, sa doctrine, qui est celle de la vérité, doit être marquée au même sceau.

Tout homme qui veut enseigner aux autres les voies de la justice, doit se résoudre à souffrir leurs inégalités et injustices, et à recevoir leur ingratitude pour son salaire.

CHAPITRE IV.

De la charité et chasteté.

Au commencement de mon épiscopat je me plaignois à notre bienheureux de deux vertus qui se combattoient dans mon cœur.

Il me demanda, avec cette grace qui lui étoit si naturelle, quelles elles étoient? Je lui dis que c'étoit la charité et la chasteté. Celle-là comme forte et robuste ne redoute rien, et porte avec courage à de grandes entreprises pour la louange de la gloire de Dieu. C'est elle qui peut tout avec Dieu, de qui elle est inséparable, et qui brave la mort, la faim, la soif, la nudité, la persécution, le glaive, le passé,

(1) II. Tim. IV, 2.

le présent, l'avenir, les anges, les hommes, les prisons, les supplices (1); en un mot, toutes les créatures, parcequ'elle est plus forte que la mort, et plus âpre au combat que l'enfer (2).

C'est elle qui est patiente, douce; qui croit, espère, endure tout, sans chercher son propre intérêt, et qui ne se soucie pas de déplaire aux hommes, pourvu qu'elle plaise à son bien-aimé, et lui offre des hosties vivantes, saintes, et agréables à ses yeux divins; entreprenante, forte, courageuse, déterminée, hardie (3).

L'autre, au contraire, est une vertu tendre et délicate, ombrageuse, timide, tremblante, qui a peur de tout, qui transit au moindre bruit, qui appréhende toutes les rencontres, et qui s'effraie de tout.

Le moindre regard l'épouvante; fût-ce un Job même, qui avoit fait un pacte si étroit avec ses yeux (4); une légère parole l'inquiète; les bonnes odeurs lui sont suspectes; les meilleures viandes lui semblent des piéges; les ris lui sont des dissolutions; les compagnies des embûches; la lecture des livres divertissants un écueil; enfin elle marche toujours comme la renommée, toute couverte d'yeux et d'oreilles, et comme celui qui porte beaucoup d'or et de diamants au travers d'une forêt renommée pour les brigandages, qui se cache au moindre bruit, pensant toujours avoir les voleurs à ses trousses.

La charité presse de secourir le prochain sain et,

(1) Rom. VIII, 35. — (2) Cant. VIII, 6. — (3) I. Cor. XIII, 4.
(4) Job. XXXI, 1.

malade, pauvre et riche, jeune et vieux, sans avoir égard ni à l'âge, ni au sexe, ni à la condition; ne regardant que Dieu en toutes choses, et toutes choses en Dieu. La chasteté au contraire sait qu'elle porte un trésor inestimable dans un vase de terre, et que ce trésor peut périr par différentes tentations. Que faire à cette perplexité, et comment accorder ces deux vertus?

Voici la réponse de notre oracle, réponse toute céleste et toute angélique : Il faut, me dit-il, distinguer soigneusement les personnes établies en dignité, et qui ont charge des autres, de celles qui sont dans une vie privée, et qui n'ont soin que d'elles-mêmes. Celles-là doivent donner leur chasteté en garde à leur charité; et si leur charité est véritable, elle leur en rendra bon compte, et servira à celle-ci de muraille et d'avant-mur; mais les personnes particulières feront mieux de donner leur charité en garde à leur chasteté, et de marcher fort réservées et resserrées.

La raison de cela est, que les supérieurs sont obligés par leur charge de s'exposer aux dangers inséparables des occasions; à quoi ils sont assistés par la grace, d'autant qu'ils ne tentent point Dieu par témérité : ce que possible les autres feroient s'ils s'exposoient aux hasards sans légitime vocation; étant écrit, que *celui qui aime le péril,* beaucoup plus celui qui le cherche, *y périra* (1).

(1) Eccli. III, 27.

CHAPITRE V.

Force de la douceur.

On avoit été contraint de mettre en prison un ecclésiastique de son diocèse, qui étoit vicieux et scandaleux. Après qu'il y eut séjourné quelques jours, il témoigna du repentir; et avec beaucoup de larmes et de protestations de se corriger, il demanda avec instance de se jeter aux pieds de son saint prélat, qui lui avoit déja pardonné plusieurs fautes.

Les officiers, qui connoissoient la parfaite douceur de l'homme de Dieu, ne pouvoient consentir qu'on le lui menât, sachant que le voir et exciter sa compassion seroit une même chose, quoique ses scandales méritassent une punition exemplaire.

Il arriva néanmoins qu'il obtint, à force de prières, la vue tant desirée de son pasteur, et que la punition exemplaire qu'il méritoit fut convertie en l'acte héroïque et beaucoup plus exemplaire de notre bienheureux, Dieu ayant des ressorts dans sa providence qui sont cachés à toute prudence humaine.

Étant en la présence de son évêque, il se jette à ses pieds et lui crie miséricorde, protestant à Dieu et à lui qu'il changeroit de vie, et qu'il feroit abonder le bon exemple où le scandale avoit abondé. Le saint évêque se jette aussi à genoux devant ce coupable; et comme l'autre tout confus lui demandoit qu'il eût pitié de lui : Et moi, lui dit le saint, fondant en larmes, je vous demande par les entrailles de la miséricorde de Jésus-Christ, en laquelle nous es-

pérons, que vous ayez pitié de moi, de tous tant que nous sommes d'ecclésiastiques en ce diocèse, de l'Église, et de toute la religion que vous ruinez d'honneur par votre vie scandaleuse, qui donne lieu à nos adversaires de blasphêmer notre sainte foi.

Je vous demande que vous ayez pitié de vous-même, et de votre ame, que vous perdez pour une éternité. Je vous exhorte de la part de Jésus-Christ, de vous réconcilier à Dieu par une vraie pénitence.

Je vous en conjure par tout ce qu'il y a de saint et de sacré au ciel et en la terre, par le sang de Jésus-Christ que vous foulez aux pieds, par la bonté de ce Sauveur que vous crucifiez de nouveau, par l'esprit de grace à qui vous faites outrage.

Ces remontrances eurent tant d'efficace (l'esprit de Dieu parlant par la bouche de ce saint pasteur), que depuis, ce coupable ne retomba plus dans ses désordres, mais devint un exemple de vertu.

CHAPITRE VI.

Patience notable.

Le bienheureux s'étoit rendu caution d'une somme considérable pour un gentilhomme qui lui étoit ami et allié. Au terme convenu le créancier presse le bon évêque pour être payé, lequel lui remontre avec toute la douceur possible que le gentilhomme avoit vaillant cent fois plus que la somme qui lui étoit due; qu'étant assuré du principal, il n'étoit pas difficile d'avoir satisfaction de l'intérêt; que le débiteur étant à l'armée au service du prince, il ne pouvoit pas

quitter pour venir lui donner contentement, et le conjura d'avoir un peu de patience.

Le créancier, soit qu'il fût pressé, soit qu'il fût de mauvaise humeur, ne se contente point de ces excuses si justes et si raisonnables, mais demande, redemande, à temps, à contre-temps, crie, tempête, et fait raisonner ses plaintes par-tout.

Le bienheureux ne lui demande que le temps d'avoir des nouvelles du gentilhomme, pour lui donner toute satisfaction. L'autre ne veut point attendre ce délai, usant de termes âpres et de reproches indécents.

Le bienheureux lui dit avec une mansuétude incroyable : Monsieur, je suis votre pasteur, auriez-vous bien le courage, au lieu de me nourrir comme mon ouaille, de m'ôter le pain de la bouche? Vous savez que je suis réduit à l'étroit, et que je n'ai que justement et petitement ce qu'il faut pour mon entretien ; je n'eus jamais devant moi la somme que vous me demandez, et que j'ai néanmoins cautionnée par charité; me voulez-vous discuter avant le principal débiteur? J'ai quelque patrimoine, je vous l'abandonne; voilà mes meubles, mettez-les sur le carreau, vendez-les; je me remets à votre volonté. Je vous demande seulement que vous m'aimiez pour Dieu, et que vous ne l'offensiez point par colère, par haine, ou par scandale: si cela est, me voilà content.

L'autre répondit que toutes ces paroles n'étoient que fumée et eau bénite de cour. Enfin il tonne, sans

néanmoins étonner l'homme de Dieu; il vomit mille injures que le bienheureux recueilloit comme des bénédictions, et comme s'il lui eût jeté des perles et des roses au visage; touché néanmoins d'une douleur intérieure de cœur de voir Dieu si outrageusement offensé, pour trancher donc d'un revers tant d'offenses, et ne point faire de sa patience une planche à tant de péchés, il lui dit avec une sérénité merveilleuse: Monsieur, mon indiscrète caution est cause de votre colère; je m'en vais faire toutes les diligences possibles pour vous donner contentement; mais après tout, je veux bien que vous sachiez que quand vous m'auriez crevé un œil, je vous regarderois de l'autre aussi affectueusement que le meilleur ami que j'aie au monde.

L'autre se retire tout confus, quoiqu'il murmurât entre ses dents, disant assez intelligiblement des paroles choquantes. Le bienheureux avertit le gentilhomme, qui vint en diligence, et délivra le bienheureux par un prompt paiement de cet injurieux créancier, lequel, plein de honte et de confusion, vint trouver le bienheureux, et lui demander mille pardons. Il le reçut à bras ouverts, et l'aima depuis avec des tendresses particulières, l'appelant son ami reconquis.

CHAPITRE VII.

Son adresse à excuser le prochain.

Je me plaignois à notre bienheureux de quelques petits gentilshommes de campagne, qui étant pau-

vres comme Job, faisoient les grands seigneurs, ne parlant que de leur noblesse et des hauts faits de leurs ancêtres.

Il me repartit avec une grace merveilleuse : Que voulez-vous? que ces pauvres gens soient doublement pauvres? au moins s'ils sont riches d'honneur, ils pensent d'autant moins à leur pauvreté, et font comme ce jeune Athénien, qui dans sa folie se tenoit pour le plus riche de son pays; et étant guéri de sa foiblesse d'esprit par le soin de ses amis, les fit appeler en justice, pour se voir condamner à lui rendre son agréable rêverie.

Que voulez-vous? c'est le propre de la noblesse d'avoir contre mauvaise fortune bon cœur. Elle est généreuse comme la palme qui se relance contre son faix. Plût à Dieu qu'ils n'eussent point de plus grands défauts! c'est de ces malheureux et détestables duels qu'il se faut plaindre, et dit cela en soupirant.

Un jour comme on parloit devant lui avec de grandes exclamations, et même avec des invectives véhémentes, d'une faute extrêmement scandaleuse, quoiqu'elle fût d'infirmité, commise par une personne de communauté, il ne disoit autre chose sinon, « Misère humaine, misère humaine! » Une autre fois : « O que nous sommes environnés d'infirmités! » Une autre fois : « Que pouvons-nous faire de nous- « mêmes que faillir? » Une autre fois : « Nous ferions « peut-être pire, si Dieu ne nous tenoit par la main « droite, et ne nous conduisoit en sa volonté. »

A la fin, comme l'on pressoit cette chute avec des exagérations aiguës et piquantes, il s'écria : « O la « bienheureuse faute, qu'elle sera cause d'un grand « bien ! cette ame étoit perdue avec plusieurs autres, « si elle ne se fût perdue ; sa perte sera son gain et « l'avantage de plusieurs autres ! » Quelques uns méprisèrent cette prédiction.

Néanmoins l'événement la fit trouver véritable ; car la confusion de la pécheresse donna de la gloire à Dieu, non seulement par sa conversion, qui fut signalée, mais par celle qu'elle inspira pas son exemple à toute la communauté qui étoit fort déréglée.

CHAPITRE VIII.

De la répréhension.

Ce cher père me reprenoit souvent de mes défauts, et puis me disoit : J'entends que vous me sachiez beaucoup de gré de cela ; car ce sont là les plus grands témoignages d'amitié que je vous puisse rendre ; et je connoîtrois à cela si vous m'aimiez bien, si vous vouliez me rendre le réciproque ; mais je n'aperçois en vous que froideur de ce côté-là : vous êtes trop circonspect ; l'amour a le bandeau sur les yeux, il ne regarde pas à tant de circonstances, il va de front et sans tant de réflexion.

Parceque je vous aime extrêmement, je ne puis souffrir en vous la moindre imperfection. Je voudrois que mon fils fût tel que S. Paul desiroit son Timothée, irrépréhensible. Des mouches en un autre que je n'aimerois pas tant, me sont des élé-

phants en vous que j'aime en vérité, et comme Dieu sait.

Le chirurgien ne seroit-il pas à blâmer, et plutôt impitoyable que pitoyable, qui laisseroit périr un homme pour n'avoir pas le courage de panser sa plaie? Un coup de langue donné bien à propos est aussi utile quelquefois pour la sainteté d'une ame, qu'un coup de lancette donné comme il faut pour la santé du corps. Il ne faut qu'une saignée faite à propos pour redonner la vie, et qu'une répréhension faite aussi à propos pour sauver une ame de la mort éternelle.

CHAPITRE IX.

Sa charité envers les ecclésiastiques.

Un ecclésiastique de son diocèse avoit été mis en prison pour quelque scandale. Le bienheureux fut prié avec instance par ses officiers d'en laisser faire la correction selon les lois. Il lia donc les mains à sa douceur, et les laissa faire. Outre les pénitences qu'on lui fit faire avant que de sortir de prison, il fut interdit pour six mois des fonctions ecclésiastiques. Tant s'en faut que tout cela le corrigeât, qu'au contraire devenant plus mauvais, on fut contraint de le priver de son bénéfice, et de le bannir du diocèse. Étant en prison, il n'y avoit rien de si traitable, de si humilié, et de si repentant en apparence; il pleuroit, il prioit, il promettoit, il protestoit. Quand on parla de lui ôter son bénéfice, il feignit de vouloir mieux faire: mais après avoir

trompé tant de fois la justice, il trouva fermée la porte de la miséricorde.

Un autre ecclésiastique, quelques années après, fut aussi emprisonné pour des fautes qui n'étoient pas moindres. Les officiers voulurent le traiter de la même façon, et empêcher qu'il n'eût recours à la pitié du bienheureux François, son évêque, qu'il réclamoit à toute heure, se disant tout prêt de se démettre de sa charge, pourvu que ce fût à ses pieds, se promettant qu'il pourroit lire dans ses yeux la sincérité de son repentir. Le bienheureux commande qu'on le lui amène. Les officiers s'y opposent. Hé bien, leur dit-il, si vous lui défendez de paroître devant moi, vous ne me défendrez pas de paroître devant lui. Vous ne voulez pas qu'il sorte de prison, trouvez bon que j'y entre avec lui, et que je sois compagnon de sa captivité: encore faut-il consoler ce pauvre frère qui nous réclame. Je vous promets qu'il ne sortira que de votre consentement.

Il le va voir en la prison accompagné de ses officiers. Il n'eut pas plutôt aperçu ce pauvre homme à ses pieds, qu'il tomba tout couvert de larmes sur son visage, l'embrassa, et le baisa très amoureusement; et se retournant vers ses officiers : Est-il possible, leur dit-il, que vous ne voyiez pas que Dieu a déja pardonné à cet homme (1)? Y a-t-il quelque condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ? Si Dieu le justifie, qui le condamnera? Certes, je sais bien que ce ne sera pas moi. Allez, mon frère, dit-

(1) Rom. VIII, 1.

il au coupable, allez en paix, et ne péchez plus; je connois que vous êtes vraiment repentant (1).

Les officiers lui disent que c'est un hypocrite, que l'autre que l'on avoit été contraint de déposer donnoit bien d'autres signes de pénitence que celui-ci.

Possible, repartit le saint, se fût-il vraiment converti, si vous l'eussiez traité avec douceur. Prenez garde que son ame ne vous soit un jour redemandée. Pour moi, s'il vous plaît de me recevoir caution pour celui-ci, j'y consens. J'estime certainement qu'il est touché comme il faut; et s'il me trompe, il se fera plus de tort qu'à moi.

Le coupable, fondant en pleurs, demande qu'on lui impose telle pénitence que l'on voudra dans la prison; qu'il est prêt à tout, sa douleur le persécutant plus que toutes les pénitences qu'on pourroit lui imposer; qu'il se démettra librement de son bénéfice si monseigneur le juge à propos.

J'en serois bien marri, reprit le bienheureux, d'autant que j'espère que comme le clocher tombant a écrasé l'église par son scandale, il l'ornera désormais étant remis sur pied.

Les officiers se rendent, les prisons sont ouvertes. Après un mois de suspension *à divinis*, il rentre dans l'exercice de sa charge, en laquelle il donna depuis une si bonne odeur en Jésus-Christ, que la prédiction du saint se trouva véritable.

Comme on parloit un jour en sa présence de la perversion de l'un et de la conversion de l'autre,

(1) Luc. VII, 50; Joan. V, 14.

il dit cette mémorable parole: « Il vaut mieux faire « des pénitents par la douceur, que des hypocrites « par la sévérité. »

CHAPITRE X.

Son talent pour encourager.

L'an 1608 je fus nommé à l'évêché de Belley par le grand Henri; et l'an 1609 je fus sacré, le 30 août, dans l'église cathédrale de Belley par notre bienheureux, ayant obtenu dispense d'âge, parceque je n'avois alors que vingt-cinq ans; dispense qui me fut accordée par le pape, à cause des besoins de cette église, destituée d'évêque depuis quatre années.

Il me vint depuis quelques scrupules sur cette consécration faite avant le temps, que je manifestai à ce bienheureux conducteur de mon ame, qui me consola et fortifia de plusieurs raisons; de la nécessité du diocèse, des témoignages qu'avoient rendus de moi tant de gens de marque et de piété, du jugement du grand Henri; et enfin l'ordre de sa sainteté, après quoi il ne falloit plus que je regardasse en arrière, mais que je m'étendisse, selon le conseil de l'apôtre, à ce qui étoit devant moi. Vous êtes venu à la vigne, me disoit-il, à la première heure de votre jour, gardez d'y travailler si lâchement que ceux qui sont arrivés à la dernière ne vous surpassent en travail et en récompense (1).

Je lui dis un jour: Mon père, quelque vertueux

(1) Philip. III, 13; Matth. XX.

et exemplaire que l'on vous estime, vous n'avez pas laissé de faire cette faute de m'avoir sacré trop tôt.

Il me répondit: Il est vrai certes que j'ai commis ce péché, et j'ai peur que Dieu ne me le pardonne point, car jusqu'à cette heure je n'ai pu m'en repentir. Je vous conjure, par les entrailles de notre commun maître, de vivre de telle sorte que vous ne me donniez point sujet de déplaisir à ce sujet. Voyez-vous, j'ai bien été appelé au sacre d'autres évêques, mais seulement comme assistant; je n'ai jamais sacré que vous; vous êtes mon unique, vous êtes mon apprentissage, et mon chef-d'œuvre tout ensemble. Ayons bon courage, Dieu nous aidera. Il est notre aide et notre salut, que craindrons-nous? Il est le protecteur de notre vie, que redouterons-nous (1)?

CHAPITRE XI.

Des paroles d'humilité.

Il ne vouloit point que l'on proférât des paroles d'humilité, si elles ne partoient d'un sentiment très sincère et véritable. Il disoit que de semblables paroles étoient « la fine fleur, la crême, et l'élixir de « l'orgueil le plus délié. Le vrai humble ne veut point « paroître tel, mais l'être. L'humilité est si délicate « qu'elle a peur de son ombre, et ne peut ouïr nom- « mer son propre nom, sans courir le risque de se « perdre. »

Celui qui se blâme va indirectement à la louange,

(1) Psal. XXVI, 21.

et fait comme celui qui rame, lequel tourne le dos au lieu où il tend de toutes ses forces.

Il seroit bien fâché que l'on crût le mal qu'il dit de lui, et c'est par orgueil qu'il veut être estimé humble.

CHAPITRE XII.

Sentiments de défiance du bienheureux.

Un jour le bienheureux fut obligé de passer par la ville de Genève pour aller conférer des affaires de la religion avec M. le baron de Lux, chevalier de l'ordre et lieutenant de roi en Bourgogne, venu exprès par ordre de sa majesté. Le bienheureux en ce passage s'exposa beaucoup; et comme je lui en parlai une fois en bonne compagnie, où chacun disoit son jugement là-dessus, il s'accusa lui-même d'imprudence, sans s'excuser sur ses gens, qui en effet l'avoient conduit à ce dangereux pas, s'assurant qu'on n'eût osé l'attaquer, ni lui faire du mal.

Il m'arriva de lui dire : Hé bien, mon père, le pis aller eût été votre mieux; quand ce peuple vous eût assommé, d'un confesseur ils eussent fait un martyr.

Que savez-vous, me dit-il, si Dieu m'eût fait cette grace, et m'eût donné la constance nécessaire pour arriver à une telle couronne?

Je répondis que ma conjecture étoit bien fondée, de penser qu'il eût mieux aimé souffrir mille morts que de renoncer à la foi.

Je sais bien, reprit-il, ce que j'eusse dû faire, c'est

cela même que vous dites; mais suis-je prophète, pour deviner ce que j'eusse fait? S. Pierre, patron de l'église de Genève, étoit bien aussi résolu que moi; vous savez néanmoins ce qu'il fit à la simple voix d'une servante. *Bienheureux celui qui est toujours en crainte* (1) et en défiance de sa propre foiblesse, et qui ne s'appuie point sur lui-même, mettant toute sa confiance en Dieu. Nous pouvons tout quand il nous fortifie; sans lui, rien (2).

CHAPITRE XIII.

De l'obéissance des supérieurs.

« Mon père, lui dis-je un jour, comment est-il « possible que ceux qui sont en supériorité puis« sent pratiquer la vertu d'obéissance? »

Il me répondit: Ils le peuvent beaucoup mieux et plus héroïquement que ceux qui sont en sujétion.

Cette réplique m'étonna; et le priant de me la développer, il me l'expliqua de cette façon.

Ceux qui sont obligés à l'obéissance ne sont sujets pour l'ordinaire qu'à un supérieur, le commandement duquel ils doivent tellement préférer à tout autre, que même ils ne peuvent pas obéir à un autre sans la permission ou l'agrément de celui auquel ils sont sujets.

Mais ceux qui sont en supériorité ont leurs coudées plus franches pour obéir plus amplement, et obéir même en commandant; parceque s'ils considèrent que c'est Dieu qui les a mis sur la tête des

(1) Prov. XXVIII, 14. — (2) Philip. IV, 13; Joan. XV, 5.

autres, et qui leur commande de leur commander, s'ils ne commandent que pour obéir au commandement de Dieu, qui ne voit que même leur commandement est un acte d'obéissance?

Cette espèce d'obéissance peut même être pratiquée par les souverains, qui n'ont que Dieu au-dessus d'eux, et qui n'ont que Dieu à qui ils doivent rendre compte de leurs actions.

Ajoutez qu'il n'y a puissance si sublime qui ne reconnoisse même en terre quelque sorte de supériorité, au moins quant au spirituel, à la conduite de son ame, et à la direction de sa conscience.

Mais voici un degré bien plus haut d'obéissance, auquel se peuvent élever tous supérieurs; c'est celui que conseille l'apôtre S. Pierre, quand il dit : « Soyez « soumis à toute créature pour Jésus-Christ (1). »

C'est par cette obéissance universelle à toute créature que nous nous faisons tout à tous, pour les gagner tous à Jésus-Christ (2). C'est par elle que nous regardons comme supérieures toutes personnes, nous rendant serviteurs de tous pour notre Seigneur (3).

Aussi ai-je pris garde que quand quelqu'un l'abordoit, jusqu'aux plus petits, qu'il prenoit la contenance d'un inférieur devant son supérieur, ne congédiant personne, ne refusant point de converser, ni de parler, ni d'écouter, et ne donnant le moindre signe d'ennui, d'impatience, ni d'inquiétude, quelque importunité qu'on lui fît, et quelque temps qu'on lui fît perdre.

(1) I. Pet. II, 13. — (2) I. Cor. IX, 22. — (3) II. Cor. IV, 5.

« Son grand mot étoit: Dieu me veut ainsi, il « veut cela de moi, que me faut-il plus? tandis que « je fais cette action, je ne suis pas obligé d'en « faire une autre. Notre centre est la très sainte vo- « lonté de Dieu: hors de là, ce n'est que trouble et « empressement. »

CHAPITRE XIV.

Son attachement à la justice, et son mépris des choses temporelles.

Une personne de distinction s'adressa à notre Saint pour en obtenir un monitoire. N'en ayant pas jugé la cause juste, il tâcha, par les plus douces paroles et les meilleures raisons, de persuader à cette personne de se désister de sa demande.

L'autre, piqué de ce refus, crioit tout haut à l'injustice, sans que le Saint lui répliquât autre chose, sinon qu'il étoit marri que sa conscience ne lui permît pas de lui donner satisfaction.

« Je ne suis ami, ajouta-t-il, que jusqu'à l'autel, « et jusqu'où le service de Dieu et la liberté de ma « conscience ne sont point offensés. Demandez-moi « ce qui est juste, et vous serez écouté. »

Le demandeur, plus irrité que devant, se pourvoit au sénat de Chambéri, obtient le pouvoir de se pourvoir par monitoire, et le lui fait signifier. A cela, l'homme de Dieu se comporta comme un rocher parmi les vagues: le bienheureux ne fit autre réponse, sinon qu'il avoit son ame à sauver et sa conscience à garder, et qu'il étoit prêt de rendre raison

de son déni. L'affaire alla si loin, que l'on fut sur le point de saisir son temporel.

Cet orage étant calmé, comme on lui en parloit, il répondit doucement : « S'ils m'eussent ôté mon « temporel, ils m'eussent fait le plus grand bien qui « me pût jamais arriver, car ils m'eussent rendu « tout spirituel ; et en ce cas, je les eusse jugés ; car « n'est-il pas dit que l'homme spirituel juge tout, et « n'est jugé de personne (1)? »

L'entretenant une autre fois sur ce sujet, il me dit que ces saisisseurs lui avoient fait grand tort de ne s'emparer pas de son temporel, d'autant que Dieu le lui eût rendu au centuple. « Pensez-vous, disoit- « il, que mes diocésains m'eussent laissé mourir de « faim? je suis certain que j'eusse été plus en peine « de refuser que de prendre. »

CHAPITRE XV.

Déférence merveilleuse.

Se soumettre aux supérieurs, c'est plutôt justice qu'humilité, puisque la raison veut que nous les reconnoissions pour nos maîtres. Se soumettre à ses égaux, c'est amitié, ou civilité, ou bienséance. Se soumettre à ses inférieurs, c'est le vrai point de l'humilité ; parceque cette vertu, nous faisant connoître que nous ne sommes rien, nous met sous les pieds de tout le monde.

Notre bienheureux a pratiqué cette humilité en un degré éminent. Il obéissoit à son homme de

(1) I. Cor. II, 15.

chambre en ce qui regardoit son coucher et son lever, son habiller et déshabiller, comme s'il eût été le serviteur, et l'autre le maître. Quand il veilloit bien avant dans la nuit, soit pour étudier, soit pour écrire des lettres, il l'invitoit à s'aller coucher, de peur qu'il ne s'ennuyât à attendre.

Une fois en été il se réveilla de grand matin, et, ayant quelque chose de grande importance dans l'esprit, il l'appela pour le venir habiller. L'autre dormoit si profondément qu'il n'entendit point sa voix. Le bienheureux prélat se lève, pensant qu'il ne fût point en sa garde-robe; et y regardant, il vit qu'il dormoit de si bonne grace, qu'il eut peur de nuire à sa santé s'il l'éveilloit; il s'habille, et se met à prier, à étudier, à écrire.

Ce garçon, s'étant éveillé et habillé, entra en la chambre de son maître, et le vit qui travailloit. Il lui demanda brusquement qui l'avoit habillé. « Moi-« même, lui dit le saint prélat; ne suis-je pas assez « grand et assez fort pour cela? » L'autre en grondant: « Vous coûteroit-il tant d'appeler? Je vous assure, « mon enfant, lui dit le bienheureux François, qu'il « n'a pas tenu à cela, et j'ai crié plusieurs fois; en-« fin, estimant que vous fussiez dehors, je me suis « levé pour voir où vous étiez, et je vous ai trouvé « dormant de si bonne grace, que j'ai fait conscience « de vous éveiller. Vous avez bien meilleure grace, « lui dit le garçon, de vous moquer ainsi de moi! « O mon ami, reprit le prélat, je ne l'ai pas dit par « un esprit de moquerie, mais oui bien certes en

« esprit de joyeuseté : allez, je vous promets que je « ne cesserai plus d'appeler, que vous ne soyez ré- « veillé, ou que je ne vous aille faire lever; et puis- « que vous le voulez ainsi, je ne m'habillerai plus « sans vous. »

CHAPITRE XVI.

Douceur charmante.

Il avoit un domestique de bonne mine, vertueux, gracieux, et de fort aimable conversation. Plusieurs bourgeois le desirèrent pour gendre.

Il en fit parler au bienheureux, qui lui dit un jour: Mon cher ***, j'aime votre ame comme la mienne propre, et il n'y a sorte de bien que je ne vous desire, et que je ne voulusse vous faire, si j'en avois le moyen; je crois que vous n'en pouvez douter.

Vous êtes jeune, et possible que votre jeunesse donne dans les yeux de quelques personnes qui vous desirent; mais il m'est avis que c'est avec plus d'âge et de jugement qu'il faut entrer en ménage: pensez-y bien; car quand on est embarqué, il n'est plus temps de s'en repentir.

Le mariage est un certain ordre, où il faut faire la profession devant le noviciat; et s'il y avoit un an de probation comme dans les cloîtres, il y auroit peu de profès.

Au reste, que vous ai-je fait, que vous vouliez me quitter? Je suis âgé, je mourrai bientôt, et alors vous pourrez vous pourvoir comme il vous plaira. Je vous laisserai à mon frère, qui aura soin de vous

placer aussi avantageusement que les partis qui se présentent.

A ces paroles, le jeune homme se jeta aux pieds de son maître, lui demandant pardon de la pensée qu'il avoit eue de le quitter, et lui faisant de nouvelles protestations de fidélité, et de le servir à la mort et à la vie.

Non, lui disoit-il, mon enfant, je n'entreprends pas sur votre liberté, je la voudrois racheter, comme S. Paulin, de la perte de la mienne; mais je vous donne un conseil d'ami, et tel que je donnerois à mon propre frère, s'il étoit de votre âge.

C'est ainsi qu'il traitoit ses domestiques en vrai père de famille, les regardant non comme ses serviteurs, mais comme ses propres frères et ses enfants.

CHAPITRE XVII.

De la préparation à la sainte messe, et de l'action des graces.

On l'avoit averti que j'étois extrêmement long à me préparer avant la sainte messe, et que cela incommodoit beaucoup de monde.

Il voulut me corriger de cela. Il m'étoit venu voir à Belley, selon la coutume de nos visites annuelles réciproques. Il arriva que, durant le temps de son séjour en notre maison, il eut un matin quantité de dépêches à faire, qui l'arrêtèrent fort tard en la chambre; onze heures approchoient, et il n'avoit point encore dit la messe, ce qu'il n'omettoit aucun jour, s'il n'étoit malade ou fort incommodé.

Il vient donc à la chapelle, revêtu de son rochet et camail; et, après avoir salué ceux qui étoient là, il fait une assez courte prière au pied de l'autel, s'habille, et dit la messe. L'ayant achevée, il se remet à genoux; et, après une prière assez courte, il nous vint trouver avec un visage si serein, qu'il me paroissoit comme un ange, et fut en conversation jusqu'à ce qu'on nous appelât pour la table, qui fut peu après.

Moi, qui étudiois toutes ses actions, je me trouvai surpris de l'abrégé de cette préparation et de cette action de graces. Le soir, comme nous fûmes seuls, je lui dis avec la confiance que me donnoit la qualité de fils: Mon père, il me semble que, pour un homme de votre taille, vous allez bien vite. J'ai pris garde ce matin à votre préparation et à votre action de graces; j'ai trouvé l'une et l'autre fort promptes.

O Dieu, ce me dit-il, que vous me faites plaisir, de me dire ainsi rondement mes vérités! et m'embrassa en disant ceci. Il y a trois ou quatre jours que j'en ai une de pareille étoffe à vous dire, et je ne savois par où m'y prendre. Mais que dites-vous vous-même de vos longueurs, qui morfondent tout le monde? chacun s'en plaint, et tout haut: possible cependant que cela n'est pas encore venu jusqu'à vous, tant il y a peu de gens qui osent dire aux pontifes leurs vérités. C'est sans doute parcequ'il n'y a ici personne qui vous aime tant que moi que l'on m'en a donné la commission; ne doutez point que je ne sois fondé en bonne procuration, sans qu'il soit

besoin de vous en montrer les signatures : *un peu de ce que vous avez de trop nous feroit grand bien à tous deux ; vous iriez plus promptement, et je n'irois pas si vite.* Mais n'est-ce pas une belle chose que l'évêque de Belley reprenne celui de Genève d'aller trop vite, et celui de Genève celui de Belley d'aller trop lentement? n'est-ce pas le monde renversé?

Pensez que ceux qui desirent assister à votre messe ont bien affaire de vos grands *agios* et de tant de suffrages et actes que vous faites dans l'oratoire de votre sacristie, et encore moins ceux qui attendent que vous ayez dit la messe pour vous parler d'affaires.

Mais, mon père, lui dis-je, comment faut-il se disposer pour la sainte messe? Que ne faites-vous, me répondit-il, cette préparation dès le matin en l'exercice de l'oraison, à laquelle je sais ou au moins je pense que vous ne manquez pas?

Je me lève à quatre heures en été, lui dis-je, et je ne vais à l'autel qu'à neuf ou dix heures.

Estimez-vous, reprit-il, que cet intervalle de quatre à cinq heures soit fort grand devant celui *aux yeux duquel mille ans sont comme le jour d'hier qui est passé* (1)?

Et de l'action de graces, quoi?

Attendez à la faire en votre exercice du soir; aussi bien ne faut-il pas, en examinant votre conscience, que vous pesiez une action si remarquable, et le remerciement n'est-il pas un des points de l'examen?

(1) Psal. LXXXIV, 4.

L'une et l'autre se peut faire et plus à loisir et plus tranquillement le soir et le matin; cela n'incommode personne, se fait mieux et plus mûrement, ne traverse en rien les fonctions de votre charge, ne donne aucun ennui au prochain.

Mais ne prendra-t-on point aussi mauvaise édification, ajoutai-je, de voir faire tout cela avec tant de promptitude, puisque *Dieu en courant ne veut être adoré?* Nous avons beau courir, reprit-il, Dieu va encore plus vite que nous: c'est un esprit qui sort de l'orient, et paroît au même instant à l'occident. Tout lui est présent; il n'y a ni passé ni futur pour lui: où pouvons-nous aller devant son esprit? J'acquiesçai à cet avis, et depuis m'en suis bien trouvé.

CHAPITRE XVIII.

Ne point se rebuter des peines attachées aux fonctions du ministère.

Gardez-vous, me dit-il, de la tentation qui vous fait desirer de quitter votre charge et de renoncer à votre évêché, pour vous retirer en une vie privée et solitaire.

Votre épouse est sainte (entendant l'église de laquelle en me sacrant il m'avoit donné l'anneau) et plus capable de vous sanctifier que la femme fidèle dont parle l'apôtre (1).

Il est vrai que la multitude des enfants spirituels qu'elle met sur vos bras vous donne de la peine, qui est une espèce de martyre; mais souvenez-vous que

(1) I. Cor. VII, 14.

dans cette amertume très amère vous trouverez la paix de votre ame, paix de Dieu au-dessus de tout sentiment (1). Que si vous la quittez pour chercher le repos, possible Dieu permettra que votre prétendue tranquillité sera troublée de tant de persécutions et de traverses, que vous serez comme ce bon frère Léonice, qui étoit souvent visité des consolations célestes dans le tracas du ménage en son monastère, desquelles il fut privé quand il eut par importunité obtenu de son supérieur la retraite en sa cellule, pour vaquer plus utilement, disoit-il, à la contemplation.

« Sachez (ô que ce mot m'est demeuré profon-« dément gravé dans le souvenir!) que Dieu hait la « paix de ceux qu'il a destinés à la guerre. Il est le « Dieu des armées et des batailles aussi bien que le « Dieu de paix. »

Quoiqu'il m'eût sacré évêque à l'âge de vingt-cinq ans, par dispense du saint-siége, il vouloit néanmoins que je me misse à toutes les fonctions pastorales. Il vouloit que je célébrasse la messe tous les jours, que j'administrasse toute sorte de sacrements, que je visitasse, prêchasse, catéchisasse; en un mot, que je fusse à tout sans aucune exception, pour accomplir mon ministère (1).

Un jour, las et accablé de tant de fatigues, comme je m'en plaignois à lui, il me répondit que je me souvinsse de ce qui est écrit: que « la femme qui « enfante a beaucoup de tristesse, mais qu'elle a

(1) Philip. IV, 7. — (2) II. Tim. 4, 5.

« de la joie aussitôt qu'elle a mis un homme au « monde (1). »

Quel honneur pour vous, que Dieu daigne s'en servir pour délier tant de pauvres ames, les retirer de la mort du péché, et les ramener à la vie de la grace! Il en est comme des vendangeurs et des moissonneurs, qui ne sont jamais si contents et si joyeux que quand ils plient sous leurs faix. Qui les a jamais ouïs se plaindre de l'excès de la moisson ou de la vendange?

Je vois bien pourtant que vous voulez que je vous plaigne un peu, et que je souffle sur votre agréable mal: hé bien, ainsi soit-il. Je vous avoue donc que comme on appelle martyrs ceux qui confessent Dieu devant les hommes, il n'y auroit pas grand danger d'appeler encore martyrs, en quelque manière, ceux qui confessent les hommes devant Dieu, même confesseurs et martyrs tout ensemble; m'encourageant à demeurer en cette croix, et d'y persévérer jusqu'à la fin.

Il faudra donc, lui dis-je, appeler plus que martyrs ceux qui confessent les scrupuleux et les scrupuleuses.

Oh! vraiment, reprit-il, vous avez raison; et vaudroit autant exposer un visage frotté de miel à une ruche d'abeilles.

(1) Joan. XVI, 21.

CHAPITRE XIX.

M. de Belley veut imiter le bienheureux dans sa manière de prêcher.

Je l'avois en une si haute estime, que toutes ses façons de faire me ravissoient. Il me vint en l'esprit de l'imiter dans sa manière de prêcher. Ne vous imaginez pas, néanmoins, que je voulusse l'imiter en la hauteur de ses pensées, en la profondeur de sa doctrine, en la force de ses raisonnements, en la bonté de son jugement, en la douceur de ses paroles, en l'ordre et la liaison si juste de ses discours, et en cette douceur incomparable qui arrachoit les rochers de leurs places. Tout cela étoit hors de ma portée.

Je fis comme ces mouches qui, ne pouvant se prendre au poli de la glace d'un miroir, s'arrêtent sur la bordure. Je m'amusai, et, comme vous allez entendre, je m'abusai, en me voulant conformer à son action extérieure, à ses gestes, à sa prononciation; tout cela en lui étoit lent et posé. La mienne étant tout autre, je fis une métamorphose si étrange, que je n'étois plus reconnoissable; ce n'étoit plus moi : j'avois gâté mon propre original, pour faire une fort mauvaise copie de celui que je voulois imiter.

Notre bienheureux fut averti de tout ce mystère, lequel me dit un jour, après avoir bien tournoyé : A propos de sermons, mais il y a bien des nouvelles; on m'a dit qu'il vous a pris envie de contrefaire l'évêque de Genève en prêchant. Je repoussai cet

assaut en lui disant : Hé bien ! est-ce un si mauvais exemplaire? à votre avis, ne prêche-t-il pas mieux que moi?

Ha ! certes, répliqua-t-il, voilà une attaque de réputation! Oh! non, à la vérité il ne prêche pas si mal; mais le pis est que l'on m'a dit que vous l'imitiez si mal, que l'on n'y connoît rien, sinon un essai si imparfait, qu'en gâtant l'évêque de Belley, vous ne représentez nullement celui de Genève; de sorte qu'il seroit besoin d'imiter ce mauvais peintre qui écrivoit le nom de ce qu'il vouloit peindre, sur les figures qu'il barbouilloit.

Laissez-le faire, repris-je, et vous verrez que petit à petit d'apprenti il deviendra maître, et que ses copies à la fin passeront pour des originaux.

Joyeuseté à part, reprit-il, vous vous gâtez, et vous démolissez un beau bâtiment, pour en refaire un contre toutes les régles de la nature et de l'art; et puis, en l'âge où vous êtes, quand vous aurez, comme le camelot, pris un mauvais pli, il ne sera pas aisé de le changer.

O Dieu ! si les naturels pouvoient s'échanger, que ne donnerois-je pas de retour pour le vôtre! Je fais ce que je puis pour m'ébranler, je me pique pour me hâter; et plus je me presse, moins j'avance. J'ai de la peine à trouver mes mots, plus encore à les prononcer. Je suis plus lourd qu'une souche ; je ne puis ni m'émouvoir ni émouvoir les autres; et si, je sue beaucoup, et n'avance guère. Vous allez à pleines voiles, et moi à la rame; vous volez, et je

rampe, ou je me traîne comme une tortue; vous avez plus de feu au bout du doigt, que je n'en ai en tout mon corps; une promptitude prodigieuse, et une vivacité semblable à celle des oiseaux: et maintenant l'on dit que vous pesez vos mots, que vous comptez vos périodes, que vous traînez l'aile, que vous languissez, et faites languir vos auditeurs.

Je vous dirai que cette médecine fut si efficace, qu'elle me purgea de cette douce erreur, et me fit reprendre mon premier train.

CHAPITRE XX.

De la charité de la chasteté, et de la chasteté de la charité.

Comme on parloit devant lui d'une fille de bonne maison qui étoit tombée en une faute fort scandaleuse, il dit: C'est grand cas que chacun a tant de zèle et de charité pour la chasteté, et peu en ont pour la chasteté de la charité.

Il s'expliqua ainsi: Tous ont du zèle pour la conservation de la chasteté, jusque-là que ceux qui ne l'aiment pas la louent, et que ceux qui ne l'observent pas la font observer aux personnes qui dépendent d'eux: en quoi ils sont louables; car on ne peut conserver avec trop de diligence un si riche trésor, vu même que la bienséance publique y est intéressée avec l'honneur des familles.

Mais plût à Dieu que nous eussions autant de zèle pour la chasteté de la charité! J'appelle chasteté de la charité, la pureté et intégrité de cette vertu, la mère, la reine, et l'ame de toutes les autres, et sans

laquelle, ou elles ne sont pas vraies vertus, ou elles sont mortes, et sans mérite devant Dieu. Or il y a tant de charité impure et feinte, et par conséquent qui n'est pas chaste et entière, que c'est une grande pitié. Telle est celle par laquelle on offense la vraie charité de Dieu et du prochain, sous le prétexte de la charité même, ce qui est une trahison nompareille, puisqu'elle trahit le traître même qui l'embrasse. J'ai coutume de dire que le zéle est une vertu dangereuse, parcequ'il y a peu de gens qui la sachent pratiquer comme il convient. Plusieurs font comme ces mauvais couvreurs qui gâtent plus de tuiles qu'ils n'en remettent. C'est en ne regardant que Dieu en toutes choses, et toutes choses en Dieu, que nous arrivons à la chasteté et virginité de la charité, de laquelle si peu de gens sont jaloux de la jalousie de Dieu qui brûloit le grand apôtre (1).

Par cette prudente diversion il écarta bien loin le propos offensant qui blessoit ses oreilles, parceque Dieu y étoit déshonoré par la médisance que l'on faisoit du prochain.

CHAPITRE XXI.

Le cas qu'il faisoit de la douceur.

On lui amena un jeune homme, afin qu'il lui fît une sévère correction : mais il lui parla avec sa douceur ordinaire ; et, voyant son endurcissement, il versa des larmes, disant que ce cœur dur et impliable feroit une mauvaise fin.

(1) II. Cor. XI, 2.

Comme on lui eut dit que la mère l'avoit maudit : Ha! dit-il, voilà encore le pire; si cette femme est prise au mot, elle aura beau maudire ses malédictions. Misérable mère d'un plus malheureux fils!

Il ne fut que trop bon prophète; car ce jeune garçon périt bientôt après par un misérable duel, et son corps fut mangé par les chiens et les loups, et sa mère en mourut de regret.

Or, comme quelques uns le reprenoient de sa trop grande douceur en cette correction : Que voulez-vous que j'y fasse? leur disoit-il; j'ai fait tout ce que j'ai pu pour m'armer d'une colère qui ne pèche point; j'ai pris mon cœur à deux mains, et n'ai pas eu la force de le lui jeter à la tête.

Et puis, à vous dire le vrai, je craignois d'épancher en un quart d'heure ce peu de liqueur de mansuétude que je tâche de recueillir depuis vingt-deux ans, comme une rosée, dans le vase de mon cœur. Les abeilles sont plusieurs mois à faire peu de miel, que l'homme avale en une bouchée. Et puis, à quel propos parler où l'on n'est point écouté (1)? Ce jeune homme n'étoit pas capable de remontrance; car la lumière de ses yeux, c'est-à-dire de son jugement, n'étoit point avec lui. Je ne lui eusse de rien servi, et je me fusse peut-être fait grand tort, et j'eusse imité ceux qui se noient avec ceux qu'ils pensent sauver. Il faut que la charité soit prudente et judicieuse.

(1) Eccl. XXXII, 6.

CHAPITRE XXII.

On lui demande si les apôtres alloient en carrosse.

L'an 1619 il vint à Paris, accompagnant M. le cardinal de Savoie, qui venoit pour assister aux noces de M. le prince de Piémont son frère, qui épousoit Madame, sœur du roi, Christine de France.

Un homme de la religion demanda à lui parler, et on l'introduisit dans sa chambre. Ce personnage lui demande en entrant, sans lui faire autre compliment ni révérence : Est-ce vous que l'on nomme l'évêque de Genève? Monsieur, lui dit notre prélat, on m'appelle ainsi.

Je voudrois bien savoir de vous, que l'on tient partout pour un homme apostolique, si les apôtres alloient en carrosse.

Notre bienheureux, à cet assaut, se trouva un peu surpris; néanmoins, s'étant remis, il s'avisa de ce qui est écrit de S. Philippe aux actes des apôtres, qui entra dans le char ou carrosse de l'eunuque de Candace, reine d'Éthiopie (1); ce qui lui donna sujet de repartir qu'ils alloient en carrosse quand la commodité et l'occasion s'en présentoient.

L'autre secouant la tête: Je voudrois bien que vous me fissiez voir cela dans l'Écriture. Alors il lui allégua l'exemple que nous venons de marquer.

Mais ce carrosse, dit l'autre, n'étoit pas à lui, mais à l'eunuque, qui l'invita d'y monter.

Je ne vous ai pas dit que ce carrosse fût à lui, mais

(1) Act. VIII, 27.

seulement que, quand l'occasion se présentoit, ils alloient en carrosse.

Mais dans des carrosses dorés, brodés, et si riches que le roi n'en auroit pas de plus précieux, ni traînés par les plus beaux chevaux, ni conduits par des cochers mieux couverts; c'est ce qui ne se lit point, et c'est ce qui me scandalise en vous, qui faites le saint, et que l'on tient pour tel. Vraiment, voilà de beaux saints, et qui vont en paradis bien à leur aise!

Hélas! monsieur, lui dit notre saint, ceux de Genève qui retiennent le bien de mon évêché m'ont coupé l'herbe si courte, que c'est tout ce que je puis faire de vivre petitement et pauvrement de ce qui me reste. Je n'eus jamais de carrosse à moi, ni le moyen d'en avoir.

Ce carrosse si pompeux et si magnifique où je vous vois tous les jours n'est donc pas à vous?

Non, reprit l'évêque; et vous avez raison de l'appeler majestueux, car il appartient à sa majesté, et il est du nombre de ceux que le roi a ordonnés pour ceux qui, comme moi, sont à la suite de messieurs les princes de Savoie; vous le pouvez connoître aux livrées du roi, que porte celui qui le conduit.

Vraiment, cela me contente, et je vous en aime davantage. Vous êtes donc pauvre, à ce que je vois?

Je ne me plains point de ma pauvreté, puisque j'ai suffisamment pour vivre honnêtement et sans superfluité; et quand j'en sentirois les incommodités, j'aurois tort de me plaindre d'une chose que Jésus-Christ a choisie pour son partage durant tout le

cours de ses jours, vivant et mourant entre les bras de la pauvreté.

Au reste, la maison qui m'a donné la naissance étant dans la sujétion de la maison de Savoie, j'ai tenu à honneur d'accompagner M. le cardinal de Savoie en ce voyage, et de me trouver à la célébrité de l'alliance que M. le prince de Piémont son frère contracte avec la France, épousant Madame, sœur de sa majesté.

Tout ceci contenta de telle sorte ce protestant, qu'il lui promit de l'avoir désormais en estime, et qu'il se retira avec beaucoup de satisfaction.

CHAPITRE XXIII.

Le bienheureux accepte le défi d'un ministre.

Le bienheureux, prêchant à Grenoble le carême et l'avent, eut un tel concours à son auditoire, non seulement des catholiques, mais encore des protestants de la confession de Genève, que les prêches étoient déserts.

Un des ministres, homme turbulent, voyant son auditoire désert, après beaucoup d'invectives et de déclamations injurieuses contre le saint, le menace d'en venir à une conférence réglée, ce que le bienheureux accepta.

Une personne de mérite, qui n'étoit pas d'avis que le bienheureux s'y exposât, lui représenta l'humeur insolente du ministre, qui avoit une bouche d'enfer, et la langue la plus contagieuse et injurieuse du monde.

Bon, disoit le bienheureux, voilà justement ce qu'il nous faut.

Et comme cet ami lui représentoit que le ministre le traiteroit indignement, et n'auroit non plus d'égard pour lui que pour un homme de néant.

Encore mieux, répliqua le saint évêque; c'est ce que je demande. O que de gloire Dieu tirera de ma confusion!

Mais, repartoit l'autre, voulez-vous exposer votre qualité à l'opprobre?

Notre Seigueur, reprit le bienheureux, en a bien souffert d'autres: n'en a-t-il pas été rassasié?

O, disoit cet ami, vous débutez de trop haut.

Que vous dirai-je? continua notre bienheureux, j'espère que Dieu me fera la grace d'endurer plus d'injures qu'il ne m'en sauroit dire; et si nous sommes bravement humiliés, Dieu sera magnifiquement exalté. Vous verrez des conversions à tas, ensuite de cela, mille tombant à gauche, et dix mille à droite.

C'est la pratique de Dieu, de tirer son honneur de notre humiliation. Les apôtres ne sortoient-ils pas joyeux des assemblées où ils avoient enduré des affronts pour le nom de Jésus (1)? Ayons bon courage, Dieu nous aidera. Ceux qui espèrent en lui ne manquent de rien, et ne sont jamais confondus (2).

Mais l'ennemi, de peur de perdre en ce jeu, suggéra tant de raisons de prudence humaine aux suppôts du ministre, qui se défioient de ses forces,

(1) Act. V, 41. — (2) Psal. XXXIII, 9.

qu'ils firent arrêter cette conférence par le lieutenant de roi, qui étoit encore alors de leur créance.

CHAPITRE XXIV.

Les égards du bienheureux pour un ecclésiastique qui avoit été son précepteur.

Le bienheureux avoit eu dans sa jeunesse un ecclésiastique fort vertueux, lequel il garda jusqu'à sa mort. Il l'avoit conduit en ses études en Savoie, à Paris, et à Padoue, et avoit pris un grand ascendant sur son esprit.

Le bienheureux lui a toujours porté un grand respect, l'appelant et son père et son maître; et quand il fut évêque, il le fit chanoine en son église, et le pourvut honorablement, lui donnant, outre cela, et sa maison et sa table.

Ce bon ecclésiastique avoit de son côté un tel zèle de l'honneur de son disciple, qu'il n'eût pu supporter qu'aucun en eût dit en sa présence une seule parole désavantageuse, sans se mettre aussitôt en mauvaise humeur.

Le bon évêque lui représentoit quelquefois qu'il n'étoit pas raisonnable qu'il fût si sensible sur la réputation de son disciple. Quoi! lui disoit-il, suis-je tout parfait, suis-je saint?

Je vous desire tel, disoit le bon ecclésiastique.

Et quand je le serois, disoit le disciple, les saints n'ont-ils pas eu des censeurs et des moqueurs? Ont-ils été exempts du fléau de la persécution, et de la contradiction des langues? Que n'a-t-on pas dit de

notre Seigneur? S. Paul n'a-t-il pas repris S. Pierre? et lui même n'a-t-il pas été réputé fou, à cause de sa grande science?

Le bon monsieur ne se payoit pas de ces raisons; il le reprenoit de ses moindres défauts, ou qui lui sembloient tels, avec une liberté qui eût mis à bout toute autre patience, et qui ne pouvoit être excusée que par le zéle ardent du maître, et la douceur incroyable du disciple.

Au commencement de son épiscopat, auquel il fut promu environ à l'âge de trente-six ans, donnant libre accès à tout le monde indifféremment, pour être le sel et la lumière de tous, puisque Dieu l'avoit mis sur le chandelier, ce bon précepteur disoit que cela n'étoit pas séant à la gravité épiscopale; sur-tout il ne pouvoit souffrir que les femmes l'abordassent, et lui parlassent si long-temps. Le saint prélat, qui se reconnoissoit redevable à tous, ne rebutoit personne.

Une fois qu'il le pressoit là-dessus, et le conjuroit de se défaire de tant d'importunités, d'épargner son temps, qu'il emploieroit à de meilleures occupations, et sur-tout d'éviter les mauvais bruits à quoi cela pourroit donner occasion;

Il lui dit: Monsieur d'Aage, que voulez-vous, la charge des ames n'est pas de porter les forts, mais de supporter les foibles. Il ne faut point se mêler de ce travail, ou il s'y faut donner tout-à-fait: Dieu hait les tiédes, et veut être servi sans mesure. J'aime certes la prudence du serpent, mais incomparable-

ment plus la simplicité de la colombe. Dieu, qui est la charité même, m'ayant attaché à cet emploi de charité, sait qu'en tout cela je ne regarde que son amour. Tant que je me tiendrai à lui, il ne m'abandonnera pas; il ne délaisse jamais ceux qui le cherchent et qui le recherchent de tout leur cœur. Ayons bon courage, il nous aidera, et ne permettra que nous tombions pour nous blesser. Il nous soutiendra de sa main; il est un aide puissant, ceux qui sont en sa main ne peuvent périr. Il nous peut retirer des abymes de la terre, combien plus aisément nous empêcher d'y descendre! Il mortifie, il vivifie; il mène aux enfers, et en retire. Avec lui nous ne devons pas craindre les milliers de combattants, et avec lui nous sommes assez forts pour surmonter toute sorte d'obstacle.

CHAPITRE XXV.

De la perfection.

Je n'entends parler que de perfection, disoit quelquefois notre bienheureux, et je vois fort peu de personnes qui la pratiquent. Chacun en fait une à sa mode; les uns la mettent en l'austérité des habits, d'autres en celle du manger, d'autres en l'aumône, d'autres en la fréquentation des sacrements, d'autres en l'oraison, d'autres en certaine sorte de contemplation passive et suréminente, d'autres en ces graces extraordinaires que l'on appelle gratuitement données; et tous ceux-là se trompent, prenant les moyens ou les effets pour la cause.

Pour moi, je ne sais ni ne connois point d'autre perfection que d'aimer Dieu de tout son cœur, et son prochain comme soi-même. Toute autre perfection sans celle-ci est une fausse perfection. La charité est le seul lien de perfection entre les chrétiens, et la seule vertu qui nous unit à Dieu et au prochain comme il faut, en quoi consiste notre fin et consommation dernière; c'est là la fin de toute consommation, et la consommation de toute fin. Ceux-là nous trompent, qui nous forgent d'autres perfections.

Toutes les vertus qui semblent les plus grandes et les plus excellentes ne sont du tout rien sans la charité, ni la foi même, quand elle transporteroit les montagnes, et qu'elle pénétreroit les mystères (1), ni la prophétie, ni le langage des hommes et des anges, ni l'aumône de tous ses biens, ni même le martyre, fût-il de feu; tout cela ne sert de rien sans la charité (2). Quiconque n'est point en la charité est dans la mort; et toutes les œuvres, quelque bonté apparente qu'elles aient, sont des œuvres mortes, et de nul prix pour l'éternité.

Je sais que les austérités, l'oraison et les autres exercices de vertu, sont de fort bons moyens pour avancer en la perfection, pourvu qu'ils soient pratiqués en charité, et par le motif de la charité. Il ne faut pourtant pas mettre la perfection dans les moyens, mais dans la fin où ces moyens conduisent; autrement ce seroit s'arrêter dans le chemin et au milieu de la course, au lieu d'arriver au but.

(1) I. Cor. XIII. — (2) I. Joan. III, 14.

CHAPITRE XXVI.

Suite du même sujet.

Comme je lui demandois ce qu'il falloit faire pour arriver à cette perfection :

Il faut, reprit-il, aimer Dieu de tout son cœur, et son prochain comme soi-même.

Je ne vous demande pas ce que c'est que la perfection, lui repartis-je, je demande le chemin qu'il faut tenir pour y arriver.

La charité, me dit-il, est une vertu admirable; elle est et moyen et fin tout ensemble, elle est le chemin et le terme, elle est la voie pour aller à elle-même, c'est-à-dire pour faire progrès en la perfection. Je veux vous montrer une voie encore plus excellente, dit S. Paul (1); et aussitôt il fait une ample description de la charité.

Toute vertu est morte sans elle; pour cela elle est la vie. Nul n'arrive sans elle à la dernière et souveraine fin qui est Dieu; pour cela elle est la voie. Sans elle il n'y a point de vraie vertu, pour cela elle est la vérité. Elle est la vie de l'ame, car c'est par elle que nous sommes transférés de la mort du péché à la vie de la grace. C'est elle qui rend la foi, l'espérance et toutes les autres vertus vives et animées. Comme l'ame est la vie du corps, aussi la charité est la vie et la perfectien de l'ame.

Je sais tout cela, lui dis-je; mais je desire savoir

(1) I. Cor. XII, 21.

comment il faut faire pour aimer Dieu de tout son cœur, et son prochain comme soi-même.

Il me repartit: Il faut aimer Dieu de tout son cœur, et son prochain comme soi-même.

Me voilà, repris-je, aussi savant que j'étois; je souhaite un moyen propre pour apprendre à aimer Dieu de tout son cœur, et le prochain comme soi-même.

Le moyen le plus propre, le plus aisé, le plus court, le plus utile pour aimer Dieu de tout son cœur.... c'est d'aimer Dieu de tout son cœur.... Il prenoit ainsi plaisir à me tenir en suspens.

A la fin il s'expliqua, et me dit: Plusieurs aussi bien que vous me demandent des méthodes, des moyens, des secrets de perfection; et je leur réponds que je ne sais point de plus grande finesse que d'aimer Dieu de tout son cœur... Et tout le secret d'arriver à cet amour, c'est d'aimer; car comme on apprend à étudier en étudiant, à parler en parlant, à courir en courant, à travailler en travaillant, aussi apprend-on à aimer Dieu et le prochain en l'aimant; et ceux qui prennent une autre méthode se trompent.

Le bon moyen donc d'aimer Dieu, c'est de l'aimer toujours plus: avancez sans cesse, et ne vous amusez point à regarder en arrière. Que les apprentis commencent, et, à force d'aimer, ils y deviendront maîtres. Que les plus avancés avancent toujours plus avant, sans penser être arrivés au but; car la charité de cette vie peut toujours être aug-

mentée jusqu'au dernier soupir: et que les moins avancés disent avec David, *Voilà maintenant que je commence* (1); ou avec le grand S. François, Quand commencerons-nous à aimer et à servir Dieu de tout notre cœur, et à chérir notre prochain comme nous-mêmes?

CHAPITRE XXVII.

Suite du même sujet.

Je savois bien, lui dis-je, que la perfection chrétienne consiste en la charité; que cette charité, c'est aimer Dieu pour l'amour de lui-même, et le prochain pour l'amour de Dieu: mais qu'est-ce qu'aimer?

Il me répondit: L'amour est la première passion de notre cœur, qui nous porte à vouloir le bien.

Aimer Dieu et le prochain d'un amour de charité, qui est un vrai amour d'amitié, c'est vouloir du bien à Dieu pour lui-même, et au prochain en Dieu et pour l'amour de Dieu.

Mais quel bien, repris-je, pouvons-nous vouloir à Dieu, qui est le bien souverain et la bonté essentielle?

Nous pouvons, répondit-il, lui vouloir deux sortes de bien: celui qu'il a, par complaisance, nous réjouissant de ce qu'il est, et que rien ne peut être ajouté à la grandeur et à l'infinité de sa perfection intérieure: et celui qu'il n'a pas, le lui vouloir; ou par effet, s'il est en notre pouvoir de le lui procu-

(1) Psal. LXXVI, 11.

rer; ou par affection et desir, s'il n'est pas en notre pouvoir.

Et quel bien n'a point Dieu? repartis-je. C'est ce que j'allois vous dire, répliqua-t-il. C'est celui que l'on appelle extérieur, et qui lui provient de l'honneur et de la gloire que lui rendent les créatures, principalement celles qui sont raisonnables. Si nous aimons véritablement Dieu, nous tâchons de lui procurer ce bien-là par nous-mêmes, rapportant à sa gloire tout notre être et toutes nos actions, non seulement les bonnes, mais les indifférentes; et non contents de cela, nous faisons toutes nos diligences et tous nos efforts pour essayer de porter le prochain à son service et à son amour, afin que par-tout et en toutes choses Dieu soit honoré.

Aimer le prochain en Dieu, c'est se réjouir du bien qu'il a, en tant qu'il s'en sert utilement pour la gloire de Dieu; c'est lui rendre toute l'assistance possible qu'il exige de nous en son besoin; c'est avoir le zèle du salut de son ame, et le procurer comme le nôtre propre, à cause que Dieu le veut, et y prend plaisir.

C'est là avoir la vraie charité, et aimer solidement et sincèrement Dieu pour l'amour de lui-même, et le prochain pour l'amour de Dieu.

CHAPITRE XXVIII.

De l'amour des ennemis.

Une personne de confiance lui disant qu'elle ne trouvoit rien de plus difficile dans le christianisme

que l'amour des ennemis : Et moi, lui dit-il, je ne sais comme j'ai le cœur fait, ou comme il a plu à Dieu de m'en créer un tout nouveau, vu que non seulement je n'ai aucune difficulté à pratiquer ce commandement, mais j'y ai un tel plaisir, et y ressens une suavité si délicieuse et si particulière, que, si Dieu m'avoit défendu de les aimer, j'aurois bien de la peine à lui obéir.

Et ayant été considérablement outragé par un particulier; après plusieurs bonnes raisons qu'il lui dit avec une douceur incomparable, pour l'apaiser, il finit en lui disant : Après tout, je veux bien que vous sachiez que quand vous m'auriez crevé un œil, je vous regarderois de l'autre aussi affectueusement que le meilleur ami que j'aie au monde.

Il est vrai, ajouta-t-il, que dans les sens il y a quelque petit combat; mais enfin il en faut venir à cette parole de David : *Courroucez-vous*, ou, comme dit une autre version, trémoussez un peu, *mais ne péchez pas*(1). Oh! non; car pourquoi ne supporterons-nous pas ceux que Dieu même supporte, ayant ce grand exemple devant les yeux, Jésus-Christ priant en croix pour ses ennemis?

Encore ne nous ont-ils pas crucifiés, encore ne nous ont-ils pas persécutés jusqu'à la mort, encore n'avons-nous pas résisté jusqu'au sang. Mais qui ne l'aimeroit ce cher ennemi pour qui Jésus-Christ a prié, pour qui il est mort (2)? car voyez-vous, il ne prioit pas seulement pour ceux qui le crucifioient,

(1) Psal. IV, 5. — (2) Heb. XII, 44.

mais encore pour ceux qui nous persécutent, et qui le persécutent en nous, ainsi qu'il témoigna à Saul quand il lui cria : Pourquoi me persécutes-tu? Cela s'entend en mes membres (1).

A dire la vérité, nous ne sommes pas obligés d'aimer son vice, sa haine, ni l'inimitié qu'il nous porte, car elle déplaît à Dieu qui en est offensé; mais il nous faut séparer le péché du pécheur, le précieux du vil, si nous voulons être comme la bouche du Seigneur.

Ce sont les menus feux qui s'éteignent par le vent, les gros s'allument davantage. Le meilleur poisson se nourrit dans les eaux salées de la mer, et les meilleures ames s'engraissent de la grace parmi les contradictions, dont les eaux ne peuvent éteindre la charité; elles s'élèvent par là vers Dieu, comme l'arche de Noé vers le ciel par les eaux du déluge.

CHAPITRE XXIX.

Du concours aux bénéfices.

Il avoit établi le concours pour les bénéfices de son diocèse, et il m'a dit plusieurs fois que sans cela la charge pastorale lui eût été insupportable.

Et afin de couper chemin aux brigues et aux faveurs, et se lier les mains, il avoit formé un conseil composé de quelques docteurs et des plus savants et vertueux ecclésiastiques de son diocèse, entre lesquels il n'étoit que le président, et n'avoit que sa voix

(1) Act. IX, 4.

pour le choix de celui des concurrents qui étoit jugé le plus capable. Saint réglement qu'il seroit à souhaiter de voir pratiquer en tous les diocèses.

CHAPITRE XXX.

De la mémoire et du jugement.

Il se plaignoit un jour à moi de son peu de mémoire. Ce défaut, lui dis-je, est bien récompensé par le jugement. Celui-ci est le maître, l'autre n'est qu'un serviteur, qui fait assez de bruit, mais peu de fruit, si le jugement n'accompagne ses démarches.

Il est vrai, me répondit-il, que les grandes mémoires et les grands jugements ne font pas d'ordinaire leur résidence en une même maison, et que ce sont comme deux bénéfices incompatibles, et dont on donne peu de dispenses pour les tenir ensemble. Ces deux qualités subsistent en une même personne en un degré médiocre : mais dans un éminent et sublime, cela arrive fort rarement.

Je lui nommai pour exemple le grand cardinal du Perron, ce prodige de mémoire et de savoir, lequel aussi abondoit en jugement. Il avoua cet exemple avec un éloge qui témoignoit la grande estime qu'il faisoit de ce grand personnage.

Et à dire le vrai, ces deux qualités sont de tempéraments si divers qu'il est malaisé que l'une ne chasse l'autre : l'une vient de la vivacité, l'autre ne va qu'à pas de plomb. C'est pourquoi, lui disois-je, vous n'avez pas à vous plaindre de votre partage, puisque vous avez la très bonne part, qui est le ju-

gement. Plût à Dieu que je pusse vous donner de la mémoire, qui m'afflige souvent de sa facilité; car elle me remplit de tant d'idées que j'en suis suffoqué en prêchant, et même en écrivant; et que j'eusse un peu de votre jugement: car de celui-ci, je vous assure que j'en suis fort court.

A ce mot il se prit à rire, et en m'embrassant tendrement: En vérité, me dit-il, je connois maintenant que vous y allez tout à la bonne foi. Je n'ai jamais trouvé qu'un homme avec vous, qui m'ait dit qu'il n'avoit guère de jugement; car c'est une pièce de laquelle ceux qui en manquent davantage, pensent en être les mieux fournis, et je n'en trouve point de plus courts que ceux qui pensent y abonder.

Se plaindre de son défaut de mémoire, et même de la malice de sa volonté, c'est une chose assez commune, peu de gens en font la petite bouche; mais de cette béatitude de pauvreté d'esprit ou de jugement, personne n'en veut tâter, chacun la repousse comme une infamie. Mais ayez bon courage, l'âge vous en apportera assez, c'est un des fruits de l'expérience et de la vieillesse.

On ne peut pas dire cela de la mémoire: c'est un des indubitables défauts des vieillards; c'est pourquoi j'espère peu d'amendement de la mienne; mais pourvu que j'en aie assez pour me souvenir de Dieu, c'est assez.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'humilité et de la chasteté.

Il y a, disoit-il, deux vertus qu'il faut pratiquer sans cesse, et, s'il étoit possible, ne les nommer jamais, ou si rarement, que cette rareté passât pour silence : ce sont les vertus d'humilité et de chasteté.

Mon Dieu, lui dis-je, mon père, je ne suis nullement de votre avis: je voudrois que l'air ne retentît d'autre chose que de ces deux beaux noms, et qu'ils fussent gravés sur les écorces de tous les arbres, et écrits en lettres d'or sur tous les marbres.

Ma raison est, reprit le saint, qu'on ne peut nommer ces deux vertus ni les louer, soit en elles-mêmes, soit en quelqu'un, sans les altérer.

1. Il n'y a point de langue humaine, à mon avis, qui puisse dignement exprimer leur valeur; et c'est en quelque façon diminuer leur prix que de les louer bassement. 2. Louer l'humilité, c'est la faire desirer par un secret amour-propre, et y porter les gens par une fausse porte. 3. Louer l'humilité en quelqu'un, c'est le tenter de vanité, et le flatter dangereusement; car il sera d'autant moins humble

qu'il pensera l'être davantage; et il pensera l'être quand il verra qu'on l'estime tel.

Quant à la chasteté, 1. la louer en elle-même, c'est laisser dans les esprits une secréte et presque imperceptible imagination du vice contraire, et les exposer à quelque péril de tentation. 2. La louer en quelqu'un, c'est en quelque façon le disposer à la chute, et lui mettre devant les pieds une pierre d'achoppement, en lui enflant le courage d'un orgueil couvert d'un beau voile qui le porte au précipice. 3. C'est qu'il ne faut jamais se fier à la chasteté passée, mais craindre toujours, d'autant que c'est un trésor que l'on porte en un vase fragile et de verre (1). Voilà pourquoi j'estimerois que c'est un acte de prudence de les nommer peu souvent. Mais c'en est encore un plus grand de les pratiquer sans intermission; l'une étant une des plus excellentes vertus de l'esprit, et l'autre la belle et blanche vertu du corps.

Je ne dis pas pourtant qu'il faille être scrupuleux jusqu'à ce point, qu'on n'ose les nommer aux occasions, même avec éloge: non, elles ne seront jamais assez louées, prisées, estimées, cultivées; mais qu'est-ce que tout cela? Toutes ces feuilles de louanges ne valent pas le moindre fruit de la pratique.

Écoutons maintenant vos raisons.

Je n'en ai plus, lui dis-je; après celles-là je les quitte volontiers pour acquiescer aux vôtres, auxquelles je me veux tenir.

(1) II. Cor. IV, 7.

CHAPITRE II.

De la longue vie.

Considérant sa taille grande et forte, son estomac robuste, sa composition avantageuse pour une longue vie, sa prudence à ménager sa santé pour le service de Dieu, sa tempérance en sa nourriture, je lui disois qu'il promettoit de vivre long-temps. Il avoit alors quarante-deux ou quarante-trois ans.

Il me répondit en soupirant: La plus longue vie n'est pas la meilleure, mais celle qui est la plus occupée au service de Dieu; puis il ajouta ces paroles du prophète : « Que je suis malheureux de ce « que le temps de mon pèlerinage est si long! J'ai « demeuré avec ceux qui habitent dans les ténèbres, « mon ame a été long-temps étrangère (1). »

Je pensois qu'il fût touché de se voir hors de son siége et de sa chère Genève; c'est ainsi qu'il l'appeloit, et je lui dis : « Nous nous sommes assis sur « le bord des fleuves de Babylone, et là nous avons « pleuré en nous souvenant de Sion (2). »

Oh! non, me répondit-il, ce n'est pas cet exil-là qui me touche; ne suis-je pas encore trop bien dans notre cité de refuge, le cher Annecy; je parle de l'exil de cette vie: tant que nous y sommes, ne sommes-nous pas exilés de Dieu et hors de notre patrie? « Malheureux que je suis! qui me délivrera

(1) Psal. CXIX, 5.
(2) Psal. CXXXVI, 1.

« de ce corps de mort (1)? ce sera la grace de Dieu « par Jésus-Christ notre Seigneur (2). »

Vous n'avez pas raison, lui dis-je, de vous déplaire en cette vie, où tout vous rit. Je ne vois que fête pour vous : vos amis vous respectent, et les ennemis mêmes de notre religion vous honorent; vous êtes les délices de tous ceux qui vous fréquentent.

Tout céla, dit-il, est bien peu de chose, et sur quoi il faut peu compter. Ceux qui chantèrent *Hosanna* au Fils de Dieu, trois jours après crièrent, *Crucifige*. D'ailleurs rien ne m'est plus cher que mon ame; et je vous assure que si quelqu'un venoit m'assurer de vivre autant que j'ai déja fait sans douleur, sans procès, sans adversité, sans incommodité, mais avec tous les contentements et toutes les prospérités qui se peuvent desirer en cette vie, que je serois fort empêché de ma contenance. A qui regarde l'éternité, que ce qui est sujet au temps est peu de chose!

Ce beau mot du bienheureux Ignace de Loyola m'a toujours fort agréé : « Oh! que la terre me semble « abjecte et vile quand je considère et contemple « le ciel (3)! »

CHAPITRE III.

Comment il se comportoit avec les malades.

Nous étions allés voir ensemble une dame de qualité de mon diocèse qui demeuroit à la cam-

(1) II. Cor. V, 6. — (2) Rom. VII, 24.
(3) O quàm mihi sordet tellus dùm cœlum aspicio!

pagne. Elle étoit fort âgée, et malade à l'extrémité, ayant déja reçu notre Seigneur.

Nous la trouvâmes fort paisible et tranquille sur son intérieur, ayant mis ordre à tout. Une seule chose l'inquiétoit, qui étoit de voir ses enfants se tourmenter jour et nuit pour lui procurer quelque soulagement.

Notre bienheureux, pour lui ôter cette peine, lui dit : Et moi, ma chère mère, je ne suis jamais si aise quand je suis malade, que lorsque je vois mes parents et mes domestiques avoir bien de la peine autour de moi.

Nous lui en demandâmes la raison : C'est parceque, répondit-il, je sais que Dieu les récompensera largement des assistances qu'ils me rendent, parceque de telles hosties lui sont fort agréables.

A la vérité si ceux qui nous servent, soit en santé, soit en maladie, n'ont égard qu'à nous, et non à Dieu, et ne cherchent qu'à nous plaire, ils emploient bien mal leurs peines, et il est bien employé qu'ils aient le mal de reste: mais s'ils nous servent pour Dieu, ils sont plus dignes d'envie que de pitié.

Notre bienheureux se conduisoit avec les malades qui étoient à l'extrémité, comme les bons anges, par douces et suaves inspirations; leur disant de temps en temps de petits mots bien choisis, selon la disposition des malades; tantôt faisant devant eux des aspirations ou oraisons jaculatoires fort courtes; tantôt les leur faisant proférer de bouche,

ou seulement de cœur, si le parler les incommodoit, et puis les laissoit un peu en repos. « O Jésus! « je me donne, je m'abandonne à vous. O Dieu! je « suis à vous, sauvez-moi pour votre gloire. O Père! « je remets mon ame, mon corps, tout mon être entre « vos mains. O Dieu! votre volonté soit faite; oui, « Seigneur Jésus, votre volonté, non la mienne; » et entre chaque aspiration laissoit une assez bonne pause pour la leur laisser goûter.

Il souffroit avec peine de voir que l'on tourmentât un pauvre agonisant par de longues exhortations. Ce n'est pas alors le temps de prêcher, ni même de lui faire faire de longues prières; il le faut seulement maintenir dans la soumission à la divine volonté, qui doit être son élément éternel et son occupation perpétuelle dans le ciel.

Il rendoit quelquefois cet office de piété et de miséricorde aux criminels de les accompagner au supplice, et de les aider à bien mourir, et se servoit de la même conduite que nous venons de dire à l'égard des malades.

Après avoir ouï la décharge de leurs consciences, il les laissoit un peu respirer, puis par intervalles leur suggéroit des actes de foi, puis d'espérance, puis d'amour, et ensuite de repentir, et de résignation à la volonté de Dieu, d'abandon à sa miséricorde, sans ajouter à leur affliction celle de l'importunité inséparable d'un discours continuel.

Ce bienheureux prélat réussissoit si heureusement dans ce mélange, qu'il a quelquefois accompagné à

la mort des misérables qui y alloient avec des joies et des contentements qu'ils n'avoient jamais expérimentés durant le cours de leur vie déréglée; se tenant plus heureux de mourir de la façon que de vivre davantage en la manière qu'ils avoient fait. C'est, leur disoit-il, en baisant amoureusement le pied de la justice de Dieu, que l'on arrive fort assurément entre les bras de sa miséricorde; et il faut tenir pour tout assuré, que ceux qui espèrent en sa bonté ne sont point confondus.

Il leur inspiroit ces sentiments de confiance d'une manière si amoureuse, qu'il les réduisoit à la pratique de ces paroles de S. Augustin : *Il m'est meilleur de mourir en aimant Dieu que de vivre en l'offensant.*

CHAPITRE IV.

Grande confiance en Dieu.

Je me plaignois à lui du fardeau de la charge épiscopale, et lui protestois que si je l'eusse connu avant que de m'y engager je ne l'eusse jamais fait. J'ajoutois que ce n'étoit pas sans raison que le concile de Trente l'appelle un fardeau redoutable aux épaules des anges mêmes.

Vraiment, me répondit-il, c'est bien à vous à vous plaindre, qui n'avez qu'un petit jardin à cultiver, et jardin net des halliers de l'hérésie. Comment gémiriez-vous donc, si vous étiez chargé d'un diocèse pesant comme le mien, qui est la sentine de toutes les erreurs, et la retraite de tous les apostats, qui quittent le sein de la vraie Église?

Je ne pense pas, lui disois-je, qu'il y ait de diocèse en toute la France mieux policé, ni plus exemplaire que le vôtre, ni mieux fourni de bons pasteurs et de sages et vertueux ecclésiastiques.

Hélas! il est vrai, répondit-il, que Dieu qui est bon, nous envoie le vent selon la voile, et nous fait tirer quelque profit de notre tribulation; autrement si Dieu ne nous eût laissé ce peu de semence de piété, ne serions-nous pas devenus comme Sodome? Nonobstant cela, nous gémissons sur les rivages de ce grand fleuve qui sort de notre Babylone, et nous nous consolons sur la bienheureuse espérance que le Père des lumières éclairera un jour ces ténèbres, et qu'après ces obscurités il fera luire son soleil sur ces pauvres gens, qui sont assis dans la région de l'ombre de la mort.

Vous feriez, continua-t-il, de belles lamentations si vous aviez un tel faix sur les bras. Mais, disois-je, pourquoi vous embarrasser de ceux qui sont dehors, et qui se sont soustraits volontairement à l'Église leur mère? les ouailles qui vous restent ont tant de docilité qu'elles sont votre joie et votre couronne dans le Seigneur (1).

Je vous prends par votre bouche, bon serviteur, me dit-il, et pourquoi ne regardez-vous pas vos ouailles du même œil que vous regardez les miennes? Pensez-vous que j'estime que les vôtres aient moins de docilité? Il faut avoir l'esprit juste, et ne faire pas tant d'état du bien que Dieu fait à autrui, que nous

(1) Philip. IV, 1.

méprisions ou méconnoissions celui qu'il nous fait. C'est le propre d'un esprit bas de dire, les moissons de notre voisin sont toujours plus amples que les nôtres, et ses troupeaux plus gras. Il faut bénir Dieu de l'un, et n'être pas ingrat de l'autre.

Toujours est-ce une pesante charge, lui disois-je, soit pour vous, soit pour moi.

Il est vrai, répondit-il, si nous la portions tous seuls: mais c'est un joug dont notre Seigneur porte une part qui fait le tout, car il nous porte nous-mêmes avec notre charge.

N'appelez-vous rien de rendre compte de tant d'ames? disois-je; et il repartoit: Nous avons affaire à un maître qui est riche en miséricorde sur ceux qui l'invoquent, il remet dix mille talents à la moindre prière. Il faut avoir de lui des sentiments dignes de sa bonté, il le faut servir avec crainte; mais toutefois en tremblant il ne faut pas laisser de se réjouir : l'humilité qui décourage n'est pas une bonne humilité.

CHAPITRE V.

La solitude, ses peines et ses dangers.

Quelqu'un louoit la vie solitaire, et l'appeloit sainte et innocente.

Il répondit qu'elle avoit ses défauts, aussi bien que celle que l'on méne dans le monde; et que, comme il y avoit de bonnes et de mauvaises sociétés, il y avoit aussi une bonne et une mauvaise solitude : bonne, quand Dieu nous attire, selon ce

qu'il dit par un prophète : « Je l'attirerai en la solitude, et là je parlerai à son cœur (1) ; » mauvaise, de laquelle il est écrit : « Malheur à celui qui est « seul (2) ! » Si c'étoit assez de se retirer en solitude pour devenir saint et innocent, la sainteté et l'innocence seroient de facile conquête.

On lui répliqua qu'en la solitude on étoit moins tenté, et qu'il y avoit moins d'occasions de péché.

Il y a des démons, répondit-il, qui vont par les lieux déserts, aussi bien que parmi les villes. Si la grace ne nous assiste par-tout, par-tout nous tombons. Lot, qui fut si saint et si juste dans la plus infame de toutes les villes, commit dans la solitude des souillures qui font horreur. L'homme se porte, et se trouve par-tout, et la misère lui est attachée comme l'ombre au corps.

Plusieurs se trompent et se séduisent eux-mêmes, s'imaginant avoir les vertus dont ils ne voient pas en eux les vices opposés. Il y a encore un long espace entre n'avoir pas un vice et avoir la vertu contraire. C'est bien un commencement de sagesse, de n'avoir point de folie ; mais commencement si foible qu'à peine mérite-t-il le nom de sagesse.

S'abstenir du mal est quelque autre chose que faire du bien, quoique cette abstinence soit une espèce de bien ; c'est comme le plan sur lequel reste à élever l'édifice. La vertu ne consiste pas tant en l'habitude qu'en l'action. L'habitude est une qualité oisive de sa nature, qui dispose à la vérité à bien faire, mais

(1) Os. II, 14. — (2) Eccles. IV, 10.

qui ne fait pas pourtant, si son inclination n'est réduite en acte.

Comment apprendra l'obéissance, celui à qui nul ne commande; la patience, celui à qui nul ne contredit; la constance, celui qui n'a rien à souffrir; l'humilité, celui qui n'a point de supérieur; l'amitié, celui qui, comme un sauvage, fuit la conversation des autres hommes, qu'il est obligé d'aimer comme soi-même?

Il y a quantité de vertus qui ne se peuvent pratiquer en la solitude, principalement la miséricorde sur laquelle nous serons interrogés et jugés au dernier jour, et de laquelle il est dit : « Bienheureux « les miséricordieux, car ils obtiendront miséri« corde (1). »

CHAPITRE VI.

Bien faire et laisser dire.

Comme j'allois prêcher le Carême à Paris, il m'enseigna à faire peu d'état de ce que le monde diroit, par le récit de l'histoire suivante.

Le supérieur d'un collége avoit chargé, me dit-il, un bon vieillard de la conduite de l'horloge, afin de l'empêcher de s'ennuyer. Mais en ayant essayé, il trouva qu'il n'avoit jamais eu aucune obéissance plus fâcheuse ni plus difficile.

Quoi, lui dit le supérieur, de hausser les contrepoids deux fois le jour!

(1) Matth. V, 7.

Oh! non, dit-il, c'est que je suis tourmenté de tous les côtés.

Comment cela? reprit le supérieur.

C'est, dit-il, que quand l'horloge tarde un peu, ceux qui travaillent au collége s'en plaignent, et, pour les contenter, je l'avance un peu; et ceux qui sont en ville me tombent aussitôt sur les bras, disant que l'horloge va trop vite; et si je la retarde pour les satisfaire, voilà les autres qui recommencent leurs plaintes, de sorte que ma tête est comme le timbre sur leqnel frappe le marteau de l'horloge, et je suis tout étourdi de ces plaintes.

Le supérieur, pour le consoler, lui dit, je veux vous donner un très bon avis, et qui mettra la paix par-tout. Quand l'horloge avancera, et que l'on s'en plaindra, dites, laissez-moi faire, je la retarderai bien : mais les autres, dit le bon homme, viendront crier; dites-leur, reprit le supérieur, enfants, laissez-moi faire, je la hâterai bien d'aller. Mais après tout, laissez aller l'horloge son grand chemin, et comme elle pourra; donnez seulement de bonnes et douces paroles, et tous seront contents, et vous en paix.

Voyez-vous, me dit notre bienheureux, vous allez être en butte à divers jugements. Si vous vous amusez à ce que l'on dira de vous, vous n'aurez jamais fait.

Que faire à tout cela? Il faut donner à tous de bonnes et douces paroles; mais après tout, allez votre grand chemin, suivez votre naturel, ne l'altérez pas par tant d'avis que vous recevrez, la plupart

contraires: regardez Dieu, et abandonnez-vous fort à l'esprit de grace. Il nous doit importer fort peu d'être jugés des hommes, puisque nous n'avons point desir de leur plaire; c'est Dieu qui est notre juge, et qui voit le fond de nos cœurs et ce qu'il y a de plus caché dans les ténèbres.

CHAPITRE VII.

Son jugement sur une prédication.

Un jour je prêchai à la Visitation, et sachant que notre bienheureux y seroit présent avec un grand concours de monde; à dire le vrai, j'avois un peu pensé à moi, et m'étois préparé tout de bon.

Quand nous fûmes retirés chez lui, et qu'il se vit seul avec moi, il me dit: Hé bien, vous avez donné grande satisfaction à nos gens aujourd'hui, il s'en alloient disant *mirabilia*, de votre beau et bien peigné panégyrique. Je n'en ai rencontré qu'un seul qui n'étoit pas content.

Qu'aurois-je avancé, lui dis-je, qui eût pu choquer cet esprit-là, car je ne suis point piqué du desir de savoir son nom?

Mais moi, reprit-il, j'ai grande curiosité de vous le nommer.

Qui est-il donc, afin que je m'efforce de le contenter?

Si je n'avois bien de la confiance en vous, je ne vous le nommerois pas; mais comme je vous connois, je le ferai volontiers. Le voyez-vous là?

Je regardai autour de moi, je ne vis que lui. C'est donc vous? lui dis-je.

Moi-même, reprit-il.

Certes, repartis-je, j'eusse mieux aimé votre approbation seule que celle de toute l'assemblée. Dieu soit loué, je suis tombé en une main qui ne blesse que pour guérir. Encore, qu'avez-vous trouvé à dire? car je sais que de votre grace, vous ne me pardonnez rien.

Je vous aime trop, dit-il, pour vous flatter; et si vous eussiez aimé de cette sorte nos sœurs, vous ne vous fussiez pas amusé à enfler leurs esprits, au lieu de les édifier; à leur louer leur condition, au lieu de leur enseigner quelque doctrine humiliante et plus salutaire: il en est des viandes de l'esprit comme de celles du corps, les flatteuses sont venteuses, et les venteuses sont creuses, à la façon des légumes. Il faut en prêchant présenter, non une viande qui passe, et dont la mémoire périsse avec le son, mais une viande qui demeure à la vie éternelle.

Au reste, il se faut bien garder d'entrer jamais en chaire, sans avoir un dessein particulier d'édifier quelque coin des murailles de Jérusalem, enseignant la pratique de quelque vertu, ou la fuite de quelque vice; car tout le fruit de la prédication est d'arracher le péché, et de ramener la justice. *O Seigneur,* disoit David, *j'enseignerai vos voies aux injustes, et les impies se convertiront à vous* (1).

Quelle conversion, lui dis-je, eussé-je prêchée à

(1) Psal. L, 15.

des ames délivrées des mains de leurs ennemis, le monde, le diable, et la chair, et qui servent Dieu dans la sainteté (1)?

Il leur falloit apprendre, reprit-il, à prendre garde de ne tomber pas, puisqu'elles sont debout (2); à opérer leur salut selon le conseil du Saint-Esprit, avec crainte et tremblement (3), et à n'être point sans peur même du péché remis (4). Vous nous les avez peintes comme des saintes; cela ne vous coûte guère de canoniser des personnes vivantes. Il ne faut pas comme cela mettre des oreillers sous les coudes, ni donner du lait à ceux qui ont besoin de chicotin et d'absinthe.

Je l'ai fait, disois-je, pour les encourager et fortifier en leur sainte entreprise.

Il faut donner ce courage sans exposer la personne au péril de la présomption et de la vanité. Il est toujours plus assuré d'humilier l'auditeur que de le faire marcher en choses hautes et admirables au-dessus de sa portée. Je me persuade qu'une autre fois vous prendrez garde à cela.

CHAPITRE VIII.

Sur le même sujet.

Le lendemain il me fit prêcher en un monastère de filles de S[te] Claire. Il s'y trouva, et l'assemblée n'y fut pas moindre que le jour précédent. Je me donnai bien de garde de donner dans l'écueil qu'il

(1) Luc. LXXI, 4 et 75. — (2) I. Cor. X, 12.
(3) Philip. II, 12. — (4) Eccl. V, 5.

m'avoit montré: je fis mon discours avec une grande simplicité de langage et de pensées, ne visant purement qu'à l'édification. Je procédai avec grand ordre, et pressai fort mon sujet.

Au retour notre bienheureux me vint visiter à ma chambre qui étoit la sienne; car quand je le visitois il me mettoit toujours en sa place, et m'embrassant tendrement: Vraiment, dit-il, je vous aimois bien hier, mais je vous aime bien davantage aujourd'hui: Vous êtes, à dire la vérité, selon mon cœur; et, si je ne me trompe, vous êtes encore selon le cœur de Dieu; et je pense qu'il a eu votre sacrifice pour agréable. Je ne vous pensois pas si souple et si condescendant. Certes, *l'homme obéissant racontera des victoires* (1), vous vous êtes surmonté vous-même aujourd'hui. Savez-vous que la plupart de vos auditeurs disoient, les jours se suivent, mais ne se ressemblent pas, et qu'ils n'étoient pas si contents qu'hier, et que celui qui n'étoit pas satisfait hier, l'est extraordinairement aujourd'hui?

Je vous apporte ici un jubilé général pour toutes vos fautes passées. Vous avez fait aujourd'hui tout-à-fait selon mon gré; et si vous continuez, vous rendrez beaucoup de service au maître de la vigne. Il ne faut pas que la prédication s'appuie sur des paroles et des pensées de l'humaine sagesse, mais en démonstration d'esprit et de vertu. Suivez cette manière avec fidélité, et Dieu rendra vos travaux honorables et accomplis; vous serez prudent en la parole

(1) Prov. XXI, 28.

mystique, et posséderez la science des saints, la science qui fait les saints. Et que voulons-nous savoir, sinon Jésus et Jésus crucifié? . .

CHAPITRE IX.

Combien il étoit ennemi des louanges.

S. Grégoire a très bien dit, que quand on loue un homme sage en sa présence on afflige ses oreilles, et on blesse son cœur (1). Notre bienheureux étoit ainsi. Celui qui embrassoit si amoureusement ceux qui lui disoient des injures, auroit volontiers dit des injures à ceux qui lui donnoient la moindre louange.

Un jour prêchant devant lui à Annecy, me souvenant de ces paroles que lui dit dans une occasion M. l'évêque de Saluces: *Tu sal es, ego verò neque sal neque lux*, il m'échappa de faire une petite allusion sur son nom, et de dire qu'il étoit le sel (*sales*) dont toute la masse de ce peuple étoit assaisonnée; il fut tellement mal édifié de cet éloge, qu'au retour il m'en reprit avec un ton et un accent qui eût été de rigueur, s'il eût été capable de parler ainsi.

Vous alliez si droit, me dit-il, vous couriez si bien, qui est-ce qui vous a fait faire cette incartade (2)? Savez-vous bien que vous avez tout gâté, et que ce seul mot peut faire perdre le crédit à tout votre

(1) Sapiens dùm laudatur in ore, flagellatur in aure, cruciatur in mente.
(2) Galat. V, 7.

sermon? N'est-ce pas mélanger le pur or de la parole de Dieu que d'y introduire la parole des hommes? et n'est-ce pas la parole des hommes que la louange des vivants? N'est-il pas écrit, ne louez aucun homme avant sa mort (1)?

Je suis un beau sel, un sel affadi et gâté, qui n'est bon qu'à être jeté en la rue, et foulé aux pieds des passants. Je plains tant de bonne semence suffoquée avec une poignée d'ivraie. Certes si vous avez dit cela pour me confondre, vous avez trouvé le vrai secret.

CHAPITRE X.

Son humilité.

Il ne pouvoit ignorer la grande estime que non seulement son peuple, mais que tout le monde faisoit de sa piété. Souvent il s'en confondoit devant Dieu, et plusieurs fois il en a rougi devant les hommes, lorsqu'il voyoit ou entendoit qu'on le tenoit pour un saint homme et un fidèle serviteur de Dieu.

Ce n'étoit pas sa coutume de dire des paroles d'humilité parlant de soi, il les fuyoit comme des écueils où l'humilité faisoit naufrage. Il étoit exact jusque-là, de ne parler de lui que comme à vive force, soit en bien, soit en mal, même dans les choses indifférentes. Il disoit quelquefois que parler de soi étoit une chose non moins difficile que de marcher sur la corde, et qu'il faut avoir de grands contre-

(1) Eccli. XI, 30.

poids pour ne tomber pas, et de merveilleuses circonspections pour ne point faillir.

Voyez-vous, disoit-il, ces bonnes gens, avec toutes leurs louanges et leurs estimes, me feront recueillir enfin un fruit bien amer de leur amitié. C'est qu'ils me feront languir en purgatoire, faute de prier Dieu pour ma pauvre ame, quand je serai mort; s'imaginant qu'elle sera allée tout droit en paradis. Voilà tout ce que me profitera cette réputation.

J'aimerois mieux trouver en eux le fruit des bonnes œuvres et l'huile de la miséricorde, que les feuilles de tant de vains applaudissements et de vaines louanges. Une once d'opération vaut plusieurs livres de discours. On parle de l'eau bénite de cour, et j'appelle ceci de l'eau bénite du monde. Ce sont de douces bénédictions suivies de dures dérélictions.

CHAPITRE XI.

Des écrivains hâtifs.

J'ai commencé fort jeune à écrire, et trop tôt à imprimer; et comme je m'accusois un jour à notre bienheureux de cette précipitation, il me répondit que l'on pouvoit fonder sur cela deux jugements contraires, et tous deux appuyés de bonnes raisons.

La plus commune opinion, me dit-il, est qu'il faut écrire tard, et parler tôt. Un jeune religieux qui étoit prêtre et prédicateur, ayant fait un livre qu'il desiroit mettre au jour, il le porta à son supérieur pour en avoir la permission, qui lui dit ce petit

mot, en prenant son livre, et lui promettant de le lire à son loisir, et de lui en dire son jugement: Mon père, n'avez-vous plus rien à apprendre? et le laissa là-dessus... comme s'il lui eût dit, ce n'est pas en étudiant qu'il faut faire des livres, mais après avoir beaucoup étudié.

Notre bienheureux estimoit que les fruits de cette sorte n'étoient mûrs qu'en l'arrière-saison, c'est-à-dire sur la fin de l'automne. Pour ceux de la prédication, leur verdeur est agréable, et ils sont plus fleurissants au printemps et dans les chaleurs de l'été. Il faut plus de plomb pour écrire, plus de mercure pour parler.

D'un autre côté, quelques uns estiment que c'est bien fait d'écrire et de publier de bonne heure, d'autant qu'on a le moyen de se corriger dans les secondes éditions. On examine le vent du bureau, et on se retire de bonne heure si l'on n'y réussit pas.

Ajoutez que l'on jouit du fruit de son travail, comme ceux qui bâtissent ou plantent en leur jeunesse.

L'opinion des premiers est un peu sévère, et celle des seconds est plus indulgente; et l'une et l'autre importe peu, pourvu que Dieu soit regardé en tout cela comme la fin dernière du travail.

Ceux qui rejettent la publication de leurs ouvrages après leur mort, pour éviter la vanité des applaudissements et des louanges, ne font pas mal, pourvu que ce soit là véritablement leur motif; mais si c'est pour éviter le déplaisir des censures et des ré-

préhensions, c'est fuir une vanité pour se jeter dans une autre.

En toutes choses la médiocrité est excellente; et d'écrire entre deux âges, à qui a ce talent, est un conseil fort prudent, parcequ'on a encore assez de vie pour se corriger; et d'enfouir ce talent quand Dieu l'a donné, c'est un compte que l'on aura à rendre à Dieu; et de redouter les divers jugements, c'est craindre de voyager en été de peur des mouches.

CHAPITRE XII.

Du souvenir des trépassés.

Quand il mouroit quelqu'un de ses amis, ou de sa connoissance, il étoit insatiable à en dire du bien, et à les recommander aux prières d'un chacun.

Son mot ordinaire étoit, *nous ne nous souvenons pas assez de nos morts, de nos chers trépassés;* et la preuve est que nous n'en parlons pas assez. Nous nous détournons de ce discours comme d'un propos funeste; nous laissons les morts ensevelir les morts; leur mémoire périt chez nous avec le son des cloches, sans penser que l'amitié, qui peut finir même par la mort, ne fut jamais véritable; l'Écriture même nous disant que le vrai amour est plus fort que la mort (1).

Alors les louanges ne sont plus suspectes de flatterie; et comme c'est une espèce d'impiété de déchirer la réputation des morts, et faire comme ces

(1) Cant. VIII, 6.

bêtes féroces qui déterrent les corps pour les dévorer; aussi est-ce une marque de piété de faire récit de leur bonnes qualités, parceque cela nous provoque à leur imitation.

J'ajoute qu'il avoit coutume de dire qu'en cette seule œuvre de miséricorde les treize autres s'y rencontroient.

N'est-ce pas, disoit-il, en quelque façon visiter les malades que d'obtenir par nos prières le soulagement des pauvres ames qui sont dans le purgatoire?

N'est-ce pas donner à boire à ceux qui ont si grand soif de la vision de Dieu, et qui sont parmi ces dures flammes, que de leur donner part à la rosée de nos oraisons?

N'est-ce pas nourrir des affamés que d'aider à leur délivrance par les moyens que la foi nous suggère?

N'est-ce pas vraiment racheter des prisonniers?

N'est-ce pas vêtir les nus que de leur procurer un vêtement de lumière et de lumière de gloire?

N'est-ce pas une insigne hospitalité que de procurer leur introduction dans la céleste Jérusalem, et les rendre citoyens des saints et des domestiques de Dieu dans l'éternelle Sion?

N'est-ce pas un plus grand service de mettre des ames au ciel que d'ensevelir des corps, et les mettre en terre?

Quant aux spirituelles, n'est-ce pas une œuvre dont on peut comparer le mérite avec celui de donner conseil aux simples, de corriger ceux qui

manquent, d'enseigner les ignorants, de pardonner les offenses, de supporter les injures? Et quelle si grande consolation peut-on donner aux affligés de ce monde, qui puisse être comparée à celle qu'apportent nos prières à ces pauvres ames qui sont dans une si pressante souffrance?

CHAPITRE XIII.

De l'Écriture sainte.

S. Charles Borromée ne lisoit la sainte Écriture qu'à genoux, comme s'il eût écouté Dieu parlant sur le mont Sinaï au milieu des feux et des tonnerres; et notre bienheureux ne vouloit pas qu'on la traitât, soit en parlant en public, soit en écrivant, soit en la lisant en particulier, qu'avec une extrême révérence.

Il ne vouloit pas qu'un prédicateur se jetât d'abord dans le sens mystique, sans avoir auparavant expliqué le sens littéral: autrement, disoit-il, c'est bâtir le toit d'une maison devant le fondement. L'Écriture sainte doit être traitée avec plus de solidité et de révérence. Ce n'est pas une étoffe qu'on puisse tailler à son gré pour s'en faire des parements à sa mode.

Quand on avoit expliqué le vrai sens de la lettre, alors il permettoit d'en tirer des morales, et d'en faire des applications, encore vouloit-il que ce fût avec beaucoup de jugement, sans tirer les figures par les cheveux; autrement il les appeloit des figures défigurées, et des morales semblables au carillon

des cloches, à qui l'on fait dire tout ce que l'on veut.

Voici sur ce sujet un exemple de sa ponctualité. Prêchant un jour devant lui, il m'arriva d'appliquer à la contagion des mauvaises compagnies ce mot du prophète : « Vous serez bon avec les bons, et mau« vais avec les mauvais (1), » ce qui se dit assez communément. Je m'aperçus sur-le-champ qu'il n'étoit pas content; et ensuite étant seul avec lui, il me demanda pourquoi j'avois donné une telle détorse à ce passage, sachant bien que ce n'étoit pas là le sens littéral. Je lui dis que c'étoit par allusion. Je l'entends bien ainsi, reprit-il, mais du moins deviez-vous dire que ce n'étoit pas là le sens littéral, puisque selon la lettre il s'entend de Dieu, qui est bon, c'est-à-dire miséricordieux envers ceux qui sont bons; et mauvais, c'est-à-dire sévère envers ceux qui sont mauvais, punissant les uns, et faisant miséricorde aux autres.

Jugez de là combien il étoit exact quand il traitoit la divine parole, puisqu'il l'étoit si fort envers les autres, lui qui étoit incomparablement plus indulgent aux autres qu'à lui-même.

CHAPITRE XIV.

Du zèle.

Le zèle lui étoit une vertu suspecte, parceque, disoit-il, il en étoit comme des bezoards; de cent il n'y en a pas un de bon, ni qui chasse le venin.

(1) Psal. XVII.

Les bons ménagers disent que la nourriture des paons, dans une maison de campagne, est plus dommageable que profitable, parcequ'encore qu'ils mangent les araignées, les chenilles, les souris, et autres vermines, d'autre part ils découvrent les toits, ils effraient les pigeons par leurs cris, et ils battent les autres volailles.

Le zéle pour l'ordinaire est impétueux, et, bien que par les corrections qu'il fait il tâche d'exterminer le vice, il a d'ailleurs d'assez fâcheux effets s'il n'est conduit avec beaucoup de modération et de prudence.

Il y a un zéle âpre et farouche qui ne pardonne rien, qui agrandit les moindres fautes, et fait comme le mauvais médecin qui rend les maladies plus fâcheuses.

Il y en a un autre si lâche et si mol, qu'il pardonne tout; pensant être en cela une mesure de charité qui souffre tout, qui endure tout, mais jamais le tort fait à Dieu, ce qui offense son honneur et sa gloire, en quoi il se trompe.

Le vrai zéle, accompagné de jugement et de science, suit ce précepte: *Inter utrumque vola, medio tutissimus ibis.* Il pardonne certaines choses, ou au moins les dissimule, pour les corriger à propos et utilement en temps et lieu, et en reprend d'autres sans attendre, où il voit qu'il y a espérance d'amendement; ne laissant rien en arrière de ce qu'il pense pouvoir servir à la conservation ou augmentation de la gloire de Dieu.

Le zèle doux et gracieux est incomparablement plus efficace que celui qui est âpre et turbulent; et c'est pour cela qu'Isaïe, voulant montrer la force du Messie à réduire tout l'univers sous le joug suave de son obéissance, ne l'appelle pas le lion de la tribu de Juda, mais l'agneau dominateur de la terre (1). « La douceur est-elle survenue, dit le prophète, nous « voilà corrigés (2). »

CHAPITRE XV.

Des prédications fertiles en fleurs, stériles en fruits.

Je fus invité en l'année 1610 à prêcher le carême devant le sénat de Savoie, dans la capitale de la province qui est Chambéry. A peine y avoit-il six mois que j'avois reçu la consécration épiscopale par l'imposition des mains de notre bienheureux. J'étois alors dans une extrême verdeur d'âge, et ayant la mémoire toute fraîche de ce que je venois d'apprendre aux écoles, et principalement des belles-lettres, que j'ai toujours fort affectionnées, de sorte que, ne pouvant débiter que ce que je savois, je ne proférois des trésors de mon cœur que ce qui étoit dans le coffre de ma mémoire, entassant beaucoup de choses anciennes et nouvelles que j'avois dans mes réservoirs, et dont on peut voir des essais dans ces *diversités*, qui sont les premiers, dirai-je, efforts ou essors de mon esprit.

On rapporta au bienheureux, qui étoit en la ville de sa résidence à Annecy, éloignée de là de sept

(1) Isaïe, XVI, 1. — (2) Psal. LXXXIX, 10.

lieues, que mes discours n'étoient que de fleurs et de parfums, qui attiroient tous les auditeurs, comme les abeilles qui volent au sucre et au miel. Lui qui en jugeoit tout d'un autre air, et qui étoit habile en cet art, m'eût souhaité plus de lettres divines et moins d'humaines, plus d'efficace de l'esprit de piété, que d'expressions spirituelles, persuasives de la sagesse humaine.

Sur quoi il m'écrivit une belle lettre, par laquelle il m'avertissoit que l'odeur de nos aromates s'exhaloit jusqu'à lui, et qu'il ressembloit à Alexandre, qui, cinglant vers les îles Fortunées, en pressentit le voisinage par les bonnes odeurs que le vent, glissant sur le poli de la mer, apportoit jusqu'à ses vaisseaux. Mais, après avoir caché la pointe du filet dans ce coton huilé et musqué, il enfonça la lancette en me disant qu'après tant de messagers qui lui rapportoient tous les jours que notre lit étoit tout fleurissant, et notre ameublement tout de cyprès et de cèdre; que nos vignes fleuries répandoient leur suavité par-tout; que ce n'étoit que fleurs qui paroissoient en notre parterre; que notre printemps rioit de tous côtés: il en attendoit d'autres qui vinssent lui donner des nouvelles de l'été et de l'automne, de la moisson et de la vendange. J'écoute, dit-il, *an flores fructus parturiant.* Qu'après tout, il me donnoit avis d'émonder ma vigne des pampres superflus des belles-lettres, *tempus putationis advenit;* de la tailler, et de retrancher tant d'ornements étrangers; et que, quoiqu'il fût louable d'appliquer les

vases des Égyptiens au service du tabernacle, il falloit néanmoins que ce fût sobrement; que Rachel étoit, à la vérité, plus agréable, mais moins fertile que Lia; que l'interprétation de l'Évangile devoit être conforme à son style et à sa simplicité; qu'il ne falloit ni blanc ni vermillon sur les joues d'une chose telle qu'étoit la théologie; et qu'il falloit bien plus se garder d'altérer la parole de Dieu que la monnoie publique; et quantité d'autres semblables enseignements, qui me rendirent depuis beaucoup plus réservé, et plus sobre de ces viandes plus creuses que solides, et plus attentif à travailler pour cette viande qui ne périt point, que l'Écriture nous recommande si fort (1).

CHAPITRE XVI.

Sa résignation.

Comme l'évêque de Genève songeoit à faire notre bienheureux son coadjuteur, notre bienheureux tomba malade, et vint à une telle extrémité, que les médecins désespérèrent de sa vie.

On lui annonça le danger où il étoit, ce qu'il reçut d'un front aussi serein que s'il eût vu les cieux ouverts prêts à le recevoir.

Notre saint, indifférent à la mort, à la vie, ne disoit autre chose, sinon: Je suis à Dieu; qu'il fasse de moi selon son bon plaisir.

Et comme on disoit une fois devant lui qu'il de-

(1) Joan. VI, 27.

voit souhaiter de vivre, sinon pour le service de l'Église, au moins pour faire pénitence :

Certes, dit-il, tôt ou tard il faut mourir; et, en quelque temps que ce soit, nous aurons toujours besoin de la grande miséricorde de Dieu. Autant vaut tomber ès mains de sa clémence aujourd'hui que demain. Il est toujours lui-même plein de bonté, et riche en miséricorde sur ceux qui l'invoquent, et nous toujours mauvais. Qui a plus tôt consommé sa course a moins de compte à rendre. Je vois que l'on me veut charger d'un fardeau qui n'est pas moins redoutable que la mort, et si le tout étoit réduit à mon opinion, j'aurois bien de la peine à choisir: il vaut mieux s'en remettre au soin de la Providence; il vaut mieux dormir sur le sein de Jésus-Christ, que veiller par-tout ailleurs. Dieu nous aime, il sait ce qu'il nous faut mieux que nous-mêmes; *soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur* (1). Il a les clefs de la vie et de la mort (2); ceux qui espèrent en lui ne sont jamais confondus (3); allons, nous autres, et mourons avec lui (4).

Et comme on lui disoit que c'étoit dommage qu'il mourût en la fleur de son âge; car il n'avoit alors que trente-cinq ans :

Notre Seigneur, dit-il, est mort encore plus jeune (5). Le nombre de nos jours est devant lui. Il

(1) Rom. XIV, 8. — (2) Apoc. I, 18.
(3) Psal. XXIV, 3. — (4) Joan. XI, 16.
(5) Job. XIV, 5.

sait cueillir les fruits qui lui appartiennent en toute sorte de saisons.

Ne nous amusons point à tant de circonstances, ne regardons que sa très sainte volonté. Que ce soit là notre belle étoile; elle nous conduira à Jésus-Christ, soit en la crèche, soit au Calvaire. Quiconque le suit ne marchera pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie éternelle, qui ne sera plus sujette à la mort (1).

CHAPITRE XVII.

Son amour de la pauvreté.

« C'est un grand revenu, dit la sainte parole, que « la piété qui se contente de ce qui suffit (2). » Aussi notre bienheureux savoit-il se contenter du peu qui lui restoit du revenu de son évêché.

N'est-ce pas encore beaucoup, disoit-il, que douze cents écus de rente? ne sont-ce pas de beaux restes? Les apôtres, qui étoient bien plus excellents évêques que nous ne sommes, n'en avoient pas tant. Nous ne méritons pas de servir Dieu à notre solde. Plût à Dieu que nous fussions encore privés de ce reste, et que la religion catholique eût autant d'entrée à Genève qu'elle en a à la Rochelle, et que nous y eussions comme là une petite chapelle (c'étoit beaucoup d'années devant sa prise qu'il me disoit cela); dans peu de temps elle y feroit un grand progrès. Il y a plus de disposition dans le peuple que l'on ne

(1) Joan. VIII, 12. — (2) I. Tim. VI, 6.

pense, et la raison d'état, couverte d'une imaginaire liberté, y régne plus que celle de la religion.

Il logeoit à Annecy dans une fort belle et ample maison qu'il tenoit à loyer. Son appartement étoit très beau, et il s'avisa de se loger dans une petite chambre obscure et assez mal plaisante; et il appeloit cette chambre la chambre de François; et celle où il recevoit le monde, la chambre de l'évêque.

Ce qui me fait souvenir de S. Charles Borromée, qui avoit une petite cellule au haut de son palais, à la façon de Judith, où il se retiroit pour prier, et où il couchoit sur la paille, appelant cette cellule la chambre de Charles; et celle qui étoit ouverte à ceux qui le demandoient, la chambre du cardinal (1).

Il me dit un jour, en me montrant un habit qu'on lui avoit fait, et qu'il avoit sous sa soutane: Mes gens font de petits miracles; car avec une vieille robe ils m'ont fait cet habit tout neuf: ne m'ont-ils pas fait bien brave?

Ce miracle, lui dis-je, semble enchérir sur celui des enfants d'Israël, dont les habits ne s'usèrent point durant quarante ans qu'ils demeurèrent au désert; car ceux-ci renouvellent les usés (2).

Quelquefois son économe se plaignoit qu'il n'y avoit plus d'argent.

De quoi vous fâchez-vous? lui disoit-il; nous en sommes d'autant plus conformes à notre maître, qui n'avoit pas seulement une pierre où reposer sa tête (3).

(1) I. Tim. VI, VIII, v. 5. — (2) Deut. XXIX, 5. — (3) Mat. VIII, 20.

Mais où en prendre? disoit l'économe. Mon fils, disoit-il, il faut vivre de ménage. Vraiment, disoit l'autre, il est bien temps de ménager, où il n'y a plus rien!

Vous ne m'entendez pas, reprenoit le bienheureux; c'est qu'il nous faut vendre ou engager quelque pièce de notre ménage pour vivre: cela, mon bon ami, n'est-ce pas vivre de ménage?

J'admirois un jour comment il pouvoit soutenir sa maison avec si peu de revenu.

C'est Dieu, dit-il, qui multiplie les cinq pains.

Le pressant de me dire comment cela se faisoit: Ce ne seroit pas miracle, disoit-il de bonne grace, si cela se pouvoit dire. Ne sommes-nous pas bienheureux de vivre ainsi par miracle? *C'est la miséricorde de Dieu, de ce que nous ne sommes pas consommés* (1).

Vous dévorez ma sagesse, lui dis-je, en me renvoyant là.

Voyez-vous, reprit-il, les richesses sont de vraies épines, ainsi que l'Évangile nous l'enseigne (2); elles piquent de mille peines en les acquérant, de plus de soucis en les conservant, de plus de soins en les dépensant, de plus de chagrins en les perdant.

Au reste, nous n'en sommes que les fermiers et les économes, principalement si ce sont des biens de l'Église, qui sont le patrimoine des pauvres; l'importance est de trouver des dispensateurs qui soient fidèles: ayant de quoi nous nourrir et nous vêtir

(1) Thret. III, 22. — (2) Luc. VIII, 15.

honnêtement, que nous faut-il davantage? *Quod amplius est, à malo est* (1).

Voulez-vous que je vous parle franchement? je sais bien ce que je fais de ce que j'ai. Mes morceaux sont taillés assez court. Si j'avois davantage, je serois en peine de ce que j'en ferois. Ne suis-je pas heureux de vivre en enfant sans souci? *A chaque jour suffit son mal* (2). Qui plus en a, plus de compte il a à rendre (3).

CHAPITRE XVIII.

Des importunités.

Entre les vertus, il faisoit grand état de celle qui nous fait supporter doucement les importunités du prochain. Un peu de douceur, de modération, et de modestie, disoit-il, suffisent pour cela.

Quand on parle de patience, vous diriez qu'il ne la faut employer qu'en la souffrance des maux qui nous apportent de la gloire. Cependant tandis que nous attendons ces grandes et signalées occasions, qui n'arrivent que rarement dans la vie, nous négligeons les moindres; et tant s'en faut que l'on compte pour quelque chose le support des importunités du prochain, qu'au contraire on tient pour foibles ceux qui les endurent.

Nous nous imaginons que notre patience est capable de souffrir des douleurs et des affronts signalés, et nous nous jetons dans l'impatience pour les plus légères importunités.

(1) I. Tim. VI, 8. — (2) Matt. VI, 34. — (3) Luc. XII, 48.

Il nous semble que nous pourrions assister, servir, et soulager le prochain en de grandes et longues maladies; et nous ne pouvons supporter ses humeurs fâcheuses, ses rusticités, ses incivilités, et sur-tout ses importunités, quand il vient, hors de propos et à contre-temps, nous entretenir de choses qui nous semblent légères ou frivoles.

Nous triomphons ici dans les apologies de notre impatience, nous défendant sur le prix du temps, duquel seul, dit un ancien, l'avarice est louable; et nous ne voyons pas que nous l'employons en tant d'autres choses plus vaines que le support du prochain, et possible moins sérieuses que celles dont il nous entretient, et que nous appelons une perte de temps.

Quand on est en conversation avec le prochain, il faut s'y plaire et témoigner que l'on s'y plaît; et quand on est seul, il se faut plaire en la solitude: mais le mal est que l'inégalité de nos esprits est telle, que nous regardons toujours derrière nous, et qu'en compagnie nous soupirons après la solitude; et dans la solitude, au lieu de jouir de sa douceur, nous desirons la conversation.

Il faut avoir l'esprit plus juste et plus raisonnable, et, au temps destiné à la récréation, aimer la récréation; et pareillement aimer la lecture, l'oraison, le travail, aux heures qui y sont destinées, et le silence lorsqu'il est ordonné par la régle et l'obéissance; ainsi nous pouvons dire avec le prophète: « Je bénirai le Seigneur en tout temps, et sa louange

« sera toujours dans ma bouche (1); » car c'est bénir et louer le Seigneur en tout temps, que de rapporter à sa gloire toutes nos actions bonnes, indifférentes, et la fuite des mauvaises.

CHAPITRE XIX.

Des tentations.

Ce n'est pas après les domestiques d'une maison que les chiens aboient, mais après les étrangers. Le diable ne se met point en peine de solliciter à la tentation ceux qui la cherchent eux-mêmes et qui sont à lui.

Quand il presse et tourmente un cœur, c'est signe qu'il lui est étranger; et plus il redouble la tentation, plus c'est une marque de signalée vertu, car il ne fait de puissantes attaques qu'aux places les plus fortes, et qui lui font davantage de résistance.

Si nous savions faire un bon usage des tentations, disoit notre bienheureux, au lieu de les redouter, nous les provoquerions, à peine que je ne dise, nous les souhaiterions; mais, parceque notre foiblesse et notre lâcheté ne nous est que trop connue par tant d'expériences et de tristes chutes, nous avons bien raison de dire: *Ne nous induisez pas en tentation* (2).

Encore si à cette juste défiance de nous-mêmes nous joignions la confiance en Dieu, plus fort pour nous délivrer de la tentation que nous ne sommes foibles pour nous y perdre, nous relèverions nos espérances sur la diminution de nos craintes; nous

(1) Psal. XXXIII, 2. — (2) Matt. VI, 13.

dirions avec le prophète : C'est par vous que nous serons délivrés de la tentation, et ce sera par votre secours, ô mon Dieu ! que nous surmonterons tous les obstacles qui, comme un mur et une forteresse, s'opposent à notre salut (1). Avec un tel second, ne pouvons-nous pas hardiment marcher sur l'aspic et le basilic, et fouler aux pieds le lion et le dragon (2)?

Comme c'est aux grandes tentations que nous connoissons la grandeur de notre courage, et celle de notre fidélité envers Dieu, c'est aussi en ces occasions que nous faisons progrès en la vertu, et que nous apprenons à manier les armes de notre milice, qui sont spirituelles, contre les malices de nos ennemis qui sont invisibles (3). C'est alors que notre ame toute couverte de la grace leur paroît aussi terrible qu'une armée rangée en bataille (4).

Il y en a qui pensent que tout est perdu quand ils sont affligés par des pensées de blasphème et d'impiété, et s'imaginent qu'ils n'ont plus de foi. Cependant, tant que ces pensées leur déplaisent, elles ne peuvent leur nuire, et ces vents impétueux ne servent qu'à leur faire jeter de plus profondes racines en la foi. Le même se doit dire des tentations contre la pureté, et des autres.

CHAPITRE XX.

De la célébration de la sainte messe tous les jours.

Un jeune prêtre déja pasteur se contentoit de dire

(1) Psal. XVII, 30. — (2) Psal. XC, 13. — (3) II. Cor. X, 4.
(4) Cant. VI, 3.

la messe les dimanches et les fêtes; comme notre bienheureux l'aimoit beaucoup, il s'avisa de cet expédient pour l'engager à célébrer tous les jours. Il lui fit présent d'une boîte couverte de satin rouge, tout en broderie d'or et d'argent, enrichie de quelques perles; et avant que de la lui mettre entre les mains, il lui dit: J'ai une grace à vous demander, que je m'assure que vous ne me refuserez pas, puisqu'elle ne regarde que la gloire de Dieu, dont je sais que vous êtes épris.

L'autre lui dit: Commandez.

Oh! non, repart le saint, ce n'est pas en commandant, mais en demandant que je parle, encore en demandant au nom et pour l'amour de Dieu.

Le silence de ce jeune pasteur témoignant mieux sa disposition que les paroles, le bienheureux lui ouvrant la boîte, la lui montra toute pleine d'hosties à consacrer, et lui dit: Vous êtes prêtre, Dieu vous a appelé à cette vocation, et de plus au pastorat. Seroit-ce une belle chose qu'un artisan, un magistrat ou un médecin, ne voulût travailler de sa profession qu'un jour ou deux la semaine? Vous avez un caractère qui vous donne le pouvoir de dire la sainte messe tous les jours: pourquoi n'en pas user?

Vous n'avez, Dieu merci, rien qui vous en empêche. Je connois votre ame autant qu'une ame peut être connue; je vois au contraire que tout vous y convie. Je vous fais donc ce présent, et vous supplie de n'oublier pas au saint autel celui qui vous fait cette prière de la part de Dieu.

L'autre se trouva un peu surpris, et, sans résister à des paroles si engageantes, se contenta de soumettre au jugement du saint prélat ses indignités intérieures, sa jeunesse, ses immortifications, la crainte d'abuser d'un si grand mystère, ne correspondant pas à la vie nécessaire pour un si fréquent usage.

Toutes ces excuses, reprit le bienheureux, sont autant d'accusations, si je les voulois examiner. Mais, sans entrer en discussion, suffit que vous vous en êtes rapporté à mon jugement; je vous dis donc, et en cela *je pense avoir l'esprit de Dieu* (1), que toutes les raisons que vous apportez pour vous dispenser d'un si fréquent exercice sont celles qui vous y obligent.

Ce sera ce saint et fréquent usage qui mûrira votre jeunesse, modèrera vos immortifications, affoiblira vos tentations, fortifiera vos foiblesses, éclairera vos voies; et, à force de le pratiquer, vous apprendrez à le pratiquer avec plus de perfection.

Au reste, quand votre indignité vous en retireroit par humilité, ce qui est arrivé autrefois à S. Bonaventure, et quand cet usage vous apporteroit moins d'utilité à cause de votre indisposition, considérez que vous êtes personne publique, que vos ouailles et votre église en ont besoin, les trépassés nécessité; et plus que tout cela, c'est qu'aux jours que vous vous en abstenez, vous privez la gloire de Dieu de son augmentation, les anges de ce plaisir, et les bienheureux d'une particulière consolation.

Cet ecclésiastique s'abattit sous ce conseil, et dit

(1) II. Cor. VII, 40.

fiat, fiat, et depuis trente années n'y a pas manqué sans cause légitime.

CHAPITRE XXI.

Grande circonspection avec les femmes quand on leur parle ou quand on leur écrit.

Un prélat ne vouloit point permettre aux femmes, de quelque qualité qu'elles fussent, l'entrée de sa maison, se fondant sur l'exemple et le conseil de S. Augustin; c'est pourquoi il avoit fait faire une espèce de parloir avec des barreaux dans une chapelle, où il leur parloit.

Le bienheureux, qui aimoit ce prélat, sans blâmer cette sévérité, se contentoit d'en rire gracieusement, et de dire que ce prélat n'étoit pasteur qu'à moitié, puisqu'il se séparoit ainsi de la moitié de son troupeau.

Le bienheureux, sur les plaintes qu'il en reçut, promit de lui en parler.

Le prélat pour se défendre représenta son âge qui étoit encore jeune, son appréhension de passer par les langues, la crainte de tomber en ces conversations, les conseils des anciens Pères sur ce sujet, le bon exemple que cela donnoit aux autres ecclésiastiques, et quantité de semblables motifs.

Notre bienheureux loua son zèle et sa précaution, mais lui dit que, sans pratiquer cette sévérité extérieure, il y avoit un moyen plus aisé, plus assuré, moins incommode, et moins sujet à être censuré et contrôlé.

Ne parlez jamais, dit-il, à des femmes qu'en présence de plusieurs, et donnez charge expresse à vos domestiques de ne vous perdre jamais de vue, quand quelqu'une voudra conférer avec vous. Je ne dis pas qu'il soit toujours nécessaire qu'ils entendent ce que vous leur direz; car il n'est pas quelquefois expédient, et ce sont souvent choses qui regardent la conscience; mais au moins que leurs yeux veillent sur vous, et soient témoins de vos déportements.

Que si vous donnez la permission à celui de vos chapelains à qui vous commettez le dépôt de votre intérieur, de vous donner des avertissements touchant vos gestes ou vos actions, croyez que tout cela vaudra mieux que toutes les grilles du monde, fussent-elles de fer, et tout hérissées de pointes.

Or l'avis qu'il donnoit est celui même qu'il pratiquoit; car quoique sa maison fût ouverte à tout le monde, il ne parloit jamais à des femmes, en quelque lieu qu'il fût, qu'il n'eût des surveillants qui le considérassent attentivement.

Il lui donna un autre avis touchant les lettres.

N'écrivez jamais à des femmes, lui dit-il, qu'en leur répondant, à moins qu'il n'y ait une pressante nécessité; jamais de votre propre mouvement, à moins que ce ne soit à des personnes hors de tout soupçon, comme une mère, une sœur, une femme fort âgée, encore rarement et brièvement.

Quand on écrit à une femme, il faudroit, s'il se pouvoit, plutôt écrire avec la pointe du canif qu'avec le bec de la plume, pour ne rien dire de superflu.

CHAPITRE XXII.

De ceux qui s'humilioient devant lui.

Il prenoit souvent au mot celui ou celle qui disoit des paroles d'humilité en sa présence, et même y ajoutoit, afin de procurer une salutaire confusion à la personne qui les proféroit, et l'avertir de ne s'y exposer plus, étant certain que la plupart de ceux qui les avancent seroient bien fâchés que l'on les crût tels qu'ils disent. En voici deux exemples remarquables.

Étant nouvellement évêque, il desiroit de moi des choses qui me sembloient de trop haute perfection.

Mais mon père, lui dis-je une fois, vous ne pensez pas que je sors tout fraîchement du monde, que je me trouve maître avant que d'avoir été disciple. Vous me parlez comme à un homme fort avancé dans la piété, et capable de l'enseigner aux autres; et à peine suis-je à la porte.

Il est vrai, me dit-il, et je crois plus que vous, et possible vois-je aussi bien que vous tout ce que vous dites; je vous regarde comme un homme sauvé du débris, et sortant d'un incendie dont vous sentez encore la fumée: mais après tout, vous voilà évêque, il faut avoir des sentiments de père; il faut rehausser votre courage vers la perfection; et il ne faut pas vous contenter de boire de l'eau de votre citerne, il faut en faire part aux autres (1). Dieu, la raison,

(1) Prov. V, 15 et 16.

votre charge, requièrent cela de vous. Il n'est pas question de regarder en arrière, si vous ne voulez devenir une statue (1). *O Pastor, ô idolum!* Si vous vous confiez en vous-même, vous ne ferez jamais rien; mais si vous vous confiez en Dieu, que ne ferez-vous pas? vous ferez tout (2). Il se plaît à élever sa puissance sur notre infirmité, sa force sur notre foiblesse, et à confondre ce qui est par ce qui n'est pas (3). La défiance de soi-même est fort bonne, pourvu qu'elle soit suivie de la confiance en Dieu; et plus nous avançons en celle-ci, plus nous profitons en celle-là. L'humilité découragée est une fausse humilité.

L'autre exemple est au sujet d'une sœur, laquelle, ayant été élue supérieure, se défendit de l'accepter en relevant bien haut son indignité.

Sur quoi notre bienheureux prit la parole, et, enchérissant sur ce qu'elle avoit allégué, lui dit qu'à la vérité entre fille et feuille, il n'y avoit pas grande différence; que toutes les sœurs n'ignoroient pas son insuffisance, la petitesse de son esprit, la foiblesse de son jugement, sa grossièreté en matière de conduite, ses imperfections toutes manifestes, son mauvais exemple, et que possible Dieu avoit permis son élection pour la corriger de tous ses défauts, au moins afin qu'elle tâchât de les cacher, se voyant en spectacle à Dieu, aux anges, et aux hommes, prenant garde à ses pas en marchant en un lieu élevé (4);

(1) Gen. XIX, 26. — (2) Zach. XI, 17. — (3) I. Cor. I, 27.
(4) I. Cor. IV, 9.

qu'elle se persuadât que ce n'étoit pas à elle que l'on confioit cette communauté, mais à Dieu, qui choisit les folles pour confondre et conduire les sages, lui qui a voulu nous sauver par la folie de la croix; qu'elle prît garde qu'un roseau du désert en la main de Jésus-Christ devenoit une colonne du temple (1); qu'elle se tînt bien serrée à cette main secourable, qui ne manque jamais à ceux qui implorent son appui.

Profitez de ces deux exemples, et apprenez à fuir les paroles de vanité, qui emprunte le masque de l'humilité, et se couvre d'un voile de subtilité.

CHAPITRE XXIII.

De la meilleure disposition pour bien mourir.

Comme je lui demandois quelle étoit la meilleure disposition pour bien mourir, il me répondit froidement, La charité.

Je lui dis que je savois bien que celui qui n'est pas dans la charité est dans la mort (2); et que mourir au Seigneur étoit mourir, sinon en l'acte, au moins en l'habitude de la charité, laquelle embrasse toutes les autres vertus, et les introduit avec elle dans l'ame où elle fait son entrée; mais que je desirois savoir, la charité supposée, quelles vertus vives et animées de la charité étoient les plus convenables pour ce moment.

Il me dit, L'humilité et la confiance; et, pour s'expliquer à sa façon gracieuse, il ajouta: Le lit d'une

(1) I. Cor. I, 21. — (2) I. Joan. III, 14.

bonne mort doit avoir pour matelas la charité; mais il est bon d'avoir la tête appuyée sur les deux oreillers de l'humilité et de la confiance, et d'expirer avec une humble confiance en la miséricorde de Dieu.

Le premier de ces oreillers, qui est l'humilité, nous fait reconnoître notre misère, et nous fait trembler de frayeur, mais d'une frayeur amoureuse (car je la suppose animée de la charité) qui nous fait concevoir et enfanter l'esprit du salut: humilité courageuse et généreuse, qui, en nous abattant, nous relève en Dieu, et nous fait appuyer sur lui seul.

De ce premier oreiller on passe aisément à l'autre, qui est celui de la confiance en Dieu. Or quelle est cette confiance, sinon une espérance fortifiée par la considération de la bonté infinie de notre Père céleste, plus desireux de notre bien que nous-mêmes. O Dieu, j'ai espéré en vous, je ne serai jamais confondu (1). Ceux qui espèrent au Seigneur changeront de force, et ils prendront les ailes de l'aigle, et feront un essor qui ne s'abattra point (2).

CHAPITRE XXIV.

De la politique.

Le sérénissime Charles Emmanuel, duc de Savoie, étoit un des plus excellents princes de son temps, d'un esprit rare, et très habile dans la politique.

Je disois un jour à notre bienheureux que ce prince, dans les états duquel il étoit né, et où il vi-

(1) Psal. XXX, 1. — (2) Isaï. XL, 32.

voit, me sembloit faire une faute signalée de ne l'employer pas dans ses affaires, vu qu'il ne lui en commettroit aucune, sur-tout en France, qui ne réussît selon son desir; car, lui disois-je, outre votre prudence, qui n'est inconnue qu'à vous, et votre dextérité, douceur, et patience dans les négociations, la réputation de votre probité et de votre piété est dans une approbation si universelle, qu'avant que vous eussiez ouvert la bouche, l'on vous accorderoit tout ce que vous demanderiez. Il faudroit, ajoutois-je, qu'une affaire fût bien désespérée, si elle ne réussissoit pas entre vos mains: je pense même que vous viendriez à bout de l'impossible.

Certes, me dit-il, vous en dites trop, et votre rhétorique est dans l'excès. Vous vous imaginez que je sois dans l'estime des autres comme dans la vôtre, qui ne me regardez qu'au travers de certaines lunettes passionnées qui agrandissent les objets: mais laissons cela pour ce qu'il est. Mon sentiment touchant notre prince est bien différent du vôtre; car en cela même que vous dites, je trouve qu'il fait paroître la grandeur de son jugement, parcequ'outre que je ne vous avoue pas que j'eusse tant de dextérité et de prudence au maniement des affaires de politique que vous vous le figurez, je vous dirai que les seuls mots de prudence, d'affaires, et de politique, me donnent de la frayeur, et que je m'y connois si peu, que ce peu-là n'est rien.

Il ajouta: Je vous dirai ce petit mot, mais mot d'ami et à l'oreille, et encore à l'oreille du cœur: je

ne sais nullement l'art de mentir, ni de dissimuler, ni de feindre avec dextérité; ce qui est le maître ressort du maniement de la politique, et l'art des arts en matière de prudence humaine.

Pour tous les états de Savoie, de la France, ni de tout l'empire, je ne porterois pas un faux paquet dans mon sein. J'y vais à l'ancienne gauloise, tout à la bonne foi et tout simplement. Ce que j'ai sur les lèvres, c'est justement ce qui sort de ma pensée. Je ne saurois parler *en un cœur et en un cœur* (1). Je hais la duplicité comme la mort, sachant que *Dieu a en abomination l'homme trompeur* (2). Peu de personnes me connoissent, qui ne connoissent aussitôt en moi ce caractère; c'est pourquoi on juge fort sagement que je ne suis nullement propre à ce qui s'appelle politique: outre que j'ai toujours adoré, comme une céleste, souveraine, et divine maxime, ce grand mot de l'apôtre, que *celui qui est consacré à Dieu ne doit point s'embarrasser dans les affaires séculières* (3).

CHAPITRE XXV.

Grande charité du bienheureux envers une mourante.

Une religieuse de la congrégation de la Visitation, après avoir traîné une vie très languissante avec une patience si exemplaire qu'elle donnoit de l'étonnement à toutes celles qui la voyoient souffrir non seulement avec constance, mais, ce qui est plus re-

(1) Psal. XI, 3. — (2) Prov. XII, 12. — (3) I. Tim. II, 4.

marquable, avec joie, à la fin elle s'abattit sous l'effort d'une violente maladie dont elle mourut.

Deux heures ou environ avant qu'elle rendît l'esprit, on fit venir notre bienheureux pour l'assister en ce dernier passage. Le bienheureux, qui connoissoit cette ame de longue main, et qui savoit que notre Seigneur l'avoit conduite par le chemin de la croix avec une patience fort remarquable, n'eut aucune difficulté de la résoudre à la mort; au contraire, il cût eu peine à lui ôter le desir, si elle n'eût été dans une parfaite soumission à la volonté de Dieu.

Cette fille étant en un état qui penchoit vers l'agonie, ayant néanmoins le jugement assez bon, après avoir fait tous les actes de foi, d'amour, de contrition, d'humilité, de confiance, de résignation, de conformité à la volonté de Dieu que le bienheureux lui suggéroit doucement, paisiblement, et de distance en distance, selon son procédé ordinaire; cette bonne religieuse, sentant des douleurs très aiguës, commence à dire au bienheureux avec un profond soupir, *Mais, mon père, ne seroit-ce point mal fait?* et se tut.

Le bienheureux, s'imaginant que ce fût quelque tentation du malin, sachant qu'en ce moment il accourt avec une grande rage pour emporter une ame à sa ruine avec impétuosité, lui demande: Quel mal, ma fille?

La mourante: Hé! mon cher père, non, ce seroit une trop grande infidélité. Et là-dessus s'arrête.

Le bienheureux entre dans une plus grande ap-

préhension. Quelle infidélité, dit-il, ma chère fille? Eh quoi! en ce dernier point, qui vous a ôté cette chère confiance que notre Seigneur vous avoit donnée en moi? Ah! ce sont mes péchés qui en sont la cause.

Nullement, mon père, dit la mourante: j'ai plus de confiance en votre charité que jamais; mais cela ne mérite pas de vous rompre la tête.

Peut-être, reprit le saint, que cela est de plus grande importance que vous ne pensez. Les malices spirituelles du tentateur sont plus fines et rusées que vous ne vous imaginez, sur-tout en ces extrémités, où il subtilise ses artifices plus que jamais. Je vous supplie et je vous conjure de ne me point celer ce qui vous donne de la peine.

Ah! mon bon père, dit-elle, ce seroit une trop grande infidélité envers notre Seigneur; c'est maintenant que je lui dois être plus soumise.

Ma fille, dit le bienheureux, vous ne sauriez faire d'acte de plus grande soumission, ni qui lui soit plus agréable, que de me dire simplement, candidement, et confidemment ce qui vous fait soupirer.

Mon père, dit-elle, j'en ai bien enduré d'autres; il est temps à cette heure, plus que jamais, d'étouffer toute tendresse sur soi, et de fermer tous les passages à la plainte.

Il n'y a point de sacrifice, dit le bienheureux, qui ne soit au-dessous de l'obéissance. Je n'ose pas vous commander en son nom de me déclarer votre inquiétude; mais je vous supplie, ma chère fille, de

m'ôter au moins de la peine où je suis, laquelle est si véhémente, que vous en auriez pitié si vous la connoissiez.

Mon père, dit-elle, vous avez trop de force d'esprit pour vous mettre en angoisse et en perplexité pour si peu de chose.

Appelez-vous peu de chose, dit le saint, le salut d'une ame pour laquelle Jésus-Christ est mort? Je transis quand je vois le péril de la vôtre, peut-être pour une bagatelle.

Vous avez raison, mon père, dit-elle; car ce n'est rien.

Oh! quel rien, dit le saint pasteur, pour lequel on se damne, et que Dieu punit d'une peine éternelle! Eh! ma bonne fille, faudra-t-il que j'emploie les extrêmes remédes, pour écarter de vous ce démon de malignité qui vous lie la langue, et qui vous rend muette?

Il alloit faire mettre en prière toutes les sœurs, lorsque la mourante lui dit d'une voix cassée et basse: Eh bien, mon père, si vous me le commandez en vertu de la sainte obéissance, je vous dirai ce que c'est.

A cela ne tienne, dit le bienheureux. O que vous me soulagez! certes, vous m'ôterez une meule de moulin de dessus le cœur. Mon ame est sous le pressoir, jusqu'à ce que vous m'ayez donné cette consolation.

Mais, mon père, m'assurez-vous qu'il n'y ait point de péché?

O ma fille, il y en auroit sans doute à ne le dire pas après un tel commandement, tant s'en faut qu'il y en ait : de cela, je vous en assure sur mon ame propre.

Hélas! dit-elle, mon père, faut-il que je fasse un acte de lâcheté à la clôture de ma vie!

Quelle lâcheté? dit-il; parlez plus clairement.

Eh! n'est-ce pas une lâcheté insigne, dit-elle, et une grande infidélité envers notre Seigneur, de dire que je sens bien du mal?

Le bienheureux, voyant que c'étoit là tout le poison que cette pauvre mourante avoit sur le cœur, s'écria fortement: Non, de la part de Dieu, ma fille, il n'y a là ni lâcheté ni infidélité quelconque. Oh! certes, vous venez de me donner la vie. N'y a-t-il autre chose que cela?

Non, dit-elle, voilà tout, mon père. Mais n'est-ce point pour me rassurer, et me consoler en ce détroit, que vous me dites avec tant de véhémence qu'il n'y a point de péché à cela.

Nullement, ma fille; je haïs les déguisements, surtout en ce point, où il ne faut parler que du fond du cœur.

Or, ma fille, après l'exemple que je vous vais dire, il faudra que tous vos ombrages se dissipent comme font les ombres de la nuit au lever du soleil. Le fils de Dieu notre Sauveur et notre maître, étant sur la croix parmi les extrêmes douleurs de la mort, ne s'écria-t-il pas à haute voix: « Mon Dieu, mon Dieu, « pourquoi m'avez-vous abandonné (2)? » Conférez

(1) Matt. XXVII, 46.

ce que vous venez de dire, et voyez si ce n'est pas une foible lampe devant le soleil.

Tant s'en faut que ce soit mal fait de se plaindre, et même de crier sous l'épreinte des douleurs, qu'au contraire, je crois que la sainte vertu de vérité, de candeur, et de simplicité, nous oblige, quand nous sentons du mal, principalement quand il est pressant, de le manifester à ceux qui peuvent y apporter du remède; car comment penseront-ils à nous soulager, si nous oublions à nous plaindre, et à le leur manifester?

O mon père, dit-elle, j'ai donc bien commis des fautes! car il y a plusieurs années que je suis toujours malade, et un vrai pilier d'infirmerie; je ne me souviens guère d'avoir été sans quelque douleur, et j'en ai souvent senti sans me plaindre. Il est vrai que maintenant que je n'ai plus ni force ni vigueur, je sens les douleurs plus violentes, et je craignois de les dire et de m'en plaindre, estimant que ce fût tendresse sur moi-même, lâcheté et infidélité envers Jésus-Christ, qui en a souffert bien d'autres pour moi sur la croix.

Elle desira donc recevoir et la bénédiction et l'absolution de ces fautes-là, de notre bienheureux. Peu après, les sens commencèrent à défaillir, et, après une demi-heure d'agonie fort douce, elle rendit sa belle ame sur le sein et dans le cœur de Jésus-Christ.

Le bienheureux, tout baigné de larmes de consolation d'un si heureux passage, prit sujet de là de remontrer aux sœurs l'héroïque mortification de cette

sainte religieuse, qui, dans les extrêmes horreurs et douleurs de la mort, n'osoit pas seulement ouvrir la bouche, comme si son cœur eût dit avec le prophéte : Je me suis tue, et je n'ai pas ouvert la bouche, parceque c'est vous qui m'avez frappée (1).

Cependant le bienheureux, qui m'a raconté cette histoire, m'a confessé qu'il ne s'étoit jamais vu si pressé d'angoisse, et qu'il sortit de là plus trempé de larmes et de sueurs que s'il eût prêché la passion trois heures durant.

CHAPITRE XXVI.

Être court en prêchant.

Il approuvoit extrêmement la briéveté en la prédication, et disoit que la longueur étoit le défaut le plus général des prédicateurs de son temps.

Appelez-vous cela, lui disois-je, un défaut, et donnez-vous à l'abondance le nom de disette?

Quand la vigne, répliqua-t-il, produit beaucoup de bois, c'est lorsqu'elle porte moins de fruit. La multitude des paroles n'engendre pas de grands effets. Voyez toutes les homélies ou prédications des pères, combien elles sont courtes : ô combien étoient-elles plus efficaces que les nôtres!

Le bon S. François ordonne dans sa régle aux prédicateurs de son ordre d'être courts, et en donne cette raison, que Dieu a fait sa parole abrégée sur la terre (2).

Croyez-moi, disoit-il, c'est par expérience, et

(1) Psal. XXXVIII, 3. — (2) Rom. IX, 28.

longue expérience que je vous dis ceci: plus vous direz, et moins on retiendra; moins vous direz, plus on profitera. A force de charger la mémoire des auditeurs, on la démolit, comme on éteint les lampes quand on y met trop d'huile, et on suffoque les plantes en les arrosant démesurément.

Quand un discours est trop long, la fin fait oublier le milieu, et le milieu le commencement.

Les médiocres prédicateurs sont recevables, pourvu qu'ils soient courts; et les excellents sont à charge quand ils sont trop longs. Il n'y a point dans un prédicateur de qualité plus odieuse que la longueur.

CHAPITRE XXVII.

Du petit nombre des auditeurs.

Ayez grande joie, disoit-il, quand, en montant en chaire, vous apercevrez peu de gens, et que votre auditoire sera comme à claire voie.

Mais, disois-je, il n'en coûte pas plus d'en enseigner beaucoup que d'en enseigner peu.

C'est, répondit-il, une expérience de trente ans en cet exercice qui me fait parler ainsi; et j'ai toujours vu de plus grands effets pour le service de Dieu dans les prédications que j'ai faites en de petites assemblées, qu'en de grandes.

Lorsque j'étois prevôt, je fus envoyé par mon prédécesseur évêque, avec d'autres ecclésiastiques, pour prêcher.

Un dimanche qu'il fit un fort mauvais temps, il ne se trouva que sept personnes dans l'église; ce qui

fit que quelqu'un me dit que ce n'étoit pas la peine de prêcher.

Je répondis que ni le grand auditoire ne m'encourageoit, ni n'étois découragé du petit; que pourvu que quelqu'un fût édifié, c'étoit assez.

Je montai donc en chaire, et je me souviens que mon sermon étoit sur la prière des saints: je traitois ce sujet fort simplement, je ne disois rien de pathétique ni de véhément; cependant un de l'auditoire commença à pleurer fort amèrement, et même à sangloter et soupirer fort haut. Je crus qu'il se trouvoit mal, je l'invitai à ne se contraindre pas, et lui dis que nous étions prêts de cesser de parler, et de le servir s'il en avoit besoin.

Il répondit qu'il se trouvoit bien de corps, et que je continuasse à parler, parceque je le pansois où il falloit.

Le sermon, qui fut fort court, étant achevé, il se vint jeter à mes pieds, criant tout haut: M. le prevôt, M. le prevôt, vous m'avez donné la vie, vous avez sauvé mon ame aujourd'hui: ô que bénie soit l'heure en laquelle je suis venu, et en laquelle je vous ai ouï! cette heure me vaudra une éternité.

Et de suite il raconta qu'ayant conféré avec quelques ministres sur la prière des saints, qui la lui avoient représentée comme une horrible idolâtrie, il avoit pris jour au jeudi suivant pour abjurer la religion catholique; mais qu'il avoit été si bien instruit par la prédication qu'il venoit d'entendre, et relevé de tous ses doutes, qu'il détestoit de bon cœur

la promesse qu'il leur avoit faite, et protestoit une nouvelle obéissance à l'église romaine.

Je ne saurois vous dire l'impression que ce grand exemple arrivé parmi si peu de personnes fit dans tout le pays, et combien il nous rendit de cœurs dociles et susceptibles de la parole de vie.

Je pourrois vous en rapporter d'autres semblables, et encore plus remarquables, qui m'ont donné une si tendre affection pour les petites assemblées, que je ne suis jamais si content que quand, en montant en chaire, je vois peu de gens devant moi.

TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

But de la prédication.

C'ÉTOIT son sentiment, qu'il ne suffisoit pas que le prédicateur eût une intention générale d'enseigner la voie de Dieu, mais qu'il visât à quelque dessein particulier; par exemple, la connoissance de quelque mystère, l'éclaircissement de quelque point de la foi, la destruction de quelque vice, ou l'établissement de quelque vertu.

Vous ne sauriez croire, disoit-il, combien cet avis est important, et combien de sermons bien travaillés et étudiés sont inutiles, faute de cela.

Si vous suivez cette maxime, vous rendrez vos prédications très fructueuses; autrement, vous pourrez vous faire admirer, sans faire aucun fruit.

Quand on lui disoit que quelque prédicateur faisoit extrêmement bien,

Il demandoit: En quelles vertus excelle-t-il? en humilité, en mortification, en douceur, en courage, en dévotion, et semblables?

Quand on lui disoit que l'on entendoit qu'il prêchoit bien:

Cela, répondoit-il, c'est dire et non pas faire. L'un est bien plus aisé que l'autre. Combien y en a-t-il qui disent et ne font pas, et qui démolissent par leur mauvais exemple ce qu'ils édifient avec leur langue! Cet homme-là n'est-il pas monstrueux, qui a la langue plus longue que le bras.

On disoit une fois de quelqu'un qui avoit ravi tout le monde: Il a fait aujourd'hui des merveilles.

C'est celui-là, dit-il, qui a été trouvé sans tache, qui n'a point couru après l'or, ni espéré aux trésors de ce monde (1).

On lui dit une autre fois que ce prédicateur s'étoit surmonté lui-même:

Quel renoncement intérieur a-t-il fait? dit-il, quelle injure a-t-il soufferte? c'est en telles occasions qu'on se surmonte soi-même.

Voulez-vous savoir, ajouta-t-il, à quoi je reconnois l'excellence et le prix d'un prédicateur; c'est quand ceux qui sortent de la prédication disent en

(1) Eccli. XXXI, 8.

frappent leur poitrine, Je ferai bien; non pas quand ils disent, O qu'il a bien fait! ô qu'il a dit de belles choses! Oui; car dire de belles choses et avec éloquence, c'est faire paroître la science ou l'éloquence d'un homme; mais quand les pécheurs se convertissent, et se retirent de leurs mauvaises voies, c'est signe que Dieu parle par la bouche de ce prédicateur, qu'il a la vraie science de la voix et celle des saints (1). Le vrai fruit de la prédication est que le péché soit aboli, et que la justice règne sur la terre (2). C'est pour cela que Dieu envoie les prédicateurs, comme Jésus-Christ ses apôtres, afin qu'ils fassent du fruit, et que ce fruit demeure (3).

CHAPITRE II.

Du danger des dignités.

On dit un jour, en présence de notre bienheureux, d'un prélat qui tenoit un haut rang en l'Église, qu'il tendoit au cardinalat à pleines voiles, et que son absence causoit quelque désordre en son diocèse.

Plût à Dieu, dit le bienheureux, qu'il fût déja cardinal!

Je lui demandai pourquoi.

Il penseroit, dit-il, à quelque chose de meilleur.

Comment, lui dis-je, à être pape! et qui l'absoudroit de ce péché?

Ce n'est pas cela que j'entends; mais à la conduite des ames, qui est l'art des arts, et en l'exercice du-

(1) Sap. I, 7, et X, 10. — (2) Dan. IX, 24.
(3) Joan. XV, 16.

quel on peut rendre plus de service à notre Seigneur.

Et cette dignité, repris-je, ne l'empêchera pas d'y vaquer?

Non pas, répliqua-t-il, puisque S. Charles en nos jours y a si dignement réussi; mais je veux dire que, n'ayant plus la poursuite de cet honneur dans la tête, il reviendroit à son cœur, et penseroit à ses obligations pastorales, qui sont de droit divin, et y vaqueroit avec une attention sans distraction; ce qui seroit d'une grande édification pour l'Église.

Lorsque ce prélat attendoit le moins cet honneur qu'il avoit si long-temps poursuivi, ce fut alors qu'il y arriva comme inopinément, la providence divine jouant son ressort lorsque la prudence humaine fut dévorée et au bout de toutes ses industries.

Quand il y fut parvenu, c'est merveille combien il estima peu ce qu'il avoit tant estimé, et combien il faisoit état de la dignité pastorale, qu'il sembloit avoir méprisée. Il étoit sur le point de se retirer en sa résidence, où il se promettoit d'appliquer tous ses soins, et d'y faire des merveilles, ayant de grands talents; mais Dieu se contenta de sa bonne volonté, l'appelant de ce monde, après qu'il eut joui six mois avec peu de satisfaction de ce qu'il avoit recherché durant plus de trente ans avec des soins et des peines qui se peuvent mieux penser qu'écrire. Notable exemple, et digne de sérieuse considération.

CHAPITRE III.

Charité industrieuse.

Un particulier prit la confiance de lui emprunter douze écus, et voulut lui en faire sa promesse par écrit, malgré le bienheureux, qui non seulement ne lui en demandoit pas, mais n'en vouloit pas; et cette promesse ne portoit qu'un mois de terme, du choix de ce particulier. Ce mois s'étendit jusqu'à un an, au bout duquel cet homme revint trouver le bienheureux, et, sans faire aucunement mention des douze écus prêtés, lui en demanda dix.

Le bienheureux le pria d'attendre en sa salle, et, allant querir sa promesse, lui dit: Vous ne m'en demandez que dix à emprunter, en voilà douze que je vous donne de bon cœur; ce qu'il fit, lui rendant sa promesse.

Un autre lui demanda vingt écus à emprunter, et lui en vouloit faire sa promesse. Le bienheureux n'avoit pas toujours de telles sommes à donner; néanmoins, comme il avoit le cœur bon, et qu'il se fût mis en pièces pour le prochain, il s'avisa d'une adresse qui soulagea ce personnage, et qui proportionna la libéralité du prélat à ses forces.

Il alla querir dix écus, et, revenu, lui dit: J'ai trouvé un expédient qui nous fera aujourd'hui gagner chacun dix écus, si vous voulez me croire.

Monseigneur, dit cet homme, que faudroit-il faire?

Nous n'avons, vous et moi, qu'à ouvrir la main; cela n'est pas bien difficile. Tenez, voilà dix écus

que je vous donne en pur don, au lieu de vous en prêter vingt: vous gagnez ces dix-là, et moi je tiendrai les dix autres pour gagnés, si vous m'exemptez de vous les prêter.

CHAPITRE IV.

Le bienheureux arrête une plainte de M. de Belley.

Je me plaignois un jour à notre bienheureux de quelque tort signalé qui m'avoit été fait. Il étoit si manifeste, que notre bienheureux en convint.

Me trouvant si bien appuyé, je triomphois, et les expressions me venoient en foule pour exagérer la justice de ma cause.

Le bienheureux, pour arrêter ce flux de discours, me dit: Il est vrai qu'ils ont tort en toutes façons de vous avoir traité de la sorte; cela est indigne de leurs personnes, sur-tout envers un homme de votre condition.

Je ne trouve en toute cette affaire qu'une seule chose à votre désavantage: Et quelle? lui dis-je. C'est qu'il ne tient qu'à vous d'être le plus sage, et de vous taire.

Il me déferra tellement par cette réponse, que sur-le-champ je me tus, et ne trouvai point dans ma bouche de paroles pour répliquer.

CHAPITRE V.

Des prédications fréquentes.

Il revint au bienheureux qu'on me blâmoit de prêcher dans mon diocèse le carême, l'avent, et les

dimanches et fêtes; à quoi il répondit que blâmer un laboureur ou un vigneron de trop bien cultiver sa terre, c'étoit lui donner de véritables louanges.

Sur quoi me parlant, de peur que ces blâmes ne me décourageassent, il me dit: J'avois le meilleur père du monde, mais qui avoit passé une grande partie de sa vie à la cour et à la guerre.

Durant que j'étois prevôt, je m'exerçois à tous propos à la prédication, tant à la cathédrale que dans les paroisses, jusqu'aux moindres confréries; je ne savois ce que c'étoit de refuser: « Donnez à tous « ceux qui vous demandent (1). »

Mon bon père, entendant sonner le sermon, demandoit qui prêchoit; on lui disoit: Qui seroit-ce, sinon votre fils? Un jour il me prit à part et me dit: Prevôt, tu prêches trop souvent; j'entends même en des jours ouvriers sonner le sermon, et toujours on me dit, C'est le prevôt, le prevôt. De mon temps il n'en étoit pas ainsi, les prédications étoient bien plus rares; mais aussi quelles prédications! Dieu le sait; elles étoient doctes, bien étudiées; on disoit des merveilles; on alléguoit plus de latin et de grec en une que tu ne fais en dix; tout le monde en étoit ravi et édifié; on y couroit à grosses troupes; vous eussiez dit qu'on alloit recueillir la manne: maintenant tu rends cet exercice si commun qu'on n'en fait plus d'état, et on n'a plus tant d'estime de toi.

Voyez-vous, ce bon père parloit comme il l'entendoit. Vous pouvez penser si c'étoit pour mal qu'il

(1) Luc. VI, 30.

me voulût, mais c'étoit selon les maximes du monde qu'il me parloit.

Croyez-moi, on ne prêchera jamais assez : *nunquam satis dicitur, quòd nunquam satis discitur;* surtout maintenant, et en cette contrée voisine de l'hérésie, hérésie qui ne se maintient que par les prêches, et qui ne se détruira que par la sainte prédication.

CHAPITRE VI.

De l'obscurité d'un écrivain.

Il vit un jour dans ma bibliothéque quelques volumes d'un écrivain très docte, mais en même temps si obscur dans ses expressions que les plus habiles n'y voyoient goutte.

Quelqu'un avoit mis par récréation sur la première feuille ces mots : *Fiat lux.*

Le bienheureux trouva cette imagination agréable, et s'étant arrêté quelque temps pour voir s'il pourroit mordre dans un biscuit si sec et si dur, et n'en pouvant venir à bout, il me dit fort gracieusement: Cet homme a donné plusieurs livres au public; mais je ne m'aperçois pas qu'il en ait mis aucun en lumière. C'est grande pitié d'être si savant, et de n'avoir pas la faculté de s'exprimer; une médiocre suffisance, avec un facile débit, est bien plus desirable.

CHAPITRE VII.

Du livre du *Combat spirituel.*

Cette sentence que l'on attribue à Thomas à Kem-

pis, qui est tenu pour l'auteur de l'Imitation, lui agréoit fort: « J'ai cherché le repos par-tout, et ne « l'ai trouvé qu'en un petit coin, avec un petit livre. » Et il disoit que pour bien étudier, il ne falloit lire qu'un livre, ceux qui passent légèrement sur plusieurs ne faisant jamais d'étude qui vaille.

Il conseilloit pour cela de choisir quelque bon livre, et, s'il étoit possible, qu'il fût petit, et facile à porter; et de le lire souvent, et de le pratiquer encore plus.

Le Combat spirituel étoit son cher livre, son livre favori. Il m'a dit plusieurs fois qu'il l'avoit porté plus de dix-huit ans dans sa poche, y lisant tous les jours quelque chapitre, ou au moins quelque page.

Il conseilloit ce livre à tous ceux qui s'adressoient à lui, l'appelant tout aimable, et tout praticable.

Plus je le lis, plus j'y remarque, comme en sa semence, toute la doctrine spirituelle de notre bienheureux.

CHAPITRE VIII.

Remontrance de bonne grace.

Plusieurs dames de qualité l'étoient allées visiter à Paris, à la sortie d'un sermon qu'il venoit de faire.

Toutes avoient quelque difficulté à lui proposer: l'une lui demandoit une résolution, et l'autre une autre, presque en même temps.

Le bienheureux, ne sachant à laquelle entendre, leur dit: Je répondrai à toutes vos questions, pourvu

qu'il vous plaise répondre à cette demande : En une compagnie où tout le monde parle et nul n'écoute, à votre avis, qu'est-ce que l'on y dit?

Toutes se trouvèrent fort embarrassées, et demeurèrent muettes, à peu près comme des milliers de grenouilles se taisent en un instant, lorsqu'on jette quelque pierre dans l'eau.

CHAPITRE IX.

D'un prédicateur qui parloit contre les absents.

Un prédicateur fort docte, auquel ses sermons coûtoient beaucoup, mais qui étoit peu suivi, passa une bonne partie de son heure à se plaindre de la négligence de ceux qui ne venoient pas entendre la parole de Dieu, et vint jusqu'aux menaces de tout quitter, et d'abandonner la chaire.

Le bienheureux, qui avoit assisté à ce sermon, dit à un de ses confidents en sortant de l'église : A qui en veut ce bon personnage? Il nous a tancés d'une faute que nous n'avions pas commise; car nous étions présents. Eût-il voulu que nous nous fussions mis en pièces pour remplir les autres siéges qui étoient vides? C'est aux absents qu'il en vouloit, lesquels n'en seront pas plus diligents, puisqu'ils ne l'ont pas ouï. S'il eût voulu leur parler, il falloit aller par les rues, ou par les places de la ville, pour presser ceux qui les remplissent d'entrer à son banquet. Il a crié après les innocents, et laissé là les coupables.

CHAPITRE X.

Des petites vertus.

Quoique notre bienheureux eût les vertus les plus éminentes, il avoit néanmoins un amour tendre pour les plus petites, c'est-à-dire qui paroissent telles aux yeux des hommes; car il n'y en a aucune, surtout les infuses, qui ne soit grande devant Dieu.

Chacun, disoit-il, veut avoir des vertus éclatantes et de montre, attachées au haut de la croix, afin qu'on les voie de loin, et qu'on les admire. Très peu se pressent à cueillir celles qui, comme le serpolet et le thim, croissent au pied et à l'ombre de cet arbre de vie. Cependant ce sont les plus odoriférantes, et les plus arrosées du sang du Sauveur, qui a donné pour première leçon aux chrétiens, *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur* (1). Il n'appartient pas à tout le monde d'exercer ces grandes vertus de force, de magnanimité, de magnificence, de martyre, de patience, de constance, de valeur. Les occasions de les pratiquer sont rares; cependant tout le monde y aspire, parcequ'elles sont éclatantes et de grand nom; et il arrive souvent que l'on se figure de les pouvoir pratiquer, on enfle son courage de cette vaine opinion de soi-même, et dans les occasions on donne du nez en terre.

Les occasions de gagner de grosses sommes ne se rencontrent pas tous les jours, mais tous les jours on peut gagner des liards et des sous; et en ména-

(1) Matt. XI, 29.

geant bien ces petits profits, il y en a qui se font riches avec le temps. Nous amasserions de grandes richesses spirituelles, et nous thésauriserions beaucoup de trésors pour le ciel, si nous employions au service du saint amour de Dieu toutes les menues occasions qui se rencontrent à chaque moment (1).

Il ne suffit pas de faire des actions de grande vertu, si on ne les fait avec une grande charité; car c'est cette vertu qui donne le fondement, le poids, le prix et la valeur aux bonnes œuvres devant Dieu; et une action de petite vertu (car toutes les vertus ne sont pas égales de leur nature) faite avec un grand amour de Dieu est beaucoup plus excellente que celle d'une vertu plus exquise faite avec moins d'amour de Dieu.

Un verre d'eau froide donné avec ce grand amour mérite la vie éternelle (2). Deux pièces de monnoie de très petite valeur données avec ce même amour par une pauvre veuve sont préférées par Jésus-Christ même aux présents considérables que les riches mettoient dans le trésor (3).

On ne fait presque point d'état de ces petites condescendances aux fâcheuses humeurs du prochain, au doux support de ses imperfections, à la souffrance modeste d'un mauvais visage, à l'amour du mépris et de la propre abjection, d'une petite injustice, d'une préférence des autres à nous, d'une algarade, d'une importunité, de faire des actions basses au-dessous de notre condition, de répondre

(1) Matt. VI, 20. — (2) *Ibid.*, X, 42. — (3) Luc. XXI, 3.

agréablement à qui nous reprend à tort et avec aigreur, de tomber et être moqué, de recevoir le refus d'une grace avec douceur, de recevoir une faveur avec action de grace, de s'abaisser devant ses égaux et inférieurs, de traiter ses domestiques avec humanité et bonté; tout cela paroît petit devant ceux qui ont le cœur haut et les yeux élevés. Nous ne voulons que des vertus braves et bien vêtues, qui donnent de la réputation, sans considérer que ceux qui plaisent aux hommes ne sont pas serviteurs de Dieu (1), et que l'amitié du monde nous rend ennemis de Dieu (2).

CHAPITRE XI.

Puissance de la douceur.

Je disois un jour à un grand et saint prélat que j'admirois en notre bienheureux cette douceur incomparable avec laquelle, sans aucune violence, il rangeoit tout à sa volonté. Il fait ce qu'il veut, disois-je, et d'une manière si suave, et néanmoins si forte, que rien ne peut lui résister. Mille tombent à sa gauche, et dix mille à sa droite. Tout cède à ses persuasions; il atteint au but où il vise doucement et fortement; vous ne diriez pas qu'il y touche, et c'est fait.

Il me répondit avec beaucoup de jugement (aussi étoit-il éclairé dans les voies de Dieu et dans la science des saints): C'est cette douceur même qui le rend si puissant; ne savez-vous pas que l'acier, qui

(1) Galat. I, 10. — (2) Jac. IV, 4.

est beaucoup plus fort que le fer, a une trempe bien plus douce? *Bienheureux sont ceux qui sont doux, car ils posséderont la terre* (1); toutes les volontés seront en leurs mains; ils seront les rois des cœurs, et tous courront après eux à l'odeur de leurs parfums.

C'étoit une des grandes et solennelles maximes de notre bienheureux père: *Bienheureux sont les cœurs pliables, car ils ne rompront jamais;* non certes ils ne rompront jamais, car tout va se rompre à leurs pieds.

CHAPITRE XII.

De la crainte de la chasteté, et de la chasteté de la crainte.

C'est une bonne marque pour la chasteté quand elle est craintive : son rempart et sa forteresse est la peur. Vous avez rempli de frayeur ses forteresses (2). C'est en ce sujet, autant qu'en tout autre, que l'on peut appeler *bienheureux celui qui est toujours en appréhension* (3).

Entre les combats des chrétiens, dit S. Jérôme, les plus âpres sont ceux de la chasteté; ce sont les plus communs, et néanmoins ceux où la victoire est plus rare. Celui qui se fie sur sa chasteté passée est en grand danger de tomber (4).

Or si la crainte est si nécessaire à la chasteté,

(1) Matth. V, 4. — (2) Psal. LXXXVIII, 39.

(3) Prov. XXVIII, 14.

(4) Ne in præteritâ castitate confidas. (*S. Hieron.* epist. XXIV ad Nepotian.)

nous n'avons pas moins besoin de la chasteté de la crainte pour faire notre salut avec frayeur et tremblement.

Comme je lui demandois ce qu'il entendoit par la chasteté de la crainte, il me répondit: La crainte chaste qui est appelée sainte par le prophète, et qui demeure dans l'éternité, est celle qui procède de l'amour de Dieu, et qui est animée de la charité (1); charité qui nous fait regarder l'intérêt de Dieu plus que le nôtre, et par conséquent plus craindre l'offense que la peine qui la suit.

Quand nous craignons d'offenser Dieu parcequ'il est bon en lui-même, non parcequ'il est le Dieu des vengeances, alors notre crainte est chaste et pure, et semblable à celle d'une épouse fidèle, laquelle ne redoute rien tant que de déplaire à son époux, parcequ'elle l'aime, et qu'elle tient à un grand contentement d'en être aimée.

En un mot, la crainte chaste et sainte est une crainte de révérence, d'amour, et de respect, non servile ni mercenaire, mais filiale, et qui convient aux plus saints.

Ce n'est pas que la crainte servile empêche l'entrée de la charité dans une ame; au contraire, elle lui prépare la voie, étant, selon la comparaison de S. Augustin, l'aiguille qui introduit l'or ou la soie (2); mais bien la servilité de cette crainte, laquelle servilité consiste à se retirer du mal par la crainte des supplices, mais de manière que s'il n'y avoit point

(1) Psal. XVIII, 10. — (2) Tract. 9 in epist. Joan. v. 4.

de supplices à craindre, on le commettroit volontiers.

C'est chose différente de dire, Je m'abstiens de pécher parceque je crains la peine qui suit le péché; ou, Je ne m'abstiens de pécher que parceque la peine suit le péché. La première est bonne, la seconde ne l'est pas; car c'est comme si l'on disoit, S'il n'y avoit point de châtiments à craindre, je ne me soucierois pas d'offenser Dieu.

Il louoit hautement la crainte qui tire son origine de l'amour, comme étant toute filiale; et c'étoit son grand mot: *Il faut craindre Dieu par amour, et non pas l'aimer par crainte.*

CHAPITRE XIII.

Il espéroit toujours bien des pécheurs.

Sa bonté de cœur étoit si grande, qu'il ne pouvoit avoir de mauvais sentiments des mauvais même.

Il faisoit ce qu'il pouvoit pour couvrir les fautes du prochain, alléguant tantôt l'infirmité humaine, tantôt la violence de la tentation, tantôt le grand nombre de ceux qui commettent semblables fautes.

Quand les fautes étoient si publiques et si manifestes qu'elles ne se pouvoient cacher, il se jetoit sur l'avenir, et disoit: Que sait-on s'il ne se convertira point, et qui sommes-nous pour juger nos frères? Si Dieu ne nous soutenoit de sa grace, nous ferions pis, et notre ame seroit déja habitante des enfers (1).

Il y a vingt-quatre heures au jour, à chacune suf-

(1) Psal. XCIII, 17.

fit sa misère (1). Les plus grands pécheurs sont quelquefois les plus grands pénitents, témoin David et tant d'autres; et leur pénitence édifie plus que leur scandale n'avoit détruit. Dieu sait avec des pierres faire des enfants d'Abraham (2). Les admirables changements de sa droite font des vaisseaux d'honneur de ceux qui étoient des vaisseaux d'ignominie.

Il ne vouloit jamais que l'on désespérât de la conversion des pécheurs jusqu'au dernier soupir, disant que cette vie étoit la voie de notre pèlerinage, en laquelle ceux qui sont debout pouvoient tomber, et ceux qui tomboient pouvoient par la grace se relever.

Il alloit plus loin, car, même après la mort, il ne vouloit pas que l'on jugeât mal de ceux qui avoient mené une mauvaise vie, sinon de ceux dont la damnation étoit manifeste par l'Écriture. Hors de là il ne vouloit pas que l'on entrât dans le secret de Dieu, qu'il a réservé à sa sagesse et à sa puissance.

Sa raison principale étoit que, comme la première grace ne tomboit pas sous le mérite, la dernière grace, qui est la persévérance finale, ne se donnoit point non plus au mérite. Or *qui est celui qui a connu les jugements du Seigneur, et qui lui a donné conseil* (3)?

Cette raison faisoit que, même après le dernier soupir, il vouloit que l'on espérât bien de la personne expirée, quelque fâcheuse mort qu'on lui eût vu faire, parceque nous ne pouvions avoir que des

(1) Matt. VI, 34. — (2) *Ibid.*, III, 9. — (3) Rom. XI, 34.

conjectures fondées sur l'extérieur, sur lequel les plus habiles peuvent se tromper.

Sur quoi il me raconta ce que je vais dire. Un prédicateur d'un naturel aisé, parlant de cet hérésiarque qui a causé la révolte de l'Église de Genève, dit qu'il ne falloit juger de la damnation d'aucun après la mort, sinon de ceux qui sont déclarés réprouvés dans l'Écriture, non pas même de celle de cet hérésiarque qui a causé tant de maux par ses erreurs: Car que sait-on, disoit-il, si Dieu ne l'aura point touché à l'instant de sa mort, et s'il ne se sera point converti? Il est vrai, continua-t-il, que hors de l'Église, et sans la vraie foi, il n'y a point de salut; mais qui sait s'il n'a point desiré efficacement sa réunion à l'Église catholique, de laquelle il s'étoit séparé, et s'il n'a point reconnu en son cœur la vérité de la créance qu'il avoit combattue, et s'il n'est pas mort en vraie repentance?

Et après avoir tenu tout son auditoire en suspens, à la fin il conclut en disant: Il est vrai que nous devons avoir de grands sentiments de la bonté de Dieu. Jésus-Christ même offrit sa paix, son amour, et le salut, au traître qui le trahit en le baisant; pourquoi n'aura-t-il pas pu offrir la même grace à ce misérable hérésiarque? Le bras de Dieu est-il raccourci? Est-il moins bon et moins miséricordieux, lui qui est toute miséricorde, et miséricorde sans nombre, sans mesure, et sans fin?

Mais, ajouta-t-il, croyez-moi, et je vous puis assurer que je ne mens point: s'il n'est damné, il l'a

échappé aussi belle que fit jamais homme; et s'il est sauvé de ce naufrage éternel, il en doit une aussi belle chandelle à Dieu que jamais personne de sa taille. Cette fin si peu attendue et si gaie ne tira pas beaucoup de larmes des yeux des assistants.

CHAPITRE XIV.

Combien il encourageoit les pécheurs pénitents.

Un jour une personne s'étant présentée à lui au tribunal de la pénitence, et lui ayant déployé une vie fort indigne de sa condition, étant sur la fin, lui dit: Hé bien, mon père, en quelle estime m'aurez-vous désormais?

D'une sainte, lui dit-il.

Ce sera donc, reprit-elle, contre votre science et votre conscience.

Ce sera, reprit-il, selon et non contre l'une et l'autre.

Comment cela? reprit cette personne. Je ne suis point, répondit le bienheureux, si ignorant de ce qui se passe dans le monde, que je ne susse un peu de vos nouvelles par les bruits qui y courent; et cela me donnoit beaucoup de déplaisir, tant pour l'offense de Dieu, que pour votre réputation, laquelle je ne savois comment parer: mais maintenant que je vois votre ame réconciliée avec Dieu par une bonne pénitence, j'ai en main de quoi vous défendre et devant les démons et devant les hommes, et de quoi nier fortement tout le mal qu'on pourroit dire de vous.

Mais, mon père, on dira la vérité pour le passé.

Nullement, dit le saint, envers les bonnes ames. Quant aux murmures des pharisiens qui vous jugeront comme le pharisien fit Madelaine convertie (1), vous aurez Jésus-Christ pour défenseur.

Mais vous-même, que penserez-vous du passé?

Rien, dit le saint; car, outre que cela ne nous est pas permis, comment voulez-vous que ma pensée s'arrête sur ce qui est aboli, effacé, anéanti, en un mot, qui n'est plus rien devant Dieu? comment faudroit-il faire pour penser à rien, sinon de ne point penser du tout? Otez de votre esprit cette pensée de ma pensée; car ma pensée pour vous et sur vous louera Dieu, et les restes de ma pensée lui feront une fête; oui, car je la veux célébrer, cette chère fête, avec les anges qui la font là-haut au ciel sur la conversion de votre cœur (2).

Cette personne a récité ceci depuis à une personne de confiance qui n'ignoroit pas sa vie, et ajouta que ce bienheureux ayant le visage tout baigné de larmes, comme cette personne lui dit qu'il pleuroit sur l'horreur de ses fautes, Non, dit-il, c'est de joie sur votre résurrection à la vie de la grace.

J'ai ouï souvent notre bienheureux louer cette inclination qu'avoit Ste Thérèse à lire la vie des Saints qui avoient été grands pécheurs, parcequ'elle y voyoit reluire la magnificence de la miséricorde divine sur leur grande misère.

(1) Luc. VII. — (2) Luc. XV, 10.

CHAPITRE XV.

Il n'est point de vraie défiance de soi-même sans une véritable confiance en Dieu.

Comme je lui demandois un jour ce qu'il falloit faire pour arriver à une parfaite défiance de soi-même, il me répondit: Se confier parfaitement en Dieu. Il ajouta que la confiance en Dieu et la défiance de soi-même étoient comme les deux bassins d'une balance, et que l'élévation de l'un étoit l'abaissement de l'autre. Plus nous avons de défiance de nous-mêmes, plus nous avons de confiance en Dieu; moins nous avons de défiance de nous-mêmes, moins nous avons de confiance en Dieu; si point du tout de confiance en nous, alors nous l'avons entièrement en Dieu.

Mais ne puis-je pas, repliquai-je, me défier entièrement de moi-même par une claire connoissance de ma misère et de mon impuissance, sans pour cela jeter ma confiance en Dieu?

Non pas, me dit-il, si vous êtes fondé et enraciné en la charité, et si vous agissez par cette vertu; autrement ce ne seroit pas une défiance de vous-même, chrétienne et surnaturelle. Cette défiance dont vous parlez ne produiroit en vous que chagrin, découragement et lâcheté; mais la vraie défiance de soi-même, chrétienne et procédante de la charité, est une défiance gaie, courageuse, et généreuse, qui nous fait dire, *non moi, mais la grace de Dieu avec moi* (1);

(1) I. Cor. XV, 10; Joan. XV, 5; II. Cor. III, 5; Philip. IV, 13; Matt. XIX, 26.

sans elle je ne puis rien, non pas même avoir la moindre bonne pensée. Avec elle je puis toutes choses, sachant que ce qui est impossible à l'homme est très facile à Dieu, qui peut tout ce qu'il veut au ciel et en la terre. A raison de quoi notre Seigneur disoit à ses apôtres : « Ayez confiance, j'ai vaincu le « monde (1). » « Ceux qui se confient au Seigneur « seront, dit le prophète, comme la montagne de « Sion, qui ne s'ébranle pour aucun orage (2). »

CHAPITRE XVI.

De l'égalité du saint amour.

L'une des plus belles sentences que j'aie ouïes de la bouche de notre bienheureux, est celle-ci : C'est le vrai signe que nous n'aimons que Dieu en toutes choses, quand nous l'aimons également en toutes choses; puisque étant toujours égal à soi-même, l'inégalité de notre amour envers lui ne peut tirer son origine que de la considération de quelque chose qui n'est pas lui.

J'aurois souhaité que cette sentence fût écrite à tous les endroits les plus remarquables de vos maisons, et à la tête de tous les livres spirituels que l'on vous donne à lire, afin que, l'ayant toujours devant les yeux, vous la pratiquassiez mieux.

C'est la vraie pierre de touche pour connoître si notre charité et notre dévotion sont vraies ou feintes. Oh! si notre arche étoit arrivée à ce point, nous pourrions dire qu'elle seroit comme celle de Noé, posée

(1) Joan. XVI, 33. — (2) Psal. CXXIV, 1.

sur le faîte des plus hautes montagnes, et fondée sur les collines les plus élevées de la piété.

Tout nous seroit égal, vie, mort, santé, maladie, pauvreté, richesses; et toutes les inégalités des événements de cette vie ne pourroient, je ne dis pas un peu agiter, mais renverser notre barque, parceque nous en tiendrions le timon ferme et droit, et que nous verrions toutes ces choses en la main de Dieu, également aimable quand il nous châtie, comme quand il nous caresse; car sa justice n'est pas moins que sa miséricorde, fille de sa bonté. Nous connoîtrions que sa main, lorsqu'elle nous châtie, est comme celle du chirurgien, qui ne blesse que pour guérir, et qu'à la fin ses foudres se convertissent, comme dit le prophète, en pluies, et en pluies volontaires que Dieu réserve pour l'héritage de ses élus (1), dont il est dit: *Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés* (2)!

C'est en cette ferme et inébranlable assiette d'esprit que le grand apôtre bravoit toutes les créatures, et les défioit de le séparer de l'amour de Jésus-Christ (3).

CHAPITRE XVII.

De l'estime qu'il faisoit de la simplicité.

Notre bienheureux, après avoir prêché l'avent et le carême à Grenoble, eut desir de visiter la grande Chartreuse, qui n'en est éloignée que de trois lieues.

Alors étoit prieur et général de tout l'ordre, dom

(1) Psal. LXVII, 10. — (2) Matt. V, 5. — (3) Rom. VIII, 35.

Bruno d'Affrinques, natif de S. Omer en Flandre, personnage de profonde doctrine, et d'humilité, et simplicité encore plus profonde.

Il reçut notre bienheureux avec un accueil digne de sa piété, candeur, et sincérité, dont vous allez entendre un trait que notre bienheureux élevoit jusqu'aux étoiles.

Après l'avoir conduit à une des chambres des hôtes, convenable à son rang, et s'être entretenu avec lui de propos tout célestes, il prit congé de lui pour se disposer à aller aux matines suivantes, s'excusant beaucoup de ne pouvoir lui tenir compagnie plus long-temps.

Le bienheureux approuva beaucoup cette exactitude, le bon prieur s'excusant encore sur la fête d'un saint fort recommandé en son ordre. Le congé pris avec tous les compliments de respect et d'honneur qui se peuvent desirer, comme il se retiroit en sa cellule, il fut rencontré par un des procureurs de la maison, qui lui demanda où il alloit, et où il avoit laissé monseigneur de Genève. Je l'ai, dit-il, laissé en sa chambre, et j'ai pris congé de lui, pour me ranger en notre cellule, et aller cette nuit à matines à cause de la fête de demain.

Vraiment, lui dit ce religieux, père révérend, vous entendez fort les cérémonies du monde; hé quoi, ce n'est qu'une fête de l'ordre: avons-nous tous les jours en ce désert des prélats de ce mérite? ne savez-vous pas que Dieu se plaît aux hosties de l'hospitalité? Vous aurez toujours assez de loisir pour

chanter les louanges de Dieu, les matines ne vous manqueront pas d'autres fois; et qui peut mieux entretenir un tel prélat que vous? quelle honte pour la maison que vous l'abandonniez ainsi seul!

— Mon enfant, dit le révérend père, je crois que vous avez raison, et que j'ai mal fait; et de ce pas il retourna vers monseigneur de Genève, et lui dit tout ingénument: Monseigneur, j'ai, en m'en allant, rencontré un de nos officiers, qui m'a dit que j'avois fait une faute de vous avoir laissé seul, et que je ne manquerai pas de retrouver matines une autre fois, mais que nous n'aurons pas tous les jours monseigneur de Genève; je l'ai cru, et je m'en suis revenu tout droit vous demander pardon, et vous prier d'excuser ma faute, car je vous assure que je l'ai faite sans y penser, et que je ne mens point.

Le bienheureux fut ébloui de cette notable franchise, candeur, ingénuité, et simplicité, et me dit qu'il en fut plus ravi que s'il lui eût vu faire un miracle.

CHAPITRE XVIII.

Sur la ponctualité, la modération, et les marques d'une bonne vocation.

Notre bienheureux louoit extrêmement ce bon général des chartreux de sa ponctualité, car il étoit tellement exact à la moindre observance, qu'il n'eût pas cédé au moindre novice en cette attention; aussi n'eût-il pas voulu passer les régles d'une ligne par

une ferveur immodérée, de peur d'y entraîner les autres par son exemple.

Notre bienheureux faisant comparaison de lui avec son prédécesseur en la charge de général, qui faisoit des mortifications si excessives qu'il sembloit, ou n'avoir point de corps, ou en avoir un de fer: Il ressembloit, disoit-il, à ces médecins qui font les cimetières bossus, car le desir de l'imiter en ses exercices si âpres en faisoit tomber quantité dans la fosse, qui par un zèle sans science vouloient aller au-dessus de leurs forces; au lieu que celui-ci par sa douceur et modération conservoit la paix et l'humilité dans les esprits, et la santé dans les corps.

Il se présenta à ce bon général un jeune homme. Le révérend père le voyant si délicat, comme sont ordinairement les enfants de bonne maison, lui représenta l'austérité de l'ordre, et la rigueur du lieu.

Le jeune homme lui dit qu'il avoit prévu tout cela, et que Dieu seroit sa force.

Le général le voyant parler avec tant de résolution: Comment, lui dit-il d'un ton sévère, que pensez-vous en voulant entrer dans notre ordre? Vous imaginez-vous que ce soit un jeu d'enfants; savez-vous bien que pour entrer parmi nous, nous donnons pour essai de faire quelque miracle, en ferez-vous bien un?

Non pas moi, reprit le jeune homme, mais la vertu de Dieu en moi. Je me confie tellement en sa bonté que, m'ayant appelé à son service en cette vocation, et donné un puissant dégoût du siècle, il

ne permettra pas que je regarde en arrière, ni que je retourne au siècle, auquel j'ai renoncé de toute mon affection. Demandez-moi quel signe vous voudrez, je suis certain que Dieu le fera par moi en témoignage de ma vocation. Disant cela, il parut tout enflammé, et les yeux brillants comme les étoiles.

Dom Bruno étonné de cette fermeté le reçut en l'embrassant, et versant des larmes de tendresse sur son visage, et se tournant vers ceux qui étoient auprès de lui: Mes frères, leur dit-il, voilà une vocation à toute épreuve; et se retournant vers le jeune homme: Ayez confiance, mon fils, Dieu vous aidera et vous aimera, et vous l'aimerez et le servirez, ce qui vaut bien un miracle.

Notre bienheureux imitoit ce bon père, lorsque quelque fille se présentoit à lui. Il ne lui parloit que de calvaire, de clous, d'épines, de croix, d'abnégations intérieures, de renoncements à sa volonté, de crucifiement du propre jugement, de mort à soi-même, et de ne vivre qu'à Dieu, en Dieu, et pour Dieu; de ne vivre plus selon les sens et les inclinations naturelles, mais entièrement selon l'esprit de la foi et de l'institut.

CHAPITRE XIX.

Des supérieurs.

Il rangeoit les supérieurs en quatre classes: 1° Disoit-il, il y en a quelques uns fort indulgents à autrui, et aussi fort indulgents à eux-mêmes, et il les

appeloit négligents, ayant peu de soin de leur charge, et laissant rouler la rivière sous le pont, et abandonnant le navire à la merci des vagues. De tels pasteurs sont appelés des idoles, parceque, comme les idoles, ils ont des yeux et ne voient pas, des oreilles et n'entendent pas, des pieds et ne marchent pas, une langue et ne parlent pas (1). *Ce sont des chiens muets, qui ne savent point aboyer* (2) contre le vice et le désordre.

2° D'autres qui sont sévères à autrui, et sévères à eux-mêmes : ceux-là gâtent souvent tout pour vouloir trop bien faire, et tombent dans l'extrémité. Il ne faut pas toujours tenir la bride si haute à un cheval ; pour l'empêcher de broncher, on l'empêche de marcher. Il est vrai que le pasteur doit être la règle et le modèle de son troupeau, mais la pratique de la douceur doit commencer par lui-même (3); car à qui sera doux, celui qui est cruel à soi-même?

3° Quelques uns sont indulgents aux autres, et rigides à eux-mêmes; et ce sont les plus excusables, parcequ'ils interprètent bénignement les fautes d'autrui.

4° Quelques autres sont indulgents à eux-mêmes, et rigoureux à autrui; et ces derniers sont vraiment injustes, parceque, comme les pharisiens dont parloit notre Seigneur, *Ils imposent aux autres les fardeaux qu'ils ne voudroient pas toucher du bout du doigt* (4). Aussi notre Seigneur leur fait-il ce reproche:

(1) Zachar. XI, 17. — (2) Isa. LVI, 10. — (3) I. Pet. V, 3.
(4) Matt. XIII, 4.

« Médecins, guérissez-vous vous-mêmes, et ôtez la « poutre qui est dans votre œil, avant que de songer « à ôter la paille qui est dans l'œil de votre frère. (1) »

Il eût desiré que de ces quatre classes ils fussent passés dans la cinquième, qui est celle de la sainte égalité suivant ce principe: Fais à autrui ce que tu voudrois qui te fût fait, et traite les autres comme tu voudrois être traité, et en un mot comme tu te traites toi-même (2).

CHAPITRE XX.

Des scrupules.

Le bienheureux avoit coutume de dire que les scrupules prenoient racine dans l'orgueil le plus fin. Il l'appeloit fin, parcequ'il étoit si délié et si subtil, qu'il trompoit celui-là même qui en étoit travaillé.

La raison qu'il en donnoit est que celui qui a cette maladie ne sauroit se résoudre à acquiescer au jugement de ceux qui sont éclairés dans les voies de Dieu, voulant toujours que son opinion prévale et l'emporte sur celle des plus éclairés; car s'il vouloit se soumettre, et renoncer à son propre jugement, il seroit aussitôt guéri et en paix.

Et n'est-il pas bien raisonnable que le malade souffre, qui ne veut pas se servir des remèdes qui lui sont offerts, et qui sont capables de le guérir, s'il en veut faire usage? Qui plaindra celui qui veut mourir de faim et de soif en présence de tout ce qui peut contenter l'une et l'autre?

(1) Luc. IV, 23; Matt. VII, 5. — (2) Tob. IV, 16; Matt. VII, 12.

Si le Saint-Esprit nous apprend, dans les divines Écritures, que la désobéissance est un crime semblable à l'idolâtrie et au sortilége, que dirons-nous de celle des scrupuleux, qui sont si idolâtres de leurs propres sentiments, et esclaves de leurs propres opinions, qu'ils demeurent affermis et attachés à leurs idées, quelques remontrances qu'on leur fasse, et quelques assurances qu'on leur donne du peu de fondement de leurs craintes, s'imaginant toujours qu'on les flatte, qu'on ne les entend pas bien, ou qu'ils ne s'expliquent pas assez (1)?

Fâcheuse maladie, et semblable à celle que l'on appelle jalousie, à laquelle toutes choses servent d'entretien, et fort peu de remède. Dieu vous préserve de ce fâcheux mal, que j'ai coutume d'appeler la fièvre quarte ou les pâles couleurs de l'esprit!

CHAPITRE XXI.

D'un criminel qui désespéroit de son salut.

Notre bienheureux fut invité d'aller voir dans la prison un pauvre criminel condamné à la mort, et que l'on ne pouvoit déterminer à se confesser, croyant que l'enfer étoit son unique ressource, à cause de la noirceur des crimes qu'il avoit commis.

Le bienheureux le trouva dans cette résolution de souffrir le supplice, et de là passer en enfer, disant qu'il étoit la proie du diable et une victime de l'enfer. N'aimez-vous pas mieux, lui dit-il, mon frère, être la proie de Dieu et la victime de la croix de

(1) I. Reg. XV, 23.

Jésus-Christ? En doutez-vous? dit le criminel, mais Dieu a bien besoin d'une voirie et d'une hostie si abominable!

O Dieu! dit le bienheureux en son cœur, ressouvenez-vous de vos anciennes miséricordes et de la promesse que vous avez faite de n'éteindre point la mèche qui fume encore, et de n'achever point de briser le roseau cassé, vous qui ne voulez point la mort du pécheur, mais plutôt sa conversion et sa vie; rendez ces derniers moments heureux à cette pauvre ame (1).

En tout cas, lui dit-il, n'aimez-vous pas mieux vous abandonner à Dieu qu'au démon? Qui en doute? dit l'autre, mais il a bien affaire d'un homme comme moi!

C'est pour les hommes faits comme vous, reprit le bienheureux, que le Père éternel a envoyé son Fils au monde, et pour de pires encore, tels que Judas et ceux qui le crucifièrent; car Jésus-Christ est venu sauver les pécheurs, et non les justes (2).

M'assurez-vous, dit le criminel, qu'il n'y a point d'effronterie de ma part d'avoir recours à sa miséricorde?

Ce seroit une grande effronterie, reprit le bienheureux, de penser que sa miséricorde ne fût pas infinie, et au-dessus non seulement de tous les péchés faisables, mais imaginables, et que sa rédemption ne fût pas si abondante qu'elle pût faire surabon-

(1) Psal. XXIV, 6; Matt. XII, 20; Ezech. XXXIII, 11.
(2) Matt. IX, 13.

der la grace où le péché a abondé, et causé un déluge de maux (1). Au contraire, sa miséricorde qui est au-dessus de toutes ses œuvres, et qui s'élève toujours au-dessus de sa justice, se rehausse d'autant plus que le tas de nos péchés est gros, le trône de sa miséricorde ayant notre misère pour piédestal (2).

Par de semblables discours, fondés sur les principes de la foi, qui n'étoit pas tout-à-fait éteinte en cette ame, il ralluma son espérance qui étoit tout amortie, et la porta à ce point de résignation de s'abandonner tout-à-fait entre les bras de Dieu à la mort, à la vie temporelle et éternelle, afin qu'il fît de lui, au temps et en l'éternité, selon son bon plaisir.

Mais il me damnera, disoit cet homme, car il est juste.

Mais il vous pardonnera, disoit notre bienheureux, si vous lui criez merci; car il est miséricordieux, et a promis le pardon à quiconque le demandera avec un cœur contrit et humilié.

Or bien, dit le patient, qu'il me damne s'il lui plaît, je suis à lui; ne peut-il pas faire de moi ce que le potier fait de son argile (3)?

Mais plutôt, disoit le bienheureux, dites avec David, je suis à vous, Seigneur, sauvez-moi (4).

Enfin il le réduisit à se confesser avec une grande repentance et contrition, et mourut constamment avec un grand sentiment de ses fautes dans un profond abandon à la très sainte volonté de Dieu. Les

(1) Rom. V, 20. — (2) Psal. CXLIV, 9; Jacob. II, 13.
(3) Rom. IX, 21. — (4) Psal. CXVIII, 94.

dernières paroles que le bienheureux lui fit prononcer furent : O Jésus, je me donne et abandonne entièrement à vous.

A ce propos je vous dirai que j'ai souvent ouï dire, à notre bienheureux, qu'il étoit impossible à Dieu tout-puissant de perdre éternellement une ame, laquelle, en sortant de son corps, avoit sa volonté soumise à la volonté divine.

Aussi quand il assistoit un malade qui tiroit à la fin, il faisoit tous ses efforts pour le déterminer à soumettre entièrement sa volonté à celle de Dieu, et ne lui parloit presque d'autre chose. Son grand mot étoit : O Dieu, votre volonté ; et encore : Oui, Père, puisque vous le trouvez bon ainsi (1) : O mon Seigneur, que ma volonté ne soit pas faite, mais la vôtre (2).

CHAPITRE XXII.

Que rien ne nous arrive que par la volonté de Dieu.

C'étoit sa coutume de regarder, et de faire regarder tous les événements dans la très sainte volonté de Dieu.

Rien ne nous arrive, disoit-il, hormis le péché, que par la volonté de Dieu, soit bien, soit mal. Bien, car Dieu étant la source de tout bien, tout don précieux et tout don parfait descend d'en haut du Père des lumières (3). Mal, car il n'y a point de mal en la cité que le Seigneur n'ait fait, ce qui s'en-

(1) Matt. XI, 26. — (2) Luc. XXII, 42.
(3) Jacob. I, 17; Amos, III, 6.

tend de celui de peine; d'autant que Dieu ne peut vouloir le péché, encore qu'il le permette, laissant agir la volonté humaine selon la liberté naturelle qu'il lui a donnée.

Ajoutez que le péché, à proprement parler, ne peut pas être dit nous arriver, parceque ce qui nous arrive nous vient de dehors, et que le péché au contraire vient du dedans, et sort de nos cœurs, comme dit la sainte parole (1). Oh! quel bonheur pour nous, si nous étions accoutumés à recevoir toutes choses de la main paternelle de celui qui, en l'ouvrant, remplit tout ce qui est animé de sa bénédiction (2)! Que d'onction adouciroit nos peines, et que de miel nous tirerions de la pierre, et que d'huile des plus durs rochers (3)! Que de modération nous accompagneroit dans la prospérité, puisque Dieu ne nous envoie l'adversité et la prospérité que pour en tirer sa gloire et notre salut!

Pensons bien à cette vérité, et ne regardons que Dieu dans tous les événements, ni tous les événements qu'en Dieu, afin qu'en toutes choses soit honoré Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui nous console dans tous nos maux, et qui nous fait tirer avantage et profit de toutes nos tribulations (4).

(1) Matt. XV, 19. — (2) Psal. CXLIV, 16. — (3) Deut. XXXII, 13.
(4) II. Cor. XIV; I. Cor. X, 13.

CHAPITRE XXIII.

De l'honneur que chacun rendoit à la vertu de notre bienheureux, et en particulier M. de Lesdiguières.

Sa vertu étoit si généralement reconnue, tant des catholiques que des protestants, qu'elle étoit dans une approbation universelle.

L'année qu'il prêcha l'avent et le carême à Grenoble, M. de Lesdiguières, qui y étoit lieutenant de roi et maréchal de France, n'étoit pas encore converti à l'Église catholique. Il ne laissa pas de l'accueillir avec des caresses et des honneurs extraordinaires, de l'inviter souvent à sa table, de le visiter en sa maison, et même d'assister quelquefois à ses prédications, estimant sa doctrine, et faisant beaucoup de cas de sa vertu.

Ceux de la religion prétendue réformée entrèrent en alarme, à cause principalement des conférences longues et secrètes qu'il avoit avec le saint évêque. Il le louoit en toute occasion, l'appeloit toujours Monsieur de Genève, et avoit pour lui des déférences dont chacun étoit étonné.

Quelques bruits et quelques menaces d'excommunication que fissent les ministres pour empêcher ceux de leur parti d'assister aux prédications du saint évêque, desquelles ils sortoient avec beaucoup d'édification, ils n'en purent venir à bout. Ils tinrent même des consistoires pour examiner les moyens de faire des remontrances à M. de Lesdiguières sur le trop grand honneur qu'il déféroit à l'évêque d'An-

necy (car c'est ainsi qu'ils l'appeloient, à cause de la ville de sa résidence), de la trop grande familiarité qu'il avoit avec lui, et de ce qu'il assistoit à ses sermons, au scandale de tous les protestants. Ils députèrent ensuite à M. de Lesdiguières quelques notables du parti pour lui faire la correction fraternelle.

Ce seigneur, étant averti aussitôt de leur délibération, leur fit dire que s'ils demandoient à le visiter, pour lui communiquer quelque affaire, il les recevroit de bon cœur; mais que s'ils pensoient lui faire des remontrances consistoriales, ils se pouvoient assurer qu'étant entrés par la porte, ils sortiroient par la fenêtre.

Voyant ce moyen inutile, ils s'avisèrent d'un autre expédient, qui fut de lui faire parler par un des principaux seigneurs de la province qui étoit de leur créance, lequel, se chargeant de la commission, prit occasion de représenter en particulier à M. de Lesdiguières ce que messieurs les consistoriaux n'avoient osé faire, crainte de son indignation.

M. de Lesdiguières lui répondit: Dites à ces messieurs que j'ai assez d'âge pour savoir comment il faut vivre dans le monde. J'ai été catholique romain jusqu'à trente ans, je sais de quelle sorte les catholiques romains traitent leurs évêques, et de quelle façon les évêques sont traités par les rois et les princes. Nous sommes dans un état où ils tiennent un autre rang que nos ministres, qui tout au plus ne sont parmi nous que comme curés, puisqu'ils ont

rejeté la dignité épiscopale, quoique bien fondée en l'Écriture, et je crois qu'ils ne sont pas à s'en repentir.

Dites à un tel (c'étoit un ministre de petite naissance, qui avoit été son domestique, et que sa faveur avoit fait mettre au rang de ceux qui gouvernoient l'Église prétendue réformée de Grenoble) que quand je verrai des fils et des frères du roi et des princes souverains se faire ministres, comme j'en vois d'évêques, d'archevêques, et de cardinaux, je verrai quel honneur je leur rendrai.

Pour ce qui regarde M. de Genève, si j'étois aussi-bien M. de Genève que lui, et prince souverain de cette ville-là, comme lui, je m'y ferois bien obéir, et y reconnoître ma principauté. Je sais quels sont ses droits et ses titres mieux qu'un tel, ni que pas un de ses collègues et assistants; c'est à moi à leur faire la leçon là-dessus, et à eux de se taire s'ils sont sages. Ils sont trop petits compagnons, et trop jeunes, pour apprendre à vivre à un homme de mon âge et de ma qualité.

Depuis il redoubla les honneurs et les caresses au bon évêque, à l'étonnement de nos prétendus réformés seulement, et il reçut des communications de ce saint prélat, et de si bonnes impressions de notre religion, que cela facilita beaucoup sa conversion quand il fut appelé à la charge de connétable, en laquelle il est mort fort bon catholique, et a fait une très heureuse fin.

CHAPITRE XXIV.

Desir du ciel dans un homme du commun.

Le bienheureux, étant en la visite de son diocèse, fut averti qu'un bon paysan malade eût desiré recevoir sa bénédiction avant que de mourir.

Le bienheureux, qui se donnoit à tous ceux qui le demandoient, y alla, et trouva ce bon paysan aux portes de la mort, mais avec un jugement fort sain. Ravi d'aise de voir, avant que de mourir, son saint évêque, il lui dit: Monseigneur, je bénis Dieu de pouvoir, avant que de fermer les yeux, recevoir votre sainte bénédiction. Il demande à se confesser, chacun se retire; et après cette réconciliation, se voyant seul avec le bon prélat, il lui dit: Monseigneur, mourrai-je?

Le bienheureux, estimant que la frayeur le saisit, pour le rassurer un peu, lui dit: J'en ai vu revenir de plus loin, et ajouta qu'il falloit mettre toute sa confiance en Dieu, qui étoit le maître de notre vie et de notre mort.

Monseigneur, lui dit le bon paysan, mais mourrai-je, à votre avis?

Mon fils, lui dit le bon pasteur, un médecin répondroit à cela mieux que moi: ce que je vous puis dire est que je vois votre ame en fort bonne assiette, et que possible vous seriez appelé en un autre temps auquel vous n'auriez pas tant de disposition à partir. Ce que vous sauriez faire de mieux est, en quittant le soin et le desir de vivre, de vous abandonner

totalement au soin de la Providence et de la miséricorde de Dieu, afin qu'il fasse de vous selon son bon plaisir, et son bon plaisir sera sans doute toujours votre mieux.

O monseigneur, reprit le bon paysan, ce n'est pas de crainte de mourir que je vous demande ceci; mais c'est plutôt de peur de ne pas mourir, car j'ai de la peine à me résoudre à revenir de cette maladie.

Le bienheureux se trouva fort surpris de ce langage, sachant bien que le desir de mourir ne tombe ordinairement que dans des ames extrêmement parfaites, ou en des imparfaites, et qui penchent quasi vers le désespoir, ou au moins qui sont dans une profonde mélancolie. Il lui demanda donc s'il avoit quelque regret de vivre, et d'où lui procédoit ce dégoût de la vie, de laquelle l'amour est si naturel.

Monseigneur, dit le bon-homme, c'est si peu de chose que ce monde, que je ne sais comment tant de gens l'aiment; et si Dieu n'avoit commandé de demeurer jusqu'à ce qu'il nous en retire, il y a longtemps que je n'y serois plus.

Le bienheureux, s'imaginant que cet homme fût saisi de quelque grand déplaisir qui lui fît abhorrer la vie, et souhaiter la mort avec tant d'instance, lui demanda s'il avoit des incommodités secrètes ou en son corps ou en ses biens.

Nullement, dit-il; j'ai mené une vie fort saine jusqu'à l'âge où vous me voyez, qui est septuagénaire. De bien, je n'en ai que trop. Je ne sais ce que c'est que pauvreté, par la grace de Dieu.

Le bienheureux lui demanda encore s'il n'avoit point quelque mécontentement de sa femme ou de ses enfants.

Tous les contentements qui se peuvent souhaiter, reprit-il: jamais ils ne m'ont causé la moindre fâcherie; et si j'avois peine à quitter ce monde, ce seroit à cause qu'il faut s'en séparer.

Le bienheureux, ne pouvant deviner d'où lui venoit ce dégoût de la vie, lui dit: D'où vous vient donc, mon frère, ce desir de la mort?

Monseigneur, répondit-il, c'est que, dans les prédications, j'ai toujours ouï faire tant de cas de l'autre vie et des joies du paradis, qu'il me semble que ce monde ici est un cachot et une vraie prison.

Alors, parlant de l'abondance de son cœur sur un si agréable sujet, il lui en dit tant de merveilles, que le bienheureux évêque en étoit ravi, et tout baigné de larmes de tendresse, voyant bien qu'il avoit été enseigné de Dieu même là-dessus, et que la chair et le sang ne lui avoient point révélé ces choses, mais l'esprit divin.

Descendant de ces hautes et célestes spéculations, il dépeignit les bassesses des plus éminentes grandeurs, des plus somptueuses richesses, et des plus exquises délices du monde, de manière qu'il en imprima un nouveau dégoût dans l'ame de notre bienheureux.

Ce que fit le saint évêque fut d'acquiescer aux sentiments de ce bon-homme; mais pour le retirer des extrémités où il s'emportoit, il lui fit faire plusieurs

actes de résignation et d'indifférence de vivre ou de mourir, à l'imitation de S. Paul et de S. Martin; et de là à peu d'heures, après avoir reçu l'onction dernière des mains du saint évêque, il expira doucement sans se plaindre d'aucune douleur, et demeura plus beau mort qu'il n'avoit été durant sa vie.

CHAPITRE XXV.

On ne sauroit trop vider son cœur des desirs de la terre.

Il y a des desirs terrestres et des desirs célestes. De ces derniers on n'en sauroit trop avoir: ce sont autant d'ailes qui nous élèvent à Dieu, ce sont ces ailes de colombe que le prophète demandoit à Dieu pour voler dans le vrai repos (1). Pour les autres, qui ne regardent que les biens passagers et caducs, et qui nous lient à la terre, on ne sauroit en avoir trop peu. S. Augustin les appelle la glu des ailes spirituelles (2).

C'est de cette espèce de desirs dont notre bienheureux étoit fort vide. Voici comme il en parloit. « Je veux fort peu de chose, et ce que je veux, je le « veux fort peu. Je n'ai presque point de desirs; et « si j'étois à renaître, je ne voudrois point en avoir « du tout. »

Et, à dire le vrai, la terre est bien peu de chose, ou, pour mieux parler, n'est rien à qui aspire au ciel; et le temps n'est qu'une ombre à qui tend à l'éternité.

(1) Psal. LVII, 4. — (2) Serm. 311 aliàs de divers. 115, cap. 4.

CHAPITRE XXVI.

Des scrupules d'un homme riche et très aumônier.

Au voyage qu'il fit à Paris en l'année 1619, se présenta à lui un personnage fort accommodé des biens de la fortune, mais encore plus riche en piété et en miséricorde envers les pauvres.

Ce bon personnage lui demanda s'il pouvoit se sauver avec toutes ses richesses, et lui témoigna être en grande crainte de ne pouvoir, avec ses grands biens, faire son salut.

Le bienheureux lui demanda d'où lui venoit cette crainte.

Il répondit: De ce que je suis trop riche; et vous savez que l'Évangile met à un tel degré de difficulté le salut du riche, qu'il semble être du tout impossible (1).

Le bienheureux, ne pouvant former sur cette réponse aucun jugement, lui demanda s'il avoit du bien mal acquis.

Nullement, dit-il: mes pères, qui étoient très gens de bien, ne m'ont rien laissé de cette nature; et ce que j'ai de plus a été amassé de mon épargne et de mon juste travail. Dieu me préserve d'avoir du bien d'autrui; ma conscience ne me reproche rien de ce côté-là.

Quoi donc! lui dit le saint prélat, faites-vous un mauvais usage de ces richesses?

Je m'entretiens, répondit-il, selon ma qualité;

(1) Luc. XVIII, 24.

mais je crains de ne pas donner assez aux pauvres, et vous savez que nous serons un jour jugés là-dessus.

Avez-vous des enfants? lui dit notre bienheureux.

Oui, répondit-il; mais ils sont tous bien pourvus, et se peuvent aisément passer de moi.

Vraiment, reprit le bienheureux, je ne sais pas d'où vous peuvent venir ces scrupules. Vous êtes le premier que j'aie rencontré qui se plaigne de l'abondance de ses biens; la plupart n'en ont jamais assez.

Il lui fut fort aisé de remettre ce bon personnage en paix, trouvant en lui beaucoup de docilité à suivre ses avis.

Et depuis, il me dit qu'il avoit appris que ce bon monsieur avoit eu autrefois de grands emplois, dont il s'étoit fort dignement acquitté, et qu'il les avoit tous quittés pour ne vaquer qu'aux exercices de piété et de miséricorde, ne bougeant des églises, ou des hôpitaux, ou des maisons des pauvres honteux, dont il soulageoit les nécessiteux avec tant de largesses, qu'il employoit plus de la moitié de son revenu à leur soulagement. Que par son testament, outre quantité de legs pieux, il avoit fait Jésus-Christ son premier héritier, donnant à l'Hôtel-Dieu une portion égale à celle de ses enfants; et qu'enfin il avoit couronné une telle vie par une heureuse fin.

CHAPITRE XXVII.

De la réformation de l'intérieur.

Il avoit coutume de dire que la grace, pour l'ordinaire, imitoit la nature, et non l'art, qui ne travaille qu'à l'extérieur, comme il se voit en la peinture et en la seulpture, au lieu que la nature commence ses ouvrages par l'intérieur; d'où vient que l'on dit que le cœur est le premier vivant et le dernier mourant.

Quand il vouloit porter les ames à la vie chrétienne, et leur faire quitter la vie du monde, il ne leur parloit point de l'extérieur, ni des cheveux, ni des habits, ni de semblables choses; il ne parloit qu'au cœur et du cœur, sachant que, ce donjon gagné, le reste ne tient plus. Quand le feu est dans une maison, disoit-il, voyez-vous comme l'on jette tous les meubles par les fenêtres. Quand le vrai amour de Dieu possède un cœur, tout ce qui n'est point de Dieu nous semble fort peu de chose.

Quelqu'un disant un jour au bienheureux qu'on étoit surpris qu'une personne de grande qualité et de grande dévotion qui étoit sous sa conduite n'avoit pas quitté seulement ses pendants d'oreilles; il répondit: Je vous assure que je ne sais pas seulement si elle a des oreilles, car elle ne se présente à la pénitence que la tête couverte d'une coiffe ou d'une écharpe si grande, que je ne sais comme elle est mise. Et puis je crois que la sainte femme Rébecca, qui étoit bien aussi vertueuse qu'elle, ne per-

dit rien de sa sainteté pour porter les pendants d'oreilles qu'Éliezer lui donna de la part d'Isaac (1).

Cette même dame s'étant avisée de faire mettre des diamants sur une croix d'or qu'elle portoit, on vint encore accuser cela de vanité au saint évêque, lequel répondit que ce que l'on reprenoit de vanité étoit ce qui l'édifioit davantage. Hélas! dit-il, je voudrois que toutes les croix du monde fussent couvertes de diamants et de toutes les pierres précieuses; n'est-ce pas faire servir au tabernacle les dépouilles des Égyptiens, et se glorifier en la croix de Jésus-Christ? A quel meilleur usage sauroit-elle employer ses joyaux, qu'à orner l'étendard de notre rédemption?

CHAPITRE XXVIII.

Beau mot de Taulère.

Il estimoit beaucoup ce beau mot que Taulère avoit appris de ce bon villageois que Dieu lui avoit donné pour maître en la vie spirituelle.

Quand on lui demandoit où il avoit trouvé Dieu: « Là, disoit-il, où je me suis laissé moi-même; et « où je me suis trouvé moi-même, c'est là où j'ai « perdu Dieu. »

Cela revient à ces deux cités contraires, Babylone et Jérusalem; l'amour de nous-mêmes par préférence à Dieu, et l'amour de Dieu par préférence à nous-mêmes. Le premier de ces amours a bâti la première cité, qui s'étend jusqu'à la haine de Dieu;

(1) Rom. XXIV.

et le second a bâti la seconde, qui s'étend jusqu'à la haine de nous-mêmes.

Si le péché n'est autre chose qu'une aversion du Créateur et une conversion vers la créature, qui ne voit que la grace, en nous changeant, ne fait que nous détourner de la créature, pour nous faire retourner vers le Créateur? C'est ce que nous enseigne le Saint-Esprit, lorsqu'il nous dit que nul ne peut servir deux maîtres, Dieu et les richesses (1), et qu'il ne peut y avoir d'accord entre la lumière et les ténèbres, entre Jésus-Christ et Belial (2).

Mourir à soi et à ses passions pour vivre à Jésus-Christ, c'est la vraie vie du chrétien; mais mourir à Jésus-Christ pour vivre à soi et à ses passions, c'est le chemin de la mort éternelle: Si vous vivez selon la chair, dit le saint apôtre, vous mourrez; mais si vous faites mourir par l'esprit les œuvres de la chair, vous vivrez (3).

CHAPITRE XXIX.

Des sécheresses en l'oraison.

Quand quelque sœur se plaignoit à lui de ses désolations intérieures et de ses aridités en l'exercice de l'oraison, au lieu de la consoler il lui disoit: Pour moi, j'ai toujours plus estimé les confitures sèches que les liquides; et il rapportoit ce mot de David: « Dans cette terre déserte où je me trouve, « et où il n'y a ni chemin ni eau, je me suis présenté « devant vous comme dans votre sanctuaire, pour

(1) Matt. VI, 24. — (2) II. Cor. VI, 14. — (3) Rom. VIII, 13.

« contempler votre puissance et votre gloire (1). »
La manne, ce pain des anges, cette viande céleste, étoit un petit grain assez sec; et quand le peuple la voulut échanger à de la chair, nourriture plus humide, « ces viandes étoient encore dans leur bouche « lorsque la colère de Dieu s'éleva contre eux (2). »

Peu se persuadent cette vérité, qui est néanmoins très assurée, que l'union avec Dieu d'une ame juste et fidéle est bien plus étroite et intime dans les dérélictions et abandonnements que dans les dévotions et consolations sensibles (3); d'autant que plus l'ame s'amuse à la consolation de Dieu, moins elle s'attache au Dieu de consolation; tout de même que les abeilles qui font le plus de cire sont celles qui font le moins de miel.

Qui peut imaginer un plus grand abandonnement que celui que souffrit le Sauveur en la croix, qui lui fit dire : « Mon Père, mon Père, pourquoi « m'avez-vous abandonné (4)? » Qui peut néanmoins douter que ce Sauveur ne fût alors très uni à la volonté de son Père, union en laquelle consiste la fin de toute consommation, pour laquelle il s'écrie que tout est consommé (5)? et en cette consommation parfaite il remet son ame entre les mains de son Père.

O que bienheureuse est l'ame qui est fidéle dans les sécheresses et abandonnements sensibles! c'est là le creuset où le pur or de la charité est parfaitement

(1) Psal. LXIII, 3. — (2) Psal. LXXVII, 34. — (3) Jac. I, 12.
(4) Matt. XXVII, 46. — (5) Joan. XIX, 30.

affiné! Heureux celui qui souffre avec patience cette épreuve, parcequ'étant éprouvé et épuré de la sorte, il recevra la couronne que Dieu a promise à ceux qu'il aime, et qui l'aiment!

QUATRIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De la singularité.

Il ne travailloit pas seulement à rejeter la singularité des maisons religieuses, ce qui en est la peste; mais encore de ceux qui font profession de dévotion dans le siècle, disant que ce défaut rendoit leur piété non seulement odieuse, mais ridicule.

Il vouloit que l'on se conformât pour l'extérieur, autant qu'il étoit possible, au train de vie de ceux de la même profession, sans affecter de se faire discerner par aucune singularité, proposant l'exemple de notre Seigneur, lequel, dans les jours de sa vie mortelle, a voulu se rendre semblable en toutes choses à ses frères, excepté le péché (1).

Ce bienheureux pratiquoit lui-même fort exactement cette leçon; et pendant quatorze années que j'ai été sous sa discipline, et que je m'étudiois à remarquer ses actions, et jusqu'à ses moindres gestes,

(1) Heb. V, 7; IV, 15.

aussi bien que ses paroles, je vous avoue que je n'ai jamais aperçu rien en lui qui ressentît tant soit peu la singularité.

Il faut que je vous dise ici une de mes ruses. Quand il me venoit voir en ma résidence, et y passer son octave ordinaire, à quoi il ne manquoit point tous les ans, j'avois fait à dessein des trous en certains endroits, pour le considérer quand il étoit seul retiré en sa chambre, pour voir de quelle façon il se comportoit en l'étude, en la prière, en la lecture, en la méditation, à s'asseoir, à marcher, à se coucher, à se lever, à écrire, bref aux plus menues contenances, dans lesquelles on se licencie souvent quand on est seul.

Néanmoins je ne l'ai jamais remarqué se dispenser de la plus exacte loi de la modestie; tel seul qu'en compagnie, tel en compagnie que seul; une égalité de maintien corporel, semblable à celle de son cœur.

Étant seul, il étoit aussi composé qu'en une grande assemblée. S'il faisoit quelque prière, vous eussiez dit qu'il étoit en la présence des anges et de tous les bienheureux. Immobile comme une colombe, et dans une contenance toute respectueuse.

J'ai même pris garde, le voyant seul, s'il ne croiseroit point les jambes, ou s'il ne mettroit point les genoux l'un sur l'autre, s'il n'appuieroit point sa tête de son coude. Jamais. Toujours une gravité accompagnée d'une telle douceur qu'il remplissoit ceux qui le regardoient, d'amour et de respect.

Il m'a souvent dit qu'il falloit que notre conver-

sation extérieure ressemblât à l'eau, dont la meilleure est la plus claire, la plus simple, et celle qui a moins de goût. Toutefois, quoiqu'il n'eût rien de singulier, je le trouvois si singulier à n'avoir point de singularité, que tout me sembloit singulier en lui.

J'ai toujours retenu ce que me dit un jour à Paris un grand et pieux personnage, que rien ne le faisoit tant souvenir de la conversation de notre Seigneur parmi les hommes, que la présence et contenance angélique de ce bienheureux prélat, duquel on pouvoit dire qu'il étoit non seulement revêtu, mais tout rempli de Jésus-Christ.

CHAPITRE II.

De la chasteté du cœur.

Je ne saurois vous dire à quel haut point d'estime notre bienheureux mettoit la chasteté du cœur. Il disoit que celle du corps n'étoit que l'écorce, mais que l'autre étoit la moelle; qu'en celle du cœur étoit la racine de l'arbre de cette vertu, et les branches et les feuilles en celle du corps.

Il mettoit cette chasteté du cœur dans le renoncement à toute affection illicite. S. Bernard tenoit pour une œuvre plus miraculeuse que de ressusciter les morts, de converser souvent et avec familiarité avec des personnes d'un autre sexe, sans perdre quelque chose de cette chasteté du cœur, et quelquefois sans la perdre tout entière.

Il y a une autre chasteté du cœur, qui consiste en la pureté d'intention. O que cette chasteté et pureté

est encore rare! car pour l'avoir, il faut, disoit notre bienheureux, ne voir que Dieu en toutes choses, et toutes choses qu'en Dieu. C'est là un petit rayon du paradis, où Dieu est toutes choses en tous.

CHAPITRE III.

Son sentiment touchant les dignités et la résidence des évêques.

Deux grands papes, Clément VIII et Paul V, ont fort estimé notre bienheureux; et le dernier a pensé plusieurs fois à le faire cardinal, dont le bienheureux fut averti.

Un jour, comme je lui en parlois, il me dit: Mais en vérité à quoi pensez-vous que me pût servir cette qualité pour servir davantage notre Seigneur et son Église? Rome, qui seroit le lieu de ma résidence, est-ce un poste plus avantageux pour cela que celui où Dieu m'a mis? Y aurois-je plus de travail, plus d'ennemis à combattre, plus d'ames à conduire, plus de sollicitude, plus d'exercices de piété, plus de visites, plus de fonctions pastorales à faire?

Vous entreriez, lui disois-je, dans la sollicitude de toutes les églises; et de la conduite d'une église particulière vous passeriez à la conduite de l'Église universelle, conjointement avec le pape et les cardinaux.

Vous voyez néanmoins, reprit-il, que les cardinaux les plus signalés en savoir et en piété de nos jours, quand ils sont évêques et ont des diocèses, quittent la résidence de Rome, qui n'est que de droit ecclésiastique, pour se retirer en celle de leurs ber-

geries, qui est de droit divin, à raison du pastorat, qui les oblige de veiller sur leurs troupeaux; et de paître et conduire les ames qui leur sont commises.

A ce propos il me raconta une chose mémorable du grand cardinal Bellarmin, de très heureuse et sainte mémoire. Il fut promu à cette dignité à son insu et contre son gré par Clément VIII. Il fut aussi pourvu contre son inclination de l'archevêché de Capoue.

Aussitôt qu'il fut sacré, il se prépara pour aller à sa résidence.

Le pape, c'étoit Paul V, qui vouloit se servir de lui à Rome, et qui le voyoit utilement employé en diverses congrégations de cardinaux, le manda, pour savoir s'il étoit résolu d'aller à Capoue.

Il répondit qu'il étoit bien plus résolu à cela qu'il ne l'avoit été de se faire sacrer, et que le commandement de sa sainteté l'ayant obligé à se charger de ce fardeau, il étoit raisonnable qu'il le portât, et qu'il avoit pensé que sa sainteté n'avoit point besoin de lui à Rome, puisqu'elle lui avoit donné la charge de cette province.

Le pape lui disant qu'il l'en dispenseroit: Saint père, reprit-il, ce n'est pas ce que j'ai enseigné toute ma vie dans les écoles, où j'ai tenu que la résidence des évêques étoit de droit divin, et par conséquent indispensable.

Au moins, lui dit le pape, donnez-nous la moitié de l'année.

Et durant ce semestre, reprit le cardinal, de quelles

mains sera redemandé le sang des ouailles qui périront?

Au moins trois mois, dit le pape.

Et le cardinal répondit comme des six. Et de fait il s'en alla à Capoue, où il fit une résidence continuelle de trois ans, et où il composa, pour se délasser de ses travaux, le beau et riche commentaire qu'il a fait sur les psaumes; et le pape ne le put tirer de là pour le faire revenir à Rome qu'en lui permettant de résigner cette église entre les mains d'un digne prélat du choix de ce grand cardinal.

Voilà ce que pensoit de la résidence des évêques ce grand homme, qui a été en nos jours une colonne en la maison de Dieu, et qui nous a fourni de bouclier et d'épée contre les hérésies (1).

S. Charles Borromée, l'honneur des évêques et des cardinaux, a pensé de même, aussi bien que son très digne successeur Frédéric, cardinal Borromée, l'un des plus savants et des plus pieux prélats qui soient en l'Église.

Et pour notre bienheureux, il n'estimoit les dignités, tant de l'Église que du siècle, qu'autant qu'elles donnoient plus ou moins de moyen de servir Dieu, et d'avancer sa gloire.

CHAPITRE IV.

De sa promotion à l'évêché de Genève, et de sa consécration.

« Que nul, dit l'apôtre, ne s'ingère dans les char-« ges et les honneurs, mais celui-là seulement qui

(1) Apoc. III, 12.

» y est appelé comme Aaron (1). » Voilà l'image de la vocation de notre bienheureux, lequel s'étant donné à l'Église sans autre dessein que d'y servir Dieu, après avoir passé par tous les degrés de chanoine, de curé, et de prevôt, de prédicateur, de confesseur, de missionnaire; Dieu, sans que le bienheureux y pensât, inspira à son prédécesseur de jeter les yeux sur lui.

Jamais le bienheureux ne lui en parla, ni ne lui en fit parler directement ou indirectement; et quand il lui ouvrit son dessein, il ne s'amusa point à lui dire de belles paroles, ni à lui faire des refus acceptants, il le laissa dire et faire, ou pour mieux dire, il regarda Dieu, et se remit de tout à sa providence.

Monseigneur de Granier, évêque de Genève, sans que le bienheureux s'en mêlât en aucune façon, obtint l'agrément de S. A. de Savoie, le proposa à sa sainteté, laquelle bien informée de sa probité et capacité, consentit à ce choix, à condition que le proposé se présenteroit à Rome pour être examiné en plein consistoire, ce qui obligea notre bienheureux à faire ce voyage, ce qui est assez bien dépeint en sa vie, avec le succès qu'il y eut, et l'éloge que lui donna le pape Clément VIII.

D'une si excellente vocation que pouvoit-on attendre, sinon les fruits qu'on en a vus sortir?

Aussi dans la cérémonie de sa consécration, Dieu lui fit voir, fort clairement et intelligiblement, que

(1) Rom. V, 4.

les trois adorables personnes de la très sainte Trinité opéroient en son ame des graces particulières pour l'aider en son épiscopat, en même temps que les trois évêques qui le consacroient répandoient sur lui des bénédictions ; de sorte qu'il se regarda toujours comme consacré à la très sainte Trinité.

CHAPITRE V.

Il refuse l'archevêché de Paris.

En l'année 1619, étant venu à Paris avec messieurs les princes de Savoie, il y fit un séjour de huit mois, dans lequel on ne sauroit exprimer les services qu'il rendit aux ames pour la gloire de Dieu.

Il n'y fut pas seulement considéré des ouailles, il le fut aussi du pasteur, qui étoit alors monseigneur le cardinal de Retz, prélat incomparable en douceur, bénignité, affabilité, humanité, libéralité, modestie, modération, toutes qualités charmantes.

La suavité des mœurs et de la conversation du bienheureux, après laquelle chacun couroit, comme après un parfum céleste, donna tellement dans les yeux de ce prélat, qu'il conçut le desir de le faire son coadjuteur.

Ne pensant pas trouver de résistance en notre bienheureux, il y disposa le roi.

Mais notre saint sut, avec une adresse merveilleuse, détourner ce coup, laissant ce grand cardinal avec plus d'admiration de sa vertu, que de satisfaction de sa condescendance.

Il allégua diverses excuses, mais entre autres celle-

ci qui me plaît beaucoup, savoir qu'il ne croyoit pas devoir changer une pauvre femme pour une riche; et que s'il quittoit sa femme, ce ne seroit pas pour en prendre une autre, mais pour n'en avoir plus du tout, suivant ce conseil de l'apôtre, Es-tu libre, ne prends point de femme; en es-tu déchargé, n'en cherche plus (1): ajoutant qu'ayant donné à son église toutes ses affections, il ne pouvoit plus, disoit-il, en concevoir pour une autre.

CHAPITRE VI.

Son desir de retraite.

S'il fût revenu de Lyon, où il mourut, son dessein étoit de se retirer en la solitude; et, après avoir vaqué tant d'années à l'office de Marthe, de donner le reste de ses jours à la fonction de Marie.

Pour cela il avoit fait bâtir un ermitage en un lieu fort propre et agréable sur le rivage du beau lac d'Annecy. Il avoit aussi fait embellir une ancienne chapelle qui étoit proche de ce lieu, et fait bâtir cinq ou six cellules fermées d'un agréable enclos. Dans le voisinage étoit un monastère de bénédictins, où la réforme avoit été introduite par ses soins, et il se plaisoit avec les saints et vertueux habitants de ce sacré désert, comme avec ses frères et enfants très aimés.

C'étoit donc son dessein de se retirer en ce saint désert, après avoir remis à M. de Chalcédoine son frère, qui étoit son coadjuteur, la conduite de son

(1) I. Cor. I, 27.

diocèse; et quand il parloit de cette retraite qu'il méditoit, au prieur du monastère voisin de son ermitage, c'étoit en ces termes: Quand nous serons en notre retraite, nous y servirons Dieu avec le breviaire, le chapelet, et la plume. Nous y jouirons d'un saint loisir pour y tracer à la gloire de Dieu et à l'instruction des ames, ce qu'il y a plus de trente ans que je roule dans mon esprit, et dont je me suis servi dans mes prédications, mes instructions, et méditations particulières. J'en ai quantité de mémoires; mais j'espère qu'outre cela Dieu nous inspirera, et que les conceptions nous tomberont du ciel en aussi grande abondance que les flocons de neige qui blanchissent en hiver toutes nos montagnes. O qui me donnera les ailes de la colombe pour voler en ce sacré repos, et pour respirer un peu sous l'ombre de la croix (1)! Là j'attendrai le moment de mon changement, *expectabo donec veniat immutatio mea* (2).

Mais hélas! Dieu lui préparoit bien un autre repos, qui étoit le fruit de tous ses travaux.

CHAPITRE VII.

Qu'il faut cacher ses vertus.

Un prélat etant venu visiter notre saint, il le reçut, selon son ordinaire, avec beaucoup d'accueil, et l'y retint quelques jours.

Un vendredi au soir le bienheureux le vint trou-

(1) Psal. XIV, 7. — (2) Job. XIV, 4.

ver en sa chambre, lui demandant s'il lui plaisoit de venir à table où le souper l'attendoit.

Souper, dit ce prélat, il n'en est pas aujourd'hui le temps; encore semble-t-il que c'est le moins que l'on puisse faire de jeûner une fois la semaine.

Le bienheureux, le laissant à sa liberté, se retira, commandant de lui porter la collation à sa chambre, et lui descendit à la salle pour souper avec les aumôniers de ce prélat, et avec ceux de sa famille.

Les aumôniers de ce prélat lui dirent qu'il étoit tellement exact et ponctuel en ses exercices de piété, soit de l'oraison, soit du jeûne ou autres semblables, que pour toutes les compagnies qui le venoient visiter, il n'en rabattoit rien, non qu'il ne se mît à table avec les autres aux jours qu'il jeûnoit, mais il n'y mangeoit que ce qui étoit dans les bornes de son jeûne.

Un jour que nous parlions de la sainte liberté d'esprit, il me récita cette histoire, et me dit que la condescendance étoit fille de la charité, aussi bien que le jeûne est sœur germaine de l'obéissance; que si l'obéissance passoit le sacrifice, il ne falloit faire aucune difficulté de préférer la condescendance et l'hospitalité au jeûne. Voyez-vous, me disoit-il, il ne faut pas être si attaché aux exercices mêmes les plus pieux, que l'on ne les puisse quelquefois interrompre; autrement sous prétexte de fermeté d'esprit et de fidélité, il se glisse un amour-propre très fin, qui fait que l'on quitte la fin pour le moyen; car

au lieu de s'arrêter à Dieu, on s'attache au moyen qui conduit à Dieu.

Et pour ce qui regarde le fait dont nous parlons, un jeûne du vendredi ainsi interrompu en eût caché bien d'autres; et ce n'est pas une moindre vertu de cacher de telles vertus, que ces vertus-là mêmes que l'on cache. Dieu est un Dieu caché, qui aime à être servi, prié, et adoré en secret, comme l'Évangile nous l'apprend (1). Vous savez ce qui arriva à cet inconsidéré roi d'Israël, pour avoir montré ses trésors aux ambassadeurs d'un prince barbare, qui les lui ravit avec une puissante armée (2). *Crede mihi, benè qui latuit, benè vixit.*

Quelqu'un qui l'eût vu souper un vendredi n'eût jamais deviné qu'il eût cette coutume de jeûner tous les vendredis. Il pouvoit remettre cette partie au samedi, sinon à la semaine suivante; enfin il pouvoit omettre ce jeûne, et faire tenir sa place à la vertu de condescendance. J'excepte néanmoins le cas du vœu, car en cela il faut être fidèle jusqu'à la mort, et ne se mettre pas en peine de ce que les hommes diront, pourvu que Dieu soit servi.

CHAPITRE VIII.

Du jeûne.

Un jour ce bienheureux prélat me demanda si je jeûnois facilement. Tant, lui dis-je, que je n'ai presque jamais faim; et quand je me mets à table, c'est presque toujours sans appétit.

(1) Matt. VI, 6. — (2) IV. Reg. XX, 13.

Alors il me dit, ne jeûnez donc guère.

Pourquoi, lui dis-je, cette espèce de mortification étant tant recommandée dans l'Écriture?

C'est, reprit-il, pour ceux qui ont meilleur appétit que vous. Faites quelque autre bonne œuvre, et matez votre corps par quelque autre exercice.

Je ne suis pas des plus robustes, lui dis-je, pour supporter de grandes austérités corporelles.

La plus grande de toutes, reprit-il, c'est le jeûne, car c'est celle qui met la cognée à la racine de l'arbre, les autres ne font qu'effleurer, égratigner, émonder. Le corps nourri maigrement est plus aisément dompté; au contraire quand il est bien nourri, il regimbe aisément, l'iniquité sortant ordinairement de la graisse.

Ceux qui sont sobres de leur naturel ont un grand avantage pour l'étude et pour les choses spirituelles. Leur corps est comme des chevaux qui ont un frein qui les range facilement à leur devoir.

Notre saint n'étoit point pour les jeûnes immodérés. L'esprit, disoit-il, ne peut supporter le corps quand il est trop gras, et le corps ne peut supporter l'esprit quand il est trop maigre. Il aimoit un traitement égal, disant que Dieu vouloit être honoré avec jugement, et ajoutoit que l'on peut toujours diminuer les forces du corps facilement, et quand l'on veut; mais qu'on ne peut pas les réparer avec tant de facilité quand elles sont abattues. Il est aisé de blesser, non de guérir. L'esprit doit traiter le corps comme son enfant quand il obéit, sans l'as-

sommer; mais comme un sujet rebelle quand il se révolte, suivant ce mot de l'apôtre, *je châtie mon corps et le réduis en servitude*(1); et en cheval quand il fait la bête; et, comme disoit le bon S. François d'Assise, en frère l'âne.

CHAPITRE IX.

M. de Belley consulte notre bienheureux sur son dessein de retraite.

Comme je le consultois sur le desir que j'avois de quitter mon évêché pour mener une vie privée, il me répondit par ces paroles de S. Augustin, *otium sanctum diligit charitas veritatis, et negotium justum suscipit veritas charitatis;* c'est-à-dire la charité ou l'amour de la vérité éternelle cherche un saint repos pour s'en nourrir à loisir, mais la vérité de la charité, ou la vraie charité nous fait entreprendre tout ce qui peut contribuer au bien du prochain et à la gloire de Dieu.

Quoiqu'il estimât davantage la part de Marie, appelée très bonne dans l'Évangile, il pensoit néanmoins que celle de Marthe, entreprise pour Dieu, étoit plus conforme à la vie présente, et que celle de Marie convenoit mieux au ciel.

Il exceptoit seulement quelques vocations extraordinaires, accompagnées d'attraits si puissants que l'on n'y pouvoit presque résister, et aussi ceux qui n'ayant pas les talents pour servir en l'office de Marthe, en avoient de propres à la vie contempla-

(1) I. Cor. IX, 27.

tive; comme aussi ceux qui, ayant usé toutes leurs forces corporelles au service des ames, se retiroient quelque temps avant que de mourir, sur la fin de leurs jours, pour se mieux disposer à la mort.

C'est pourquoi il traita mon desir de retraite de tentation, et me renvoya si loin, que tant qu'il vécut je n'osai y penser. Mais après son trépas cette pensée me donna de si véhéments assauts, que je me résolus de prendre terre, et de me retirer dans une grotte, d'où je vois, comme dans un abri, les orages et les tempêtes qui agitent les vaisseaux des autres nautoniers.

CHAPITRE X.

Diverses espèces d'humilité.

Il distinguoit l'humilité en extérieure et intérieure. Que si celle-là n'est produite ou au moins accompagnée de celle-ci, elle est très dangereuse; car ce n'est qu'une écorce, qu'un dehors, qu'une apparence trompeuse et hypocrite; au lieu que si elle procède de l'humilité intérieure, elle est très bonne, et sert à l'édification du prochain.

Il distinguoit encore l'humilité intérieure en celle de l'entendement, et en celle de la volonté.

La première est assez commune; car qui est-ce qui ne sait pas qu'il n'est rien? De là tant de beaux discours du néant de soi et des créatures.

La seconde est bien rare, parceque peu aiment l'humiliation. Cette dernière a divers degrés, dont le premier est de l'aimer; le second de la desirer;

le troisième de la pratiquer, soit en recherchant les occasions de nous humilier, soit en recevant de bon cœur celles qui nous arrivent.

Notre bienheureux estimoit beaucoup plus cette dernière, parcequ'il y a beaucoup plus d'abjection à souffrir, aimer, embrasser, recevoir avec joie les humiliations qui nous viennent sans notre choix, qu'en celles que nous choisissons; parceque notre choix est fort exposé aux attaques de l'amour-propre, si l'on n'a une intention bien droite et bien purifiée; et aussi parceque où il y a moins du nôtre, il y a toujours plus de la volonté de Dieu.

Quand on est arrivé à ce point de se plaire pour l'amour de Dieu dans les abjections, avilissements, opprobres, et mépris, d'y surabonder de joie, et d'y être rempli de consolation, comme dit l'apôtre, plus cette humilité est profonde, plus elle est sublime.

CHAPITRE XI.

de la pauvreté d'esprit.

Il disoit que par la pauvreté d'esprit, il falloit concevoir trois excellentes vertus: 1. La simplicité; 2. l'humilité; 3. la pauvreté chrétienne.

La simplicité, qui consiste en l'unité de regard vers Dieu, rapportant à cet unique but la multiplicité des regards des choses qui ne sont pas Dieu.

L'humilité, qui fait que comme le pauvre se tient pour le plus abject et le dernier de tous les hommes, de même le vrai humble ne voit rien sur la terre au-

dessous de lui, et se tient pour un vrai néant et serviteur inutile.

La pauvreté chrétienne qu'il distinguoit en trois classes: 1. En affective et non effective; 2. en effective et non affective; 3. en affective et effective; dont la première est excellente, et peut être exercée parmi les plus grandes richesses, et telle a été celle d'Abraham, de David, de S. Louis, et de tant d'autres grands saints, qui ont été pauvres d'affection, étant disposés à recevoir la pauvreté avec bénédiction, louange, et action de grace, s'il eût plu à Dieu de la leur envoyer. La seconde est doublement malheureuse, ayant les incommodités de la pauvreté, et la peine de la privation des richesses qu'ils desirent ardemment. La troisième est celle qui est recommandée en l'Évangile, et qui nous vient de notre naissance ou de quelque renversement de fortune; et alors si nous y acquiesçons de bon cœur, et si nous bénissons Dieu dans cet état, nous marchons à la suite de Jésus-Christ, de sa sainte Mère, et de ses apôtres, que nous savons avoir vécu dans la pauvreté.

Il y a une autre manière de pratiquer cette pauvreté; c'est lorsque, selon le conseil de Jésus-Christ, nous vendons tout ce que nous avons, et le distribuons aux pauvres pour suivre Jésus-Christ dans l'état de pauvreté qu'il a embrassé pour l'amour de nous, pour nous enrichir par cette même pauvreté (1). Ce qui se fait dignement, lorsque celui

(1) Beda, l. IV, c. 54 in Luc.; Matt. XIX, 21.

qui a quitté tous ses biens pour le Seigneur, travaille de ses mains non seulement pour gagner sa vie, mais encore pour faire l'aumône. C'est de quoi se glorifie l'apôtre S. Paul, quand il dit : « Je n'ai dé-« siré ni l'or, ni l'argent, ni le bien de personne ; car « vous savez que mes mains m'ont fourni, et à ceux « qui étoient avec moi, les choses nécessaires ; ce que « j'ai fait pour vous apprendre à soulager ainsi ceux « qui sont dans le besoin (1). »

CHAPITRE XII.

Se contenter de Dieu.

Il étoit arrivé une déroute générale de fortune à une personne de considération, et qui faisoit profession de dévotion. Cette déroute, qui lui avoit enlevé de grands biens, la rendoit inconsolable, et la portoit, dans ses accès de douleur, à des paroles de précipitation contre Dieu, comme si sa providence eût été endormie pour elle.

Le bienheureux, après avoir essayé de détourner ses yeux de la terre pour les élever en Dieu, il lui demanda si Dieu ne lui étoit pas non seulement plus que ces biens, mais que toutes choses ; et si l'ayant aimé avec beaucoup de choses, elle n'étoit pas prête de l'aimer sans toutes ces choses.

Cette ame lui ayant répondu que ce discours étoit plus spéculatif que pratique, et plus aisé à dire qu'à réduire en effet :

(1) Act. XX, 33.

Certes, reprit le bienheureux, celui-là est trop avare, à qui Dieu ne suffit.

Ce mot d'avare toucha si vivement ce cœur, auparavant endurci aux remontrances, qu'elle ne put s'empêcher de verser des larmes, ayant toujours été fort ennemie de l'avarice.

CHAPITRE XIII.

De l'amour des pauvres.

Aimer quelqu'un n'est pas seulement lui vouloir et souhaiter du bien, mais lui en faire quand on en a le pouvoir; autrement on tombe dans le reproche que fait S. Jacques à ceux qui ne donnent aux pauvres que des paroles de consolation, sans les soulager effectivement, quoiqu'ils en aient le pouvoir (1).

Le bienheureux prélat avoit un si tendre amour pour les pauvres, qu'en cela seulement il sembloit avoir acception de personnes, les préférant aux riches, soit pour le spirituel, soit pour le corporel, faisant comme les médecins qui courent aux plus malades.

Un jour j'attendois avec plusieurs autres pour me confesser, tandis qu'il entendoit la confession d'une pauvre vieille femme aveugle, qui alloit demandant son pain aux portes; et comme je m'étonnois de la longueur de cette confession: Elle voit, me dit-il, plus clair aux choses de Dieu, que plusieurs qui ont de bons yeux.

(1) C. II, v. 15.

Une autre fois j'étois en bateau avec lui sur le lac d'Annecy, et les bateliers qui ramoient l'appeloient mon père, et traitoient avec lui assez familièrement : Voyez-vous, me disoit-il, ces bonnes gens, ils m'appellent leur père, et c'est la vérité qu'ils m'aiment comme cela; ô qu'ils me font bien plus de plaisir que ces faiseurs de compliments, qui m'appellent monseigneur!

CHAPITRE XIV.

Son sentiment sur Sénèque.

Je lui parlois un jour de ce trait de Sénéque : « Celui-là est grand de courage, qui se sert de plats de « terre avec autant de contentement et de satisfac-« tion que s'ils étoient d'argent; mais celui-là est « plus grand, qui mange en des plats d'argent, et en « tient aussi peu de compte que s'ils étoient de « terre. »

Ce philosophe, me dit-il, a raison de parler ainsi; car le premier se repaît d'une imagination creuse qui peut être sujette à la vanité; mais le second montre bien qu'il est au-dessus des richesses, puisqu'il ne s'en soucie non plus que de la poussière.

Et comme je continuois à louer ce philosophe, estimant que ses maximes approchoient bien fort de celles de l'Évangile:

Oui, me dit-il, quant à la lettre, nullement selon l'esprit.

Pourquoi cela? dis-je. Parceque, reprit-il, l'esprit de l'Évangile ne vise qu'à nous dépouiller de nous-

mêmes, pour nous revêtir de Jésus-Christ et de la vertu d'en haut; à renoncer à nous-mêmes, pour dépendre entièrement de la grace; au lieu que ce philosophe nous rappelle toujours à nous-mêmes, ne veut point que son sage emprunte son contentement ni sa félicité hors de soi, ce qui est un orgueil manifeste.

Le sage chrétien doit être petit à ses propres yeux, et si petit qu'il se tienne pour un rien; au lieu que ce philosophe veut que le sage qu'il s'imagine, soit au-dessus de toutes choses, et s'estime maître de de l'univers, et l'ouvrier de sa propre fortune, ce qui est une vanité insupportable.

CHAPITRE XV.

Il refuse une pension que le roi lui offroit.

Le grand Henri IV, roi de France, faisant beaucoup de cas de la vertu de notre bienheureux, et attendant qu'il vaquât quelque évêché de plus grand revenu que celui de Genéve, et sachant que le bien qui lui restoit étoit peu de chose, lui offrit une pension assez considérable.

Le bienheureux qui ne vouloit ni quitter son église, ni donner de la jalousie au prince dans les états duquel étoit sa résidence, s'il se rendoit pensionnaire d'un autre, trouva un expédient qui para en même temps ces deux coups, rendant de très humbles actions de graces de la pensée que sa majesté daignoit avoir de son avancement, estimant à un extrême honneur de se voir placé dans le sou-

venir d'un si grand monarque; mais le suppliant de le laisser dans le poste où Dieu l'avoit mis en son Église, ne croyant pas qu'il fallût estimer les évêchés par les revenus, mais par le plus grand service que l'on y pouvoit rendre à Dieu, en quoi il pensoit que son diocèse ne cédoit à aucun autre.

Et quant à la pension, qu'il ne la refusoit pas, venant d'une main royale, si digne d'être révérée; mais qu'il supplioit sa majesté d'agréer qu'il la laissât en dépôt entre les mains du trésorier, jusqu'à ce qu'il en eût besoin pour le service de la religion catholique ou des pauvres; Dieu jusqu'alors lui ayant assez largement fourni les choses nécessaires à la vie.

Le grand Henri admira son adresse et son jugement, et loua hautement sa prudence, disant: Voilà le plus agréable et le mieux assaisonné refus qui m'ait jamais été fait. Cet homme est hors de toute corruption, puisqu'il est si élevé au-dessus des présents.

CHAPITRE XVI.

De la vie commune.

Notre bienheureux prisoit beaucoup la vie commune; c'est pourquoi il n'a point voulu que les filles de la Visitation, dont il a été l'instituteur, eussent d'austérités pour le vêtement, le lit, et la nourriture, qui fussent extraordinaires, réglant leurs viandes, leurs jeûnes, et leurs habillements, par les lois communes à tous ceux qui veulent vivre chrétiennement

dans le monde; en quoi ces bonnes filles sont imitatrices de Jésus-Christ, de sa sainte mère, et des apôtres qui ont vécu de cette sorte, remettant au jugement, et à la discrétion des supérieurs, de permettre, et d'ordonner des mortifications extraordinaires, selon les besoins des particuliers à qui ces remèdes se trouveroient nécessaires.

Ce n'est pas que notre bienheureux ne fît état des austérités corporelles; mais il vouloit qu'on s'en servît avec un zèle accompagné de science, conservant par elles la pureté du corps, sans ruiner la santé. En un mot, il préferoit la vie de Jésus-Christ à celle de S. Jean-Baptiste.

CHAPITRE XVII.

Manger ce qui est présenté.

Il répétoit souvent cette maxime de l'Évangile: *Mangez ce qui sera mis devant vous* (1); et en concluoit que c'est une plus grande mortification de pouvoir tourner son goût à toutes mains, que de choisir toujours le pire.

Il arrive souvent que les viandes les plus délicates ne sont pas pourtant à notre goût; y étendre donc la main sans marquer aucune aversion, n'est pas une petite mortification. Il n'incommode que celui qui se surmonte en cela.

Il tenoit pour une espèce d'incivilité étant à table, non seulement de prendre, mais de demander quelque viande éloignée, en laissant celle qui est plus

(1) Luc. X, 8.

proche, disant que c'étoit montrer un esprit attentif aux plats et aux sauces. Que si on le fait, non par sensualité, mais pour choisir les viandes les plus viles, cela sent l'affectation, laquelle ne se sépare non plus de l'ostentation que la fumée du feu.

Comme on peut être gourmand avec des choux, on peut aussi être sobre avec des perdrix; mais être indifférent en l'un et en l'autre mets, c'est témoigner une mortification de goût qui n'est pas vulgaire. Manger d'excellentes viandes sans les savourer, est plus difficile que d'en manger de grossières avec délices.

Un jour on lui avoit servi des œufs pochés à l'eau, et en parlant d'œufs, il avoit coutume de dire après S. Bernard, que l'on martyrisoit les pauvres œufs en cent manières; et comme il les eut mangés, il commença à tremper son pain dans l'eau qui étoit dans le plat, ainsi qu'il l'avoit trempé dans les œufs.

Ceux qui étoient à table commencèrent à sourire de cette inadvertance; s'étant enquis de la cause: Certes, leur dit-il, vous avez grand tort de m'avoir découvert une si agréable tromperie, car je vous assure que je n'ai guère mangé de sauce avec plus de goût que celle-ci; il est vrai que mon appétit y contribuoit un peu, tant le proverbe est véritable, qu'il n'est sauce que d'appétit.

Ce trait a du rapport à celui de S. Bernard, qui but de l'huile au lieu de vin, sans s'en apercevoir, tant il étoit peu attentif à ce qu'il buvoit et mangeoit.

CHAPITRE XVIII.

Quels aliments on peut permettre à des soldats en carême, dans le cas de nécessité.

Il arriva que des capitaines, dont les soldats étoient en garnison dans mon diocèse en carême, me vinrent demander permission pour leurs soldats de manger des œufs et du fromage.

Moi qui n'avois coutume de donner ces permissions qu'aux infirmes, je me trouvai embarrassé, sur-tout en un pays où le carême est si étroitement observé, que les paysans se scandalisent quand on leur permet de manger du beurre.

Je dépêchai donc au bienheureux, dont la résidence n'étoit qu'à huit lieues de distance de Belley, un courrier qui ne servoit qu'à porter au bienheureux toutes mes dépêches, ce qui arrivoit fréquemment; et voici quelle fut sa résolution là-dessus: Je révère, m'écrivit-il, la foi et la piété de ces bons centeniers qui vous ont présenté cette requête, laquelle est très digne d'être entérinée, vu qu'elle édifie, non la synagogue, mais l'Église; au reste que je ne la devois pas seulement accorder, mais l'étendre; et au lieu d'œufs, leur permettre de manger des bœufs; et au lieu de fromage, les vaches mêmes du lait desquelles on le faisoit.

Vraiment, ajoutoit-il, vous avez bonne grace de me consulter sur ce que des soldats mangeront en carême, comme si la loi de la guerre et celle de la

nécessité n'étoient pas les deux plus violentes de toutes les lois, et au-dessus de toute exception!

Dieu veuille qu'ils ne fassent rien de pis que de manger des œufs ou des bœufs, des fromages ou des vaches! s'ils ne faisoient pas de plus grands désordres, il n'y auroit pas tant de plaintes contre eux.

CHAPITRE XIX.

Ses austérités, et le soin qu'il prenoit de les cacher.

Notre bienheureux, durant sa vie, sut si adroitement se servir de tous les instruments de pénitence, et les cacher si secrètement, que jamais celui qui le servoit à son lever et à son coucher ne s'en aperçut, la seule mort ayant révélé ce mystère, et découvert ce qu'il avoit toujours tenu si secret.

Une particularité vous fera juger du reste. Un jour son homme de chambre trouva dans une aiguière un reste d'eau roussâtre, et comme teinte de sang; ne pouvant deviner d'où cela venoit, car c'étoit de l'eau qu'il avoit apportée pour laver les mains du bienheureux, il fit si bien le guet qu'il s'aperçut que dans cette aiguière il avoit lavé sa discipline, qui étoit teinte de sang; et puis en ayant jeté l'eau, il en resta quelque peu au fond, qui donna lieu à la conjecture.

CHAPITRE XX.

Prédiction du bienheureux à M. de Belley.

Me voyant trop difficile à donner des permissions, ou à accorder des dispenses, et que sans cesse je l'ac-

cablois de consultations à ce sujet: Vous me consultez assez pour autrui, me dit-il un jour, mais vous-même en pareil besoin que faites-vous? Je m'y porte, lui dis-je, selon que ma conscience me dicte, y appelant quelquefois au secours l'avis de mon confesseur ordinaire.

Que ne faites-vous de même pour les autres?

Mais ni moi ni mon confesseur ne sommes pas l'évêque de Genéve.

Eh bien, me dit-il, souvenez-vous qu'un jour viendra que vous consulterez cet évêque-là pour vous-même, et que vous ne le croirez pas si aisément que vous faites aux consultations qu'il vous répond pour autrui.

Comme je lui protestois de le rendre mauvais prophète, et que je le croirois encore plus facilement en ce qui me regarderoit, qu'en ce qui touchoit les autres: Notre bon S. Pierre, reprit-il, en disoit bien autant à notre Seigneur, vous savez pourtant comme il lui tint sa parole.

Souvenez-vous encore que lorsque vous commencerez à être indulgent aux autres, vous deviendrez sévère à vous-même; car, c'est l'ordinaire que ceux qui se pardonnent trop, sont fort rigoureux à autrui; et ce sera alors que l'évêque de Genéve aura plus de consultations de votre part, et qu'il sera la pauvre Cassandre: elle dira vrai, et on ne la croira pas.

O certes, mon bienheureux père fut pontife cette année-là; car il prophétisa, et les choses arrivèrent précisément comme il me les avoit dites.

CHAPITRE XXI.

Des avantages de la solitude.

Nous entrâmes un jour ensemble dans la cellule d'un chartreux, personnage distingué par la beauté de son esprit, et par sa rare piété, et nous y trouvâmes ces deux vers d'un poëte ancien (1):

Tu mihi curarum requies, tu nocte vel atra
Lumen, et in solis tu mihi turba locis.

Ce qu'on peut traduire ainsi :

Vous êtes mon repos dans les soins les plus rudes ;
Dans la plus sombre nuit vous m'êtes un beau jour;
Et je suis avec vous, au fond des solitudes,
Moins seul qu'au milieu de la cour.

Là-dessus nous nous mîmes à les gloser; le bienheureux nous dit que Dieu étoit l'unique repos de ceux qui avoient quitté tous les soins du siècle, pour écouter Dieu parlant à leur cœur en la solitude, et que sans cette attention la solitude seroit un long martyre, et une source d'inquiétudes, plutôt que le centre de la tranquillité;

Au contraire que ceux qui avoient les sollicitudes de Marthe sur les bras, ne laissoient pas de jouir, dans un profond repos, de la très bonne part de Marie, pourvu qu'ils rapportassent tous leurs soins à Dieu.

Nous vîmes auprès, ces paroles du prophète: *Hæc*

(1) Tibulle.

requies mea in sæculum sæculi, hic habitabo quoniam elegi eam (1). C'est en Dieu, dit le bienheureux, plutôt qu'en une cellule qu'il faut faire élection de domicile pour ne le changer jamais (2). O que bienheureux sont ceux qui habitent dans cette maison-là, qui est non seulement au Seigneur, mais le Seigneur même; car ils le loueront dans les siècles des siècles!

Nous en vîmes une autre qui portoit: *Unam petii a Domino, hanc requiram, ut inhabitem in domo Domini omnibus diebus vitæ meæ, ut videam voluptatem Domini, et visitem templum ejus* (3). Cette vraie demeure du Seigneur, dit le bienheureux, c'est sa sainte volonté.

Nous revînmes à nos vers, et nous arrêtant à ces paroles, *tu nocte vel atra lumen,* il dit : Jésus naissant en Bethléem fit un beau jour au milieu de la nuit, et en son incarnation n'est-il pas venu éclairer ceux qui étoient assis dans les ténèbres, et dans la région de l'ombre de la mort? Certes, il est notre lumière et notre salut, et quand nous marcherions au milieu de l'ombre de la mort, nous n'aurions rien à craindre, si nous l'avions à nos côtés. Il est la lumière du monde, il habite une lumière inaccessible, lumière que les ténèbres ne peuvent ni diminuer ni effacer.

Et in solis tu mihi turba locis. Oui, certes, dit-il, la conversation avec Dieu dans la solitude vaut

(1) Psal. CXXXI, 14. — (2) Psal. LXXXIII, 5.
(3) Psal. XXVI, 4.

mieux que la foule qui presse la porte des grands du monde, lesquels ne peuvent maintenir leur grandeur que dans la foule des affaires, dans l'oppression des importunités, et dans la perte de leur repos. Misérable grandeur qui s'acquiert et se conserve par tant de peines, et que l'on perd néanmoins avec tant de regret!

C'étoit un de ses beaux mots. Il faut se plaire avec soi-même quand on est en la solitude, et avec le prochain comme avec soi-même, quand on est en compagnie, et par-tout ne se plaire qu'en Dieu, qui a fait la solitude et la compagnie : qui fait autrement s'ennuiera par-tout; car la solitude sans Dieu est une mort, et la compagnie sans lui est plus dommageable que desirable. Par-tout il fait bon avec Dieu, nulle part sans lui.

CHAPITRE XXII.

Savoir abonder et souffrir la disette.

Ce mot de S. Paul lui étoit en singulière recommandation. Il disoit que savoir abonder étoit bien plus difficile que de savoir souffrir la disette (1). Mille tombent à la gauche de l'adversité, et dix mille à la droite de la prospérité; tant il est difficile dans l'abondance de marcher droit devant soi; c'est ce qui faisoit dire à Salomon : « Seigneur, ne me donnez ni la pauvreté, ni les richesses, donnez-moi seulement ce qui m'est nécessaire pour vivre (2). »

Savoir garder la modération parmi les richesses, est

(1) Philip. IV, 12. — (2) Prov. XXX, 8.

comparé par un ancien au buisson ardent, qui brûloit sans se consumer, et aux trois jeunes hommes qui sortirent de la fournaise de Babylone sans être aucunement brûlés.

L'humilité, dit S. Grégoire, court un grand hasard parmi les honneurs, la chasteté bien du risque parmi les délices, et la modération un grand danger parmi les richesses.

Savoir abonder et souffrir la disette d'un cœur égal, est un signe évident que l'on ne regarde que Dieu dans la pauvreté et dans les richesses; puisque les rudes pointes de celle-là ne découragent point, ni n'enflent point les commodités de celles-ci. Qui peut baiser avec égalité d'esprit l'une et l'autre main de Dieu, a rencontré le haut point de la perfection chrétienne, et trouvera son salut dans le Seigneur.

CHAPITRE XXIII.

Il ne demandoit et ne refusoit rien.

Selon sa grande maxime de ne rien demander, et de ne rien refuser, il avoit coutume de recevoir les petits présents que les pauvres gens lui faisoient, même en l'administration des sacrements.

C'étoit une chose édifiante de voir de quel œil, et de quel cœur il recevoit en ces occasions une poignée de noix, ou de châtaignes, ou des pommes, ou de petits fromages, ou des œufs, que les enfants, ou les pauvres lui présentoient. D'autres lui donnoient des sols, des doubles, ou des liards, qu'il recevoit humblement, et avec action de grace. Il re-

cevoit même des trois, des quatre sols pour dire des messes qu'on lui envoyoit de quelques villages, et les disoit avec grand soin.

Ce qu'on lui donnoit en argent, il le distribuoit lui-même aux pauvres qu'ils rencontroit au sortir de l'église; mais ce qu'on lui donnoit, qui étoit propre à manger, il l'emportoit dans son rochet, ou dans ses poches, et le mettoit sur des tablettes de sa chambre, ou le donnoit à son économe, à condition qu'on le lui servît à table, disant quelquefois: *Labores manuum tuarum quia manducabis, beatus es, et bene tibi erit* (1). Il faisoit grand cas de ces passages de S. Paul, où il recommande le travail avec tant d'instance; et de ceux-ci: « L'homme est né « pour travailler, comme l'oiseau pour voler: Que ce- « lui qui ne veut point travailler, ne mange point (2); » et il ajoutoit de bonne grace que si l'homme pouvoit vivre sans travailler, et la femme enfanter sans douleur, ils auroient gagné leur procès contre Dieu.

CHAPITRE XXIV.

De la récréation, et comme il se servoit de tout pour s'élever à Dieu.

Il ne prenoit jamais de récréation de son mouvement, mais seulement par condescendance. Il n'avoit point de jardin dans les deux maisons qu'il a habitées durant son épiscopat; et jamais ne se promenoit, que quand il y étoit obligé par la compa-

(1) Psal. CXXVII, 2. — (2) I. Cor. 4, 12; I. Thes. II, 9; II. Thes. III, 8; Act. X, 34; Job. V, 7; II. Thes. III, 10.

gnie, ou quand le médecin lui ordonnoit pour sa santé, car il étoit fort ponctuel à cette obéissance.

S. Charles Borromée étoit dans cette même rigueur, ne pouvant souffrir qu'après les repas, les compagnies qu'il avoit reçues s'amusassent à passer le temps à des entretiens inutiles; disant que cela étoit indigne d'un pasteur chargé d'un diocèse si grand et si pesant que le sien, et qui avoit tant d'autres meilleures occupations. Cela étoit excusable dans ce saint que l'on sait avoir vécu dans une grande sévérité; de sorte que l'on ne trouvoit pas étrange quand il coupoit court en ces occasions pour aller chercher autre part de quoi exercer ce grand zèle des ames, et de la maison de Dieu, dont il étoit dévoré.

Notre bienheureux avoit l'esprit plus doux, et ne fuyoit pas les entretiens après la table. Quand je lui rendois visite il avoit soin de me divertir après le travail de la prédication. Lui-même me menoit promener en bateau sur ce beau lac qui lave les murailles d'Annecy, ou en des jardins assez beaux, qui sont sur ces agréables rivages. Quand il me venoit voir à Belley, il ne refusoit point de semblables délassements auxquels je l'invitois; mais jamais il ne les demandoit, ni ne s'y portoit de lui-même.

Et quand on lui parloit de bâtiments, de peinture, de musique, de chasse, d'oiseaux, de plantes, de jardinage, de fleurs, il ne blâmoit pas ceux qui s'y appliquoient; mais il eût souhaité que de toutes ces occupations ils s'en fussent servis comme d'autant

de moyens pour s'élever à Dieu; et il en donnoit l'exemple, tirant de toutes ces choses autant d'élévations d'esprit.

Si on lui montroit de beaux plants: Nous sommes, disoit-il, le champ que Dieu cultive (1). Si des bâtiments: Nous sommes l'édifice de Dieu. Si quelque Église magnifique et bien parée: Nous sommes les temples du Dieu vivant: Que nos ames ne sont-elles aussi bien ornées de vertus! Si des fleurs: Quand est-ce que nos fleurs donneront des fruits. Si de rares et exquises peintures: Il n'y a rien de beau comme l'ame, qui est faite à l'image de Dieu.

Quand on le menoit dans un jardin: O quand celui de notre ame sera-t-il semé de fleurs et rempli de fruits, dressé, nettoyé, poli? quand sera-t-il clos et fermé à tout ce qui déplaît au jardinier céleste?

A la vue des fontaines: Quand aurons-nous dans nos cœurs des sources d'eau vive rejaillissantes jusqu'à la vie éternelle (2). Jusqu'à quand quitterons-nous la source de vie pour nous creuser des citernes mal enduites (3)? O quand puiserons-nous à souhait dans les fontaines du Sauveur (4)?

A l'aspect d'une belle vallée: Elles sont agréables et fertiles, les eaux y coulent (5); c'est ainsi que les eaux de la grace coulent dans les ames humbles, et laissent sèches les têtes des montagnes, c'est-à-dire les ames hautaines.

Voyoit-il une montagne: « J'ai levé mes yeux vers

(1) I. Cor. III, 9 et 17. — (2) Joan. IV, 14. — (3) Jerem. II, 13. (4) Isa. XII, 3. — (5) Psal. LXIII, 14, et CIII, 10.

« les montagnes, d'où me doit venir du secours (1). « Les hautes montagnes servent de retraite aux « cerfs (2). La montagne sur laquelle se bâtira la « maison du Seigneur, sera fondée sur le haut des « monts (3). Que les montagnes avec toutes les col« lines bénissent le Seigneur (4)! »

Si des arbres: « Tout arbre qui ne porte point de « fruit sera coupé, et jeté au feu. Un bon arbre ne « porte point de mauvais fruit (5). »

Si des rivières: Quand irons-nous à Dieu, comme ces eaux à la mer?

Si des lacs: O Dieu, délivrez-nous *du lac et de l'abyme de misère, et de la boue profonde* (6) où je suis. Ainsi il voyoit Dieu en toutes choses, et toutes choses en Dieu, ou pour mieux dire, il ne regardoit qu'une seule chose, qui est Dieu.

CHAPITRE XXV.

De la dévotion à la sainte Vierge.

Étant né en un des jours de l'octave de l'Assomption de la sainte Vierge, le 21 août 1567, il a toujours eu une très spéciale dévotion envers cette Vierge.

Dès ses plus tendres années, sa vie nous apprend qu'il s'adonna à l'honorer, et par de particuliers suffrages, et par un amour singulier pour la pureté; se consacrant à Dieu dans la sainte virginité sous la protection et l'assistance de cette reine des vierges.

(1) Psal. CXX, 1. — (2) Psal. CIII, 18. — (3) Isai. II, 2.
(4) Ps. CXLVIII, 9. — (5) Luc. VII, 18 et 19. — (6) Ps. XXXIX, 3.

Vous savez que ce fut le jour de la Conception immaculée qu'il reçut la consécration épiscopale, et dans cette cérémonie sacrée, cette onction intérieure dont il est parlé dans sa vie.

Je l'ai ouï souvent prêcher sur les grandeurs de cette divine Mère; mais j'avoue qu'il n'appartenoit qu'à son extrême douceur de parler de cette mère de bénédiction.

Aussi ne recommandoit-il rien tant à tous ses enfants spirituels, que cette dévotion à la sainte Vierge.

Mais qu'est-ce qu'être devot à la sainte Vierge, sinon l'honorer en Dieu, et honorer Dieu en elle, en sorte que Dieu soit la dernière fin de ce culte et de cet honneur? Autrement nous transférerions à la sainte Vierge une adoration de latrie qui n'est due qu'à Dieu seul (1). Voici comme ce bienheureux en parle en son Traité de l'Amour de Dieu: « Qui « veut plaire à Dieu et à Notre-Dame fait bien, fait « très bien; mais qui voudroit plaire à Notre-Dame « autant ou plus qu'à Dieu, commettroit un déré- « glement insupportable. »

CHAPITRE XXVI.

Le bienheureux ne pouvoit rien refuser.

Au dernier voyage qu'il fit à Paris, où il demeura environ huit mois, il fut tellement desiré de tous côtés, que presque tous les jours il falloit qu'il prêchât, ce qui lui causa une maladie qui passa assez promptement, mais qui fut fort dangereuse.

(1) Luc. XI, 13.

Quelques uns de ceux qui l'aimoient, et qui desiroient sa conservation, ne se contentèrent pas de l'avertir qu'il entreprenoit trop sur ses forces, et que cela pourroit ruiner sa santé; à quoi il répondit, que ceux qui étoient par office la lumière du monde, devoient, comme les flambeaux, se consumer en éclairant les autres.

Ils ajoutèrent que cela rendoit la parole de Dieu moins précieuse en lui, le monde n'estimant que ce qui est rare; de plus, que chacun courant voir la lune, nul ne se levoit plus matin pour voir lever le soleil, qui est pourtant une bien plus digne lumière.

Certes, répliqua le bon prélat, il me faudroit donc pour cela établir un vicaire pour refuser; car la parole même que j'annonce, m'apprenant que nous sommes débiteurs à tous, et que nous ne devons pas seulement nous prêter, mais donner à tous ceux qui nous demandent, et que la vraie charité ne cherche ni ne consulte ses propres intérêts, mais ceux de Dieu et du prochain, comment faudroit-il faire pour éconduire et renvoyer tous ceux qui me demandent? Outre l'incivilité, il me paroît que ce seroit un grand manquement de dilection fraternelle.

Il s'en faut bien que nous soyons encore de la classe de ces deux grands saints, dont l'un vouloit, pour ses frères, être effacé du livre de vie; et l'autre, devenir anathème, et être séparé de Jésus-Christ, ce qui revient à la même chose (1).

(1) Exod. XXXII, 32; Rom. IX, 3.

Ceci étoit fondé sur la grande maxime de ne rien demander, et de ne rien refuser; ce qu'il a pratiqué avec tant de ponctualité, que je puis assurer ne lui avoir rien demandé de juste qu'il ne m'ait accordé, ou qu'il ne m'ait donné un refus plus juste que ma demande, et plus juste même à mon propre jugement; et ses refus étoient assaisonnés de tant de grace, qu'ils étoient incomparablement plus agréables que les graces mêmes de plusieurs qui accordent d'une manière si disgracieuse, qu'ils anéantissent leur propre faveur. Et je n'ai point entendu dire qu'il ait jamais refusé à personne aucun service raisonnable.

CHAPITRE XXVII.

Tentation des plus rudes qu'éprouva notre bienheureux.

Entre les tentations qui éprouvent notre foi, celle qui regarde la prédestination est des plus pénibles; car c'est un abyme où toute la sagesse humaine est dévorée (1).

Dieu, destinant notre bienheureux à la charge et conduite des ames, a permis qu'il fût rudement tenté de ce côté-là, afin qu'il apprît par sa propre expérience à être infirme avec les infirmes.

Comme il achevoit ses études à Paris, n'ayant alors que seize ans, le mauvais esprit jeta dans son imagination qu'il étoit du nombre des réprouvés. Cette tentation fit une telle impression sur son ame, qu'il en perdoit le repos, et ne pouvoit ni boire,

(1) Psal. CXXVI, 27.

ni manger. Il desséchoit à vue d'œil, et tomboit en langueur.

Son précepteur qui le voyoit dépérir tous les jours, ne pouvant prendre goût ni plaisir à rien, ayant un teint pâle, jaune, lui demandoit souvent le sujet de sa mélancolie; mais le démon qui l'avoit rempli de cette illusion, étoit de ceux qne l'on appelle muets, à raison du silence qu'ils font garder à ceux qu'ils affligent.

Il se vit en même temps privé de toute la suavité du divin amour, mais non pas de la fidélité avec laquelle, comme avec un bouclier impénétrable, il tâchoit de repousser, quoique sans s'en apercevoir, les traits enflammés de l'ennemi. Les douceurs et le calme qu'il avoit goûtés avec tant de contentement, avant cet orage, lui revenoient en la mémoire, et redoubloient sa peine. C'étoit donc en vain, se disoit-il à lui-même, que la bienheureuse espérance m'allaitoit de l'attente d'être enivré de l'abondance des douceurs de la maison de Dieu, et noyé dans les torrents de ses voluptés. O aimables tabernacles de la maison de Dieu! nous ne vous verrons donc jamais, et nous n'habiterons jamais ces admirables et aimables demeures du palais du Seigneur!

Il demeura un mois entier dans ces angoisses et amertumes de cœur, qu'il pouvoit comparer aux douleurs de la mort, et aux périls de l'enfer. Il passoit les jours dans des gémissements douloureux; et les nuits, il arrosoit son lit de ses larmes.

Enfin, étant par une inspiration divine entré dans

une église (1) pour invoquer la grace de Dieu sur sa misère, et s'étant mis à genoux devant une image de la sainte Vierge, il pria cette Mère de miséricorde d'être son avocate auprès de Dieu, et de lui obtenir de sa bonté, que s'il étoit assez malheureux pour en être séparé éternellement, il pût au moins l'aimer de tout son cœur pendant sa vie.

Voici la prière qu'il récita tout baigné de larmes, et le cœur pressé d'une douleur inexprimable.

Memorare, ô piissima Virgo Maria, non esse auditum à sæculo quemquam ad tua currentem præsidia, tua implorantem auxilia, tua petentem suffragia, esse derelictum. Ego, tali animatus confidentia, ad te Virgo Virginum mater, curro; ad te venio, coram te gemens, peccator assisto. Noli, Mater Verbi, verba mea despicere, sed audi propitia, et exaudi. Amen (2).

« Souvenez-vous, ô très pieuse Vierge Marie, « qu'on n'a jamais ouï dire qu'aucun ait été délaissé de tous ceux qui ont eu recours à votre « protection, imploré votre secours, et demandé vos « suffrages. Animé de cette confiance, ô Vierge ! « mère des Vierges, je cours et viens à vous : et gé- « missant sous le poids de mes péchés, je me pros- « terne à vos pieds. O mère du Verbe! ne méprisez « pas mes prières, mais écoutez-les favorablement, « et faites que Dieu m'exauce et me pardonne mes « fautes par votre intercession. Ainsi soit-il. »

Il ne l'eut pas plutôt achevé qu'il ressentit l'effet du secours de la Mère de Dieu, et le pouvoir de son

(1) Saint-Étienne-des-Grès. — (2) S. Bernard.

assistance envers Dieu ; car en un instant ce dragon qui l'avoit rempli de ses funestes illusions le quitta, et il demeura rempli d'une telle joie et consolation, que la lumière surabondât où les ténèbres avoient abondé.

Ce combat et cette victoire, cette captivité et cette délivrance, cette mélancolie et cette joie, cet orage et ce calme, le rendirent depuis si adroit et si avisé au maniement des armes spirituelles, qu'il étoit comme un arsenal pour les autres, fournissant de défenses et d'industries à tous ceux qui lui manifestoient leurs tentations; étant pour eux comme cette tour de David, à laquelle étoient suspendus mille boucliers et toutes sortes d'armures (1); sur-tout il conseilloit aux grandes tentations d'avoir recours à la puissante intercession de la Mère de Dieu, laquelle est terrible comme une armée rangée en bataille (2).

CINQUIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De la modestie.

Il avoit un si grand amour pour la pureté, qu'il ne pouvoit souffrir la moindre action, ni le moindre geste, même inconsidéré, qui en pût ternir le lustre

(1) Cant. IV, 7. — (2) Cant. VI, 3.

et l'éclat: il l'appeloit ordinairement la belle et blanche vertu de l'âme.

Il donnoit sur cela deux comparaisons fort justes. La première: Pour douce, claire, et polie que soit la glace d'un miroir, il ne faut que la moindre haleine pour la rendre si terne qu'elle ne sera plus capable de former aucune représentation.

La seconde: Voyez-vous, disoit-il, ce beau lis, c'est le symbole de la pureté; il conserve sa blancheur et sa douceur parmi les épines mêmes, tant qu'on n'y touche point; mais aussitôt qu'il est arraché, l'odeur en est si forte qu'elle entête.

Aussi vouloit-il que pour conserver la pureté on observât une exacte et scrupuleuse modestie, ne voulant pas qu'on se laissât toucher, ni au visage, ni aux mains, pas même par jeu et divertissement (1); parceque, quoique ces actions ne violent pas quelquefois l'honnêteté, elles lui causent néanmoins toujours quelque espèce de flétrissure.

CHAPITRE II.

Le bienheureux perd une bague de grand prix.

L'an 1619, Madame Christine de France, sœur du roi, épousa à Paris le sérénissime prince de Piémont, fils aîné et héritier de la maison de Savoie. Nôtre bienheureux accompagna, à cette cérémonie, M. le cardinal de Savoie; et Madame, toute jeune qu'elle fût, l'eut en telle vénération, qu'elle le desira pour grand-aumônier, ce qu'il fut contraint d'ac-

(1) Philotée, part. III, c. XIII.

cepter, à condition toutefois que cette charge ne préjudicieroit en rien à son devoir d'évêque, ni à sa résidence, qu'il disoit être de droit divin.

La bienséance de cette charge nouvelle l'obligea d'accompagner Madame jusqu'en Piémont, où après avoir demeuré quelques jours, il demanda permission de s'en retourner dans son diocèse, laissant en sa place M. de Chalcédoine, son frère et son coadjuteur.

Cette permission lui fut accordée avec regret de toute la cour. Madame lui fit des présents dignes d'une si grande princesse, et entre autres lui donna une bague, où il y avoit un diamant de grand prix.

En chemin, comme il étoit à cheval parmi les hautes montagnes des Alpes, en tirant son gant, cette bague s'échappa de son doigt sans qu'il s'en aperçût.

Lorsqu'il s'en aperçut à l'hôtellerie, sans s'émouvoir en aucune façon, il bénit Dieu de cette perte pour deux raisons, disoit-il : la première, pour n'avoir aucun sujet de se complaire, ou attacher d'affection à un si précieux joyau. La seconde : parceque la Providence en feroit peut-être la fortune de quelque pauvre personne qui le trouveroit, qui en pourroit être à son aise le reste de ses jours, en quoi il seroit mieux employé qu'à lui.

Néanmoins, il arriva autrement qu'il ne pensoit, car ayant été ramassée par un pauvre qui n'en savoit pas la valeur, et qui la montra dans un village, où cette perte étoit sue, elle lui fut rapportée lors-

qu'il n'y pensoit pas; et il usa d'une grande libéralité envers celui qui la lui rapporta, et celui qui l'avoit trouvée.

On peut voir de là combien le cœur de ce bienheureux prélat étoit peu lié aux choses que les hommes prisent tant, sachant qu'il avoit dans le ciel des biens plus solides et plus précieux qui l'attendoient.

CHAPITRE III.

Sa mortification.

Un jour je lui avois servi à table de quelque viande délicate, et voyant qu'il la mettoit tout doucement en un coin de son assiette pour en manger une plus grossière, Je vous surprends, lui dis-je, et où est le précepte évangélique, *mangez ce qui est présenté* (1).

Il me répondit fort gracieusement, Vous ne savez pas que j'ai un estomac rustique et de paysan; si je ne mange quelque chose de dur et de rude, je n'en suis pas nourri; ces délicatesses ne font que passer, et ne me substantent point.

Mon père, lui dis-je, ce sont là de vos défaites, c'est avec de semblables voiles que vous cachez votre austérité.

Certes, me répliqua-t-il, je n'y entends aucune finesse, et je vous parle avec naïveté et sincérité. Néanmoins pour parler encore plus franchement et sans aucun repli ni duplicité, je ne vous nie pas que je ne trouve plus de goût aux viandes délicates qu'aux grossières. Je ne voudrois pas chercher le salé,

(1) Luc. X, 8.

l'épicé, et le haut goût, pour en trouver le vin meilleur; nous autres Savoyards le goûtons assez sans cela, mais comme l'on est à table pour se nourrir, plus que pour satisfaire à la sensualité, je prends ce que je connois qui me nourrit mieux, et qui m'est plus convenable; car vous savez bien qu'il faut manger pour vivre, et non pas vivre pour manger, c'est-à-dire pour distinguer les morceaux, et avoir l'esprit attentif aux plats, et à la différence et diversité des mets.

Néanmoins pour faire honneur à votre bonne chère, si vous avez patience je vous donnerai contentement; car après que j'aurai jeté les fondemens du repas par ces viandes plus matérielles et nutritives, je ne laisserai pas de les couvrir de l'ardoise des morceaux plus délicats que vous prenez la peine de me servir.

Que de vertus prennent part à cette action en apparence si commune, la sincérité, la vérité, la candeur, la simplicité, la tempérance, la sobriété, la condescendance, la bienveillance, la douceur, la bénignité, la prudence, et l'égalité! Les ames de grace, et qui agissent par le mouvement de la grace, ne produisent rien de petit; car les œuvres de Dieu sont parfaites, sur-tout celles de la grace; aussi ont-elles la gloire pour couronne. Soit que vous buviez, soit que vous mangiez, ou quelque autre chose que vous fassiez, dit l'Apôtre, faites tout pour la gloire de Dieu (1).

(1) I. Cor. X, 31.

CHAPITRE IV.

Marques de la grace sanctifiante.

Une des grandes peines que puisse souffrir une ame amoureuse de Dieu, est d'ignorer si vraiment elle l'aime, et si elle est en sa grace; car *nul ne sait*, d'une certitude de foi (si ce n'est par une révélation spéciale) *s'il est digne d'amour ou de haine* (1). Le docteur angélique néanmoins en donne quelques marques (2).

La première, de n'avoir point de remords de quelque péché mortel, c'est-à-dire de n'en savoir aucun en son ame dont on ne se soit purgé par le sacrement de pénitence.

La seconde est, lorsqu'on se délecte en Dieu, et que l'on prend plaisir aux choses qui lui agréent, et qui regardent son service, parceque celui-là, sans doute, plaît à Dieu, à qui Dieu plaît, et plaît en sorte qu'il s'efforce de lui complaire, selon ce que dit le Seigneur même, *j'aime ceux qui m'aiment* (3); et ceux qui m'abandonnent seront abandonnés.

La troisième est, lorsqu'en comparaison du Créateur, nous ne faisons aucune estime des créatures, ce que l'Évangile exprime sous le nom de haine : « Celui, dit Jésus-Christ, qui ne hait pas son père, « sa mère, et son ame propre, c'est-à-dire sa vie, ne « peut être mon disciple (4). »

Toutefois, quoique ces marques soient excellentes,

(1) Eccl. IX, 1. — (2) 1, 2, q. 112, a. 5. — (3) Prov. VIII, 17.
(4) Luc. X, 8.

elles ne contentent point mon esprit, comme font celles que notre bienheureux avoit coutume de donner à ceux qui étoient dans cette angoisse intérieure.

La première est de visiter, avec les lampes d'un exact examen, la Jérusalem de notre intérieur, et de voir si dans son fond réside cette ferme et invariable résolution de n'offenser jamais Dieu mortellement d'une volonté délibérée; car c'est en ce point que consiste notre grande union à la volonté de Dieu, qui ne respire pour nous que la grace et la sanctification.

La seconde, si nous avons un ferme et constant desir d'aimer Dieu: quand il disoit constant et ferme, il entendoit un desir efficace, non ces volontés imparfaites que l'on appelle velléités.

CHAPITRE V.

Obéir aux puissances.

Le sérénissime duc de Savoie ayant des guerres sur les bras, et pressé de nécessités publiques et urgentes, obtint un bref du pape pour faire dans ses états quelque levée de deniers sur les biens ecclésiastiques, et l'envoya aux évêques pour faire, chacun dans leurs diocèses, les départements de cette contribution, proportionnément aux revenus des bénéfices.

Le bienheureux fit assembler les bénéficiers de son diocèse, et les voyant peu disposés à satisfaire à ce qui étoit ordonné par sa sainteté, les uns et les autres allégnant diverses excuses, lesquelles lui pa-

roissant trop légères pour contrebalancer des besoins aussi pressants qu'étoient ceux du duc, entra en zèle, tant pour la maison de Dieu, que pour celle de son prince, et leur dit en l'excès de sa ferveur: Quoi! messieurs, est-ce à nous à alléguer des raisons, quand les deux souverains concourent à un même commandement? Est-ce à nous de pénétrer leurs conseils, et à leur demander, Pourquoi faites-vous ainsi?

Nous rendons bien cette déférence, non seulement aux arrêts des cours souveraines, mais aux sentences des moindres juges, établis de Dieu pour décider les différents qui naissent entre nous, sans nous enquérir des motifs de leurs jugements, et quand ils disent, Pour cause, cela nous suffit et nous arrête; et ici, où deux oracles parlent, qui n'ont à rendre compte qu'à Dieu de ce qu'ils ordonnent, nous voudrions examiner leurs sentiments, comme si nous voulions leur servir d'inquisiteurs! pour moi je vous déclare que je ne puis ni entrer dans vos sentiments, ni les approuver.

Vraiment nous sommes bien éloignés de la perfection de ces chrétiens, même laïques, à qui S. Paul disoit: Vous avez vu avec joie tous vos biens pillés, sachant que vous aviez d'autres biens plus excellents, et qui ne périront jamais (1).

Vous voyez qu'il parle de l'injuste ravissement de tous leurs biens; et vous autres, ne vous relâcherez-vous pas de quelque petite portion des vôtres pour soulager le père de la patrie, notre bon prince, au

(1) Heb. X, 34.

zèle duquel nous devons le rétablissement de la religion catholique dans les trois bailliages du Chablais, et qui n'a point de plus grands ennemis que les adversaires de notre créance?

Notre ordre n'est-il pas le premier des trois qui composent tous les états des princes chrétiens? Est-il rien de plus juste que de contribuer de nos biens, aussi bien que de nos prières, à la défense des autels, de notre vie, et de notre repos, tandis que le peuple prodigue sa substance pour cela, et la noblesse, son sang? Souvenez-vous des guerres passées, et appréhendez que votre ingratitude et votre désobéissance ne vous replongent dans de pareils maux.

A ces paroles il ajouta son exemple, et fit lui-même sa taxe si excessive, selon la partie de son revenu, qu'il n'y en eut aucun, non seulement qui osât se plaindre, mais qui n'eût honte d'avoir contredit.

C'est ainsi qu'il obéissoit, et qu'il apprenoit aux autres à obéir; puissant en parole et en œuvre, et disant comme Gédéon à ses soldats, *Ce que vous me verrez faire, faites-le* (1).

CHAPITRE VI.

De l'excellence du vœu.

Il n'y a point de doute que le jeûne, par exemple, fait par vœu, ne soit meilleur, plus excellent, et plus parfait, que celui qui est fait sans vœu, suivant les raisons du docteur angélique (2).

(1) Judic. VII, 17. — (2) 2, 2, q. 88, a. 6; et q. 189, a. 2; et 3, q. 28, a. 4.

1. Parceque le vœu étant un acte de la vertu de religion très noble entre les vertus morales, et beaucoup plus excellent de sa nature que celui du jeûne, cette bonté de la vertu de religion, ajoutée à celle du jeûne, augmente de beaucoup la valeur et la perfection du jeûne.

2. Parceque celui qui jeûne par vœu, donne non seulement le fruit du jeûne, mais l'arbre et le fonds, qui est la volonté déterminée et obligée par le vœu.

3. Parceque le vœu ajoutant une obligation étroite à l'acte du jeûne, lie davantage la volonté, et la rend plus résolue, plus constante, et plus ferme dans l'exécution.

4. J'ajoute, qu'un bien ajouté à un autre, l'augmente nécessairement.

Il faut néanmoins avouer que celui qui jeûneroit sans vœu, mais avec une charité plus grande, feroit une action meilleure, plus excellente et plus parfaite, que celui qui jeûneroit par vœu avec une moindre charité, parceque c'est cette vertu qui donne le prix à nos œuvres devant Dieu. Ce qui engage les personnes qui font de bonnes œuvres par vœu, à les faire dans la charité, et par la charité, pour n'en point perdre le prix et le mérite.

CHAPITRE VII.

Sa ponctualité.

C'étoit une de ses maximes, que la grande fidélité envers Dieu se voyoit dans les petites choses. Celui qui est ménager sur les deniers et sur les liards,

disoit-il, combien le sera-t-il sur les écus et les pistoles?

Et ce qu'il enseignoit, il le pratiquoit exactement, car c'étoit l'homme le plus ponctuel qu'on pût voir. Non seulement aux offices divins, à l'autel, et au chœur, il observoit ponctuellement et fidèlement les moindres cérémonies, mais encore quand il récitoit ses heures en particulier.

Il étoit le même dans les démonstrations de civilité, il ne manquoit à rien. Un jour je me plaignois à lui du trop grand honneur qu'il me déféroit: Et pour combien, me dit-il, comptez-vous Jésus-Christ, que j'honore en votre personne?

Sur-tout il me recommandoit de bien étudier le cérémonial des évêques. C'est aux pasteurs, disoit-il, qui sont le sel de la terre et la lumière du monde, de se montrer exemplaires en toute chose (1). Il avoit souvent en la bouche ce beau mot de S. Paul: *Que tout se fasse parmi vous dans la bienséance et avec ordre* (2).

CHAPITRE VIII.

Son peu d'estime des biens de la terre, et son zèle pour le salut des ames.

Quoique ceux de Genève lui retinssent presque tout le revenu de sa mense épiscopale, et celui de son chapitre, je ne lui en entendis jamais faire aucune plainte, tant il étoit peu, non pas attaché ou affectionné, mais attentif aux choses de la terre. Il

(1) Matth. V, 13 et 14. — (2) I. Cor. XIV, 40.

avoit coutume de dire, qu'il en étoit des biens de l'Église, comme de la barbe, plus on la rase et plus forte et épaisse elle revient. Lorsque les apôtres n'avoient rien, ils possédoient tout; et quand les ecclésiastiques veulent trop posséder, le trop se réduit à rien.

Il ne soupiroit qu'après la conversion de ces ames rebelles à la lumière de la vérité, qui ne luit que dans la vraie Église. Il disoit quelquefois en soupirant: Donnez-moi les personnes, et prenez le reste (1), parlant de sa Genéve, qu'il appeloit toujours sa pauvre, ou chère, nonobstant sa rébellion.

Plût à Dieu, m'a-t-il dit quelquefois, que ces messieurs eussent encore ce peu de revenu qu'ils m'ont laissé de reste, et que nous eussions seulement autant d'accès en cette déplorable ville que les catholiques en ont à la Rochelle, une petite chapelle pour célébrer le divin service, et y faire les fonctions de notre religion: vous verriez dans peu de temps tous ces prévaricateurs revenir à leur cœur, et nous nous réjouirions de leur retour à l'église romaine. Il nourrissoit toujours cette chère espérance dans son sein.

On ne chantoit jamais au chœur le psaume, *Super flumina Babylonis* (2), qu'il ne se souvînt de cette pauvre ville, le siége des évêques ses prédécesseurs, non qu'il souhaitât y être en leur pompe, et en leur abondance, *estimant l'opprobre de la croix plus que toutes les richesses de l'Égypte* (3): mais tou-

(1) Genes. XIV, 21. — (2) Ps. CXXXVI, 1. — (3) Hebr. XI, 26.

ché d'une douleur intérieure de cœur sur la perte de tant d'ames. Quand il disoit son office en particulier, et qu'il récitoit ce même psaume avec son chapelain, les larmes lui couloient des yeux.

Il disoit que Henri VIII, roi d'Angleterre, qui au commencement de son régne avoit été si zélé pour la foi catholique, et qui avoit si dignement écrit contre les erreurs de Luther, qu'il en avoit acquis le glorieux titre de défenseur de la foi, ayant par son intempérance causé un si grand schisme en son royaume, avoit desiré sur la fin de sa vie de rentrer dans le sein de l'Église, qu'il avoit misérablement abandonnée, et que donnant les mains à cette bonne œuvre, l'impossibilité de restituer les biens des ecclésiastiques qu'il avoit distribués à ses milords, avoit empêché ce grand bien; et là-dessus le bienheureux disoit avec exclamation: Faut-il qu'une poignée de terre et de poussière ravisse tant d'ames au ciel! Hélas! la portion de tout chrétien, et principalement de l'ecclésiastique, est de garder la loi de Dieu (1). Le Seigneur est la part de son héritage et de son calice : il leur eût abondamment restitué cette succession par des moyens puissants, mais suaves.

CHAPITRE IX.

Sa patience dans les maladies.

Il souffroit les douleurs de la maladie avec une patience mêlée de tant d'amour et de douceur, que

(1) Psal. CXVIII, 57; Psal. XV, 5.

l'on ne l'entendoit jamais pousser la moindre plainte, ni former le moindre desir qui ne fût conforme à la sainte volonté de Dieu.

Il ne regrettoit en aucune façon les services qu'il eût pu rendre à Dieu et au prochain dans la santé. Il vouloit souffrir parceque tel étoit le bon plaisir divin. Il sait mieux, disoit-il, ce qu'il me faut que moi; laissons-le faire, c'est le Seigneur; qu'il fasse ce qui est agréable à ses yeux. « O Dieu! que votre « volonté soit faite, et non pas la mienne (1). Oui, « père céleste, je le veux, puisqu'il a été trouvé bon « devant vous (2). Oui, Seigneur, je le veux, et que « votre loi et votre volonté soit à jamais gravées au « milieu de mon cœur (3). »

Si on lui demandoit s'il prendroit bien une médecine, un bouillon, s'il vouloit être saigné et choses semblables; il ne répondoit autre chose sinon, faites au malade ce qu'il vous plaira, Dieu m'a mis en la disposition des médecins. On ne vit jamais rien de plus simple ni de plus obéissant; car il honoroit Dieu dans les médecins, et savoit que Dieu avoit fait la médecine, et qu'il commandoit d'honorer le médecin, honneur qui emporte obéissance (4).

Il disoit tout simplement son mal sans l'augmenter par des plaintes excessives, et sans le diminuer par dissimulation. Il estimoit le premier une lâcheté, et le second une duplicité.

Quoique la partie inférieure fût sous le pressoir

(1) Luc. XXII, 42. — (2) Luc. X, 21. — (3) Psal. XXXIX, 9.
(4) Eccl. XXXI, 8.

de véhémentes douleurs, on lisoit toujours néanmoins sur son visage, et sur-tout en ses yeux, la sérénité de la partie supérieure, qui brilloit au travers des nuages de la douleur qui étoit en son corps.

CHAPITRE X.

Des domestiques.

Jamais le bienheureux ne dit une parole de menace, ni rien de fâcheux à ses domestiques, et quand ils faisoient des fautes, il assaisonnoit ses corrections de tant de douceur, qu'ils se corrigeoient aussitôt par amour, sans appréhender la verge de fer, qu'ils savoient bien n'être pas en sa main.

Un jour l'entretenant sur la manière de traiter avec les domestiques, et lui disant que la familiarité engendroit le mépris : oui, me dit-il, la familiarité indécente, grossière, et répréhensible; jamais celle qui est civile, cordiale, honnête, et vertueuse; car comme elle procède d'amour, l'amour engendre son semblable, et l'amour véritable n'est jamais sans estime, et par conséquent sans respect pour la personne aimée, vu que l'amour n'est fondé que sur l'estime que nous en faisons.

Mais, lui dis-je, il faudra donc leur laisser tout à l'abandon, et les laisser agir comme ils voudront?

Non; mais je dis seulement que si la charité est la maîtresse du cœur, elle saura bien faire tenir la partie à la discrétion, à la prudence, à la justice, à la modération, à la magnanimité, aussi bien qu'à l'hu-

milité, à l'abjection, à la patience, à la souffrance, et à la douceur.

Ce que je puis dire au sujet des domestiques, est qu'après tout ce sont nos prochains, et d'humbles frères que la charité nous oblige d'aimer comme nous-mêmes : aimons-les donc bien comme nous-mêmes, ces chers prochains, qui nous sont si proches et si voisins, qui vivent avec nous sous un même toît, et de notre substance; et traitons-les comme nous-mêmes, ou plutôt comme nous voudrions être traités si nous étions en leur place et de leur condition; voilà la meilleure manière de converser avec les domestiques.

Il est vrai qu'il ne faut pas dissimuler leurs fautes quand elles sont notables, ni leur épargner la correction; mais aussi il faut reconnoître le bien que nous en recevons: il est même à propos, pour les animer, de leur témoigner quelquefois que l'on agrée leur service, que l'on a confiance en eux, et que l'on les tient ou comme des frères, ou comme des amis de qui l'on veut soulager la nécessité, ou procurer l'avancement.

Certes, comme un coup de vent dans les voiles d'une galère la fait plus avancer en mer que cent coups de rames, aussi faut-il avouer qu'une parole d'amitié, et un témoignage de bienveillance, tirera plus de service d'un domestique, que cent commandements austères, menaçants, et rigoureux.

CHAPITRE XI.

Sa condescendance.

La condescendance aux humeurs d'autrui, et le doux, mais juste support du prochain, étoient ses chères et particulières vertus, et il les recommandoit sans cesse à ses chers enfants.

Il m'a dit souvent: O que c'est bien plus tôt fait de s'accommoder à autrui, que de vouloir plier chacun à nos humeurs, et à nos opinions! L'esprit humain est un vrai miroir qui prend aisément toutes les couleurs qui se présentent à lui; l'important est de ne pas faire comme le caméléon qui est susceptible de toutes, excepté de la blanche; car la condescendance qui n'est pas accompagnée de candeur et de pureté, est une dangereuse condescendance, et que l'on ne sauroit trop éviter.

Il est bon de compâtir aux pécheurs, mais avec intention de les tirer du bourbier où ils sont couchés; non pas pour les y laisser lâchement pourrir et mourir: c'est une perverse miséricorde de voir le prochain dans le malheur du péché, et de n'oser lui tendre la main secourable, par une douce, mais franche remontrance.

Il faut condescendre en tout, mais jusqu'à l'autel; c'est-à-dire jusqu'au point que Dieu ne soit pas offensé: voilà les bornes de la vraie condescendance.

Je ne dis pas qu'il faille à tout propos reprendre le pécheur; la prudence charitable veut que l'on

attende le temps auquel il soit capable de recevoir les remèdes convenables à son mal.

Le zèle turbulent, dépourvu de modération et de science, ruine plus qu'il n'édifie : il y en a qui ne font rien de bon pour vouloir trop bien faire, et qui gâtent tout ce qu'ils veulent raccommoder. Il se faut hâter tout bellement selon l'ancien proverbe : Qui marche précipitamment est sujet à tomber. Il faut du jugement en la répréhension, comme en la condescendance.

Je n'ai rien vu de plus condescendant, ni de plus patient que notre bienheureux ; mais après qu'il avoit pris son temps et ses mesures, il donnoit ses coups fort à propos, et avec tant de sagesse, de force, et douceur, que rien ne pouvoit lui résister.

CHAPITRE XII.

Victoire du bienheureux sur ses passions.

Il confessoit ingénument, et avec sa candeur et simplicité ordinaire, que les deux passions qui lui avoient donné le plus de peine à dompter, c'étoient celles de l'amour et de la colère.

Pour la première, il l'avoit surmontée par adresse ; mais la seconde, à vive force, et, comme il avoit coutume de dire, en prenant son cœur à deux mains.

L'adresse dont il s'étoit servi pour venir à bout de la première, avoit été la diversion, en lui donnant le change ; car l'ame ne pouvant être sans quelque sorte d'amour, tout le secret est de ne lui en permettre que de bon, de pur, de saint, de chaste, et

de bonne renommée. Notre volonté est telle que son amour. Si nous aimons la terre, dit S. Augustin, nous sommes terrestres; si le ciel, célestes; et des dieux par participation, si nous aimons Dieu. « Ils « sont devenus abominables comme les choses qu'ils « ont aimées (1), » dit le prophète Osée, en parlant des idolâtres. Tous les écrits de notre bienheureux ne respirent qu'amour, mais un saint amour; car ses expressions sont si chastes, quoique tendres, qu'elles portent leur justification avec elles-mêmes: *Eloquia casta justificata in semetipsa, et dulciora super mel et favum* (2).

Quant à la passion de la colère, à laquelle il étoit enclin, il l'a combattue de droit front, et avec tant de force et de courage, ou, pour mieux dire, avec tant d'effort et de constance, que cela a paru visiblement à sa mort, lorsqu'à l'ouverture de son corps on ne trouva que de petites pierres dans la poche du fiel, ayant par les violences saintes, dont on ravit le ciel, tellement gourmandé cette véhémente et impétueuse passion, qu'il l'avoit réduite en pierre, dont les médecins ne purent rendre d'autres raisons.

O pierres de la panneterie de David! combien avez-vous terrassé de géants, c'est-à-dire d'assauts impétueux de colère! O pierres desquelles ont coulé les eaux, l'huile, et le miel, et qui sont les marques du grand pouvoir de la grace sur la nature, laquelle change quelquefois les pierres en miel, et quelquefois aussi le fiel en pierre!

(1) Ch. IX, 10. — (2) Psal. XVIII, 10 et 11.

SIXIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De la duplicité.

NOTRE bienheureux estimoit que c'étoit une grande trahison devant Dieu et devant les hommes, que de déguiser son intérieur par une contenance extérieure qui n'y répond pas : il appeloit ces personnes, doubles, masquées, contrefaites, et dangereuses ; et la parole de Dieu leur donne de grandes malédictions : *Malheur à celui qui a le cœur double, et a ses lèvres trompeuses* (1) : qui parle *en un cœur et en un cœur* (2). *Celui qui a l'esprit de duplicité est inconstant en toutes ses voies* (3).

Il vouloit que l'extérieur bien réglé procédât d'un intérieur encore mieux ordonné, afin que la cause fût toujours plus excellente que son effet ; car c'est de la racine que doit sortir toute la beauté des fleurs et des feuilles, et toute la bonté des fruits d'un arbre.

Il vouloit que l'intérieur fît naître l'extérieur, et qu'ensuite l'extérieur nourrît, revêtît, et conservât l'intérieur ; se servant pour exprimer cela d'une comparaison fort propre, du feu, lequel forme la cen-

(1) Eccl. II, 14. — (2) Psal. XI, 3. — (3) Jac. I, 8.

dre, et puis de la cendre qui sert d'entretien et de nourriture au feu.

Certes, sans les feuilles, outre que l'arbre seroit désagréable, encore le fruit ne viendroit point à maturité, parcequ'elles tempèrent de leur ombre les rayons trop ardents du soleil. Il en est de même de l'extérieur, il apporte un grand ornement à l'intérieur, et même une grande utilité à la conservation du cœur.

Quoique la part de Marie, qui est l'intérieur, soit très bonne, celle de Marthe empressée dans l'extérieur ne laisse pas d'avoir sa particulière bonté; et quand ces deux sœurs sont de bonne intelligence au service de Jésus-Christ, tout est en paix dans le ménage, et dans l'économie de l'ame chrétienne.

Apprenez donc de notre bienheureux à bien allier l'intérieur avec l'extérieur par une justesse judicieuse, en évitant toute duplicité; car comme de la bonté du visage on juge de la santé et de la disposition du dedans du corps, ainsi de la bonté de nos actions extérieures juge-t-on de la sainteté de notre intérieur.

CHAPITRE II.

De l'intention.

On me demande si ayant fait une bonne œuvre sans aucune intention, nous pouvons après l'action faite lui appliquer une bonne intention.

A cela je n'ai qu'à répondre par les propres termes de notre bienheureux : « Si quelquefois, dit-il, l'ac-

« tion extérieure précède l'affection intérieure, à « cause de l'accoutumance, qu'au moins l'affection « la suive de près. Si avant que de m'incliner corporellement à mon supérieur, je n'ai pas fait l'in« clination intérieure, par une humble élection de « lui être soumis, qu'au moins cette élection accom« pagne ou suive de près l'inclination extérieure(1). »

Et certes, je ne vois pas pourquoi nous ne puissions pas, par une application suivante, ou redresser, ou relever notre intention, puisque par la pénitence qui suit la faute, nous pouvons rentrer en grace avec Dieu, et laver notre offense par notre repentir. Si l'esprit de componction et de contrition a tant de pouvoir que d'abolir le mal, et de faire surabonder la grace où le péché avoit abondé; pourquoi l'esprit de grace ne pourra-t-il pas changer le bien en mieux, et relever vers le ciel une bonne action qui rampoit contre terre par une intention trop basse? Si l'on redresse un bois tortu en le mettant dans le feu, pourquoi ne pourra-t-on pas redresser une intention moins droite par le feu du saint amour?

CHAPITRE III.

De la vie active et contemplative.

Est-il possible, dit-on, que les sœurs qui sont appliquées par leur état aux fonctions de la vie active, qui sont si difficiles et si laborieuses, n'aient pas plus de mérite devant Dieu que celles qui ne sont

(1) Entretien I.

destinées qu'au chœur et à la vie contemplative, qui est si douce et si aisée?

Je réponds que si par le mérite on entend l'excellence de l'une et de l'autre vie, il est clair, parlant simplement, que la vie contemplative est plus noble et plus excellente que la vie active, par le jugement même de notre Seigneur, donné entre Marthe et Marie: celle-ci ayant choisi la meilleure part. Notre félicité et notre perfection consistant dans l'union avec Dieu, il est certain que la contemplation nous y unit plus immédiatement que l'action, quoique d'ailleurs l'action ait de grands avantages dans les présentes, et souvent pressantes nécessités de cette vie, sur la contemplation.

Mais si par le mérite on entend ce qui répond à la récompense éternelle, alors il faudra prendre la principale partie, même pour ce qui regarde le salaire essentiel de la béatitude, de la charité, et dire que celles qui agiront ou contempleront avec plus de charité, auront plus de mérite, et par conséquent une plus grande récompense dans le ciel.

Notre bienheureux décidera cette question par ces paroles: « Que Marthe, dit-il, soit active; mais « qu'elle ne contrôle point Marie: Que Marie con- « temple; mais qu'elle ne méprise point Marthe: car « notre Seigneur prendra la cause de celle qui sera « censurée (1). »

Au reste, je vous avertis de ne point mesurer les choses de la grace suivant les régles de la nature,

(1) Entretien I.

ni celles de la nature suivant la mesure de la grace; car autant que le ciel est éloigné de la terre, autant sont éloignées les voies surnaturelles de Dieu, des nôtres, qui ne sont que naturelles. Il ne falloit point autrefois peser les choses profanes au poids du sanctuaire, ni les choses sacrées au poids profane.

CHAPITRE IV.

L'avancement dans la vertu ne consiste pas à beaucoup faire, mais à bien faire ce que l'on fait.

Notre bienheureux recommandoit sur toutes choses d'éviter ce défaut d'empressement, et l'appeloit l'ennemi capital de la vraie dévotion.

Il vaut mieux, disoit-il, faire peu et bien, qu'entreprendre beaucoup, et le faire imparfaitement. « Ce n'est pas, ajoutoit-il, par la multiplicité des « choses que nous faisons, que nous avançons en la « perfection; mais par la ferveur et pureté d'inten- « tion avec laquelle nous les faisons (1). »

D'où nous tirons, 1° Que notre progrès en la perfection ne dépend pas tant de la multiplicité de nos actions, que de la ferveur du saint amour avec laquelle nous les faisons;

2° Qu'une bonne action faite avec grande ferveur, vaut mieux et est plus agréable à Dieu, que plusieurs de même espèce, faites avec tiédeur et lâcheté;

3° Que la pureté d'intention élève bien haut le mérite d'une bonne action; parceque la fin donnant le prix à l'action, plus la fin est pure et excellente,

(1) Entretien XIII.

plus l'action est exquise. Or quelle plus digne fin pouvons-nous avoir en nos actions que celle de la gloire de Dieu.

Dans les conversations particulières, il vouloit que l'on parlât *peu* et *bon*, c'étoit son mot; et dans les actions, il desiroit que l'on n'en entreprît pas tant; mais que le peu que l'on faisoit, on le fit avec beaucoup de perfection, selon cet avis, *assez tôt, si assez bien* (1).

CHAPITRE V.

Sentiment de grande humilité.

Je ne sais, me disoit-il, pourquoi chacun me dit l'instituteur et le fondateur des filles de la Visitation. Je suis bien homme de moyens pour faire des fondations, et d'esprit pour établir un ordre nouveau; comme s'il n'y avoit pas déja plus que suffisamment des instituts monastiques. J'ai donc fait ce que je voulois défaire, et défait ce que je voulois faire.

Qu'entendez-vous par là, lui disois-je?

C'est, me repartit-il, que je n'avois dessein que d'établir une seule maison à Annecy, de filles, et de femmes veuves, sans vœux et sans clôture, dont l'exercice fût de vaquer à la visite et au soulagement des pauvres malades abandonnés et destitués de secours, et à d'autres œuvres de piété et de miséricorde, tant spirituelle que corporelle. Et maintenant c'est un ordre formé, vivant sous la régle de S. Au-

(1) *Voyez* Théotime, liv. XII, c. 7.

gustin, avec vœux et clôture; chose incompatible avec le premier dessein, dans lequel elles ont vécu quelques années, de sorte que le nom de visitation qui leur est demeuré, ne leur convient plus. Ainsi je serai plutôt leur parain que leur instituteur, puisque mon institution a été comme destituée.

Vous n'ignorez pas que monseigneur l'archevêque de Lyon (1) a été la cause principale, après Dieu, de ce changement; ainsi ce seroit lui qu'il faudroit appeler leur fondateur. Si j'ai dressé leurs constitutions conformes à leur régle, ce n'a été que par commission du saint-siége, qui me commanda d'ériger en monastère la maison d'Annecy, sur la forme de laquelle les autres se sont établies depuis en divers lieux.

Notre bienheureux estimoit, et relevoit beaucoup l'action du saint personnage Jean Avila, grand prédicateur dans l'Andalousie, lequel ayant dressé une congrégation de prêtres séculiers pour le service de Dieu et de l'Église, quitta son entreprise, quand il vit sur pied la compagnie de Jésus, estimant que cela suffisoit pour lors, et que son dessein n'étoit pas nécessaire.

Et S. Ignace même, quoiqu'il eût fort à cœur le progrès de son institut, et qu'il avouât que rien ne seroit plus capable de le toucher sensiblement que d'en voir la destruction; néanmoins il se promettoit (cela arrivant) qu'il en seroit consolé après une heure d'oraison.

(1) Messire Denis Simon, depuis cardinal de Marquemont.

Et notre bienheureux voyant son nouvel établissement comme sur le point d'être dissipé en sa naissance, par la maladie extrême de cette très vertueuse personne, qui a servi de première pierre à cet édifice spirituel; hé bien! dit-il, Dieu se contentera de notre bonne volonté, comme il agréa celle d'Abraham. Le Seigneur nous avoit donné de grandes espérances, le Seigneur nous les a ôtées: son saint nom soit béni.

CHAPITRE VI.

De la perfection de l'état.

Il disoit que l'occupation la plus sérieuse de la vie du vrai et fidèle chrétien, étoit de chercher sans cesse la perfection de son état; c'est-à-dire de se perfectionner de plus en plus en l'état où il se trouvoit.

Or, la perfection de l'état d'un chacun est de bien rapporter les moyens à la fin, et de se servir de ceux qui sont propres à notre état pour faire progrès en la charité, en laquelle seule consiste la vraie et essentielle perfection du christianisme, et sans laquelle rien ne peut être appelé parfait: car si une chose est parfaite, à qui rien ne manque, et si nulle vertu ne peut arriver à la fin dernière, qui est la gloire de Dieu, que par la charité; qui ne voit qu'aucune vertu sans la charité ne peut porter le nom de vertu parfaite, ni par conséquent nous faire toucher au but de la vraie perfection de notre état.

Sur toutes choses ayons, comme dit le saint apôtre, la charité, qui est le lien de la perfection, et qui non

seulement nous lie et nous unit à Dieu, en quoi consiste notre unique perfection; mais qui réunit encore toutes les autres vertus et les rapporte à leur vrai centre, qui est Dieu et sa gloire.

CHAPITRE VII.

De l'imitation.

Il conseilloit de lire la vie des saints qui avoient été de notre profession, ou qui y avoient plus de ressemblance, afin de les imiter; car il faut avouer que Dieu a mis principalement aux instituteurs des ordres et congrégations, non seulement les prémices de ces instituts-là, mais une si grande abondance de graces, que leurs vertus héroïques sont autant d'exemplaires accomplis dont leurs suivants ont à tirer en eux des copies, qui seront d'autant plus excellentes qu'elles approcheront de plus près de ces originaux.

Sur ce que je lui disois un jour que j'avois tellement les yeux attachés sur lui, et que j'étudiois avec tant d'attention toutes ses démarches, qu'il pensât bien à ce qu'il feroit devant moi, car je vous assure, lui dis-je, que je l'imiterois aussitôt, et croirois pratiquer une vertu.

C'est grande pitié, me dit-il, que l'amitié, aussi bien que l'amour, ait un bandeau sur les yeux, et nous empêche de discerner entre les défauts et les perfections d'une personne aimée. Quelle pitié! il faudra donc que je vive auprès de vous comme en

une terre d'ennemis, et que vos yeux et vos oreilles me soient aussi suspects que des espions?

Néanmoins vous me faites plaisir de me parler de la sorte, car un homme averti en vaut deux. C'est me dire : Fils de l'homme, prends garde à toi, et sois toujours en une bonne démarche, puisque Dieu et les hommes veillent sur toi.

Nos ennemis nous observent pour nous reprendre et nous nuire en nous blâmant; nos amis devroient avoir une même attention sur nous, mais avec un dessein tout autre, à savoir pour nous avertir de nos manquements, et nous en corriger.

Vous le dirai-je, pourvu que vous ne m'en preniez pas à partie? vous m'êtes plus cruel que tout cela; car non seulement vous me refusez une main favorable pour me relever de mes défauts par de salutaires et charitables avertissements; mais encore il semble que vous vouliez me rendre complice de vos fautes par cette injuste imitation.

Pour moi, Dieu m'a donné d'autres sentiments pour vous; car j'ai pour ce qui vous regarde une telle jalousie de Dieu, et je desire avec tant d'ardeur vous voir marcher droit en ses voies, que le moindre défaut en vous m'est insupportable; vos mouches me sont des éléphants; et tant s'en faut que je les voulusse imiter, que je vous proteste que je me fais une extrême violence quand je les dissimule quelque temps, attendant pour vous en avertir une occasion favorable.

CHAPITRE VIII.

De la communication.

Une sœur demandoit un jour à notre bienheureux ce qu'il falloit faire pour bien conserver l'esprit de la Visitation, et l'empêcher qu'il ne se dissipât; il lui répondit: L'unique moyen est de le tenir enfermé et enclos dans l'observance.

Mais vous dites, ajoute notre bienheureux, qu'il y en a qui sont tellement jalouses de l'esprit de leur institut, qu'elles ne le voudroient point communiquer hors de la maison.

Il y a de la superfluité en cette jalousie, dit notre bienheureux, laquelle il faut retrancher; car à quel propos, je vous prie, vouloir céler au prochain ce qui lui peut profiter? Je ne suis pas de cette opinion; car je voudrois que tout le bien qui est en la Visitation, fût reconnu et su d'un chacun, et pour cela j'ai toujours été de cet avis, qu'il seroit bon de faire imprimer les régles et constitutions, afin que plusieurs les voyant en puissent tirer quelque utilité. Plût à Dieu qu'il se trouvât beaucoup de gens qui les voulussent pratiquer: l'on verroit bientôt de grands changements en eux, qui réussiroient à la gloire de Dieu et au salut de leurs ames. Soyez grandement soigneuses de conserver l'esprit de la Visitation, mais non pas de manière que ce soin empêche de le communiquer charitablement et avec simplicité au prochain, chacun selon leur capacité, et ne craignez pas qu'il se dissipe par cette communication; car la

charité ne gâte jamais rien : au contraire, elle perfectionne toutes choses.

CHAPITRE IX.

De la lecture des bons livres.

Pour lire utilement il ne faut qu'un livre à-la-fois; et encore le faut-il lire par ordre, c'est-à-dire d'un bout à l'autre.

Ce n'est pas seulement l'utile qui nous doit porter à cette suite et continuité de lecture, mais encore l'agréable; car de cette façon nous faisons comme les voyageurs qui se délassent en marchant par la découverte de nouveaux objets et de diverses perspectives; nous allons toujours en de nouvelles pensées, ce qui réjouit l'esprit.

Ceux qui n'ont point de lecture arrêtée, mais qui sautent d'un livre à un autre, se dégoûtent bientôt de tous, et se rebutent de cet exercice, qui est la plus agréable nourriture de l'esprit, et l'un des plus doux charmes de la vie. Notre bienheureux appeloit la lecture l'huile de la lampe de l'oraison.

Les médecins disent que pour la conservation de la santé il est bon de ne manger à chaque repas que d'une viande, cette variété de mets que l'on présente aux festins l'altérant beaucoup. Je crois que les médecins spirituels peuvent dire la même chose de la nourriture spirituelle, qui se tire de la lecture, et que la multiplicité des livres est plus nuisible que profitable.

CHAPITRE X.

De la vertu.

C'est une erreur assez commune, même parmi les personnes spirituelles, de s'imaginer avoir les vertus dont elles ne connoissent pas en elles les actions des vices contraires. On ne sauroit croire combien de gens s'endorment ayant les coudes appuyés sur ce faux oreiller. Cependant il y a une grande distance entre les actions et l'habitude d'une vertu, et les actions et l'habitude du vice qui lui est opposé. Cesser de faire mal diminue bien l'habitude vicieuse; mais, pour acquérir ou augmenter la vertu, cela ne suffit pas: il faut s'y exercer et en produire les actes.

Qu'une personne soit douce, n'ayant personne qui l'irrite, qui l'offense, qui la contredise, ce n'est pas une grande merveille, mais plutôt ce seroit une chose étrange si elle étoit aigre et fâcheuse parmi les complaisances, les soumissions, et les déférences. Les animaux les plus cruels et les plus farouches s'apprivoisent auprès de ceux qui leur font du bien et qui ne les agacent pas; et aussi tient-on pour une rage que le tigre devienne plus furieux quand il entend la musique.

Il y a des naturels qui paroissent fort doux tandis que tout leur rit; mais touchez ces montagnes, aussitôt elles fumeront (1). Ce sont des charbons ardents cachés sous la cendre. Ce n'est pas grand'-

(1) Psal. CXLIII, 5.

chose, disoit S. Grégoire, d'être bon avec les bons; mais de l'être parmi les méchants, de faire du bien à ceux qui nous persécutent, et de parler doucement, modestement, modérément, à ceux qui déchirent notre réputation, c'est avoir l'ame semblable au sommet du mont Olympe, qui n'est point sujet aux orages de l'air.

Ceux qui parlent si bien de la vertu de douceur ou de patience, et qui sautent aux nues à la moindre parole offensante, et qui en forment des plaintes par-tout, montrent bien qu'ils n'ont ces vertus que sur le bord des lèvres, mais que la racine n'en est pas dans le cœur.

Voici comme notre bienheureux s'explique sur ce sujet. « La vertu de force, et la force de la vertu, ne « s'acquiert jamais au temps de la paix, et tandis « que nous ne sommes pas exercés par la tentation de « son contraire. Ceux qui sont fort doux tandis qu'ils « n'ont point de contradiction, et qu'ils n'ont point « acquis cette vertu l'épée à la main, sont vraiment « fort exemplaires et de grande édification; mais si « vous venez à la preuve, vous les verrez incontinent « remuer et témoigner que leur douceur n'étoit pas « une vertu forte et solide, mais imaginaire plutôt « que véritable. Il y a bien de la différence entre « avoir la cessation d'un vice et avoir la vertu qui « lui est contraire. Plusieurs semblent être fort ver- « tueux, qui n'ont pourtant point de vertu, parce- « qu'ils ne l'ont pas acquise en travaillant. Bien sou- « vent il arrive que nos passions dorment et de-

« meurent assoupies; et si pendant ce temps-là nous « ne faisons provision de force pour les combattre et « leur résister quand elles viendront à se réveiller, « nous serons vaincus au combat. Il faut toujours « demeurer humbles, et ne pas croire que nous « ayons les vertus, quoique nous ne fassions pas (au « moins que nous sachions) des fautes qui leur soient « contraires (1). »

SEPTIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Repartie agréable.

Quelqu'un lui disoit un jour assez brusquement que l'on ne voyoit que des femmes autour de lui. Sans comparaison, répondit-il, il en étoit ainsi de notre Seigneur, et plusieurs en murmuroient.

Mais, reprit celui qui avoit avancé ce propos assez légèrement, je ne sais pourquoi elles s'amusent ainsi autour de vous; car je ne m'aperçois pas que vous leur teniez pied à causer, ni que vous leur disiez grand'chose.

Et n'appelez-vous rien, repartit le bienheureux, de leur laisser tout dire? Certes, elles ont plus de besoin d'oreilles pour les entendre, que de langues

(1) Entretien VI.

qui leur répliquent. Elles en disent assez pour elles et pour moi ; c'est possible cette facilité à les écouter qui les empresse autour de moi ; car à grand parleur rien n'agrée tant qu'un auditeur patient et paisible.

L'autre, en continuant sa liberté, lui dit qu'il avoit pris garde à son confessionnal, que pour un homme il y avoit un grand nombre de femmes qui l'assiégeoient.

Que voulez-vous? ajouta-t-il ; ce sexe est plus enclin à la piété ; et c'est pour cela que l'Église l'appelle dévot. Plût à Dieu que les hommes, qui font bien d'autres péchés, eussent autant d'inclination pour la pénitence !

L'autre, croissant toujours en hardiesse, lui demanda s'il y avoit plus de femmes sauvées que d'hommes.

Raillerie à part, dit le bienheureux, ce n'est pas à nous d'entrer dans le secret de Dieu, ni d'être ses conseillers ; et par cette réponse arrêta et finit ce discours.

CHAPITRE II.

Sa réponse à un évêque qui vouloit quitter sa charge.

Un évêque lui demandoit son avis sur le dessein qu'il avoit de quitter sa charge pour vivre dans une vie privée, et lui alléguoit l'exemple de S. Grégoire de Nazianze, surnommé le théologien, lequel quitta trois évêchés, Sazime, Nazianze et Constantinople, pour aller finir ses jours dans sa métairie, appelée Arianze.

Nous devons présumer, lui répondit-il, que ces grands saints n'ont rien fait sans un particulier mouvement de l'esprit de Dieu; et il ne faut pas juger de leurs actions par l'écorce extérieure, vu même que ce saint avoit été contraint de céder à la violence quand il quitta son dernier siége.

L'évêque répliquant que la grandeur de la charge l'épouvantoit, ayant à répondre à tant d'ames:

Hélas! dit le bienheureux, que diriez-vous, que feriez-vous si vous aviez un tel fardeau que le mien sur vos épaules? et cependant il ne faut pas que j'en espère moins en la miséricorde de Dieu.

L'évêque se plaignant d'être comme le flambeau qui se consume en éclairant les autres, et d'avoir tant d'occupation pour le service du prochain, qu'il n'avoit presque pas le loisir de penser à lui et à son salut:

Et celui du prochain, reprit le bienheureux, faisant une partie du vôtre, et une partie si grande qu'elle fait presque le tout, ne faites-vous pas le vôtre en procurant celui d'autrui? mais pouvez-vous opérer le vôtre, sinon en avançant celui des autres, puisque vous êtes appelé à cela?

L'évêque répondant qu'en tâchant de porter les autres à la sainteté, il s'exposoit au hasard de la perdre:

Lisez, lui dit-il, l'Histoire ecclésiastique et la Vie des saints, et tenez pour constant que vous ne trouverez point autant de saints en aucun ordre ni en aucune vocation qu'en celle des évêques, n'y ayant

aucun état dans l'Église de Dieu qui fournisse tant de moyens de sanctification et de perfection, le meilleur moyen de faire progrès en la perfection étant de l'enseigner aux autres et par parole et par exemple, à quoi les évêques sont obligés par leur état.

Toute la vie du chrétien sur la terre est une milice continuelle, et une course vers le but de la perfection; or, entre tous les états et vocations qui sont dans l'Église, n'y en ayant aucune de plus grande perfection que celle des évêques, tant pour la fin que pour les moyens, c'est en quelque façon regarder en arrière que de quitter cette vocation. Demeurez dans le vaisseau où Dieu vous a mis pour faire le trajet de cette vie; ce passage est si court qu'il ne vaut pas la peine de changer de barque. Que si la tête vous fait mal dans un grand navire, combien plus vous tournera-t-elle dans une nacelle plus sujette au mouvement des vagues, je veux dire dans une moindre condition, laquelle, quoique moins occupée, et en apparence plus tranquille, ne sera pas moins sujette aux tentations!

Ces raisons persuadèrent cet évêque de demeurer, suivant le conseil de l'apôtre, en la vocation où Dieu l'avoit appelé (1).

CHAPITRE III.

Du soin principal des évêques.

Comme évêque, me disoit-il, vous êtes surinten-

(1) Ephes. IV, 21.

dant et surveillant en la maison de Dieu, c'est ce que signifie le nom d'évêque. C'est donc à vous de veiller et de prendre garde à tout votre diocèse, sachant que vous avez à rendre compte au prince des pasteurs de toutes les ames qui vous sont confiées.

Mais vous devez principalement veiller sur deux sortes de personnes, qui sont les chefs; les curés, et les pères de famille : car d'eux procédent tout le bien ou tout le mal qui se trouvent dans les paroisses ou dans les maisons.

Quand un enfant à la mamelle se trouve mal, vous savez que le médecin ordonne une médecine à la nourrice, afin que la vertu en passe dans le lait, et par le lait dans l'enfant. De l'instruction et de la bonne vie des curés, qui sont les pasteurs immédiats des peuples, procède leur bonne éducation en la doctrine et en la vertu : ce sont ces baguettes de Jacob qui donnent aux agneaux telle couleur de toison que l'on desire (1). L'instruction fait beaucoup, l'exemple incomparablement davantage, peu de gens étant capables de cette leçon de l'Évangile : Faites ce qu'ils disent, et non pas ce qu'ils font (2).

Il en est de même des pères et mères de famille, de leurs remontrances, et plus encore de leurs actions; de là dépend tout le bonheur de leurs maisons.

Comme votre charge épiscopale est de surintendance, c'est à vous de veiller sur les principaux entre les particuliers, et sur ceux qui, comme Saül,

(1) Genes. XXX, 37. — (2) Matth. XXIII, 3.

surpassent les autres de toute la tête; c'est-à-dire qui sont les chefs de maison ou de paroisse, parceque de là découle le bien dans les inférieurs, comme le parfum d'Aaron descendoit de sa tête jusqu'aux extrémités de sa robe (1): car vous êtes le curé des curés, et le père des pères de famille.

CHAPITRE IV.

De l'amour de Dieu.

Sans cet amour tout l'amas des vertus ne lui étoit qu'un monceau de pierres. C'est pour cela que sur toutes choses il recommandoit que l'on eût la charité, après le saint apôtre: mais il ne vouloit pas que l'on se contentât de la seule habitude (2), il ajoutoit avec le même apôtre: *Que toutes vos actions soient faites en charité* (3).

Il inculquoit sans cesse, et sans se lasser, ce que dit le grand apôtre, que sans la charité rien ne sert: ni la foi, ni les aumônes, ni la science, ni la connoissance des mystères, ni le martyre, pas même celui de feu (4); et il me disoit quelquefois que cela ne pouvoit être assez répété, pour le graver profondément dans l'esprit des fidèles. Car enfin, disoit-il, de quoi sert de courir, si l'on ne parvient au but? O combien de bonnes œuvres demeurent inutiles pour le salut, faute d'être animées de ce motif (5)! cependant c'est à quoi l'on pense le moins, comme si l'intention n'étoit pas l'ame de nos actions, et

(1) Psal. CXXXII, 21. — (2) I. Cor. XIV, 1. — (3) II. Cor. XVI, 14.
(4) I. Cor. XIII. — (5) I. Cor. II, 46.

comme si Dieu avoit promis de récompenser des œuvres qui ne sont pas faites pour lui, et rapportées à son honneur. « Le salut, disoit-il, est montré à « la foi, il est préparé à l'espérance, mais il n'est « donné qu'à la charité. La foi montre le chemin de « la terre promise, comme la colonne de nuée et « de feu, claire et obscure. L'espérance nous nour- « rit de sa manne de suavité: mais la charité nous « introduit, comme l'arche d'alliance, en la terre « céleste, promise aux vrais Israëlites, en laquelle « ni la colonne de la foi ne sert plus de guide, ni « on ne se repaît plus de la manne d'espérance (1). »

Certes, comme un architecte conduit son ouvrage, l'équerre, la régle, le niveau à la main; aussi pour édifier les murailles de Jérusalem, et en rendre nos actions les pierres vivantes, c'est à nous d'avoir toujours devant les yeux l'alignement de la charité, faisant tout pour Dieu, suivant cette parole de l'apôtre: « Soit que vous buviez, soit que vous mangiez, ou quelque autre chose que vous fassiez, faites « tout au nom de notre Seigneur Jésus-Christ (2). »

CHAPITRE V.

Tout par amour, rien par force.

C'étoit son grand mot, et le principal ressort de tout son gouvernement.

Il m'a dit souvent que ceux qui veulent forcer les volontés humaines, exercent une tyrannie extrêmement odieuse à Dieu et aux hommes. C'est pour-

(1) Théotime, liv. I, c. vi. — (2) I. Cor. X, 3.

quoi il ne pouvoit approuver ces esprits absolus qui veulent être obéis bon gré, mal gré, et que tout cède à leur empire. Ceux-là, disoit-il, qui aiment à se faire craindre, craignent de se faire aimer, et eux-mêmes craignent plus que tous les autres; car les autres ne craignent qu'eux, mais eux craignent tous les autres. *Necesse est multos timeat, quem multi timent.*

Je lui ai souvent ouï dire cette belle sentence : « En la galère royale de l'amour divin, il n'y a point « de forçat; tous les rameurs y sont volontaires (1). »

Fondé sur ce principe, il ne faisoit jamais de commandement que par forme de persuasion ou de prière. Ce mot de S. Pierre lui étoit en singulière vénération, « paissez le troupeau de Dieu, non par « contrainte, mais librement et volontairement (2). » Il vouloit qu'en matière de gouvernement spirituel, on se comportât envers les ames à la façon de Dieu et des anges, par inspirations, insinuations, illuminations, remontrances, prières, sollicitations, en toute patience et doctrine; que l'on frappât comme l'époux à la porte des cœurs, que l'on pressât doucement l'ouverture; si elle se faisoit, que l'on y introduisît le salut avec joie; si on la refusoit, qu'on en supportât le refus avec douceur.

Comme je me plaignois à notre bienheureux des résistances au bien que je voulois établir dans mes visites, il me dit: Que vous avez l'esprit absolu! vous voulez marcher sur les ailes des vents, et vous vous

(1) Théotime, liv. I, c. VI; et liv. II, c. XXXVII. — (2) I. Pet. V, 2.

laissez transporter à votre zéle, qui, comme les ardents, vous conduit aux précipices. Voulez-vous faire plus que Dieu, et gêner les volontés des créatures que Dieu a faites libres? Vous tranchez comme si les volontés de vos diocésains étoient toutes en votre main, et Dieu qui a tous les cœurs en la sienne, n'agit pas ainsi. Il souffre les résistances, les rébellions contre ses lumières; que l'on s'oppose à ses inspirations, jusqu'à contrister son esprit, et enfin il laisse perdre ceux qui, par l'endurcissement de leur cœur impénitent, s'amassent des trésors de colère pour le jour des vengeances. Il ne laisse pas pour cela d'inspirer, quoique l'on rejette ses attraits, et qu'on lui dise, retirez-vous de nous, nous ne voulons point suivre vos voies.

Nos anges gardiens imitent en cela sa conduite, et quoique nous abandonnions Dieu par nos iniquités, néanmoins ils ne nous abandonnent pas. Voulez-vous de meilleurs exemples pour régler votre conduite?

CHAPITRE VI.

De la résignation, sainte indifférence, et simple attente.

« La résignation se pratique, dit le bienheureux, « par manière d'effort et de soumission. On voudroit bien vivre au lieu de mourir, néanmoins « puisque c'est le bon plaisir de Dieu qu'on meure, « on acquiesce. On voudroit vivre, s'il plaisoit à « Dieu; et de plus on voudroit qu'il plût à Dieu de « faire vivre; on meurt de bon cœur, mais on vi-

« vroit encore plus volontiers. On meurt d'assez « bonne volonté, mais on vivroit encore de meil-« leure volonté (1). »

« La sainte indifférence est au-dessus de la rési-« gnation; car elle n'aime rien, sinon pour l'amour « de la volonté de Dieu; de manière que rien ne « touche le cœur indifférent en la présence de la « volonté de Dieu (2). »

Or la résignation et la sainte indifférence regardent la volonté de Dieu, signifiée par l'événement, quoique diversement; parceque celle-là s'y range avec effort, et celle-ci sans effort. Mais le degré de la simple attente est encore au-dessus de tout cela, parcequ'il regarde la volonté de Dieu qui nous est inconnue, et nous fait vouloir par avance tout ce que Dieu voudra, sans que nous le sachions, et en ayons aucune assurance.

CHAPITRE VII.

Présence d'esprit accompagnée d'une grande humilité.

Une ame assez bonne, mais simple, lui vint dire un jour tout franchement que sur quelques rapports qu'on lui avoit faits de lui, elle avoit conçu contre lui une aversion extrême, et ne pouvoit plus l'estimer.

Le bienheureux, sans lui en demander le sujet, lui répondit sur-le-champ, Je vous en aime davantage.

Comment cela? lui demanda cette personne.

(1) Théotime, liv. IX, c. III. — (2) *Ibid.*, c. IV.

Parcequ'il faut que vous ayez un grand fonds de candeur pour me parler ainsi, et j'estime cette qualité-là extrêmement.

Je vous ai dit cela, reprit la personne, selon le vrai sentiment de mon ame, non seulement passé, mais encore présent.

Et moi, repartit le bienheureux, selon le sentiment de la mienne, passé, présent, et encore futur, comme je l'espère de la grace de mon Dieu.

Alors cette personne, comme le voulant quereller, lui dit que le fondement de son aversion venoit de l'avis qu'on lui avoit donné qu'il avoit appuyé de sa faveur son adverse partie, en une affaire fort épineuse et importante.

Le bienheureux répliqua: Cet avis est véritable, et je l'ai fait, parceque j'ai jugé que le droit étoit de son côté.

Vous devriez, lui dit l'autre, vous comporter comme un père commun; et non pas comme partie, embrassant un côté au préjudice de l'autre.

Et les peres communs, répondit le bienheureux, ne discernent-ils pas, dans les contestations de leurs enfants, ceux qui ont tort ou raison? Vous devez avoir appris, par le jugement qui en a été rendu, que le droit étoit du côté de votre partie, puisqu'il lui a été conservé.

On m'a fait injustice, répliqua la partie intéressée.

Certes, si j'eusse été de vos juges, répondit le bienheureux, j'eusse prononcé de la même sorte contre vous.

C'est bien, dit l'autre, pour me guérir de mon aversion.

Voyez-vous, dit le bienheureux, c'est la plainte ordinaire de ceux qui ont perdu leur cause; mais quand le temps aura remis votre esprit en une plus tranquille assiette, vous bénirez Dieu, et vos juges qui sont ses organes, de vous avoir ôté un bien que vous ne pouviez posséder en conscience ni avec justice: et alors cessera toute aversion, et contre eux, et contre moi, ce qu'il ne faut pas espérer jusqu'à ce que cette taie de la passion vous tombe des yeux. Je prie Dieu qu'il vous en fasse la grace.

Amen, reprit l'autre; mais je voudrois bien savoir si c'est sincèrement que vous avez dit que vous m'en aimiez davantage.

Je n'ai jamais proféré de parole, dit le bienheureux, plus conforme au vrai sentiment de mon cœur; car qui n'aimeroit une ame qui se décharge si franchement de ce qui lui pése sur le cœur, et qui, exposant si ouvertement ses plaies, en rend la cure si aisée. Cette action ne me semble pas seulement aimable, mais je la regarde comme héroïque, et procédant d'une force qui n'est pas commune. Vous ne faites pas comme les gens du monde, qui font bonne mine et mauvais jeu. Ensuite il lui montra si clairement l'injustice de sa cause, et la raison de sa partie, qu'elle fut contrainte de donner gloire à Dieu, et de dire qu'elle avoit gagné en perdant.

Mais pourtant, ajouta-t-elle, cela n'empêche pas que je n'aie moins d'estime de vous que je n'avois

auparavant, car j'ai vu le temps que je vous tenois pour un saint.

* Et vous aviez tort alors, répondit le bienheureux, car je vous assure, en vraie véri é et sans humilité, que je suis bien éloigné de la réputation que mes amis me prêtent; mais c'est qu'ils me souhaitent tel qu'ils me disent être, tant ils ont de desir que je sois tel.

Maintenant que vous n'avez plus si bonne opinion de moi, je n'ai garde que je ne vous en aime davantage; car vous êtes de mon parti, et de mon avis. Ceux qui me flattent par leurs applaudissements, me trompent, se trompent eux-mêmes, étant contraires à la vérité, et m'exposent au danger de la présomption, et de la perte de mon ame; mais ceux qui me mésestiment, font ce que je dois faire, m'enseignant l'humilité par effet, et me mettant en la voie du salut; car il est écrit que Dieu sauvera les humbles de cœur.

En un mot, j'aime mieux les blessures de celui qui me dit la vérité, que les baisers de celui qui me flatte (1).

Le juste me reprendra et me corrigera avec charité, mais le pécheur ne me parfumera point, et ne m'engraissera point la tête (2): voilà les raisons pour lesquelles, comme vous me faites plus de bien, je vous dois aimer, et vous aime effectivement davantage.

(1) Prov. XV, 6. — (2) Psal. CXL, 5.

CHAPITRE VIII.

De l'ennemi réconcilié.

Il n'approuvoit point ce proverbe, qu'il ne faut jamais se fier à un ennemi réconcilié. Il estimoit plus véritable la maxime contraire, et disoit que les courroux entre les amis n'étoient que des moyens pour redoubler leur amitié, les comparant à l'eau dont se servent les forgerons pour allumer davantage leur brasier; et de fait l'expérience enseigne que le calus qui se forme autour des os cassés est si fort, qu'ils se rompent ensuite en un autre endroit plutôt qu'en celui de leur première brisure.

Il arrive assez souvent que ceux qui sont réconciliés, renouent de plus fortes affections qu'auparavant: les offensants, se gardant de la rechute, et tâchant de réparer leur faute passée par quelque service signalé; et les offensés faisant gloire de pardonner, et d'ensevelir dans l'oubli le tort qui leur a été fait.

On voit que les princes gardent bien plus soigneusement des places reconquises, que celles qui n'ont jamais été forcées ni prises par leurs ennemis.

CHAPITRE IX.

De la continence des yeux.

On parloit un jour d'une dame de son pays et sa parente; et comme on disoit que c'étoit la plus belle femme de cette contrée, il se tourna vers moi, et me dit: Je l'ai déja ouï dire à plusieurs.

Je lui répondis assez brusquement: Vous la voyez

fort souvent, elle est votre parente d'assez proche; en parlez-vous ainsi sur le rapport d'autrui?

Il me répliqua avec une simplicité merveilleuse: Il est vrai que je l'ai vue souvent, et que je lui ai parlé beaucoup de fois, mais je vous promets que je ne l'ai pas encore regardée.

Mon père, lui dis-je, comment faut-il faire pour voir les gens sans les regarder?

Voyez-vous, cette parente est d'un sexe qu'il faut voir sans le regarder: il le faut voir superficiellement et en général pour distinguer que c'est une femme à qui on parle, et non pas un homme; et se tenir sur ses gardes pour ne la regarder pas fixement, et d'un regard arrêté, et trop discernant.

Cela me fit souvenir de ce que dit Job, qu'il avoit fait un pacte avec ses yeux, pour ne penser pas même à une vierge, de peur que son œil ne ravageât son ame (1); et de ce que fit Alexandre, ne voulant pas voir la femme du roi de Perse, qu'il tenoit prisonnière avec son mari, ni les filles de sa suite, disant que les dames persanes faisoient mal aux yeux: notable exemple de modération dans un prince païen, craignant que l'incontinence ne lui dérobât l'honneur de sa victoire.

S. Ambroise donnant des avis à une vierge pour la conservation de sa virginité, lui conseille de ménager soigneusement ses regards, de peur que les larrons, c'est-à-dire les mauvaises pensées et les mauvais desirs, n'entrassent en son ame par ces fenêtres.

(1) Ch. XXXI, v. 1.

Que vos yeux, lui dit-il, se portent indifféremment sur les hommes sans s'arrêter sur aucun : cela, n'est-ce pas voir sans regarder comme faisoit notre bienheureux?

Dans une autre occasion, comme l'on parloit d'une autre demoiselle, qu'un seigneur de marque avoit épousée pour sa beauté : J'ai ouï dire, dit-il, qu'elle est fort spécieuse, mais je ne la vis jamais.

Dites, mon père, que vous ne l'avez jamais regardée.

Non, reprit-il en souriant, je ne me souviens point de l'avoir jamais vue.

Mais pourquoi, repris-je, vous servez-vous du mot de spécieuse? Je ne sais s'il est savoyard, mais il n'est pas trop françois.

Il n'est, me dit-il, ni françois ni savoyard, mais il est fort ecclésiastique; car quand des personnes comme nous parlent de ce sexe, il me semble que ces mots de beau, de belle, de beauté, ne sont pas séants en leur bouche; parcequ'ils accusent en quelque façon le jugement de leurs yeux, et qu'il est à propos de les modérer par des termes plus modestes et moins ordinaires.

CHAPITRE X.

Madelaine au pied de la croix.

Notre bienheureux avoit une révérence particulière pour le tableau de la sainte pénitente Madelaine au pied de la croix, et l'appeloit quelquefois son livre et sa bibliothèque.

Oh! disoit-il une fois, voyant ce tableau dans ma maison à Belley, ô que cette pénitente fit un heureux et avantageux trafic! elle donna des larmes aux pieds de Jésus-Christ, et voilà que ces pieds lui rendent du sang, mais du sang qui lave toutes ses fautes.

Il ajouta à cette pensée, cette autre: Que nous devons bien chérir les petites vertus qui croissent au pied de la croix, puisqu'elles sont arrosées du propre sang du Fils de Dieu.

Et quelles sont ces vertus-là? lui dis-je.

Ce sont, reprit-il, l'humilité, la patience, la douceur, la bénignité, le support du prochain, la condescendance, la suavité du cœur, la débonnaireté, la cordialité, la compassion, le pardon des offenses, la simplicité, la candeur, et autres semblables. Ces vertus-là sont comme les violettes qui se plaisent à la fraîcheur de l'ombre, qui se nourrissent de la rosée, et qui, quoique de peu d'éclat, ne laissent pas de répandre une bonne odeur.

Y en a-t-il donc d'autres au haut de la croix? lui dis-je.

Beaucoup, reprit-il, ce sont celles qui ont un grand lustre, quand elles sont accompagnées d'une notable charité; telles sont la prudence, la justice, la magnificence, le zèle, la libéralité, l'aumône, la force, la chasteté, la mortification extérieure, l'obéissance, la contemplation, la constance, le mépris des richesses et des honneurs, et autres semblables, desquelles chacun veut goûter, parcequ'elles

sont plus excellentes, plus estimées, et souvent parcequ'elles nous rendent plus illustres et plus considérables, quoique nous ne dussions aimer leur excellence, que parceque Dieu les aime davantage, et qu'elles nous donnent le moyen de lui témoigner notre amour plus excellemment.

CHAPITRE XI.

Le bienheureux se résout à voir tomber son institut dans son commencement.

La très vertueuse dame que le bienheureux choisit pour faire la première pierre de son institut, tomba malade si grièvement, que les médecins désespérèrent de sa vie.

Le bienheureux reçut cette nouvelle avec sa tranquillité ordinaire, se résignant aussitôt au bon plaisir de Dieu, et prévoyant bien que cette personne manquant, le reste se dissiperoit, et que malaisément trouveroit-il une ame de cette trempe, sur laquelle il pût fonder l'édifice de la Visitation. Il ne dit autre chose, sinon, Dieu se contentera de notre volonté; il connoît assez notre foiblesse, et que nous n'étions pas assez forts pour faire le voyage entier.

Il ne se fut pas sitôt abattu sous la Providence, que la santé fut rendue à cette personne de qui la vie étoit désespérée; mais rendue avec tant de vigueur, qu'elle a survécu à cette maladie depuis vingt-huit ans qu'elle en est relevée, pour avancer l'œuvre de Dieu dans l'institut de la Visitation, et l'étendre au point où il est aujourd'hui. Certes, les œuvres de

Dieu ne sont pas moins merveilleuses que parfaites.

Il y a de certaines entreprises, disoit notre bienheureux, que Dieu veut que nous commencions, et que d'autres achèvent. Ainsi David amassa des matériaux pour le temple qu'édifia son fils Salomon. S. François, S. Dominique, S. Ignace de Loyola, soupirèrent après le martyre, et le recherchèrent par toute sorte de moyens; Dieu pourtant ne les en voulut pas couronner, se contentant de leur volonté. Se remettre simplement et doucement à la volonté de Dieu lorsque échouent les entreprises qui regardent sa gloire, n'est pas un acte médiocre de résignation.

CHAPITRE XII.

De la sincérité.

Cette maxime lui étoit en horreur, qu'il faut aimer comme ayant un jour à haïr, et haïr comme ayant un jour à aimer.

Il est vrai, disoit-il, que la seconde partie de cette maxime du monde, est plus supportable que la première; car il est meilleur de ne haïr que médiocrement, et comme pensant à renouer l'amitié, que de nourrir de ces haines implacables et irréconciliables, qui tiennent plutôt du démon que de l'homme; car c'est une chose humaine de se courroucer, mais c'est une chose exécrable de ne pouvoir s'apaiser ni pardonner. Haïr donc, comme ayant un jour à aimer, est une espèce de disposition à la réconciliation.

Un jour quelqu'un lui demandoit ce qu'il entendoit par la sincérité: Cela même, répondit-il, que le mot sonne, c'est-à-dire sans cire.

Me voilà, dit l'autre, aussi savant qu'auparavant.

Il poursuivit: Savez-vous ce que c'est que du miel sans cire? c'est celui qui est exprimé du rayon, et qui est fort purifié. Il en est de même d'un esprit quand il est purgé de toute duplicité, alors on l'appelle sincère, franc, cordial, ouvert, et sans porte de derrière.

Les personnes sincères sont extrêmement propres à l'amitié, qui est l'assaisonnement de toute bonne société. Au contraire, l'homme double d'esprit est inconstant et flottant en toutes ses voies; il se défie de chacun, et chacun se défie de lui: vrai Ismaël, de qui les mains sont contre tous, et les mains de tous contre lui (1). Sa langue est un rasoir qui tranche des deux côtés; et lorsqu'il parle de paix, c'est alors qu'il couve quelque malignité.

CHAPITRE XIII.

De la raison et du raisonnement.

C'étoit un de ses mots, que la raison n'étoit pas trompeuse, mais bien le raisonnement.

Quand on proposoit à notre bienheureux quelque affaire, quelque plainte, ou quelque difficulté, il écoutoit fort patiemment et fort attentivement toutes les raisons qu'on lui alléguoit sur ce fait-là; et comme il abondoit en jugement et en prudence,

(1) Genes. XVI, 12.

après les avoir balancées, il savoit fort bien distinguer entre celles qui étoient de poids, et celles qui ne l'étoient pas.

Et quand on s'opiniâtroit à soutenir des avis par des raisons qui sembloient plausibles, mais qui n'avoient pas assez de force pour appuyer la justice, il disoit quelquefois de fort bonne grace : Ce sont là vos raisons, je le vois bien; mais savez-vous bien aussi que toutes les raisons ne sont pas raisonnables?

Et quand on lui disoit que c'étoit accuser la chaleur de n'être pas chaude,

Il répondoit que la raison et le raisonnement étoient choses différentes, le raisonnement n'étant que le chemin pour arriver à la raison.

Après cela, petit à petit il tâchoit de ramener celui qui s'étoit égaré, à la vérité qui n'est jamais séparée de la raison, puisque c'est une même chose.

On ne se conduit pas toujours selon le niveau de la droite raison. Les opiniâtres aheurtés à leur propre jugement ne connoissent pas ceci, mais les esprits dociles et traitables, *quis sapiens et intelliget hæc.* Il faut quelque force d'esprit pour bien connoître sa propre foiblesse, et c'est un trait de prudence non commune de se rendre à un meilleur avis que le sien.

CHAPITRE XIV.

De la justice et de la judicature.

Il mettoit une grande différence entre la justice et

la judicature, et un homme de justice et un homme de judicature. Un homme de justice, c'est un homme juste et équitable, lequel, de quelque condition qu'il soit, rend à chacun ce qui lui appartient. L'homme de judicature, est un officier ou magistrat, qui fait profession de rendre le droit à chacun, selon les formes de la jurisprudence: et c'est grande pitié que l'on puisse dire de ces formalités ce que S. Bernard disoit de ces mauvaises filles qui avoient suffoqué leur mère; car ayant été inventées à bon dessein pour rendre à chacun ce qui lui appartient, selon les régles de la droiture et de l'équité, il est arrivé par la suite des temps, et par la mauvaise subtilité des hommes, qu'au lieu de rendre par là ce qui appartient à chacun, ce sont autant de moyens pour prendre à chacun ce qui est à lui, et faire tomber entre les mains de ceux qui manient les affaires, les biens de ceux qui les débattent, d'où est venu le proverbe, Entre deux contendants un troisième jouit.

Comme cet ancien empereur disoit que la quantité des médecines le faisoit mourir, on peut dire que la multitude des lois et des formalités suffoque la justice, et que ceux qui s'y engagent sont comme le ver à soie qui se file un tombeau.

Quand on en parloit devant notre bienheureux, il avoit coutume de dire ce mot de David : *Justitia conversa est in judicium* (1), la justice est changée en judicature; de ces longues formalités, il disoit

(1) Psal. XCIII, 15.

que c'étoient des faubourgs beaucoup plus longs que la ville, et des ardents qui conduisent pendant la nuit en des précipices; en un mot, que le territoire de la judicature étoit une vraie terre de Canaan qui dévoroit ses habitants, et où les renards de Samson mettoient le feu dans toutes les moissons.

HUITIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'obéissance.

L'EXCELLENCE de l'obéissance ne consiste pas à suivre les volontés d'un supérieur doux et gracieux, qui commande par prières plutôt que comme ayant autorité; mais à plier sous le joug de celui qui est sévère, rigoureux, et impérieux.

C'étoit le sentiment de notre bienheureux; et quoiqu'il desirât que ceux qui conduisent les ames les gouvernassent en pères, non en maîtres; plutôt par exemple que par domination, et que lui-même gouvernât de cette façon avec une douceur nonpareille: néanmoins il vouloit un peu de verdeur en ceux qui sont en supériorité, et il désapprouvoit dans les inférieurs cette tendresse sur eux-mêmes, qui les rendoit impatients et peu endurants.

Pour insinuer son sentiment, il se servoit de ces

comparaisons: La lime rude ôte mieux la rouille, et polit davantage le fer, qu'une plus douce et moins mordante. Voyez-vous comme on se sert de chardons fort aigus pour gratter les draps, et les rendre plus lisses et plus fins; et avec combien de coups de marteaux on rend fine la trempe des meilleures lames d'épée.

L'indulgence des supérieurs est cause quelquefois, quand elle est excessive, de beaucoup de désordres dans les inférieurs. On ôte le sucre aux enfants, parcequ'il leur engendre des vers.

Quand un supérieur commande avec tant de douceur, outre qu'il met son autorité en compromis, et la rend méprisable, il attire tellement à lui la bienveillance de ses sujets, que souvent sans y penser il la dérobe à Dieu; de manière qu'ils obéissent à l'homme qu'ils aiment, et parcequ'ils l'aiment, plutôt qu'à Dieu en l'homme, et parcequ'ils aiment Dieu. C'est la douceur du commandement qui donne insensiblement ce change.

Mais la sévérité d'un supérieur rigoureux, éprouve bien mieux la fidélité d'un cœur qui aime Dieu tout de bon; car ne trouvant rien de suave dans ce qui est commandé, que la douceur du divin amour, pour lequel seul on obéit, la perfection de l'obéissance est d'autant plus grande que l'intention est plus pure, plus droite, et plus immédiatement portée à Dieu.

Notre bienheureux ajoutoit cette comparaison: Obéir à un supérieur farouche, chagrin, de mau-

vaise humeur, et à qui rien ne plaît; c'est puiser l'eau claire dans une fontaine qui coule par la gueule d'un lion de bronze. C'est, selon l'énigme de Samson, tirer la viande de la gorge de celui qui dévore: c'est ne regarder que Dieu dans le supérieur, quand même il lui seroit dit pour notre égard comme à S. Pierre: *Tue et mange* (1).

CHAPITRE II.

De la science et de la conscience.

Certes, la science est un grand ornement pour la piété, ce que nous montrent les exemples des anciens pères docteurs de l'Église, qui ont joint le savoir avec une exquise vertu; mais s'il faut comparer l'une à l'autre, il n'est personne qui ne préfère la bonne conscience, à la science la plus exquise, et la charité qui édifie, à la science qui enfle.

Comme on louoit un jour en présence de notre bienheureux, un pasteur pour sa bonne vie, et que l'on blâmoit son défaut de science, il dit: Il est vrai que la science et la piété sont les deux yeux d'un ecclésiastique, mais comme on ne laisse pas de recevoir aux ordres ceux qui n'ont qu'un œil, principalement s'ils ont celui du canon; aussi un curé ne laisse pas d'être un serviteur propre au ministère, pourvu qu'il ait l'œil du canon, c'est-à-dire la vie exemplaire et canonique, c'est-à-dire bien réglée.

Il est vrai, ajoutoit-il, qu'il y a un certain degré

(1) Act. X, 13.

d'ignorance crasse et si grossière, qu'elle est inexcusable, et qu'elle rendroit un aveugle conducteur d'un autre aveugle; mais quand on loue la piété d'un homme, c'est signe qu'il a la vraie lumière qui le méne à Jésus-Christ. S'il n'a pas ces grands talents de savoir et d'érudition qui le fassent éclater dans la chaire, c'est assez qu'il puisse, comme l'Apôtre disoit, exhorter en saine doctrine, et reprendre ceux qui s'égarent de leur devoir (1). Voyez, disoit-il, que Dieu fait enseigner le prophéte Balaam par sa propre monture (2).

C'est ainsi que sa charité couvroit adroitement les défauts du prochain, et par là nous apprenoit à estimer davantage une once de bonne conscience, que plusieurs livres de la science qui enfle.

CHAPITRE III.

Patience dans les douleurs.

Il assistoit un jour une personne extrêmement malade, et qui non seulement faisoit paroître, mais avoit en effet une prodigieuse patience parmi des douleurs excessives. Elle a trouvé, dit le bienheureux, le rayon de miel dans la gorge du lion (3).

Mais parcequ'il aimoit les vertus solides et vraiment parfaites, il voulut sonder si cette patience étoit chrétienne, et si cette personne enduroit purement pour l'amour de Dieu et sa gloire, et non pour l'estime des créatures: il commença donc à louer sa constance, à exagérer ses souffrances, à

(1) Ad Tit. I, 9. — (2) Num. XXII, 28. — (3) Judic. XIV, 8.

admirer son courage, son silence, son bon exemple, sachant que par ce moyen il connoîtroit les vrais sentiments de son cœur.

Il ne fut pas trompé, car cette personne vraiment vertueuse, et pourvue de cette patience dont l'Écriture dit que l'œuvre est parfaite (1), lui dit aussitôt: Mon père, vous ne voyez pas les révoltes de mes sens et de la partie inférieure de mon ame: certes, tout y est en désordre, et sens dessus dessous; et si la grace de Dieu et sa crainte ne faisoit une forteresse dans la partie supérieure, il y a long-temps que la défection seroit générale, et la révolte universelle. Représentez-vous que je suis comme ce prophéte que l'ange portoit par un cheveu, ma patience ne tient qu'à un petit filet; et *si Dieu ne m'aidoit* puissamment, *je serois déja habitante de l'enfer. Ce n'est* donc *pas moi, mais la grace de Dieu en moi* (2), laquelle me fait tenir si bonne contenance. Tout mon jeu n'est de ma part que feinte et hypocrisie. Si je suivois mes propres mouvements, je crierois, je me débattrois et dépiterois, je murmurerois et maudirois; mais Dieu bride mes lévres avec un frein qui fait que je n'ose me plaindre sous les coups de sa main, que j'ai appris par sa grace à aimer et à honorer.

Le bienheureux, se retirant d'auprès de cette personne, dit à ceux qui le reconduisoient: Elle a la vraie patience chrétienne. Nous avons plus à nous

(1) Jac. I, 4. — (2) Ezech. VIII, 3; Dan. XIV, 35; Psal. XCIII, 17; I. Cor. XV, 10.

réjouir de ses douleurs qu'à la plaindre; car cette vertu ne se perfectionne que dans les infirmités (1). Mais avez-vous pris garde comme Dieu lui cache la perfection qu'il lui donne, dérobant cette connoissance à ses yeux? La patience n'est pas seulement courageuse, mais amoureuse, mais humble, et semblable au pur baume qui va au fond de l'eau, quand il n'est point mélangé. Mais gardez bien de lui rapporter ce que je viens de vous dire, de peur qu'elle n'en prenne vanité, et que cela ne gâte en elle toute l'économie de la grace, dont les eaux ne coulent que dans les vallées de l'humilité. Laissez-la posséder paisiblement son ame en sa patience, elle est en paix en cette amertume très amère (2).

CHAPITRE IV.

De la fidélité dans les petites occasions.

Quelqu'un jouoit à quelque jeu d'adresse et de récréation devant notre bienheureux, et trompoit celui contre lequel il s'exerçoit.

Le bienheureux ne pouvant souffrir cette supercherie, lui remontra sa faute.

Oh! dit l'autre, nous ne jouons qu'aux liards.

Et que seroit-ce, reprit le bienheureux François, si vous jouiez des pistoles? *Celui qui est fidèle aux petites choses, le sera dans les grandes* (3); et celui qui craint de prendre une épingle, ne dérobera pas des écus.

(1) I. Cor. XII, 9. — (2) Luc. XXI, 19. — (3) Luc. XVI, 10

Je le visitai un jour, et le soleil étant fort ardent, j'arrivai chez lui tout abattu de la chaleur; et comme je me plaignois de ce chaud excessif, il me demanda en riant si je voulois qu'on m'allumât du feu.

Comment, dis-je, me voulez-vous achever de rôtir?

Il me répondit que le feu réchauffoit ceux qui avoient froid, et rafraîchissoit ceux qui avoient trop chaud. Et puis ayant un peu pensé, il me dit tout naïvement: Voyez-vous, je viens de faire une duplicité; car me souvenant de vous avoir ouï dire que vous craigniez fort le froid, et que vous n'aviez jamais trop chaud, je voulois rire de l'excès de la chaleur que vous avez souffert, et vous faire souvenir par là de ce que vous dites quelquefois, qu'il vaut mieux suer que trembler, et que le feu est bon en tous temps. Jugez combien ma pensée étoit différente de la réponse que je vous ai faite.

Je joindrai à ceci une autre sentence de notre bienheureux que j'ai souvent ouïe de sa bouche. La grande fidélité envers Dieu consiste à s'abstenir des moindres fautes; les grandes font assez d'horreur d'elles-mêmes, c'est pourquoi il est plus aisé de les éviter.

CHAPITRE V.

Savoir se borner.

Il disoit que la convoitise des yeux avoit cela de mauvais de ne regarder jamais au-dessous de soi, mais toujours au-dessus; et qu'ainsi ceux qui en

étoient atteints), n'avoient jamais de repos ni de solide contentement.

Aussitôt qu'un homme desire être plus grand ou plus riche qu'il n'est, la dignité ou le bien qu'il posséde ne lui semble rien; et quand il est parvenu où il desiroit, l'appétit lui vient en mangeant, et son hydropisie d'esprit fait qu'il s'altère en buvant, de manière qu'il marche toujours sans jamais arriver au but, la mort arrivant plus tôt que la fin de ses prétentions et de ses espérances.

Le bienheureux n'avoit pas seulement mis des bornes à ses desirs; mais ou il n'avoit point de desirs d'élévation, ou il considéroit sa condition comme beaucoup au-dessus de ses desirs. Il s'étonnoit souvent (telle étoit son humilité) que Dieu eût permis qu'il fût élevé à la dignité qu'il possédoit, l'estimant à un si haut point, qu'il frissonnoit quand il faisoit réflexion sur le fardeau qui lui avoit été imposé. Ayant une grande estime pour le prochain, il s'étonnoit de se voir supérieur de beaucoup de personnes qu'il croyoit plus capables et plus dignes que lui.

Et quand on le plaignoit du peu de revenu qui lui restoit pour soutenir sa dignité : Hé! qu'avoient les apôtres pour soutenir la leur, qui étoit encore plus grande? combien y a-t-il d'honnêtes gens qui n'ont pas tant de bien! *La piété avec la suffisance est un grand revenu* (1). *Ayant de quoi soutenir notre vie, et nous vêtir, n'est-ce pas de quoi être con-*

(1) I. Tim. VI, 6 et 8.

tent (1)? Il est vrai que l'évêque doit exercer l'hospitalité, et faire l'aumône, supposé qu'il ait de quoi fournir à l'un et à l'autre; mais quand il est à l'étroit, et n'a justement que ce qu'il lui faut pour vivre, il n'a que la bonne volonté; mais pourvu que cette bonne volonté soit sincère et véritable, *Dieu*, sans doute, *qui est riche en miséricorde* (2), et qui regarde le cœur plus que les présents, le prendra pour effet.

CHAPITRE VI.

De la justice.

Il disoit que, pour bien exercer la justice, il falloit se rendre acheteur lorsque l'on vendoit, et vendeur lorsque l'on achetoit: car l'injustice la plus universelle, et qui régne davantage dans le monde, est que celui qui vend veut avoir de sa marchandise tout le plus qu'il en peut tirer, et celui qui achéte en donne tout le moins qu'il peut; d'où procéde une infinité de fraudes et de tromperies, qui déshonorent le commerce.

Il disoit encore, il y a long-temps que la justice est manchote, et qu'elle a perdu l'un de ses bras. Sa raison étoit que, dans la distribution des récompenses et des peines, elle semble percluse de son bras droit. Car il n'y a plus de récompense pour la vertu; quoique le gauche, par lequel les vices sont punis, paroisse en exercice, encore est-il comme paralytique, et à moitié estropié; les supplices publics, selon le proverbe, n'étant pas tant pour les coupables que pour

(1) I. Tim. III, 2; Tit. I, 8. — (2) Eph. II, 4.

les malheureux; la faveur ou la corruption ayant assez de subtilités pour excuser, ou pallier les plus grands crimes, quoique la sainte parole nous crie, que *celui qui condamne l'innocent, et qui justifie le coupable, est abominable devant Dieu* (1).

CHAPITRE VII.

Des hôteliers.

Il avoit une particulière affection pour ceux qui tenoient hôtellerie, et qui y reçoivent les passants; et pour peu qu'ils fussent civils et affables, il les tenoit pour des saints.

Il disoit qu'il ne voyoit point de condition, où on eût plus de moyen de servir Dieu dans le prochain, et de s'avancer vers le ciel; parcequ'on y exerce continuellement la miséricorde, quoique en recevant, comme les médecins, le salaire de son travail.

Une fois après le repas, comme il nous entretenoit, par récréation, de propos agréables, les hôteliers ayant été mis sur le tapis, et chacun disant librement son avis sur ce sujet, il y en eut un qui s'avança à dire que les hôtelleries étoient de vrais brigandages.

Ce discours ne plut pas au bienheureux, mais parceque ce n'étoit ni le lieu ni le temps de faire la correction, et que la personne n'étoit pas disposée à la recevoir, il la réserva peut-être à une autre occasion plus favorable, et il détourna le discours, en nous racontant l'histoire suivante.

(1) Prov. XVII, 15.

Un pélerin espagnol, dit-il, assez peu chargé de monnoie, arriva dans une hôtellerie, où, après avoir été traité assez mal, on lui vendit si chèrement ce peu qu'il avoit eu, qu'il appeloit le ciel et la terre à témoin du tort qui lui étoit fait. Il fallut néanmoins passer par là, et encore filer doux, parcequ'il étoit le plus foible.

Il sort de l'hôtellerie tout en colère, et comme un homme dévalisé. Cette hôtellerie étoit située en un carrefour à l'opposite d'une autre, et au milieu il y avoit une croix plantée; il s'avisa de cette adresse, pour soulager sa douleur. Vraiment, dit-il, cette place est un calvaire, où l'on a mis la croix de notre Seigneur entre deux larrons, entendant les maîtres des deux hôtelleries. L'hôtelier de la maison où il n'avoit pas logé, se rencontrant sur sa porte, pardonnant à sa douleur, lui demanda froidement quel tort il avoit reçu de lui pour le qualifier de la sorte. Le pélerin, qui savoit mieux que manier son bourdon, lui répondit brusquement: Taisez-vous, taisez-vous, mon frère, vous serez le bon; comme lui disant, il y avoit deux larrons aux côtés de la croix de notre Seigneur, un bon et un mauvais; vous m'êtes le bon, car vous ne m'avez point fait de mal; mais comment voulez-vous que j'appelle votre compagnon qui m'a écorché tout vif?

Après cela il prit doucement occasion de dire que ce pauvre pélerin termina son courroux par cette gentillesse; mais pourtant qu'il falloit éviter en général le blâme des nations et de vacations; comme

de dire, ils sont larrons, arrogants, traîtres, parceque, encore que l'on n'eût en vue aucun particulier, les particuliers de ces nations ou vacations s'intéressoient à ce blâme, et ne prenoient pas plaisir d'être traités de la sorte.

Il faut vous dire que notre bienheureux étoit tellement porté pour les hôteliers, que, quand il faisoit voyage, il défendoit fort expressément à ses gens de contester avec eux sur le prix qu'ils demandoient, et de souffrir plutôt toute sorte d'injustice que de les mécontenter; et quand on lui disoit qu'ils étoient tout-à-fait déraisonnables, et qu'ils vendoient les denrées au double et au triple: Ce n'est pas cela seulement, disoit-il, qu'il faut estimer; mais pour combien comptez-vous leur soin, leur peine, leurs veilles, et la bonne volonté qu'ils nous témoignent? certes on ne peut trop payer tout cela.

Cette bonté de notre bienheureux étoit cause, outre la réputation de sa piété qui étoit si universelle, qu'assez ordinairement les hôteliers qui le connoissoient, ne vouloient pas compter avec ses gens, et se remettoient pour leur salaire à sa discrétion, qui étoit telle, qu'il leur taxoit presque toujours plus qu'ils n'eussent demandé.

CHAPITRE VIII.

De l'esprit de pauvreté dans les richesses, et de l'esprit de magnificence dans la pauvreté.

Ceci se voit en deux exemples opposés de S. Charles Borromée, et du bienheureux François de Sales.

S. Charles, étant neveu du pape (1), avoit été fort enrichi par son oncle, et l'on tient qu'il avoit plus de cent mille écus de rente, outre son patrimoine qui étoit considérable : néanmoins, parmi ces grands biens, il avoit l'esprit de pauvreté; car, outre qu'il n'avoit ni tapisseries, ni vaisselle d'argent, ni meubles précieux, sa table même pour les hôtes étoit si frugale, qu'elle donnoit jusque dans l'austérité : car pour sa personne le pain et l'eau, et quelques légumes, étoient sa nourriture ordinaire. Les coffres, où il serroit ses trésors, étoient les mains des pauvres; et ainsi il étoit pauvre parmi ses richesses.

L'esprit de notre bienheureux étoit différent, car il avoit celui de magnificence dans sa pauvreté, qui étoit assez connue, par le peu qui lui restoit du revenu de son évêché; car, pour son patrimoine, il en laissoit l'usage à ses frères.

Il ne rejetoit ni la tapisserie, ni la vaisselle d'argent, ni les beaux meubles, spécialement ceux qui regardoient le service de l'autel, car il avoit fort à cœur l'ornement et l'embellissement de la maison de Dieu.

Il a quelquefois reçu dans sa maison de grands seigneurs avec tant d'éclat, que l'on s'étonnoit comment avec si peu de bien il pouvoit faire de si grandes choses; tâchant en tout de relever son ministère, et seulement pour la gloire du maître qu'il servoit.

Je l'ai vu quelquefois se contrister de ce que les princes et les souverains ne regardoient les évêques

(1) Pie IV.

que comme leurs vassaux, sans considérer qu'ils étoient leurs pères et pasteurs, pour le spirituel; ce qui est bien au-dessus de tout le temporel.

On me demande lequel est préférable de ces deux esprits.

Je réponds avec un ancien philosophe (1), que celui-là est magnanime qui use de plats de terre comme s'ils étoient d'argent; ayant le cœur si bon qu'il fait de nécessité vertu, étant aussi satisfait dans la disette que dans l'abondance: mais il estime celui-là avoir un plus grand courage, qui se sert de plats d'argent, et en fait aussi peu d'état que s'ils étoient de terre. Le premier est riche en imagination, le second est vraiment pauvre d'esprit; les richesses étant aussi peu attachées à son cœur que les peaux de Jacob à ses mains et à son cou.

C'est ce que le grand apôtre exprimoit, quand il disoit: *Je sais abonder et souffrir la disette* (2), également content de l'un et de l'autre état.

CHAPITRE IX.

Frugalité d'un grand prélat.

Monsieur l'archevêque de Lyon, qui fut depuis cardinal de Marquemont, ayant à conférer avec notre bienheureux, touchant quelques affaires qui regardoient la gloire de Dieu dans le service de l'Église, et même l'institut de la Visitation, ils se donnèrent rendez-vous en ma maison à Belley, qui étoit presque au milieu du chemin de leur résidence, car

(1) *Voyez* ci-devant, page 174. — (2) Philip. IV, 12.

Belley n'est distant de Lyon que de dix lieues, et d'Annecy de huit.

J'eus le bonheur d'être leur hôte l'espace de huit ou dix jours, durant lesquels j'eus le moyen, si j'en eusse été bien soigneux, de me garnir de beaucoup d'exemples de vertu. Ils honorèrent tous deux la chaire de notre cathédrale de leurs prédications, notre office de leurs présences, et nos autels de leurs sacrifices quotidiens, à la grande édification de tout le monde.

Ce qui les fâchoit, et ce qui me fâchoit encore plus, étoit la plainte qu'ils faisoient qu'on les traitât trop bien, tandis, comme je leur représentois, que cela ne me coûtoit presque rien, chacun me donnant presque plus qu'il ne falloit pour les traiter; clergé, noblesse et peuple concourant à l'envi à qui contribueroit quelque chose au service de la table de ces deux illustres prélats. Si vous vous en allez, leur disois-je, on ne me donnera plus rien, c'est vous qui me faites bonne chère; vous absents, adieu les jours de fertilité.

Un jour, après le repas, comme ils me conjuroient de retrancher un peu de ce qui leur paroissoit superflu, et que je les traitasse comme S. Charles traitoit les évêques qui passoient par Milan, et l'alloient visiter: Je ne sais pas, leur dis-je, comment les traitoit S. Charles, lequel partit de ce monde le même jour que j'y entrai, mais je vous dirai bien comme les traite son cousin et son successeur, M. le cardinal Frédéric Borromée, à présent archevêque de Mi-

lan; car j'ai mangé plusieurs fois à sa table, en divers voyages que j'ai faits en Italie. Ils me prièrent de leur en faire le récit.

Vous saurez premièrement que c'est un prélat que l'on tient riche de cinquante mille écus de rente, de quoi il fait de si grandes choses pour le service de l'Église, et le soulagement des pauvres, qu'on le croiroit avoir les richesses de Crésus. La fondation admirable de cette grande bibliothéque Ambroisienne n'est qu'un échantillon de sa magnificence. Mais pour ce qui regarde sa personne, sa maison, et sa table, vous allez entendre une frugalité qui vous étonnera. Vous savez mieux que moi ce que c'est que *la parte* (1) que le pape, les cardinaux, et les prélats d'Italie, tant à Rome qu'ailleurs, donnent à leurs domestiques; telle est celle de la famille du cardinal dont je parle.

Pour ce qui concerne sa personne et sa maison, je veux dire ses vêtements et ses meubles, vous n'y voyez que le simple nécessaire. Un jour me parlant du réglement de réformation du concile de Trente touchant les maisons des évêques, il se plaignoit de ce qu'il étoit si mal observé, et de ce que l'on n'y voyoit pas *frugalem mensam et pauperem supellectilem*. Il soupiroit de ce que les pauvres étoient nus à leurs portes, et leurs murailles insensibles revêtues de riches tapisseries; et de ce que leurs tables

(1) *La parte* est en Italie une portion de pain et de vin qu'on donne chaque jour à un estafier ou autre domestique, chez les cardinaux et prélats.

regorgeoient de viandes superflues, et encore de ce que ce superflu n'étoit pas distribué aux pauvres.

Comme ils me pressoient de leur expliquer la manière et la matière de l'un de ses repas, je leur en décrivis un célèbre fait en un jour remarquable. Nous l'avions assisté, monseigneur l'évêque de Vintimigle et moi, durant la messe pontificale qu'il célébra dans son église métropolitaine, au jour de la fête de S. Charles Borromée, le 4 novembre, l'an 1616; je revenois alors de Rome. Il nous retint à dîner, et avec nous le comte Charles Borromée.

En toute sa maison l'on ne voyoit ni tapisserie, ni aucun meuble de soie; quelques tableaux de piété en divers endroits sur les murailles toutes nues, mais fort blanches et nettes: les assiettes, la salière, les plats, tant à laver que les autres, et les aiguières, tout étoit de terre blanche, appelée faïence: il n'y avoit que la seule cuillère qui fût d'argent; les fourchettes n'étoient que d'acier fort luisant, et les couteaux pareillement.

Après la bénédiction de la table, faite selon le bréviaire romain, nous prîmes nos places: l'un des aumôniers commença à lire un chapitre de l'Évangile, et continua sa lecture jusqu'à la moitié du repas, qui ne fut interrompue de personne. Nous demeurâmes quelque temps à écouter avant que l'on servît aucune chose.

Le premier service fut à chacun sa portion égale, comme aux tables conventuelles, et l'on nous donna pour entrée deux plats chacun, l'un de cinq ou six

cuillerées de ce que l'on appelle en italie, *vermicelli*, qui est comme du riz ou de la bouillie, jaunie avec un peu de safran; l'autre plat étoit un petit poulet bouilli, flottant dans un peu de brouet; je l'appelle petit, parcequ'il étoit d'une taille au-dessous des médiocres : voilà notre entrée ou notre premier service.

Le second, qui étoit comme le corps du festin, fut aussi de deux plats devant chacun de nous; le premier chargé de trois boulettes de chair hachée avec des herbes, grosses comme trois œufs pochés à l'eau, et dans l'autre une grive accompagnée d'une orange : voilà le gros du banquet.

Au troisième service, nous eûmes encore chacun deux plats de dessert, dont l'un contenoit une poire crue, toute pelée, d'une grosseur au-dessous des moyennes, et d'une scrviette dans l'autre, que je me figurai être pour essuyer les mains après le repas; mais m'étant aperçu que M. de Vintimigle fouilla dans la sienne, et en avoit tiré un petit morceau de fromage de Milan, gros comme un téton, j'estimai que, faisant l'inventaire de la mienne, j'y trouverois une semblable pitance; je ne fus pas trompé, et la serviette, cela étant expédié, nous demeura pour l'usage que je m'étois imaginé; on nous versa de l'eau, où il y avoit quelque senteur, comme de rose ou de fleur d'orange.

Voilà, non pas le sommaire ni l'abrégé, mais la narration entière du festin, qui nous fut fait en cette fête si célébre, où je m'assure, leur dis-je, que vous

ne trouverez rien de superflu, ni qui pût exciter des fumées ou vapeurs capables d'offusquer le cerveau, et empêcher que l'on ne discourût fort clairement et commodément après le repas.

Là-dessus je demandai à ces messieurs s'il leur plaisoit que je les traitasse à la Borroméenne, à quoi ils me répondirent qu'ils me prioient de considérer que de deçà les monts nous avions des estomacs qui ne prenoient pas plaisir d'être armés si à la légère, mais aussi qu'il ne falloit pas que je les suffocasse de tant de viandes comme l'on avoit fait jusqu'alors.

M. de Marquemont releva ce narré d'un autre qu'il avoit vu à Rome. Un de nos cardinaux françois, que je ne veux pas nommer, prélat de vertu et de piété non vulgaire, s'avisa un jour, étant à Rome, d'inviter à manger le cardinal Bellarmin; et parcequ'il connoissoit le mérite et la sainteté du personnage, il crut lui agréer davantage de le traiter à la façon de S. Charles Borromée, que de lui faire un festin à la françoise.

Il le reçut donc avec une frugalité extraordinaire, de laquelle lui voulant faire compliment après le repas, il lui dit que, connoissant sa piété, il avoit pensé lui faire plaisir en le recevant ainsi domestiquement et familièrement.

Le cardinal Bellarmin, qui étoit d'humeur fort gaie, sur ces mots de domesticité et de familiarité, ne répondit autre chose, sinon, *Assay Monsignor illustrissimo, assay*, qui veut dire, assez domesti-

quement et familièrement, suivant cette langue, c'est-à-dire un peu trop.

Notre cardinal, qui entendoit mieux le françois que l'italien, fut fort content, estimant que cet assez, assez, témoignoit par cette répétition qu'il n'y en avoit que trop; et s'excusant, promit, s'il lui faisoit pareil honneur, de diminuer la dose, et de le traiter même au-deçà de l'ordinaire.

Notre bienheureux, qui avoit aussi l'humeur gaie, voulut y contribuer son écot par cette gracieuse histoire. Comme j'étois à Rome, dit-il, il y arriva un nouvel ambassadeur de France, lequel n'ayant pas encore pris de cocher italien, et qui sût les coutumes de Rome, qui est d'arrêter le carrosse quand un cardinal passe, lequel fait aussi arrêter le sien pour faire compliment aux ambassadeurs, prélats, ou seigneurs qui lui font honneur; il arriva qu'un cardinal napolitain vint à passer en carrosse comme M. l'ambassadeur alloit dans le sien par la ville.

Quelques cavaliers françois, façonnés à la cour de Rome, qui accompagnoient M. l'ambassadeur, commencèrent à crier au cocher: Ferme, cocher, ferme, ferme, qui, en langage italien, veut dire arrête. Le cocher françois, qui s'imagina qu'on lui disoit d'aller plus vite, fouetta ses chevaux de si bonne façon, qu'ils se mirent à courir à toute bride. Tous ces cavaliers crioient, Ferme, ferme, et le cocher de fouetter encore plus ferme.

Le cardinal, le voyant courir de la sorte sans saluer ni rendre aucun honneur, s'imagina que c'é-

toit une algarade qu'on lui faisoit, et une espèce de bravade.

Il en fallut venir aux excuses. M. l'ambassadeur dépêcha promptement vers lui un de ses gentilshommes, qui lui dit tout simplement d'où venoit le malentendu, et que le cocher françois, ayant compris qu'on lui crioit ferme, avoit fouetté si fermement ses chevaux, qu'ils avoient pris la course, et que ce mot de ferme, en françois, vouloit dire, allez fermement et promptement.

Le cardinal reçut cette excuse tellement quellement, estimant qu'il falloit recevoir de mauvais payeurs toute sorte de monnoie; et comme il s'en plaignoit, il fallut s'éclaircir de cela. D'autres cardinaux, qui savoient notre langue, l'assurèrent que l'excuse étoit très bonne, et la faute innocente; le cardinal répondit froidement, *I Francesi hanno ogni cosa a la roverscia, e la lingua, come il cervello:* Les François ont toutes choses à la renverse, et la langue aussi bien que la tête.

Un cavalier, qui étoit en la compagnie, ajouta qu'il n'étoit pas bien séant à un Italien de parler de renverse, qu'ils ont en ce pays-là des médailles dont les revers ne valent guère mieux, et qu'ils sont de dangereux joueurs de reversi.

CHAPITRE X.

De la passion de notre Seigneur.

C'étoit la pensée de notre bienheureux, qu'il n'y avoit point de plus pressant aiguillon pour nous faire

avancer dans le saint amour, que la considération de la mort et des souffrances de notre Seigneur : il l'appeloit le plus doux et le plus violent de tous les motifs de piété.

Et comme je lui demandois comment il pouvoit joindre la douceur avec la violence :

En la même manière, me répondit-il, que l'apôtre dit que *la charité de Dieu nous presse* (1); en la même manière que le Saint-Esprit nous apprend dans le Cantique, que *l'amour est fort comme la mort, et âpre au combat comme l'enfer* (2). On ne sauroit nier, me dit-il, que l'amour ne soit la douceur des douceurs, et le sucre de toutes les amertumes; néanmoins voyez comme il est comparé à ce qu'il y a de plus violent, qui est la mort et l'enfer. La raison en est que, comme il n'y a rien de si fort que sa douceur, il n'y a aussi rien de plus doux ni de plus aimable que sa force.

Il n'y a rien de plus doux que l'huile et le miel, mais quand ces liqueurs sont bouillantes il n'y a point d'ardeur pareille. Rien aussi de plus doux que l'abeille, mais quand elle est irritée rien de plus perçant que son aiguillon.

Jésus en croix est le lion de la tribu de Juda, et l'énigme de Samson, dans les plaies duquel se trouve le rayon de miel de la plus forte charité; et c'est de cette force que sort la douceur de notre plus-grande consolation (3): et certes comme la mort du divin

(1) II. Cor. V, 141. — (2) Ch. VIII, v, 6.
(3) Judic. XIV, 8; v. 14.

Rédempteur est le plus haut effet de son amour envers nous, ce doit être aussi le plus fort de tous les motifs de notre amour envers lui : ce qui faisoit dire à S. Bernard : O Seigneur! hé je vous supplie que la force embrasée et emmiellée de votre amour crucifiant, absorbe mon cœur, afin que je meure pour l'amour de votre amour, ô Rédempteur de mon ame, qui avez daigné mourir pour l'amour de mon amour!

C'est de cet excès d'amour qui ôta la vie à l'amant de nos ames sur la montagne du Calvaire, que parloient Moïse et Élie sur celle du Thabor parmi la gloire de la transfiguration (1), pour nous apprendre que, même dans la gloire céleste, dont la transfiguration n'étoit qu'un échantillon, après la considération de la bonté de Dieu, contemplée et aimée en elle-même et pour elle-même, il n'y aura point de plus puissant motif d'amour envers le grand Sauveur, que le souvenir de sa mort et de ses douleurs. C'est dans ce souvenir que les anges et les saints chantent ce cantique : « L'Agneau qui a été mis à « mort est digne de recevoir vertu, divinité, sagesse, « force, honneur, gloire, et bénédiction (2). »

CHAPITRE XI.

De l'odeur de piété.

Je ne saurois exprimer combien grande étoit l'estime que faisoit notre bienheureux de l'odeur de la piété, et combien il estimoit heureux ceux ou celles

(1) Luc. IX, 31. — (2) Apoc. LI, 2.

qui, par leur bon exemple, la répandoient dans le monde, non pour leur propre gloire, mais pour celle du Père céleste, de qui procède tout bien excellent et tout don parfait (1).

Il n'y a point de doute que ceux qui parfument le monde de l'odeur de leur bon exemple, et qui par là montrent le chemin de la justice aux autres, ne reluisent un jour comme de brillantes étoiles dans le firmament (2).

Certes, si le malheur est prononcé par celui qui ne peut mentir, contre ceux qui causent du scandale au monde, quelle bénédiction sur ceux qui y donnent de l'édification par leur vie exemplaire, et qui attirent les ames à leur imitation par l'odeur de leurs vertus (3)! S. Paul disoit de ces personnes qu'elles étoient la bonne odeur de Jésus-Christ, odeur de vie à la vie, et que les scandaleux étoient une odeur de mort à la mort (4).

Quelqu'un n'approuvant pas son institut de la Visitation, et le traitant de nouveauté en la présence de notre bienheureux, lui dit: Mais enfin de quoi servira cet institut à l'Église?

Le bienheureux répondit fort gracieusement: A faire le métier de la reine de Saba.

Et quel est ce métier? reprit cet homme. De rendre honneur à celui qui est plus que Salomon, et à remplir de parfums et de bonne odeur toute la Jérusalem militante.

(1) Jac. I, 17. — (2) Dan. XII, 3. — (3) Matt. XVIII, 7.
(4) II. Cor. II, 15.

CHAPITRE XII.

Remise en Dieu.

Le bienheureux avoit coutume de dire que quand nous voulions nous justifier devant les hommes, cela se faisoit bassement, lâchement, obscurément; mais que quand nous nous en remettions à Dieu, cela se faisoit hautement, fortement, et évidemment. Si nous sommes innocents, il fait paroître tôt ou tard notre innocence avec éclat, ne permettant jamais que ceux-là soient confondus qui mettent en lui toute leur espérance. Parceque le juste a espéré en moi, dit-il par la bouche du prophéte-roi, je le délivrerai, je le protégerai, parcequ'il a connu mon nom et lui a rendu gloire (1).

Il rapportoit pour confirmation de cette vérité l'illustre exemple de la sainte Vierge, laquelle n'ignorant pas la perplexité de S. Joseph au sujet de sa grossesse, et sa modestie ne lui permettant pas de lui découvrir la grace incomparable dont Dieu l'avoit honorée, la rendant mère du Verbe incarné, elle se remit entièrement au soin de la Providence, qui ôta ce nuage de l'esprit de son époux par l'ambassade d'un ange.

S. Paul, nous conseillant de ne nous défendre pas quand on nous outrage ou quand nous sommes injustement accusés, mais de faire place à la colère (2), nous donne une excellente leçon de remise en Dieu pour tout ce qui nous regarde.

(1) Psal. XC, 14. — (2) Rom. XII, 19.

CHAPITRE XIII.

De l'égalité d'esprit.

Je ne vois rien que notre bienheureux inculquât plus soigneusement que la sainte égalité d'esprit. Il avoit coutume de dire que, puisque cette vie étoit une navigation vers le port du salut, nous devions être semblables aux bons pilotes, qui tiennent toujours leur timon juste parmi l'inégalité des flots.

Pour cela il faut imiter les mêmes pilotes, qui se conduisent en la mer par le regard continuel du pôle. Et quel est ce pôle, sinon la très sainte volonté de Dieu, que nous devons regarder continuellement pour nous y fixer. Car les inégalités d'esprit ne procèdent que du regard des créatures, non rapporté à Dieu, et ainsi, selon la variété des accidents qui arrivent en cette vie, nous changeons d'humeur et d'inclinations.

Mais quand nous regardons toute cette diversité dans l'uniformité toujours égale de la très sainte volonté de Dieu, qui distribue selon qu'il lui plaît les prospérités et les adversités, la santé et la maladie, les richesses et la pauvreté, la vie et la mort; et quand nous venons à penser que de tout cela nous pouvons tirer des sujets de glorifier Dieu, nous entrons dans cette aimable indifférence chrétienne qui produit la sainte égalité d'esprit.

CHAPITRE XIV.

De l'empressement.

Notre bienheureux faisoit grand état de cette devise d'un empereur ancien : *Hâtez-vous lentement;* et de cette autre : *Assez tôt, si assez bien.* Il ne vouloit pas que l'on entreprît beaucoup de choses, mais que l'on fît bien le peu que l'on entreprenoit. C'étoit un de ses mots ordinaires et chéris, *peu et bon.* Il disoit qu'il se falloit bien garder de mettre la perfection en la multitude des exercices de vertu, soit intérieurs, soit extérieurs. Et quand on lui disoit : Que deviendra donc cet amour insatiable dont parlent les maîtres de la vie spirituelle, qui ne dit jamais c'est assez, qui ne pense jamais être arrivé au but, mais qui avance toujours à grands pas? il répondoit : C'est par les racines qu'il faut croître en cet amour-là, plutôt que par les branches ; et s'expliquoit ainsi : C'est croître par les branches que de vouloir faire une grande multitude d'actions de vertus, desquelles plusieurs se trouvent non seulement défectueuses, mais bien souvent superflues et semblables à ces pampres inutiles de la vigne qu'il faut retrancher pour faire grossir le raisin ; et c'est croître par les racines que de faire peu d'œuvres, mais avec beaucoup de perfection, c'est-à-dire avec un grand amour de Dieu, dans lequel consiste toute la perfection du chrétien. C'est à quoi nous exhorte l'Apôtre quand il nous dit d'être *enracinés et fondés en*

la charité, si nous voulons *comprendre la surémi-nente charité de la science de Jésus-Christ* (1).

Mais, dira-t-on, peut-on trop faire pour Dieu? et ne faut-il pas se hâter de marcher avant que la nuit de la mort vienne, après quoi on ne pourra plus travailler? Ne faut-il pas faire le plus de bien que l'on peut tandis que l'on a le temps?

Toutes ces vérités sont adorables et dignes d'être soigneusement remarquées; mais elles ne sont point contraires à cette sage maxime, de faire plutôt peu d'actions bonnes et parfaites, que plusieurs, mais imparfaites.

Et qu'est-ce que faire une bonne œuvre parfaitement (en état de grace s'entend, car sans cela elle ne seroit pas imparfaite seulement, mais ne serviroit de rien pour l'éternité)? c'est la faire 1° avec beaucoup d'ardeur, 2° avec beaucoup de fermeté, 3° avec beaucoup de pureté d'intention. Une action faite ainsi vaut mieux qu'un grand nombre d'autres faites 1° froidement, 2° lâchement, 3° et moins purement de la part de l'intention.

Pour faire donc un sérieux progrès en la perfection, il n'est pas tant question de multiplier les exercices, comme d'agrandir la ferveur, la force et la pureté du divin amour dans nos actions ordinaires; une petite vertu avec une ardente, forte, et pure charité, étant incomparablement plus agréable à Dieu, et lui apportant plus de gloire qu'une plus illustre, pratiquée avec une charité lente, foible, et moins épurée.

(1) Ephes. III, 17, 19.

Voici ce que raconta un jour notre bienheureux à ce sujet: « Il y a quelque temps, dit-il, qu'il y eut « de saintes religieuses qui me dirent: Monsieur, « que ferons-nous cette année? l'année passée nous « jeûnâmes trois jours de la semaine, et nous faisions « la discipline autant. Que ferons-nous maintenant? « il faut bien faire quelque chose de plus cette an- « née, tant pour rendre graces à Dieu de l'année « passée, que pour aller toujours croissant en la voie « de Dieu.

« C'est bien dit qu'il faut toujours s'avancer, ré- « pondis-je, mais notre avancement ne se fait pas, « comme vous pensez, par la multitude des exer- « cices de piété, mais par la perfection avec laquelle « nous les faisons, nous confiant toujours plus en « notre Dieu, et nous défiant davantage de nous- « mêmes. L'année passée vous jeûniez trois jours « de la semaine, et vous faisiez la discipline trois « fois; si vous voulez toujours doubler vos exercices « cette année, la semaine y sera entière; mais l'an- « née qui vient comment ferez-vous? il faudra que « vous fassiez neuf jours en la semaine, ou bien que « vous jeûniez deux fois le jour. Grande folie de « ceux qui s'amusent à desirer d'être martyrisés aux « Indes, et qui ne s'appliquent pas à ce qu'ils ont à « faire selon leur condition! mais grande tromperie « aussi à ceux qui veulent plus manger qu'ils ne « peuvent digérer! Nous n'avons pas assez de cha- « leur spirituelle pour bien digérer tout ce que nous « embrassons pour notre perfection, et cependant

« nous ne voulons pas nous retrancher ces anxiétés « d'esprit que nous avons à tant desirer de beaucoup « faire (1). »

CHAPITRE XV.

Comment il faut se disposer au cloître.

On rapporta au bienheureux qu'un jeune homme fort débauché, et d'une vie scandaleuse, avoit résolu de se jeter dans un cloître;

Il répondit: Certes, il n'en prend pas le chemin, mais bien celui de l'hôpital.

On lui dit que lui-même s'en déclaroit ouvertement, et qu'il disoit que le cloître étoit son pis-aller après qu'il auroit tout mangé; que cette retraite ne lui pouvoit manquer; qu'au reste il vouloit se donner à cœur-joie des plaisirs du monde, afin de n'y avoir plus de regret quand il en seroit sevré, ne refusant rien à ses sens non plus que Salomon.

Il prend là, dit le bienheureux, un assez mauvais modèle, puisque Salomon, qu'il prend pour patron, nous laisse en incertitude de son salut. Possible que le cloître lui manquera, mais pour l'hôpital il en prend le droit chemin. Il ne fut que trop vrai prophète, car ce misérable n'ayant plus rien, se jeta comme par désespoir dans un cloître, qui le vomit peu de jours après, comme la mer fait les charognes; et de là fut enfermé dans la prison par les créanciers, où le pain de douleur et l'eau d'angoisse ne lui manquèrent pas.

(1) Entretien VII.

Comme on parloit devant notre bienheureux de la calamité de ce misérable, il dit: Je me doutois bien qu'il ne prenoit pas le chemin du cloître, il faisoit trop de caresse au monde pour lui donner un si rude coup de pied. On ne fait pas ordinairement bonne chère à un ami avec qui on est résolu de rompre, si ce n'est par trahison: et c'étoit bien faire outrage à l'esprit de grace qui l'attiroit au cloître, de mener une vie si sale, et si peu conforme à la conventuelle qu'il vouloit embrasser. On n'a pas coutume de faire des affronts et des torts à celui de qui on recherche la faveur et l'assistance. Ce n'étoit pas l'esprit de Dieu qui le conduisoit au désert, aussi a-t-il été comme Adam rebelle, chassé de ce paradis terrestre.

Encore si la vexation pouvoit lui donner de l'entendement, il trouveroit dans la prison la même grace qu'il eût rencontrée dans le cloître. C'étoit la consolation du bienheureux Pierre Célestin dans la sienne, où il fut mis par les rigueurs du pape Boniface VIII, son successeur. Pierre, se disoit-il à soi-même, tu as maintenant ce que tu as tant souhaité, ce après quoi tu as tant soupiré dans les accablements d'affaires inséparables de la chaire de S. Pierre: tu as la solitude, le silence, la retraite, la cellule, la clôture, les ténèbres. Dans cette étroite, mais bienheureuse prison, bénis Dieu en tout temps, puisqu'il t'a donné les desirs de ton ame, quoique d'une autre façon que tu ne pensois, mais plus assurée et plus agréable à ses yeux que celle que tu

projettois. Dieu veut être servi à sa mode, non à la tienne. Que veux-tu au ciel et en la terre, sinon sa sainte volonté? O bonne croix long-temps desirée, maintenant présentée, je t'embrasse de tout mon cœur, reçois le disciple de celui qui par toi a opéré mon salut au milieu de la terre!

A la fin ce misérable prodigue sortit de prison, et se voyant l'opprobre du monde, la douleur, la disette, et ses précédentes dissolutions, le firent tomber sous l'effort d'une maladie non moins ignominieuse que douloureuse, qui le força de se rendre à l'hôpital, où il tomba par pièces, rongé de vermine, et accablé d'ordures et de nécessité.

Lorsqu'on parloit au bienheureux de quelques jeunes gens qui, avant que de se jeter dans le cloître, se donnoient à cœur-joie des vanités et des voluptés du monde, auquel ils vouloient, disoient-ils, dire le dernier adieu, il avoit ces vocations-là fort suspectes: et de fait il arrivoit peu souvent qu'ils persévérassent jusqu'à la profession; car ceux-là méritent de perdre la grace de cet attrait, qui en font un si mauvais usage. Quand on disoit qu'ils reculoient pour mieux sauter, Ils pourroient bien tant reculer, répondoit-il, que leur secousse seroit si grande qu'ils perdroient haleine quand ils viendroient à faire le saut.

Mais quand il en voyoit qui se disposoient de sang-froid et de longue main à cette retraite du siècle, par la pénitence, l'oraison, le jeûne, la communion et autres exercices de piété; ceux-là, disoit-il, y vont

tout à bon, ils ne se jouent pas, ou bien s'ils se jouent c'est à bon jeu, bon argent; ils ne feront pas comme la femme de Loth, qui regarda en arrière, ni comme ces Israélites qui regrettèrent les oignons d'Égypte.

CHAPITRE XVI.

Du chapelet.

Une personne que je connois ayant appris que notre bienheureux avoit fait vœu en sa jeunesse de réciter tous les jours le chapelet, desira de faire de même, mais néanmoins ne voulut pas le faire sans son avis.

Il lui dit : Gardez-vous en bien.

L'autre lui dit : Pourquoi refusez-vous aux autres le conseil que vous avez pris pour vous-même dès votre jeunesse.

Ce mot de jeunesse décide l'affaire, répondit-il, parcequ'en ce temps-là je le fis avec moins de considération; mais maintenant que je suis plus avancé en âge, je vous dis ne le faites pas : je ne vous dis pas ne le dites point; au contraire je vous le conseille autant que je puis, et vous exhorte de ne passer aucun jour sans le réciter, étant une prière très agréable à Dieu, et à la sainte Vierge; mais que ce soit par un propos ferme et arrêté, plutôt que par vœu, afin que quand il vous arrivera de l'omettre, vous ne vous exposiez pas au danger d'offenser Dieu; car ce n'est pas le tout de vouer, il faut rendre, et rendre sous peine de péché, ce qui n'est pas une petite affaire. Je vous assure que souvent cela m'a fort em-

barrassé, et que souvent j'ai été sur le point de m'en faire dispenser, ou au moins de le faire changer en quelque autre œuvre de pareille importance, mais de moindre assujettissement.

CHAPITRE XVII.

Des fondations de monastères, et du choix des supérieures.

Durant les treize ans qu'il a vécu depuis qu'il eut commencé à établir la congrégation de Sainte-Marie, il ne reçut que douze fondations, et en refusa trois fois autant, ayant toujours ce mot à la bouche, *peu et bien*.

Il craignoit de commettre la conduite des monastères à des supérieures qui ne fussent pas assez capables, sachant bien que du chef tout le bien et le mal influe au reste du corps.

Pressé de divers endroits, il avoit des expédients tout prêts pour refuser, jusque-là que j'eus bien de la peine à obtenir une petite colonie pour notre ville de Belley. Il me disoit assez souvent : Elles ne font que de naître de la piété, il les faut un peu laisser affermir en leur condition. Ayons patience, et nous ferons assez, si ce peu que nous ferons est au gré du grand Maître. Il est meilleur qu'elles croissent par les racines des vertus que par les branches des maisons. En seront-elles plus parfaites pour avoir grand nombre de monastères ?

Je vois que la plupart des ordres se sont par là relâchés de leur observance. Il est plus mal aisé qu'il ne semble de trouver de bonnes supérieures. On croit

en faire comme des apôtres, les disperser parmi les nations; mais sont-elles confirmées en grace comme les apôtres? Souvent en voulant édifier on démolit, et au lieu de relever la gloire de Dieu, on la ravale; en dispersant on dissipe. Son mot étoit: *Multiplicasti gentem, sed non magnificasti lætitiam* (1). Vous avez multiplié le peuple, mais vous n'avez point augmenté la joie.

Je sais bien que la plus grande gloire de Dieu, et le desir d'attirer plusieurs ames au service de cette gloire, est le spécieux prétexte de cette multiplication; mais je ne sais si c'en est toujours le vrai motif, l'amour-propre s'y fourrant souvent.

CHAPITRE XVIII.

De la prudence et de la simplicité.

Je ne sais, disoit-il, ce que m'a fait cette pauvre vertu de prudence, j'ai de la peine à l'aimer, et si je l'aime, ce n'est que par nécessité, d'autant qu'elle est le sel et le flambeau de la vie. La beauté de la simplicité me ravit, et je donnerois toujours cent serpents pour une colombe.

Je sais que leur mélange est utile, et que l'Évangile nous le recommande (2); mais pourtant il me paroît qu'il faut faire comme en la composition du thériaque, où pour bien peu de serpent, on met beaucoup d'autres drogues salutaires. Si la dose de la colombe et du serpent étoit égale, je ne m'y voudrois pas fier; le serpent pourroit tuer la colombe,

(1) Isaï. IX, 3. — (2) Matt. X, 16.

non la colombe le serpent; c'est la plume d'aigle qui ronge les autres; c'est la lime qui mange ce qu'elle frote; outre qu'il y a une certaine prudence humaine et de la chair, que l'Écriture appelle mort, d'autant qu'elle ne sert qu'à mal faire, et par des voies obliques (1).

On me dit que dans un siécle aussi rusé que le nôtre il faut de la prudence, au moins pour s'empêcher d'être surpris. Je ne blâme point cette maxime, mais je crois que cette autre est bien aussi évangélique, qui nous apprend que c'est une grande sagesse selon Dieu, de souffrir que l'on nous dévore, et qu'on nous prenne notre bien, sachant qu'un bien meilleur et plus assuré nous attend (2): en un mot un bon chrétien aimera toujours mieux être enclume que marteau, volé que voleur, meurtri que meurtrier, et martyr que tyran. Enrage le monde, créve la prudence du siécle, que la chair se désespère, il vaut mieux être bon et simple que fin et malicieux.

(1) Rom. VIII, 6. — (2) II. Cor. XI, 19.

NEUVIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Ce que c'est qu'aimer le prochain en Dieu.

L'amour surnaturel de la charité, que le Saint-Esprit répand en nos cœurs, nous fait aimer Dieu pour l'amour de lui d'un amour d'amitié, et le prochain aussi d'un amour d'amitié par rapport à Dieu, qui veut que nous l'aimions ainsi, parceque cela lui plaît, et qu'il est glorifié par cet amour qui lui est rapporté.

Cela s'appelle proprement aimer le prochain en Dieu et pour Dieu. Alors on ne cherche point son avantage, mais celui du prochain, et encore par rapport à Dieu.

Cet amour est fort rare, parceque *tous* presque *cherchent leurs intérêts, non ceux de Jésus-Christ, ni de leur prochain* (1).

« Les actes de charité que nous exerçons envers le « prochain dans la vue de Dieu sont, dit notre bien-« heureux, les plus parfaits, d'autant que tout tend « purement à Dieu : mais les services et autres assis-« tances que nous faisons à ceux que nous aimons « par inclination, sont beaucoup moindres en mé-« rite, à cause de la grande complaisance et satis-

(1) Philip. II, 21.

« faction que nous avons à les faire, et que pour l'or-
« dinaire nous les faisons plus par ce mouvement
« que pour l'amour de Dieu (1). »

En aimant le prochain en Dieu et pour Dieu, loin de l'aimer moins, on l'aime beaucoup plus, et bien plus parfaitement, parceque ce rapport à Dieu fait que notre amitié de naturelle devient surnaturelle, d'humaine divine, et de temporelle éternelle. C'est ce qui faisoit dire à notre bienheureux que « les amitiés naturelles n'étoient pas de durée, parceque la « cause en étant fragile, dès qu'il arrive quelque tra-« verse, elles se refroidissent et s'altèrent; ce qui n'ar-« rive pas à celles qui sont fondées en Dieu, parce-« que la cause en est solide et permanente (2). » Ce qui lui a fait dire ailleurs, que « tous les autres liens « qui attachent les cœurs, sont de verre et de fayence, « mais celui de la très sainte charité, d'or et de dia-« mant (3). »

« A ce propos Ste Catherine de Sienne fait cette « comparaison: Si vous prenez, dit-elle, un verre, « et que l'emplissant à une fontaine, vous buviez « dans ce verre sans l'ôter de la fontaine, encore que « vous buviez tant que vous voudrez, le verre ne se « videra point; mais si vous l'ôtez de la fontaine, « quand vous aurez bu, le verre sera vide. Il en est « ainsi des amitiés, quand on ne les retire point de « leur source, elles ne tarissent point (4). »

« Il faut, disoit notre bienheureux, voir le pro-

(1) Entretien VIII. — (2) *Ibid.* — (3) Philotée, part. III, c. XIX.
(4) Entretien VIII.

« chain dans la poitrine du Sauveur : hélas ! qui re-« garde le prochain hors de là, court grand risque « de ne l'aimer ni purement, ni constamment, ni « également : mais là, qui ne l'aimeroit, qui ne le « supporteroit, qui ne souffriroit ses imperfections, « qui le trouveroit de mauvaise grace, qui le trou-« veroit ennuyeux ? or, il est ce prochain dans la poi-« trine du Sauveur, il est là comme très aimé, et tant « aimable que l'amant meurt pour lui (1).

« Certes, conclut le bienheureux, tout autre « amour que celui-là, ou n'est pas amour, ou ne « mérite pas le nom d'amour, ou celui-là est infini-« ment plus qu'amour. »

CHAPITRE II.

Des témoignages de bienveillance.

On me demande si les témoignages de bienveillance que nous donnons contre notre propre sentiment à ceux contre qui nous avons des aversions naturelles, ne sont point des trahisons et des duplicités, d'autant que nous leur faisons paroître toute autre chose que ce que nous avons dans le cœur.

La réponse est aisée, si nous distinguons la partie sensible de l'ame, d'avec la partie raisonnable, car l'aversion n'étant que dans celle-là, ce n'est nullement une duplicité, ni une trahison de les caresser selon celle-ci, qui est la principale et la supérieure ; et ces signes de bienveillance sont d'autant meilleurs et plus excellents, qu'ils sont plus forcés,

(1) Entretien XII.

parcequ'ils marquent mieux l'empire de la raison sur les sens; c'est là cette sainte violence qui ravit le ciel, et qui est si agréable à Dieu, à qui la duplicité est si odieuse, qu'il prononce malédiction contre ceux qui sont doubles de cœur (1).

Mais, dit-on, si ceux à qui nous faisons ces caresses, savoient ce combat des deux parties de notre ame, que penseroient-ils de nous?

Il ne faut pas tant se soucier du jugement des hommes que de celui de Dieu. S'ils jugent selon la chair, ils doivent avoir pitié de notre misère, et de cette rebellion de la partie sensible de notre ame, contre la partie raisonnable; mais s'ils jugent selon Dieu, ce jugement ne pourra que nous être favorable, puisqu'il sera conforme à celui de Dieu même, qui est Dieu de vérité, et qui connoît nos plus secrètes pensées.

Une once de cet amour fort et raisonnable vaut mieux que cent livres du tendre et sensible, qui nous est commun avec les animaux, et qui souvent trahit notre raison, et lui fait prendre le change. Ce que nous faisons pour Dieu avec plus de répugnance de la part de la partie sensible de l'ame, fait connoître la surabondance de la grace, et la plus grande perfection de l'œuvre, d'autant que la source de son origine, qui est la grace, est plus élevée.

Ce que nous faisons pour Dieu avec plaisir nous doit être suspect, ou au moins nous doit faire tenir sur nos gardes, de peur que nous ne prenions le

(1) Eccle. II, 14.

change, principalement en l'amour du prochain, où il y a tant d'embûches cachées, et tant de sujets qui nous détournent du saint amour de Dieu, la sympathie, la complaisance, l'intérêt honorable, utile, ou délectable, qui sont autant de brigands qui nous dérobent la vue de Dieu, et nous enlèvent son amour, et nous font finir par la chair et le sang, après avoir commencé par l'esprit (1).

Le sens est comme une Dalila qui endort Samson pour le tondre, et qui surprend la raison lorsqu'elle sommeille (2). Ce n'est pas mal fait d'aimer en Dieu une personne qui nous est agréable, pourvu qu'en effet nous l'aimions plus à cause de Dieu, que parcequ'elle nous agrée; mais parcequ'il est difficile, pour ne pas dire impossible, de regarder la glace d'un miroir sans s'y voir, et s'y voir sans s'y considérer, et s'y considérer sans s'y plaire; plaisir qui insensiblement nous fait oublier le miroir pour penser à notre image, et ensuite à nous-mêmes: aussi est-il bien difficile de ne se regarder pas, et de ne s'arrêter pas à soi dans l'amour que nous portons au prochain, au lieu que pour l'aimer purement, il ne faut l'aimer qu'en Dieu et pour Dieu, c'est-à-dire parceque Dieu est en lui, ou afin qu'il y soit.

CHAPITRE III.

Aimer d'être haï, et haïr d'être aimé.

1. Il vouloit qu'on aimât d'être haï pour Dieu, selon ce mot de l'Évangile: « Vous serez bienheureux

(1) Galat. III, 3: — (2) Judic. XVI, 19.

« quand les hommes vous haïront, et diront de vous « toute sorte de mal à cause de moi; réjouissez-vous, « parceque votre récompense est grande dans le « ciel (1). » C'est pourquoi il disoit souvent, *bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice* (2). « Il ne faut pas s'étonner, dit Jésus-Christ à ses disciples, si le monde vous hait, car il m'a haï le « premier, parceque mon royaume n'est pas de ce « monde (3); et vous autres aussi n'êtes pas de ce « monde, l'amitié duquel est ennemie de Dieu (4); « si vous étiez de ce monde, il vous aimeroit; car « vous seriez des siens (5). » C'est ainsi qu'il faut aimer d'être haï.

1. Il faut aussi haïr d'être aimé, autrement qu'en Dieu et pour Dieu, à cause du grand danger qu'il y a que l'amitié humaine, quelque honnête et légitime qu'elle soit en son origine, ne dégénère en quelque chose de mauvais, principalement quand elle se contracte entre personnes de différent sexe.

2. Vouloir être aimé autrement qu'en Dieu, est une espéce de larcin, parceque c'est dérober à Dieu quelque portion du cœur de ceux dont nous voulons être aimé, lesquels n'en ont pas, à beaucoup près, assez pour aimer Dieu, qui est infiniment plus grand que nos cœurs (6).

3. C'est blesser la jalousie de Dieu qui ne veut point avoir de rival, ni de compagnon en notre cœur.

(1) Matt. III, 11; Luc. VI, 22. — (2) Matt. V, 10.
(3) Joan. XV, 18, XVIII, 36. — (4) Jac. IV, 4. — (5) Joan. XV, 17.
(6) Joan. III, 20.

Il faut que son amour soit tout ou nul, roi ou rien.

4. C'est une vanité trop grossière de penser avoir quelque mérite par lequel on puisse avoir droit sur l'amour de quelqu'un.

« O que bienheureux sont ceux, dit notre bien-« heureux, qui n'ont rien d'aimable; car ils sont « assurés que l'amour qu'on leur porte est excellent, « puisqu'il est tout en Dieu (1). »

Aimer quelqu'un avec Dieu, sans rapporter cet amour à Dieu, quoiqu'on ne l'aime pas contre la loi de Dieu, c'est diminuer d'autant l'amour que nous devons à Dieu, lequel veut être aimé de tout notre cœur.

O Dieu! ou ôtez-nous du monde, ou ôtez le monde de nous. Arrachez notre cœur du monde, ou arrachez le monde de notre cœur. Tout ce qui n'est point Dieu, n'est rien, ou très peu de chose. Que voulons-nous en la terre et au ciel, sinon Dieu (2)?

CHAPITRE IV.

De la charge pastorale.

Me plaignant à lui des traverses et des difficultés que je rencontrois en l'exercice de ma charge pastorale, il me répondit qu'en entrant au service de Dieu, il falloit se préparer à la tentation, nul ne pouvant suivre Jésus-Christ ni être de ses disciples qu'en portant sa croix, ni avoir accès au ciel que par le chemin des souffrances (3). Représentez-vous que notre premier père, même en l'état d'innocence, fut

(1) Entretien VIII. — (2) Psal. LXXII, 25. — (3) Matt. XVI, 24.

placé dans le paradis terrestre pour y travailler et le garder. Estimez-vous qu'il en fut banni après son péché pour ne rien faire? Pensez comme Dieu le condamne, lui et toute sa postérité, à travailler et à labourer une terre ingrate. Il y a bien plus de peine à défricher les esprits, que la terre, quelque rude, pierreuse, et stérile qu'elle soit.

L'art des arts est la conduite des ames. Il ne s'en faut pas mêler si on ne se résout à mille travaux et à mille traverses. Le Fils de Dieu étant un signe de contradiction, faut-il s'étonner si son ouvrage y est exposé (1)? Il a tant travaillé et tant souffert pour gagner des ames: ses coadjuteurs et ses coopérateurs, qui ne sont que ses disciples, auront-ils meilleur marché que leur maître?

S. Paul disoit au jeune évêque Timothée: « Pressez à temps et à contre-temps, reprenez, exhortez, « priez en toute patience et doctrine (2). » Remarquez qu'il met la patience devant la doctrine, d'autant que l'on ne vient à bout des esprits difficiles que par la patience. Par cette vertu nous possédons non seulement nos ames, mais encore celles des autres (3). L'homme patient surpasse en cela le vaillant, et encore plus le violent. Le même apôtre apprend au même évêque à être vigilant et laborieux, et à garder en tout la sobriété (4); et se donne pour exemple dans les travaux et dans les abstinences, dans la pauvreté, dans le froid, la nudité, la faim, la soif, et

(1) Luc. II, 34. — (2) II. Tim. IV, 2. — (3) Luc. XXI, 13.
(4) II. Tim. IV, 5.

dans les souffrances à droite et à gauche, c'est-à-dire de tous côtés (1).

Mais de peur que tant de difficultés ne m'abattissent le courage, il le relevoit aussitôt par l'exemple du prince des pasteurs, lequel avoit préféré l'opprobre de la croix à la joie et au contentement, pour opérer notre salut (2). Il y ajoutoit celui des apôtres et des premiers pasteurs de l'Église. Il faut prendre, disoit-il, l'héritage avec ses charges (3). Où il y a de l'amour, il n'y a point de travail, ou, s'il y en a, on l'aime. Que ne souffrit point Jacob pour épouser Rachel (4)? Quand une femme enfante, elle est dans la douleur; mais ayant mis un homme au monde, elle perd jusqu'au souvenir de ses douleurs. Après tout, les souffrances passagères de ce siècle ne sont pas dignes d'être comparées à la gloire future dont nous jouirons dans le ciel, où Dieu essuiera nos larmes, et où il n'y aura plus ni plaintes, ni travaux, ni douleurs, parceque toutes ces choses seront passées (5).

CHAPITRE V.

Des esprits trop réfléchissants.

Il n'approuvoit nullement les esprits trop réfléchissants, qui font cent considérations sur des choses de néant. Ils ressemblent, disoit-il, aux vers à soie, qui s'emprisonnent et s'embarrassent dans leur travail.

(1) II. Cor. XI, 27. — (2) Hebr. XII, 1. — (3) S. Aug. l. de bono viduit. c. XX; Gen. 29 et 30. — (4) Joan. XVI, 21.
(5) Rom. VIII, 18.

Ces réflexions continuelles sur soi et ses actions emportent beaucoup de temps, qui seroit mieux employé à agir qu'à tant regarder ce que l'on fait. Souvent à force de regarder si l'on fait bien, on fait mal.

On demandoit au grand S. Antoine à quoi l'on pouvoit connoître si l'on prioit bien. A cela même, répondit-il, de ne le connoître pas; et celui-là prie bien qui est si occupé de Dieu qu'il ne s'aperçoit pas qu'il prie. Celui qui en marchant compteroit ses pas et les considèreroit attentivement, ne feroit pas beaucoup de chemin en un jour.

« Celui, dit notre bienheureux, qui est bien at-« tentif à plaire amoureusement à l'amour céleste, « n'a ni le cœur ni le loisir de retourner sur soi-« même, son esprit tendant continuellement du « côté où l'amour le porte. Il ne permet pas à son « ame de faire des retours sur elle-même pour voir « ce qu'elle fait, ou si elle est satisfaite. Hélas! nos « satisfactions et consolations ne satisfont pas les « yeux de Dieu, mais elles contentent seulement ce « misérable soin et amour que nous avons de nous-« mêmes, hors de Dieu et de sa considération (1). ».

Mais, me dira-t-on, ne faut-il pas que nous prenions garde à ce que nous faisons, sur-tout quand il s'agit du service de Dieu; puisque l'Écriture nous dit que *toute la terre est en désolation, parceque nul ne pense en son cœur* (2), et ne fait point réflexion sur soi-même?

(1) Entretien XII. — (2) Isai. LVII, 1.

Il ne faut que distinguer les temps pour accorder tout cela. On ne dit pas qu'il ne faille point faire de réflexion sur soi-même et sur sa conduite; ce seroit vivre en bête, et ne faire aucun usage de sa raison. Mais chaque chose a son temps, dit le sage (1): il y a temps d'agir et temps de réfléchir sur son action. Le peintre ne s'arrête pas à chaque trait de pinçeau pour juger de son ouvrage, il ne le fait que par intervalle.

Les fréquents examens de conscience sont fort bons, le soir, le matin, et à midi. Tout chrétien affectionné à son salut doit avoir soin de remonter l'horloge de son cœur, et même durant le jour il est bon, de temps en temps, de prendre garde en quelle assiette il est; mais de n'avoir autre occupation que de considérer ce que l'on fait, ce n'est pas pour avancer beaucoup la gloire du Père céleste, et c'est une attention qui à la fin devient incommode, et qui pour l'ordinaire ne se termine qu'à notre intérêt propre. Le sel et le sucre sont deux bonnes choses, mais il en faut user modérément.

CHAPITRE VI.

Des supérieurs.

Quelques uns se plaignant au bienheureux qu'on leur avoit donné un supérieur ignorant, à la place d'un autre qui les traitoit trop rudement, et ajoutant à leurs plaintes des paroles grossières, et même injurieuses, quoique d'une manière enveloppée, il

(1) Eccl. III.

leur dit : Il ne faut jamais parler de la sorte des supérieurs, pour misérables qu'ils soient. Dieu veut qu'en obéisse, même à ceux qui sont rudes et fâcheux. car *qui résiste à la puissance, résiste à l'ordre de Dieu* (1).

Et, prenant la défense de ce supérieur, il dit : « Si « Balaam fut bien instruit par une ânesse (2), à plus « forte raison devez-vous croire que Dieu, qui vous « a donné ce supérieur, fera qu'il vous enseignera « selon sa volonté, bien que peut-être ce ne sera pas « selon la vôtre (3). »

J'entends que ce bon personnage est fort doux, et que s'il n'en sait pas beaucoup il n'en fait pas moins bien, et que son exemple supplée au défaut de sa doctrine. Il vaut mieux avoir un supérieur qui fasse le bien qu'il ne dit pas, qu'un autre qui dise le bien qu'il faut faire, mais qui ne le pratique pas.

DIXIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De la mortification des inclinations naturelles.

C'est une parole dorée de notre bienheureux, et que j'ai ouïe quelquefois de sa bouche, que *celui*

(1) I. Petr. II, 18; Rom. XIII, 2. — (2) Num. XXII, 28.
(3) Entretien XI.

qui mortifie davantage ses inclinations naturelles, attire davantage les inspirations surnaturelles.

Certes, la mortification intérieure et extérieure est un grand moyen pour attirer sur nous les faveurs du ciel, pourvu qu'elle soit pratiquée en la charité et par la charité. Ceux qui portent la mortification de Jésus-Christ en leur corps et dans leur cœur (1), sont semblables à cette hostie du prophète Élie, sur laquelle descendit le feu du ciel (2), ou à cette boue dont il est parlé dans les Machabées, qui prit feu aux rayons du soleil (3).

Comme la manne céleste ne fut donnée à Israël dans le désert, qu'après qu'il eut consommé toutes les farines qu'il avoit emportées de l'Égypte, aussi les faveurs du ciel sont-elles rarement départies à ceux qui se conduisent encore selon les inclinations de la terre. « Mon esprit, dit le Seigneur, ne demeurera « point avec l'homme, parcequ'il est chair (4). »

CHAPITRE II.

Du don de convertir les hérétiques.

Notre bienheureux a eu une grace très particulière du ciel pour convertir les pécheurs au-dedans de l'Église, et pour ramener ceux qui étoient hors de l'Église dans le sein de cette mère, hors duquel nous ne saurions avoir Dieu pour père.

A l'égard de ceux-ci, outre qu'en la réduction du Chablais à la véritable Église, il a coopéré à la con-

(1) II. Cor. IV, 10. — (2) III. Reg. XVIII, 38.
(3) L. II, c. 1, v. 22. — (4) Gen. VI, 3.

version de quarante à cinquante mille ames, il en a ramené pour sa part plus de quinze à seize mille.

Ce don spécial qu'il avoit de les réduire, fit dire un jour au grand cardinal du Perron, l'honneur des lettres, que s'il n'étoit question que de confondre les hérétiques, il pensoit en avoir trouvé le secret; mais pour les convertir, qu'il falloit les envoyer à M. l'évêque de Genève, qui avoit commission du ciel pour cela. M. le cardinal de Bérulle étoit dans le même sentiment, et disoit tout haut que la main de Dieu étoit avec le bienheureux François (1).

CHAPITRE III.

Des réformes.

On l'a plusieurs fois employé dans les entreprises de réformes; mais sa méthode étoit d'aller doucement en besogne et à pas de plomb, pratiquant cette devise qu'il estimoit beaucoup, de se hâter tout bellement. Il vouloit qu'en toutes choses on fît peu et bien; et quoique la grace n'aime point les retardements et les délais, néanmoins il ne vouloit pas que l'on marchât dans une ferveur peu judicieuse, qui donne toujours dans les extrémités, et ne fait pas le bien, pour le vouloir tout à coup trop bien faire. Son grand mot étoit *pedetentim*. Il desiroit que l'on gagnât terre pied à pied, répétant assez souvent cette parole du sage, que *la route du juste est semblable à l'aurore, qui s'accroît et s'avance peu*

(1) Luc. I, 66.

à peu jusqu'à ce qu'elle ait amené le jour parfait (1). Le vrai progrès, disoit-il, se fait du moins au plus. Dieu même, qui n'a que faire de temps pour amener les choses à la perfection, quoiqu'il arrive fortement à la fin qu'il se propose, le fait néanmoins avec des dispositions si suaves, qu'elles sont presque imperceptibles.

Il n'imitoit pas ceux qui commencent la réformation par l'extérieur, pour parvenir, disent-ils, à l'intérieur, et demeurent si long-temps à l'écorce, qu'ils en oublient la moëlle. Ceux-là imitent les peintres ou les sculpteurs qui ne travaillent que sur l'extérieur; c'est plutôt un fard et une illusion des sens, que quelque chose de véritable.

Quand il vouloit introduire la réformation en quelque cloître, soit d'hommes, soit de filles, il ne demandoit en celui des hommes que deux choses: l'exercice de l'oraison mentale, et de sa compagne inséparable, la lecture spirituelle; et la fréquentation des deux sacrements de pénitence et d'eucharistie. Avec cela, disoit-il, tout se fait sans bruit, sans effort, sans contradiction, doucement, et insensiblement.

Pour les filles, il ne desiroit que deux choses, l'une pour le corps, l'autre pour l'ame. 1° Pour le corps, la clôture telle qu'elle est ordonnée par le concile de Trente; sans cela il ne pensoit pas qu'elles pussent vivre avec réputation ni avec sureté de leur honneur; 2° l'oraison mentale deux fois le jour,

(1) Prov. IV, 18.

une demi-heure à chaque fois: avec cela, disoit-il, on peut aisément réduire des filles à leur devoir, et à leur vraie observance.

D'austérités et de mortifications corporelles, il n'en parloit point; ne recommandant d'autres jeûnes que ceux de l'Église; non la nudité des pieds, non l'abstinence de la viande, non la privation du linge, non des veilles de la nuit, non tant d'autres mortifications, saintes à la vérité, mais qui ne regardent d'elles-mêmes que l'extérieur.

Comme on le consultoit un jour sur la nudité des pieds qu'on vouloit introduire en une maison religieuse: Hé! dit-il, que ne laisse-t-on là les pieds chaussés? il faut réformer la tête, et non les pieds.

CHAPITRE IV.

Il excite par ses larmes un pécheur à componction.

Un jour se présenta à lui, pour se confesser, un personnage qui racontoit ses péchés avec tant de hardiesse, pour ne pas dire d'effronterie, et avec si peu de ressentiment et de déplaisir, qu'il sembloit qu'il racontoit une histoire, jusqu'à s'écouter soi-même et se complaire en son discours.

Le bienheureux connoissant à ce ton l'indisposition intérieure de cette ame, qui des trois parties du sacrement de pénitence n'en avoit qu'une, qui étoit la confession, encore fort imparfaite, étant dépourvue de cette pudeur et de cette sainte honte qui la doit accompagner; sans l'interrompre en son narré, se mit à pleurer, à soupirer, à sangloter.

Cette personne lui demanda ce qu'il avoit, et s'il se trouvoit mal. Hélas! mon frère, lui dit-il, je me porte bien, graces à Dieu; mais vous vous portez bien mal! L'autre lui réplique hardiment qu'il se portoit bien aussi. Hé bien, dit le bienheureux, continuez: il poursuivit avec la même liberté, et disoit, sans aucun sentiment de douleur, de terribles choses. Le bienheureux se mit à pleurer chaudement et abondamment. Cette personne lui demanda encore ce qu'il avoit à pleurer. Hélas! dit le bienheureux, c'est de ce que vous ne pleurez pas!

Celui qui avoit été insensible au premier coup d'éperon, l'heure de sa visite, comme il est à croire, étant venue, ne le fut pas à ce second; et ce rocher frappé de cette verge, donna soudain des eaux, et s'écria: O moi, misérable! qui n'ai point de regret de mes énormes péchés, et ils arrachent des larmes à celui qui est innocent! Cela le toucha si puissamment, qu'il en pensa tomber en défaillance, si le bienheureux ne l'eût consolé; et lui enseignant l'acte de contrition, qu'il fit avec une componction miraculeuse, il le remit en l'assiette nécessaire pour recevoir la grace du sacrement; et dès ce moment se donna tout à Dieu, et devint un modèle de pénitence.

Ce pénitent a découvert lui-même ceci à un de ses intimes, qui, sans le nommer, en a fait le rapport, et ajoutoit ce trait, qui est d'assez bonne grace. Les autres confesseurs, disoit-il, font quelquefois pleurer leurs pénitents; mais moi j'ai fait pleurer mon

confesseur. Il est vrai qu'il m'a bien rendu mon change; et Dieu veuille, pour le salut de mon ame, que j'en sois bien changé, et que je ne perde jamais la grace qui me fut alors conférée par la bénédiction de ses mains. *Venez, et voyez les prodiges et les merveilles que la puissance de Dieu fait sur la terre*(1), et que sa grace opère dans les cœurs.

CHAPITRE V.

Il console merveilleusement un autre pénitent.

Un particulier, connu de notre bienheureux, ayant fait un extrême effort sur soi-même, pour lui faire une confession générale, où il lui fit un ample chapitre des péchés de sa jeunesse; le bienheureux trouvant cette confession fort à son gré, et la disposition de cette ame lui plaisant, il lui en témoigna beaucoup de contentement et de satisfaction.

C'est, lui dit le pénitent, pour me consoler ce que vous en faites; mais en votre ame pouvez-vous estimer un si grand pécheur?

Après votre absolution, reprit le bienheureux, je serois un vrai pharisien, si je vous regardois comme tel. Vous me paroissez plus blanc que la neige, et semblable à Naaman sortant du Jourdain (2): au reste, je suis obligé de vous en aimer doublement.

Voyant la dilection et la confiance que Dieu vous a donnée pour moi, je vous regarde comme mon fils que je viens d'engendrer en Jésus-Christ, ou

(1) Psalm. XLV, 9. — (2) IV. Reg. V, 14.

plutôt dans le cœur duquel Jésus-Christ vient d'être formé par mon ministère.

Quant à l'estime, elle redouble à proportion de mon amour pour vous. De vase d'ignominie, je vous vois changé en un vase d'honneur et de sanctification, par un changement de la droite du Très-Haut (1). Notre Seigneur ne changea pas le dessein qu'il avoit d'établir S. Pierre sur toute son Église après son péché, ayant plus d'égard à ses larmes qu'à sa chute, à sa repentance qu'à sa faute.

Au surplus je serois trop insensible, si je ne prenois ma part de la joie qui est maintenant dans les cieux parmi les anges de Dieu, sur le changement et la purification de votre cher cœur (2). Croyez-moi, les larmes que j'ai vu couler de vos yeux ont fait en mon ame ce que fait l'eau des forgerons, qui embrase plutôt qu'elle n'éteint le feu de leurs fourneaux. O Dieu! que j'aime votre cœur, qui aime maintenant Dieu tout de bon!

Ce pénitent s'en alla si satisfait du tribunal de la pénitence, que depuis, à ce qu'il déclara à un de ses amis, il n'avoit point de délices plus agréables que de se confesser, jusqu'à importuner ses confesseurs par ses trop fréquentes confessions. Son cher mot étoit: « Lavez-moi, Seigneur, de plus en plus (3); » et appeloit le bienheureux l'ange de la piscine probatique (4).

(1) Psal. LXXVI, 11. — (2) Luc. XV, 10. — (3) Psal. L, 4.
(4) Joan. V.

CHAPITRE VI.

Marcher selon l'esprit de la foi.

On me demande ce que notre bienheureux entend quand il dit que, *il faut marcher devant Dieu selon l'esprit de la foi.*

Je réponds : Marcher ainsi, c'est se conduire non selon les maximes qui nous sont suggérées par la chair et le sang, ou par la raison humaine, mais selon celles qui nous sont révélées par le Père céleste; c'est rechercher Jésus-Christ à la façon des Mages, à la lumière et à la clarté d'une étoile.

Mais marcher dans la foi vive, ce n'est pas seulement marcher en la lumière de la foi, mais encore à la chaleur de la sainte charité, qui est l'ame et la vie de la foi; c'est marcher comme Abraham *en la ferveur du jour* (1) : ce n'est pas seulement croire, mais faire.

Ceux, au contraire, qui ne suivent que le flambeau de la prudence, de la chair, et de la raison humaine, ressemblent à ceux qui, durant la nuit, ne marchent qu'à la lueur de ces ardents, qui peu à peu les conduisent en des précipices. Exemple : La lumière de la prudence de la chair dicte qu'il faut haïr ses ennemis; celle de la foi nous enseigne à les aimer. Celle-là dit, venge-toi; celle-ci, pardonne les offenses, comme tu veux que Dieu te pardonne. Celle-là dit qu'il faut amasser des biens, que les riches sont heureux, qu'il ne faut se laisser manquer

(1) Gen. XVIII, 1.

de rien; celle-ci dit, non : mais bienheureux le peuple de qui le Seigneur est le Dieu! bienheureux les pauvres d'esprit (1)! Va, vends tout ce que tu as, et donne-le aux pauvres (2). Si vous avez des richesses, n'y attachez point votre cœur (3). A qui te prend ton manteau, donne encore ta robe (4). Le desir des richesses est la racine de tous les maux (5).

Celle-là dit que c'est un affront insupportable de recevoir un soufflet; celle-ci nous dit de tendre l'autre joue, et tient à honneur, et se réjouit de souffrir des affronts pour le nom de Jésus-Christ. En un mot, le jour n'est point plus opposé à la nuit, et la lumière aux ténèbres, que les maximes de la foi à celles de la prudence mondaine.

CHAPITRE VII.

De la congrégation des filles de la Visitation.

Quelqu'un lui parlant un jour de la congrégation des filles de la Visitation, lui disoit: Mais que voulez-vous faire de cette congrégation de femmes et de filles? de quoi serviront-elles à l'Église de Dieu? n'y en a-t-il pas déja assez d'autres, auxquelles se pourroient ranger celles qui se présenteront à celle-ci? Ne feriez-vous pas mieux d'en instituer une d'ecclésiastiques? le temps que vous donnez à l'institution de ces filles, auxquelles il faut répéter cent fois une chose avant qu'elles la retiennent, seroit plus utilement employé à instruire des ecclésiastiques.

(1) Psal. CXLIII, 15. — (2) Matt. V. — (3) Matt. XIX, 21.
(4) Matt. V, 40. — (5) I. Tim. VI, 10.

De plus c'est un trésor enfoui, une lampe sous le boisseau : n'est-ce pas peindre sous les eaux, et semer sur le sable?

A cela notre bienheureux souriant gracieusement, répondit avec une sérénité et une suavité nompareille : Il ne m'appartient pas de travailler en des matières si relevées. C'est aux orfévres à manier l'or et l'argent, et aux potiers la terre. Croyez-moi, Dieu est un grand ouvrier ; avec de pauvres outils il sait faire de grands ouvrages. *Il choisit* ordinairement *ce qu'il y a de foible pour confondre ce qui est fort* (1) ; l'ignorance, pour confondre la science, et ce qui n'est rien, pour détruire ce qui semble être quelque chose.

Que n'a-t-il pas fait avec une verge en la main de Moïse, avec une mâchoire en celle de Samson? Par qui a-t-il vaincu Holopherne, que par la main d'une femme? Quand il a créé tout le monde, où en a-t-il pris la matière, que dans le néant? Convenez avec moi que de grands embrasements peuvent naître d'une petite étincelle. Où fut trouvé le feu sacré au retour de la captivité, sinon dans un peu de boue (2)?

Ce sexe infirme est digne d'une grande compassion ; c'est pourquoi il faut en avoir plus de soin que de celui qui est fort. « La charge des ames n'est pas « tant des fortes que des foibles, » dit S. Bernard. Notre Seigneur ne lui a pas dénié son assistance, il étoit ordinairement suivi de plusieurs, et elles ne le quittèrent point à la croix, où il fut abandonné de

(1) I. Cor. I, 27, — (2) Jacob. III, 5; I. Mach. I, 22.

tous ses disciples, excepté de son bien-aimé. L'Église qui donne à ce sexe le nom de dévot, ne l'a pas en si basse estime.

Au reste, pour combien comptez-vous le bon exemple qu'elles peuvent répandre par-tout où Dieu les appellera? N'est-ce rien, à votre avis, d'être une bonne odeur en Jésus-Christ, et odeur de vie à la vie? Des deux qualités desirées aux pasteurs, la parole et l'exemple, laquelle pensez-vous être la plus estimable? Pour moi, j'estime plus une once de celle-ci, que cent livres de l'autre. Sans la bonne vie la science se tourne en scandale: c'est une cloche qui sonne, mais qui ne va jamais à l'office; de là le reproche: *Médecin, guéris-toi toi-même* (1).

Il est vrai qu'il y a quantité d'autres congrégations en l'Église, auxquelles se pourroient ranger quelques unes de celles qui s'enrôlent en celle-ci; mais aussi plusieurs se rangent en celle-ci, qui ne pourroient pas s'enrôler en celle-là, à cause de leur âge ou de leurs infirmités et débilités, qui les rendent incapables de soutenir les austérités corporelles des autres ordres. Que si l'on en reçoit en celle-ci de fortes et de robustes, c'est pour servir les infirmes et les malades, pour lesquelles principalement cette congrégation est instituée, et pour mettre en pratique cette parole sacrée: « Portez les fardeaux les uns « des autres, et ainsi vous accomplirez la loi de Jé- « sus-Christ (2). »

Pour l'exhortation que vous me faites de penser

(1) Luc. IV, 23. — (2) Gal. VI, 2.

à quelque congrégation d'ecclésiastiques, ne voyez-vous pas que la voilà toute dressée par ce grand et fidèle serviteur de Dieu M. de Berulle, qui a bien plus de capacité pour cela, et beaucoup plus de loisir que moi, qui suis chargé d'un diocèse si pesant, et qui est comme le centre des erreurs qui troublent l'Église? Au reste, nous laissons aux grands ouvriers les grands desseins. Dieu fera ce qu'il lui plaira de cette petite source de mon travail.

CHAPITRE VIII.

Mépris de l'estime.

Ce n'est pas qu'il prît plaisir que l'on mît les chiens dans la dépense, ni les chèvres dans les vignes, en faisant litière de la réputation.

Il vouloit que l'on en eût soin, mais plus pour le service de Dieu que pour son propre honneur; et plus pour éviter le scandale que pour en augmenter sa propre gloire.

Il comparoit la réputation au tabac, qui peut servir étant pris rarement et modérément; mais qui nuit et noircit le cerveau, quand on en use trop souvent et avec intempérance. Il pratiquoit le premier ce qu'il enseignoit sur ce sujet. Des esprits intéressés ayant pris d'un mauvais biais un conseil fort saint qu'il avoit donné à Paris à quelques personnes d'une rare vertu, en prirent sujet de le tympaniser. Il m'écrivit sur cela, et me disoit ces mots. « On « me mande de Paris que l'on m'y rase la barbe à « bon escient; mais j'espère que Dieu la fera recroître

« plus peuplée que jamais, si cela est nécessaire « pour son service. Certes, je ne veux de réputation « qu'autant qu'il en faut pour cela; car pourvu que « Dieu soit servi, qu'importe que ce soit par bonne « ou mauvaise renommée, par l'état ou le crédit de « notre réputation. »

Mon Dieu, me disoit-il un jour: Mais qu'est-ce que réputation, que tant de gens se sacrifient à cette idole?

Après tout, c'est un songe, une ombre, une opinion, une fumée, une louange, dont la mémoire périt avec le son; une estime qui est souvent si fausse, que plusieurs admirent de se voir loués des vertus dont ils savent bien qu'ils ont les vices contraires, et blâmés de défauts qui ne sont nullement en eux.

Ceux qui se plaignent des médisances sont bien délicats. C'est une petite croix de paroles, que l'air emporte. Ce mot, il m'a piqué, pour dire il m'a dit une injure, me déplaît; car il y a bien de la différence entre le bourdonnement d'une abeille et sa piqûre. Il faut avoir l'oreille et la peau bien tendres, si celle-là ne peut souffrir le bruit d'une mouche, et si celle-ci est piquée de ce sifflement.

Ceux-là consultoient la prudence de la chair, qui ont fabriqué ce proverbe: bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée, préférant la réputation aux richesses. O que cela est éloigné de l'esprit de la foi! Y eut-il jamais réputation déchirée comme celle de Jésus-Christ? De quelles injures n'a-t-il point été attaqué? De quelle calomnie n'a-t-il pas été

chargé? Cependant *le Père lui a donné un nom par-dessus tout nom, et l'a élevé à proportion qu'il a été abaissé* (1). Et les apôtres ne sortoient-ils pas joyeux des assemblées où ils avoient reçu des affronts pour le nom de Jésus (2)?

O! mais c'est une gloire de souffrir pour un si digne sujet. Je l'entends bien, nous ne voulons que des persécutions illustres, afin que notre lumière éclate au milieu des ténèbres, et que notre vanité brille parmi nos souffrances; nous voudrions être crucifiés glorieusement. A votre avis, quand les martyrs ont souffert tant de cruels supplices, étoient-ils loués des spectateurs, au contraire, n'en étoient-ils pas maudits et tenus en exécration? et qu'il y a peu de gens qui veuillent sacrifier leur réputation, pour avancer, par ce sacrifice, la gloire de celui qui est mort si ignominieusement sur la croix, pour nous mériter une gloire qui n'aura pas de fin!

CHAPITRE IX.

De la pureté du divin amour.

Toutes actions, intentions et prétentions de ce saint prélat, n'avoient d'autre but que la pureté du divin amour: aussi est-ce le comble de toute la perfection du chrétien, et en cette vie et en l'autre; et quiconque la cherche autre part se trompe.

En voici deux traits qui en sont la preuve: « Plaise, « disoit-il un jour dans une de ses lettres, à l'immense « bonté de Dieu, que son amour soit notre grand

(1) Philip. II, 9. — (2) Act. V, 41.

« amour! Hélas! mais quand sera-ce qu'il nous con« sumera, et quand consumera-t-il notre vie, pour « nous faire entièrement mourir à nous-mêmes, et « entièrement vivre à lui? O! qu'à lui seul soit à ja« mais honneur, gloire et bénédiction! »

Le second trait est celui-ci, qu'il dit un jour, en l'excès de son esprit, à une personne de confiance, de qui nous le tenons : « Certes, dit-il, si je connois« sois un seul filet d'affection en mon ame qui ne « fût de Dieu, en Dieu, ou pour Dieu, je m'en « déferois aussitôt; et j'aimerois mieux n'être point « du tout, que de n'être point tout à Dieu, et sans « réserve. Si je savois la moindre partie en moi qui « ne fût point marquée de la marque de Jésus-Christ, « je m'en dessaisirois incontinent, et la rejetterois en « la manière que l'Écriture nous enseigne, qu'il « faut arracher l'œil, et couper la main, ou le pied « qui nous scandalisent. »

Tout ce qui n'étoit point Dieu, à Dieu, en Dieu, pour Dieu, et selon Dieu, non seulement n'étoit rien à notre bienheureux, mais lui étoit en horreur; car il avoit toujours devant les yeux ce mot de notre grand Maître : « Qui n'est point pour moi, est contre « moi (1). » De là cette maxime, qu'il avoit assez ordinairement en la bouche, que, pour augmenter l'amour de Dieu, il falloit en accroître le desir; et que pour en accroître ce desir, il falloit diminuer les autres desirs (2).

(1) Luc. XI, 23. — (2) *Voyez* ce qu'il enseigne sur ce sujet en son *Traité de l'amour de Dieu*, liv. XII, c. II et III.

CHAPITRE X.

De l'humilité.

Notre bienheureux vouloit que l'humilité, soit celle de l'entendement, soit celle de la volonté, fût animée de la charité, disant qu'autrement c'étoit pratiquer les vertus à la païenne.

Il desiroit que l'on aimât l'abjection pour plaire à Dieu par des humiliations, où il y auroit moins de notre choix; disant que les croix que nous taillons, sont toujours plus délicates que les autres; et il prisoit plus une once de souffrance que plusieurs livres d'action, quoique bonne, procédant de notre propre volonté.

Le support des opprobres, abaissements, abjections, étoit à son jugement la vraie pierre de touche de l'humilité, parceque l'on étoit en cela plus conforme à Jésus-Christ, modèle de toute solide vertu, lequel *s'étoit anéanti et humilié soi-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, et la mort ignominieuse de la croix* (1).

Il mettoit ensuite la recherche volontaire des humiliations et abjections, quand elles ne nous venoient pas de dehors; mais il vouloit en cela beaucoup de discrétion, parceque l'amour-propre se peut subtilement et imperceptiblement glisser dans cette recherche.

Il regardoit comme un profond degré d'humilité de se plaire et délecter dans les humiliations et ab-

(1) Philip. II, 27.

jections, comme dans les plus grands honneurs, et de se déplaire dans les honneurs, comme les esprits vains ont coutume de s'y plaire, et de se fâcher dans les mépris et les affronts. Il alléguoit sur ce sujet les exemples de Moïse, qui avoit préféré l'opprobre d'Israël à la gloire de la cour de Pharaon (1); d'Esther, qui avoit en abomination la pompe des ornements, dont on la paroit pour plaire aux yeux du roi Assuérus, dont elle étoit l'épouse (2); des apôtres, qui tenoient à grande joie de souffrir des opprobres pour le nom de Jésus (3); et de David, qui dansa devant l'arche, se réjouissant de paroître vil aux yeux de sa femme Michol, fille du roi Saül (4).

Il desiroit encore que l'humilité fût accompagnée de l'obéissance, se fondant sur ce mot de S. Paul, que notre Seigneur *s'étoit humilié, se rendant obéissant* (5). Voyez-vous, disoit-il, à quoi il faut mesurer l'humilité, c'est à l'obéissance. Si vous obéissez promptement, franchement, sans murmure, avec joie, sans retour, sans réplique, vous êtes vraiment humble, et sans l'humilité il est mal-aisé d'être vraiment obéissant; car l'obéissance veut de la soumission, et le vrai humble se regarde comme inférieur et sujet à toute créature pour l'amour de Jésus-Christ, et regarde toutes personnes pour ses supérieurs, *se tenant pour l'opprobre des hommes, le rebut et la balayure du monde* (6).

Il recommandoit de détremper toutes ses actions

(1) Hebr. XI, 26. — (2) Ch. XIV, v. 15. — (3) Act. V, 41.
(4) II. Reg. VI, 14 et 22. — (5) Philip. II, 7. — (6) I. Cor. IV, 13.

dans l'esprit d'humilité, et de cacher aux yeux des hommes, autant qu'il se peut, ses bonnes œuvres, et de souhaiter qu'elles ne fussent vues que de Dieu. Il ne vouloit pourtant pas que l'on se gênât, et contraignît jusqu'à ce point, de ne rien faire de bien aux yeux d'autrui. Il aimoit une humilité noble, illustre, remplie de courage, non lâche et timide. Il ne vouloit pas que l'on fît rien pour une si vaine fin que la louange; mais aussi ne vouloit-il pas que l'on cessât de faire le bien, de peur d'en recevoir de l'estime et de l'applaudissement. C'est à faire, disoit-il, à de foibles têtes, de prendre la migraine à la senteur des roses.

Sur-tout, il recommandoit que l'on ne parlât jamais de soi ni en bien ni en mal que par pure nécessité, encore avec grande sobriété; et c'étoit son avis que se louer et blâmer soi-même procédoit de même racine de vanité. Pour la vanterie, elle est si ridicule, qu'elle est sifflée même des plus grossiers. Et quant aux paroles de mépris de soi, si elles ne sortent d'une grande cordialité et d'un esprit extrêmement persuadé de la vérité de sa propre misère, elles sont la fleur de la plus fine de toutes les vanités; car il arrive rarement que celui qui les profère, ou les croie lui-même, ou desire effectivement que ceux à qui il les dit les croient; il souhaite plutôt être tenu pour humble, et par là ressemble aux rameurs, qui tournent le dos au lieu où ils tendent de toute la force de leurs bras.

CHAPITRE XI.

Du soin des évêques pour le temporel.

Je m'accusois un jour à lui du peu d'attention que j'avois au temporel de mon évêché, duquel je me remettois entièrement à la fidélité de mes économes, et je craignois que cette négligence ne me tournât à péché, parceque c'est un bien dont il me faudra rendre compte à Dieu, et cependant je n'y connoissois, et n'y entendois rien du tout.

Et moi, me répondit-il, je vous assure que je ne fis jamais rendre de compte à celui qui manie mon revenu, et j'ai bien raison de m'en fier mieux à lui qu'à moi; car outre que sa fidélité m'est assez connue, il entend bien mieux l'économie que moi, qui gâterois tout mon ménage si je m'en mêlois.

Mais, lui dis-je, il n'en est pas de ce bien comme des patrimoines dont on fait ce que l'on veut, on le laisse perdre, on le donne, on taille et on coupe à son gré. Mais laisser dépérir celui-ci, quoi? Certes, s'il falloit plaider, cela me donneroit bien de la peine, pour le temporel j'entends; car pour le spirituel, qui regarde plus purement le service de Dieu, je n'en rabattrois pas un point.

Il se prit à sourire fort gracieusement. A votre avis, le bien patrimonial est-il moins le bien de Dieu que celui de votre bénéfice? Avez-vous oublié le psaume *Domini est terra* (1)? et pensez-vous qu'il

(1) Psal. XXIII, 1.

soit permis de dissiper son patrimoine, et qu'on n'ait point à en rendre compte à Dieu?

Certes, vous me faites souvenir d'un grand seigneur, lequel, quoique fort riche, étoit si attaché à ses biens, que chacun l'accusoit d'avarice, et le blâmoit d'autant plus qu'il n'avoit point d'enfants, ni apparence d'en avoir. Il avoit un frère archevêque qui étoit d'humeur toute contraire, car il étoit dans la prodigalité et dans la dépense si avant, qu'il étoit assez endetté, et quelquefois sa marmite renversée. Un jour un cavalier représentant à ce grand seigneur, que l'archevêque son frère tenoit un train de prince, et jetoit tout par les fenêtres: Je le pense bien, repartit-il, il n'a ses bénéfices que pour sa vie. Le cavalier lui répliqua brusquement: Et vous, monsieur, pour combien de vies avez-vous vos marquisats et vos comtés?

Ce bon seigneur n'étoit pas de votre humeur, qui pensoit que le bien d'Église se dût manier à la fourche, et le patrimoine être conservé comme une chose sacrée. Il faut avoir l'esprit égal, et regarder l'un et l'autre bien comme étant à Dieu, qui nous en a rendus dispensateurs et non dissipateurs. L'important est de lui être fidèle en l'un et en l'autre.

Laissons là le patrimoine, lui dis-je, parlons de celui de l'Église, c'est celui qui me pèse le plus. Plaideriez-vous si l'on vous troubloit dans le revenu de votre évêché?

N'en doutez pas, me dit-il, et je vendrois la patène pour défendre le calice.

Mais quoi, vous solliciteriez vous-même?

Oui, dit-il, si c'étoit une pure nécessité; mais comme j'en touche le revenu par procureur, je pourrois bien aussi plaider par solliciteur; mais de ma part j'écrirois, et remuerois toute pierre pour défendre le bien de ma crosse.

Et que deviendra, lui dis-je, notre maxime évangélique: *A qui t'ôte le manteau, donne encore la robe* (1)?

Il repartit: Ne voyez-vous pas qu'il parle de notre manteau; mais ce bien de bénéfice, je parle du fond, est-il à vous en propriété ou à l'Église? Certes, pour le revenu, je ne m'en mettrois pas beaucoup en peine. Il en est comme de la barbe, plus on la rase, plus touffue elle revient; comme la source, qui s'éclaircit, plus on la puise: mais quand on jette des pierres dans un puits, comme firent ceux de la Palestine dans les puits d'Abraham (2), c'est alors qu'il se faut défendre; je dis quand on attaque le fond, et que l'on sappe les fondements de la maison, que nous promettons de conserver et de défendre.

A la fin il me dit une notable sentence de S. Bernard (3), dont il m'est toujours souvenu depuis. Les bons évêques, dit-il, gouvernent leur temporel par des économes, et leur spirituel par eux-mêmes; les mauvais au contraire, conduisent par leurs propres mains leur temporel, se font rendre un compte exact par leurs fermiers et gens d'affaire; mais du spirituel, ils s'en rapportent à leurs grands vicaires, offi-

(1) Matt. V, 40. — (2) Genes. XXVI, 15. — (3) De confid. l IV, c. 6.

ciaux et archidiacres, sans s'enquérir beaucoup d'eux comment ils s'acquittent de leurs charges.

Certes, si les évêques ont les curés sous eux, qui les déchargent d'une partie du soin spirituel de leurs troupeaux, étant appelés en la part du soin de la sollicitude pastorale, combien plus raisonnablement se peuvent-ils reposer sur de fidèles administrateurs de la conduite de leur temporel, pour s'employer à la prière, à l'étude, à l'administration de la parole, et des sacrements, et autres fonctions épiscopales!

Pourquoi ne diront-ils pas ce que ce roi disoit à Abraham: « Donnez-moi les ames et prenez le « reste pour vous (1)? » Certes, « l'ame est plus que la « viande, et le corps plus que le vêtement (2). »

CHAPITRE XII.

De l'empressement.

Il étoit l'ennemi juré de l'empressement, et l'appeloit ordinairement la peste de la dévotion; car la dévotion est une ferveur douce et tranquille, et l'autre est un bouillonnement indiscret et turbulent, qui démolit en pensant édifier.

Sur tous les empressements il blâmoit celui qui vouloit faire plusieurs choses en même temps. Il appeloit cela vouloir enfiler plusieurs aiguilles à-la-fois. Qui entreprend deux ouvrages en même temps ne réussit en aucun.

Quand il faisoit quelque chose, ou traitoit de quelque affaire, il y appliquoit tout son esprit,

(1) Gen. XIV, 21. — (2) Matt. VI, 25.

comme n'ayant que cela à traiter, et comme si c'eût été la dernière chose qu'il eût à faire en ce monde.

Quelquefois quand on lui voyoit consumer de bonnes heures avec de petites gens, qui l'entretenoient de choses fort légères, il répondoit: Elles leur paroissent grandes, et desirent d'être consolés, comme si elles étoient telles. Dieu sait bien que je n'ai pas besoin de plus grand emploi. Toute occupation m'est indifférente, pourvu qu'elle regarde son service. Tandis que je fais ces petits ouvrages, je ne suis pas obligé d'en faire d'autres. N'est-ce pas faire un assez grand ouvrage, que de faire la volonté de Dieu?

C'est rendre les petites actions fort grandes, que de les faire avec un grand desir de plaire à Dieu, lequel mérite nos services, non par l'excellence de l'œuvre, mais par l'amour qui l'accompagne, et cet amour par sa pureté, et cette pureté par l'unité de son intention.

CHAPITRE XIII.

Du sentiment de la divine présence.

On demande ce qu'il faut faire quand Dieu nous prive de ses consolations et de la douceur du sentiment de sa présence.

C'est alors qu'il faut montrer si nous suivons Jésus-Christ pour du pain, comme ses troupes qui le suivoient dans le désert; ou si nous avons le cœur assez bon pour dire avec les apôtres: *Allons et mourons avec lui* (1). Que de personnes aiment le Sauveur

(1) Joan. XI, 16.

sur le Tabor, qui l'abandonnent quand il est question de le suivre sur le Calvaire! Hirondelles qui fuient les froides régions de l'adversité, pour voler aux chaudes régions de la prospérité!

Savez-vous ce qu'il faut faire quand dieu nous ôte ce goût sensible, cette suavité, et cette consolation? Il le faut remercier comme d'une faveur; comme un brave soldat qui remercie son capitaine, quand il l'emploie en des occasions hasardeuses et difficiles; parceque par-là il lui témoigne l'estime qu'il fait de son courage, de son affection, et de sa fidélité.

Le mauvais esprit l'entendoit bien, lorsqu'il dit à Dieu: « Pensez-vous que Job vous serve pour rien, « c'est qu'il trouve son compte à votre service; met« tez-le un peu à l'épreuve, et vous verrez s'il vous « sera fidèle (1). » Le voilà à cette épreuve si rude, le grand Job, il demeure, parmi ces vagues, immobile comme un rocher, et invariable en sa droiture; c'est pour cela que tout lui fut rendu au double.

Mais ne faut-il pas plutôt remercier Dieu quand il nous envoie des consolations? Oui certes, et quand il nous les ôte aussi; pour dire avec David: « Je bé« nirai le Seigneur en tout temps, sa louange sera « toujours en ma bouche (2); » et avec Job: « Le « Seigneur m'avoit donné des biens, le Seigneur me « les a ôtés, son saint nom soit béni (3)! »

L'enfant remercie sa mère quand elle lui donne le sucre, et pleure quand elle le lui ôte, parceque cela lui engendre des vers. Pourquoi la remercie-

(1) Cap. I, v. 3. — (2) Psal. XXXIII, 1. — (3) Cap. I, v. 21.

t-il? C'est parcequ'il est friand de cette douceur. Pourquoi pleure-t-il? Parcequ'il est enfant, et ne connoît pas le bien que sa mère lui fait, en le privant de cette nourriture qui lui est nuisible: voilà notre vrai portrait.

O! que nous serions mal l'écho de ces grands saints! dont l'un disoit parmi les consolations: retirez-vous de moi, Seigneur; l'autre: c'est assez, Seigneur, c'est assez; l'autre: c'est trop, c'est trop pour un mortel; l'autre, qui est notre bienheureux père: retenez, Seigneur, le déluge de vos faveurs, et de vos consolations, j'en suis noyé et submergé. Qu'il y a beaucoup d'échos de S. Pierre, et qui disent avec lui: « Il nous est bon d'être ici, faisons-y trois tabernacles (1)! »

Vous desirez savoir pourquoi j'ai dit, qu'il faut rendre graces à Dieu de ces soustractions. C'est, 1° parcequ'il le faut bénir en tout événement, et adorer en toutes choses sa volonté, ses dispositions, et les ordres de sa providence; 2° parcequ'il ne fait rien que pour notre bien, même pour notre mieux; 3° parceque tout se convertit en bien pour ceux qui l'aiment, et qu'il aime; 4° parceque nous sommes enfants de la croix, et que *nous devons nous réjouir en la participation des souffrances de notre Seigneur* (2); 5° parceque dans la désolation et les sécheresses, nous avons plus de moyens de témoigner à Dieu notre fidélité; 6° parceque le sucre des consolations sensibles engendre pour l'ordinaire les vers de la com-

(1) Matt. XVII, 4. — (2) I. Petr. IV, 13.

plaisance, et cette complaisance produit l'orgueil, qui est le poison de l'ame, et le corrupteur de toute bonne œuvre; 7° parcequ'enfin dans les consolations nous prenons aisément le change, et qu'au lieu d'aimer le Dieu des consolations, nous nous amusons à caresser et à chérir les consolations de Dieu: stratagème remarquable de l'ennemi juré de notre salut.

Je conclus ceci par ces paroles de notre bienheureux, qui sont un précis de tout ce que je viens de vous proposer. Quand Dieu, dit-il, nous dépouille quelquefois des consolations et sentiments de sa présence, c'est afin que ce qui est sensible ne tienne plus notre cœur; mais lui seulement et son bon plaisir, ainsi qu'il fit à celle qui le voulant embrasser, et se tenir à ses pieds, fut renvoyée ailleurs: « Ne me tou- « chez point, lui dit-il, mais allez dire à Simon et à « mes frères, etc. (1). »

Certes, comme Jacob ôta sans peine la peau dont sa mère avoit couvert son cou et ses mains, parcequ'elle ne tenoit pas; mais qui eût arraché celle d'Ésaü, ce n'eût pas été sans douleur, et sans le faire crier(2): aussi quand nous crions, lorsque Dieu nous soustrait les consolations sensibles, c'est signe qu'elles étoient attachées à notre cœur, ou que notre cœur y étoit attaché: mais quand nous supportons cette privation sans plainte, c'est une marque fort évidente que Dieu seul est la portion de notre cœur, et que la créature ne partage point notre cœur avec lui.

(1) Joan. XX, 17. — (2) Gen. XXVII.

O! que bienheureuse est l'ame, de laquelle Dieu seul est le Seigneur et le maître (1)!

CHAPITRE XIV.

Utilité des maladies.

Un homme de qualité, et qui avoit de grandes richesses, dont il usoit (pour ne pas dire abusoit) en des somptuosités, magnificences, et dépenses excessives, principalement à tenir une table splendide, et faire grande chère, étant tombé malade d'une violente maladie qui le mit à deux doigts du tombeau, et que l'on estimoit lui être arrivée de réplétion, et pour d'autres excès de conséquence, on le vint recommander aux prières du bienheureux, en lui disant qu'il étoit couché au lit, et considérablement tourmenté.

Le bienheureux répondit froidement : celui qui s'est quelquefois moqué du mérite des bonnes œuvres, ressent maintenant l'effet du mérite des mauvaises. Les médecins lui ont dit souvent que par ses excès il ruinoit sa santé. Dieu veuille que la perte de la santé du corps, lui fasse trouver la santé de l'ame, il n'auroit rien perdu au change. Dieu sait déchirer le sac, et consoler un cœur de la vraie joie du salut, et le fortifier par son esprit souverain (2). Dites-lui qu'il ait confiance, cette infirmité ne sera point à la mort, mais pour la gloire de Dieu (3). Dites-lui pour-

(1) Psal. CXLIII, 16. — (2) Psal. L, 13.
(3) Joan. XI, 4.

tant que si à l'avenir il ne régle mieux sa conduite, quelque chose de pis lui arrivera (1).

Ces paroles rapportées au malade le consolèrent merveilleusement; mais l'aiguillon de la menace mêlé dans le rayon de miel piqua sa chair d'une si sainte crainte (2), qu'il rendit notre bienheureux, prophète par sa conversion; car ses mœurs furent tellement changées, que ceux qui l'avoient vu avant sa maladie, ne le connoissoient plus quand il fut relevé.

Étant guéri, après avoir été à l'église rendre graces à Dieu, il alla voir le bienheureux, pour le remercier de ses prières; lequel lui dit avec amitié: Voyez-vous, souvent semblables maux nous arrivent par une justice de Dieu, tempérée de miséricorde, afin que comme nous ne faisons pas beaucoup de pénitences volontaires pour nos péchés, nous en fassions un peu de nécessaires. Mais bienheureux qui en sait profiter, et faire de nécessité vertu. Dieu ne fait pas cette grace à tous, et ne leur manifeste pas ses jugements avec tant de bonté. Remerciez-le de ce que sa verge vous a traité si paternellement (3). Il vous est bon d'avoir été un peu humilié, afin que vous appreniez ses ordonnances pleines de justice (4).

CHAPITRE XV.

On ne peut trop desirer les biens spirituels.

Notre bienheureux faisoit grand état des desirs,

(1) Joan. V, 14. — (2) Psal. CXVIII, 120. — (3) Psal. XXII, 4. (4) Psal. CXVIII, 7.

et disoit que de leur bon usage dépendoit tout l'avancement de notre édifice spirituel.

Pour faire un grand progrès dans le divin amour, auquel consiste toute notre perfection, il faut avoir un desir continuel d'aimer encore davantage, et ressembler à ces oiseaux du prophète qui voloient toujours devant eux, sans jamais retourner en arrière (1); et au grand apôtre qui s'avançoit toujours à ce qui étoit devant lui, sans regarder derrière lui, et sans penser avoir atteint au but (2), parceque dans les choses spirituelles, et dans l'amour sacré, rien ne doit suffire, puisque la suffisance consiste principalement dans le desir de plus grande abondance, vu qu'en ce monde la charité peut toujours croître, quelque grande qu'on la puisse imaginer, son état de subsistance, et de croissance accomplie ne se trouvant que dans le ciel.

O qu'il faisoit grande estime de cette sentence de S. Bernard: *Amo quia amo, amo ut amem* (3). J'aime Dieu parceque je l'aime, et je l'aime pour l'aimer encore davantage. Celui-là n'aime pas assez Dieu, qui ne desire pas de l'aimer encore plus qu'il ne l'aime.

Un grand courage ne se contente point de l'aimer de tout son cœur; parceque sachant qu'il est plus grand que son cœur, il voudroit avoir un cœur plus grand pour l'aimer davantage.

(1) Ezech. I, 9. — (2) Philip. III, 13.
(3) Serm. LXXXIII in cant. n. 4.

CHAPITRE XVI.

Le bienheureux arrête une seconde plainte de M. de Belley.

Je me plaignois un jour à notre bienheureux de quelques torts assez manifestes, que m'avoient faits des personnes d'une vertu éminente, et il me répondit : ignorez-vous que ce sont les mouches qui font le miel, qui piquent le plus vivement.

Après cela il mit cette onction dans ma plaie : Pensez, me dit-il, par qui fut trahi Jésus-Christ. Écoutez ce qu'un prophéte lui fait dire sur les plaies de son corps. « J'ai reçu, dit-il, ces blessures dans « la maison de ceux qui m'aimoient (1). » Ce sont des personnes de vertu, trompées par un faux zéle. Il faut croire qu'aussitôt que la vérité leur paroîtra, ils vous feront justice. Il y a vingt-quatre heures au jour ; à chacune suffit son mal. Priez Dieu qu'il éclaire leurs yeux, et qu'il vous délivre de la calomnie des hommes (2). Au pis aller, n'est-ce pas le devoir du vrai chrétien de bénir ceux qui le maudissent, de prier pour ceux qui le persécutent, et de rendre le bien pour le mal, s'il veut être enfant du Père céleste (3), qui *fait luire son soleil, et pleuvoir sur les méchants comme sur les bons* (4). Enfin soupirez doucement devant Dieu, et lui dites : *maledicent et tu benedices* (5), ils me maudiront, et vous me bénirez.

Il me donna ensuite un avis fort salutaire, me disant que si la plainte n'étoit pas juste, et le mal grand

(1) Zach. XIII, 6. — (2) Matt. VI, 34. — (3) *Ibid.*, V, 44.
(4) Matt. V, 45. — (5) Psal. CVIII, 28.

et pressant, elle étoit toujours blâmable, et la marque d'une ame foible, et trop tendre sur elle-même.

C'étoit son sentiment, que le vrai serviteur de Dieu se plaignoit rarement, et encore plus rarement desiroit d'être plaint par les autres, disant que ceux qui se plaignent aux autres, pour ensuite être plaints par eux, ressemblent à ces enfants, qui s'étant blessés au doigt, s'apaisent quand leur nourrice a soufflé dessus, ou fait semblant de pleurer avec eux. Cependant le monde est plein de ces condoléances, et la plupart des deuils ne sont que des tristesses étudiées, des douleurs artificieuses et de mine, témoin cette femme qui se mit en grand deuil sur la fausse nouvelle de la mort de son mari, et ne voulut point le quitter quand on lui apporta la véritable nouvelle qu'il étoit en vie, disant que ce deuil lui convenoit mieux qu'auparavant.

Toutes les peines qui peuvent nous arriver disparoissent comme les étoiles en la présence du soleil; quand elles sont regardées au travers de la croix de Jésus-Christ; quel membre oseroit se plaindre sous un chef si douloureux? C'est du faisceau de myrrhe des amertumes du Sauveur, que se forme le reméde de tous nos maux, et qu'ils sont changés en bien par la patience, de la même manière que l'abeille tourne en miel, qui est si doux, le suc du thym, qui est si amer (1).

Si nous n'avons pas assez de courage et de force, pour étouffer notre douleur au dedans de nous, et

(1) V. tract. de Passione Dom. c. IV, n. 17, apud S. Bern.

si nous sommes trop foibles pour pratiquer le conseil de l'apôtre, qui veut que nous souffrions avec joie, et que nous nous glorifions dans les croix (1), de quoi est bien éloigné celui qui se plaint, au moins ayons cette prudence de ne verser nos plaintes que dans le sein, non seulement de personnes amies et confidentes, mais de personnes qui aient l'esprit ferme et résolu, parcequ'au lieu de nous soulager, si elles sont foibles, elles prendront part à notre indisposition, et au lieu de la diminuer, adoucir, et soulager, elles l'aigriront et augmenteront par l'union de la leur.

Le mal de tout cela, est que la peine est non seulement dolente et importune en ses plaintes, mais encore inconsidérée, étalant indiscrétement ses ressentiments au premier venu, lequel s'il n'y prend intérêt, se moque de notre foiblesse; et s'il se range de notre parti, il redouble notre mal et le prolonge, sa compassion étant comme l'huile jetée sur le feu, qui augmente sa flamme, loin de l'amortir.

Il répondit un jour à une femme qui se plaignoit à lui, que son mari la quittoit quand il étoit sain pour aller à la guerre : d'où revenant, ou blessé, ou malade, il étoit si fâcheux, qu'il n'y avoit moyen de l'aborder. A quelle sauce, lui dit-il, vous mettra-t-on? Il ne sauroit demeurer avec vous quand il est sain, ni vous auprès de lui quand il est malade. Si vous ne vous aimiez qu'en Dieu, vous ne seriez pas sujets à ces vicissitudes, votre amitié seroit toujours

(1) Heb X; Gal VI; I. Cor. XII.

égale, en absence et en présence, en maladie et en santé. Demandez à Dieu cette grace avec instance, autrement j'ai peu d'espérance de votre repos?

CHAPITRE XVII.

La résignation, pour être parfaite, doit embrasser la volonté de Dieu avec toutes ses circonstances.

Le bienheureux étant à Paris en l'année 1619, un seigneur de marque qui avoit accompagné les princes de Savoie en leur voyage en cette ville, y tomba malade, et si grièvement, que les médecins ne jugèrent pas qu'il en dût réchapper.

Ce seigneur desira dans cet état d'être assisté de notre bienheureux; il supportoit la douleur de sa maladie avec assez de fermeté, et se troubloit sur des choses qui n'en valoient pas la peine. Sur quoi le bienheureux me dit : O! que la foiblesse humaine est déplorable! cet homme est tenu pour grand homme de guerre et d'état, pour être fort judicieux; cependant vous voyez à quelles bagatelles son esprit s'amuse?

Il ne se plaignoit pas tant d'être malade, ni de mourir, que d'être malade et de mourir hors de son pays et de sa maison. Il regrettoit les regrets de sa femme, son assistance, la présence de ses enfants, pour leur donner sa bénédiction. Tantôt il soupiroit après son médecin ordinaire, qui connoissoit sa complexion depuis tant d'années. Il recommandoit soigneusement, et avec de grandes instances, qu'on ne l'enterrât pas à Paris, que l'on reportât son corps

en son pays, pour être mis au tombeau de ses ancêtres, qu'on lui fit un épitaphe, qu'on le conduisît en tel appareil, qu'on fit ses funérailles de telle façon.

Il se plaignoit de l'air de Paris, de l'eau, des médicaments, des médecins, des chirurgiens, des apothicaires, de ses valets, de son logement, de sa chambre, de son lit, de tout. Enfin il ne pouvoit mourir en paix, parcequ'il ne mouroit pas au lieu où il eût desiré de mourir.

Quand on lui disoit qu'il avoit toutes les assistances desirables, tant pour le corps que pour l'ame, que ceux dont il regrettoit l'absence, n'eussent fait par leur présence qu'augmenter son déplaisir, il avoit contre toutes les consolations qu'on lui pouvoit proposer, des reparties admirables pour augmenter son mal, et aigrir sa peine, tant il étoit ingénieux à se tourmenter.

Il mourut enfin parmi toutes ces perplexités, muni des sacrements, et assez bien résigné à la volonté de Dieu. Là dessus le bienheureux me dit: Ce n'est pas assez de vouloir ce que Dieu veut, il faut le vouloir en la manière qu'il le veut, et selon toutes ses circonstances. Par exemple, en l'état de maladie il faut vouloir être malade, puisqu'ainsi il plaît à Dieu, et de telle maladie, non d'une autre, et en tel lieu et en tel temps, parmi telles personnes que Dieu veut. Bref, il faut prendre loi en toutes choses de la très sainte volonté de Dieu.

O! que bienheureux est celui qui peut dire à Dieu du fond du cœur: Oui, Seigneur, tout ce qui

vous plaira, et comme il vous plaira! « Je suis votre « serviteur et le fils de votre servante, je suis à vous, « sauvez-moi, ne perdez pas mon ame avec les mé- « chants, et ne rejetez pas l'ouvrage de vos mains (1). » Voilà la leçon que j'appris en cette occasion.

CHAPITRE XVIII.

De l'abondance des consolations du bienheureux.

Si vous saviez, disoit-il, un jour à une personne de confiance, comme Dieu traite mon cœur, vous en remercieriez sa bonté, et le supplieriez qu'il me donnât l'esprit de conseil et de force, pour exécuter les inspirations de sagesse et d'intelligence qu'il me donne.

Il m'a dit assez souvent la même chose, quoiqu'en d'autres termes. Hélas! me disoit-il quelquefois: « Que le Dieu d'Israël est bon à ceux qui sont « droits de cœur (2), » puisqu'il l'est à ceux qui en ont un si misérable, comme est le mien, si peu attentif à ses graces, et si courbé vers la terre! « O! « que son esprit est doux aux ames qui l'aiment, « et qui le recherchent de tout leur pouvoir (3)! » Certes, *son nom est un baume épanché* (4)! Il ne faut pas s'étonner si tant de bons courages le suivent avec tant de dévotion, c'est-à-dire courent avec tant de promptitude et de joie en l'odeur de ses parfums (5). O! que l'onction de Dieu nous apprend de

(1) Luc. X, 21; Psal, CXV, 16; Psal. CXVIII, 94; Psal. XXV, 9; Psal. CXXXVII, 8. — (2) Psal. LXXII, 1. — (3) Thren. III. 25. (4) Cant. I, 2. — (5) *Ibid.*, v. 3.

grandes choses, et avec des clartés si douces, que l'on a de la peine à discerner si la douceur est plus agréable que la clarté, ou la clarté plus aimable que la douceur (1)!

Mon Dieu! mais je tremble quelquefois de la peur que j'ai que Dieu ne me dônne mon paradis dès ce monde. Je ne sais proprement ce que c'est que l'adversité. Je ne vis jamais le visage de la pauvreté. Les douleurs que j'ai ressenties ne sont que des égratignures, qui n'ont fait qu'effleurer la peau. Les calomnies sont des croix de vent, dont la mémoire périt avec le son. C'est peu que la privation des maux; mais de biens, et temporels et spirituels, j'en regorge, et j'en ai par-dessus les yeux, et au milieu de tout cela je demeure insensible dans mes ingratitudes. Hé! de grace, aidez-moi quelquefois à remercier Dieu, et à le prier que je ne mange pas mon pain blanc le premier.

Il connoît bien ma peine et ma foiblesse, de me traiter ainsi en enfant, et de me donner, avec la dragée, du lait, sans viande plus solide. Quand me fera-t-il la grace, après avoir tant respiré ses faveurs, de soupirer un peu sous la croix, puisque pour régner avec lui, il faut souffrir avec lui (2).

Certes, il faut, ou l'aimer, ou mourir, ou plutôt il faut mourir pour l'aimer, c'est-à-dire mourir à tout autre amour, pour ne vivre que du sien, et ne vivre que pour celui qui est mort pour nous faire vivre éternellement entre les bras de sa bonté.

(1) I. Joan. II, 27. — (2) II. Tim. II, 12.

O! que c'est une bonne chose de ne vivre qu'en Dieu, ne travailler qu'en Dieu, ne se réjouir qu'en Dieu!

Désormais, moyennant la grace de Dieu, je ne veux plus être à personne, ni que personne me soit rien, sinon en Dieu et pour Dieu seul. J'espère d'accomplir cela après que je me serai bravement humilié devant lui. Vive Dieu! il me semble que tout ne m'est plus rien qu'en Dieu, auquel maintenant, et pour lequel j'aime plus tendrement les ames.

Hé! quand sera-ce que cet amour naturel du sang, des convenances, des bienséances, des correspondances, des sympathies, et des graces sera purifié, et réduit à la parfaite obéissance de l'amour tout pur, du bon plaisir de Dieu? Quand sera-ce que cet amour-propre ne desirera plus les présences, les témoignages, et les significations extérieures; mais demeurera pleinement assouvi de l'invariable et immuable assurance que Dieu lui donne de sa perpétuité! Que peut ajouter la présence à un amour que Dieu a fait, qu'il soutient, et maintient? Quelles marques peut-on exiger de persévérance en une unité que Dieu a créée? La présence et la distance n'apporteront jamais rien à la solidité d'un amour que Dieu a lui-même formé.

Je vous avoue que mon cœur, en entendant toutes ces paroles de la bouche de notre bienheureux, en étoit tout embrasé, à l'imitation des disciples d'Emmaüs; car n'étoit-ce pas me jeter des charbons ardents au visage. O! quand sera-ce que nous aime-

rons dans le ciel invariablement, et sans intermission, celui qui nous a aimés d'une charité éternelle, et qui nous a attirés à son amour ayant pitié de nous?

CHAPITRE XIX.

Du calme dans l'orage.

Il est aisé de conduire un vaisseau quand la mer est tranquille et le vent favorable; mais pas si aisé parmi les tourbillons et les tempêtes. C'est ici où paroît l'habileté du pilote. Les esprits vulgaires vivent bien quand tout succède à leur gré; mais parmi les contradictions c'est où se montre la vraie vertu.

Plus notre bienheureux étoit traversé, plus il étoit tranquille, et, comme la palme, plus il étoit battu des vents, plus profondes jetoit-il ses racines. Ce Samson cueilloit le miel dans la gueule des lions, et trouvoit la paix dans la guerre. Comme les trois enfants, il trouvoit les rosées dans les fournaises, les roses dans les épines, les perles dans la mer, l'huile dans le rocher, et la douceur dans l'amertume la plus amère. Les tempêtes le jetoient au port, il tiroit son salut de ses ennemis, et rencontroit son asile comme Jonas dans le ventre de la baleine.

Voici comme il s'en exprime lui-même: Depuis quelque temps tout plein de traverses et de secrètes contradictions qui sont survenues à ma tranquillité, me donnent une si douce et suave paix que rien plus, et me présagent le prochain établissement de mon ame en son Dieu, ce qui est sincèrement, non

seulement la grande, mais encore à mon ame l'unique ambition et passion de mon cœur.

CHAPITRE XX.

De ceux qui desirent de mourir.

Vous me demandez s'il est permis de souhaiter la mort pour ne plus offenser Dieu?

Je vous répondrai ce que j'ai autrefois entendu dire à notre bienheureux sur ce sujet. Il est toujours dangereux, disoit-il, de souhaiter la mort, parceque ce desir ne se rencontre ordinairement que dans ceux qui sont arrivés à un haut degré de perfection, ou dans des esprits mélancoliques, et non en ceux de moyenne taille, tels que nous pouvons être.

On allégue David, S. Paul, et quelques autres saints qui ont fait ce souhait, mais il y auroit de la présomption de parler comme ces saints, n'ayant pas leur sainteté; et penser avoir leur sainteté seroit une vanité inexcusable.

Faire ce souhait par tristesse, dépit et ennui de cette vie, est une autre extrémité assez voisine du désespoir.

Mais, dit-on, c'est pour ne plus offenser Dieu?

Il faut que la haine du péché soit merveilleuse dans une ame pour lui faire faire ce souhait, vu que les saints ne l'ont fait que pour jouir de Dieu et le glorifier davantage, et non afin de ne le plus offenser. Et, quoi que l'on dise, je pense qu'il est bien malaisé de n'avoir que ce seul motif pour souhaiter la mort; il y a quelque autre chose qui déplaît dans

la vie, et qui la fait trouver fâcheuse; après tout, ce n'est pas tant le desir de glorifier Dieu, qui arrache ces paroles, si ce n'est du cœur, au moins de la bouche, que celui de ne le déshonorer pas, et de ne diminuer pas sa gloire extérieure par nos offenses.

D'ailleurs que prétendent les personnes qui disent cela : est-ce d'aller en paradis? Mais, pour y aller, il ne suffit pas de ne point pécher, il faut encore faire le bien, et le faire d'une manière qui agrée à Dieu, et à quoi il ait promis cette récompense. Est-ce d'aller en purgatoire? Je m'assure que si elles étoient sur le pas de la porte, elles se rétracteroient de leur souhait, et demanderoient de revenir en cette vie pour y faire une austère pénitence un siècle entier, plutôt que de demeurer peu de temps dans ces feux dévorants, dans ces ardeurs effroyables (1).

ONZIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Le bienheureux arrête une troisième plainte de M. de Belley.

Je me plaignois un jour à notre bienheureux de quelque grand et signalé outrage qui m'avoit été fait.

Il me répondit : A un autre que vous je tâcherois

(1) Isaï. XXXIII, 14.

d'apporter quelque lénitif de consolation; mais votre rang, et le pur amour que je vous porte, me dispenseront de cette civilité. Je n'ai point d'huile à verser sur votre plaie, possible que si j'y compatissois, cela en redoubleroit l'inflammation. Je n'ai que du vinaigre et du sel à jeter dessus.

A la fin de votre plainte vous avez dit: Il faut une prodigieuse patience, et à l'épreuve, pour souffrir de tels assauts sans dire mot.

Certes, la vôtre n'est pas de trop forte trempe, puisque vous vous plaignez si hautement.

Mais, mon père, lui dis-je, ce n'est que dans votre sein et à l'oreille de votre cœur. A qui aura recours un enfant, sinon à son bon père, quand il est traversé?

O vrai enfant, me dit-il, jusqu'à quand aimerez-vous l'enfance? Faut-il que le père des autres, et celui à qui Dieu a donné le rang de père en son Église, fasse l'enfant? Quand on est petit, dit S. Paul, on peut parler comme tel (1), mais non quand on est grand; le bégaiement, qui est agréable en un enfant à la mamelle, est malséant à celui qui n'est plus enfant. Voulez-vous qu'au lieu de viande solide je vous donne du lait et de la bouillie, et comme une nourrice je souffle sur votre mal? N'avez-vous pas les dents assez fortes pour mâcher du pain, et du pain dur et de douleur?

Il fait beau vous voir plaindre à un père terrestre, vous qui deviez dire à votre Père céleste, avec Da-

(1) I. Cor. XIII, 11.

vid : « Je me suis tu, et n'ai point ouvert la bouche, « parceque c'est vous, ô Dieu ! qui avez fait ce « coup (1). »

Mais ce n'est pas Dieu, direz-vous, ce sont les hommes, et une assemblée de mauvais (2).

Hé ! vous ne savez donc pas apercevoir la volonté de Dieu, que l'on appelle de permission, qui se sert de la malice des hommes, ou pour vous corriger, ou pour vous exercer à la vertu ? Job étoit plus habile ; car il dit : « Dieu m'avoit donné des biens, Dieu me « les a ôtés (3). » Il ne dit pas le diable et les larrons, il ne regarde que la main de Dieu, qui fait toutes ces choses par tels instruments qu'il lui plaît.

Vous êtes bien éloigné de l'esprit de celui qui disoit que la verge et le bâton dont Dieu le frappoit, lui apportoient de la consolation (4) ; et qu'il étoit comme un homme sans secours et abandonné, libre néanmoins entre les morts (5) ; qu'il étoit comme un sourd et un muet, sans répartir aux injures qui lui étoient dites (6) ; qu'il s'étoit tu et humilié, et qu'il avoit étouffé de bonnes paroles en sa bouche, qui eussent pu servir à sa justification et défendre son innocence (7).

Mais, mon père, me direz-vous, depuis quand êtes-vous devenu si rigoureux, et avez-vous changé votre douceur en cruauté, comme disoit Job à Dieu (8) ? Où sont vos anciennes compassions (9) ?

(1) Psal. XXXVIII, 10. — (2) Psal. LXIII, 2. — (3) Ch. I, v. 21. (4) Psal. XXI, 4. — (5) Ps. XXXVII, 14. — (6) Ps. LXXXVII, 5. (7) Ps. XXXVIII, 3. — (8) Job. XXX, 21. — (9) Ps. LXXX, 50.

Certes, elles sont aussi fraîches et aussi nouvelles que jamais: car Dieu sait si je vous aime et si je m'aime moi-même plus que vous; et le reproche que je vous fais est celui que je ferois à ma propre ame, si elle avoit fait une telle échappée.

Vraiment c'est signe que cet outrage ne vous plaît pas, puisque vous vous plaignez; car nous ne nous plaignons pas volontiers de ce qui nous agrée, au contraire, nous nous en réjouissons et sommes bien aise qu'on nous en congratule, témoin la parabole de la brebis et de la drachme retrouvées.

N'en doutez pas, ce me dites-vous.

O homme de peu de foi et de petite patience! Hé! que deviendront donc nos maximes évangéliques, de présenter notre joue aux soufflets, de donner notre tunique à qui ôte le manteau, la béatitude des persécutés, la bénédiction de ceux qui nous maudissent, la prière pour ceux qui nous persécutent, l'amour cordial fort des ennemis? Sont-ce là, à votre avis, des ornements de cabinet, et non les sceaux de l'époux dont il veut que nous cachetions nos cœurs et nos bras, nos pensées et nos œuvres?

Hé bien! je vous pardonne par indulgence, pour user des termes de l'apôtre; mais à la charge que vous serez plus courageux à l'avenir, et que vous serrerez dans le coffre du silence de semblables faveurs, quand Dieu vous les enverra, sans laisser prendre l'évent à ce parfum; que vous en rendrez graces dans votre cœur au Père céleste, qui daigne vous donner une petite parcelle de la croix de son Fils.

Quoi! vous prenez plaisir à en porter une d'or sur votre poitrine, et vous ne pouvez en endurer une petite sur votre cœur sans la faire sortir par la plainte! Et puis vous criez à la patience quand elle vous échappe, et voudriez volontiers que je vous tinsse pour patient en vous entendant plaindre, comme si le grand effet de la patience étoit de ne se venger pas, et non de ne se plaindre point!

Au reste, vous avez, ce me semble, grand tort d'invoquer un si grand génie que celui de la patience sur l'outrage dont vous vous plaignez : c'est un trop grand second pour un si petit duel; ce seroit bien assez qu'un peu de modestie et de silence vînt à votre aide (1).

Il me renvoya comme cela avec ma courte honte, mais si fortifié de mon terrassement, qu'il me sembloit, au sortir de là, que tous les affronts du monde ne m'eussent pas arraché une parole de la bouche.

Il répète la même chose dans une de ses lettres. Rien, dit-il, ne nous peut donner une plus grande tranquillité en ce monde, que la fréquente considération des afflictions, nécessités, mépris, calomnies, injures et abjections qui survinrent à notre Seigneur, depuis sa naissance jusqu'à sa douloureuse mort. Au regard de tant d'amertumes, n'avons-nous pas tort d'appeler adversités, peines et offenses, les menus accidents qui nous arrivent? n'avons-nous pas, dis-je, honte de lui demander de sa patience pour si peu de chose que cela; vu qu'une seule petite

(1) Isaï. XXX, 15.

goutte de modestie suffit pour paisiblement supporter les affronts que nous prétendons nous être faits?

CHAPITRE II.

Des bonnes inclinations.

Si vous avez, dit notre bienheureux, de bonnes inclinations naturelles, souvenez-vous que ce sont des biens du maniement desquels il vous faudra rendre compte. Ayez donc bien soin de les bien employer au service de celui qui vous les a donnés. Plantez sur ces sauvageons les greffes de l'éternelle dilection que Dieu est prêt de vous donner, si, par une parfaite abnégation de vous-même, vous vous disposez à les recevoir.

Il y a des personnes qui naturellement sont enclines et portées à certaines vertus, comme à la sobriété, modestie, charité, humilité, patience, taciturnité, et semblables, dans lesquelles, pour peu qu'elles les cultivent, elles font un signalé progrès.

Les philosophes païens se sont rendus illustres en la pratique de plusieurs vertus morales, l'acquisition desquelles étant dans l'étendue de nos forces naturelles, il est en notre pouvoir de nous avancer dans ces habitudes, selon que nous les exerçons par des actes fréquemment réitérés.

Et comme à l'apprentissage de certains arts sert de beaucoup la disposition du corps, aussi, pour faire progrès dans les vertus acquises et morales, donne un grand avantage la disposition de l'esprit; mais de

quoi serviroit à un chrétien l'acquisition de toutes les vertus morales, s'il vient à perdre son ame (1), c'est-à-dire si toutes ces vertus ne sont animées et vivifiées par la grace et la charité? Tout cela, dit l'Apôtre, ne sert de rien pour le ciel.

CHAPITRE III.

On peut être dévot et fort méchant.

Ne vous y trompez pas, me disoit-il une fois, on peut être fort dévot et fort méchant.

Ceux-là, lui dis-je, ne sont pas dévots, mais hypocrites.

Non, non, reprit-il; je parle de la vraie dévotion.

Comme je ne pouvois développer cette énigme, je le suppliai de me l'expliquer.

La dévotion, de soi et de sa nature, me dit-il, n'est qu'une vertu morale et acquise, non divine et infuse; autrement elle seroit théologale, ce qui n'est pas.

C'est donc une vertu subordonnée à celle qu'on appelle religion; et, comme disent quelques uns, ce n'est qu'un de ses actes, comme la religion est une vertu subordonnée à celle des quatre vertus cardinales, que l'on appelle justice (2).

Or, vous savez que toutes les vertus morales, et même la foi et l'espérance, qui sont des vertus théologales, sont compatibles avec le péché mortel; et alors elles sont toutes informes et mortes, lorsqu'elles

(1) Matt. XVI, 26. — (2) S. Thom. II, 2, q. 81 et 82.

sont privées de la charité, qui est leur forme, leur ame, et leur vie.

Que si l'on peut avoir la foi jusqu'au point de transporter les montagnes, sans avoir la charité; si l'on peut être vrai prophète et méchant homme, comme ont été Saül, Balaam, et Caïphe (1); si l'on peut faire des miracles, comme l'on tient que Judas en a fait, et être méchant comme lui; si l'on peut donner tous ses biens aux pauvres, et souffrir le martyre au feu, sans avoir la charité, beaucoup plus aisément pourra-t-on être dévot et fort dévot, et méchant et fort méchant, puisque la dévotion est une vertu de sa nature, moins estimée que celles que nous venons de marquer.

Vous ne devez donc point trouver étrange si je vous ai dit que l'on peut être fort dévot et fort méchant, puisque l'on peut avoir la foi, la miséricorde, la patience et la constance jusqu'aux degrés que j'ai marqués, et être avec cela attaqué et gâté de plusieurs vices capitaux, comme de l'orgueil, de l'envie, de la haine, de l'intempérance, et autres semblables.

Quel est donc le vrai dévot? lui dis-je.

Il reprit: Je vous dis qu'avec ces vices on peut être vrai dévot et avoir la vraie dévotion, quoique morte.

Je repartis: La dévotion morte est-elle une vraie dévotion?

Oui, vraie; comme un corps mort est vrai corps, quoiqu'il soit privé de son ame.

Mais, lui dis-je, ce vrai corps n'est pas un vrai homme.

(1) I. Cor. XIII.

Ce n'est pas, répondit-il, un vrai homme entier et parfait, mais c'est le vrai corps d'un homme, et le corps d'un vrai homme, mais mort; ainsi la dévotion sans la charité, est une vraie dévotion, mais morte. Elle est vraie dévotion morte et informe, mais non pas vraie dévotion vivante et formée.

Par la charité l'homme est bon, et par la dévotion dévot. Perdant la charité, il perd la première qualité pour prendre celle de mauvais, et non pas la seconde; c'est pourquoi je vous ai dit que l'on pouvoit être dévot et méchant, d'autant que par le péché mortel on ne perd pas toutes les habitudes acquises, ni même la foi et l'espérance, si ce n'est par les actes formés d'infidélité et de désespoir (1).

CHAPITRE IV.

De la dévotion et de la vacation.

L'une des grandes maximes de notre bienheureux étoit que la dévotion, qui non seulement contrevenoit, mais qui n'étoit pas conforme à la légitime vacation d'un chacun, étoit sans doute une fausse dévotion. Il alloit plus loin, et prétendoit qu'elle étoit convenable à toute vacation, et qu'elle étoit comme la liqueur qui prend la forme du vase où elle est mise.

Mais qu'est-ce être dévot en sa vacation? C'est faire tous les devoirs et offices auxquels nous sommes obligés par notre condition, avec ferveur, activité,

(1) Notre bienheureux enseigne la même chose dans le premier chapitre de l'*Introduction*.

et alégresse, pour l'honneur et l'amour de Dieu, et avec rapport à sa gloire. Ce culte regarde l'acte de religion ; cette vivacité et promptitude, et cet amour de la dévotion, la charité. Agir ainsi, c'est être parfaitement dévot en sa vacation, et servir Dieu par amour en la manière qu'il desire ; c'est être selon son cœur et marcher selon ses volontés.

S. Thomas, après S. Augustin, marque trois classes de ceux qui sont en la dévotion qui est animée de la charité : les commençants, les profitants, et les parfaits (1).

Les premiers sont ceux qui s'abstiennent du péché, repoussent les tentations, et pratiquent les mortifications intérieures et extérieures, et les exercices de vertu avec peine et difficulté.

Les seconds sont ceux qui exercent ces mêmes choses avec plus de facilité, c'est-à-dire avec peu ou point d'effort, comme courant en la voie de Dieu avec un cœur ouvert.

Les troisièmes et les derniers sont ceux qui pratiquent les mêmes choses avec joie, alégresse, et un contentement extrême.

Les premiers agissent pour Dieu avec un peu de pesanteur, les seconds avec un peu plus de vitesse, et les troisièmes courent, volent avec plaisir et alégresse.

« La charité et la dévotion ne sont non plus différentes l'une de l'autre, que la flamme l'est du feu ; « d'autant que la charité étant un feu spirituel, quand

(1) II, 2, q. 24, art. 9.

« elle est fort enflammée elle s'appelle dévotion ; de « manière que la dévotion n'ajoute rien au feu de « la charité, sinon la flamme qui rend la charité « prompte, active, et diligente, non seulement à l'ob- « servation des commandements de Dieu, mais à « l'exercice des conseils et inspirations célestes (1). »

CHAPITRE V.

Du recueillement intérieur et des aspirations.

Il appeloit le recueillement intérieur le ramas de toutes les puissances de l'ame dans le cœur, pour y traiter avec Dieu seul à seul, et cœur à cœur; ce qu'il disoit se pouvoir faire en tout lieu et à toute heure, sans que les compagnies ni les occupations puissent empêcher cette retraite.

Ces fréquents regards de Dieu et de nous, ou de Dieu en nous et de nous en Dieu, nous tiennent merveilleusement en devoir, et nous empêchent de tomber, ou font que nous nous relevons promptement de nos chutes.

Les aspirations sont des élévations d'esprit vers Dieu, comme des élans de notre ame, lesquels vont droit au cœur de Dieu, et le blessent saintement, comme il le dit au Cantique des cantiques.

Notre bienheureux desiroit que ces deux exercices nous fussent aussi fréquents et familiers que le respirer et l'aspirer. Il disoit que tous les exercices spirituels, sans le recueillement intérieur et les aspira-

(1) Philotée, part. I, c. I.

tions, étoient des holocaustes sans moelle, un ciel sans étoiles, et un arbre sans feuilles (1).

Quand on perdoit l'occasion de faire l'oraison mentale ou vocale par des occupations nécessaires, il vouloit que ce déchet se réparât par de plus fréquents recueillements et par de plus fréquentes aspirations; et il assuroit que par là se réparoient toutes les ruines, et que l'on pouvoit faire un grand progrès dans la vertu.

CHAPITRE VI.

Des confréries.

Il conseilloit aux personnes qui le consultoient, d'entrer dans toutes les confréries des lieux où elles se trouveroient, afin de participer à toutes les bonnes œuvres qui s'y font (2).

Il les rassuroit sur la fausse crainte qu'elles avoient de pécher si elles n'accomplissoient pas certaines pratiques qui sont plutôt recommandées que commandées par les statuts de ces confréries. Car, disoit-il, si quelques régles des conventuels n'obligent d'elles-mêmes ni à péché mortel ni à péché véniel, combien moins les statuts des confréries (3)! Ce que l'on recommande aux confrères n'est que de conseil et non de précepte. Il y a des indulgences pour ceux qui le font, que manquent de gagner ceux qui ne le font pas, mais manquement tout-à-fait exempt de péché. Il y a beaucoup à gagner et rien à perdre. Il

(1) I. Philotée, part. II, c. XII et XIII. — (2) *Ibid.*, part. II, c. XV.
(3) S. Thom. II, 2, q. 186, art. 9 ad 1.

s'étonnoit que si peu de personnes s'y engageassent. Il ajoutoit que deux sortes de personnes en étoient cause, les uns par scrupule, craignant de s'imposer un joug qu'ils ne pourroient porter; les autres par défaut de religion, traitant d'hypocrites ceux qui s'y engagent.

CHAPITRE VII.

De l'amour de la parole de Dieu.

Il disoit qu'entre les marques de prédestination, celle-ci étoit une des meilleures, d'aimer à entendre la parole de Dieu : « Celui qui est de Dieu aime à « entendre la parole de Dieu, dit Jésus-Christ, et « qui aime Dieu aime sa parole, et la garde en son « cœur (1). » Ouïr la voix de son pasteur, c'est une marque de bonne ouaille, laquelle sera un jour à la droite pour recevoir cette sentence : « Venez, les bé- « nis de mon Père (2). »

Mais il ne vouloit pas que l'on fût auditeur vain et inutile de cette parole. Il desiroit qu'on la mît en pratique; et il disoit que Dieu se disposoit à exaucer nos prières à mesure que nous nous efforcions de pratiquer ce qu'il nous proposoit par la bouche des ambassadeurs de ses volontés (3); car comme nous lui demandons en l'oraison dominicale qu'il nous remette nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés, ainsi il est prêt de faire ce que nous desirons de lui en l'oraison, si nous

(1) Joan. VIII, 47, etc; XIV, 21. — (2) *Ibid.*, X, 3.
(3) Philotée, part. I, c. XVII.

sommes prompts en l'exécution de ce qu'il demande de nous par sa parole.

CHAPITRE VIII.

De la lecture spirituelle.

Il la recommandoit comme une nourriture de l'ame qui nous accompagnoit par-tout et en tout temps, et qui ne pouvoit jamais nous manquer; au lieu que l'on n'a pas toujours des prédications, ni des conducteurs et directeurs spirituels, et que notre mémoire ne peut pas toujours à point nommé nous rapporter ce que nous avons ouï aux sermons, et aux exhortations publiques ou particulières.

Il souhaitoit que l'on fît provision de livres de piété, comme d'autant d'allumettes du saint amour, et qu'on ne passât aucun jour sans en faire usage. Il vouloit qu'on les lût avec un grand respect et dévotion, et qu'on les tînt pour autant de lettres missives que les saints nous ont envoyées du ciel pour nous en montrer le chemin, et nous donner courage d'y aller.

Il faut avouer qu'il n'y a point de plus assurés directeurs que ces morts qui nous parlent si vivement dans leurs écrits. Ils ont été pour la plupart les truchements des volontés de Dieu, et ses ambassadeurs en l'administration de sa parole, dont ils ont distribué le pain aux petits, par leurs langues, qui leur servoient de plumes, et après leur mort, leurs plumes leur servent de langues, par lesquelles ils se font entendre à nous.

Si l'on y rencontre des obscurités ou des difficultés, on peut en demander l'intelligence et l'éclaircissement à quelque personne capable et expérimentée. Ainsi les morts nous serons d'un grand secours pour la conduite de notre vie au service de Dieu et au chemin du salut.

Il conseilloit beaucoup la lecture de la vie des saints, disant que c'étoit l'Évangile mis en œuvre. Le moins qui reste de cette lecture, est un grand goût de piété, pourvu qu'on la fasse avec humilité et desir d'imiter ces saints.

Il en est de cette lecture comme de la manne qui avoit tel goût que l'on desiroit (1). De tant de différentes fleurs il est aisé de tirer, comme des abeilles industrieuses, le rayon de miel d'une excellente piété.

Quoique les traits de l'esprit de Dieu soient autant et plus différents dans les ames que ceux de nos visages, il est vrai néanmoins que des actions des saints nous pouvons tirer de quoi imiter, ou du moins de quoi admirer la grace de Dieu, qui a fait en eux et par eux tant de grandes choses.

Et quand il ne nous en resteroit que l'admiration, ne seroit-ce pas toujours une excellente manière de louer Dieu, et les opérations de sa grace?

CHAPITRE IX.

De la pénitence et de l'eucharistie.

Il avoit coutume de dire, en parlant de ces deux

(1) Sap. XVI, 20.

sacrements, que c'étoient comme les deux pôles de la vie chrétienne; que par le premier nous renoncions à tout péché, détruisions tous les vices, surmontions toutes tentations, et nous dépouillions du vieil homme; et par le second nous nous revêtions du nouveau, qui est Jésus-Christ (1), pour marcher dans la justice et dans la sainteté, allant de vertu en vertu vers la montagne de perfection.

Il louoit fort cette pensée de S. Bernard, qui vouloit que ses religieux attribuassent à l'usage fréquent de ce sacrement de vie, toutes les victoires qu'ils remportoient sur les vices, et tout le progrès qu'ils faisoient dans la vertu (2), disant que c'étoit là qu'ils puisoient avec joie dans les sources du Sauveur.

Il disoit que ceux qui cherchent des excuses pour se dispenser de communier souvent, ressembloient à ces conviés de la parabole, qui ne laissèrent pas d'irriter contre eux le père de famille, quoique leurs causes de refus parussent assez recevables.

Les uns disent qu'ils ne sont pas assez parfaits; et comment le deviendront-ils, s'ils s'éloignent de la source de toute perfection; d'autres, qu'ils sont trop fragiles, et c'est ici le pain des forts; d'autres, qu'ils sont infirmes, et c'est ici le médecin; d'autres, qu'ils n'en sont pas dignes, et l'Église ne met-elle pas en la bouche des plus saints ces paroles: « Seigneur, « je ne suis pas digne que vous entriez en ma mai« son (3); » d'autres, qu'ils sont accablés d'affaires,

(1) Ephés. IV, 24. — (2) Serm. I in cœna Domini, n. 3.
(3) Matt. VIII, 8.

et c'est ici celui qui crie : « Venez à moi vous tous « qui travaillez, et qui êtes surchargés, et je vous « soulagerai (1) ; » d'autres, qu'ils craignent de le recevoir à leur condamnation ; mais ne doivent-ils pas craindre d'être condamnés de ne le pas recevoir ? d'autres, que c'est par humilité ; mais souvent fausse humilité, semblable à celle d'Achaz qui s'opposoit à la gloire de Dieu, feignant de craindre de le tenter (2). Et comment peut-on apprendre à bien recevoir Jésus-Christ, sinon en le recevant, comme l'on apprend à bien faire toute chose à force de le faire ?

CHAPITRE X.

La vraie dévotion se renferme dans les devoirs de l'état.

Notre bienheureux avoit coutume de blâmer un déréglement assez ordinaire parmi les personnes qui font une profession particulière de piété, lesquelles s'appliquent assez souvent aux vertus les moins convenables à leur état, et négligent celles qui y sont plus conformes. Ce déréglement, dit-il, procède du dégoût assez commun que la plupart des hommes ont des conditions auxquelles ils sont attachés par devoir.

Comme le relâchement s'introduit peu à peu dans les cloîtres, quand ceux qui les habitent veulent se contenter des exercices de vertus qui se pratiquent dans la vie séculière, il n'arrive guère moins de trouble dans les familles des particuliers, quand

(1) Matt. XI, 28. — (2) Isai. VII, 12.

une dévotion indiscréte et peu judicieuse y veut introduire les exercices du cloître.

Il y a des personnes qui pensent bien louer une maison de gens du monde, en disant que c'est un vrai cloître, que l'on y vit comme dans un couvent, sans penser que c'est vouloir cueillir des figues sur des épines, et des raisins sur des ronces.

Ce n'est pas que ces exercices ne soient bons et saints; mais il faut regarder et considérer les circonstances des lieux, des temps, des personnes, des conditions. La charité hors de l'ordre n'est plus charité, c'est un poisson hors de l'eau, et un arbre transplanté en une terre qui ne lui est pas propre.

Il comparoit cette inégalité d'esprit si peu raisonnable et si peu judicieuse, à ces friands qui veulent qu'on leur serve des cerises fraîches à Noël, et de la glace au mois d'août, ne se contentant pas de manger chaque chose en sa saison. Ces cerveaux ainsi démontés ont plus besoin de purgation que de raisonnement.

CHAPITRE XI.

Jugement qu'il portoit des vertus.

1. Il préféroit celles dont l'usage étoit plus fréquent, commun, et ordinaire, à celles dont les occasions de les mettre en pratique se rencontroient plus rarement.

2. Il ne vouloit pas que l'on jugeât de la grandeur ou petitesse surnaturelle d'une vertu par son action extérieure; d'autant qu'une petite en apparence,

peut être pratiquée avec beaucoup de grace et de charité, et une de plus grand éclat avec un amour de Dieu très foible, qui est néanmoins la régle et le prix de leur vraie valeur devant Dieu.

3. Il préféroit les vertus les plus universelles à celles qui étoient plus bornées, la charité toujours exceptée. Par exemple, il estimoit plus l'oraison, qui est le flambeau de toutes les autres; la dévotion, qui consacre toutes nos actions au service de Dieu; l'humilité, qui nous fait avoir un bas sentiment de nous et de nos actions; la douceur, qui nous fait céder à tout le monde; la patience, qui nous fait tout souffrir; que la magnanimité, la magnificence, la libéralité, et parcequ'elles regardent moins d'objets, et ont moins d'étendue.

4. Les vertus éclatantes lui étoient un peu suspectes, parceque, disoit-il, elles donnent par leur éclat une forte prise à la vaine gloire, qui étoit le vrai poison des vertus.

5. Il blâmoit ceux qui ne font état des vertus que selon qu'ils les voient prisées par le vulgaire; très mauvais juge d'une telle marchandise (1). Ainsi préfèrent-ils l'aumône temporelle à la spirituelle, la haire, le jeûne, et les austérités corporelles, à la douceur, à la modestie, et à la mortification du cœur, qui néanmoins sont bien plus excellentes.

6. Il reprenoit encore ceux qui ne vouloient s'exercer qu'aux vertus qui étoient de leur goût, sans se soucier de celles qui regardoient plus particulière-

(1) *Voyez* Philothée, part. III, c. I et VI.

ment leur charge et leur devoir; servant Dieu à leur mode, non selon sa volonté; abus si fréquents, que l'on voit une infinité de personnes, mêmes dévotes, s'y laisser entraîner.

DOUZIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Qui se plaint pèche.

C'ÉTOIT un des mots ordinaires de notre bienheureux, *qui se plaint pèche.* Vous desirez savoir comment il entendoit cela, et s'il n'est pas permis de se plaindre en justice pour avoir raison des torts qui nous sont faits, ou si on ne peut pas se plaindre en ses maladies, et dire son mal au médecin, pour en recevoir du soulagement.

Ce seroit prendre ce mot trop à la rigueur que de lui donner ce sens. Il entendoit parler de plaintes qui vont à grands pas vers le murmure, et disoit que pour l'ordinaire ceux qui se plaignent de cette façon, péchoient, parceque notre amour-propre a cela d'injuste qu'il agrandit toujours les torts qui nous sont faits, usant de termes excessifs pour exprimer des injures assez légères, et que nous regarderions comme peu de chose si nous les avions faites à autrui.

Ce n'est pas qu'il trouvât mauvais que l'on poursuivît tranquillement, paisiblement, et sans passion, en justice les outrages qui seroient faits à nos biens, à nos corps, à notre honneur. Mais la foiblesse humaine est telle, qu'il est malaisé, même à la face de la justice, de tenir son esprit en bride, et de garder l'équanimité nécessaire: d'où est venu le proverbe, qu'en cent livres de procès il n'y a pas une once d'amitié.

Il vouloit aussi, quand on étoit malade, que l'on dît tout simplement son mal à ceux qui pouvoient y apporter remède; telle étant la volonté de Dieu, qui a créé la médecine, et qui ordonne qu'on honore le médecin.

Hors ces cas de justice et de maladie, il estimoit les plaintes non seulement inutiles, mais pour l'ordinaire injustes, étant extrêmement difficile que celui qui est offensé, et souffre du mal, ne passe les bornes de la vérité et de l'équité en faisant des plaintes. Car soit que ces maux nous arrivent par des causes innocentes ou coupables, il faut toujours regarder à la première, qui est la volonté de Dieu, lequel se sert des unes et des autres; de celles-là absolument, et de celles-ci par permission; ou pour nous corriger, ou pour nous faire croître en vertu; de sorte que les plaintes que nous faisons rejaillissent toujours en quelque manière contre Dieu.

Plusieurs personnes qui ont assisté notre bienheureux en plusieurs maladies, même en celle de sa mort, m'ont dit que jamais ils ne lui ont ouï faire

une seule plainte, disant tout simplement son mal comme il le sentoit, sans l'agrandir ni diminuer, s'abandonnant tout-à-fait aux ordonnances des médecins, prenant sans contredit tout ce qu'on lui donnoit, non seulement avec courage, mais avec quelque témoignage de joie.

CHAPITRE II.

Saint usage des offenses reçues.

Il disoit que la moisson des vertus étoit de souffrir des affronts et des injures, parceque plusieurs vertus se présentoient en foule pour y prendre part et s'y exercer.

1. La justice, car qui est celui qui ne pèche pas, et par conséquent qui ne soit digne de correction? Êtes-vous offensé, considérez combien de fois vous avez offensé Dieu, et combien il est juste que les créatures vous en punissent, comme instruments de sa justice.

2. Si l'on nous accuse justement, il faut reconnoître simplement sa faute, et en demander pardon à Dieu et aux hommes, et remercier celui qui nous la représente, quand bien même se seroit de mauvaise grace, nous souvenant que les médecines, pour être désagréables, ne laissent pas d'avoir un effet salutaire.

3. Si l'accusation est fausse, il faut paisiblement et sans émotion rendre témoignage à la vérité; car nous devons cela à cette vertu et à l'édification du

prochain, qui pourroit tirer scandale de notre silence comme d'un aveu tacite.

4. Cela fait, si l'on persévère à nous accuser, il ne faut pas se défendre davantage, mais faire place à la colère, en pratiquant la patience, le silence, et la modestie.

5. La prudence y prend encore sa part, d'autant que les outrages méprisés s'évanouissent. Si vous vous y opposez avec colère, il semble que vous les avouez.

6. La discrétion vient ensuite de la prudence pour y exercer son acte, qui est la modération.

7. La force et la grandeur de courage, en se surmontant soi-même.

8. La tempérance tenant en bride les passions, de peur qu'elles n'échappent.

9. L'humilité, puisqu'elle a cela de propre, de nous faire non seulement connoître, mais aimer notre abjection.

10. La foi même qui a, selon S. Paul, fermé la gueule des lions, et qui nous fait regarder Jésus-Christ auteur et consommateur de notre foi, chargé d'opprobres et d'ignominies (1), et au milieu de tout cela devenu comme un sourd et un muet qui n'a aucune repartie (2).

11. L'espérance qui nous fait attendre une couronne qui ne flétrira jamais, pour ce léger moment de tribulation que nous endurons (3).

12. Enfin la charité qui est patiente, douce, bé-

(1) Hebr. XI, 33. — (2) Psal. XXXVII, 15. — (3) II. Cor. IV, 17.

nigne, et gracieuse, qui croit tout, qui espère tout, qui endure tout, qui souffre tout(1).

O combien chéririons-nous les outrages et les affronts qui nous sont faits, si nous étions bien soigneux de notre salut! et que ces occasions nous seroient précieuses, puisqu'elles nous fournissent le moyen d'exercer en même temps tant d'actions agréables à Dieu!

CHAPITRE III.

Reponse du bienheureux quand il apprenoit qu'on disoit du mal de lui.

On venoit quelquefois dire à notre bienheureux que quelques uns médisoient de lui, et en disoient des choses étranges; car il n'est point de soleil si élevé qui n'ait un peu d'ombre, ni de vertu si éminente qui ne soit sujette aux calomnies.

Et au lieu de s'excuser et de se défendre, il disoit avec douceur: Ne disent-ils que cela? Oh! vraiment ils ne savent pas tout. Ils me flattent, ils m'épargnent; je vois bien qu'ils ont de moi plus de pitié que d'envie, et qu'ils me souhaitent meilleur que je ne suis. Hé bien, Dieu soit béni: il se faut corriger; si je ne mérite d'être repris en cela, je le mérite d'une autre façon; c'est toujours miséricorde que je le sois si bénignement.

Quand on prenoit sa défense, et que l'on disoit que cela étoit faux: Hé bien, disoit-il, c'est un avertissement afin que je me garde de le rendre vrai. N'est-ce

(1) I. Cor. XIII.

pas une grace que l'on me fait de m'avertir que je me détourne de cet écueil?

Quand il voyoit que l'on s'estomaquoit contre les médisants : Hélas! disoit-il, vous ai-je passé procuration de vous courroucer pour moi? Laissez-les dire, ce n'est qu'une croix de parole, une tribulation de vent, la mémoire en périt avec le son. Il faut être bien délicat pour ne pouvoir souffrir le bourdonnement d'une mouche. Qui nous a dit que nous soyons irrépréhensibles? Possible voient-ils mieux mes défauts que moi, ni que ceux qui m'aiment. Nous appelons souvent des vérités du nom de médisance, quand elles ne nous plaisent pas.

Quel tort nous fait-on, quand on a mauvaise opinion de nous? ne la devons-nous pas avoir telle de nous-mêmes? Telles gens ne sont pas nos adversaires, mais nos partisans, puisqu'avec nous ils entreprennent la destruction de notre amour-propre. Pourquoi nous fâcher contre ceux qui viennent à notre aide contre un si puissant ennemi?

C'est ainsi qu'il se moquoit des calomnies et des outrages, estimant que le silence ou la modestie étoient capables d'y résister, sans employer la patience pour si peu de chose (1).

CHAPITRE IV.

De la patience dans les calomnies.

Ce mot du divin apôtre lui plaisoit extrêmement, et il l'inculquoit fort souvent, « Ne vous défendez

(1) *Voyez* Philothée, partie III, c. v.

« pas, mes très chers frères, mais donnez place à la « colère (1). » Les coups de canon s'amortissent dans la laine, tandis qu'ils brisent tout ce qui leur résiste. « La parole douce éteint le courroux (2), » comme l'eau éteint le feu. Rien n'apaise si tôt un éléphant en furie comme la vue d'un petit agneau; et l'ours fuit devant un chat.

La possession de la terre est donnée par Jésus-Christ à ceux qui sont doux, patients, et débonnaires, parcequ'ils se rendent par leur douceur maîtres et possesseurs de tous les cœurs (3). Comme ceux qui sont doux font aisément la volonté des autres, les autres aussi s'accommodent aisément à leurs volontés.

Son grand avis, dans les calomnies d'importance, étoit de regarder le Sauveur mourant comme un infame sur la croix au milieu de deux voleurs. C'est là, disoit-il, le serpent d'airain, et sans venin, et dont les regards nous guérissent de la morsure et des atteintes de la calomnie (4). Devant ce grand exemple de souffrance nous aurons honte de nous plaindre, et beaucoup plus d'avoir du ressentiment contre les calomniateurs. Mais si en ne se disant rien, et en souffrant patiemment, quelqu'un se scandalise?

L'on répond à cela qu'après avoir opposé paisiblement la vérité à la calomnie, on peut demeurer en repos, et savoir qu'il y a bien de la différence entre

(1) Rom. XII, 19. — (2) Eccli. VI, 5. — (3) Matt. V, 4.
(4) Num. XXI, 9.

le scandale actif et passif. C'est le propre des méchants de donner celui-là, et des foibles de prendre celui-ci. Les méchants donnent le premier par une conduite scandaleuse, et les plus gens de bien peuvent donner le second, sans qu'il y ait de leur faute, par des crimes qui leur sont faussement imputés. Ainsi notre Seigneur est appelé *pierre de scandale* (1); et lui-même disoit à ses disciples qu'ils seroient scandalisés en lui la nuit de sa passion (2).

Notre Seigneur a dit aussi à ses apôtres: « Vous « serez bien heureux quand les hommes médiront de « vous, et vous chargeront faussement de toute sorte « de crimes, et que vous souffrirez tout cela pour l'a- « mour de moi. Réjouissez-vous et tressaillez de joie, « parceque votre récompense sera grande dans le « ciel (3). »

Ce n'est pas dire que nous ne puissions avoir recours à la prière, pour demander à Dieu qu'il détourne ce fléau de nous. Ainsi David le prioit qu'il délivrât son ame des lévres injustes, des langues trompeuses, et de la calomnie des hommes (4), et qu'il ôtât de lui l'opprobre et le mépris, afin qu'il gardât ses préceptes avec plus de facilité (5).

Quiconque peut garder la paix du cœur dans l'orage des calomnies, a fait un grand progrès dans le chemin de la perfection.

(1) I. Petr. II, 8. — (2) Matt. XXVI, 31. — (3) Matt. V, 11.
(4) Psal. CXIX, 2. — (5) Psal. CXVIII, 21.

CHAPITRE V.

Comment il faut parler de Dieu.

Le bienheureux disoit à ce sujet: Il ne faut jamais parler de Dieu ni des choses qui regardent son culte, c'est-à-dire la religion, tellement quellement, et par manière de devis et d'entretien, mais toujours avec un grand respect, une grande estime, et un grand sentiment.

Il disoit encore: « Parlez toujours de Dieu comme « de Dieu, c'est-à-dire avec révérence et piété, non « pas faisant la suffisante et la prêcheuse, mais avec « esprit de douceur, de charité, et d'humilité (1). »

Le premier avis regarde ceux qui parlent des choses de la religion, comme de tout autre sujet d'entretien et de conversation, sans avoir égard au temps, au lieu, et aux personnes, et sans aucun autre dessein que de deviser et de passer le temps: misère dont se plaignoit S. Jérôme de son temps, disant que tous les arts et toutes les sciences avoient leurs experts, à qui seuls il appartenoit d'en parler en maîtres; qu'il n'y avoit que l'Écriture sainte et la théologie, qui est la racine des sciences, qui étoient si indignement traitées, que l'on en décidoit à table, non seulement dans les maisons particulières, mais même dans les cabarets; le jeune éventé, l'artisan ignorant, le vieillard sans raison, toute sorte de personnes du vulgaire se voulant mêler de dire leur avis sur les mystères les plus relevés de la foi.

(1) Philothée, part. III, c. XXVI.

Le second avis est pour ceux et celles qui, dans les conversations, veulent faire les doctes, et passer pour personnes fort entendues en la piété et en la parole mystique, soutenant leurs opinions avec chaleur, dépit, aigreur, chagrin, opiniâtreté, orgueil, faisant plus de bruit que ceux qui ont meilleure raison qu'eux, mais non pas si forte tête, ni si forte voix: comme si de crier bien haut ajoutoit quelque chose à la solidité d'un raisonnement.

C'est pourquoi le bienheureux concluoit en disant: Ne parlez donc jamais de Dieu, ni de la dévotion, par manière d'acquit et d'entretien, mais toujours avec attention et dévotion: ce que je dis pour vous ôter une remarquable vanité qui se trouve en plusieurs qui font profession de dévotion, lesquels à tout propos disent des paroles saintes et ferventes par manière de devis et sans y penser nullement; et après les avoir dites, il leur semble être tels que les paroles témoignent, ce qui n'est pas.

CHAPITRE VI.

De la moquerie.

Quand en compagnie il entendoit que l'on se moquoit de quelqu'un, il témoignoit par sa contenance que le discours lui déplaisoit; il en mettoit un autre sur le tapis, pour le détourner; et quand il ne pouvoit réussir par ce moyen, il se levoit, et disoit: C'est trop fouler le bon-homme; ce n'est plus vivre à discrétion, mais c'est en passer les bornes. Qui nous donne droit de nous entretenir ainsi aux

dépens d'autrui? Voudrions-nous bien qu'on nous traitât de la sorte, et que l'on fît l'anatomie de nos misères avec le rasoir de la langue? Supporter le prochain et ses imperfections, c'est une grande perfection, et une grande imperfection que de les découper ainsi par la moquerie.

Il dit à ce sujet que « c'est une des plus mauvaises « conditions qu'un esprit peut avoir, que d'être mo- « queur, que Dieu hait extrêmement ce vice, et en « a fait d'étranges punitions (1). »

Un jour une demoiselle se divertissoit en sa présence, d'une autre qui n'étoit pas belle, et se moquoit de quelques défauts naturels avec lesquels elle étoit venue au monde; et après lui avoir dit modestement que c'étoit Dieu qui nous avoit faits, et non pas nous-mêmes, et que les œuvres de Dieu étoient parfaites (2); l'autre se moquant encore davantage de ce qu'il avoit dit que les œuvres de Dieu étoient parfaites, Croyez-moi, lui dit-il, elle est en l'ame plus droite, plus belle, et mieux faite; et contentez-vous que je le sais bien; et la fit ainsi taire.

Une autre fois, on se rioit devant lui d'un homme absent qui avoit la taille toute gâtée, étant bossu devant et derrière; il prit aussitôt sa défense, et allégua le même mot de l'Écriture, que les œuvres de Dieu étoient parfaites. Comment parfaites, dit l'autre, en une taille si imparfaite? Le bienheureux reprit de fort bonne grace: Hé! pensez-vous qu'il n'y

(1) Philothée, part. III, c. XXVII. — (2) Psal. XIXC, 3; Deuter. XXXII, 4.

ait pas de parfaits bossus, aussi bien que des personnes parfaitement droites? Comme on le vouloit faire expliquer de quelle perfection il entendoit parler, de l'intérieure, où de l'extérieure: Suffit, dit-il, que ce que j'ai dit est vrai, parlons de quelque chose de meilleur.

CHAPITRE VII.

Ne juger autrui.

L'homme ne voit que le dehors, et Dieu seul le dedans (1). Il n'appartient qu'à lui seul de sonder les cœurs, et de connoître les pensées. Notre bienheureux disoit à ce propos que l'ame du prochain étoit l'arbre de la science du bien et du mal, auquel il est défendu de toucher sous peine d'être châtié, parceque Dieu s'en est réservé le jugement.

Le bienheureux remarquoit une inégalité d'esprit fort ordinaire parmi les hommes, portés naturellement à juger ce qu'ils ne connoissent pas, qui est l'intérieur d'autrui, et qui fuient de juger ce qu'ils connoissent, ou du moins ce qu'ils doivent connoître, qui est leur intérieur. Le premier leur est défendu, et le second leur est ordonné.

En cela ils sont semblables à cette femme, laquelle ayant toujours fait, durant sa vie, tout le contraire de ce que son mari lui commandoit, s'étant noyée dans une rivière; son mari étant repris de ce qu'il cherchoit son corps contre le fil de l'eau:

(1) I. Reg. XVI, 7; I. Paral. XXVIII, 9.

Estimez-vous, dit-il, que la mort lui ait fait perdre son esprit de contradiction?

On demande s'il est défendu d'avoir des soupçons fondés sur de bonnes et fortes conjectures? On répond que non, parceque soupçonner n'est pas juger, mais seulement un acheminement à juger; mais il faut bien prendre garde à ne se pas laisser surprendre par de faux indices; et là-dessus précipiter son jugement, et c'est ici l'écueil, où tant de gens font naufrage dans le jugement téméraire.

Pour éviter ce désordre, notre bienheureux donnoit une excellente régle, qui est, que si une action pouvoit avoir cent visages, on la regardât toujours par celui qui est le plus beau (1). Si on ne peut excuser une action, on peut l'adoucir, en excusant l'intention; si même on ne peut excuser l'intention, il faut accuser la violence de la tentation, ou la rejeter sur l'ignorance, ou sur la surprise, ou sur la foiblesse humaine, pour tâcher d'en diminuer au moins le scandale.

Enfin ceux qui ont bien soin de leurs consciences, dit notre bienheureux, tombent rarement en des jugements téméraires. C'est le fait d'une ame oisive, et qui n'est guère occupée en elle-même, de s'arrêter à éplucher les actions d'autrui. Ce que dit excellemment un ancien, que le genre d'hommes qui est curieux à s'enquérir de la vie des autres, est fort négligent à corriger ses propres défauts.

(1) Philothée, part. III, c. XXVIII.

CHAPITRE VIII.

De la médisance.

Notre bienheureux avoit coutume de dire que, qui ôteroit la médisance du monde, en ôteroit une grande partie des péchés, et avec raison; car tous les péchés se rapportant à ceux de pensée, de parole, et d'action, les plus fréquents, et quelquefois les plus dangereux sont ceux de parole, pour plusieurs raisons.

La première, que les péchés de pensée ne sont nuisibles qu'à celui qui les commet, et ne donnent à autrui ni scandale, ni fâcherie, ni mauvais exemple, Dieu seul les connoissant, et en étant offensé; et puis un retour vers Dieu par une amoureuse repentance les efface; mais ceux de parole passent plus avant; car le mot lâché ne peut être rappelé que par une humble rétractation: et cependant le cœur du prochain en demeure infecté et empoisonné par l'oreille.

La seconde, que les péchés d'action, quand ils sont notables, sont sujets à la punition publique; mais la médisance, si elle n'est extrêmement atroce et infamante, n'y est point sujette, ce qui fait que tant de personnes tombent dans ce péché.

La troisième est le peu de restitution et de réparation que l'on en fait; ceux qui conduisent les ames étant trop indulgents, pour ne pas dire lâches sur cet article.

CHAPITRE IX.

Des équivoques.

Il avoit en horreur la doctrine des équivoques, et disoit quelquefois que par cet artifice on tâchoit de canoniser le mensonge. Il n'y a nulle si bonne et desirable finesse, disoit-il, que la simplicité. Les prudences mondaines et les artifices charnels appartiennent aux enfants de ce siècle, mais les enfants de Dieu marchent sans détours, et ont le cœur sans replis. « Qui marche simplement, dit le sage, « marche confidemment (1). » Le mensonge, la duplicité, la simulation, témoigneront toujours un esprit foible et bas.

Si la bouche qui ment, dit le sage, tue l'ame, que ne fera point la langue trompeuse, qui parle en un cœur, et un cœur (2)?

Il disoit, de cette doctrine fabriquée dans la boutique du père du mensonge, ce que notre Seigneur disoit des scribes et des pharisiens, qui couroient les mers pour faire un prosélyte, et le rendoient ensuite beaucoup plus mauvais qu'eux (3); car ceux qui pensent sauver la vérité par cet artifice, la tuent et suffoquent doublement, puisque rien n'outrage tant la vérité et la simplicité, comme fait la duplicité; et y a-t-il rien de plus double qu'un équivoque? dit notre bienheureux (4).

(1) Prov. X, 9. — (2) Psal. XI, 3. — (3) Matt. XXIII, 15.
(4) *Voyez* Philothée, part. III, c. xxx.

CHAPITRE X.

Ne contredire personne sans raison.

Il n'y a point d'esprits plus ennemis de la société humaine que ceux qui sont opiniâtres, têtus, et sujets à contredire les autres: ce sont les pestes des conversations, le fléau des compagnies, et des semeurs de querelles. Les esprits doux, au contraire, condescendants et flexibles, pliables et traitables, qui cèdent aisément, sont des charmes vivants qui attirent et gagnent tout le monde.

Notre bienheureux louoit beaucoup l'avis de saint Louis, qui étoit de ne contredire jamais personne, sinon qu'il y eût du péché ou un dommage notable à ne le pas faire. Ce saint roi ne disoit pas cela par prudence humaine de laquelle il étoit ennemi, ni selon la maxime de cet empereur païen, qu'il ne falloit que personne se retirât mal content de devant le prince; mais par un sentiment vraiment chrétien, pour éviter tout débat et toute contestation, selon le conseil de l'apôtre, qui veut que l'on les fuie avec soin (1).

Mais ne sera-ce point une connivence, et par conséquent une participation à l'erreur ou au péché d'autrui, si on ne s'y oppose pas le pouvant faire?

Voici la réponse de notre bienheureux. Quand il importe, dit-il, de contredire quelqu'un, et d'opposer son opinion à celle d'autrui, il faut user de grande douceur et dextérité, sans vouloir violenter

(1) II. Cor. XII, 20; et Philip. II, 3.

l'esprit de personne, car aussi bien ne gagne-t-on rien prenant les choses âprement.

Quand vous désespérez un cheval à force de le tourmenter, s'il a de la fougue, il prendra le mords aux dents, et emportera le cavalier, malgré qu'il en ait, où il voudra: lui lâche-t-il la bride, cesse-t-il de le battre et de le piquer, il s'arrête, et se rend traitable.

Il en est de même de l'esprit humain: si vous le pressez, vous l'opprimez; si vous l'opprimez vous le cabrez; si vous le cabrez vous le bouleversez tout-à-fait; il peut être persuadé, non pas contraint: le contraindre, c'est le révolter; la douceur est-elle arrivée, dit le prophète, le voilà corrigé, et il se rend (1).

CHAPITRE XI.

De la taciturnité.

Il y a des personnes qui sont taciturnes de leur naturel, d'autres par orgueil, d'autres par stupidité, et d'autres par chagrin. Il y en a fort peu qui le soient par vertu, c'est-à-dire par jugement et modération.

On parloit un jour devant notre bienheureux d'un certain personnage qui vouloit passer pour un grand homme à force de se taire. Si cela est, dit notre bienheureux, il a trouvé le secret pour acquérir de la réputation à bon marché; et puis, s'étant un peu tu, il reprit: Il n'y a rien qui ressemble tant à un homme sage qu'un fou quand il se tait.

Ce n'est pas sagesse de ne dire mot, mais c'est sa-

(1) Psal. LXXXII, 10.

gesse de parler quand il faut et comme il faut, et de se taire aussi en temps et lieu.

Afin que la taciturnité soit une vertu, il faut que, comme toutes les autres, elle consiste en une certaine médiocrité, et qu'elle évite les deux extrémités.

CHAPITRE XII.

Des aversions.

Il y en a qui, à vive force, et par le secours de la grace, arrachent de leur cœur le péché de la haine qu'ils avoient conçue contre ceux qui les avoient offensés; mais de même qu'après que l'on a coupé un arbre par le pied, les racines ne laissent pas de demeurer en terre, et qu'il faut du temps pour les arracher, aussi à la haine succéde l'aversion, d'autant plus malaisée à détruire qu'elle paroît moins blâmable que l'autre.

On sait bien qu'il faut pardonner à son ennemi, quelque grand outrage qu'il nous ait fait, si nous voulons que Dieu nous pardonne, et c'est ce que nous demandons tous les jours au Père céleste dans l'oraison que son fils notre Seigneur nous a dictée de sa propre bouche; mais comme ensuite d'une furieuse tempête, après que les vents ont cessé, les flots de la mer ne laissent pas d'être émus quelque temps après, aussi, après que pour l'amour de Dieu l'on a renoncé à la haine que l'on portoit à son ennemi, il y en a qui pensent faire beaucoup de dire qu'ils ne lui veulent point de mal, sans se souvenir que par la loi de Jésus-Christ ce n'est pas assez de

ne vouloir point de mal à notre ennemi (car cela c'est n'avoir plus de haine), mais qu'il faut encore avoir de l'amour et de la dilection, c'est-à-dire lui vouloir du bien.

Il y en a qui disent, pressés de ces raisons, non seulement je lui pardonne l'offense qu'il m'a faite, et ne lui veux point de mal, mais encore lui souhaite les mêmes biens de nature, de fortune, de grace, et de gloire qu'à moi-même: mais je ne puis me résoudre à le voir, ni à converser avec lui, parceque sa présence émeut mes puissances, et que je crains que mes plaies ne se rouvrent, en me rappelant le souvenir du tort qu'il m'a fait.

Cette excuse semble avoir quelque couleur, quand on considère la fragilité humaine plus foible qu'un roseau qui se plie à tous vents; mais, quoique cette défiance semble louable, elle ne l'est pas néanmoins devant Dieu, qui veut, et que l'on se réjouisse en lui avec crainte, et que l'on se confie en lui à mesure que l'on se défie de soi-même; que l'on s'humilie sans découragement, et que l'on s'appuie totalement sur sa grace, et nullement sur soi-même: c'est ce que nous enseigne la sainte parole, quand elle nous dit que nous ne pouvons rien de nous comme de nous, que toute notre suffisance vient de Dieu, que sans lui nous ne pouvons rien faire, mais aussi qu'avec lui nous pouvons tout, et même traverser les murailles de toute sorte d'obstacles, de sorte que nous ayant donné le vouloir et le commencer, nous devons espérer qu'il nous donnera d'achever par sa

bonne volonté (1); et ainsi s'il nous a donné la grace de pardonner de bon cœur, de ne vouloir point de mal, et même de desirer toute sorte de biens, nous devons aussi nous confier qu'il nous donnera la force de résister aux tentations que l'ennemi de notre salut pourroit exciter en la partie inférieure de notre ame, à la vue de celui à qui nous avons pardonné, pourvu que nous l'ayons fait de bon cœur.

Il y en a même qui, convaincus de ces raisons, diront: Je veux bien le voir et n'éviterai point de me trouver en sa compagnie; mais de lui parler, c'est ce que je ne puis faire, parceque je craindrois de m'échapper en quelques reproches, et d'en venir ensuite à quelques injures qui rallumeroient le feu de la haine au lieu de l'éteindre, et rendroient la dernière erreur pire que la première (2).

Certes, quand celui que la fièvre a quitté boit encore avec quelque sorte d'empressement, c'est signe qu'il y a encore quelque reste d'émotion et de chaleur dans ses veines. Quelques mines que fassent telles sortes de personnes qui sortent à regret de l'égypte de la haine, et qui regardent en arrière, il y a encore sans doute quelque aigreur secréte, cachée dans leurs cœurs.

C'est à eux de prendre leur cœur à deux mains, et d'en ôter par un généreux effort cette secréte aversion, et de dire à Dieu qu'il aide leur infirmité, afin qu'ils puissent pratiquer cet enseignement de l'Évan-

(1) II. Cor. III, 5.
(2) Matt. XXVII, 64.

gile, de faire du bien à ceux qui les haïssent, et de surmonter le mal par le bien (1).

Nous scellerons ce que nous venons de dire, par une belle sentence de notre bienheureux. Les païens aiment ceux qui les aiment, mais les chrétiens doivent exciter leur amitié à l'endroit de ceux qui ne les aiment pas, et envers ceux auxquels ils ont beaucoup de répugnance et d'aversion.

TREIZIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De la présence de Dieu.

L'EXERCICE de la présence de Dieu lui étoit en si singulière recommandation, qu'il le conseilloit comme un pain quotidien. Je dis pain quotidien; car comme en la nourriture du corps on mêle le pain avec toute sorte de viandes, aussi n'y a-t-il point d'exercice spirituel qui se mêle plus commodément et plus utilement dans toutes nos actions, que la présence de Dieu.

Ah! disoit-il, c'est le cher exercice des bienheureux, ou plutôt le continuel exercice de leur béatitude, selon ces paroles de notre Seigneur: « Leurs

(1) Matt. V, 44; Rom. XII, 21.

« anges voient sans interruption la face de mon Père « qui est dans le ciel (1). »

Que si la reine de Saba estimoit bien heureux les serviteurs et les courtisans de Salomon, qui étoient toujours en sa présence, et qui écoutoient les paroles de sagesse qui sortoient de sa bouche (2); combien sont plus heureux ceux qui sont continuellement attentifs à la sainte présence de celui *que les anges desirent de voir* (3), quoiqu'ils le voient sans cesse! desir qui les tient en une perpétuelle faim de voir toujours de plus en plus celui qu'ils contemplent; car plus ils voient celui qu'ils desirent, plus ils desirent de le voir; n'étant jamais rassasiés dans leur continuel rassasiement.

Vous savez, mes sœurs, que lorsque vous êtes assemblées, soit pour le travail, soit pour les récréations, ou pour quelques autres exercices, il y en a toujours une de préposée, pour faire souvenir de cette aimable et salutaire présence. *Se souviennent*, dit-elle par intervalles, *de la sainte présence de Dieu, toutes nos sœurs, et de la très sainte communion d'aujourd'hui*, ajoute-t-elle, si c'est un jour de communion pour toute la communauté; tel que sont les jours de dimanches, et de fêtes, et les jeudis.

La plus grande part, disoit notre bienheureux, des manquements que commettent en leur devoir les personnes pieuses, vient de ce qu'elles ne se tiennent pas assez en la présence de Dieu.

(1) Matt. XVIII, 10. — (2) III. Reg. X, 8. — (3) I. Pet. I, 12.

CHAPITRE II.

De la crainte et de l'espérance.

Pour marcher sûrement en cette vie, il faut marcher toujours entre la crainte et l'espérance; entre la crainte des jugements de Dieu, *qui sont des abymes impénétrables* (1); et entre l'espérance de sa miséricorde, qui est sans nombre et sans mesure, et qui surpasse toutes ses œuvres.

Il faut, disoit le bienheureux, craindre les divins jugements, mais sans découragement; et il se faut encourager à la vue de sa miséricorde, mais sans présomption. Et ailleurs: Ceux, dit-il, qui ont une extrême et désordonnée crainte d'être damnés, témoignent avoir plus besoin d'humilité et de soumission que de raison. Il se faut bien abaisser et anéantir et perdre son ame, mais il faut que ce soit pour la gagner, garder, et sauver. Toute humilité qui préjudicie à la charité est sans doute une fausse humilité.

Or, celle qui porte au découragement, au désespoir, au trouble, est contraire à la charité qui veut que nous fassions tous nos efforts, quoique *avec crainte et tremblement* (2), et que jamais nous n'entrions en la défiance de bonté de Dieu, qui veut que tous soient sauvés, et viennent à pénitence (3).

(1) Psal. XXXV, 7. — (2) Philip. II, 12. — (3) II. Pet. III, 9.

CHAPITRE III.

De l'amour-propre et de l'amour de nous-mêmes.

Il y a une grande différence entre ces deux amours, puisque tout amour-propre étant un amour de nous-mêmes, tout amour de nous-mêmes n'est point amour-propre.

L'amour-propre est toujours mauvais; et il n'y a point de péché, grand ou petit, sans amour-propre, c'est-à-dire sans un arrêt volontaire en la créature, ou en soi, contre la volonté du Créateur. C'est cet amour, dit S. Augustin, qui a bâti la cité malheureuse de Babylone, dont l'enceinte s'étend jusqu'au mépris, et à la haine de Dieu (1).

L'amour de nous-mêmes n'est pas de cette nature; car étant commandé, il ne peut être que bon. Nous sommes donc obligés de nous aimer en Dieu et selon Dieu, en nous souhaitant et procurant, autant que nous pouvons, les biens naturels et ceux de la grace et ceux de la gloire.

Cet amour de nous-mêmes peut donc être naturel ou surnaturel. Naturel, lorsqu'il regarde les biens naturels: c'est à raison de cet amour que l'apôtre dit que *nul ne hait sa propre chair* (2); et cet amour, quand il est réglé, n'est point désagréable à Dieu, qui est auteur de la nature aussi bien que de la grace. Surnaturel, quand il regarde les biens de la grace et de la gloire; et cet amour est autant au-dessus de

(1) In Psal. VI et in Psal. LXIV. — (2) Ephes. V, 29.

l'autre, que les biens de la grace et de la gloire sont au-dessus de ceux de la nature.

L'amour surnaturel de nous-mêmes peut être ou d'espérance ou de charité. Celui d'espérance est intéressé, car nous aimons Dieu par cet amour comme notre souverain bien, non comme souverain bien en lui-même et pour lui-même, qui est l'amour de charité. Amour entièrement désintéressé, puisqu'alors nous aimons Dieu à cause de lui-même et pour lui-même, et nous en lui et pour lui, nous rapportant tout à sa gloire.

L'amour légitime de nous-mêmes, tant le naturel que celui d'espérance, n'est pas toujours rapporté à Dieu, mais certes il est toujours rapportable; mais celui de la sainte charité n'est pas seulement rapportable, mais il est toujours rapporté à Dieu, soit habituellement, soit virtuellement, soit actuellement.

« Le Sauveur, dit le bienheureux, qui nous a ra-« chetés pas son sang, desire infiniment que nous « l'aimions, afin que nous soyons éternellement sau-« vés, et desire que nous soyons sauvés, afin que « nous l'aimions éternellement, son amour tendant « à notre salut, et notre salut à son amour (1). »

Notre salut en son total doit s'étendre, tant à la gloire que Dieu nous donnera au ciel, qu'à celle que nous lui rendrons, selon la mesure de cette gloire. En quoi se trompent ceux qui, parlant du salut éternel, ne pensent qu'à leur intérêt; c'est-à-dire à la

(1) Théotime, liv. II, c. VIII.

gloire que Dieu leur donnera au ciel, et nullement à celle qu'ils rendront à Dieu, quoique celle-ci soit la principale, et la fin dernière et souveraine, pour laquelle Dieu a fait le paradis; l'autre n'étant que la fin prochaine et moins principale, et comme un moyen pour arriver à l'autre; car nul ne glorifie Dieu au ciel, que celui que Dieu y glorifie, pour en être glorifié.

CHAPITRE IV.

La mesure de l'amour de Dieu.

Vous me demandez quelle est la mesure de l'amour de Dieu?

Je vous réponds, avec S. Bernard (1), que sa mesure est de n'en point avoir, parceque son objet étant infini il ne peut avoir de bornes.

Notre bienheureux appeloit lâches et paresseux, ces esprits qui mettoient des limites à leur amour, et qui se renfermoient dans certains devoirs, au-delà desquels ils ne vouloient point s'étendre, comme s'ils vouloient renfermer l'esprit de Dieu dans leurs mains.

Dieu étant plus grand que notre cœur, quelle entreprise que celle de vouloir le resserrer dans une si petite circonférence (2)! Si l'amour de Jésus-Christ a été excessif, quelle honte pour nous de vouloir contenir le nôtre dans la médiocrité (3)! Si la mer et l'enfer ne disent jamais, c'est assez, que doit dire le

(1) L. de diligendo Deo, c. I. — (2) I. Joan. III, 20.
(3) Joan. XIII, I.

saint amour, dont les flammes sont dites au Cantique plus ardentes que celles de l'enfer (1)?

Notre bienheureux dit à ce sujet une remarquable sentence : De demeurer, dit-il, en un état de consistance longuement, il est impossible; qui ne gagne, perd en ce trafic; qui ne monte, descend en cette échelle; qui n'est vainqueur, est vaincu en ce combat; nous vivons entre les batailles que nos ennemis nous livrent; si nous ne résistons, nous périssons; et nous ne pouvons résister sans surmonter, ni surmonter sans victoire; victoire suivie de triomphe et de couronne.

S. Bernard confirme ce sentiment en disant que ne pas avancer c'est reculer, parceque nous ramons sans cesse sur une mer orageuse, où sont entraînés par le courant des eaux tous ceux qui cessent de ramer (2).

CHAPITRE V.

Faire et dire.

Le Fils de Dieu modèle de toute perfection, *le prince des pasteurs, et l'évêque de nos ames, a commencé à faire, puis à enseigner* (3); et il a été trente années à faire, et n'a été que trois années à enseigner, nous montrant par son exemple qu'il faut faire avant que dire.

Aussi blâme-t-il les docteurs de son temps qui disoient et ne faisoient pas, imposant aux autres des

(1) Cap. VIII, v. 6. — (2) Epist. CCCXLI ad monachos S. Bertini, n. 1. Ed. Ben. — (3) I. Pet. II, 25, et V, 4; Act. I, 1.

fardeaux insupportables, qu'ils n'auroient pas voulu toucher du bout du doigt (1).

Non pas qu'il veuille que l'on juge de la doctrine par la vie et les mœurs de celui qui enseigne, mais pour montrer combien elle a plus d'efficace pour persuader, quand elle est appuyée sur la bonne vie de celui qui la débite; autrement comment pense-t-il persuader aux autres ce dont lui-même n'est point persuadé?

C'est ressembler à ces trompettes qui sonnent la charge où ils ne vont pas; à l'escalier qui conduit à l'appartement où il ne monte pas; à ces poteaux des grands chemins qui enseignent par où il faut aller et qui ne bougent pas.

CHAPITRE VI.

De la mortification et de l'oraison.

Son sentiment étoit que la mortification sans l'oraison étoit un corps sans ame, et l'oraison sans mortification une ame sans corps. Il ne vouloit pas que ces deux choses fussent séparées; mais que, comme Marthe et Marie sans se quereller, elles fussent de bon accord au service de notre Seigneur. Il les comparoit aux deux bassinets de la balance, dont l'un s'abaisse quand l'autre s'élève. Pour élever l'esprit par l'oraison, il faut abattre le corps par la mortification, autrement la chair déprimera l'esprit, et l'empêchera de s'élever à Dieu.

Le lis et la rose de l'oraison et de la contempla-

(1) Matt. XXIII, 30 et 40.

tion ne se conservent et nourrissent bien que parmi les épines des mortifications. On ne va à la colline de l'encens, symbole de l'oraison, que par la montagne de la myrrhe de la mortification. L'encens même qui représente l'oraison n'exhale son odeur que lorsqu'il est brûlé; ni l'oraison ne peut monter au ciel en odeur de suavité, si elle ne sort d'une personne mortifiée.

Lorsque nous sommes morts à nous-mêmes et à nos passions, c'est alors que nous vivons à Dieu, et qu'il nous repaît en l'oraison du pain de vie et d'intelligence, et de la manne de ses inspirations.

Notre bienheureux disoit sur ce sujet un mot bien remarquable: Il faut vivre en ce monde, disoit-il, comme si nous avions l'esprit au ciel et le corps au tombeau. La première partie de cette sentence est appuyée sur ces paroles: « Que votre conversation « soit dans les cieux (1); » et la seconde sur celle-ci: Il faut vivre *comme ces blessés qui dorment dans les sépulcres, et dont on ne se souvient plus* (2); et être *dans les obscurités entre les morts du siècle* (3).

CHAPITRE VII.

Du mensonge.

Vous me demandez comment s'entendent ces paroles de notre bienheureux: Que rarement pouvons-nous dire un mensonge, pour petit qu'il soit, sans nuire au prochain.

Le mot de rarement décide la difficulté; néan-

(1) Philip. III, 20. (2) Psal. LXXXVII, 6. — (3) Psal. CXLII, 3.

moins on peut dire que tout mensonge, quelque léger qu'il paroisse, fait toujours du mal, soit à nous, soit à autrui : toujours blesse-t-il la vérité et la droiture du cœur ; et tout homme qui ment, ne fût-ce que par récréation, témoigne qu'il a le cœur double, et qu'il parle *en un cœur et en un cœur* (1) ; et tout le monde sait que *le Seigneur perdra les lèvres trompeuses* (2), et qu'il *a en abomination ceux qui parlent avec duplicité* (3). Que votre parole soit donc simple, ronde, naïve, véritable, si vous voulez être enfants de celui qui est père de vérité, et la vérité même par essence.

CHAPITRE VIII.

Des jugements inconsidérés.

Il avoit peine à supporter que l'on taxât une personne d'être mauvaise, pour une action répréhensible qu'elle auroit faite (4) ; parceque, disoit-il, les habitudes vertueuses ne périssent pas par un seul acte contraire, car on ne peut pas dire qu'un homme soit intempérant, pour un seul acte d'intempérance, et ainsi des autres.

Quand donc il voyoit que pour un péché on accusoit quelqu'un d'en avoir le vice, il relevoit doucement cette accusation, et disoit qu'il y avoit bien de la différence entre vice et péché ; que celui-là disoit l'habitude, et celui-ci l'acte ; et que tout ainsi qu'une hirondelle ne faisoit pas le printemps, aussi

(1) Psal. XI, 3. — (2) Ibid. V, 4. — (3) Prov. XII, 22.
(4) Théotime, L. IV, c. 4.

un seul acte de péché ne rendoit pas une personne vicieuse, c'est-à-dire habituée au vice dont elle avoit commis l'acte.

Mais, lui disoit-on, il ne faudra pas non plus juger si une personne est en grace, et a la charité, quelque sainte qu'elle paroisse dans les actions de sa vie.

Il répondoit que si la foi, selon S. Jacques (1), se fait connoître par les œuvres, beaucoup plus la charité, qui est une vertu bien plus active; les œuvres étant à son égard comme des étincelles qui marquent qu'il y a du feu en quelque endroit; et quoique, voyant commettre un péché manifestement mortel, nous puissions dire que celui qui l'a commis a perdu la grace, que savons-nous si un moment après, Dieu ne lui a point touché le cœur, s'il ne s'est point converti de sa mauvaise voie par un acte de contrition: c'est pourquoi il ne faut jamais juger en mal d'autrui qu'avec crainte; mais pour en juger en bien, nous avons toute liberté, parceque la charité croit, et espère tout bien du prochain, et n'en pense point mal; se réjouit de la vérité et de la bonté, mais non pas de l'iniquité (2).

CHAPITRE IX.

Le point essentiel de la charité.

Il le faisoit consister dans la préférence de Dieu, et de sa volonté à toutes choses.

La plus forte preuve que nous puissions avoir si

(1) Cap. II. — (2) I. Cor. XIII, 7.

nous sommes en état de grace est si nous n'avons aucune volonté contraire à celle de Dieu; car si nous en avons quelqu'une, sans doute nous préférons quelque chose à Dieu, et alors nous n'avons plus la charité, qui cesse d'être sitôt qu'elle cesse de régner.

Non seulement nous devons préférer Dieu à toutes choses, mais encore nous ne devons rien aimer à l'égal de Dieu. Celui-là, dit S. Augustin (1), aime Dieu moins qu'il ne doit, qui aime quelque chose avec lui, qu'il n'aime pas pour l'amour de lui, c'est-à-dire avec rapport et subordination à l'amour de Dieu.

Je ne dis pas que l'on ne puisse aimer plusieurs choses avec Dieu, puisqu'il nous est commandé de nous aimer nous-mêmes, et notre prochain comme nous-mêmes; mais d'aimer quelque chose, ou plus que Dieu ou à l'égal de Dieu, c'est ce qui est incompatible avec la charité, laquelle fait, que dans un cœur qu'elle posséde, toutes les créatures sont devant le Créateur, comme les étoiles devant le soleil.

CHAPITRE X.

Diverses sortes d'œuvres.

On en distingue de quatre sortes dans la théologie, de vivantes, de mortes, de mortifiées, et de vivifiées.

Les œuvres vivantes sont celles qui ont le principe de vie, et de vie éternelle, c'est-à-dire la grace

(1) L. X Conf., c. XXIX, n. 40.

et qui sont faites en charité, et par le motif de la charité.

Les œuvres mortes sont celles qui n'ont point ce principe, et qui sont faites en état de péché mortel, c'est-à-dire qui n'ont ni le fondement, ni la racine de la charité, et quoiqu'elles soient bonnes en soi d'une bonté morale et naturelle, néanmoins, comme le dit S. Grégoire, ce rameau de la bonne œuvre ne peut avoir aucune verdeur, ni porter aucun bon fruit devant Dieu, s'il n'est attaché à la racine de la charité.

Les œuvres mortifiées sont celles qui ont été faites en état de grace, et qui ont eu la racine de vie, mais le péché mortel survenant, les dépouille de toute verdeur et vigueur, comme sont les plantes en hiver, lesquelles, s'il duroit toujours, mourroient enfin sans ressource. Mais le soleil du printemps, rapportant une nouvelle chaleur à la terre, leur fait pousser des fleurs, des feuilles, et des fruits, et semble, par une espéce de résurrection, les appeler à une nouvelle vie (1).

Et ce sont les œuvres qu'on appelle vivifiées, c'est-à-dire renouvelées et rappelées de la mort à la vie. Ce qui arrive lorsque l'on sort du péché mortel pour rentrer en grace. Alors toutes les œuvres saintes, qui avoient été mortifiées par le péché, revivent, et reprennent leur ancienne verdeur et vigueur.

(1) Théotime, liv. XI, c. XII.

QUATORZIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'amour de complaisance.

La vraie complaisance en Dieu doit être enracinée et fondée en la charité, et procéder du vrai motif de la charité qui est un motif désintéressé, et qui se peut rapporter tout à Dieu et à sa gloire, pour être telle que Dieu la desire ; et si nous voulons qu'il prenne ses délices en nous, c'est à nous de prendre nos souveraines délices à penser que Dieu est Dieu, et que sa bonté est une bonté souverainement infinie.

Voici comme notre bienheureux s'en explique : « L'ame qui est en l'exercice de l'amour de complai« sance crie perpétuellement en son sacré silence, « Il me suffit que Dieu soit Dieu, que sa bonté soit « infinie, que sa perfection soit immense ; que je « meure, ou que je vive, il importe peu pour moi, « puisque mon cher bien-aimé vit éternellement « d'une vie toute triomphante. La mort même ne « peut attrister le cœur qui sait que son souverain « amour est vivant. C'est assez pour l'ame qui aime, « que celui qu'elle aime plus que soi-même soit « comblé de biens éternels, puisqu'elle vit plus en

« celui qu'elle aime qu'en celui qu'elle anime, ou « plutôt qu'elle ne vit pas elle-même, mais son bien- « aimé en elle (1). »

La vraie complaisance en Dieu est donc de se plaire en Dieu pour Dieu, de prendre plaisir au plaisir de Dieu, sans penser si cela nous plaît, mais s'il est agréable à Dieu. Ainsi nous unissons notre plaisir au plaisir de Dieu, et en cette façon se forme la complaisance amoureuse que nous avons au bien de Dieu, pour Dieu même.

CHAPITRE II.

De l'amour de bienveillance.

Il faut distinguer en Dieu deux sortes de biens, l'un intérieur, l'autre extérieur. Le premier est lui-même, car sa bonté n'est point distinguée de son essence, non plus que ses autres perfections. Or ce bien étant infini ne peut être ni augmenté par nos services et nos honneurs, ni diminué par nos péchés et nos révoltes. Le second, quoiqu'il soit à lui, n'est pourtant pas dans lui, mais dans ses créatures, comme les finances du roi sont bien à lui, mais dans les coffres de ses trésoriers. Ce bien extérieur sont les honneurs, les obéissances, les services et les hommages que lui doivent et que lui rendent les créatures, lesquelles sont toutes destinées à sa gloire, comme à la fin dernière de leur création, et ce bien nous pouvons avec sa grace le vouloir et le donner

(1) Théotime, liv. V, c. III.

à Dieu, et en augmenter sa gloire extérieure, laquelle nous pouvons aussi diminuer par nos péchés.

A l'égard de ce bien extérieur, nous pouvons exercer envers Dieu l'amour de bienveillance, faisant, pour accroître son honneur, toutes les bonnes œuvres que nous pouvons, avec cette intention de le bénir, glorifier et exalter par toutes nos actions, nous abstenant pareillement de toutes les fautes qui pourroient ternir cette gloire.

L'amour de bienveillance envers Dieu ne s'arrête pas là; mais, parceque la charité nous oblige d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, nous faisons tout ce que nous pouvons pour le provoquer à servir cette divine gloire, nous l'excitons à faire toute sorte de bien pour glorifier Dieu, à l'exemple du prophéte, qui disoit, « Venez, glorifiez le Seigneur avec moi, et exaltons ensemble son saint « nom (1). »

Cette même ardeur nous pousse aussi, et nous presse, dit S. Paul, de nous opposer au mal que le prochain pourroit commettre contre Dieu, et à arrêter les péchés par lesquels la divine bonté est offensée, et c'est proprement ce qu'on appelle zéle; zéle qui faisoit sécher le prophéte, voyant que les pécheurs mettoient Dieu en oubli (2).

On me demande si cet amour de bienveillance ne pourroit point encore s'exercer envers Dieu, quant au bien intérieur et infini qu'il posséde, qui est lui-même.

(1) Psal. XXXIII, 4. — (2) Psal. CXVIII, 139.

Je réponds, avec notre bienheureux, que nous pouvons vouloir ce bien en nous réjouissant de ce qu'il l'a, et de ce qu'il est ce qu'il est. On peut encore quelquefois, dans des mouvements extraordinaires et des excès d'amour, lui souhaiter ce même bien par des desirs imaginaires de choses impossibles, tels qu'étoit celui que l'on attribue à S. Augustin, et rapporté par notre bienheureux en ces termes: « Hé! « Seigneur, je suis Augustin, et vous êtes Dieu; mais « si toutefois, ce qui n'est pas, et ne peut être, étoit « que je fusse Dieu, et que vous fussiez Augustin, « je voudrois, en changeant de qualité avec vous, « devenir Augustin, afin que vous fussiez Dieu (1). »

Nous pouvons encore lui vouloir ce même bien, en nous réjouissant de ce que, même par souhait, nous ne saurions rien ajouter à l'incompréhensible infinité, et infinie incompréhensibilité de sa grandeur et de sa perfection. O saint, saint, saint, Seigneur Dieu des armées, le ciel et la terre sont pleins de votre gloire. Louanges à Dieu au plus haut des cieux.

CHAPITRE III.

De l'appétit avec satiété.

Comment, dites-vous, s'entend ce que dit S. Pierre, que *les anges desirent de voir Jésus-Christ* (2): le desir étant d'une chose absente, comment peuvent-ils desirer ce qu'ils possèdent?

Ce sera notre bienheureux qui vous répondra, et

(1) Théotime, L. V, c. IX. — (2) I. Epist. c. 1, v. 12.

non pas moi. « Les bienheureux, dit-il, en leur sou-« veraine complaisance assouvissent tellement leur « ame de contentements, qu'ils ne laissent pas de « desirer de l'assouvir encore, et savourant la divine « bonté, ils la veulent encore savourer; en se ras-« sasiant, ils veulent manger et en mangeant ils « veulent se rassasier (1). »

Et en expliquant le passage même que vous proposez, voici comme il parle : « Le chef des apôtres « ayant dit, en sa première épitre, que les anges « mêmes desirent regarder le divin Sauveur, com-« ment cela se peut-il entendre? Ils le voient certes « toujours, mais d'une vue si agréable et si délicieuse, « que la complaisance qu'ils en ont les assouvit sans « leur ôter le desir, les fait desirer sans leur ôter l'as-« souvissement. La jouissance n'est pas diminuée « par le desir, au contraire en est perfectionnée, « comme leur desir n'est pas étouffé, mais affiné « par la jouissance. »

Vous ne vous rendez pas encore, et vous demandez comment deux choses si opposées, la satiété et l'appétit, peuvent compatir en un même sujet?

Certes, c'est une des merveilles de la grace et de la gloire, et qui est au-dessus de la nature. De cela le Sauveur nous en assure, quand il dit que ceux qui mangeront de ses faveurs en auront, non seulement encore appétit, mais faim. L'abeille détrempe et délaie son miel avec son aiguillon, et la grace qui est comparée au rayon de miel en l'Écriture

(1) Théotime, liv. V, c. III.

laisse toujours l'agréable pointe du désir, dans le rassasiement de sa jouissance.

Cela est bon, dites-vous, en l'état de grace, qui en cette vie peut toujours être accrue; mais en la gloire, où la grace est consommée, elle ne peut être augmentée, et partant ce desir semble incompatible avec la plénitude des satisfactions des bienheureux.

Notre bienheureux va vous répondre lui-même. « La jouissance, dit-il, d'un bien qui contente toujours « ne flétrit jamais; au contraire elle se renouvelle et « fleurit sans cesse. Elle est toujours aimable, tou- « jours desirable. Le continuel contentement des « bienheureux produit un desir perpétuellement « content, comme leur continuel desir fait naître en « eux un contentement perpétuellement desiré. Le « bien qui est fini termine le desir quand il donne « la jouissance, et ôte la jouissance quand il donne « le desir, ne pouvant être possédé et desiré tout en- « semble: mais le bien infini fait régner le desir dans « la possession, et la possession dans le desir, ayant « de quoi assouvir le desir par sa sainte présence, et « de quoi le faire toujours vivre par la grandeur de « son excellence, laquelle nourrit, en tous ceux qui « la possèdent, un desir toujours content, et un con- « tentement toujours desireux (1). »

O excellence de l'éternelle félicité, « ô Seigneur « Dieu des vertus, que vos pavillons sont aimables! « un jour vaut mieux dans vos tabernacles que mille

(1) Théotime, liv. V, c. III.

« autres ailleurs. Que bienheureux sont ceux qui les « habitent, ils vous loueront dans les siècles des « siècles (1), » c'est-à-dire sans fin! Plus ils louent Dieu, plus ils veulent le louer, et plus ils possèdent ce qu'ils desirent, plus ils desirent de le posséder; et plus ils adorent ce qu'ils aiment, plus ils aiment à l'adorer; plus ils voient ce qui les ravit, plus ils sont ravis de le voir.

CHAPITRE IV.

Des disputes en matière de religion.

Les disputes en matière de religion lui étoient fort à contre-cœur, principalement quand on les entamoit à table, ou à la sortie du repas, disant que ce n'étoient pas des matières de bouteille. Je lui dis un jour sur ce mot, que si l'on cassoit ces bouteilles, c'étoit pour en faire sortir les lampes de la vérité, qui sont toutes de feu et de flammes: oui certes, reprit-il aussi-tôt, de feu et de flammes de colère et d'altercation, qui n'ont que de la fumée, et de la noirceur, et fort peu de lumière.

Sur-tout il désapprouvoit que l'on traitât des controverses en la prédication, qui est plutôt établie pour édifier que pour démolir, et pour régler les mœurs, que pour décider les contestations que font sur la foi ceux qui sont hors du sein de l'Église.

Mais, dira-t-on, c'est pour affermir les catholiques en leur créance, que l'on détruit devant eux celles de leurs adversaires.

(1) Psal. LXXXIII.

Spécieuse raison, mais que l'expérience fait connoître peu efficace, parceque, outre les épines de tant de difficultés qui se rencontrent en ces fâcheuses contestations, l'esprit humain, par la corruption de la nature, a tant de propension vers le mal, qu'il s'arrête plutôt dans l'objection que dans la solution, et ainsi prend le serpent pour le pain.

Sa méthode étoit, tant en prêchant, qu'en ses conférences particulières avec les protestants, d'expliquer, avec cette clarté et facilité qui lui étoit si particulière, les simples et nues vérités de la foi; disant que la vérité, en sa simplicité toute naïve, avoit des graces et des attraits capables de se faire aimer par les ames les plus rebelles.

Ce procédé lui réussissoit si admirablement, que pourvu qu'il pût obtenir d'un protestant une audience tranquille et paisible, non seulement il lui faisoit tomber les armes des mains, et lui enlevoit ses objections, avant qu'il les eût faites, mais s'il ne le gagnoit sur-le-champ, il le blessoit si avant, que bientôt il revenoit, pour chercher le reméde et la guérison, en la main qui l'avoit si heureusement blessé.

CHAPITRE V.

Secret pour traiter les controverses en la prédication.

Ce secret a plusieurs effets. 1° Il cache la lancette dans le coton, et, tandis que l'on fait semblant de frotter l'abcès avec de l'huile, il n'y a qu'à presser et appuyer dessus, et on le créve. 2° Il ôte l'ennui

et l'importunité qui accompagne ordinairement les discours épineux des contestations. 3° Il surprend heureusement ceux qui écoutent, et leur fait recevoir la vérité, non seulement sans peine, mais avec délectation. 4° Il est simple, et néanmoins en sa simplicité contient une merveilleuse énergie, changeant les armes offensives en défensives, et tirant des preuves, pour la défense de la vérité, des objections mêmes que font les errants.

Il se pratique de cette sorte. Les réponses, que les catholiques font aux objections que les protestants tirent des Écritures, étant conformes aux vérités que l'Église enseigne, il n'y a qu'à faire marcher la solution la première, laquelle étant bien expliquée par manière de raisonnement, sans faire paroître que ce soit une réponse à une objection, le passage objecté vient ensuite à faire la preuve de la vérité qui est avancée. C'est ainsi que me l'a enseigné notre bienheureux, dont voici un exemple qui mettra la chose en évidence.

Les protestants objectent communément, contre la présence réelle, ce passage: *c'est l'esprit qui vivifie, la chair ne profite de rien* (1); à quoi nous apportons deux réponses, l'une de S. Chrysostôme, l'autre de S. Augustin: l'une que la chair seule sans l'esprit, c'est-à-dire sans la divinité, ne profiteroit pas; l'autre que l'intelligence charnelle, grossière, et telle que l'avoient les Capharnaïtes, n'étoit pas profitable.

Pour mettre cette industrie en pratique, il ne faut

(1) Joan. VI, 64.

que présenter la foiblesse de la chair seule sans l'union de la divinité, ou son onction, et montrer que c'est la divinité qui donne à l'humanité le pouvoir qu'elle a d'influer en ses membres qui sont les fidèles, la grace qui lui est communiquée en qualité de chef; et ainsi que c'est cet esprit de la divinité, et cette chair sacrée qui vivifie les ames, qui par sa communion en sont rendues participantes.

Selon le second sens, il ne faut que représenter combien étoit grossier et indigne de la majesté de ce mystère, le sentiment des Capharnaïtes, et combien la croyance catholique est éloignée de ce sentiment, et ensuite conclure combien est véritable cette parole du Sauveur, que la chair prise en ces deux façons ne profiteroit de rien, changeant de cette sorte l'opposition, faite à la doctrine orthodoxe, en confirmation de la même doctrine.

Il m'a dit qu'il s'étoit fort long-temps servi de cette méthode, et qu'elle déguisoit tellement les controverses, qu'encore que l'on ne prêchât autre chose, il étoit malaisé que les auditeurs qui n'en sont pas avertis s'en aperçussent.

Il prêcha un avent et un carême à Grenoble où il y a quantité de protestants, lesquels se rendoient plus assidus à ses prédications qu'à celles de leurs ministres, parceque, disoient-ils, il n'avoit pas l'esprit de contention, et cependant il employoit toujours la première partie de ses sermons à représenter les vérités de la doctrine catholique, mais en la manière que je viens de dire, donnant la seconde partie

à la morale et à la piété; et l'étonnement des protestants étoit de voir qu'il prouvât les articles de la créance de l'église romaine par les mêmes passages de l'Écriture, dont ils formoient leurs principales objections, faute de s'apercevoir de la souplesse de cette méthode.

CHAPITRE VI.

Repartie modeste et spirituelle.

Tandis qu'il vaquoit à la conversion des protestants du Chablais, à quoi il employa le travail de cinq ou six années, dont il mérita le nom d'apôtre; ayant une fois traité en chaire, dans la ville de Thonon, principale de ce pays-là, ce passage de l'Évangile, qui enseigne de tendre la joue droite à celui qui aura frappé sur la gauche (1); au sortir de chaire un protestant l'aborda, et lui dit, s'il seroit homme à faire ce qu'il venoit de dire, ou s'il étoit du nombre de ceux qui disent et ne font pas.

Mon cher frère, reprit-il, je suis un chétif homme, et tout rempli d'infirmité; néanmoins, tout misérable que je suis, Dieu me fait assez connoître ce que je devrois faire; mais, parceque *l'esprit est prompt et la chair foible* (2), je ne sais pas ce que je ferois. Il est vrai que, comme sans la grace nous ne pouvons rien, aussi avec la grace nous pouvons tout, et un roseau en la main de cette grace céleste devient une colonne inébranlable.

Si nous devons être prêts, continua-t-il, de souf-

(1) Matt. V, 39. — (2) Matt. XXVI, 41.

frir la mort pour la défense de notre foi, combien plus d'endurer un opprobre pour la conservation de la charité. Ajoutez que si je correspondois si peu à la grace, que je ne pusse porter patiemment cette injure, l'Évangile même, qui reprend ceux qui disent le bien et ne le font pas, enseigne à ceux qui les entendent de faire ce qu'ils disent, et de ne pas faire ce qu'ils font (1).

Mais le Sauveur, reprit le protestant, ne présenta pas l'autre joue à ce valet du pontife qui lui donna un soufflet; au contraire lui représenta l'injustice de son action.

De cette sorte, reprit le bienheureux, vous mettriez notre Seigneur au rang de ceux qui disent et ne font pas, ce qui seroit un blasphème. Nous avons des sentiments plus respectueux pour ce modéle de toute perfection; car, outre que ce n'est pas à nous à gloser sur les actions de celui dont nous croyons fermement qu'il n'y en a aucune qui ne soit parfaite, ne nous appartenant pas de lui dire pourquoi faites-vous ainsi? nous voyons que le Sauveur, pressé de zéle pour le salut de l'ame de cet impie, lui remontre sa faute, afin de l'inviter à la pénitence, et après cela il expose non seulement ses joues à ceux qui les voudroient frapper, mais tout son corps aux plaies, desquelles il fut couvert comme un autre Job, depuis les pieds jusqu'à la tête (2).

(1) Matt. XXIII, 2. — (2) Cap. II, v. 7.

CHAPITRE VII.

Sa gravité et sa douceur.

Notre bienheureux, avec l'aide de la grace, a su réunir en sa personne ces deux admirables qualités. Il savoit accompagner de tant d'affabilité et de douceur ce rayon de majesté et d'honneur que la grace répandoit sur son front, que vous eussiez dit que c'étoit un Moïse qui voiloit son visage lumineux pour converser familièrement avec ses frères (1).

S'il avoit des attraits pour se faire aimer, il avoit aussi tant de gravité et de modestie, qu'on ne pouvoit s'empêcher de le craindre, au moins de le respecter, mais d'un respect si rempli d'amour, que j'en sais plusieurs qui frémissoient à son abord, non tant de peur de lui déplaire (puisque rien ne lui déplaisoit, et que les plus grossiers étoient toujours bien reçus de lui), mais de peur de ne lui plaire pas assez.

J'avouerai ingénument que j'avois tant de complaisance à faire quelque chose qui lui plût, que quand il me témoignoit quelque agrément, je donnois de la tête dans les étoiles; et s'il ne m'eût appris à rapporter tout cela à Dieu en fin dernière, sans m'arrêter à lui, plusieurs de mes actions fussent demeurées au milieu de leur course.

J'ai connu des personnes de haute qualité, dont la conversation ordinaire étoit avec les plus grands princes et princesses, qui m'ont avoué qu'elles se

(1) Exod. XXXIV, 33.

composoient avec plus d'attention quand elles étoient devant notre bienheureux, qu'elles ne faisoient devant ces dieux de la terre; leur étant avis que Dieu avoit mis sur son visage un rayon de sa lumière, qui les perçoit jusque dans le cœur.

Quant à sa douceur, elle n'étoit inconnue qu'à ceux qui ne l'avoient jamais vu. Il sembloit qu'en lui cette vertu se fût revêtue d'une forme humaine, et qu'il étoit plutôt la douceur même qu'un homme doué de cette vertu. Cela lui donnoit un tel ascendant sur tous les esprits, que tout lui cédoit; et comme il condescendoit à un chacun, se rendant tout à tous, aussi tous se rangeoient à son desir, qui n'étoit autre que de les voir rangés au service de Dieu et dans la voie du salut (1).

CHAPITRE VIII.

L'amour donne le prix à nos œuvres.

Notre bienheureux se tenoit invariablement à cette régle de vérité, que l'amour de Dieu étoit notre poids, et que plus il y en avoit dans nos œuvres, plus elles étoient de prix. Il n'en est pas de nos actions comme des piéces d'or, dont les plus pesantes sont les plus précieuses, mais plutôt comme de la flamme, dont la plus pure est la plus éloignée de la matière.

Il y en a qui ne mesurent la bonté et l'excellence des actions de vertu, que par leur excellence naturelle ou leur difficulté, et qui ne chérissent que

(1) I. Cor. IX, 22.

les vertus d'éclat et de montre, sans considérer qu'en fait de vertus chrétiennes et infuses, il ne faut pas prendre leur mesure du côté de la nature, mais de la grace.

Il est vrai que quant à la gloire que l'on appelle accidentelle, la dignité ou difficulté de l'action bonne, faite en grace, est de quelque considération; mais quant à la gloire essentielle, toute la mesure se tire de la charité.

Comme on trouvoit à redire à la congrégation que notre bienheureux venoit d'instituer, la trouvant trop douce et trop commode; il ne répondit autre chose, sinon que Qui plus aimera sera plus aimé, et qui sera plus aimé sera plus glorifié; et encore, Le prix est donné à l'amour. Ceci est bien conforme à la doctrine du Saint-Esprit, dictée au saint apôtre, qui n'estime rien, ni la foi, ni l'aumône, ni le martyre même du feu, sans la charité (1). C'est là le lien de la perfection, sans lequel toutes les vertus sont imparfaites et incapables de nous introduire en la gloire.

CHAPITRE IX.

Patience notable.

Un jour un homme de condition vint lui demander un bénéfice pour un ecclésiastique qu'il favorisoit.

Le bienheureux lui répondit que pour la collation des bénéfices, il s'étoit volontairement lié les mains,

(1) I. Cor. XIII.

les ayant tous remis au concours, et qu'il n'avoit que sa seule voix entre les juges, quoiqu'il fût le président, lui promettant d'avoir égard à sa recommandation, au cas que celui qu'il proposoit se présentât parmi les autres à l'examen.

Ce seigneur, d'humeur brusque et prompte, s'imagina que c'étoit une défaite, et accusa notre bienheureux de duplicité, même d'hypocrisie; et comme la colère ne sait point garder de médiocrité, mais passe les bornes comme un torrent qui se déborde lorsqu'il rencontre quelque opposition, il en vint aux menaces contre le bienheureux.

Notre saint, n'ayant rien de meilleur que le silence pour répondre à ces menaces, demeuroit ferme comme un rocher battu des vagues qui se brisent contre lui, et ne font que le blanchir de leur écume.

S'il lui disoit quelque parole de douceur pour l'apaiser, il lui répondoit que de tels discours étoient bons à endormir des femmelettes, qu'il ne se paissoit pas de bouillie.

Il le pria d'agréer qu'il examinât en particulier le prêtre qu'il lui recommandoit; mais l'ecclésiastique, qui avoit peu de capacité, n'y voulut point entendre. Quoi! dit le bienheureux au gentilhomme, est-ce donc à yeux bandés que vous voulez que je lui commette le soin des ames dont je suis chargé? Voyez, monsieur, s'il y a de la justice en ce procédé? Ce seigneur se mit à crier plus haut, et à vomir des injures contre le bienheureux, dont je ne veux point noircir ce papier.

Un ecclésiastique de grande vertu qui se trouva présent, lui demanda, quand l'autre se fut retiré, comment il avoit pu souffrir toutes ces indignités sans seulement s'émouvoir?

Voyez-vous, reprit le bienheureux, ce n'étoit pas lui qui parloit, c'étoit la passion. Hors de là il est de mes meilleurs amis, et vous verrez que mon silence sera cause que je serai encore plus avant dans ses bonnes graces.

Et puis relevant sa pensée plus haut, Hé! ne voyez-vous pas que Dieu a vu de toute éternité qu'il me feroit la grace d'endurer joyeusement cet opprobre? Ce calice qui nous vient de la main d'un si bon père, ne voulez-vous pas que je le boive (1)? Oh! que ce calice qui a la force d'enivrer, m'est agréable, venant d'une telle main, laquelle j'ai appris à adorer dès mon enfance!

Mais, lui dit cet ecclésiastique, avez-vous été tout-à-fait sans sentiment?

J'ai usé de diversion, reprit le saint, car je me suis mis à penser aux bonnes qualités du personnage, duquel j'ai autrefois savouré l'amitié avec tant de douceur; et j'espère, quand cette humeur sera passée, et ces brouillards dissipés, que le jour reviendra, et qu'il me verra avec sérénité (2).

Comme il étoit pontife cette année-là, il prophétisa; car ce gentilhomme étant revenu à lui, et faisant réflexion sur son emportement, et sur les termes indiscrets dont sa colère avoit indignement traité le

(1) Psal. XXII, 5. — (2) Joan. XI, 51.

saint évêque, il en conçut un tel déplaisir qu'il le vint trouver, et les larmes aux yeux lui en témoigna tant de regret que le bienheureux eut bien de la peine, non à lui pardonner, mais à le consoler, et depuis il en fut aimé au double.

CHAPITRE X.

Sa béatitude favorite.

On lui demanda un jour laquelle des huit béatitudes lui sembloit la plus excellente et étoit le plus de son goût? Celui qui lui fit cette demande estimoit, comme il a dit depuis, qu'il choisiroit la seconde, qui est celle de la douceur.

Mais il répondit que c'étoit la huitième: Bienheureux sont ceux qui souffrent persécution pour la justice!

Et comme on lui demanda la raison de ce choix, il dit: Parceque la vie de ceux qui sont persécutés pour la justice, est toute cachée en Dieu avec Jésus-Christ, et rendue conforme à son image, parceque ce divin Sauveur a été toute sa vie persécuté pour la justice, laquelle néanmoins il accomplissoit de toute façon (1). Ceux-là, ajoute-t-il, sont cachés dans le secret du visage de Dieu (2): ils paroissent méchants, et ils sont bons; morts, et ils sont vivants; pauvres, et ils sont riches; fous, et ils sont sages; enfin ils sont en mépris devant les hommes, et en bénédiction devant Dieu, à qui ils sont odeur de vie à la vie.

(1) Coloss. III, 3; Rom. VIII, 19. — (2) Psal. XXX, 21.

Sur quoi il fit ce souhait digne de sa charité. Si la grace de Dieu avoit mis quelque justice en moi, et qu'elle eût opéré quelque bien en moi et par moi, je souhaiterois qu'au jour du jugement, lorsque seront manifestés les secrets des cœurs, il n'y eût que Dieu seul qui sût ma justice, et que toutes les créatures connussent mes injustices.

O Dieu que vous êtes admirable dans les ames que vous remplissez de votre grace, et que les inventions du saint amour sont merveilleuses!

CHAPITRE XI.

Sentiment d'humilité.

S. Bernard avoit le don de faire des miracles avec un tel avantage, qu'il sembloit que toute la nature lui obéît; et lorsque le monde lui applaudissoit, et lui donnoit des louanges à cause de cette grace, il pleuroit amèrement; et lorsqu'on lui demandoit la cause de ses larmes : Voyez-vous, répondoit-il, je lis dans l'Écriture que plusieurs de ceux qui auront fait des miracles au nom de Dieu seront réprouvés, tandis que les humbles d'esprit seront sauvés(1); et parceque ce don expose ceux qui en sont favorisés, aux acclamations des peuples, et par conséquent aux tentations de la vaine gloire, ennemie de l'humilité du cœur, c'est pour cela que je pleure de me voir dans un tel péril.

Notre bienheureux participoit à l'esprit de ce grand saint, auquel il avoit une dévotion particulière; car

(1) Matt. VII, 22; Psal. XXXIII, 19.

voyant qu'on lui amenoit des malades de divers lieux et des possédés, afin qu'il les touchât, et priât pour eux, et que souvent il en arrivoit des guérisons extraordinaires; et connoissant en même temps la grande estime de sainteté dans laquelle il étoit, il soupiroit quelquefois, et disoit que cette réputation de sainteté lui seroit un jour chèrement vendue, parcequ'on le laisseroit long-temps en purgatoire, faute de prier pour lui, sur l'opinion que l'on auroit qu'il seroit en paradis.

CHAPITRE XII.

Il ne se refusoit à personne.

Il pratiquoit à la lettre cet avis sacré: *Donnez à quiconque vous demandera* (1); et cet autre: *Rompez votre pain à celui qui en a besoin* (2). Il est vrai que son pain temporel étoit si court, que c'étoit une merveille comment il en pouvoit tant donner; et souvent il m'est venu en l'esprit que Dieu, multipliant les fruits de sa justice, faisoit chez lui le miracle de la multiplication des pains, dont les restes surpassoient de beaucoup le principal (3).

Quant au pain spirituel, il n'en étoit pas simplement libéral, mais prodigue; car il ne refusoit jamais la consolation spirituelle à qui que ce fût, soit en particulier, soit en public, tant il avoit peur de ce reproche: *Les petits ont demandé du pain, et nul ne leur en rompoit* (4). Il avoit une si grande provi-

(1) Luc. VI, 30. — (2) Isai. LVIII, 7. — (3) II Cor. IX, 10.
(4) Thren. IV, 4.

sion de ce pain de vie et d'intelligence, qu'il étoit toujours prêt de le distribuer, ressemblant à ces nourrices qui abondent en lait, et qui ne desirent rien tant que de le communiquer.

J'ai plusieurs fois admiré combien il étoit prompt à prêcher, étant d'un naturel pesant, d'un esprit peu vif, et d'une parole lente et tardive.

Étant à Paris, on le vint prier de prêcher à une fête; il l'accorda aussitôt: et comme un de ses domestiques l'avertit que quelques jours auparavant il avoit promis de prêcher le même jour ailleurs: Laissez faire, dit-il, Dieu nous fera la grace de multiplier notre pain. *Il est riche en miséricorde sur ceux qui l'invoquent* (1).

On lui dit qu'on ne pensoit qu'à sa santé qui en pourroit être intéressée. Si Dieu, reprit-il, fortifie notre esprit pour nous donner de quoi dire, pensez-vous qu'il laisse là le corps, qui est l'organe par lequel on distribue sa doctrine? Jetons notre pensée en lui, et il nous fortifiera (2).

On lui répondit que Dieu ne défendoit pas d'avoir soin de sa santé: Non, dit-il, mais il défend la défiance en sa bonté; et pour arrêter tout-à-fait ce discours: Je vous assure, ajouta-t-il, que si l'on me demandoit un troisième sermon pour le même jour, j'aurois à le faire moins de peine d'esprit et de corps, qu'à le refuser. Ne faut-il pas se fondre corps et ame pour ce cher prochain, que notre Seigneur a tant aimé qu'il est mort d'amour pour lui?

(1) Rom. X, 12. — (2) Psal. LIV, 23.

CHAPITRE XIII.

Le bienheureux convertit un ecclésiastique scandaleux, puis se confesse à cet ecclésiastique.

Comme il faisoit la visite de son diocèse, il reçut de grandes plaintes contre un ecclésiastique dont la vie étoit scandaleuse, et dont les déportements ne répondoient pas à la science dont il étoit orné.

Cet ecclésiastique se présente au bienheureux avec une hardiesse aussi grande que s'il eût été innocent de tout ce dont on l'avoit accusé devant le saint prélat, et crie hautement à la calomnie.

Le saint le reçut avec un accueil fort favorable, et plein de sa bénignité ordinaire; mais voyant sa hardiesse à se défendre, il rougissoit devant lui. Cette seule contenance, sans autre correction, toucha le cœur de cet impénitent. Il se résout de prévenir la face de son juge par la confession; il demande au saint évêque de l'entendre au tribunal de la pénitence. L'oreille lui est aussitôt ouverte, et encore plus le cœur, et il sort de cette piscine salutaire, comme Naaman des eaux du Jourdain, et au sortir de là le visage tout couvert de cette sainte honte qui mène à la gloire (1).

Il lui dit: Hé bien, monseigneur, que pensez-vous du plus grand pécheur de la terre? Que Dieu a répandu sur vous, ô mon frère, sa grande miséricorde, dit le bienheureux: vous êtes à mes yeux tout reluisant de grace.

(1) IV, Reg. V, 14; Eccli. IV, 25.

Mais, lui dit-il, vous savez quel je suis. Vous êtes tel que je dis, reprit le saint. Je voulois dire ce que j'ai été. C'est de quoi, répond le bienheureux, il ne me souvient plus; et pourquoi garderois-je en ma mémoire ce que Dieu a mis en oubli? Me prendriez-vous pour ce pharisien qui prenoit Magdeleine pour ce qu'elle avoit été, non pour ce qu'elle étoit, quand elle arrosoit de ses larmes les pieds de son Sauveur (1)?

Et pour vous témoigner, ajouta-t-il, que je vous vois tout rempli de graces célestes, dont vous avez reçu dans votre cœur une mesure pleine comble, et répandante de toute part, je vous prie de m'en faire part, en me donnant votre bénédiction; et en disant cela il se jeta à ses pieds, dont l'autre demeura tout confus. Non, dit le saint, c'est sans feinte, je vous supplie de me rendre le même office que vous venez de recevoir de moi, et de m'entendre en confession. L'autre le refusant, il l'oblige d'acquiescer, de quoi il reçut une édification inexprimable. Et, pour lui montrer que c'étoit tout de bon qu'il l'avoit en bonne estime, il se confessa encore à lui deux ou trois fois de suite à la vue du monde, qui ne savoit ce qu'il devoit admirer davantage, ou l'humilité prodigieuse du saint évêque, ou la conversion miraculeuse de cet ecclésiastique.

CHAPITRE XIV.

Pauvreté contente.

Il disoit quelquefois ce mot de Sénèque : ô pau-

(1) Luc. VII, 39.

vreté que tu es un grand bien, mais peu connu! Je l'aime bien, disoit-il, et qui n'aimeroit celle que notre Seigneur a tant chérie, et qui lui a tenu si fidéle compagnie durant les jours de sa chair et de sa demeure parmi les hommes? mais à dire le vrai, je ne la connois pas trop bien, car je ne la vis jamais de bien près, je n'en parle qu'à vue de pays, et en clerc d'armes.

Il vous sieroit encore plus mal, lui disois-je, de parler des richesses ayant si peu de bien. Il me répondit par ce beau mot du même Sénéque. Heureuse la pauvreté quand elle est joyeuse! mais elle n'est pas pauvreté si elle n'est gaie. Telle étoit la pauvreté des apôtres, se réjouissant dans les nécessités et les souffrances pour Jésus-Christ.

Un ecclésiastique, disoit-il (et S. Paul (1) le dit de chaque chrétien), qui a la nourriture et le vêtement, et n'est pas content, ne mérite pas le nom d'ecclésiastique, ni que Dieu soit la part de son héritage et de son calice. Mon évêché, disoit-il, me vaut autant que l'archevêché de Toléde, car il me vaut le paradis ou l'enfer, aussi bien que celui de Toléde à son archevêque, selon que l'un et l'autre nous nous comportons en nos charges.

« C'est un grand revenu que la piété qui a ce qui « suffit (2). » Mon revenu suffit à mes nécessités; ce qui seroit de plus, seroit trop. Ceux qui ont plus, n'ont ce plus que pour avoir un plus grand train. Ce n'est donc pas pour eux, mais pour des valets,

(1) I. Tim. VI, 6. — (2) I. Tim. VI, 6.

qui mangent souvent sans rien faire le bien du crucifix. Qui a moins, a moins de compte à rendre. Qui a moins de superflu, a moins à donner, et moins de souci à penser à qui il faut donner. Car le roi de gloire veut être servi et honoré avec jugement. Ceux qui ont de grands revenus, dépensent quelquefois tant, qu'ils n'ont pas plus de reste que moi au bout de l'an, si encore ils ne s'endettent. J'établis la grande richesse à ne devoir rien.

Comme c'est un bon remède contre l'ambition de considérer ceux qui sont au-dessous de nous, non ceux qui sont au-dessus, c'en est un bon contre l'avarice, de regarder ceux qui sont plus pauvres, et non pas ceux qui sont plus riches. D'ordinaire nous ne sommes pauvres que comparativement, non positivement. Si nous ne voulons que ce qui est nécessaire à la nature, nous ne serons jamais pauvres; si nous voulons selon l'opinion, nous ne serons jamais riches. Pour s'enrichir en peu de temps et à petits frais, il ne faut pas entasser des biens, mais diminuer la cupidité, imiter les sculpteurs qui font leur ouvrage en retranchant, et non les peintres qui le font en ajoutant. Celui-là n'aura jamais assez, à qui ce qui suffit ne suffit pas.

Sur-tout il ne pouvoit souffrir qu'un ecclésiastique se plaignît de la pauvreté; car, disoit-il, il s'est engagé dans les ordres avec un bénéfice, ou avec un titre patrimonial, capable de l'entretenir. Cela étant, de quoi se plaint-il? S'il a produit un faux titre, ou s'il a reçu un bénéfice insuffisant, c'est de sa trom-

perie ou de son imprudence qu'il a à se plaindre, non de la pauvreté. Au fond, qu'il se souvienne de ce qu'il a dit à la face de l'Église triomphante et militante en recevant la tonsure, que Dieu étoit la part de son héritage; et qui a Dieu, et sa providence pour sa part, que lui peut-il manquer? Qui peut suffire à celui à qui Dieu ne suffit pas (1)?

CHAPITRE XV.

Différence du péché véniel et de l'imperfection.

Notre bienheureux disoit que le péché véniel étoit toujours dans la volonté sans le consentement de laquelle il ne peut y avoir de péché.

Mais l'imperfection est proprement un mouvement défectueux qui prévient le plein consentement de la volonté. Rire démesurément, et immodestement, avec plaisir délibéré, sans faire grande attention à la mauvaise édification que l'on donne à ceux qui sont présents, est une faute vénielle: mais être surpris de l'envie de rire, et éclater sans délibération, n'est qu'une imperfection. Un dépit délibéré et qui témoigne du chagrin, est un péché véniel; mais quand il est prompt et soudain, sans délibération, comme un éclair qui disparoît aussitôt qu'il paroît, ce n'est qu'une imperfection.

Or ces imperfections ne sont pas matière suffisante d'absolution, quoique le péché véniel le soit, mais non nécessaire.

Ce fut sur ce sujet que notre bienheureux dit un

(1) Psal. XV, 5.

jour à une bonne ame qui ne lui disoit que des imperfections, qu'elle estimoit être des péchés véniels, qu'il ne trouvoit point en elle matière d'absolution, et prit de là occasion de lui enseigner la différence de l'un et de l'autre.

CHAPITRE XVI.

De l'estime de sa vocation.

« Que chacun, dit l'apôtre, demeure en la vocation où Dieu l'a appelé (1). » Une des félicités de cette vie est de se plaire et d'être content en la condition où l'on se trouve. Qui en desire une autre, n'est jamais en repos. Malaisément traite-t-on bien un hôte que l'on veut renvoyer. Néanmoins il faut aimer sa vocation de manière qu'on n'en soit pas idolâtre.

L'estime excessive de sa condition n'est jamais sans quelque sorte de vanité, laquelle se découvre par les louanges fréquentes et excessives qu'on lui donne, et plus encore quand on va jusqu'au mépris des autres vocations. Dire, *Je ne suis pas comme les autres hommes* (2), ressent la vanité de celui qui ne s'en retourna pas justifié en sa maison au sortir du temple.

Voici comme notre bienheureux en parloit à ses chères filles. « Les filles de la Visitation, dit-il, par« leront toujours très humblement de leur petite « congrégation, et lui préféreront toutes les autres « quant à l'honneur et estime, et néanmoins la pré-

(1) I. Cor. VII, 10. — (2) Luc. XVIII, 11.

« féreront aussi à toute autre, quant à l'amour, té-
« moignant volontiers, quand se présentera l'occa-
« sion, combien agréablement elles vivent en cette
« vocation. Ainsi les femmes doivent préférer leurs
« maris à tout autre, non en honneur, mais en af-
« fection. Ainsi chacun préfère son pays aux autres
« en amour, non en estime; et chaque pilote chérit
« plus le vaisseau dans lequel il vogue que les autres,
« quoique plus riches et mieux fournis. Avouons fran-
« chement que les autres congrégations sont meil-
« leures, plus riches, et plus excellentes, mais non
« pas pourtant plus aimables ni desirables pour nous,
« puisque notre Seigneur a voulu que ce fût notre pa-
« trie, et notre barque, et que notre cœur fût marié
« à cet institut (1). »

Je me souviens que notre bienheureux louoit principalement M. l'évêque de Saluces (2), son ami particulier, et prélat de sainte mémoire, de ce qu'étant prêtre de l'oratoire de Rome, ou il parloit rarement de sa congrégation, ou en parloit avec des termes très humbles, quoiqu'en son cœur il l'honorât et chérît si fort qu'il ne la quittât qu'avec larmes, pour embrasser, par ordre du pape, la charge épiscopale.

Mais quand il parloit des autres ordres, c'étoit avec des éloges fort grands, et sur-tout il parloit du pastorat en des termes très relevés. C'est là le style des saints à qui tout est grand, excepté eux-mêmes et ce qui les touche : bien éloigné du procédé de ceux

(1) Entretien I. — (2) Juvénal Ancinason.

qui ne sauroient louer le célibat sans blâmer le mariage; ni la pauvreté volontaire, sans blâmer les richesses, même celles dont on fait un bon usage; ni l'obéissance, sans mépriser les puissances et les dominations; ni la vie de communauté, sans ravaler la vie particulière.

QUINZIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Des caresses.

Quoique notre bienheureux fût d'un naturel extrêmement affable, benin, et affectif, et par conséquent d'un esprit obligeant et caressant, néanmoins il étoit fort ménager de ses caresses, les renfermant souvent dans une grande modestie et retenue, de sorte que si sa douceur donnoit de la confiance, sa gravité inspiroit, sinon de la crainte, au moins un respect qui en étoit mêlé, et qui produisoit le même effet que si on l'eût appréhendé.

Et voici l'avis qu'il donnoit à ce sujet: « Il ne faut « pas, disoit-il, si fréquemment user de caresses, et « à tous propos dire des paroles emmiellées, les je« tant à pleines mains sur les premiers qu'on ren« contre; car de même que si l'on mettoit trop de « sucre sur une viande elle tourneroit à dégoût, par-

« ce qu'elle seroit trop douce, aussi les caresses trop « fréquentes seroient rendues dégoûtantes, et l'on ne « s'en soucieroit plus, sachant que cela se feroit par « coutume. Et comme les viandes, sur lesquelles on « met du sel à poignées, sont désagréables à cause « de leur acrimonie, et celles où le sel et le sucre « sont mis par mesure sont agréables au goût, de « même les caresses, qui sont faites avec mesure et « discrétion, sont agréables et profitables à ceux à « qui on les fait (1). »

CHAPITRE II.

De l'injustice des hommes au sujet du salut.

Les enfants des hommes, dit le prophète roi, sont menteurs en leurs balances, parceque la vanité de leur sens les trompe (2). L'injuste dit en soi-même, pour ôter la crainte de Dieu de devant ses yeux, que Dieu est trop bon pour prendre garde aux fautes des hommes, qui sont environnés d'infirmités; un esprit qui va au péché et qui n'en revient point de soi-même: d'autres plus impies disent, le Seigneur ne voit pas tout cela, ou n'y prend point de garde (3).

Les scrupuleux vont à l'autre extrémité, se figurent un Dieu qui ne prend plaisir qu'à punir, et qui n'est armé que de foudres. Tout leur fait ombre (4), et ils ne pensent point que la miséricorde de Dieu, quant à ses effets, est au-dessus de sa justice, et qu'elle

(1) Entretien IV. — (2) Psal. LXI, 10. — (3) Isai. XLVII, 10. (4) Jac. II, 13.

surpasse toutes ses œuvres, et qu'il ne peut la contenir même dans ses plus grandes colères (1).

De cette inégalité de l'esprit humain, notre bienheureux prenoit quelquefois occasion de tourner ainsi ses exhortations, et publiques, et particulières.

Il disoit donc que ceux qui sont affermis et obstinés dans le mal jusqu'à cette extrémité déplorable, de n'avoir aucun soin de leur salut éternel, ou en font trop, ou en font trop peu.

Trop, s'ils croient encore un enfer, car encore devroient-ils, pour l'amour qu'ils se portent à eux-mêmes, avoir quelque égard à n'agrandir pas tant leurs peines, et à ne pas se charger de tant de dettes envers la justice de Dieu, vu que même les plus méchants ne font pas ici-bas tout le mal que leur suggère leur malignité, de peur des supplices temporels.

Trop peu, s'ils ont effacé toute créance des peines de l'autre vie, et que la lumière de la foi soit entièrement éteinte dans leur cœur.

Mais pour ceux qui ont encore quelque soin de leur salut, et qui disent, je veux me sauver: Certes, disoit notre bienheureux, la plupart en font trop, ou n'en font pas assez.

Trop, c'est-à-dire qu'ils ne prennent pas assez garde à leurs voies, s'imaginant qu'il n'est pas besoin d'être si ponctuel ni si exact pour se sauver, et que Dieu, étant riche en miséricorde, remet facilement dix mille talents.

(1) Psal. LXXVI, 10.

Pas assez, faisant peu de bien, et faisant encore ce peu si imparfaitement, et avec tant de nonchalance, qu'ils ressemblent aux traits lâchés de la main d'un enfant, qui ne peuvent arriver au blanc.

Et combien y en a-t-il peu, même parmi ceux qui font profession de mener une vie dévote, qui agissent en vertu de la fin dernière, et qui rapportent à la gloire de Dieu toutes leurs actions!

CHAPITRE III.

D'un bon maître.

Je veux vous raconter une histoire que j'ai ouïe de la bouche de notre bienheureux.

Un prélat de grande naissance étoit si facile à recevoir des gens à son service, qu'il en avoit trois fois plus qu'il ne lui en falloit, et, quoiqu'il en eût ce grand nombre, il n'en étoit pas mieux servi, mais mieux mangé. Cela l'engageoit dans des dépenses qui surpassoient de beaucoup son revenu, quoiqu'il fût considérablement riche, de manière qu'il s'endetta beaucoup, et jusque-là que ses gens d'affaires avoient bien de la peine à fournir à la table du commun.

Ses parents, gens de grande considération, voyant sa situation, lui conseillèrent de congédier au moins la moitié de son train. Dure parole pour ce bon maître, à laquelle néanmoins il acquiesça, tant il étoit facile et condescendant.

On lui dresse une liste de ceux qui lui étoient inutiles; il les fait venir, et leur ayant demandé s'ils

n'avoient que faire de lui, la plupart qui avoient eu vent de leur congé se mirent à pleurer, et l'un d'eux parlant pour tous lui dit: Monseigneur, il faudroit sortir hors du monde pour trouver un meilleur maître que vous, il n'y en a pas un de nous qui ne voulût mourir à votre service; nous pouvons bien dire en vous quittant que nous avons tout perdu.

Quoi! dit le prélat, je vous suis donc nécessaire? Hélas! dit l'autre, monseigneur, si nécessaire que si vous nous abandonnez nous sommes tous misérables.

Sur mon ame, dit le bon prélat, il n'en ira pas comme on me conseille. Hé bien, demeurez tous avec moi mes enfants, les uns parcequ'ils me sont nécessaires, et que je ne m'en puis passer, et vous autres parceque je vous suis nécessaire, et que vous ne pouvez vous passer de moi. Tant que j'aurai du pain vous y aurez part; quand il n'y en aura plus, nous mourrons tous de faim ensemble! Il dit cela, mêlant ses larmes avec celles de ces pauvres serviteurs.

Il s'en défit néanmoins peu-à-peu, les plaçant chez ses amis, et plusieurs, à sa considération et recommandation, rencontrèrent de bonnes fortunes.

Bienheureux sont les débonnaires et les miséricordieux, parcequ'ils trouveront miséricorde (1)!

(1) Matt. V.

CHAPITRE IV.

Des prédications éloquentes.

Quand on parloit de prédicateurs qui faisoient merveilles: Combien de gens, disoit-il, se sont convertis par leur prédication? car la conversion des ames, ajoutoit-il, est une œuvre plus miraculeuse que la résurrection des morts, puisque c'est un passage de la mort du péché à la vie de la grace.

Si on répondoit que par ces merveilles on entendoit l'éloquence, la science, la mémoire, la beauté de l'action, et autres qualités de l'orateur: Ces qualités, répliquoit-il, sont celles d'un orateur profane, et que l'industrie humaine peut acquérir; mais non de ceux dans qui le Saint-Esprit, qui leur est donné, a répandu la science de la voix du ciel, qui est la science du salut et des saints.

Quand vous sortez du sermon, ne vous amusez pas à recueillir ces vains applaudissements populaires: O qu'il a bien fait! ô la belle langue! ô l'abyme de savoir! ô l'admirable mémoire! ô l'élégant personnage! ô qu'il y a de plaisir d'entendre cet homme! je ne me trouvai jamais à telles noces! Ce n'est qu'un vain babil qui sort de têtes sans jugement.

Les prédicateurs chrétiens, disoit S. Jérôme, ne doivent pas chercher les artifices des rhéteurs, mais les simples paroles des pêcheurs, c'est-à-dire des apôtres (1). Si S. Paul condamne les auditeurs à qui les oreilles démangent, combien rejette-t-il les pré-

(1) Non sectamur lenocinia rhetorum, sed veritates piscatorum.

dicateurs qui les leur grattent par leurs mots choisis, leurs périodes nombreuses, leurs pièces achevées(1)!

Mais si au sortir de la prédication vous en trouvez quelques uns qui, frappant leurs poitrines comme le centenier, disent, Vraiment cet homme est de Dieu, il prêche Jésus-Christ crucifié, non lui-même; il nous apprend à nous repentir de nos péchés, il ne tiendra pas à lui que nous ne quittions nos mauvaises voies (2); ce sermon nous sera reproché au jour du jugement, si nous n'en faisons bon usage: ou s'ils disent, O que la pénitence est nécessaire à qui se veut sauver! que la vertu est belle! que le fardeau de la croix est aimable, le joug de la loi léger! que le péché est laid et haïssable! plutôt mourir que de pécher; ou si sans tant de discours les auditeurs rendent témoignage du fruit des prédications par l'amendement de leur vie, jugez alors de la bonté et de la suffisance du prédicateur, non à sa gloire, mais à la gloire de celui qui l'envoie qui est Dieu, lequel parle par sa bouche, et le remplit de son esprit.

Il me confirma ceci par cet exemple: Un prédicateur très célèbre, me dit-il, me vint un jour voir à Annecy: je lui demandai une prédication, ce qu'il m'accorda; et, s'étant mis sur le haut style, étala de sublimes conceptions avec des termes si pompeux, et une éloquence si magnifique, qu'elle étonna tous ces bons montagnards.

(1) I. Tim. IV, 3. — (2) V. L. I, epist. XXXI; Matt. XVII, 54; I. Cor. I, 23.

A l'issue de cette prédication ce ne furent que paroles de ravissements et d'admiration. Jamais tant de parfums de louanges ne furent offerts à un mortel: c'étoit à qui en diroit de plus belles, et à qui l'élèveroit jusqu'aux étoiles.

Le bienheureux qui avoit assisté à cette prédication, et qui savoit de combien elle surpassoit la capacité de ces admirateurs, en tira quelques uns à part, et leur demanda quelque particularité de ce qu'ils avoient retenu, et quelle utilité ils en avoient remportée, ce qu'ils ne purent jamais dire.

L'un d'eux plus ingénu que les autres répondit: Si je l'avois compris, et que je pusse le rapporter, il n'auroit rien dit que de vulgaire; c'est notre ignorance qui nous porte dans ces admirations, car il a marché en choses si hautes et si sublimes, qu'elles surpassent notre portée, et c'est ce qui nous fait estimer davantage la grandeur des mystères de notre religion.

Le bienheureux loua son ingénuité, et trouva qu'il avoit remporté quelque sorte de fruit de cette prédication. Ce n'est pas le tout que le printemps soit fleuri, si l'automne n'a du fruit. Le prédicateur, qui n'a que des feuilles de langage et de belles idées, est en danger d'être mis au rang de ces arbres infructueux, qui sont menacés dans l'Évangile de la cognée et du feu. « Je vous ai choisis, disoit notre « Seigneur à ses apôtres, afin que vous alliez, que « vous fructifiiez, et que votre fruit demeure (1). »

(1) Matt. III, 10; Joan. XV, 16.

CHAPITRE V.

Des péchés de participation.

Il y a des esprits si foibles que tout leur fait ombre: ils s'imaginent que les serpents croissent sous leurs pas; et ils sont si délicats qu'ils s'imaginent que tout les blesse et les empoisonne. Sont-ils en conversation, ils pensent que tout ce qui s'y dit contre leurs sens, ou qui s'y passe contre la bienséance, est un nouveau péché pour eux, quoiqu'ils aient ces paroles et ces actions non seulement en aversion, mais en horreur.

Néanmoins puisque les tentations ne nous peuvent nuire tant que nous disons non, comment pourrions-nous participer aux fautes d'autrui sans y donner notre consentement, ou notre agrément?

Mais la correction fraternelle n'est-elle pas non seulement recommandée, mais commandée?

Elle est certes commandée en certains cas, et à certaines personnes, comme aux supérieurs qui sont obligés de reprendre ceux qui sont sous leur conduite, et leurs égaux, toute fois *en toute patience et doctrine* (1); et même les inférieurs y sont obligés, pourvu que ce soit en toute modestie et humilité, lorsqu'ils voient qu'il y a espérance d'amendement. Hors de là la correction fraternelle peut être omise sans péché.

Penser donc être obligé de reprendre toutes les fois que l'on voit, ou que l'on entend quelque chose

(1) II. Tim. IV, 2.

qui peut être repris, c'est un zéle peu discret, et dépourvu de la vraie science.

A une ame qui s'inquiétoit sur ce sujet, notre bienheureux lui parla en ces termes : « Dans les con-« versations soyez en paix de tout ce qui s'y dit et « qui s'y fait; car s'il est bon, vous avez de quoi louer « Dieu; et s'il est mauvais, vous avez de quoi servir « Dieu en détournant votre cœur de cela, sans faire « l'étonnée ni la fâcheuse, puisque vous n'en pouvez « mais, et que vous n'avez pas assez de crédit pour « divertir les mauvaises paroles de ceux qui les veu-« lent dire, et qui en diront encore de pires, si on « fait semblant de les vouloir empêcher; car ainsi « faisant vous demeurerez tout innocente parmi les « sifflements des serpents, et comme une aimable « fraise, vous ne contracterez aucun venin par le « commerce des langues venimeuses (1). »

Vous voyez par ces paroles : 1° Qu'il n'est pas toujours nécessaire de faire la correction; 2° ni même quelquefois expédient, de peur d'irriter le mal; 3° joint que ce qui est différé n'est pas perdu; 4° il y a des remédes qui, pris ou donnés mal à propos, empirent le mal au lieu de le guérir; 5° le zéle peu judicieux est un médecin qui a plus besoin de se guérir lui-même que de s'employer à la guérison des autres.

(1) L. II, epist. XIX.

CHAPITRE VI.

Son zèle ardent pour les ames.

Le bienheureux, faisant la visite dans son diocèse dans les hautes montagnes de Faucigny, où l'hiver tient son empire perpétuel sur un trône de glace, il apprit qu'un pauvre berger étoit tombé dans un grand précipice pour sauver une de ses vaches, et que là il étoit mort gelé de froid. Sur quoi il se fit une merveilleuse leçon touchant le soin qu'il devoit avoir des ouailles que Dieu lui avoit confiées, et qu'il ne devoit point épargner sa vie pour leur salut.

« J'ai vu, dit-il, ces jours passés des monts épou-« vantables tout couverts d'une glace épaisse de dix « ou douze piques, et les habitants des vallées voi-« sines me dirent qu'un berger, allant pour recou-« vrer une de ses vaches, tomba dans une fente de « douze piques de haut, en laquelle il mourut gelé. « O Dieu! ce dis-je, et l'ardeur de ce berger étoit-« elle si chaude à la recherche de sa vache, que cette « glace ne l'a point refroidie; et pourquoi donc suis-« je si lâche à la recherche de mes brebis? Certes, « cela m'attendrit le cœur, et mon cœur tout glacé « se fondit alors. Je vis des merveilles en ces lieux-là; « les vallées étoient toutes pleines de maisons, et les « monts tout pleins de glace jusqu'au fond. Les pe-« tites veuves, les petites villageoises, comme basses « vallées, sont si fertiles *en vertus;* et les évêques si « hautement élevés en l'Église de Dieu sont tout « glacés. Ah! ne se trouvera-t-il pas un soleil assez

« fort pour fondre celle qui me transit? » Que de zèle pour les ames, que d'humilité, que de ferveur, que de piété en ce récit (1)!

CHAPITRE VII.

Du dégoût de l'état auquel on est placé.

Il n'y a rien de si fréquent dans le siècle, et peut-être encore hors le siècle, que le dégoût de son état. Quand l'ennemi ne peut nous porter dans le mal par des tentations de droit front, il nous attaque de côté, et quand il ne peut nous faire trébucher, il fait tout ce qu'il peut pour nous inquiéter; et entre les inquiétudes il n'y en a point de plus fâcheuses, et qui causent plus d'amertume que celles qui nous portent au dégoût de notre état.

Le Saint-Esprit nous crie dans les saintes écritures, que chacun demeure en l'état où Dieu l'a appelé, et le malin esprit ne nous suggère rien tant que de le quitter et changer (2); c'est pourquoi le grand secret est de se tenir ferme en la barque où Dieu nous a mis, pour faire heureusement le trajet de cette vie au port de la bienheureuse éternité.

C'étoit le sentiment de notre bienheureux qu'il exprime en cette manière : « Ne vous amusez pas à « faire autre chose. Ne semez point vos desirs sur le « jardin d'autrui; cultivez seulement bien le vôtre. « Ne desirez pas de n'être pas ce que vous êtes, mais « desirez d'être fort bien ce que vous êtes. Occupez « vos pensées à vous perfectionner en cela, et à por-

(1) L. II, epist. XXXVII. — (2) I. Cor. VII, 20.

« ter les croix, ou petites ou grandes, que vous y « rencontrerez. Croyez-moi, c'est ici le grand mot, et « le moins entendu de la conduite spirituelle ; chacun « aime selon son goût, peu de gens aiment selon leur « devoir, et le goût de notre Seigneur. De quoi sert-il « de bâtir des châteaux en Espagne, puisqu'il nous « faut habiter en France? C'est ma vieille leçon, et « vous l'entendez bien (1). »

CHAPITRE VIII.

Le juste tombe sept fois le jour.

Une bonne ame, méditant un jour sur ce passage, et le prenant trop à la lettre, tomba en des angoisses merveilleuses, se disant à elle-même : Moi qui ne suis pas juste, combien donc dois-je tomber plus de fois par jour (2)! et cependant en son examen du soir, quelque diligence qu'elle pût apporter à s'examiner, et quelque attention qu'elle eût durant le jour à remarquer ses défauts, elle ne trouvoit pas quelquefois ce nombre, ce qui lui causoit une peine extrême, et un grand embarras d'esprit.

Elle se détermina à consulter notre bienheureux sur cette perplexité ; et voici de quelle manière il l'en tira, et comment il lui expliqua ce passage :

« Il n'est pas dit, reprend le bienheureux, au pas- « sage que vous m'avez allégué, que le juste se voit « ou se sent tomber sept fois le jour, mais qu'il « tombe sept fois. Aussi il se relève sans attention à « ses relevées. Ne vous mettez donc point en peine

(1) L. II, epist. XXXVIII. — (2) Prov. XXIV, 16.

« pour cela, mais allez humblement et franchement « dire ce que vous aurez remarqué; et pour ce que « vous n'aurez pas remarqué, remettez-le à la douce « miséricorde de celui qui met la main au-dessous « de ceux qui tombent sans malice (1), afin qu'ils « ne se froissent point, et les reléve si promptement « et si doucement, qu'ils ne s'aperçoivent pas ni « d'être tombés, parceque la main de Dieu les a re-« cueillis en leurs chutes, ni d'être relevés parce-« qu'elle les a retirés si soudain, qu'ils n'y ont pas « pensé (2). »

Il y a des ames qui ne pensent point assez, et qui ne réfléchissent presque point sur leur conduite, et d'autres qui y pensent trop, et qui à force de penser s'embarrassent l'esprit. « C'est chose certaine, dit « notre bienheureux, que tandis que nous sommes « ici environnés de ce corps si pesant et corruptible, « il y a toujours en nous je ne sais quoi qui man-« que. Je ne sais si je vous l'ai jamais dit, il nous « faut avoir patience avec tout le monde, et pre-« mièrement avec nous-mêmes, qui nous sommes « plus importuns à nous-mêmes que nul autre, de-« puis que nous savons discerner, entre le vieil et « nouvel Adam, l'homme intérieur et extérieur (3). »

CHAPITRE IX.

Des compagnies et des conversations.

Quelques-uns par un bon zéle, mais pas assez

(1) Psal. XXXVI, 24. — (2) L. II, epist. XLVII.
(3) L. II, epist. XLIX.

éclairé, aussitôt qu'ils veulent s'adonner à la dévotion, pensent qu'il faut fuir les compagnies et les conversations, comme les hiboux fuient les oiseaux du jour, et, par cette manière sauvage et farouche, donnent de l'éloignement de la dévotion, loin de la rendre aimable et attirante.

Notre bienheureux ne vouloit point cela, mais souhaitoit que ceux qui s'adonnent à la dévotion fussent la lumière du monde par leur bon exemple, et le sel de la terre, pour faire goûter la piété à ceux qui n'en auroient pas le goût.

Mais, dit-on, si le sel rentre dans la mer d'où il est sorti, il se fond et se dissout.

Il est vrai, mais aussi, s'il ne se mêle avec les viandes, elles seront sans saveur.

A une bonne ame, qui lui demandoit si ceux qui desirent vivre avec quelque perfection peuvent voir le monde, il répond ainsi : « La perfection ne « consiste pas à ne voir point le monde, mais oui « bien à ne le point goûter et savourer. Tout ce que « la vue nous apporte est le danger, car qui le voit est « en quelque péril de l'aimer ; mais à qui est bien « résolu et déterminé, la vue ne nuit point. En un « mot, la perfection de la charité est la perfection « de la vie, car la vie de notre ame est la charité. « Nos premiers chrétiens étoient au monde de corps, « et non de cœur, et ne laissoient pas d'être très par- « faits (1). »

(1) L. II, epist. XLIX.

CHAPITRE X.

De l'amour de la parole de Dieu.

Comme l'appétit est une des meilleures marques de la santé corporelle, aussi l'appétit spirituel, et le goût que l'on a de la parole de Dieu, fait juger de la bonté de l'intérieur, et de la santé spirituelle. Les choses saintes, et les paroles qui en traitent, sont toujours agréables aux saints.

Une grande marque de prédestination en une ame est l'amour qu'elle a pour la parole de Dieu (1); et je ne sais si ce n'est point quelque partie de cette faim et de cette soif de la justice qui est une des béatitudes; car quiconque travaille à se justifier de plus en plus prend plaisir à entendre ceux qui lui montrent les moyens de faire du progrès dans les sentiers de la justice, ce que font les prédicateurs enseignant la voie de Dieu.

Mais parmi ceux qui prennent plaisir à entendre la parole de Dieu, il se glisse souvent un défaut qui est celui de l'acception des personnes, comme si ce pain salutaire, et cette eau de la sagesse céleste, n'étoient pas aussi utiles à l'ame, apportés par un corbeau comme par un ange, je veux dire par un bon et agréable prédicateur, que par un mauvais et désagréable.

D'où vient donc, dira-t-on, que les uns sont plus agréables que les autres?

Cela souvent n'arrive point par le défaut ou la

(1) S. Bern. Serm. I in Septuag. n. 2.

perfection des prédicateurs, mais par le jugement des hommes, dont le tribunal est ordinairement injuste en ces matières-là. Des trois parties de l'orateur, enseigner, émouvoir, délecter, souvent le monde, qui est tout plongé dans le plaisir, ne goûte que la dernière, quoique ce soit la moins considérable, et qui doive être la moins recherchée, selon ce qui est écrit, que Dieu brisera les os de ceux qui plaisent aux hommes (1); et que l'apôtre dit de lui-même, que s'il plaisoit aux hommes il ne seroit pas serviteur de Dieu (2).

La plupart des auditeurs sont du goût de celui qui disoit à un prophète: « Dites-nous des choses qui « nous plaisent (3); » et de ce roi qui se plaignoit d'un autre prophète, parcequ'il ne lui annonçoit que des choses fâcheuses (4). Ils veulent qu'on les flatte, et qu'on ne leur parle que de pardon et de miséricorde, et ils n'entendent qu'avec peine qu'on leur reproche leurs péchés, et qu'on leur représente les châtiments qu'ils ont justement mérités par leurs crimes. Ceux qui se mêlent simplement d'enseigner sont méprisés; il n'y a que ceux qui s'appliquent à délecter par les artifices de la rhétorique qui sont courus.

Voici comment s'en explique notre bienheureux: « Je remarque, dit-il, que quand j'écris à une per-« sonne sur du mauvais papier, et par conséquent « avec un mauvais caractère, elle me remercie avec

(1) Psal. LII, 6. — (2) Galat. I, 10. — (3) Isai. XXX, 10.
(4) Num. XXIII, 11.

« autant d'affection que quand je lui écris sur de « meilleur papier et avec de plus beaux caractères. « Pourquoi cela? sinon parcequ'elle ne fait pas at- « tention, ni sur le papier qui n'est pas bon, ni sur « le caractère qui est mauvais, mais seulement sur « moi qui lui écris. De même faut-il faire de la pa- « role de Dieu. Ne point regarder qui est-ce qui nous « l'annonce et nous la déclare. Il nous doit suffire « que Dieu se sert de ce prédicateur pour nous l'en- « seigner; et puisque nous voyons que Dieu l'honore « tant que de parler par sa bouche, comment est-ce « que nous autres nous pourrions manquer d'hono- « rer et de respecter sa personne (1)? »

CHAPITRE XI.

De l'exercice de l'abandon de soi-même entre les mains de Dieu.

Puisque, le veuillions-nous ou non, nous ne pouvons échapper à Dieu, ni nous écarter de son esprit et de sa vue, quel meilleur conseil pouvons-nous prendre que de faire volontairement et amoureusement ce qui nous est de nécessité, en remettant librement notre sort entre ses mains au temps de cette vie, et en l'éternité de l'autre?

C'est cet exercice de l'abandon de nous-mêmes que notre bienheureux recommande si fort en tous ses écrits, étant comme l'abrégé de la perfection évangélique, qui ne parle que de renoncement à soi-même pour l'amour de Dieu; et il est à remarquer que cet abandon doit être fait en l'amour et

(1) Entretien XXIII.

pour l'amour de Dieu: car, sans ce vivant et régnant amour, ni l'abandon de tous ses biens aux pauvres, ni celui de son propre corps aux flammes, ne serviroit de rien pour la vie éternelle, et ne ressembleroit tout au plus qu'à ces abandons de philosophes, à qui l'amour de la sagesse humaine faisoit tout quitter (1).

C'est ainsi qu'en parle notre bienheureux. « Il faut « donc savoir, dit-il, qu'abandonner notre ame, et « nous laisser nous-mêmes, n'est autre chose que « quitter, et nous défaire de notre propre volonté, « pour la donner à Dieu: car il ne nous serviroit de « guère de nous renoncer, et délaisser nous-mêmes, « si ce n'étoit pour nous unir parfaitement à la di- « vine bonté (2). »

Mais comment cette union se fait-elle; car c'est là le grand fruit, et le principal effet de cet abandon (3)? C'est par une totale soumission et conformité de notre volonté à celle de Dieu, tant signifiée que de bon plaisir. Or l'application de notre volonté à celle de Dieu, qui nous est signifiée, se fait par la résignation ou l'indifférence, et à celle de bon plaisir, par la suspension ou simple attente, comme le dit notre bienheureux; de sorte qu'une ame parfaitement abandonnée ne veut pas seulement ce que Dieu veut, mais en la manière qu'il le veut. Son cœur est comme une cire molle, capable de recevoir toutes les impressions qu'il plaira à Dieu.

(1) I. Cor. XIII. — (2) Entretien II.
(3) Voyez Théotime, liv. VIII, c. III; et liv. IX, c. XII et XIII.

Et c'est en cela que consiste ce très aimable trépas de notre volonté (non pas que par cette mort il entende que notre libre arbitre nous délaisse, car ce libre arbitre n'est jamais plus libre que quand il est plus conforme à la divine volonté, en l'obéissance de laquelle consiste la parfaite liberté des enfants de Dieu). Il s'explique lui-même, disant qu'aussitôt qu'une ame, qui s'est abandonnée au bon plaisir de Dieu, aperçoit en elle quelque volonté particulière, elle la fait incontinent mourir et trépasser en la volonté de Dieu, en la manière que la clarté des étoiles passe tous les matins dans celle du soleil quand il nous ramène le jour.

CHAPITRE XII.

La vie frugale et séparée du monde est un grand revenu.

J'ai appris sur ce sujet, de la bouche de notre bienheureux, l'exemple notable que je vais vous dire.

Monseigneur Vespasien-Grimauldi, Piémontois de naissance, fit en France une assez grande fortune dans l'état ecclésiastique, au temps de la régence de la reine Catherine de Médicis. Il fut élevé à la dignité d'archevêque de Vienne en Dauphiné, et eut avec cela plusieurs autres bénéfices de grand revenu, voulant vivre avec éclat à la cour, où il avoit amassé tout ce bien. Mais soit que Dieu ne bénît pas sa conduite, soit qu'il fût trop adonné à la profusion et à la magnificence, il étoit toujours incommodé, non seulement en ses biens, mais encore en sa santé. Las de traîner une vie si languissante et si embar-

rassée, il se résolut à la retraite; et, ayant autrefois jeté les yeux sur les rivages du lac Léman, et remarqué le plus agréable paysage qui puisse tomber sous la vue, et le plus abondant en toutes les commodités de la vie que l'on puisse souhaiter, il se détermina d'en faire sa demeure, et d'y achever en paix le reste de ses jours.

Il choisit pour cet effet une petite bourgade appelée Évian (*Aquianum*), pour l'abondance et clarté de ses eaux et de ses belles fontaines, et située sur le bord du lac, et accompagnée d'un terroir non moins fertile qu'agréable.

Ayant quitté son archevêché et tous ses bénéfices, à la réserve de deux mille écus de pension, il fit là sa retraite, accompagné seulement de trois ou quatre domestiques, ayant atteint l'âge de soixante-cinq ans, mais plus abattu de ses infirmités corporelles que de ses années.

Il avoit à dessein choisi ce lieu tout-à-fait séparé du monde, où il n'y a aucun passage au moins de grand chemin, qui attirât sur ses bras des visites et des compagnies, las qu'il étoit du tulmute, de la presse, et de la confusion de Paris, et des autres grandes villes, où il avoit consumé une partie de son âge à la suite de la cour. Joint qu'il ne sortoit point de sa province, car le diocèse de Genéve, dans lequel est cette bourgade d'Évian, est de la province de Vienne en Dauphiné.

Là, vivant sans bruit, sans charge, sans attirail, et sans train, n'ayant attention qu'à la sainteté de

son ame et à la santé de son corps, la paix intérieure lui rendit une santé si ferme et si vigoureuse, que tous ceux qui l'avoient vu, dans ses infirmités précédentes, pensoient qu'il fût rajeuni, comme ils reconnoissoient bien en son ame le rajeunissement de l'aigle par les exercices de la vie contemplative à laquelle il s'adonna (1). Et tant est vrai cet oracle sacré, que toutes les commodités temporelles viennent ensuite à ceux qui cherchent en première instance le royaume de Dieu et sa justice (2), Dieu versa une telle prospérité sur ce peu de temporel qu'il s'étoit réservé, et dont il usoit fort frugalement, qu'ayant conduit sa vie jusqu'à l'âge de cent deux ou trois ans, il mourut riche de plus de six mille écus de rente, dont il faisoit tant de bien et d'aumônes par tout le voisinage, que deux ou trois lieues à la ronde à peine trouvoit-on un nécessiteux.

Et ce fut ce bon prélat, assisté de messeigneurs les évêques de Trois-Châteaux et de Damas, qui consacra évêque notre bienheureux François à l'église de Thorens, au diocèse de Genève, le jour de la Conception de la sainte Vierge, de l'année 1602.

Cet exemple nous apprend, 1° que la cour n'est pas l'élément des prélats; 2° beaucoup moins celui de leur santé et de leur sainteté; 3° que les grandes fortunes sont de grands esclavages et de grandes inquiétudes; 4° combien la vie paisible, tranquille, et cachée est heureuse selon le sens et la nature même; 5° et beaucoup plus selon la grace et le salut; 6° com-

(1) Psal. CII, 5. — (2) Matt. VI, 33.

bien est vrai l'ancien proverbe, qu'il n'y a point de plus grand revenu que celui d'une frugalité et épargne judicieuse; 7° qu'il n'y a point de fonds qui puissent suffire aux dépenses superflues qui se font pour repaître les yeux du monde, et soutenir l'éclat de la vanité; 8° que celui qui vit selon l'opinion n'est jamais riche, et jamais pauvre celui qui est content du simple nécessaire; 9° que l'aumône est une semence qui profite au centuple même dès cette vie; 10° sans parler de la bienheureuse éternité qui l'attend en l'autre, si elle est faite en l'amour et pour l'amour de Dieu.

CHAPITRE XIII.

De la prospérité.

Ce mot de fortune le choquoit, et il l'estimoit indigne de passer par une bouche chrétienne. Quand il entendoit parler de faire fortune, de bonne fortune, d'enfants de fortune, qui sont des termes assez communs, il disoit, je m'étonne que cette idole païenne soit demeurée debout, après que toutes les autres ont été renversées par le christianisme. Dieu préserve d'être enfants de fortune ceux qui ne le doivent être que de la providence de Dieu, et qui doivent mettre toute leur espérance, non en l'incertitude des richesses, mais en Dieu seul.

Il élevoit ce sentiment bien plus haut, quand il disoit: Comment ceux qui font profession d'être attachés avec Jésus-Christ à la croix, et de ne se glorifier qu'en ses opprobres, peuvent-ils être si ardents

à amasser des richesses, et à y attacher leur cœur si fortement quand elles sont amassées, vu que l'Évangile ne met la béatitude chrétienne que dans la pauvreté, le mépris, la douleur, les larmes, les persécutions; vu même que la philosophie nous apprend que la prospérité est la marâtre de la vraie vertu, et l'Adversité sa mère?

Une fois je lui demandois d'où venoit que nous avions sitôt recours à Dieu quand l'épine de l'affliction nous piquoit, et que nous étions si âpres à demander la délivrance de la maladie, des calomnies, de la disette, et autres incommodités?

C'est, me dit-il, notre foiblesse qui parle, et la marque de l'infirmité qui nous environne: car comme le meilleur poisson et le plus ferme est celui qui se nourrit dans l'eau salée de la mer, celui qui se pêche dans les eaux douces étant plus fade et plus mou; aussi les courages plus généreux font leurs éléments des croix et des afflictions, et les lâches ne se plaisent que dans les prospérités.

Au reste, ajoutoit-il, le pur amour de Dieu est bien plus aisé à pratiquer dans les adversités que dans les aises; car la tribulation n'ayant de soi rien d'aimable que la seule main de Dieu qui l'envoie, il est bien plus facile d'aller par elle immédiatement à la volonté de Dieu, et de nous unir à son bon plaisir, que par la prospérité, laquelle a d'elle-même des attraits qui charment nos sens, et par eux, comme une autre Dalila, elle endort notre raison, et nous fait prendre le change de telle sorte, qu'elle nous

fait aimer insensiblement la prospérité que Dieu envoie, et nous détache imperceptiblement de l'amour et de la reconnoissance que nous devons à Dieu, qui nous envoie la prospérité (1). Joint qu'encore que l'on se serve de cette prospérité pour glorifier Dieu, et qu'on la rapporte à son honneur, il y a toujours quelque mélange de notre intérêt avec celui de Dieu, ce qui rend l'amour de Dieu moins pur, et par conséquent moins parfait, selon cette belle sentence de S. Augustin : Celui-là, Seigneur, vous aime moins qu'il ne doit, qui aime quelque chose avec vous, sans l'aimer pour l'amour de vous(2).

SEIZIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Son assurance parmi les périls.

L'INSENSIBILITÉ des stoïciens est une vraie chimère, car il est impossible dans cette vie mortelle de se défaire tout-à-fait de l'homme, c'est-à-dire de ne souffrir point les assauts et les impressions des passions humaines. Le haut point de la philosophie pratique est de les modérer, et de les ranger sous l'empire de la raison.

Un philosophe de cette secte s'étant trouvé sur

(1) *Voyez* Théotime, liv. IX, c. II et III. — (2) L. X, conf. c. XXIX.

mer dans un vaisseau agité d'une furieuse tempête, et le péril présent le faisant pâlir et frémir comme les autres qui ne faisoient pas profession d'une sagesse si peu sensible; la tourmente passée, comme on lui reprochoit qu'il avoit péché contre les maximes de son école, il ne trouva point de plus ingénieuse défaite que de dire qu'il avoit tremblé de peur de la mort d'un homme de bien (il entendoit lui-même, tant il étoit humble), et que les autres étant méchants avoient eu raison de ne point craindre leur mort.

Un de la troupe lui répondit que, s'estimant homme de bien, il avoit eu tort d'admettre la crainte en son cœur, puisque après sa mort les Champs-Élysées ne pouvoient lui manquer; et que les autres qu'il estimoit méchants avoient eu raison de craindre non seulement la mort, mais encore les tourments qui suivent les ames des méchants en l'autre vie.

A dire la vérité, il y a une certaine crainte naturelle, qui d'elle-même est indifférente, et qui peut être selon les sens dans les personnes les plus éminentes en vertu et en sainteté, particulièrement la crainte du tonnerre. S. Thomas d'Aquin, non moins illustre par sa piété que par sa doctrine, y étoit sujet, jusqu'à craindre les éclairs avec quelque sorte d'excès. Il avoit en ces occasions en la bouche et au cœur ces paroles sacrées, comme pour lui servir de bouclier: *Le Verbe a été fait chair, et il a habité parmi nous* (1).

(1) Joan. I, 14.

On dit que César, qui étoit l'image de la valeur, en avoit une telle appréhension, qu'étant plus qu'homme, dans les périls de la guerre, il se montroit moins qu'homme, quand il tonnoit, et parcequ'il savoit que la foudre ne tombe point sur les lauriers, il en faisoit toujours porter après lui, et se mettoit à l'abri sous ces arbres quand l'air étoit tout gros d'éclairs et de tonnerres.

Il y a peu de personnes qui n'aient de la frayeur quand il tonne, principalement quand les éclats sont grands et soudains. Il y a néanmoins des ames si fermes, et qui ont tant de confiance en Dieu, qu'elles ressemblent à la montagne de Sion qui ne s'ébranle pour aucun orage (1).

Pendant les tempêtes et les tourbillons de l'air les autres oiseaux se cachent dans leurs retraites; mais l'aigle sort alors de la sienne, et prend plaisir à faire des esplanades, et à percer les vents. Les autres poissons se coulent au fond de la mer quand la surface en est émue par la tempête; il n'y a que le dauphin qui se plaît dans la tourmente, et c'en est un présage quand on le voit qui se joue au-dessus de l'eau, et qu'il s'y égaie.

Dans les montagnes des Alpes les tonnerres y sont fréquents et terribles, à cause des échos qui se font dans les rochers; de sorte qu'il semble quelquefois que ces hauts faîtes aillent tomber et se détacher de leurs racines. Néanmoins notre bienheureux étoit si paisible et si tranquille durant ces temps-là, qu'on

(1) Psal. CXXIV, 1.

en étoit tout émerveillé. Voici comme il s'exprime dans une de ces occasions: « Hier au soir nous eûmes « ici de grands tonnerres et des éclairs extrêmes, et « j'étois si aise de voir nos gens multiplier les signes « de croix et le nom de Jésus! Ha! ce leur dis-je, sans « ces terreurs nous n'eussions pas tant invoqué notre « Seigneur: sans mentir je recevois une particulière « consolation pour cela, quoique la violence des « éclats me fît trémousser, et ne me pouvois conte- « nir de rire (1). »

Tant est véritable cette divine sentence, qu'*une conscience pure et tranquille est un banquet perpétuel* (2). Certes rien ne lui peut ôter sa joie, ni la chère espérance de son salut, qui repose doucement dans son sein. « Que bienheureux, Seigneur, est ce- « lui que vous avez élu et reçu entre vos bras, il de- « meurera ferme dans vos tabernacles (3)! »

CHAPITRE II.

On ne peut savoir si on est en grace.

La tentation des tentations, selon mon jugement, est celle de savoir si on est en grace, et je dis le savoir d'une certitude plus que morale et de simple conjecture, qui est celle dont Dieu veut que nous nous contentions; car « celui, dit le Saint-Esprit, « qui voudra sonder la majesté sera opprimé de la « gloire (4); » et qui voudra fouiller dans les secrets

(1) L. III, epit. LIX. — (2) Prov. XV, 15. — (3) Psal. LXIV, 5.
(4) Prov. XXV, 27.

de Dieu s'embarrassera dans un labyrinthe dont il ne pourra sortir.

Car enfin l'arrêt est prononcé : *nul ne sait* (je veux dire de certitude de foi) *s'il est digne d'amour ou de haine* (1); car de certitude de confiance, tant qu'il vous plaira. Et qui ne se confieroit en une bonté infinie, de qui les dons sont sans repentir, et qui achève toujours ce qu'il commence de bien en nous, pourvu que notre malice ne s'oppose point aux effets de sa miséricorde (2)?

A une ame qui étoit comme une pauvre abeille embarrassée dans des toiles d'araignées de quelques considérations de défiance à ce sujet, notre bienheureux donne une consolation si pleine d'onction, qu'il me semble que c'est un baume pour de pareilles plaies : « d'examiner si votre cœur lui plaît, il ne « le faut pas faire : mais oui bien si son cœur vous « plaît; et si vous regardez son cœur, il sera impos- « sible qu'il ne vous plaise, car c'est un cœur si doux, « si suave, si condescendant, si amoureux des ché- « tives créatures, pourvu qu'elles reconnoissent leur « misère, si gracieux envers les misérables, si bon « envers les pénitents : et qui n'aimeroit ce cœur « royal paternellement maternel envers nous (3)? »

Notre bienheureux nous avertit pour nous guérir de cette fâcheuse maladie, de regarder, non si notre cœur plaît à Dieu, mais si Dieu plaît à notre cœur, et c'est un des meilleurs signes que nous puissions avoir d'être agréables à Dieu.

(1) Eccl. IX, 1. — (2) Rom. XI, 29. — (3) L. III, epist. LXI.

CHAPITRE III.

Des désolations intérieures.

Il y a des ames qui ne connoissent point de dévotion si elle n'est sensible, et qui ont les dents intérieures si foibles, qu'elles ne peuvent manger le pain du ciel, s'il n'est tendre et mollet.

Notre bienheureux étoit fort tendre sur autrui. Combien de fois l'ai-je vu pleurer sur les pécheurs et sur les infirmes, à l'imitation de notre cher Sauveur, qui pleura sur Jérusalem et sur le Lazare! mais il ne l'étoit point sur lui-même; jamais il ne se plaignoit. Que s'il lui arrivoit de tomber malade, il disoit simplement son mal tel qu'il le sentoit, et puis s'en remettoit à la Providence et à l'ordonnance des médecins.

Pour les afflictions intérieures, il en étoit, pour ainsi dire, partisan, et disoit que comme le meilleur poisson est celui qui se nourrit dans l'eau salée de la mer, aussi les meilleures ames et les plus solidement vertueuses étoient celles qui trouvoient la paix de Dieu dans l'amertume très amère des plus pressantes afflictions (1).

Il disoit un jour à une ame qui se plaignoit à lui de la privation des goûts spirituels dans ses exercices de piété: « L'amour de Dieu ne consiste pas en « consolation ni en tendresse; autrement notre Sei-« gneur n'eût pas aimé son Père, lorsqu'il étoit triste « jusqu'à la mort, et qu'il crioit: Mon Dieu, mon

(1) Isai. XXXVIII, 17.

« Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné (1)? et c'é- « toit alors toutefois qu'il faisoit le plus grand acte « d'amour qu'il est impossible d'imaginer. Enfin « nous voudrions toujours avoir un peu de consola- « tion, et de sucre sur nos viandes, c'est-à-dire avoir « le sentiment de l'amour et la tendresse (2). »

Une autre fois il disoit, de fort bonne grace, que les confitures sèches n'étoient pas moins agréables que les liquides, et le rôti plus friand que le bouilli; et enfin que les roses sèches avoient plus d'odeur que les fraîches et humides; et que les bons estomacs se nourrissent mieux de viandes fortes que de coulantes et passagères.

CHAPITRE IV.

De l'usage des imperfections.

Les mouches et les puces en été sont extrêmement importunes; mais elles ne sont pas cruelles. Elles peuvent bien exercer notre modération, mais non pas notre patience. On n'appelle pas une si grande vertu au secours d'un si petit mal, que celui qui provient de la piqûre de si foibles animaux.

Il y a des ames qui ont la peau de la conscience si tendre et si délicate, que la moindre imperfection les fâche, et se fâchent quelquefois de s'être fâchées d'une fâcherie plus fâcheuse que celle qui les a fait fâcher. Tout cela procéde d'un amour-propre, d'autant plus difficile à guérir, qu'il est plus secret; car les maux bien connus sont à demi-guéris.

(1) Matt. XXVII, 46. — (2) L. III, épist. LXI.

Elles ont si bonne opinion de leur perfection propre, que quand elles y voient des manquements, elles en sont désolées ; comme ces exquises beautés qui se troublent de la moindre rougeur qui leur vient au visage.

Elles ressemblent encore à ceux qui sont si curieux de leur santé, qu'ils croient être malades au moindre sentiment de douleur, et enfin ruinent leur santé à force de la vouloir conserver par trop de précautions et de remèdes.

Notre bienheureux vouloit que l'on fît de la terre même le fossé et le rempart de ses propres brèches; je veux dire que l'on tirât du profit de ses imperfections, et qu'elles servissent à nous établir, et fonder dans une humilité courageuse, et à nous faire espérer même contre toute espérance; et ainsi, disoit-il, on tire son salut de ses ennemis et de la main de ses adversaires.

Certes quand nous prenons sujet de nous humilier à la vue de nos imperfections, nous gagnons beaucoup par cette perte; d'autant que le profit que nous faisons, en nous avançant dans cette excellente vertu, répare richement le dommage qui nous peut arriver de nos imperfections.

CHAPITRE V.

De l'esprit épiscopal.

Les évêques, étant successeurs des apôtres, ils ne doivent pas renfermer tellement leurs soins dans leurs diocèses, qu'ils oublient cette sollicitude de

toutes les Églises, en laquelle consiste principalement l'esprit épiscopal (1).

Notre bienheureux, outre l'exacte attention qu'il avoit au gouvernement de sa bergerie, avoit aussi des regards sur le bien de l'Église universelle, sur quoi Dieu lui donnoit des vues et des lumières particulières par les dons d'intelligence et de conseil, de manière que s'il eût été appelé au cardinalat, il eût sans doute suggéré au pape des avis fort utiles à tout le christianisme.

Le cardinal Bellarmin, également éminent en piété et en doctrine, dont la conversation étoit remplie d'une agréable douceur (ce que je dis pour avoir eu quelque part en son amitié), ne recevoit jamais de lettres de notre bienheureux, avec lequel il avoit une particulière correspondance, qu'il n'en témoignât un sincère contentement.

J'ai vu une de ses réponses au bienheureux, où il parloit sinon en ces termes, du moins en ce sens: Monseigneur, je ne reçois jamais de vos lettres qu'elles ne me donnent quelque tentation du desir d'être pape, afin de vous mettre aussitôt dans le sacré collége; car il me semble qu'il auroit besoin de beaucoup de personnages semblables à vous, à qui je reconnois que Dieu communique des vues et des lumières pour le bien de l'Église universelle, que sa sainteté devroit avoir, et sur lesquelles les cardinaux devroient occuper leurs soins et leurs pensées. Vous me ferez plaisir de me les communiquer à mesure

(1) II. Cor. XI, 28.

que Dieu vous les départira, afin que de temps en temps, et selon les occurrences, je puisse les suggérer à sa sainteté.

Je me souviens que peu de mois avant qu'il mourût, il me dit qu'il se sentoit pressé intérieurement du desir de faire un voyage à Rome, avant que de mourir, pour y suggérer beaucoup de choses au pape et aux cardinaux, qu'une expérience de trente-cinq années au service des ames, et principalement à la conversion des errants, lui avoit fait connoître être non seulement utiles, mais comme nécessaires au gouvernement de l'Église universelle.

Voilà comme ce prélat vraiment apostolique étendoit sa vigilance sur le soin de toutes les églises.

CHAPITRE VI.

De la dévotion sensible.

Il n'en étoit pas ami, ni des ames qui en étoient friandes, lesquelles, disoit-il, étoient ordinairement tendres sur elles-mêmes, et ainsi perdoient où elles pensoient gagner, de même que ces mères qui sont trop tendres sur leurs enfants, les gâtent.

« Honore Dieu de ta substance (1), » dit le Sage. Or il semble que nous servons plus Dieu de notre substance en temps de stérilité qu'en celui d'abondance; parceque, servant Dieu sans consolation, ce n'est point la consolation de Dieu que nous cherchons, mais le Dieu de consolation, lequel nous aimons d'autant plus fortement que plus purement,

(1) Prov. III, 9.

et d'autant plus purement que notre intérêt y a moins de part.

Car, comme disoit le bienheureux, l'action de vertu que nous faisons est d'autant plus excellente qu'il y a moins du nôtre, parceque le moi, le mien, le nôtre, gâte ordinairement notre ouvrage, et est comme une toile d'araignée qui embarrasse toute la ménagerie des abeilles, et souvent le miel en est empoisonné.

Il répondit un jour à une personne qui se plaignoit à lui de n'avoir aucun sentiment agréable dans la dévotion, comme si Dieu en eût ôté toutes les roses pour ne lui laisser que les épines: Tant mieux, lui dit-il, vous voilà hors de la bande de ces perdus qui disoient: «Venez, couronnons-nous de « roses (1),» et dans la compagnie de la bienheureuse Catherine de Sienne, qui préféra la couronne d'épines à celle de pierreries. Dites-moi, continua-t-il, lequel aimeriez-vous mieux, ou une viande solide, mais sans sauce, ou de la sauce sans viande; ou une perdrix sans orange, ou une orange sans perdrix. O Dieu, jusqu'à quand, comme petits enfants, aimerons-nous le lait et les pois sucrés, au lieu des nourritures plus grossières, mais plus succulentes (2).

CHAPITRE VII.

De la durée des prédications.

En ce sujet il étoit pour la brièveté, et disoit que comme les lampes s'éteignent quand on y met trop

(1) Sap. II, 8. — (2) Prov. I, 22.

d'huile, et les plantes se suffoquent quand on les arrose successivement, ainsi l'on étouffe la mémoire de l'auditeur en la surchargeant de trop de matière.

Il faut dire peu et bon, et l'inculquer soigneusement, et ne faire aucun état de ces esprits dégoûtés qui se fâchent quand un prédicateur répète et rebat une même chose.

Quoi! disoit-il, pour faire un ouvrage en fer, combien le faut-il battre et rebattre! Pour achever un tableau, combien faut-il passer et repasser le pinceau par-dessus! combien plus pour graver des vérités éternelles en des cœurs affermis dans le mal, et en des cervelles dures!

Il ne vouloit pas seulement que l'on dît peu de choses, mais utiles et bien choisies. Pour cela il recommandoit de prendre garde aux homélies des anciens, briéves en paroles, et remplies de peu d'enseignements, mais d'importance.

Il approuvoit cette régle, et desiroit qu'elle fût suivie de tous les prédicateurs : *hora integra inepto prædicatori prælonga, idoneo satis longa videtur: tres horæ quadrantes à bonis æstimatoribus, horæ integræ præferuntur* (1).

CHAPITRE VIII.

Histoire racontée par le bienheureux au sujet du pardon des ennemis.

Il disoit avoir appris cette histoire à Padoue, où

(1) Jean de Jésus Maria, carme déchaussé, dans ses Opuscules.

elle étoit arrivée ; je ne sais point si ce n'est pas dans le temps qu'il y faisoit ses études.

Ceux qui étudient en cette université, ont la mauvaise coutume de courir la nuit par les rues avec des armes, et de demander, qui va là, et de tirer sur ceux qui ne répondent pas à leur gré.

Il arriva qu'un écolier passant par la rue, et ne répondant pas au qui va là, fut tué ; et celui qui l'avoit tué alla se réfugier chez une bonne veuve, dont le fils étoit son compagnon d'école et son ami. Il la prie de le cacher en quelque lieu secret, lui confessant le mauvais coup qu'il venoit de faire.

Cette bonne veuve l'enferme en un cabinet retiré ; et voilà que peu de temps après on lui rapporte son fils mort. Il ne fallut pas grande enquête pour savoir qui en étoit le meurtrier. Elle le va trouver, et tout épleurée lui dit : Hélas ! que vous avoit fait mon pauvre fils, pour le tuer si cruellement. L'autre sachant que c'étoit son ami, se mit à crier et à s'arracher les cheveux ; et, au lieu de demander pardon à cette bonne mère, il se met à genoux devant elle, et la supplie de le mettre entre les mains de la justice, voulant expier publiquement une faute si barbare.

Cette mère, qui étoit extrêmement chrétienne et miséricordieuse, fut si touchée du repentir de ce jeune homme, qu'elle lui dit que pourvu qu'il en demandât pardon à Dieu, et promît de changer de vie, elle le laisseroit aller, ce qu'elle fit sur sa parole.

Ce grand exemple de clémence fut si agréable à

Dieu, qu'il permit que l'ame de ce fils apparut à cette bonne mère, l'assurant que le pardon si charitable qu'elle avoit fait à celui qui l'avoit tué sans le connoître, et duquel elle pouvoit si légitimement et si facilement poursuivre la vengeance, avoit été si agréable à Dieu, qu'en sa considération il avoit été délivré du purgatoire, dans lequel sans cela il eût été détenu long-temps. « O que bienheureux sont les « miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde et « pour eux et pour autrui (1). »

CHAPITRE IX.

Du purgatoire.

Son opinion étoit que de la pensée du purgatoire nous pouvions tirer plus de consolation que d'appréhension. La plupart de ceux, disoit-il, qui craignent tant le purgatoire, le font en vue de leur intérêt et de l'amour qu'ils ont pour eux-mêmes, plus que pour l'intérêt de Dieu; et cela vient de ce que ceux qui en parlent dans les chaires, ne représentent ordinairement que les peines de ce lieu, et non les félicités et la paix qu'y goûtent les ames qui y sont.

Il est vrai que les tourments en sont si grands, que les plus extrêmes douleurs de cette vie n'y peuvent être comparées; mais aussi les satisfactions intérieures y sont telles, qu'il n'y a point de prospérité ni de contentement sur la terre qui les puisse égaler.

1. Les ames y sont dans une continuelle union avec Dieu.

(1) Matt. V, 7.

2. Elles y sont parfaitement soumises à sa volonté, ou, pour mieux dire, leur volonté est tellement transformée en celle de Dieu, qu'elles ne peuvent vouloir que ce que Dieu veut; en sorte que, si le paradis leur étoit ouvert, elles se précipiteroient plutôt en enfer que de paroître devant Dieu avec les souillures qu'elles voient encore en elles.

3. Elles s'y purifient volontairement et amoureusement, parceque tel est le bon plaisir divin.

4. Elles veulent y être en la façon qu'il plaît à Dieu, et pour autant de temps qu'il lui plaira.

5. Elles sont impeccables, et ne peuvent avoir le moindre mouvement d'impatience, ni commettre la moindre imperfection.

6. Elles aiment Dieu plus qu'elles-mêmes, et que toute chose, d'un amour accompli, pur, et désintéressé.

7. Elles y sont consolées par les anges.

8. Elles y sont assurées de leur salut dans une espérance qui ne peut être confondue dans son attente.

9. Leur amertume très amère est dans une paix très profonde.

10. Si c'est une espéce d'enfer quant à la douleur, c'est un paradis quant à la douceur que répand la charité dans leur cœur; charité plus forte que la mort, et plus puissante que l'enfer, de qui les lampes sont tout de feu et de flammes.

11. Heureux état, plus desirable que redoutable, puisque ces flammes sont flammes d'amour et de charité.

12. Redoutables néanmoins, puisqu'elles retardent la fin de toute consommation, qui consiste à voir Dieu et à l'aimer, et, par cette vue et cet amour, le louer et le glorifier dans toute l'étendue de l'éternité. Sur ceci il conseilloit fort de lire l'admirable traité du purgatoire qu'a fait la bienheureuse Catherine de Gênes. Sur son conseil je l'ai souvent lu et relu avec attention, mais toujours avec un nouveau goût et de nouvelles lumières; et j'avoue qu'en cette matière je n'ai jamais rien lu qui m'ait tant satisfait. J'ai même invité quelques protestants à le lire, qui en sont demeurés fort contents, entre autres un très savant qui me déclara que si on lui eût présenté ce traité à lire avant sa conversion, il en eût été plus touché que de toutes les disputes qu'il avoit eues sur ce sujet.

Si cela est ainsi, me dit-on, pourquoi donc tant recommander les ames du purgatoire?

C'est que, malgré ces avantages, l'état de ces ames est fort douloureux et vraiment digne de notre compassion; et d'ailleurs c'est que la gloire qu'elles rendront à Dieu dans le ciel est retardée. Ces deux motifs doivent nous engager à leur procurer une prompte délivrance par nos prières, nos jeûnes, nos aumônes, et toute sorte de bonnes œuvres, mais particulièrement par l'offrande du sacrifice de la sainte messe.

CHAPITRE X.

Il refuse de donner une dispense.

Après avoir remontré avec toute la douceur et patience possible l'injustice de la demande que lui faisoit un particulier, sans le pouvoir contenter ni faire désister de sa poursuite, le bienheureux, qui étoit impliable dans ces occasions, fut contraint de le refuser tout à plat, lui disant qu'il lui étoit impossible de le satisfaire. L'autre lui dit: Ce n'est pas faute de puissance, car vous le pouvez, mais faute de bonne volonté pour moi.

Un homme de bien, reprit le bienheureux, borne son pouvoir à ce qui est licite, et appelle impossible ce qui n'est pas permis.

L'autre le menaçant de se ressentir de ce refus, le bienheureux répondit: Si je vous requiers de choses injustes, vous m'obligerez en me refusant; si de choses justes, vous êtes trop équitable pour me les dénier.

L'autre témoignant qu'il les dénieroit quand elles seroient les plus justes du monde: Vous n'êtes pas si peu soigneux de votre salut éternel, reprit le bienheureux, que d'agir ainsi. Pour moi, je vous confesse, tout misérable que je suis, que j'ai des prétentions pour le ciel, et que je ne puis me résoudre à vendre mon droit pour une portion de lentilles(1).

(1) Gen. XXV, 33.

CHAPITRE XI.

Des miracles.

S. Bernard, qui avoit reçu du ciel le don des miracles à un si haut degré, en faisoit néanmoins si peu d'état, qu'il estimoit beaucoup plus de crucifier sa chair avec toutes ses convoitises, et son esprit avec toutes ses volontés, que de ressusciter les morts.

Notre bienheureux étoit dans ce même sentiment; et quand on parloit d'un acte de vertu fait en la charité et par la charité, il l'appeloit un miracle de la grace. Sa raison étoit que, comme le miracle est une œuvre de Dieu qui surpasse les lois et les régles ordinaires de la nature; aussi l'œuvre méritoire faite par la grace surnaturelle en nous et par nous, étoit une opération comme miraculeuse. Notre bienheureux ajoutoit qu'une once de grace sanctifiante valoit mieux que cent livres de celles que les théologiens appellent gratuitement données, entre lesquelles est le don de faire des miracles; car celles-ci peuvent subsister avec le péché mortel, et ne sont pas nécessaires à salut, plusieurs les ayant eues qui ne seront pas sauvés, au lieu que quiconque meurt avec le moindre degré de grace justifiante, ne peut être damné, et il a part à l'héritage du salut.

Ajoutez que les graces que l'on appelle gratuitement données, ne sont pas ordinairement pour le sujet qui les posséde, mais pour l'édification du prochain; au lieu que la grace justifiante et sancti-

fiante est pour le sujet où elle est répandue par le Saint-Esprit, et y forme le caractère des enfants de Dieu.

CHAPITRE XII.

Ce que le bienheureux répondit au conseil qu'on lui donna au sujet du livre de l'*Introduction*.

Plusieurs de ses amis, prudents de la prudence du siècle, ayant vu le grand accueil que le public avoit fait à son livre de l'Introduction, que l'univers a lu en toute sorte de langues, lui conseillèrent de ne plus écrire, n'étant pas possible qu'il pût jamais rien faire qui eût un pareil succès.

Il me dit un jour à ce sujet que l'esprit de la prudence divine et chrétienne étoit bien différent de l'esprit de la prudence humaine et du siècle, et que les maximes du crucifix étoient bien opposées à celles du monde. Voyez-vous, disoit-il, ces bonnes gens m'aiment, et c'est l'amour qu'ils me portent qui les fait parler ainsi; mais s'il leur plaisoit de détourner tant soit peu leurs yeux de moi, homme vil et pauvre, et les arrêter sur Dieu, ils parleroient bien un autre langage.

Car si Dieu a voulu donner bénédiction à ce petit ouvrage, pourquoi la dénieroit-il à un second? et si de ce premier il a tiré sa gloire, comme autrefois il fit sortir la lumière du milieu des ténèbres, et le feu sacré du milieu de la boue (1), *son bras est-il raccourci, et sa puissance diminuée* (2)? et ne peut-il

(1) II. Mach. I, 22. — (2) Isa. L, 2.

pas faire encore sortir l'eau vive et désaltérante de la mâchoire d'un âne (1)?

Mais ce n'est pas à cela que pensent ces bons personnages, mais à ma gloire, à moi; comme si nous la devions desirer pour nous, et non pas la rapporter à Dieu qui opère en nous tout ce qui en sort de bon. Or selon l'esprit de l'Évangile, tant s'en faut que nous devions nous arrêter à l'applaudissement du monde, qu'au contraire S. Paul déclare que plaire aux hommes est une mauvaise marque de serviteur de Dieu (2), *l'amitié du monde étant ennemie de Dieu* (3).

Sur ce fondement, si ce livre m'avoit acquis quelque vaine estime, je devrois en faire quelque autre de moindre prix pour rabattre ces fumées, et pour acquérir ce bienheureux mépris des hommes, qui nous rend d'autant plus agréables à Dieu que nous sommes plus crucifiés au monde.

CHAPITRE XIII.

Conduite différente de deux notables directeurs.

Le bienheureux étant à Paris en 1619, plusieurs ames pieuses l'abordèrent pour le consulter sur ce qui regardoit leur intérieur, et le bien de leur salut. Il eut le moyen par là de considérer la variété des traits dont Dieu se sert pour attirer et conduire les ames à lui, et aussi de remarquer les différentes conduites des serviteurs de Dieu en la direction des ames.

Entre autres, il me dit un jour qu'il avoit pris

(1) Judic. XV, 19. — (2) Gal. I, 10. — (3) Jac IV, 4.

garde à deux notables personnages, célèbres pour la prédication, et qui s'appliquoient à la direction, tous deux fort fidèles serviteurs de Dieu, et d'une vie très exemplaire; mais pourtant si différents en leurs conduites, qu'elles sembloient presque opposées, bien qu'elles visassent à même but, qui étoit de faire servir et glorifier Dieu fort parfaitement.

L'un, disoit-il, extrêmement sévère et terrible, tant en ses prédications qu'en sa conduite sur les ames, où il ne parle que de mortifications, austérités, examens continuels, et autres exercices rigoureux, et par cette crainte dont il remplit les esprits, il les porte à une exacte observance de la loi de Dieu, et à un extrême soin de leur salut, sans néanmoins les gêner par aucuns scrupules, mais les tenant dans une sujétion merveilleuse. L'effet de sa conduite est tel que Dieu en est fort craint et redouté, le péché fui comme le serpent, et les vertus ponctuellement pratiquées. . .

L'autre par le contre-pied méne les ames à Dieu. Ses prédications ne sont que d'amour de Dieu. Il fait plus aimer la vertu que haïr le vice, et plus aimer celle-là parcequ'elle plaît à Dieu, que parcequ'elle est agréable en elle-même; et plus haïr celui-ci parcequ'il déplait à Dieu, que pour le dommage qu'il cause à celui qui s'y livre. L'effet de cette conduite est que les ames en conçoivent un grand amour pour Dieu, mais amour pur et fort, et une grande dilection du prochain pour l'amour de Dieu.

Je ne pus, en entendant ce récit, m'empêcher d'ad-

mirer les voies de Dieu, et ses divines inventions pour le bien des ames qu'il appelle à son service, et comme par diverses routes on peut arriver au même terme.

CHAPITRE XIV.

Comment il se faut comporter dans les calomnies.

On demandoit une fois à notre bienheureux s'il ne falloit pas repousser la calomnie avec les armes de la vérité.

Il répondit qu'en semblable occasion plusieurs vertus demandoient à être exercées.

La première, est la *vérité* à laquelle l'amour de Dieu, et de nous-mêmes en Dieu, nous oblige de rendre témoignage; mais témoignage doux et paisible, sans trouble ni empressement, et sans souci de l'événement. Notre Sauveur étant accusé d'avoir le démon, répondit tout simplement, « Je n'ai point « le démon (1). » Vous blâme-t-on de quelque grand et scandaleux défaut, si vous ne le connoissez point en vous, dites tout simplement, et sans émotion, que par la grace de Dieu vous ne l'avez pas.

2. Si l'on continue à vous le reprocher, l'*humilité* demande ici sa part, et l'occasion est belle de la pratiquer, disant que vous en avez bien de plus grands, qui ne sont point connus, que vous êtes misérable, et que votre misère doit plutôt exciter la compassion que le courroux. Que si Dieu ne soutenoit votre fragilité, vous commettriez des crimes

(1) Joan. VIII, 48.

bien plus énormes. Cette humilité ne préjudicie nullement à la vérité; n'est-ce pas par un sentiment de vraie humilité et d'humble vérité, que David disoit que si Dieu ne l'eût assisté son ame eût été habitante de l'enfer (1)?

3. Persévère-t-on à vous persécuter, voici le *silence* qui demande son rang, et qui desire s'y opposer en pratiquant cet enseignement du roi prophète : « Je « suis devenu comme un homme qui n'a ni oreille, « ni bouche pour repartir (2). » Si la replique est l'huile de la lampe de la calomnie, le silence est l'eau qui l'éteint. Répondez-vous? vous l'irritez : vous taisez-vous? vous l'apaisez.

4. Le silence est-il infructueux, voici la *patience* qui demande sa place, et qui vous présente un bouclier d'une trempe impénétrable. C'est elle, dit le texte sacré, qui rend notre œuvre parfaite (3); c'est elle qui, jointe à la charité, nous place dans les béatitudes de la faim de la justice, et de la persécution pour la justice.

5. Redouble-t-on la calomnie, voici la *constance*, qui est une patience redoublée, et qui résiste aux maux les plus violents.

6. La calomnie pour tout cela ne cesse point; voici la *longanimité*, qui est une patience de longue durée.

7. A la longanimité succède la *persévérance*, qui va jusqu'au bout de la carrière, et qui remporte la couronne.

8. La *prudence*, la *douceur*, la *modestie en pa-*

(1) Psal. XCIII, 17. — (2) Psal. XXXVII, 15. — (3) Jac. I, 4.

roles, veulent aussi chacune y représenter leur personnage; mais sur-tout la maîtresse du chœur des vertus, leur reine, leur vie, leur ame, la très sainte *charité*, puisque sans elle tout ce monceau de vertus ne seroit qu'un tas de pierre. C'est elle qui jette des charbons ardents au visage de ceux qui nous calomnient (1), qui nous fait bénir ceux qui nous maudissent, et prier pour ceux qui nous persécutent (2). C'est elle qui souvent leur change de telle sorte le courage, qu'elle les rend de persécuteurs nos protecteurs, et de calomniateurs nos panégyristes.

CHAPITRE XV.

De la charge des ames.

Le concile de Trente (3) dit que cette charge est redoutable aux épaules des anges mêmes, et S. Grégoire appelle *le gouvernement des ames, l'art des arts* (4).

Un pasteur se plaignant un jour à notre bienheureux des épines de sa vocation, des sollicitudes qui en sont inséparables, mais principalement de l'indocilité des peuples, et de leur tête dure :

Il répondit que leur dureté ne devoit pas tant être considérée que la délicatesse de plusieurs pasteurs qui se rebutent souvent, et tombent en impatience, quand ils voient que la semence de leurs remon-

(1) Rom. XII, 20. — (2) Luc. VI, 28.
(3) Sess. VI de reform. cap. 1 et S. Gregor.
(4) Pastoralis cura, part. I, cap. 1.

trances et de leurs travaux ne fait pas le rapport, et n'a pas le succès qu'ils desireroient.

Le laboureur n'est pas blâmé pour ne pas faire une abondante récolte, mais s'il ne cultive pas bien son champ, et n'y fait pas toutes les façons nécessaires.

Le découragement en cette occasion est une marque de grand amour-propre et d'un zéle accompagné de peu de science. La bonne leçon pour les pasteurs est celle que l'apôtre fait à tous en la personne de Timothée : « Faites instance, prêchez « temps et à contre-temps, reprenez, suppliez, re« prochez en toute patience et doctrine (1); » où vous voyez que le mot de patience est la clef de tout ce secret. C'est avec cette vertu que nous possédons nos ames en paix (2).

Il ajouta ce beau mot de S. Bernard : *Onus animarum non validarum est, sed infirmarum ;* la charge n'est pas de celles qui sont fortes, mais de celles qui sont foibles, et l'expliqua par ces deux comparaisons :

Les plumes chargent à la vérité les oiseaux, et néanmoins sans cette charge ils ne pourroient pas s'élever dans les airs. La charge des ames saintes et vertueuses est un faix de cinnamome qui soulage par sa suavité celui qui le porte, et ces ames-là servent aux pasteurs à les faire voler vers le ciel, et courir en la voie des commandements de Dieu.

L'autre comparaison : Voyez-vous, disoit-il, un

(1) II. epist. IV, 2. — (2) Luc. XXI, 19.

berger qui conduit un troupeau de cent brebis; si quelqu'une se rompt la jambe, il la charge sur ses épaules pour la rapporter au bercail, et celle-là seule lui pèse plus que toutes les autres qui marchent bien; les ames qui vont d'elles-mêmes au bien, exercent peu le soin et la vigilance des pasteurs, ce sont les défectueuses et difficiles à gouverner.

CHAPITRE XVI.

Aspirer et respirer.

Notre bienheureux disoit que par le recueillement intérieur on se retiroit en Dieu, ou l'on attiroit Dieu en soi (1).

Mais quand et en quel lieu peut-on y avoir recours? En tout temps et en tout lieu. Il n'y a ni repas, ni compagnie, ni emploi, ni occupation qui puisse l'empêcher, comme aussi il n'empêche ni ne traverse aucune action; au contraire c'est un sel qui assaisonne toute sorte de viande, ou plutôt un sucre qui ne gâte aucune sauce.

Cela ne consiste qu'en regards intérieurs de soi et de Dieu, de soi en Dieu, de Dieu en soi; et plus ce recueillement est simple, meilleur il est.

Quant aux aspirations, ce sont aussi de courts, mais vifs élans en Dieu; et plus une aspiration est véhémente et amoureuse, meilleure elle est.

Tous ces élans ou aspirations sont d'autant meilleurs qu'ils sont plus courts, Celui de S. Bruno me

(1) *Voyez* Philothée, part. II, c. XII et XIII.

semble excellent à cause de sa brièveté : ô bonté ! celui de S. François, mon Dieu ! mon tout ! de S. Augustin, ô aimer ! ô mourir à soi ! ô arriver à Dieu !

Ces deux exercices se tiennent et se suivent comme le respirer et l'aspirer. Et de même qu'en respirant nous attirons l'air frais de dehors en notre poitrine, et en aspirant nous repoussons le chaud ; ainsi en respirant par le recueillement nous attirons Dieu en nous, et en aspirant nous nous jetons entre les bras de sa bonté. Heureuse l'ame qui respire et aspire de la sorte ! car ainsi elle demeure en Dieu et Dieu en elle.

CHAPITRE XVII.

Des résolutions en l'oraison.

Il y a des ames qui se découragent en l'oraison, et vont jusqu'à en quitter l'exercice, non parcequ'elles y rencontrent des difficultés, mais parceque, disent-elles, elles sont infidèles aux résolutions qu'elles y prennent, et craignent de se rendre plus coupables, que si elles n'en prenoient point du tout (1).

Notre bienheureux regardoit cela comme un très dangereux stratagême de l'ennemi. L'on attend bien, disoit-il, une année entière pour recueillir un épi de blé sortant d'un grain que l'on a jeté en terre, et plusieurs années pour manger des pommes provenant d'un pepin que l'on aura semé.

Il ne faut jamais abandonner l'exercice de l'oraison, que pour vaquer à des œuvres plus impor-

(1) Entretien IX.

tantes, et encore faut-il en réparer le manquement par de fréquentes aspirations.

Et dans cet exercice il ne faut jamais cesser de faire des résolutions, car elles sont tout le fruit de l'oraison. Et quoique l'on n'exécute pas sitôt ces résolutions-là, et qu'aux premières occasions qui se présentent de les mettre en pratique, on saigne du nez, et on regarde en arrière, néanmoins ces semences ne laissent pas de prendre racine en notre cœur, et de pousser des fruits en une autre saison, lors même que nous nous souvenons le moins de les avoir faites.

Et quand par ces résolutions nous ne ferions autre chose que de nous exercer à la vaillance spirituelle, encore ces bonnes volontés ne laisseroient pas d'être agréables à Dieu, qui entend nos pensées de loin, et découvre nos routes et nos sentiers (1); quand nous ne ferions que comme ces écoliers qui apprennent dans les académies à monter à cheval, et à faire des armes, encore seroit-ce quelque chose; et tel fuit aujourd'hui, comme disoit cet ancien, qui combattra courageusement dans une autre occasion.

Il ne faut donc jamais perdre courage, mais dire avec le prophète: « Je me confie au Seigneur; pour« quoi dites-vous à mon ame qu'elle s'enfuie au dé« sert comme le passereau (2)? O mon ame! pour« quoi vous attristez-vous? et pourquoi me troublez« vous? espérez en Dieu (3)! » Oui, nous le louerons

(1) Psal. CXXXVIII, 3. — (2) Psal. X, 1.
(3) Psal. XLI, 63.

et servirons encore quelque jour; il est mon salut, et ma force, et mon vrai Dieu.

CHAPITRE XVIII.

La défiance de nous-mêmes ne doit jamais nous quitter pendant la vie.

Nous n'avons de nous-mêmes que malice et infirmité; et à l'égard du vrai bien qui est surnaturel, et qui tend à l'éternité(1), « nous sommes incapables, « de nous comme de nous, d'avoir aucune bonne pen- « sée, toute notre suffisance venant de Dieu, de qui « procède tout présent très bon et tout don par- « fait (2); » c'est pourquoi nous avons grand sujet de vivre dans une continuelle défiance de nous-mêmes.

Notre bienheureux, ensuite de la doctrine de son cher livre, le combat spirituel, tenoit cette défiance pour la base de l'édifice de la perfection intérieure. C'est une maxime reçue dans le monde, que la défiance est la mère de sûreté, d'autant qu'elle fait tenir sur ses gardes; c'en est aussi une en matière de vie spirituelle, à raison de quoi l'Écriture nous avertit en tant d'endroits d'avoir attention sur nous, et de penser à nos voies. « Qui néglige sa voie sera « tué; qui méprise les petites choses tombera peu à « peu (3).

Comme ceux qui marchent sur la corde tiennent des contre-poids pour se conduire en équilibre sur

(1) II. Cor. III, 5. — (2) Jacob. I, 17. — (3) Prov. XIX, 16 Eccl. XIX, 1.

un si dangereux plancher, de même nous devons en cette vie (où nous marchons en des lieux si glissants, que celui qui est debout a bien de la peine à se tenir droit) marcher entre la crainte et l'espérance, qui sont les deux pieds de la défiance de nous-mêmes, et de notre confiance en Dieu.

Le souvenir de nos fautes passées nous doit apprendre combien nous sommes fragiles, et que sans la grace nous retomberions dans notre premier état, et ferions peut-être encore pis, les rechutes étant ordinairement plus dangereuses que les maladies.

Il ne faut jamais se confier en sa vertu passée, ni en la multitude des richesses spirituelles et des bonnes habitudes que l'on pense avoir amassées; car notre infirmité est si grande, qu'il ne faut qu'un moment pour perdre ce que l'on a été long-temps à acquérir, comme il ne faut qu'un quart d'heure pour voir consumer par un incendie une maison que l'on auroit remplie de biens pendant le cours et par le travail de plusieurs années.

Je confirmerai ceci par une histoire rapportée par notre bienheureux : « Nous avons besoin, dit-il, de « veiller à toute heure, pour avancés que nous soyons « en la perfection, d'autant que nos passions renais- « sent, même quelquefois après avoir vécu longue- « ment en religion, et après avoir fait un grand « progrès en la perfection, ainsi qu'il arriva à un « religieux de S. Pacôme, nommé Sylvain, lequel « étant dans le monde étoit comédien de profession, « et s'étant converti et fait religieux, passa l'année

« de sa probation, et même plusieurs autres après, « dans une mortification très exemplaire, sans qu'on « lui vît jamais faire aucun acte de son premier mé- « tier. Vingt ans après, il pensa qu'il pouvoit bien « faire quelque badinerie, sous prétexte de récréer « les frères, croyant que ses passions fussent déja « tellement mortifiées, qu'elles n'eussent plus le pou- « voir de le faire passer au-delà d'une simple récréa- « tion; mais le pauvre homme fut bien trompé, car « la passion de la joie se réveilla tellement, qu'après « les badineries, il parvint aux dissolutions, de sorte « qu'on résolut de le chasser du monastère: ce que « l'on eût fait sans un de ses frères religieux, lequel « se rendit caution pour Sylvain, promettant qu'il « s'amanderoit, ce qui arriva, et fut depuis un grand « saint (1). »

CHAPITRE XIX.

A quoi l'on peut connoître si l'on avance dans la vertu.

Entre plusieurs moyens, il faisoit beaucoup de cas de celui-ci, savoir: d'aimer la correction et répréhension; car comme c'est signe d'un bon estomac, quand il digère facilement les viandes dures et grossières, aussi est-ce une bonne marque de santé spirituelle de pouvoir dire avec le prophète : *Le juste me corrigera dans la miséricorde, mais l'huile du pécheur*, c'est-à-dire du flatteur, *n'engraissera point ma tête* (2).

C'est un grand témoignage que l'on hait le vice,

(1) Entretien XVI. — (2) Psal. CXL, 5.

et que les fautes que l'on commet, procèdent plutôt de surprise, d'inadvertance, et de fragilité, que de malice et de propos délibéré, quand on a agréables les avertissements qui nous font penser à nos voies. Qui aime la correction, aime la vertu contraire au défaut dont il est repris, et fait son profit de ces avertissements, pour éviter le vice qui lui est opposé.

Le malade desireux de sa santé prend avec courage les remèdes qui lui sont ordonnés, pour âpres, amers, et douloureux qu'ils puissent être. Celui qui est desireux de la vertu, en laquelle consiste la pleine santé et la vraie sainteté de l'ame, ne trouve rien de difficile, pas même les corrections et répréhensions pour arriver à ce but.

Un autre moyen, pour connoître si l'on avance dans la vertu, est de ne laisser passer aucune occasion de pratiquer l'humilité, dont il y en a de passives et d'autres actives. La plupart ne veulent tâter que de celles-ci, et ont les autres à contre cœur; je veux dire que nous prenons bien plaisir à nous humilier nous-mêmes, soit en paroles, soit en œuvres; mais non pas à être humiliés par autrui. Chacun se veut payer par ses mains, et de telle monnoie qu'il lui plaît. Chacun se veut corriger et reprendre soi-même, et non pas être corrigé ni repris par autrui.

Et cependant il est certain qu'une once d'humiliation et de correction venant d'autrui, vaut mieux que plusieurs livres qui viennent de nous-mêmes. Notre choix, notre goût, gâtent pour l'ordinaire nos meilleures actions, et lorsque nous pensons qu'ellse

sont pleines de suc et de solidité, elles se trouvent pleines de vent et de poussière, comme ces fruits qui croissent au rivage de la mer morte, qui ont l'écorce belle et vermeille, mais qui sont remplis de poussière.

CHAPITRE XX.

Du parler.

La parole montre l'homme, *la langue a sa racine au cœur*. Voulez-vous connoître si un homme a le jugement sain et la volonté bonne, prenez garde à ses discours, étudiez ses paroles, et, quelque caché qu'il soit, vous reconnoîtrez ce qu'il est.

Les médecins mêmes n'ont point de meilleur moyen pour reconnoître l'état d'un malade. On juge de la racine de l'arbre par les feuilles et par les fruits, et de la racine de la conscience par les paroles, parceque la bouche parle de l'abondance du cœur.

A quoi j'ajouterai ce mot de notre bienheureux, que qui retrancheroit les péchés de la langue, ôteroit du monde la troisième partie des péchés. « Qui « ne pèche point par la langue, dit S. Jacques, est « un homme parfait (1). »

CHAPITRE XXI.

D'un prédicateur qui resta court.

Un certain religieux qui avoit parmi les siens une grande réputation de doctrine, y étant lecteur en

(1) Cap. III, v. 2.

théologie, et qu'ils faisoient passer par-tout pour un célèbre prédicateur, étant venu à Annecy, desira avec une extrême passion de prêcher en la présence de notre bienheureux, et y étaler son éloquence, afin d'avoir quelque notable station d'avent ou de carême.

Notre saint, qui ne refusoit ni sa chaire, ni ses oreilles à aucun prédicateur orthodoxe, condescendit aisément à son desir, et se trouva en son trône environné de ses chanoines, de son clergé, et de son peuple, à cette prédication si étudiée, et à laquelle tous ses frères n'avoient pas manqué de convier toute la ville.

Là, ce bon personnage s'embarrassant dans ses idées par quelque secret jugement de Dieu, tomba dans une telle confusion, qu'ayant parlé quelque temps à bâtons rompus sans savoir ce qu'il disoit, à la fin il se tut tout-à-fait, sa mémoire ne lui suggérant rien de meilleur que le silence.

Il sortit donc de cette façon avec une honte étrange, et il prit cette honte si à cœur qu'il entra en une mélancolie voisine de la frénésie et du désespoir. Il disoit des choses qui faisoient frémir à entendre, s'en prenant à Dieu même. Il en vint jusqu'à ce point de vouloir mourir, ne pouvant plus, disoit-il, survivre à cet affront, ni fermer l'œil ni jour ni nuit.

A la perte du repos, il voulut joindre celle des repas, pour se laisser mourir de faim. Ils furent contraints d'appeler le saint évêque pour le consoler, et lui persuader de manger.

Le bienheureux qui m'a lui-même raconté cette histoire, m'a dit que dans un personnage d'un institut si austère, il n'eût jamais imaginé tant d'immortification.

Enfin avec beaucoup de peine, et après plusieurs menaces de damnation, il le fit résoudre à manger, mais à condition qu'on lui promît de le changer, non seulement de province, mais de nation.

Sur ce sujet il me dit qu'il eût souhaité en ce religieux moins de nudité corporelle et plus de spirituelle, moins d'austérité extérieure et plus de mortification intérieure. Et parlant d'un institut où l'on s'applique beaucoup à la science, et dont il fait parade, je lui souhaiterois, disoit-il, un peu moins de la science qui enfle, et un peu plus de la charité qui édifie; un peu moins de suffisance, et un peu plus d'humilité.

Mot qui me fait souvenir d'un autre de M. le cardinal de Berulle, qui, parlant d'un docteur fort profond théologien, mais peu agile et peu habile *in agilibus:* Je lui desirerois, disoit-il, *un peu moins de théologie, et un peu plus de sens commun,* il n'en mériteroit pas moins le titre de *sapientissimus.*

CHAPITRE XXII.

Des aridités spirituelles.

C'est le propre des enfants d'aimer le sucre et les dragées, et ils n'ont pas assez de jugement pour connoître que ces douceurs leur sont nuisibles et leur

engendrent des vers. C'est aussi le fait des esprits, peu fermes en la piété, de ne faire de progrès en la vertu qu'à mesure que Dieu leur fait pleuvoir la mane des consolations intérieures. L'aridité se fait-elle sentir, les voilà languissants, lâches, et pesantes à elles-mêmes et à autrui; leurs pensées les inquiètent, et tourmentent leur cœur; en un mot, ils sont comme les enfants d'Éphrem, qui faisoient merveille à tirer au blanc, mais qui prenoient la fuite quand ils voyoient l'ennemi (1).

« Il ne faut pas faire ainsi, dit notre bienheureux; « au contraire, plus Dieu nous prive de consolation, « et plus nous devons travailler pour lui témoigner « notre fidélité. Un seul acte fait avec sécheresse « d'esprit vaut mieux que plusieurs faits avec une « grande tendresse, parcequ'il se fait avec un amour « plus fort, quoiqu'il ne soit pas si tendre ni si « agréable (2). »

Un vaillant soldat va de sang-froid dans les périls et dans les hasards, mais le commun n'y va que lorsqu'il est poussé. On est contraint, pour l'y faire aller, d'user du bruit des tambours et des trompettes.

Celui qui est vaillant dans les choses de l'esprit ne s'abat point dans les sécheresses et aridités; c'est alors qu'il redouble sa constance. Il n'y a que les lâches et timides espions d'Israël qui s'effraient à la vue des habitants de la terre promise (3). Qui sert Dieu pour des consolations aime mieux les conso-

(1) Psal. LXXVII, 9. — (2) Entretien VII. — (3) Num. XIII.

lations de Dieu que le Dieu des consolations, et qui fuit la croix n'est pas digne de la suivre ni d'être disciple d'un tel maître.

CHAPITRE XXIII.

De la modestie au coucher.

C'est une action à laquelle peu de personnes prennent garde, n'y observant aucune régle de circonspection et de bienséance.

Nous devons nous coucher décemment, et penser que l'œil de Dieu, qui ne dort point, nous voit en cette action, et pareillement nos anges gardiens, aussi bien que les malins esprits, qui, sur-tout là, nous tendent des piéges.

« Nous devons, dit notre bienheureux, avoir Dieu « devant les yeux toujours et en tout lieu, aussi bien « étant seuls qu'en compagnie, et en tout temps, « oui même en dormant. Un grand saint l'écrivit à « son disciple, disant qu'il se couchât modestement « en la présence de Dieu, de la même manière comme « feroit celui à qui notre Seigneur étant encore en « vie, commanderoit de dormir et se coucher en sa « présence; et quoi, dit-il, que vous ne le voyez pas, « et n'entendiez pas le commandement qu'il vous « en fait, ne laissez pas de le faire tout de même « que si vous le voyez, parcequ'en effet il vous est « présent et vous garde pendant que vous dormez. « O mon Dieu! combien nous coucherions-nous « modestement et dévotement si nous vous voyons!

« sans doute nous croiserions les bras sur nos poi-« trines avec une grande dévotion (1). »

Quelques serviteurs de Dieu, récitent en cette occasion ces saintes paroles. « Je dors, mais mon cœur « veille (2). Gardez-moi, Seigneur, comme la pru-« nelle de votre œil; protégez-moi sous l'ombre de vos « ailes (3); environnez-moi de votre vérité comme « d'un bouclier, et me préservez des craintes noc-« turnes (4). En lui je dormirai en paix, et me re-« poserai; car il m'a établi en une singulière espé-« rance en sa bonté (5). Si Dieu ne garde la cité, en « vain veille celui qui la garde (6). »

CHAPITRE XXIV.

Commander par obéissance.

Une fille de la Visitation, que l'on destinoit pour être supérieure, se plaignant à notre bienheureux, et lui disant qu'elle perdroit le fruit de l'obéissance, il la consola par ces paroles : Tant s'en faut, lui dit-il, ma fille, qu'il vous sera extrêmement multiplié, car si vous demeuriez en l'état de sujétion, vous n'auriez que le fruit de l'obéissance qui vous seroit imposé par la supérieure : mais étant supérieure, autant de commandements que vous ferez à vos filles seront pour vous autant d'obéissances.

La fille s'étonnant de ce discours, et lui en demandant l'éclaircissement. Voyez-vous, lui dit-il, ma fille, n'est-ce pas Dieu, qui, par l'élection qu'il

(1) Entretien IX. — (2) Cant. V, 2. — (3) Psal. XVI, 8.
(4) Psal. XC, 5. — (5) Psal. IV, 9. — (6) Psal. CXXVI, 1.

fait de votre personne pour commander à une communauté, vous ordonne de commander? En obéissant donc à ce commandement, et acceptant humblement la charge qui vous est imposée, ne voyez-vous pas que, commandant par obéissance, tous vos commandements pour autrui seront des obéissances pour vous, d'autant que vous commanderez par obéissance, parceque vous obéissez au commandement qui vous est fait de commander?

Au reste, je vous trouve heureuse d'entrer en charge avec cette aversion de commander, et un grand amour pour l'obéissance; parceque cela fera que vous commanderez par amour et pour l'amour, et ce divin amour rendra votre fardeau léger et le joug des autres suave.

CHAPITRE XXV.

De l'oraison mentale.

Je demandai une fois à notre bienheureux s'il n'étoit pas mieux de ne prendre qu'un point pour faire oraison, et de n'en tirer qu'une affection et une résolution.

Il me répondit que l'unité et simplicité en toutes choses, principalement aux exercices spirituels, étoit toujours à préférer à la multiplicité. Qu'il n'y avoit que les commençants à qui l'on conseillât d'en prendre plusieurs pour les occuper.

Sur la multiplicité des affections et résolutions, il me répondit, que quand le printemps étoit fort abondant en fleurs, c'étoit alors que les abeilles fai-

soient moins de miel, d'autant que prenant beaucoup de plaisir à voltiger sur cette abondance, elles ne se donnoient pas le loisir d'en extraire le suc et l'esprit, duquel elles composent leurs rayons. C'est le propre, ajouta-t-il, des bourdons de faire assez de bruit et peu de fruit.

A la demande, s'il n'étoit pas mieux de répéter souvent la même affection et résolution pour l'inculquer davantage, il dit qu'il falloit imiter les peintres et les sculpteurs, qui font leurs ouvrages à force de réitérer les coups de pinceau et de ciseau, et que, pour faire de profondes impressions sur nos cœurs, il falloit leur redire souvent la même chose.

Il ajouta que, comme ceux qui en nageant remuent trop promptement les jambes et les bras, enfoncent, étant nécessaire de les remuer doucement et à loisir, aussi ceux qui s'empressent trop dans l'oraison s'évanouissent dans leurs pensées, et leurs pensées dissipées affligent leur cœur (1).

CHAPITRE XXVI.

Sur le même sujet.

Quant à la question qui m'est faite, comment s'entend ce mot, que notre bienheureux attribue au grand S. Antoine, que celui qui prie doit être tellement attentif à Dieu, qu'il doit oublier qu'il prie : d'autant que cette réflexion sur son action vient de son attention, et est, sinon une espèce de

(1) Job. XVII, 11.

distraction, au moins une occasion de distraction, en lui en ouvrant la porte.

Je réponds par la doctrine de notre bienheureux: « Qu'il faut tenir son ame ferme dans la prière, sans « permettre qu'elle s'applique à faire des retours « pour voir ce qu'elle fait, ou si elle est satisfaite. « Hélas! nos satisfactions et nos consolations ne sa- « tisfont pas les yeux de Dieu, mais contentent seu- « lement ce misérable amour et soin que nous avons « de nous-mêmes, hors de Dieu et de sa considéra- « tion. Les enfants, certes, que notre Seigneur nous « marque devoir être le modèle de notre perfection, « n'ont ordinairement aucun soin, sur-tout en la pré- « sence de leurs pères et mères; ils se tiennent atta- « chés à eux, sans se retourner pour regarder ni leurs « satisfactions, ni leurs consolations, qu'ils prennent « à la bonne foi, et dont ils jouissent en simplicité, « sans curiosité quelconque, pour en considérer ni « les causes ni les effets; l'amour les occupant assez, « sans qu'ils puissent faire autre chose. Qui est bien « attentif à plaire amoureusement à l'amant céleste, « n'a ni le cœur, ni le loisir de retourner sur soi- « même, son esprit tendant continuellement du côté « où l'amour le porte (1). »

Notre bienheureux étoit si amoureux de l'unité, que toute multiplicité lui étoit sinon désagréable, au moins toujours suspecte. Il approuvoit extrêmement ce conseil que l'on attribue à S. Thomas, qui est, pour bien étudier, de n'avoir qu'un livre.

(1) Entretien XII.

A ce propos il louoit ceux qui pour leur conduite spirituelle s'attachoient à quelque livre de dévotion, comme le Combat sprituel, qui étoit son cher livre; la méthode de servir Dieu, qu'avec sa permission je choisis pour le mien; l'Imitation de Jésus-Christ; la Guide de Grenade ou son Mémorial, et semblables; non qu'il rejetât les autres, mais il vouloit seulement qu'ils tinssent lieu d'accessoire, et comme de commentaire au livre principal.

Il en étoit de même des exercices spirituels. Il desiroit que l'on fit choix de l'un de ces exercices pour s'y adonner plus fréquemment, soit la présence de Dieu qu'il recommandoit sur-tout; soit la pureté d'intention dont il faisoit grand état; soit la soumission à la volonté de Dieu, qu'il estimoit beaucoup; soit l'abandon entre les bras de Dieu, et le renoncement à soi-même, qu'il relevoit beaucoup, comme embrassant généralement la perfection chrétienne.

Il vouloit de même que l'on choisît quelque vertu particulière, comme l'humilité, la douceur, la patience, la mortification, l'oraison, la miséricorde, et semblables, pour s'appliquer plus fréquemment, disant que presque tous les saints ont excellé en quelque vertu particulière, et même que chaque institut en avoit une spéciale qui faisoit son esprit, et que l'on y cultivoit plus particulièrement, sans néanmoins négliger les autres.

Sur ce principe il n'auguroit pas bien de ceux qu'il voyoit voltiger d'exercice en exercice, de livre en livre, de pratique en pratique, les comparant au

bourdon qui picote toutes les fleurs sans en tirer aucun miel; toujours apprenant sans arriver à la vraie science des saints; toujours prenant, amassant, et entassant sans se faire riches, parcequ'ils mettent tout cela dans un sac percé, et se creusent des citernes qui ne peuvent retenir l'eau. Esprits inquiets qui cherchant la paix dans ces richesses spirituelles, dont ils pensent se meubler, ne l'y trouvent pas, semblables à ces personnes blessées du mal de la jalousie, à qui tout sert d'entretien, et rien de remède.

Sur le sujet de cette multiplicité, il me disoit qu'il estimoit davantage une oraison jaculatoire, ou aspiration répétée cent fois, que cent oraisons jaculatoires dites chacune une fois, et alléguoit sur cela l'exemple des saints, comme de S. François, qui passoit quelquefois les jours et les semaines entières à répéter celle-ci: Mon Dieu m'est toutes choses! Et S. Bruno: O bonté! Et Ste Thérèse: Tout ce qui n'est point Dieu n'est rien. Et il ajoutoit que plus l'abeille s'arrête sur une fleur, plus elle en tire de miel.

Je confirmerai ceci par ce que dit notre bienheureux dans un de ses entretiens: « Ceux, dit-il, qui « étant dans un festin vont picotant chaque mets, « et en mangent de tous un peu, se détraquent fort « l'estomac, dans lequel il se fait une si grande in« digestion, que cela les empêche de dormir toute « la nuit, ne pouvant faire autre chose que cracher. « Ces ames qui veulent goûter de toutes les méthodes, « et de tous les moyens qui nous conduisent, ou peuvent conduire à la perfection, en font de même:

« car l'estomac de leur volonté n'ayant pas assez de « chaleur pour digérer, et mettre en pratique tant de » moyens, il se fait une certaine crudité et indiges- « tion, qui leur ôte la paix et tranquillité d'esprit au- « près de notre Seigneur, qui est cet unique néces- « saire, que Marie a choisi, et qui ne lui sera point « ôté (1). »

DIX-SEPTIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Des infirmes.

« Qui est infirme, disoit le grand apôtre, à l'in- « firmité duquel je ne prenne part (2)? » Notre bienheureux avoit beaucoup de cet esprit du saint apôtre, aimant d'une manière particulière les infirmes, tant du corps que de l'esprit.

Il disoit que, dans l'année de probation établie dans les communautés avant la profession, on étoit trop exact à considérer les infirmités corporelles et spirituelles; comme si les couvents n'étoient pas autant d'hôpitaux pour panser les malades, tant du corps que de l'esprit.

Il est vrai que comme il y a certaines maladies corporelles contagieuses, qui obligent de séparer de

(1) Entretien IX. — (2) II. Cor. XI, 2.

la compagnie des personnes saines, celles qui en sont atteintes, il y en a aussi de spirituelles, comme l'incompatibilité et l'incorrigibilité, pour lesquelles on peut refuser de recevoir à la profession.

« Je suis, disoit notre bienheureux, grand par-« tisan des infirmes, et j'ai toujours peur que les in-« commodités que l'on en reçoit, n'excitent un esprit « de prudence dans les maisons, par lequel on tâche « de s'en décharger, sans congé de l'esprit de charité. « Je favorise donc le parti de votre infirme, pourvu « qu'elle soit humble, et se reconnoisse obligée à la « charité. Ce sera un saint exercice continuel pour « la vertu des sœurs (1). »

CHAPITRE II.

De la cour.

Quoi qu'en pensent et en disent bien des personnes, notre bienheureux ne regardoit pas la cour comme un lieu contraire à la sainteté. Une ame qui a la grace de Dieu, et qui s'y conserve pure, peut y faire son salut, et il n'y a point de conversation si contagieuse que ce préservatif céleste ne surmonte.

Abraham parmi les idolâtres, Loth dans une ville exécrable, et Job en la terre de Hus, furent saints au milieu des méchants. « David, et après lui S. Louis, « dit notre bienheureux, parmi tant de hasards, de « travaux et d'affaires, s'y sont sanctifiés.

« S. Bernard, continue-t-il, ne perdoit rien du « progrès qu'il desiroit faire au saint amour, quoi-

(1) Liv. IV, epist. VIII.

« qu'il fût dans les cours et dans les armées des « grands princes, où ils s'employoit à réduire les af- « faires d'état au service de la gloire de Dieu. Il chan- « geoit de lieu, mais il ne changeoit point de cœur, « ni son cœur d'amour, ni son amour d'objet; et pour « parler son propre langage, ces mutations se fai- « soient en lui, mais non pas de lui, puisque quoique « ses occupations fussent fort différentes, il étoit in- « différent à toutes occupations, et différent de toutes « occupations, ne recevant pas la couleur des affaires « et des conversations, comme le caméléon celle des « lieux où il se trouve; mais demeurant toujours « uni à Dieu, toujours blanc en pureté, toujours ver- « meil de charité, et toujours plein d'humilité.

« Les Israélites avoient raison, dit-il, de s'excuser « aux Babyloniens, qui les pressoient de chanter les « sacrés cantiques de Sion; mais ne voyez-vous pas « aussi que ces pauvres gens étoient non seulement « parmi les Babyloniens, mais encore captifs des « Babyloniens. Quiconque est esclave des faveurs de « la cour, du succès du palais, de l'honneur de la « guerre, ô Dieu! c'en est fait, il ne sauroit chanter « le cantique de l'amour divin; mais celui qui n'est « en cour, en guerre, au palais, que par devoir, Dieu « l'assiste, et la douceur céleste lui sert d'épithème « sur le cœur, pour le préserver de la contagion qui « règne en ces lieux (1). »

Il y a des poissons qui, au lieu d'empirer, se rendent meilleurs et de plus savoureux goût, quand ils

(1) Théotime, liv. XII, c. IV.

quittent les eaux salées de la mer, pour entrer dans les eaux douces des rivières, comme les saumons, les aloses, et semblables; et de même que les roses redoublent leur odeur plantées auprès des aulx, il y a aussi des ames qui redoublent leur piété dans les lieux où le libertinage et l'indévotion semblent traîner la vertu en triomphe.

Telle étoit celle de notre bienheureux; car, sachant que celui qui étoit consacré à Dieu, ne doit point s'embarrasser dans les intrigues du siècle, voici comme il parle à une ame confidente : « Il faut avouer qu'en « matière de négociations et d'affaires, sur-tout mon- « daines, je suis plus pauvre prêtre que je ne fus ja- « mais, ayant, graces à Dieu, appris à la cour à être « plus simple et moins mondain (1). »

CHAPITRE III.

Du découragement.

La plus lâche de toutes les tentations, avoit coutume de dire notre bienheureux, est celle du découragement. Quand l'ennemi nous a fait perdre le courage de faire progrès en la vertu, il a bon marché de nous, et nous pousse bientôt après dans le précipice du vice.

Pour corriger ce défaut, notre bienheureux disoit un jour à une ame: « Ayez patience avec tous, « mais principalement avec vous-même; je veux dire « que vous ne vous troubliez point de vos imperfec-

(1) II. Tim. II, 4; l. IV, epist. LXXXII.

« tions, et que vous ayez toujours le courage de vous « en relever. Je suis bien aise de ce que vous re- « commencez tous les jours. Il n'y a point de meil- « leur moyen pour bien achever la vie spirituelle « que de toujours recommencer, et ne penser jamais « avoir assez fait (1). »

En effet, 1° comment souffrirons-nous patiemment les défauts du prochain, si nous sommes impatients sur les nôtres propres.

2° Comment reprendrons-nous les autres en esprit de douceur, si nous nous corrigeons avec dépit, aigreur, et chagrin.

3° Qui se trouble de ses imperfections ne sauroit s'en corriger; car la correction, pour être utile, doit sortir d'un esprit tranquille et reposé.

CHAPITRE IV.

De la souffrance.

« Mon fils, dit le sage, si vous prétendez vous ran- « ger au service de Dieu, préparez votre cœur à la « tentation; car celui qui n'est pas tenté que sait- « il (2)? » Comment peut-il, sans cela, prétendre à la couronne de vie (3). Ignorons-nous que « c'est par « les tribulations qu'il faut se frayer le chemin à l'é- « ternité (4)? » Le Fils de Dieu étant entré dans sa gloire par la souffrance, si nous ne voulons porter notre croix, il ne faut pas espérer d'être du nombre

(1) L. V, epist. 5. — (2) Eccl. II, 1; *Ibid.*, XXXIV, 9.
(3) Jac. I, 12. — (4) Act. XIV, 21.

de ses disciples (1). Si nous ne souffrons avec Jésus-Christ, nous ne régnerons point avec lui (2).

« Il nous faut, disoit notre bienheureux, immo-« ler souvent notre cœur à l'amour de Jésus sur l'au-« tel même de la croix, en laquelle il immola le sien « pour l'amour de nous. La croix est la porte royale « pour entrer au temple de la sainteté. Qui en « cherche ailleurs n'en trouvera jamais un seul « brin (3). »

Aimer Dieu parmi les prospérités est un bon amour, pourvu qu'on n'aime pas les prospérités autant ou plus que Dieu; car Dieu ne veut avoir en notre cœur ni compagnon ni maître. Pour aimer Dieu comme il faut, il est nécessaire de rapporter à son amour les prospérités qu'il nous envoie, et qu'il ne nous envoie que pour en être mieux servi et glorifié.

Le chemin est bien plus court et moins embarrassé par les croix et les adversités, et on y est moins sujet à prendre le change, ou à s'amuser à la créature, au lieu d'aller jusqu'au créateur; car l'amour de Dieu qui s'exerce dans la souffrance, ne s'arrête point à la souffrance qui n'a rien d'agréable que la seule main de Dieu qui l'envoie.

Qui aime Dieu dans les aises et les prospérités, a de la peine à épurer son amour de toute attache et de toute complaisance en la prospérité; mais en l'adversité le vin de l'amour de Dieu n'a point de lie.

(1) Luc. XXIV, 26; *Ibid.*, XIV, 27. — (2) II. Tim. II, 12.
(3) L. V, epist. VI.

c'est par une charité toute pure que l'on s'attache au crucifié. La vraie marque d'un vrai, sincère, et solide amour, est de souffrir volontiers et gaiement pour l'objet aimé: mourir même pour lui, est une chose douce, et une preuve de parfaite dilection.

CHAPITRE V.

Des ames trop tendres sur elles-mêmes.

Quoique notre bienheureux fût d'un naturel extrêmement doux et compatissant, néanmoins sa douceur étoit accompagnée de vigueur et de force, en cela semblable à l'acier, qui est d'autant plus fort, que sa trempe est plus douce et pliable.

Une marque de la vigueur et de la force de son esprit, est qu'il n'aimoit pas les ames molles et trop tendres sur elles-mêmes, combattant sans miséricorde cette mollesse et cette tendresse, par-tout où il la rencontroit. Il faisoit une grande différence de la foiblesse et infirmité, ou de cette tendresse; car la foiblesse nous est comme naturelle, c'est pourquoi il étoit si compatissant aux pauvres pécheurs, principalement à ceux qui tomboient par surprise et fragilité humaine, et sans grande malice; mais aux ames qui étoient trop tendres sur elles-mêmes, il étoit comme sévère et rigoureux.

Il estimoit cette tendresse sur soi, tant spirituelle que corporelle, une qualité non moins contraire à la solide et ferme dévotion, que l'empressement, l'un et l'autre étant de grands signes d'amour-propre.

Il pratiquoit cette même sévérité envers lui-même;

et comme il se plaignoit peu ou point des traverses qui lui arrivoient, soit au corps, soit à l'esprit, jusque-là qu'en la maladie dont il mourut, à peine poussa-t-il un léger soupir, à la douleur violente qu'on lui fit, en lui appliquant le fer rouge pour le réveiller de sa léthargie.

Il avoit tellement inspiré cet esprit à ses filles de la Visitation, que plusieurs tombèrent dans l'extrémité, souffrant toutes sortes de douleurs intérieures et extérieures, spirituelles et corporelles, sans se plaindre, s'imaginant que toute plainte étoit une marque de tendresse sur elles-mêmes, et regardant cette tendresse comme indigne de filles qui font profession de ne respirer qu'au pied de la croix de Jésus-Christ: témoin cette bonne sœur (1) laquelle une heure avant que de mourir, sentant les douleurs de la mort, non seulement qui l'environnoient, mais qui la serroient de près, n'osoit pourtant dire qu'elle sentoit bien du mal, se persuadant qu'elle auroit commis une infidélité contre notre Sauveur, sans considérer que notre Seigneur même étant attaché à la croix s'écria : « Mon Dieu, mon Dieu, « pourquoi m'avez-vous délaissé (2)? » et étant en agonie dit à ses disciples, que son ame étoit triste jusqu'à la mort (3).

Notre bienheureux enseignoit aux malades à dire tout simplement et naïvement leur mal, sans le diminuer par un faux courage, et sans l'augmenter par tendresse ou lâcheté. Il vouloit en cela non seu-

(1) *Voyez* page 103. — (2) Matt. XXVII, 46. — (3) *Ibid.*, XXVI, 38.

lement la vérité, mais la rondeur et sincérité. Après cela il vouloit une ponctuelle obéissance aux médecins; et que l'on ne refusât aucun des soulagements qu'ils ordonnent, et disoit qu'en cette soumission consistoit l'honneur que Dieu commande qu'on leur rende à cause de la nécessité (1).

A une ame qui se plaignoit à lui des aridités en l'oraison, avec trop de sensibilité sur elle-même: « Nous sommes, lui dit-il, toujours affectionnés à « la douceur, suavité, et délicieuse consolation; mais « toutefois l'âpreté de la sécheresse est plus fruc- « tueuse; et quoique S. Pierre aimât la montagne « du Thabor, et voulût fuir la montagne du Cal- « vaire, celle-ci toutefois ne laisse pas d'être plus « utile que celle-là, et le sang qui est répandu en « l'une, est plus desirable que la clarté qui est ré- « pandue en l'autre (2). »

A quoi il ajoute: mieux vaut manger le pain sans sucre, que le sucre sans pain.

CHAPITRE VI.

Du changement de confesseur.

La vertu, comme la vérité, se trouve toujours dans le milieu de deux extrémités blâmables, qui sont de changer à tous propos de confesseur, et de n'oser jamais en changer, et de laisser la confession plutôt que de se confesser à un autre, qu'à son confesseur ordinaire. La première a quelque chose de volage, l'autre de pusillanime; et si vous me demandez

(1) Eccl. XXXVIII, 1. — (2) L. V. epist. XXX.

laquelle de ces deux extrémités est la plus blâmable, je vous dirai que c'est la seconde, parcequ'elle me semble tenir de la crainte humaine, de l'attache à la créature, et de l'esprit d'esclavage tout-à-fait contraire à celui de Dieu, qui ne réside que là où est la sainte liberté (1). S. Paul nous dit qu'étant rachetés par le grand et inestimable prix du sang de Jésus-Christ, nous ne devons pas nous rendre esclaves des hommes (2).

Le saint concile de Trente (3) ordonnant que trois ou quatre fois l'a non donne aux religieuses des confesseurs extraordinaires, pour leur ôter le joug et la gêne qui pourroit naître de la continuité d'un confesseur ordinaire, le bienheureux a voulu que ses filles de la Visitation en eussent tous les ans à la semaine des quatre-temps; et a recommandé soigneusement aux supérieurs d'en faire avoir plus souvent aux sœurs qui en demanderoient, et qui en auroient besoin, sans bizarrerie toutefois, et partialité d'esprit; car, comme il faut pourvoir aux justes nécessités, il ne faut pas favoriser des besoins imaginaires.

La bienheureuse Thérèse a été aussi fort soigneuse de pourvoir ses sœurs de cette sainte et juste liberté, qui rend le joug du Sauveur vraiment suave et léger, comme il l'est en effet; et les carmélites ses filles se maintiennent en cette possession avec une liberté fort louable.

(1) II. Cor. III, 17. — (2) I. Cor. VI. 20; et VII, 23.
(3) Ses. XXV, c. x.

Voici ce que notre bienheureux en écrivit un jour à une supérieure : « On ne doit pas être va-« riable à vouloir changer, sans une grande raison, « de confesseur ; mais on ne doit pas aussi être tout-« à-fait invariable, y pouvant survenir des causes « légitimes de changement ; et les évêques ne se doi-« vent pas lier si bien les mains, qu'ils ne puissent « les changer quand il sera expédient, et sur-tout « quand les sœurs d'un commun consentement le « requerront, comme aussi le père spirituel (1). »

CHAPITRE VII.

Des chutes.

Il vouloit, quand on faisoit des chutes, qu'on se relevât doucement, en paix et tranquillité, de peur qu'en se relevant avec trouble et chagrin, l'on ne retombât plus lourdement.

« Quand, disoit-il, il nous arrive de tomber par « les soudaines saillies de l'amour-propre, ou de nos « passions, prosternons-nous devant Dieu aussitôt « que nous pourrons, disons en esprit de confiance « et d'humilité : Seigneur, miséricorde, car je suis « infirme (2). Relevons-nous en paix et tranquillité, « et renouons le filet de notre amour, puis conti-« nuons notre ouvrage. Il ne faut pas ni rompre les « cordes, ni quitter le luth quand on s'aperçoit du « désaccord. Il faut prêter l'oreille, pour voir d'où « vient le dérangement, et doucement tendre la « corde ou la relâcher, selon que l'art le requiert (3). »

(1) L. III, epist. LIII. — (2) Psal. VI, 3. — (3) L. IV, epist. X.

Il est vrai, disoit-il à ceux qui lui répliquoient, que nous devons nous juger avec sévérité, que nous devons avoir pour nous un cœur de juge; mais comme le juge se met en danger de commettre des injustices, lorsqu'il précipite ses sentences, ou qu'il les rend étant troublé de passion, ce qu'il ne fait pas quand la raison est la maîtresse de ses actions et de sa conduite; aussi pour nous juger nous-mêmes avec équité, il faut que cela se fasse avec un esprit paisible et doux, et non avec indignation et trouble.

CHAPITRE VIII.

Des excuses.

Quoique les excuses de ses fautes soient moins supportables que les accusations que l'on en fait, si néanmoins celles-ci sont poussées trop loin, elles ne laissent pas d'avoir leurs inconvénients.

Il est vrai que le juste, comme dit le texte sacré, est le premier à s'accuser, et que, connoissant ses défauts, il les confesse naïvement, afin d'en être guéri par de salutaires corrections (1). Il est vrai aussi que c'est une sorte de mal que de s'excuser; toute excuse étant pour l'ordinaire pire que la faute, à cause qu'elle témoigne que l'on pense avoir failli avec raison, ce qui est contre la justice.

Si nos premiers parents ne se fussent point excusés, l'un sur la femme, l'autre sur le serpent, et s'ils eussent confessé naïvement leur péché, en témoi-

(1) Prov. XVIII, 17.

gnant leur repentir, il eussent écrasé le scorpion sur la plaie, et Dieu qui les y invitoit par une semonce si douce et si aimable, en disant : Adam, où es-tu? leur eût pardonné en sa miséricorde.

C'est ce qui faisoit dire à David : Mettez, Seigneur, une garde à ma bouche, et une porte à mes lèvres, qui les ferme exactement (1). Ne souffrez point que mon cœur se laisse aller à des paroles de malice pour chercher des excuses à mes péchés. C'est ainsi que ce saint roi appeloit les paroles que l'on invente pour excuser ses péchés.

Il faut pourtant être juste et véritable en l'un et en l'autre, et tenir la balance droite. Voici le conseil que donnoit le bienheureux sur ce sujet : « Soyez « juste, disoit-il, n'excusez ni n'accusez aussi qu'a- « vec mûre considération votre pauvre ame, de peur « que si vous l'excusez sans fondement, vous ne la « rendiez insolente ; et si vous l'accusez légèrement « vous ne lui abattiez le courage, et la rendiez pu- « sillanime. Marchez simplement, et vous marche- « rez confidemment (2). »

Un jour je lui entendis dire cette belle sentence : Celui qui s'excuse injustement et artificieusement, s'accuse ouvertement et véritablement ; et celui qui s'accuse simplement et humblement, mérite qu'on l'excuse doucement, et qu'on lui pardonne charitablement.

Il y a une confession qui apporte de la confusion, et une autre qui donne de la gloire. La confession,

(1) Psal. CXL, 3. — (2) L. IV, epist. XVI.

dit S. Ambroise, est le vrai remède du péché en celui qui est repentant.

CHAPITRE IX.

Quelques avis touchant les tentations.

Faute de savoir bien discerner si la tentation est devant notre cœur, ou dans notre cœur, nous nous troublons, et nous souffrons.

Mais à quoi connoître, me dites-vous, cette différence?

La pierre de touche la voici. Voyez si la tentation vous plaît, ou si elle vous déplaît, et apprenez que si les péchés ne peuvent nuire quand ils déplaisent, à plus forte raison des tentations. Voici une sentence de notre bienheureux sur ce sujet: « Remarquez « ceci, dit-il; pendant que la tentation vous dé- « plaira il n'y a rien à craindre: car pourquoi vous « déplaît-elle, sinon parceque vous ne la voulez « pas (1)? »

Mais si je m'y amuse long-temps, soit par inadvertance, soit par engourdissement, soit par lâcheté de la combattre ou de la repousser, n'y a-t-il pas quelque sorte de complaisance?

Le mal de la tentation ne se mesure pas par sa durée; elle pourroit nous travailler toute notre vie. Pourvu qu'elle nous déplaise, elle ne peut nous faire tomber dans le péché; au contraire si elle nous déplaît, outre que ce déplaisir nous préserve de son

(1) L. IV, epist. XLVI.

venin, il nous sert de matière de vertu, et par conséquent de couronne.

Mais je crains de m'y être plu.

Cette crainte est une marque qu'elle a plu; car on ne craint pas ce qui agrée, et on s'effraie du mal: si vous avez eu le loisir ou le jugement de considérer la tentation comme un mal, elle n'a pu vous agréer.

Si cet amusement précède le plein usage de la raison, il n'est pas de grande importance; et pour faire que cette délectation, qu'on appelle morose, soit péché, il faut quelque sorte de malice volontaire et de consentement.

Mais à quoi connoîtra-t-on ce consentement?

Il est malaisé de le définir, et c'est ici qu'il faut dire avec le prophète: « Qui est-ce qui connoît le « vrai point du péché? » à raison de quoi il crie au Seigneur: « Purifiez-moi, et délivrez-moi des fautes « cachées (1); » c'est-à-dire des péchés qu'il ne pouvoit bien discerner.

Néanmoins je vous dirai à ce propos ce que j'ai autrefois appris de notre bienheureux, lui faisant sur cela quelque interrogation: Lorsque vous douterez, me dit-il, d'avoir consenti au mal, prenez toujours ce doute pour une négative. En voici la raison; c'est que, pour commettre un péché, il faut un consentement de la volonté, n'y ayant aucun péché s'il n'est volontaire. Ne croyez pas aisément avoir donné le consentement; car si votre cœur ne vous le reproche pas, vous devez être tranquille (2).

(1) Psal. XVIII, 13. — (2) I. Joan. III, 21.

CHAPITRE X.

De la vanité.

C'est une vanité dans l'entendement de penser être plus que l'on est; mais c'en est une plus dangereuse dans la volonté, d'aspirer à une condition plus haute que celle que l'on a, et s'imaginer qu'on la mérite.

Celui qui croit être plus qu'il n'est a quelque image de contentement en sa pensée, et par conséquent une espèce de tranquillité; mais celui qui prétend à une condition plus élevée que celle où il se trouve est dans une inquiétude continuelle, et dédaigne tout ce qui lui est inférieur ou égal, et n'estime heureux que ceux qui sont au-dessus de lui, au rang desquels il aspire. Y est-il arrivé, il voit que ce n'est qu'un degré pour prétendre encore plus haut, et ainsi passe sa vie en prétentions, comme un voyageur qui ne regarde ses hôtelleries que comme un lieu où il passe, et où il ne se doit point arrêter.

Notre bienheureux, s'estimant déja trop haut monté dans les dignités de l'Église, pensoit plutôt à en descendre qu'à monter plus haut; et à la retraite de la solitude qu'à de plus grands emplois. Il craignoit même cette grande estime en laquelle il savoit être, et appréhendoit d'être moins serviteur de Dieu, voyant qu'il plaisoit tant aux hommes (1).

Un jour quelque personne lui ayant demandé comment il pouvoit conserver l'humilité franche parmi

(1) Galat. I, 10.

tant d'applaudissements et de louanges, il lui répondit : « Vous me faites grand plaisir de me re-« commander la sainte humilité ; car savez-vous ? « quand le vent s'enferme dans nos vallées, entre « nos montagnes, il ternit les petites fleurs et déra-« cine les arbres ; et moi, qui suis logé un peu bien « haut en cette charge d'évêque, j'en reçois plus « d'incommodités (1). »

« O Seigneur ! sauvez-nous ; commandez à ces vents « de vanité, et une grande tranquillité se fera (2). »

CHAPITRE XI.

De la sainte communion.

Ses sentiments étoient très doux et très suaves touchant la sainte communion au corps et au sang de Jésus-Christ au très saint sacrement de l'eucharistie, et tellement tempérés par le divin amour, que la crainte respectueuse ne portoit aucun préjudice à la confiance, ni la confiance au respect.

Il disoit quelquefois que le Sauveur ne pouvoit être considéré en un mystère plus doux, plus aimable, plus savoureux, ni plus ravissant. Il desiroit d'un grand desir que l'on s'anéantît en recevant la sainte eucharistie, en la manière que le Sauveur s'anéantissoit pour se communiquer à nous, inclinant les cieux de sa grandeur pour s'accommoder et s'unir à notre bassesse (3).

Mais vous serez plus contents d'entendre son sentiment exprimé par ses propres paroles. En voici

(1) L. IV, epist. IV. — (2) Matt. VIII, 25. — (3) Psal. XVII, 10.

qui me semblent plus douces que le sucre et le miel, et que je vous prie de savourer comme elles le méritent. Elles sont dites à une ame qui, par une fausse imagination d'humilité, n'osoit approcher de ce divin mystère; disant avec S. Pierre, mais non pas selon l'esprit de S. Pierre, « Retirez-vous de « moi, Seigneur (1); » et il les lui fit suggérer par une personne confidente.

« Dites-lui qu'elle communie hardiment en paix « avec toute humilité, pour correspondre à cet « Époux qui, pour s'unir à nous, s'est anéanti et « suavement abaissé jusqu'à se rendre notre viande « et pâture, de nous qui sommes la pâture et viande « des vers. Oh! qui communie selon l'esprit de l'É- « poux s'anéantit soi-même, et dit à notre Seigneur: « Mâchez-moi, digérez-moi, anéantissez-moi, et con- « vertissez-moi en vous. Je ne trouve rien au monde « de quoi nous ayons plus de possession, et sur quoi « nous ayons tant de domination que la viande, que « nous anéantissons pour nous conserver; et notre « Seigneur est venu jusqu'à cet excès d'amour que « de se rendre viande pour nous. Et nous, que ne « devons-nous pas faire afin qu'il nous possède, qu'il « nous mange, qu'il nous mâche, qu'il nous avale « et ravale, qu'il fasse de nous à son gré (2)? »

CHAPITRE XII.

Attendre et soutenir le Seigneur.

Attendre le Seigneur, c'est attendre en tranquil-

(1) Luc. V, 8. — (2) L. IV, epist. LVI.

lité d'esprit la bienheureuse espérance de l'effet de ses promesses au temps qu'il a déterminé de les mettre à exécution (1). C'est cette bienheureuse espérance qui rend si tranquilles et paisibles les ames qui sont dans le purgatoire, et qui rend leur patience tellement triomphante de leurs douleurs, qu'elles ne peuvent former aucune plainte, ni produire le moindre acte d'impatience, ni avoir la moindre volonté contraire à celle de Dieu.

Pour avoir cette espérance il faut un courage mâle et nullement lâche et efféminé; à raison de quoi le prophéte Isaïe dit que *ceux qui espèrent en Dieu* (d'une espérance animée de la charité) *changent de force, prenant une vigueur plus que naturelle, et s'élevant sur des ailes d'aigle* (2), oiseau qui s'élève dans les airs sans s'abattre que quand il lui plaît.

Soutenir le Seigneur, c'est supporter les afflictions qui nous arrivent de la part de Dieu, avec une fermeté de courage qui nous fasse espérer *contre toute espérance* (3), et qui nous fasse dire avec le saint homme Job: « Quand le Seigneur me tueroit, j'espérerai encore en lui (4). »

CHAPITRE XIII.

Ou mourir ou aimer.

La devise de Ste Thérèse étoit *ou souffrir ou mourir;* car l'amour divin avoit tellement attaché à la croix cette fidéle servante de Jésus crucifié, qu'elle

(1) Tit. II, 13. — (2) Cap. XL, v. 31. — (3) Rom. IV, 18. (4) Ch. XIII, v. 15.

ne vouloit vivre que pour avoir le moyen de souffrir pour son amour.

Le grand et séraphique S. François étoit dans ce même sentiment, estimant que Dieu l'eût mis en oubli, et même s'en plaignant amoureusement, lorsqu'il avoit passé quelque jour sans être visité de quelque douleur; et comme il appeloit la pauvreté sa maîtresse, il nommoit la souffrance sa sœur.

Certes, comme la souffrance avec l'amour et par l'amour de Dieu est le chemin et la vraie porte du ciel, aussi sans cet amour c'est un enfer anticipé. Malheureuse est la mort sans l'amour du Sauveur, dit notre bienheureux, et malheureux est l'amour sans la mort du Sauveur; car c'est cette mort précieuse qui nous a mérité le divin amour, sans lequel ni nos actions ni nos souffrances n'ont aucun accès à la vie éternelle.

La devise de notre bienheureux étoit celle-ci, *ou mourir ou aimer*. C'est ainsi qu'il s'en explique en quelques uns de ses ouvrages. « Ou aimer ou mourir; mourir et aimer. Mourir à tout autre amour « pour vivre à celui de Jésus, afin que nous ne mourions pas éternellement; mais que, vivant en votre « amour éternel, ô Sauveur de nos ames, nous chantions éternellement : Vive Jésus! J'aime Jésus! « Vive Jésus que j'aime! J'aime Jésus qui vit et « régne dans les siécles des siécles! Amen (1). »

Et ailleurs : « Je desire de mourir ou d'aimer

(1) Théotime, liv. XII, c. XIII.

« Dieu, ou la mort ou l'amour; car la vie qui est sans « cet amour est tout-à-fait pire que la mort (1). »

CHAPITRE XIV.

De la paix du cœur au milieu des embarras.

C'est un abus extrême de certaines ames, d'ailleurs bonnes et pieuses, de s'imaginer qu'on ne puisse conserver le repos intérieur parmi les embarras. Y a-t-il un plus grand mouvement que celui que la mer apporte? les vaisseaux y sont-ils jamais sans quelque sorte d'ébranlement? et cependant ceux qui y sont ne laissent pas d'y reposer et dormir, et l'aiguille de la boussole d'y être toujours tournée vers le nord.

Quiconque ne regarde que Dieu en toutes ses actions, et n'a point d'autre intention que de les rapporter à la gloire divine, trouve le repos par-tout, même dans les plus véhémentes agitations, parceque, rapportant même ces agitations à l'honneur de celui qui les permet ou qui les envoie, il arrive par là à l'unique fin de ses prétentions, qui est d'honorer Dieu en toutes choses et en toutes occasions.

J'admire que ceux qui se sont dédiés à Dieu en des vacations fort saintes se plaignent quelquefois quand on les emploie à des offices où il y a beaucoup de mouvements, et appellent cela des fonctions distrayantes.

Certès, il n'y a d'occupations vraiment distrayantes que celles qui nous séparent de Dieu, et il n'y a que

(1) Liv. III, epist. LXII.

le péché qui puisse nous en séparer; car toute occupation légitime non seulement ne nous en sépare pas, mais est un moyen pour nous y unir davantage.

Ceux qui manient les procès s'y peuvent unir en rapportant à la gloire de Dieu cette administration, et le servant en cette fonction si traversée. Le même se peut dire des marchands, des artisans, des soldats, bref de toutes sortes de vacations.

Voici comme notre bienheureux s'en explique: « Soyons tous à Dieu parmi tant de tracas que la di« versité des choses mondaines nous présente. Com« ment voulons-nous mieux témoigner notre fidé« lité qu'entre les contrariétés? Hélas! la solitude a « ses assauts, le monde a ses tracas. Par-tout il faut « avoir bon courage, puisque par-tout le secours du « ciel est prêt à ceux qui ont confiance en Dieu, et « qui avec humilité et douceur implorent son assis« tance paternelle (1). Gardez-vous bien de laisser « convertir votre soin en trouble et inquiétude, et « tout embarqué que vous êtes sur les vagues, et, « parmi les vents de plusieurs tracas, regardez tou« jours au ciel, et dites à notre Seigneur: O Dieu! « c'est pour vous que je vogue et navige; soyez mon « guide et mon pilote. Et puis consolez-vous de ce « que, lorsque nous serons au port, les douceurs que « nous y aurons effaceront les travaux pris pour y « aller. Or, nous y allons parmi tous ces orages; « pourvu que nous ayons le cœur droit, l'intention « bonne, le courage ferme, l'œil en Dieu, et en lui

(1) Psal. CXLIV, 18.

« toute notre confiance. Que si la force de la tem-
« pête nous émeut quelquefois un peu l'estomac, et
« nous fait un petit tourner la tête, ne nous éton-
« nons point; mais, sitôt que nous pourrons, pre-
« nons haleine, et nous animons à mieux faire. Vous
« marchez toujours entre nos saintes résolutions, je
« m'en assure; ne vous fâchez donc point de ces pe-
« tits assauts d'inquiétude et chagrins que la multi-
« plicité des affaires domestiques vous donne; non,
« car cela vous sert d'exercice pour pratiquer les
« plus chères et aimables vertus que notre Seigneur
« nous ait recommandées. Croyez-moi, la vraie
« vertu ne se nourrit pas dans le repos intérieur, non
« plus que les bons poissons dans les eaux croupis-
« santes des marais (1). »

DIX-HUITIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De la réputation.

COMMENT eût-il ambitionné les faux honneurs qui procèdent des charges que les indignes possèdent souvent plutôt que les dignes, puisque même la vraie réputation, qui est un parfum que l'on ne brûle que sur l'autel de la vraie vertu, ne le touchoit qu'autant qu'elle pouvoit servir à avancer la

(1) L. III, epist. LXII.

gloire de Dieu, qui étoit non seulement la grande, mais l'unique passion de son cœur?

Sur une calomnie d'importance (1) que l'on suscita contre lui, jusqu'à la faire retentir par-tout, il ne dit autre chose, sinon: Je me suis humilié, et je n'ai point produit le bien que je pouvois proposer pour ma défense, me contentant de cacher ma douleur au-dedans de moi (2). L'effet que cette patience a fait naître en moi a été d'échauffer davantage mon cœur en l'amour de Dieu, et d'embraser le feu de ma méditation (3). J'ai dit à Dieu : Vous êtes mon protecteur et mon refuge dans cette tribulation (4). C'est à vous de m'en délivrer, ô Dieu de vérité (5)! Rachetez-moi de la calomnie des hommes (6).

Voici ce que notre bienheureux écrivit, sur ce grand assaut de réputation, à une bonne ame, et qui prenoit plus de part à ses intérêts que lui-même. « Sur tout cela, la Providence sait la mesure de la « réputation qui m'est nécessaire pour bien faire le « service auquel elle me veut employer, et je n'en « veux ni plus ni moins que ce qu'il lui plaira que « j'en aie (7). »

CHAPITRE II.

De la tristesse.

Comme la béatitude de l'autre vie est appelée

(1) Cette calomnie est rapportée dans sa Vie, écrite par M. de Marsollier, tome II, page 63.
(2) Psal. XXXVIII, 3. — (3) V. 4. — (4) Psal. XXX, 4.
(5) Joan. VIII, 32. — (6) Psal. CXVIII, 134. — (7) L. III, ep. LXVII.

joie dans l'Écriture, c'est aussi dans la joie que consiste la félicité de la vie présente, mais non en toute sorte de joie (1); car *la joie de l'hypocrite*, dit le Saint-Esprit par la bouche de Job, *est comme un point* (2), c'est-à-dire ne dure qu'un moment. *Ils passent leurs jours dans les délices* (3), est-il dit des méchants, *et en un instant ils descendent aux enfers. Les larmes sont au bout de la fausse joie* (4).

La vraie joie ne peut procéder que de la paix intérieure, et cette paix ne provient que du témoignage d'une bonne conscience, laquelle est appelée *un banquet continuel* (5). C'est cette joie du Seigneur et dans le Seigneur, accompagnée de charité et de modestie, que l'apôtre recommande tant (6).

Notre bienheureux faisoit tant d'état de cette joie sainte, qu'il y établissoit la félicité de cette vie, et il y étoit si bien établi, qu'un grand serviteur de Dieu disoit de lui qu'il possédoit une paix imperturbable et inaltérable.

Comme notre bienheureux étoit ami de la paix et de la joie du Saint-Esprit, qui sont, selon S. Thomas, les deux grands effets de la charité, aussi étoit-il ennemi du trouble et de la tristesse (7). Voici comme il en parle à une ame particulière qui s'y laissoit aller: « Demeurez fort en paix, et repaissez votre « cœur de suavité de l'amour céleste, sans lequel « nos cœurs sont sans vie, et notre vie sans bonheur.

(1) Matt. XXV, 21. — (2) Ch. XX, 5. — (3) Ch. XXI, 13.
(4) Prov. XIV, 13. — (5) II. Cor. I, 13; Prov. XV, 15.
(6) Phil. IV, 4 et 5. — (7) II, 2, q. 28 et 29.

« Ne vous relâchez nullement à la tristesse, ennemie « de la dévotion. De quoi se doit attrister une fille « servante de celui qui sera à jamais notre joie? Rien « que le péché ne nous doit déplaire et fâcher, et « au bout de ce déplaisir du péché, encore faut-il « que la joie et consolation sainte y soit attachée (1). »

Cela est si vrai pour ce qui regarde la pénitence, que ce grand roi (qui fut selon le cœur de Dieu, après avoir mêlé son breuvage, et arrosé son lit de ses larmes) demande à Dieu qu'il lui rende la joie de son salutaire, et qu'il le fortifie de son esprit principal (2).

CHAPITRE III.

De la vie morte, et de la mort vivante.

Vous me demandez l'éclaircissement de cette briéve mais exquise sentence de notre bienheureux: « Il « faut que nous vivions d'une vie morte, et que nous « mourions d'une mort vivante et vivifiante en la « vie de notre roi, de notre fleur, et de notre doux « Sauveur. »

Ces antithèses qui semblent avoir de la contradiction sont le vrai l'engage et le pur style de l'Écriture. S. Paul: « Vous êtes morts, et votre vie est « cachée en Jésus-Christ en Dieu (3). » Et encore: « Jésus-Christ est mort pour nous, afin que ceux qui « vivent ne vivent plus à eux-mêmes, mais à celui « qui est mort et ressuscité pour eux (4). » Et parlant

(1) L. III, epist. LXXIII. — (2) Psal. L, 14. — (3) Coloss. III, 3
(4) II Cor. V, 15.

de lui : « Je ne vis plus, mais c'est Jésus-Christ qui « vit en moi (1). »

Vivre d'une vie morte, c'est vivre non selon les sens et les inclinations naturelles, mais selon l'esprit et les inclinations surnaturelles. C'est une mort selon la nature, mais une vie selon l'esprit. Cela, c'est faire mourir le vieil homme en nous, pour faire renaître de ses cendres le nouvel homme.

Et mourir d'une mort vivante et vivifiante, c'est mortifier et crucifier la chair avec ses convoitises, pour faire vivre l'esprit de la vie de la grace, laquelle nous ayant été méritée par la vie et la mort de Jésus-Christ notre Seigneur, qui sait tirer la vie de la mort, comme Samson tira le rayon de miel, et la viande de la gueule du lion dévorant (2). Certes, si nous ne mourons avec Jésus-Christ, nous ne vivrons point avec lui, et si nous ne souffrons avec lui, nous ne régnerons point avec lui (3).

CHAPITRE IV.

De la mortification.

En fait de mortification, celles qui sont intérieures sont incomparablement plus excellentes que celles qui sont extérieures, et nullement sujettes comme celles-ci à l'hypocrisie, à la vanité, à l'indiscrétion.

Et celles qui nous arrivent de la part de Dieu, ou de la part des hommes par la permission de Dieu, sont toujours plus exquises que celles qui viennent de notre choix, et qui sont filles de notre volonté.

(1) Galat. II, 20. — (2) Judic. XIV, 8. — (3) II. Tim. II, 11.

Cependant plusieurs choppent à cette pierre, et étant fort âpres à embrasser des mortifications que leur inclination leur suggère, et auxquelles, quoique rudes en apparence, ils ont fort peu de peine, à cause de la facilité que leur donne leur propension; et quand il leur en arrive d'une autre cause, elles leur paroissent insupportables, pour légères qu'elles soient.

Exemple : Tel sera fort porté à l'exercice des disciplines, des haircs, des jeûnes, des cilices, qui sera d'ailleurs si douillet sur la réputation, que la moindre moquerie ou médisance le mettra hors d'haleine, et troublera son repos et sa raison, le portant à des extrémités déplorables.

Tel se portera avec ardeur aux pratiques de l'oraison, de la pénitence, du silence, et semblables dévotions, qui entrera en des impatiences, et en des furies nonpareilles, en des plaintes sans mesure à la perte d'un procès, et au moindre dommage qui lui arrivera en ses biens.

Un autre donnera librement des aumônes, et fera de magnifiques fondations, qui fond en gémissements, et tremble de frayeur à la moindre infirmité et maladie; et à qui la plus légère douleur corporelle tire des doléances inénarrables, et qui n'ont point de fin.

Selon que les uns ou les autres sont plus ou moins attachés aux biens honorables, utiles ou délectables, ils portent avec plus ou moins de patience les maux contraires à ces sortes de biens, sans considérer que

c'est la main de Dieu qui les ôte, ou qui les donne comme il lui plaît (1).

En effet, c'est que nous voulons servir Dieu, non selon sa volonté, mais selon la nôtre, à notre mode non à la sienne. A votre avis, cela est-il juste? Ne peut-il pas faire du sien, et de nous qui lui appartenons, tout ce qu'il lui plaît?

Pour guérir cette maladie en une ame, notre bienheureux lui parle de cette façon : « Baisez souvent « de cœur les croix que notre Seigneur vous a lui-« même mises sur les bras. Ne regardez point si elles « sont d'un bois précieux ou odoriférant. Elles sont « plus croix quand elles sont d'un bois vil, abject, et « de mauvaise odeur. C'est grand cas que ceci me « revient toujours en l'esprit, et que je ne sais que « cette chanson. Sans doute c'est le cantique de l'A-« gneau; il est un peu triste, mais harmonieux et « beau (2): « Mon Père, qu'il soit fait, non selon que « je veux, mais selon que vous voulez (3). » Made-« leine cherche notre Seigneur en le tenant. Elle le « demande à lui-même. Elle ne le voyoit pas en la « forme qu'elle vouloit, c'est pourquoi elle ne se « contenta pas de le voir ainsi, elle le cherche pour « le trouver autrement. Elle le vouloit voir en son « habit de gloire, et non pas en un vil habit de jar-« dinier; mais néanmoins elle connut que c'étoit lui, « quand il lui dit *Marie* (4).

« Voyez-vous, c'est notre Seigneur en habit de « jardinier que vous rencontrez tous les jours çà et

(1) Job. I, 21. — (2) L. IV, ep. LXV. —(3) Matt. XVI, 39.
(4) Joan. XX.

« là ès occurrences des mortifications ordinaires qui « se présentent à vous; vous voudriez bien qu'il « vous offrît d'autres plus belles mortifications : O « Dieu! les plus belles ne sont pas les meilleures. « Croyez-vous pas qu'il vous dit : Marie, Marie. Non, « avant que vous le voyiez en sa gloire, il veut planter dans votre jardin beaucoup de fleurs petites et « basses, mais à son gré, c'est pourquoi il est ainsi « vêtu. Qu'à jamais nos cœurs soient unis au sien, « et nos volontés à son bon plaisir (1)! »

CHAPITRE V.

De l'amour du prochain.

Cet amour est ou naturel ou surnaturel. Il est aisé d'enter le surnaturel sur le naturel, et d'aimer pour l'amour de Dieu, ceux que nous aimons d'un amour naturel; mais il n'est pas si aisé de ne l'aimer que d'un amour surnaturel.

Mais, me dira-t-on, est-ce mal fait d'aimer le prochain, à cause du bien qui est en lui? Non, et c'est en cela que consiste l'amour naturel, que l'on appelle d'amitié. Mais s'il est difficile de tellement épurer l'amour d'amitié naturel de tout intérêt, que nous n'aimions encore l'ami, parcequ'il nous plaît, ou pour le contentement qui nous en revient, il est encore plus difficile d'épurer l'amour d'amitié surnaturel, de manière que nous n'aimions rien du tout en lui que Dieu et sa très sainte volonté.

C'est ici un degré d'amour du prochain, où ne

(1) L. IV, epist. LXV.

montent que ceux qui sont bien avancés en la vertu. C'est dans ce degré que se rencontre l'amour des ennemis et de ceux qui nous sont à charge; car d'aimer ceux qui nous consolent ou qui nous font du bien, c'est chose facile, et qui ne demande point de vertu; mais de chérir ceux qui nous font du mal et qui nous sont incommodes, sans autre raison que parceque cela plaît à Dieu, c'est aimer le prochain d'un amour vraiment surnaturel, et c'est l'aimer en Dieu, et ne l'aimer qu'en Dieu.

Voici comme s'exprime notre bienheureux à ce sujet: « Il nous faut avoir un cœur bon, doux, et « amoureux envers le prochain, et particulièrement « quand il nous est à charge et à dégoût; car alors « nous n'avons rien en lui pour l'aimer que le res- « pect du Sauveur, qui rend l'amour sans doute « plus excellent et plus digne, d'autant qu'il est plus « pur et net de conditions caduques (1). »

Oserois-je ajouter mon sentiment à celui de notre bienheureux, et dire que cet amour de charité envers le prochain, c'est-à-dire pur et dépouillé de tout intérêt que celui de Dieu, ne me semble pas moins difficile à pratiquer envers nos plus agréables amis et bienfaiteurs, qu'envers nos ennemis et les personnes incommodes et désagréables?

Voici ma raison: Qui dit pur, dit exempt de tout mélange. Qui dit donc aimer purement en Dieu et pour Dieu, dit n'aimer que dans la vue de Dieu uniquement, sans aucun égard à la créature.

(1) L. IV, epist. LXIV.

Quoi donc! dira-t-on, faudra-t-il, pour n'aimer le prochain vertueux ou bienfaiteur, qu'en Dieu, être ou aveugle pour ne pas voir ses vertus, ou ingrat pour méconnoître ses bienfaits; non certes: mais il faudra rapporter l'un et l'autre à Dieu; car qui a fait celui qui est vertueux, sinon le Dieu des vertus? qui lui a donné le moyen de nous faire du bien, sinon celui de qui *procède tout présent très bon et tout don parfait* (1)? L'aimer donc, parcequ'il est vertueux et bienfaiteur, en rapportant ses vertus et ses bienfaits à leur source première, qui est Dieu, c'est toujours l'aimer en Dieu, et Dieu en lui en dernière fin.

Mais, parcequ'il arrive fort ordinairement que nous nous amusons à ses vertus comme si elles lui étoient propres, et qu'il les eût de lui-même, et à la considération de ses bienfaits, parcequ'ils nous sont utiles, sans les rapporter à Dieu, ou même lorsque, les rapportant, nous mêlons l'ami avec Dieu, non pas en le préférant ou égalant à Dieu, mais en le joignant à Dieu, et l'aimant après, mais avec Dieu; c'est pour cela que je dis que l'amour surnaturel du prochain est purement en peu d'ames, celles-là étant fort rares qui n'aiment que Dieu dans le prochain, et le prochain qu'en Dieu, tant cette abstraction est de difficile pratique.

CHAPITRE VI.

Son triste temps.

Son triste temps étoit celui du carnaval, temps de

(1) Jac. I, 17.

désordre et de dissolution, et qui comme un torrent emporte les plus fermes et les plus fervents en la piété, en quelque sorte de licence.

Comme il étoit tout à tous, infirme avec les infirmes, il brûloit de zèle avec ceux qui étoient scandalisés (1). Et qui ne se scandaliseroit de voir, au milieu du christianisme, se célébrer encore la fête païenne des bacchanales? Certes, cela est cause que le nom de Dieu est blasphémé, et la religion catholique blâmée à tort; comme si elle permettoit ce qu'elle ne peut empêcher; comme si elle ordonnoit ce qu'elle souffre avec douleur; comme si elle commandoit ce qu'elle déteste, et contre quoi elle crie tant qu'elle peut par la bouche de ses prédicateurs.

Vous serez peut-être bien aise d'entendre de quelle façon notre bienheureux se plaint de ce temps-là, mais s'en plaint d'une voix de tourterelle, comme le pélican de la solitude, et le passereau solitaire. Sachez, dit-il, que me voilà en mon triste temps; car, depuis les Rois jusqu'au Carême, j'ai des étranges sentiments en mon cœur; car tout misérable, je dis détestable que je suis, je suis plein de douleur de voir que tant de dévotion se perde: je veux dire que tant d'ames se relâchent (2). Ces deux dimanches j'ai trouvé nos communions diminuées de la moitié, cela m'a bien fâché; car encore que ceux qui les faisoient ne deviennent pas méchants; mais pourquoi cessent-ils d'être bons? pour rien, pour la vanité. Cela n'est-il pas sensible?

(1) II. Cor. XI, 29. — (2) Psal. CI, 7 et 8.

Voici les préservatifs que le saint évêque conseilloit contre les danses.

1. Au même temps que vous étiez à danser, plusieurs ames brûloient dans le feu de l'enfer pour les péchés commis à la danse, ou à cause de la danse (1).

2. Plusieurs religieux et personnes de piété étoient à la même heure devant Dieu, chantoient ses louanges, et contemploient sa bonté. O, que leur temps a été bien mieux employé que le vôtre!

3. Tandis que vous avez dansé, plusieurs ames sont décédées en grande angoisse. Mille milliers d'hommes et de femmes ont souffert de grands travaux en leurs lits, dans les hôpitaux, et dans les rues, par la goute, la gravelle, et la fiévre ardente. Hélas! ils n'ont eu nul repos: n'avez-vous point compassion d'eux? Et pensez-vous qu'un jour vous gémirez comme eux, tandis que d'autres danseront comme vous avez fait?

4. Notre Seigneur, notre Dame, les anges et les saints vous ont vu danser. Ha! que vous leur avez fait grande pitié, voyant votre cœur amusé à une si grande niaiserie, et attentif à cette fadaise.

5. Hélas! tandis que vous étiez-là, le temps s'est passé, la mort s'est approchée: voyez qu'elle se moque de vous, et qu'elle vous appelle à sa danse, à laquelle les gémissements de vos proches serviront de violon, et où vous ne ferez qu'un seul passage de la vie à la mort! Cette danse est le vrai passetemps des mortels, puisqu'on y passe en un moment

(1) Philotée, part. III, c. XXXIII.

du temps à l'éternité, ou des biens ou des peines.

Le bienheureux raconte ailleurs la conversion d'un jeune débauché, que l'on sera bien aise de trouver ici. « Lorsque j'étois jeune, dit le bienheureux, étu« diant à Paris, deux écoliers, dont l'un étoit héré« tique, passant la nuit au faubourg Saint-Jacques, « en une débauche déshonnête, ouïrent sonner les « matines aux Chartreux : l'hérétique demandant à « l'autre à quelle occasion on sonnoit, il lui fit en« tendre avec quelle dévotion on célébroit les offi« ces sacrés en ce saint monastère : O Dieu, dit l'hé« rétique, que l'exercice de ces religieux est différent « du nôtre! ils font celui des anges, et nous celui des « bêtes; et voulant voir par expérience, le jour sui« vant, ce qu'il avoit appris de son compagnon, il « trouva ces Pères dans leurs formes, rangés comme « des statues de marbre en une suite de niches, im« mobiles à toute autre action qu'à celle de la psal« modie, qu'ils faisoient avec une attention et dé« votion vraiment angélique, selon la coutume de « ce saint ordre; de manière que ce pauvre jeune « homme, tout ravi d'admiration, demeura pris en la « consolation extrême qu'il eut de voir Dieu si bien « adoré parmi les catholiques, et se résolut, comme « il fit ensuite, de se ranger au giron de l'Église, « vraie et unique épouse de celui qui l'avoit visité de « son inspiration, dans l'infâme litière de l'abomi« nation en laquelle il étoit (1). »

(1) Théotime, liv. VIII, c. x.

CHAPITRE VII.

Du desir et de l'amour.

Comme l'amour, entre les affections raisonnables, est la première et plus noble production de la volonté, aussi le desir est la première production de l'amour. Aimer en général, c'est vouloir le bien, soit absent, soit présent. Le desir est l'amour du bien absent, et la joie est l'amour du bien présent. Qui prend plaisir à bien aimer, le prend aussi à bien desirer, et plus on aime ce que l'on desire, plus desire-t-on de l'aimer.

Desirer d'aimer Dieu, est un grand avancement vers cet amour; et, après qu'on l'aime, desirer de l'aimer encore davantage, est un grand aiguillon et un excellent moyen pour faire progrès en cet amour. C'est là ce desir des pauvres que Dieu exauce si volontiers; cette préparation de leurs cœurs, à laquelle il prête si librement son oreille; ce desir des bonnes ames qui lui est si agréable (1), et qui fit appeler le prophète Daniel homme de desirs. Qui bien aime, bien desire; qui bien desire, bien cherche; qui bien cherche, bien trouve (2); et qui trouve la grace, trouve la vie, et puise son salut dans le Seigneur (3).

Belle sentence de notre bienheureux sur ce sujet: « Il ne faut rien demander à Dieu plus instamment « que le pur et saint amour de notre Sauveur. O qu'il « nous faut desirer cet amour, et qu'il nous faut

(1) Psal. X, 17. — (2) Ch. IX, v. 23. — (3) Prov. XII, 2.

« aimer ce desir! puisque la raison veut que nous « desirions d'aimer ce qui ne peut jamais être as- « sez aimé, et que nous aimions à desirer ce qui ne « peut jamais être assez desiré. »

CHAPITRE VIII.

De la mort.

Nous appelons en notre langue ceux qui sont morts, trépassés, comme si nous voulions dire qu'ils sont passés de cette vie à une meilleure; et à dire le vrai, ce séjour que nous faisons sur la terre aux jours de notre chair, et à qui nous donnons le nom de vie, est plutôt une mort qu'une vie, puisque chaque moment nous méne au tombeau.

Ce qui faisoit dire à cet ancien philosophe, que nous mourons tous les jours, et que tous les jours est ôtée quelque portion de notre être. Delà ce beau mot de la sage Thécuite: « Nous mourrons tous, et « nous sommes sur la terre comme le décours des « eaux qui se vont toutes engouffrer dans la mer (1). »

La nature a empreint en tous les hommes l'horreur de la mort: le Sauveur même, épousant notre chair, et se rendant semblable à ses frères, excepté le péché, n'a pas voulu s'exempter de cette infirmité, quoiqu'il sût que ce passage le devoit exempter des misères humaines, et le transférer dans une gloire qu'il possédoit déja, quant à son ame (2).

Un ancien disoit que la mort ne doit point être estimée un mal, ni être regardée comme fâcheuse,

(1) II. Reg. XIV, 14. — (2) Hebr. IV, 15.

quand elle a été précédée par une bonne vie; car rien ne la rend si redoutable que ce qui la suit (1).

Mais contre ces frayeurs qui naissent de l'appréhension des jugements divins nous avons le bouclier de la bienheureuse espérance, laquelle nous faisant jeter toute notre confiance, non en notre vertu, mais en la seule miséricorde de Dieu, nous assure que ceux qui espèrent en sa bonté ne sont jamais confondus en leur attente (2).

Mais j'ai commis beaucoup de fautes, il est vrai: mais qui seroit le fou qui pensât en pouvoir commettre plus que Dieu n'en sauroit pardonner? et qui oseroit mesurer la grandeur de ses crimes à l'immensité de cette miséricorde infinie qui les noie dans le profond de la mer de l'oubli, quand nous nous en repentons pour son amour? Il n'appartient qu'aux désespérés, comme Caïn, de dire que leur péché est si extrême qu'il n'y a point de pardon (3); car *il y a une miséricorde en Dieu, et une rédemption abondante: c'est lui qui rachète Israël de toutes ses iniquités* (4).

Écoutez une belle consolation que donnoit notre bienheureux à une ame environnée et assaillie des frayeurs de la mort, et de la terreur des jugements qui la suivent. « Oh, dit-il, cette mort est hideuse, il « est bien vrai, mais la vie qui est au-delà, et que « Dieu nous donnera, est bien fort desirable aussi,

(1) Mala mors putanda non est quam bona vita præcessit: neque enim facit malam mortem, nisi quod sequitur mortem.

(2) Psal. XXIV, 3. — (3) Gen. IV, 13. — (4) Psal. CXXIX, 7.

« et il ne faut nullement entrer en défiance; car « bien que nous soyons misérables, si ne le sommes « nous pas à beaucoup près de ce que Dieu est misé- « ricordieux à ceux qui ont volonté de l'aimer, et qui « ont logé en lui leurs espérances. Quand le bien- « heureux cardinal Borromée étoit sur le point de la « mort, il fit apporter l'image de notre Seigneur « mort, afin d'adoucir sa mort par celle de son Sau- « veur. C'est le meilleur remède de tous contre l'ap- « préhension de notre trépas, que la pensée de ce- « lui qui est notre vie, et de ne jamais penser à l'un, « qu'on n'ajoute la pensée de l'autre (1). »

Il est vrai, certes, que, dans la vue de nos péchés passés, nous devons toujours être en crainte et en amertume: mais il n'en faut pas demeurer là; il faut passer outre, et appeler à notre secours la foi, l'espérance, et l'amour de la divine et infinie bonté; ainsi notre amertume très amère se convertira en paix, notre crainte, de servile, deviendra chaste et filiale, et la défiance de nous-mêmes, qui est un aloës fort amer, sera adoucie par le sucre de la confiance en Dieu.

Celui qui s'arrête à la seule défiance et crainte, sans passer à l'espérance et à la confiance, ressemble à celui qui en un rosier ne cueilleroit que les épines et laisseroit les roses. Il faut imiter les chirurgiens qui n'ouvrent point la veine que les bandages ne soient tous prêts pour arrêter le sang. *Celui qui se confie en Dieu sera comme le mont de Sion, qui ne s'ébranle pour aucun orage*(2).

(1) L. IV, epist. 29. — (2) Psal. CXXIV, 10.

CHAPITRE IX.

Des peines intérieures.

Comme en la vie corporelle les beaux jours sont bien plus rares que les ténébreux, pluvieux et fâcheux, cette vie étant ainsi faite que les épines y surpassent de beaucoup les roses; de même en la vie spirituelle les abandonnements, les sécheresses et obscurités y sont bien plus fréquentes que les consolations et lumières célestes. Sous cette angoisse soupiroit David quand il disoit à Dieu, qu'il lui rendît la joie de son salutaire, et le confirmât de son esprit principal (1).

Cependant c'est parmi ces détresses intérieures, comme sous l'étreinte de la clef d'un pressoir, que coule le plus pur vin du saint amour; c'est là que la patience, entée sur la dilection, produit son œuvre parfaite (2).

Plusieurs ont tort de s'imaginer alors que Dieu soit courroucé, quoique leur cœur ne les reprenne point, et que leur conscience leur donne bon témoignage; car il a dit qu'il est avec nous en la tribulation, et que sans porter la croix on est indigne de sa suite (3). Le *Tau*, c'est-à-dire la croix, n'est-elle pas la marque des élus (4)?

En la naissance de Jésus, tandis que les bergers étoient parmi les musiques et les lumières célestes, Marie et Joseph étoient dans l'étable parmi les

(1) Psal. L, 13. — (2) Jac. I, 4. — (3) I. Joan. III, 20; II. Cor. I, 13; Psal. XC, 15; Luc. XIV, 27. — (4) Ezech. IX, 4.

larmes du petit enfant, et dans les obscurités de la nuit. Cependant qui préfèrera la condition de ceux-là à la condition de ceux-ci? et qui n'aimera mieux être avec Jésus, Marie, et Joseph parmi les obscurités, que dans les ravissements des bergers, leurs joies fussent-elles angéliques?

S. Pierre disoit parmi les triomphes du Thabor, « Il est bon d'être ici, faisons-y trois tabernacles (1); » et pourtant *il ne savoit ce qu'il disoit:* mais l'ame fidèle aime autant Jésus défiguré sur le Calvaire parmi les ténèbres, le sang, les croix, les cloux, les épines, et l'horreur de la mort, et dit de tout son cœur parmi ces abandonnements: Faisons ici trois demeures, l'une pour Jésus, l'autre pour sa sainte Mère, l'autre pour le disciple bien aimé. Cette pensée est de notre bienheureux, ce que je vous dis afin qu'elle vous soit en plus grande vénération (2).

CHAPITRE X.

Des plaintes impatientes.

C'étoit l'opinion de notre bienheureux, que nulle plainte ne se pouvoit faire, quelque juste qu'elle fût, sans quelque sorte d'amour-propre, et que les grandes et longues plaintes étoient une marque évidente de trop de tendresse sur soi; ou pour mieux dire, d'une lâcheté manifeste.

Car enfin, à quoi servent les plaintes sinon à battre l'air, et pour témoigner à tout le monde que si l'on souffre le tort dont on se plaint, c'est à regret,

(1) Luc. IX, 33. — (2) L. IV, epist. 45.

avec tristesse, et non sans quelque desir de vengeance? La roue la plus mal graissée est celle qui fait le plus de bruit; et celui qui a le moins de l'onction de la patience, est celui qui fait sonner ses plaintes plus haut.

Cependant tous les enfants des hommes se trompent en leurs balances (1); car ce n'est pas l'intention de ceux qui se plaignent, d'être tenus pour impatients; au contraire ils disent que si ce n'étoit ceci ou cela, qu'ils diroient, qu'ils feroient, et que si Dieu ne défendoit la vengeance, ils en prendroient une signalée.

Certes, cette foiblesse d'esprit est digne de compassion, et tout-à-fait indigne d'un courage qui se dit consacré au service de la croix de Jésus-Christ.

Ce n'est pas qu'il soit défendu absolument de se plaindre parmi les grandes douleurs du corps ou de l'esprit, ou parmi les grandes pertes. Job, ce miroir de patience, en a exhalé plusieurs sans préjudice de cette vertu qui l'a rendu si fameux en la mémoire de la postérité, et tant estimé de Dieu.

Non seulement ce ne seroit pas bien fait, mais possible y auroit-il du péché, de celer tellement une douleur corporelle, sous prétexte de fuir la plainte, que l'on n'eût pas recours au médecin ni aux remédes, et qu'ainsi on se mît en danger de mort. Dieu même qui est tout parfait ne laisse pas de faire résonner ses plaintes contre les pécheurs, en une infinité d'endroits des saintes Écritures.

(1) Psal. LXI, 10.

Il faut donc ici garder un juste tempérament, et, bien que quelquefois il faille souffrir en se taisant, d'autres fois il faut exprimer ses justes douleurs, le Fils de Dieu même, exemplaire de la montagne de perfection, ayant pleuré et crié hautement à la mort de Lazare et en la croix. La mesure qu'il faut garder en la plainte est celle de la discrétion, que S. Antoine appeloit la régente et gouvernante au royaume des vertus.

Sur cela nous avons une excellente leçon de notre bienheureux: « Il faut s'abstenir, dit-il, d'une im- « perfection insensible, mais grandement nuisible, « de laquelle peu de gens s'abstiennent, qui est que « s'il nous arrive de censurer le prochain, ou de nous « plaindre de lui, ce qui nous devroit rarement arri- « ver, nous ne finissons jamais, mais recommençons « toujours, et répétons nos plaintes et doléances sans « fin, qui est signe d'un cœur piqué, et qui n'a en- « core point de vraie charité. Les cœurs forts et puis- « sants ne s'affligent que pour de grands sujets, et « encore, pour ces grands sujets, ne gardent-ils guère « le sentiment, au moins avec trouble et empres- « sement (1). » Ces dernières paroles sont la vraie pierre de touche qui discerne les plaintes injustes de celles qui sont justes; car comme celles-là sont toujours inquiètes et courroucées, aussi celles-ci sont toujours tranquilles, douces, aimables, reposées, et semblables au gémissement de la colombe qui n'a point de fiel, et qui ne se plaint qu'avec amour.

(1) L. IV, epist. XV.

CHAPITRE XI.

Des austérités indiscrètes.

C'est un des écueils où donnent assez ordinairement ceux qui commencent à s'adonner à la dévotion. Il leur est avis qu'ils n'en font jamais assez, comme voulant, à force de bras, réparer les fautes passées, et ils ne pensent jamais si bien faire que quand ils gâtent tout. Le mauvais Esprit, qui contre nous fait flèche de tout bois, se sert de ces ferveurs immodérées pour les rendre ensuite inhabiles au service de Dieu, faute de vigueur corporelle.

Il faut avoir l'esprit plus avisé, et se souvenir que *Dieu veut de nous un service raisonnable* (1), et que son honneur requiert du jugement. S. Bernard, au commencement de sa conversion, choppa à cette pierre, et sur la fin de sa vie il se plaignoit de ses austérités passées, comme les autres se plaignent de leurs débauches, et par humilité les appeloit les erreurs de sa jeunesse (2).

Je connois une personne d'insigne doctrine et vertu, qui a ruiné en elle la plus florissante et vigoureuse complexion que je connus jamais, et qui ne s'est avisée que trop tard de cette tentation. Je fis tous mes efforts pour modérer ses ferveurs, mais je lui fus une Cassandre : je lui prédis la vérité, mais je ne fus pas cru.

A une religieuse qui, sous le manteau de pénitence, embrassoit plus d'âpretés corporelles que sa

(1) Rom. XII, 1. — (2) Psal. XXIV, 7.

délicate et foible complexion ne pouvoit porter, nôtre bienheureux donne ce conseil digne de sa douceur et de sa prudence : « Ne chargez point votre foible « corps d'aucune autre austérité que de celles que la « règle vous impose. Gardez vos forces corporelles « pour en servir Dieu ès pratiques spirituelles, que « souvent nous sommes contraints de laisser, quand « nous avons indiscrètement surchargé celui qui, « avec l'ame, les doit exercer (1). »

Fort peu de gens, je dis même entre les spirituels, tiennent la balance égale en ceci, l'esprit qui est prompt surchargeant presque toujours la chair qui est infirme, sans considérer que comme l'esprit ne la peut supporter quand elle est trop grasse, elle ne peut aussi porter l'esprit quand elle est trop maigre.

CHAPITRE XII.

La gloire de Dieu est la fin de notre salut.

On desire que j'explique cette sentence de notre bienheureux : « Ce que nous faisons pour notre sa- « lut est fait pour le service de Dieu ; car notre Sau- « veur même n'a fait en ce monde que notre sa- « lut (2). »

J'ai de coutume de vous dire que celui-là n'envisage pas premièrement la gloire de Dieu, qui ne sert Dieu que pour la récompense, même celle du paradis.

Demandez à la plupart des chrétiens qui font de bonnes œuvres, pourquoi ils les font ; ils vous ré-

(1) L. IV, epist. XVI. — (2) L. IV, epist. XXX.

pondront que c'est pour faire leur salut. Mais si vous poursuivez à leur demander pourquoi ils desirent si passionnément leur salut, vous verrez aussitôt que, leur bouche parlant de l'abondance de leur cœur, ils vous confesseront ingénument que leur principale vue est celle des biens honorables, utiles, et délectables qu'ils attendent en la céleste félicité. Si vous leur parlez d'y glorifier Dieu, vous vous apercevrez qu'ils n'en font que l'accessoire.

Cependant la fin dernière pour laquelle Dieu a créé et le paradis et toutes choses, est sa gloire, non pas la leur qui n'est que la fin prochaine, et le moyen pour arriver à cette dernière. Le prophète l'entendoit bien, lorsque, parlant de la béatitude céleste, et appelant bienheureux les habitants de cette céleste demeure, il ne les dit pas tels pour les honneurs, les délices, et les richesses seulement dont ils jouiront, mais parcequ'ils y loueront Dieu dans les siècles des siècles (1).

Il est donc vrai que ce que nous faisons pour notre salut est fait pour le service de Dieu, pourvu que nous rapportions notre salut à sa gloire en fin dernière. Il est vrai aussi de dire que notre Sauveur n'a fait en ce monde que notre salut en fin prochaine, mais qu'il l'a rapporté en fin dernière à la gloire de son père, lui-même disant qu'il n'étoit pas venu pour chercher sa gloire, mais la gloire de celui qui l'avoit envoyé, même jusqu'à protester, que s'il cherchoit sa gloire, sa gloire ne seroit rien, c'est-à-dire

(1) Psal. LXXXIII, 5.

seroit vaine, si la gloire de Dieu n'étoit pas sa principale fin (1).

C'est ainsi qu'il faut entendre notre symbole, quand il dit que Jésus-Christ, pour l'amour de nous et pour notre salut, est descendu des cieux, s'est incarné, s'est fait homme, et a été crucifié; car ce *pour nous* ne se doit pas prendre comme si nous et notre salut étions la dernière fin de l'incarnation et de la passion de Jésus-Christ, et non la gloire de son Père.

CHAPITRE XIII.

De la bénignité et patience envers soi-même.

Puisque la mesure et le modèle de l'amour que Dieu nous commande d'avoir pour le prochain, se doit prendre sur l'amour juste et chrétien que nous nous devons porter à nous-mêmes; comme la charité qui est patiente et bénigne nous oblige à corriger le prochain de ses défauts en esprit de douceur, il ne trouvoit pas bon que l'on changeât de conduite quand on se corrigeoit soi-même, ni qu'on se relevât de ses chutes en se gourmandant avec rudesse et âpreté.

Quoi, dira-t-on, se faut-il flatter soi-même?

Et qui vous a dit qu'en corrigeant le prochain il le fallût flatter? N'est-ce pas là l'huile du pécheur, dont le prophète ne veut point qu'on lui graisse la tête (2)? ne faut-il pas imiter le bon Samaritain, qui versa l'huile et le vin dans les plaies du blessé, mê-

(1) Joan. VIII, 50; 54. — (2) Psal. CXL, 5.

lant la suavité des paroles avec l'amertume naturelle de la répréhension (1)? Reprendre le prochain en l'injuriant et menaçant, n'est pas le corriger, mais l'irriter, c'est mettre du fiel dans sa viande et du vinaigre dans son breuvage.

Que si nous devons tellement assaisonner les répréhensions du prochain, qu'il y ait plus d'huile que de vinaigre, pourquoi serions-nous moins pitoyables à nous mêmes, vu que *nul ne hait sa propre chair* (2); et s'il faut faire à autrui ce que nous voudrions nous être fait, pourquoi ne ferons-nous pas envers nous-mêmes ce que la droite raison nous dicte devoir être fait à autrui (3)?

Écoutez cette exquise leçon de notre bienheureux sur ce sujet: « Quand il nous arrive des dé-« fauts, examinons notre cœur tout-à-l'heure, et de-« mandons-lui s'il n'a pas toujours vive et entière la « résolution de servir Dieu, et j'espère qu'il nous « répondra que oui, et que plutôt il souffriroit mille « morts, que de se séparer de cette résolution. De-« mandons-lui de rechef, pourquoi donc bronches-« tu maintenant? Pourquoi es-tu si lâche? Il ré-« pondra : J'ai été surpris, je ne sais comment; mais « je suis ainsi pesant maintenant. Hélas! il lui faut « pardonner; ce n'est pas par infidélité qu'il manque, « c'est par infirmité. Il le faut donc corriger douce-« ment et tranquillement, et non pas le courroucer « et troubler davantage. Hé bien, lui devons-nous « dire, mon cœur, mon ami, au nom de Dieu, prends

(1) Luc. X, 44. — (2) Ephes. V, 29. — (3) Matt. VII, 12.

« courage, cheminons, prenons garde à nous, éle-« vons-nous à notre secours et à notre Dieu? Hélas! « il nous faut être charitables envers notre ame, et « ne la point gourmander, tandis que nous voyons « qu'elle n'offense pas de guet-apens (1). »

Il ne vouloit pas même que l'on fût excessif à s'accuser, ni que l'on exagérât trop ses fautes, non qu'il faille traiter les vices de main-morte; au contraire; mais aussi se faut-il garder de porter l'ame dans le découragement ou le chagrin, sous prétexte de l'humilier. Il faut avoir l'esprit juste, et marcher par le milieu, en s'humiliant sans se décourager, et s'encourageant avec humilité.

Soyez juste, dit notre bienheureux, « n'excusez ni « n'accusez aussi qu'avec mûre considération votre « pauvre ame; de peur que si vous l'excusez sans fon-« dement, vous ne la rendiez insolente, et si vous « l'accusez légèrement, vous ne lui abattiez le cou-« rage et la rendiez pusillanime. Marchez simple-« ment, et vous marcherez confidemment (2). »

C'est pour cela qu'il recommandoit à tous propos la patience envers nous-mêmes; car ce n'est pas patience, mais vraie impatience quand on se chagrine avec dépit, et quand notre œil intérieur se trouble de colère contre nous-mêmes (3). Un juge passionné ne fait jamais bonne justice, et ce que nous regardons au travers d'un verre coloré, nous semble de la même couleur du verre.

Comme la patience a son œuvre parfaite, l'im-

(1) L. IV, epist. XXX. — (2) L. IV, epist. XVI. — (3) Psal. VI, 8.

patience l'a toujours imparfaite, et il arrive souvent que l'on se dépite contre des fautes vénielles, d'un dépit pire que la faute. Il y a des personnes si violentes, que pour un verre cassé avec inadvertance par un pauvre domestique, ils lui diront mille injures, et l'assommeront de coups. Qui ne voit que la correction est mille fois pire que la faute.

Belle leçon de notre bienheureux à ce sujet: « Sachez, dit-il, que la vertu de patience est celle qui « nous assure le plus de la perfection, et s'il la faut « avoir avec les autres, il faut aussi l'avoir avec soi- « même. Ceux qui aspirent au pur amour de Dieu, « n'ont pas tant besoin de patience avec les autres « comme avec eux-mêmes. Il faut souffrir notre « propre imperfection pour avoir la perfection. Je « dis la souffrir avec patience, et non pas l'aimer, « ou la caresser. L'humilité se nourrit en cette souf- « france (1). »

Voyez comme il nous apprend à faire rempart de nos brèches et profit de nos pertes! C'est se rehausser utilement par ses chutes, que de s'approfondir et s'abaisser toujours plus avant dans l'humilité.

CHAPITRE XIV.

De la suffisance.

Nous ne parlons pas ici de la suffisance, qui est une branche de l'orgueil et de la vanité, de laquelle ceux qui sont atteints sont appelés suffisants; mais de celle dont cet ancien disoit, que ce qui suffit est

(1) L. IV, epist. XXXV.

tout prêt, et que l'on ne s'inquiétoit que pour les choses superflues : et encore, si nous vivons selon la nature, nous ne serons jamais pauvres; si selon l'opinion, nous ne serons jamais riches.

Se contenter de ce qui suffit, et se persuader vivement que ce qui est de plus, est ou mauvais ou tendant au mal, c'est le vrai moyen de mener une vie tranquille, et par conséquent heureuse.

Ce n'est pas mon opinion seule; non, c'est le sentiment de notre bienheureux, qui congratule une bonne ame de ce qu'elle se contentoit de la suffisance, sans desirer rien davantage. Voici ses paroles : « Dieu soit loué du contentement que vous avez « de la suffisance qu'il vous a donnée, et continuez « bien à lui en rendre graces! car, c'est la vraie béa-« titude de cette vie temporelle et civile, de se con-« tenter en la suffisance, parceque qui ne se contente « de cela, ne se contentera jamais de rien; et comme « votre livre dit, puisque vous l'appelez votre livre, « *à qui ce qui suffit ne suffit pas, rien ne suffira ja-« mais* (1). »

Plaise à Dieu, mes sœurs, que cette maxime se grave et enracine bien avant dans vos maisons, et que le rien de trop soit votre devise! car c'est le vice presque général des menses communes de ne dire jamais, c'est assez.

Cependant vous savez que l'intention de notre bienheureux étoit, et il l'a assez signifié, et dans vos constitutions et dans ses autres écrits, que

(1) L. IV, epist. XXXII.

quand vos maisons seroient dotées et fondées suffisamment, l'on ne prît plus rien pour la réception des filles que ce qui seroit nécessaire pour la juste subsistance du monastère. Souvenez-vous bien de ce précepte, car la déclaration en est aussi juste que la pratique.

CHAPITRE XV.

Des menues tentations.

Quand le tentateur voit que notre cœur est si bien établi en la grace, que nous fuyons le péché comme le serpent, et que seulement son ombre, qui est la tentation, nous fait peur, il se contente de nous inquiéter, voyant qu'il ne peut faire plus (1): Pour cela il suscite un tas de menues tentations, qu'il nous jette comme de la poussière aux yeux, afin de nous affliger, et nous rendre la voie de la vertu moins agréable.

C'est contre les grandes tentations qu'il faut courir aux boucliers et aux armes; mais il y en a de menues et de communes, qui ne se chassent jamais mieux que par le mépris. On se met en défense contre les loups et les ours; mais contre la multitude des mouches qui nous persécutent en été, qui oseroit se mettre en posture de défenseur?

A une ame qui s'inquiétoit et qui entroit en mélancolie, de se voir assaillie de diverses pensées contre la foi, quoiqu'elles lui déplussent jusqu'à en avoir le cœur tourmenté, notre bienheureux écrit

(1) Hebr. XIII, 9.

de la sorte: « Vos tentations contre la foi sont reve-« nues, et encore que vous ne leur répliquiez pas « un seul mot, elles vous pressent. Vous ne leur ré-« pliquez pas, voilà qui est bien, ma fille: mais vous « y pensez trop, mais vous les craignez trop, mais « vous les appréhendez trop, elles ne vous feroient « nul mal sans cela. Vous êtes trop sensible aux ten-« tations. Vous aimez la foi, et ne voudriez pas « qu'une seule pensée vous vînt au contraire, et « tout aussitôt qu'une seule vous touche, vous vous « en attristez et troublez. Vous êtes trop jalouse de « cette pureté de foi, il vous semble que tout la gâte. « Non, non, ma fille, laissez courir le vent, et ne « pensez pas que le frisillis des feuilles soit le clique-« tis des armes. Dernièrement j'étois auprès des ru-« ches des abeilles, et quelques unes se mirent sur « mon visage: je voulus y porter la main, et les ôter. « Non, me dit un paysan, n'ayez point peur, et ne « les touchez point, et elles ne vous piqueront nul-« lement; si vous les touchez, elles vous mordront: « je le crus, pas une ne me mordit. Croyez-moi, ne « craignez point ces tentations, ne les touchez point, « elles ne vous offenseront point. Passez outre, et « ne vous y amusez point (1). »

J'ajoute à cette pensée que le mépris vient mieux à bout et des tentations et du tentateur que le combat; d'autant que combattre un ennemi est un signe que l'on fait état de sa force et de ses attaques; mais quand on le dédaigne, c'est une marque qu'on le

(1) L. IV, epist. XLVII.

tient pour vaincu et pour indigne de notre colère. Le mépris des tentations est un grand indice de progrès en la vertu, ou d'une forte confiance au Dieu des batailles, lequel combat pour nous lorsque nous l'en prions au fort de nos attaques. Quant au tentateur, rien ne le chasse si efficacement que le mépris, d'autant que son orgueil montant toujours, ne peut souffrir d'être méprisé; et comme il poursuit ceux qui le redoutent, il fuit ceux qui d'un généreux courage, non seulement lui tiennent tête, mais qui méprisent ses efforts.

C'est un grand avantage que nous avons sur lui, en ce qu'il ne nous peut vaincre que par nous-mêmes, et quand par une lâcheté blâmable, nous lui donnons les mains, en prêtant notre consentement à ses illusions.

CHAPITRE XVI.

Efficace de la parole de Dieu.

L'office de la prédication est fort bien comparé au semeur, dans la parabole évangélique; car il jette son grain à l'aventure, sans savoir quelle en sera la récolte (1).

Un jour notre bienheureux faisoit à Paris un sermon du jugement, auquel Dieu donna tant de vertu et d'énergie, que quelques personnes de la religion protestante, qui étoient venues l'entendre par curiosité, s'en retournèrent si touchées, que de là leur vint le desir de conférer avec lui sur quelques points

(1) Matt. XIII.

de créance, dont elles furent si satisfaites, qu'une famille entière et fort notable en fut convertie et mise dans le sein de l'Église catholique.

Voici comme le bienheureux rapporte ce fait. « Étant à Paris, et prêchant en la chapelle de la « Reine, du jour du jugement (ce n'étoit pas un ser- « mon de dispute), il s'y trouva madame de Perdreau- « ville qui y étoit venue par curiosité; elle demeura « dans les filets, et sur ce sermon prit résolution de « s'instruire; et trois semaines après amena toute sa « famille à confesse à moi, et fus leur parrain de tous « en la confirmation. Voyez-vous ce sermon-là qui « ne fut point fait contre l'hérésie, respiroit néan- « moins contre l'hérésie; car Dieu me donna alors « cet esprit en faveur de ces ames. Depuis j'ai tou- « jours dit que qui prêche avec amour, prêche assez « contre l'hérétique, quoiqu'il ne dise un seul mot « de dispute contre lui (1). »

Certes, depuis trente-trois ans que Dieu m'a appelé à cette fonction sacrée qui rompt le pain de sa parole au peuple, j'ai remarqué que les sermons de morale, traités avec piété et zèle, sont autant de charbons ardents que l'on jette au visage des protestants qui y assistent, qu'ils les prennent en fort bonne part, en demeurent édifiés, et en deviennent plus dociles et traitables quand on vient à éclaircir en conférence les points débattus. Ce n'est pas mon sentiment seul, mais celui des plus célèbres prédicateurs que j'aie connus, et tout le monde convient

(1) L. VII, epist. LX.

que la chaire n'est point le champ de bataille de la controverse, et que l'on y démolit plus que l'on n'édifie, si on l'y veut traiter autrement qu'en passant.

CHAPITRE XVII.

De son portrait.

J'ai connu de grands serviteurs de Dieu, qui pour aucune raison n'eussent permis à personne de tirer leur portrait, s'imaginant que cela ne se peut souffrir sans quelque sorte de vanité ou de complaisance dangereuse.

Notre bienheureux se faisant tout à tous, n'en faisoit point de difficulté. Sa raison étoit, que puisque nous sommes obligés, par la loi de la charité, de communiquer au prochain l'image de notre esprit, lui faisant part franchement et sans jalousie de ce que nous avons appris touchant la science du salut, nous ne devions pas être plus difficiles à accorder à nos amis la consolation qu'ils desirent, d'avoir devant leurs yeux, par le moyen de la peinture, l'image de notre homme terrestre.

Si nous voyons, non seulement sans chagrin, mais avec plaisir nos livres, qui sont les portraits de nos esprits, entre les mains du prochain, pourquoi leur envier les traits de notre visage, si cela peut contribuer quelque chose à leur contentement?

Voici comme il s'explique sur ce sujet à un de ses amis. « Au reste, voilà donc l'image de cet homme « terrestre, tant je suis hors de tout pouvoir de re« fuser chose quelconque à votre desir. On me dit

« que jamais je n'ai été bien peint, et je crois qu'il « importe peu. *In imagine pertransit homo, sed et* « *frustra conturbatur* (1). Je l'ai empruntée pour vous « la donner; car je n'en ai point à moi. Hélas! si « celle de mon créateur étoit en son lustre dans mon « esprit, que vous la verriez de bon cœur! *O Jesu,* « *tuo lumine, tuo redemptos sanguine, sana, refove,* « *perfice, tibi conformes effice. Amen* (2). »

Sur quoi vous remarquerez combien il étoit ingénieux à tourner en usage de vertus, et à rapporter à la gloire de Dieu, toutes les occasions qui se présentoient à lui; prenant occasion de ce portrait pour faire une si belle leçon d'humilité et de modestie, et à celui à qui il écrivoit, et à soi-même, après lui avoir témoigné la facilité de sa condescendance.

Un esprit contraint et timide se seroit fait tenir à quatre, et eût plutôt choisi quelque grande mortification que d'avoir permis qu'on tirât son portrait; et pourquoi? Pour conserver l'humilité, ou de peur de la blesser; et voici un saint qui de cela même tire sujet de s'humilier, et de si bonne grace, qu'il est malaisé de juger lequel est le plus louable en cette action, ou de la générosité dans cette humilité, ou de l'humilité dans cette générosité.

CHAPITRE XVIII.

Ce qu'il répondit à M. de Belley, qui le pressoit de l'appeler son fils.

Après avoir reçu, par l'imposition de ses mains

(1) Psal. XXXVIII, 7. — (2) L. VII, epist. LXIII.

sacrées, le caractère que je porte, je ne pris pas seulement la confiance de l'appeler mon père, mais je crus que j'avois droit de le nommer ainsi. Mais parceque je le voyois toujours avec un respect si modeste envers moi, sans pouvoir obtenir qu'il m'appelât son fils, je le pressai un jour si fort par lettre de me donner ce nom, que, pour condescendre à ma prière, son affection lui suggéra une invention très ingénieuse et digne d'être remarquée.

Il m'écrivit donc qu'encore que le respect ne se séparât jamais du vrai amour, il falloit néanmoins prendre garde qu'il ne le suffoquât, d'autant que le respect excessif engendre une crainte qui ne convient pas à l'amour qui doit être franc et ingénu; mais aussi que l'amour sans respect dégénéroit en une familiarité malséante. Que pour me contenter, et se contenter aussi lui-même, et sans violer la révérence due à mon caractère, il me considéreroit désormais en trois manières, comme le patriarche Jacob considéra autrefois son fils Joseph.

Car il le considéra selon les trois qualités de père, de frère, et de fils; de père, à raison de sa condition de vice-roi d'Égypte, et comme celui qui l'avoit nourri lui et sa famille durant les années de famine qui affligèrent les Égyptiens et les pays circonvoisins; de frère, parcequ'il étoit patriarche comme lui; de fils, parcequ'en effet il l'étoit, Dieu s'étant servi de lui pour mettre un si digne enfant au monde.

De même, disoit-il, je vous veux regarder comme père, à raison des avantages de nature et de grace

que Dieu vous a données au-dessus de moi; comme frère, puisque Dieu nous a mis en même rang de pastorat en son Église; et puisque vous le voulez ainsi, comme fils, et fils unique, puisque vous êtes le seul évêque que j'ai consacré, et à cause de la grace que Dieu a répandue en votre ame par l'imposition de mes mains (1); grace que je ne vous conjure pas de ressusciter en vous, car je suppose que vous ne l'avez jamais perdue, mais de ne laisser point vide, c'est-à-dire inutile, mais de l'employer avantageusement au service de notre grand Maître, selon les talents qu'il a plu à sa bonté de vous communiquer.

C'est ainsi que sa charité étoit industrieuse à trouver des secrets obligeants, avec tant de sincérité et de cordialité, qu'il se lioit tous les cœurs avec les liens d'une charité incomparable.

CHAPITRE XIX.

Des longues maladies.

Les maladies violentes, ou s'en vont bientôt, ou nous emportent au tombeau; les maladies lentes sont plus longues, et n'exercent pas moins la patience des malades que ceux qui les assistent.

Voici comme en parle notre bienheureux. « Les « maladies longues sont de bonnes écoles de miséricorde pour ceux qui assistent les malades, et d'a- « moureuse patience pour ceux qui les souffrent;

(1) II. Tim. I, 6.

« car les uns sont au pied de la croix avec notre « Dame et S. Jean, dont ils imitent la compassion; « et les autres sont sur la croix avec notre Seigneur, « duquel ils imitent la passion (1). »

Mais comment peut-on imiter cette compassion et cette passion si on ne souffre de part et d'autre avec charité? car la sainte Vierge et S. Jean ont eu une compassion d'autant plus douloureuse, que leur amour étoit plus grand envers le cher crucifié.

Ce fut au pied de la croix que le glaive de douleur transperça l'ame de la sainte Vierge. Ce fut là que lui furent réservées les tranchées qu'elle ne ressentit point en son enfantement; et ce fut là que le disciple bien aimé but le calice d'amertume que le Sauveur lui avoit prédit après lui avoir communiqué les excès du Thabor.

Toute la vie du chrétien n'est autre chose qu'une longue souffrance. « Vous êtes épouse, disoit notre « bienheureux à une ame qui étoit sur la croix, non « encore de Jésus glorifié, mais de Jésus crucifié; « c'est pourquoi les bagues, les carcans, et les en« seignes qu'il vous donne, et dont il vous veut parer, « sont des croix, des clous, des épines, et le festin « des noces est de fiel, d'hysope, de vinaigre. Là « haut nous aurons les rubis, les diamants, les éme« raudes, le vin épuré, la manne, et le miel (2). »

Le monde est une carrière en laquelle sont piquées et taillées les pierres vivantes, qui doivent servir à la construction de la céleste Jérusalem, comme le

(1) L. IV, epist. LXVII. — (2) L. IV, epist. LXI.

chante l'Église : *Tunsionibus pressuris expoliti lapides*, etc. (1).

CHAPITRE XX.

Des distractions inséparables des affaires.

Une supérieure soupiroit après le repos, et se plaignoit des embarras attachés à la supériorité, qui, disoit-elle, la distrayoient de son union avec Dieu; il lui ferma la bouche, en lui remontrant que rien ne nous peut séparer de Dieu que le péché.

S. Paul fait un défi à toutes les créatures du ciel et de la terre, et comme les bravant, proteste qu'aucune ne sera capable de le désunir de la charité de son Dieu (2).

C'est une erreur manifeste de penser que les occupations légitimes nous désunissent du divin amour. Il n'y a point au contraire de plus fort ciment pour nous lier à Dieu que de les faire purement pour sa gloire. Les quitter pour s'unir à Dieu par l'oraison, la solitude, la lecture, le silence, le recueillement, le repos, la contemplation; c'est plutôt quitter Dieu pour s'unir à soi-même et à son amour-propre.

Quiconque laisse les fonctions de son état pour se livrer à des occupations qui lui agréent, quelque pieuses qu'elles paroissent, ne fait rien qui vaille; et, voulant servir Dieu à sa mode, ne fait rien ni pour Dieu ni pour soi; car Dieu veut être servi selon sa volonté, non selon la nôtre; et comment

(1) Hymne de la fête de la Dédicace. — (2) Rom. VIII, 35.

pouvons nous être unis à Dieu, refusant de soumettre notre volonté à la sienne?

Il y a bien de la différence entre être distrait de Dieu et être distrait de la douceur qui se trouve dans le sentiment de sa présence. Il est vrai que dans les occupations et les sollicitudes inséparables du gouvernement, on ne goûte pas toujours cette suavité; mais quand on s'en prive pour Dieu, et que c'est à sa gloire que l'on rapporte tous ses soins, l'on perd pour gagner, et on laisse le suave pour le solide. Si Dieu est avec nous en la tribulation, comme il nous en assure par son prophète, comment n'y sera-t-il pas lorsque nous ne travaillons que pour son service et pour la gloire de son amour (1)?

Pour fortifier cette ame, voici ce que notre bienheureux lui dit ensuite: « A mesure que vous en« treprendrez, sous la force de la sainte obéissance, « beaucoup de choses pour Dieu, il vous secondera « de son secours, et fera votre besogne avec vous, « si vous voulez faire la sienne avec lui. Or la sienne « est la sanctification et perfection des ames. Tra« vaillez humblement, simplement, et confidem« ment à cela; vous n'en recevrez jamais aucune « distraction qui vous soit nuisible. La paix n'est pas « juste qui fuit le travail requis à la glorification du « nom de Dieu (2). »

(1) Psal. XC, 15. — (2) L. VI, epist. XXXIV.

CHAPITRE XXI.

D'un établissement de filles pour l'instruction, qui gagnassent leur vie de leur travail.

Que je serois consolé si, avant que de mourir, je pouvois voir en l'Église de Dieu une société de filles et de femmes où l'on ne portât d'autre dot qu'une bonne volonté, et l'industrie de gagner sa vie du travail des mains, et qui pour cela n'eût point d'autre chœur que la salle du travail, où toutes ensemble participassent à la félicité dont parle le prophète : « Vous serez bienheureux, si vous mangez le fruit « des travaux de vos mains (1). »

Mon Dieu! la grande consolation de manger son pain à la sueur de son visage, et de pouvoir dire avec le grand apôtre : « Voilà des mains qui non seu- « lement m'ont fourni les choses nécessaires, mais en- « core à ceux qui souffroient la nécessité (2). » Cette pauvreté est plus exquise devant Dieu que tous les trésors de la terre. C'est en cela que consiste proprement la vraie pauvreté évangélique, telle que l'a pratiquée notre Sauveur, et à son imitation la sainte Vierge, S. Joseph, et les apôtres, quittant tout pour vivre de leur travail spirituel ou corporel.

Il faut que je vous avoue qu'entre toutes les congrégations des filles, les hospitalières et les ursulines, avec celles de la congrégation de Notre-Dame, qui font profession d'enseigner les petites filles, me

(1) Psal. CXXVII, 2. — (2) Act. XX, 34.

reviennent extrêmement, parceque vraiment elles vivent de leur travail ou spirituel ou corporel.

Ce n'est pas que je n'estime les autres qui vivent de leurs rentes, ou de pensions viagères, et qui ne travaillent que pour éviter l'oisiveté, non pour gagner leur vie; mais ce qui m'étonne, et quantité de gens de bien, c'est comment tant de fondations ne diminuent point, en bien des endroits, les dots des filles qui se font religieuses; qu'au contraire, plus un couvent est riche, plus il faut donner pour y entrer.

De manière que de trois sortes de conditions de filles, il n'y en a plus qu'une qui ait accès dans la plupart des cloîtres; car celles de la dernière n'y peuvent arriver, d'autant que pour atteindre à cette espèce de pauvreté il faut être riche. Celles de condition médiocre ont bien meilleur marché de s'établir dans le monde: de manière que les cloîtres ne servent qu'à décharger de leurs filles les riches qui peuvent leur donner de grandes dots en mariage.

Encore pour les pensions viagères, elles s'éteignent à la mort de celles à qui elles sont affectées; mais peut-être qu'après la mort de celles qui ont apporté de grosses dots, on reçoit quelques pauvres filles en leur place sans leur demander de dot? C'est ce qui n'est point encore venu à ma connoissance. Que fait-on donc de ces riches dots? On les emploie, dira-t-on, en bâtiments; mais ces bâtiments ne finissent jamais.

Cependant c'étoit l'intention de notre bienheu-

reux, quand les maisons de Sainte-Marie seroient suffisamment rentées, que l'on y reçût les filles pour rien. Il semble même qu'il recommande le travail, je dis non seulement pour éviter l'oisiveté (travail auquel sont obligés les plus riches du siècle), mais encore pour vivre. On sait ce qu'il en dit en ses constitutions. Voici comme il en parle en l'une de ses lettres : Il faut vivre une vie exposée au travail, puisque nous sommes enfants du travail et de la mort de notre Sauveur.

CHAPITRE XXII.

De la pauvreté et de l'obéissance.

C'est grand cas que ceux et celles qui disent tant pauvreté, sainte vertu de pauvreté, vœu de pauvreté, profession de pauvreté, n'appréhendent rien tant que l'effet de cette sainte vertu. C'est une ardeur à amasser, une appréhension de perdre, qui ne se peut exprimer.

Pour ne point parler de ceci comme de moi-même, écoutons l'avis de notre bienheureux : « En la ré- « ception des filles, disoit-il, je préfère infiniment « les douces et humbles, quoiqu'elles soient pauvres, « aux riches moins humbles et moins douces. Mais, « ajoutoit-il, nous avons beau dire : *Bienheureux* « *sont les pauvres*, la prudence humaine ne laissera « pas de dire, Bienheureux sont les monastères, les « chapitres, et les maisons riches. Il faut en cela « même cultiver la pauvreté que nous estimons, que

« nous souffririons amoureusement qu'elle soit mé-
« prisée (1). »

Une autre chose qui n'est pas moins considérable, est que je ne vois point dans le christianisme de personnes si amoureuses des dispenses, exemptions, privilèges, immunités, franchises, c'est-à-dire moins adonnées à obéir, que ceux et celles qui ne remplissent les oreilles que de ces beaux mots d'obéissance, de vœu d'obéissance, de soumission, d'obéir à l'aveugle.

Je ne vois point que les séculiers, qu'on appelle avec un accent aigu monde ou moindains, cherchent tant d'exemptions et de privilèges pour se soustraire à l'obéissance de leurs pasteurs de droit divin, comme sont les évêques, et même les curés. Le droit commun leur suffit, et l'institution de Jésus-Christ et des apôtres. Ils ne sont point si délicats de ne vouloir obéir qu'à ceux qu'ils ont choisis; ils se laissent mener comme brebis par ceux que Dieu leur envoie sans leur élection.

Mais ne vouloir et ne pouvoir obéir qu'à un supérieur que l'on a élu, encore pour un certain temps, à condition de lui commander à son tour, n'est-ce pas en quelque façon obéir à soi-même, ou du moins à son propre choix (2)?

CHAPITRE XXIII.

Du gouvernement des religieuses.

Ce ne fut jamais le sentiment de notre bienheu-

(1) L. VI, epist. XV. — (2) *Voyez* Philothée, part. III, c. XI, XIV.

reux que les religieuses fussent sous la conduite des conventuels, sur-tout du même ordre.

Voici ce qu'il en écrivit une fois : « Je vois, dit-il, « des personnes de qualité qui penchent grandement « et qui jugent qu'il faudra que les monastères soient « sous l'autorité des ordinaires, comme anciennement, ce qui a été rétabli presque par toute l'Italie, ou sous l'autorité des religieux, selon l'usage « introduit il y a quatre ou cinq cents ans, observé « presque en toute la France. Pour moi je confesse « franchement que je ne puis me ranger pour le présent à l'opinion de ceux qui veulent que les monastères de filles soient soumis aux religieux, et « sur-tout du même ordre, suivant en cela le desir « du saint-siége, lequel, où il peut bonnement le « faire, empêche cette soumission. Ce n'est pas que « cela ne se soit fait et ne se fasse encore louablement en plusieurs lieux ; mais c'est qu'il seroit encore plus louable s'il se faisoit autrement ; sur « quoi il y auroit plusieurs choses à dire. De plus, « il me semble qu'il n'y a non plus d'inconvénient « que le pape exempte les filles d'un institut, de la « juridiction des religieux du même institut, qu'il « y en a eu à exempter les monastères de la juridiction de l'ordinaire, qui avoit une si excellente origine et une si longue possession. Et enfin, il « semble que véritablement le pape a soumis en « effet ces bonnes religieuses de France au gouvernement de ces messieurs, et je pense que ces bonnes « filles ne savent ce qu'elles veulent, si elles veulent

« attirer sur elles la supériorité des religieux, les-
« quels à la vérité sont d'excellents serviteurs de « Dieu ; mais c'est une chose toujours dure pour les « filles que d'être gouvernées par les Ordres, qui « ont coutume de leur ôter la sainte liberté d'es-« prit (1). »

La modestie de notre bienheureux lui fait cacher sous le mot de perte de la sainte liberté d'esprit, beaucoup de choses qui sont mieux sous le voile du silence que dévoilées pas le discours.

Sur quoi vous remarquerez, 1. Que les religieux et les religieuses n'ont point eu d'autres pasteurs et supérieurs pendant plus de mille ans que les ordinaires, et que l'exemption de cette autorité n'est que depuis quatre ou cinq cents ans ;

2. Que les évêques sont de droit commun et primitif les pères, les pasteurs, et les véritables supérieurs des conventuels ;

3. Que dans l'Italie presque toutes les religieuses sont sous la conduite et juridiction des évêques, de quoi je suis témoin oculaire ; et j'ai remarqué qu'à Florence, où il y a plus de cinquante monastères de filles, il n'y en a pas quatre qui ne soient sous la conduite et juridiction de l'archevêque ;

4. Que le saint-siége rétablit autant qu'il peut cette ancienne forme de gouverner les religieuses ;

5. Que s'il y a eu autrefois juste sujet d'exempter les religieuses de la conduite et juridiction des ordinaires, il y en a maintenant plus de la leur rendre,

(1) L. VI, epist. IX.

et de l'ôter aux conventuels; et qu'en agissant de la sorte, c'est rappeler les choses à leur première et plus pure source;

6. Que les religieuses qui desirent la conduite des frères, même de leur ordre, sont de vraies filles de Zébédée, qui ne savent ce qu'elles demandent (1).

CHAPITRE XXIV.

De la crainte des esprits

La crainte est une passion naturelle, qui est comme les autres tout-à-fait indifférente: mauvaise, quand elle va dans l'excès et le trouble; bonne, quand elle est soumise à la raison.

Il y en a qui sont naturellement si timides, qu'ils transiroient s'il leur falloit parler en public; d'autres qui craignent éperdûment le tonnerre, et jusqu'aux éclairs; d'autres sont sujets aux terreurs nocturnes, et redoutent les ombres et la solitude; d'autres appréhendent si fort l'apparition des esprits, qu'ils n'oseroient dormir seuls dans une chambre. Je sais, à ce sujet, par témoin très véritable, qu'un des plus vaillants et des plus fameux chefs d'armées de notre temps, qui court aux hasards tête baissée, et sans rien craindre, si son valet-de-chambre, après l'avoir couché, l'eût laissé seul dans sa chambre, il l'auroit tué, n'étant pas en sa puissance de demeurer seul la nuit.

Notre bienheureux console ainsi une personne pieuse qui étoit atteinte de cette infirmité. « On me

(1) Matt., XX, 22.

« dit que vous craignez les esprits. Le souverain es-« prit de notre Dieu est par-tout, sans la volonté ou « permission duquel nul esprit ne se meut. Qui a la « crainte de ce divin esprit, ne doit craindre aucun « autre esprit; vous êtes sous ses ailes, que craignez-« vous? Étant jeune, j'ai été touché de cette fantai-« sie, et pour m'en défaire je me forçois petit à petit « d'aller seul, le cœur armé de la confiance en Dieu, « dans les endroits où mon imagination me mena-« çoit de la crainte; et enfin je me suis tellement « affermi, que les ténèbres et la solitude de la nuit « me sont à délices, à cause de cette tout aimable « présence de Dieu, de laquelle on jouit plus à sou-« hait en cette solitude. Les bons anges sont autour « de vous comme une compagnie de personnes d'ar-« mes. « La vérité de Dieu, dit le prophète, vous en-« vironne, et vous couvre de son bouclier: vous ne « devez point craindre les craintes nocturnes (1). » « Cette assurance s'acquerrera petit à petit, à mesure « que la grace de Dieu croîtra en vous; car la grace « engendre la confiance, et la confiance n'est point « confondue (2). »

CHAPITRE XXV.

Du support du prochain.

« Portez les fardeaux les uns des autres, dit le « saint apôtre, et ainsi vous accomplirez la loi de « Jésus-Christ (1). » Si les pierres ne se soutenoient les unes les autres, comment pourroit subsister un

(1) Psal. XC, 5. — (2) L. VI, epist. LI. — (3) Galat. VI, 2.

bâtiment? Nous sommes l'édifice de Dieu, construit de pierres vivantes; si elles ne s'entreportent, cet édifice sera comme un monceau de pierres.

Le plus grand effet de la charité est de nous faire aimer nos ennemis; un autre effet, qui n'est guère inférieur au premier, est de nous faire supporter de bon cœur les imperfections du prochain.

Il est aisé de l'aimer quand il est agréable et complaisant. Quelles mouches ne volent pas au sucre et au miel? mais de l'aimer quand il est fâcheux, têtu, chagrin, c'est chose aussi déplaisante que de mâcher des pillules. C'est néanmoins la pierre de touche de la vraie charité envers le prochain.

Pour la pratiquer il est bon de nous mettre en la place de ce prochain qui nous est à contre-cœur, et de penser comme nous voudrions qu'il nous traitât si nous avions ses défauts. Il se faut faire vendeur en achetant, et acheteur et vendant, si nous voulons faire un trafic qui soit juste.

En tout cas il faut pratiquer ce support, comme l'on avale les médecines, les yeux fermés; fermés sur la créature désagréable, mais ouverts sur Dieu, en qui et pour qui tout est beau, puisque tout ce qu'il a fait est bon, et que ses œuvres sont parfaites. La baguette de Moïse en sa main est miraculeuse, et hors de sa main est un serpent; le prochain en lui-même est un ver de terre, un serpent; en la main de Dieu c'est un instrument pour nous conduire au ciel.

Écoutons notre bienheureux. « O Dieu! dit-il,

« quand sera-ce que le support du prochain aura sa « force dans nos cœurs? C'est la plus excellente le- « çon de la doctrine des saints. Bienheureux celui « qui la sait. Nous desirons du support en nos mi- « sères, que nous trouvons toujours dignes d'être to- « lérées. Celles du prochain nous semblent toujours « plus grandes et pesantes, et par conséquent plus « intolérables et insupportables (1). »

En matière de biens, l'envie nous fait toujours paroître celui du prochain plus grand que le nôtre. En matière de maux, l'amour de nous-mêmes nous fait toujours paroître le nôtre plus pesant que celui d'autrui. Et en fait d'imperfections, nous sommes des aigles sur celles d'autrui, et des taupes sur les nôtres.

CHAPITRE XXVI.

Des malades qui ne peuvent prier.

Toutes choses ont leur temps(2). Autre est le temps de souffrir, autre celui de prier. Ce n'est pas au printemps ni durant l'hiver qu'il faut chercher du fruit sur les arbres. Il faudroit avoir une chair d'airain pour agir en souffrant, et souffrir en agissant (3). Quand Dieu nous appelle aux souffrances, il nous décharge de l'action.

Il y a des malades qui, se voyant étendus sur un lit, ne se plaignent pas tant de leurs douleurs, que de leur impuissance à rendre à notre Seigneur les services qu'ils lui rendoient en santé. En quoi ils se

(1) L. VI, epist. XXXVIII. — (2) Eccl. III, 1. — (3) Job. VI, 12.

trompent grandement, puisqu'une heure de souffrance par amour, et par soumission à la volonté de Dieu, vaut mieux que plusieurs jours de travail fait avec moins d'amour.

Mais voici l'encloueure, c'est que nous voulons toujours servir Dieu à notre mode, non à la sienne; selon notre volonté, non selon la sienne; et nous aimons sa volonté, quand elle est conforme à la nôtre, au lieu que nous ne devrions aimer la nôtre qu'en tant et qu'autant qu'elle est conforme à la sienne.

Quand il veut que nous soyons malades, nous voulons être sains. Quand il desire que nous le servions par la souffrance, nous desirons le servir par l'action. Quand il veut que nous exercions la patience, nous voulons exercer l'humilité, la dévotion, l'oraison, ou quelque autre vertu, non parcequ'elle est plus à son gré, mais au nôtre. Nous aimons la vertu à la sauce douce, non avec le fiel et le vinaigre. Le Calvaire ne nous agrée pas tant que le Thabor; ce n'est pas en cette montagne-là, mais en celle-ci, que nous voudrions faire nos tabernacles.

C'est, en un mot, que nous aimons mieux la santé que la maladie, et ainsi nous aimons Dieu inégalement en la maladie et en la santé. Nous l'aimons mieux quand il nous caresse que quand il nous frappe, et ainsi nous prenons le change, et au lieu d'aimer l'amour de Dieu, nous aimons la douceur de cet amour; car qui n'aime que Dieu, l'aime également en tout temps, de maladie et de santé, de

prospérité et d'adversité, de souffrance et de jouissance, parceque Dieu étant toujours égal à lui-même, l'inégalité de notre amour envers lui ne peut venir que de quelque chose qui n'est pas lui.

A une ame qui durant une longue maladie se plaignoit à notre bienheureux de ne pouvoir vaquer à l'oraison mentale, exercice qu'elle aimoit délicieusement, et sans lequel son esprit étoit comme en langueur, il lui dit: « Ne vous fâchez pas de demeurer « au lit sans pouvoir faire la méditation : car endurer « les verges de notre Sauveur n'est pas un moindre « bien que méditer; non sans doute: car il est mieux « d'être sur la croix avec notre Sauveur, que de le « regarder seulement. Mais je sais bien que sur le lit « vous jetez mille fois le jour votre cœur ès mains de « Dieu, et c'est assez. Obéissez bien aux médecins; « et quand ils vous défendront quelque exercice, ou « de jeûne, ou d'oraison mentale, vocale, ou même « l'office, hormis l'oraison jaculatoire, je vous prie « tant que je puis, et par le respect et par l'amour « que vous me voulez porter, d'être fort obéissante, « car Dieu l'a ainsi ordonné. Quand vous serez gué- « rie, et bien fortifiée, reprenez tout bellement votre « chemin, et vous verrez que nous irons bien loin, « Dieu aidant (1). »

CHAPITRE XXVII.

Combien il révéroit les malades.

Si les pauvres sont membres de Jésus-Christ en

(1) L. V, epist. XLV.

qualité de pauvres, les malades le sont aussi en qualité de malades. Le Sauveur le dit lui-même en ces termes: « J'ai été malade, et vous m'avez visité (1). »

Le grand roi S. Louis servoit les malades à genoux et tête nue, par cette considération qu'ils étoient membres de Jésus-Christ, et attachés avec lui à la croix.

Notre bienheureux exprimoit ainsi son sentiment de respect et d'honneur à une personne malade : « Pendant que je vous penserai affligée dans le lit, « je vous porterai (mais c'est à bon escient que je « parle) je vous porterai une révérence particulière, « et un honneur extraordinaire, comme à une créa« ture visitée de Dieu, habillée de ses habits, et son « épouse spéciale. Quand notre Seigneur fut à la « croix, il fut déclaré roi, même par ses ennemis, « et les ames qui sont en croix sont déclarées reines. « Vous ne savez pas de quoi les anges nous portent « envie, certes de nulle autre chose que de ce que « nous pouvons souffrir pour notre Seigneur, et de « ce qu'ils n'ont jamais rien souffert pour lui. S. Paul « qui avoit été au ciel, et parmi les félicités du pa« radis (2), ne se tenoit pour heureux qu'en ses infir« mités, et en la croix de notre Seigneur (3). »

Et ensuite il lui recommande une affaire d'importance : « Je vous supplie, lui dit-il, de recommander « à Dieu une bonne œuvre que je souhaite fort de « voir accomplie, et sur-tout pendant vos tourments; « car en ce temps-là vos prières, quoique courtes et

(1) Matt. XXV, 36. — (2) II. Cor. XII, 10. — (3) Galat. VI, 14.

« du cœur, seront infiniment bien reçues. Deman-« dez aussi en ce temps-là à Dieu les vertus qui vous « sont les plus nécessaires (1). »

CHAPITRE XXVIII.

Ce qu'il pensoit des monastères.

« Savez-vous, disoit-il, ce que c'est que le monastère? « C'est l'académie de la correction exacte, où chaque « ame doit apprendre à se laisser traiter, tailler, et « polir, afin qu'étant bien taillée et polie, elle puisse « être jointe, unie, et collée plus justement à la vo-« lonté de Dieu. C'est le signe évident de la perfec-« tion de vouloir être corrigée; car c'est le principal « fruit de l'humilité, qui nous fait connoître que « nous en avons besoin.

« Le monastère, continuoit-il, est un hôpital de « malades spirituels qui veulent être guéris, et pour « l'être s'exposent à souffrir la saignée, la lancette, « le rasoir, la sonde, le fer, le feu, et toute l'amer-« tume des médicaments. Et au commencement de « l'Église on appeloit les religieux d'un nom qui veut « dire guérisseurs. O ma fille! soyez bien cela, et « ne tenez compte de tout ce que l'amour-propre vous « dira au contraire, mais prenez doucement, cordia-« lement, amoureusement, cette résolution. Ou mou-« rir, ou guérir; et puisque je ne veux pas mourir « spirituellement, je veux guérir, et pour guérir je « veux souffrir la cure et la correction, et supplier

(1) L. V, epist. XLIV.

« les médecins de ne point épargner ce que je dois « souffrir pour guérir (1). »

CHAPITRE XXIX.

De la compassion.

Quoique son esprit fût des plus fermes, et doué d'une constance merveilleuse, il étoit néanmoins des plus tendres à la compassion. Voici ce qu'il dit à une personne désolée de la mort d'une sœur.

« O Dieu, je n'ai garde de vous dire Ne pleurez « pas, non; car il est bien juste et raisonnable que « vous pleuriez un peu, mais un peu, en témoignage « de la sincère affection que vous lui portiez, à l'imi- « tation de notre cher maître, qui pleura bien un « peu sur son ami Lazare, et non pas toutefois beau- « coup, comme font ceux qui mettant toutes leurs « pensées aux moments de cette misérable vie, ne se « ressouviennent pas que nous allons aussi à l'éter- « nité, où, si nous vivons bien en ce monde, nous « nous réunirons à nos chers trépassés pour ne les « quitter jamais. Nous ne saurions empêcher notre « pauvre cœur de ressentir la condition de cette vie, « et la perte de ceux qui y étoient nos délicieux com- « pagnons; mais il ne faut pourtant pas démentir « la solennelle profession que nous avons faite de « joindre inséparablement notre volonté à celle de « notre Dieu (2). »

Il permet, comme vous voyez, que l'on donne quelque chose aux ressentiments douloureux de la

(1) L. VI, epist. LII. — (2) L. V, epist. LIII.

chair et du sang, mais à la charge que Dieu ait en ce commerce affectueux la principale part. Mais voyez, je vous prie, comme lui-même exprime la tendresse de ses sentiments en ces occasions douloureuses de ses plus chers parents et amis : « Vraiment, dit-il, je « pleure aussi bien moi en telles occasions, et mon « cœur de pierre pour les choses célestes jette des « eaux pour ces sujets : mais Dieu soit loué toujours « doucement, et toujours avec un grand sentiment « d'amoureuse dilection envers la providence de « Dieu. Car, depuis que notre Seigneur a aimé la « mort, et qu'il a donné sa mort pour objet à notre « amour, je ne puis vouloir mal à la mort, ni de mes « sœurs, ni de personne, pourvu qu'elle se fasse en « l'amour de cette mort sacrée de mon Sauveur (1). »

Et dans une autre occasion il parle ainsi : « Il n'y a « homme au monde qui ait le cœur plus tendre et « affectionné aux amitiés que moi, et qui ait le res- « sentiment plus vif aux séparations : néanmoins « je tiens pour si peu de chose cette vanité de vie « que nous menons, que jamais je ne me retourne à « Dieu avec plus de sentiment d'amour que quand « il m'a frappé, ou quand il a permis que je sois « frappé (2). »

Ceux qui s'imaginent que la tendresse chrétienne soit incompatible avec la sainte résignation ne pensent pas comme notre bienheureux ; car quoique cette tendresse procède de douceur de cœur, et cette fermeté, de force d'esprit, comme il n'y a rien de si

(1) L. V, epist. LXXV. — (2) L. V, epist. LXXVI.

fort que cette douceur cordiale, il n'y a rien aussi de si doux que cette force de courage.

CHAPITRE XXX.

De la vraie charité.

Comme la prudence est la mesure des vraies vertus morales acquises, la charité l'est aussi des vraies vertus infuses, vives, et méritoires. La régle de celles-là, c'est la droiture de la raison humaine; et la régle de celles-ci, c'est la droiture de la raison divine, qui n'est autre que la volonté de Dieu, reine de toutes les volontés sanctifiées, et la raison de toute bonne raison. Cette doctrine est du docteur angélique, et est suivie de tous les théologiens (1).

O si les chrétiens dressoient toutes leurs actions à ce dernier niveau, l'on verroit bien reluire en eux une autre sainteté que celle qui y paroît, la charité feinte ne tiendroit pas en plusieurs la place de la véritable!

De petites actions faites avec une grande charité sont de tout autre prix que de plus grandes faites avec une moindre. C'est le sentiment de tous les théologiens, exprimé de cette façon par notre bienheureux: « Je sais que les petits ennuis sont plus fâ- « cheux à cause de leur multitude et importunité, « que les grands; et les domestiques que les étran- « gers: mais je sais que la victoire en est souvent « plus agréable à Dieu que plusieurs autres qui aux « yeux du monde semblent de plus grand mérite (2). »

(1) 1, 2, q. 19, a. 4. — (2) L. V, epist. XLVI.

Il vouloit pour cela que l'on estimât les vertus par l'amour de Dieu, plutôt que par leur excellence naturelle. Ce qu'il dit de l'oraison en l'une de ses lettres doit être entendu de toute autre vertu.

« Il faut, dit-il, aimer l'oraison, mais il la faut ai- « mer pour l'amour de Dieu. Or, qui l'aime pour « l'amour de Dieu n'en veut qu'autant que Dieu lui « en veut donner; et Dieu n'en veut donner qu'au- « tant que l'obéissance le permet (1). » Vous voyez comme il donne le prix à la prière par l'amour; et dans son Théotime il veut que celui de l'obéissance se tire du même amour de Dieu. « Certes, dit-il, en « aimant nous obéissons, comme en obéissant nous « aimons : mais si cette obéissance est excellem- « ment aimable, c'est parcequ'elle tend à l'excellence « de l'amour; et sa perfection dépend, non de ce « qu'en aimant nous obéissons, mais de ce qu'en « obéissant nous aimons. De sorte que tout ainsi que « Dieu est également la dernière fin de tout ce qui « est bon, comme il en est la première source, de « même l'amour qui est l'origine de toute bonne af- « fection en est pareillement la dernière fin et per- « fection (2). »

Je finis par la doctrine du prince des apôtres: « Sur-tout ayez une charité persévérante les uns pour « les autres; car la charité couvre beaucoup de pé- « chés (3). » Que chacun se comporte donc en ses actions selon la dispensation de la grace céleste. « Si

(1) L. VI, epist. XLIX. — (2) L. XI, c. IX.
(3) I. Epist., c. IV, v. 8.

« quelqu'un parle, qu'il paroisse que Dieu parle par « sa bouche. Si quelqu'un agit, que ce soit par la « vertu de Dieu et pour Dieu; afin qu'en toutes « choses Dieu soit glorifié par Jésus-Christ, auquel « appartient la gloire et l'empire dans les siècles des « siècles. Amen (1). »

(1) I. Epist. c. IV, v. 11.

FIN DE L'ESPRIT DE S. FRANÇOIS DE SALES.

RÈGLE DE VIE

QUE

SAINT FRANÇOIS DE SALES

SE PRESCRIVIT, ÉTUDIANT EN DROIT A PADOUE.

La préparation.

Je serai très fidèle à pratiquer tous les jours cet exercice de la préparation, qui consiste :

1. Dans l'invocation ; car reconnoissant que je suis exposé à une infinité de dangers, j'invoquerai l'assistance de mon Dieu, et dirai : *Domine, nisi custodieris animam meam* (1) ; Seigneur, si vous n'avez soin de mon ame, c'est en vain qu'un autre en aura soin. De plus, reconnoissant que la conversation m'a autrefois fait tomber en beaucoup d'imperfections et de manquements, je m'écrierai : *Sæpè expugnaverunt me* (2) ; ô mon ame, dites hardiment, dès mon bas âge l'on m'a grandement et fort souvent persécutée. *Domine, esto mihi in protectorem* (3) ; ô mon Dieu, soyez mon protecteur, soyez mon lieu de refuge, sauvez-moi des embûches de mes ennemis. *Domine, si vis, potes me mundare* (4) ; Seigneur, pourvu que vous le vouliez, vous pouvez me rendre

(1) Psal. CXXVI, 2. — (2) Psal. CXXVIII, 1. — (3) Psal. LXX, 3.
(4) Matt. VIII, 2.

pur, et me faire la grace de passer la journée sans vous offenser. *Notam fac mihi viam in quâ ambulem* (1); j'ai élevé mon cœur vers vous, ô mon Dieu, pour cet effet; délivrez-moi de mes adversaires; apprenez-moi à faire votre volonté, puisque vous êtes mon Dieu. Votre bon esprit me conduira par la main au bon chemin, et votre divine majesté me donnera la vraie vie par son indicible amour et par son immense charité.

2. Dans l'imagination, qui n'est autre chose qu'une prévoyance ou conjecture de tout ce qui peut arriver pendant la journée. Je penserai donc sérieusement aux incidents qui me pourront survenir aux compagnies où peut-être je serai contraint de me trouver, aux affaires qui pourront se présenter, aux lieux où je serai sollicité d'aller, et ainsi avec la grace de notre Seigneur j'irai sagement et prudemment au-devant des occasions qui me pourroient surprendre et prendre.

3. Dans la disposition; car, après avoir considéré les divers labyrinthes où aisément je m'égarerois, et courrois risque de me perdre, je rechercherai diligemment les meilleurs moyens pour éviter les mauvais pas; disposerai aussi en moi-même de ce qu'il me conviendra faire en telle et telle occasion, de ce que je dirai en compagnie, de la contenance que je tiendrai, de ce que je fuirai ou rechercherai.

4. Dans la résolution: après cela je ferai une ferme résolution de ne plus offenser Dieu jamais, et spé-

(1) Psal. CXLII, 8.

cialement en cette présente journée; à cette fin je me servirai de ces paroles: *Nonne Deo subjecta erit anima mea* (1)? Hé bien, mon ame, n'obéirez-vous pas de bon cœur aux saintes volontés de votre Dieu, vu que de lui dépend notre salut? Ah! que c'est une grande lâcheté de se laisser persuader et entraîner à mal faire contre l'amour et le desir du Créateur, par crainte, amour, desir, haine des créatures, quelles qu'elles soient! Certainement ce Seigneur d'infinie majesté, étant reconnu de nous digne de tout honneur et service, ne peut être méprisé que faute de courage; à quel propos contrevenir à ses équitables lois, pour éviter les dommages du corps, des biens, et de l'honneur? Que nous peuvent faire les créatures? Consolons-nous donc, et fortifions-nous par ces belles paroles du prophète: *Dominus regnavit, irascantur populi* (2). Que les méchants fassent du pis qu'ils pourront contre moi, le Seigneur est tout-puissant pour les tous royalement subjuguer. Que le monde gronde tant qu'il voudra contre moi, il ne m'importe, puisque celui qui domine sur toutes les créatures est mon protecteur.

5. Dans la recommandation; voilà pourquoi je me remettrai, et tout ce qui dépend de moi, entre les mains de l'éternelle bonté: je la supplierai de m'avoir toujours pour recommandé. Je lui laisserai absolument le soin de ce que je suis, et de ce qu'il veut que je fasse. Je dirai de tout mon cœur: *Unam petii à Domino, hanc requiram* (3); je vous ai demandé

(1) Psal. LXI. — (2) Psal. XCVIII. — (3) Psal. XXVI, 4

une chose, ô Jésus mon Seigneur! et je ne cesserai de vous la demander, à savoir que j'accomplisse fidélement votre amoureuse volonté tous les jours de ma vie. *In manus tuas, Domine* (1): je vous recommande, ô mon Seigneur! mon ame, mon esprit, mon cœur, ma mémoire, mon entendement, et ma volonté; et faites qu'avec et en tout cela, je vous serve, je vous aime, je vous plaise, et vous honore à jamais.

Pendant le jour et la nuit.

1. Le matin, aussitôt que je serai éveillé, je rendrai graces à mon Dieu avec ces paroles du prophète: *In matutinis meditabor in te* (2); c'est-à-dire, dès le point du jour vous serez le sujet de ma méditation, parceque vous avez été ma sauvegarde. Ensuite je penserai à quelque sacré mystère, notamment à la dévotion des pasteurs qui vinrent au lever de l'aurore adorer le sacré et divin enfant Jésus; à l'apparition qu'il fit à notre Dame sa douce mère le jour de sa triomphante résurrection; et à la diligence des Maries, lesquelles émues de piété se levèrent de bon matin pour honorer le sépulcre du vrai Dieu, de la vie trépassée. Ensuite je considérerai que notre amoureux Sauveur est la lumière des gentils, et la lumière qui dissipe les ténèbres du péché; sur quoi faisant une sainte résolution pour toute la journée, je chanterai avec David: *Manè astabo tibi et videbo* (3); je me leverai de bonne heure, et, me met-

(1) Psal. XXX, 4; Luc. XXIII, 46. — (2) Psal. LXII, 7.
(3) Psal. V, 4.

tant en votre présence, je considérerai que vous êtes le Dieu auquel déplaît l'iniquité : partant je la fuirai de tout mon possible, comme chose souverainement désagréable à votre infinie majesté.

2. Je ne manquerai aucun jour d'ouïr la sainte messe ; et, afin d'assister convenablement à cet ineffable mystère, j'inviterai les facultés de mon ame d'y faire leur devoir par cet excellent verset : *Venite et videte opera Domini* (1) ; venez voir les ouvrages du Seigneur, venez admirer les merveilles qu'il daigne faire en notre terre. *Transeamus usquè Bethleem* (2) : allons à l'Église ; car c'est là où l'on fait le pain qui surpasse toute substance avec les saintes paroles que Dieu a mises en la bouche des prêtres pour notre consolation.

3. Comme le corps abattu a besoin de prendre son sommeil pour délasser et soulager ses membres travaillés ; de même est-il nécessaire que l'ame ait quelque temps pour sommeiller et se reposer entre les chastes bras de son céleste Époux, afin de réparer, par ce moyen, les forces et la vigueur de ses puissances spirituelles, abattues et fatiguées ; partant je destinerai tous les jours certains temps pour ce sacré sommeil, à ce que mon ame, à l'imitation du bienheureux disciple, dorme en toute assurance sur l'aimable poitrine, et même dans le cœur amoureux de l'amoureux Sauveur. Or, de même que par le sommeil corporel toutes les opérations corporelles se resserrent tellement dans le corps, qu'elles ne s'é-

(1) Psal. XLV, 9. — (2) Luc. II, 15.

tendent point au-delà, aussi donnerai-je ordre que mon ame, en ce temps-là, se retire tout-à-fait en soi-même, et qu'elle ne fasse autre fonction que celle-là, obéissant humblement à cette parole du prophète : *Surgite postquam sederitis* (1).... O vous! qui mangez volontiers le pain de douleur en vous affligeant de vos fautes et en compatissant à celles du prochain, ne vous levez pas, n'allez pas aux occupations de ce siècle laborieux que vous ne vous soyez suffisamment reposés en la contemplation des choses éternelles.

4. Que si, comme il arrive souvent, je ne puis trouver autre heure pour ce repos spirituel, à tout le moins déroberai-je une partie du repos corporel pour l'employer fidèlement et courageusement en un si vigilant sommeil. Voici donc comme je ferai : ou je veillerai quelque peu après les autres, si autrement je ne puis faire, ou je m'éveillerai après le premier sommeil, ou bien le matin je me lèverai devant les autres, et je me ressouviendrai de ce que notre Seigneur dit à ce propos : *Vigilate et orate* (2).... Veillez et faites oraison, de peur que vous ne soyez vaincus par la tentation.

5. Si Dieu me fait la grace de m'éveiller pendant la nuit, je réveillerai incontinent mon cœur avec ces paroles : *Media nocte clamor* (3)... Sur le minuit on a crié : Voilà l'époux qui vient, allez au-devant de lui ; puis, par la considération des ténèbres extérieures, entrant dans la considération de celles de

(1) Psal. CXXVI, 2. — (2) Matt. XXVI, 41. — (3) *Ibid.*, XXV, 6.

mon ame et de tous les pécheurs, je formerai cette prière: *Illuminare his qui in tenebris* (1); eh! Seigneur, puisque les entrailles de votre miséricorde vous ont fait descendre du ciel en terre pour nous venir visiter, de grace, éclairez ceux qui sont assis dans les ténèbres de l'ignorance et dans l'ombre de la mort éternelle, qui est le péché mortel; conduisez-les aussi, s'il vous plaît, au chemin de la paix intérieure. Je tâcherai encore de m'exciter par ces paroles du prophète: *In noctibus extollite manus vestras in sancta* (2); élevez et étendez dans la nuit vos mains vers le ciel, et bénissez le Seigneur. Je ferai aussi mes efforts pour effectuer son commandement, *Quæ dicitis in cordibus vestris* (3); ayez repentance, même dans le lit, des péchés que vous commettez avec la seule pensée, ce que pour dûment accomplir, à l'imitation du saint roi pénitent, je baignerai mon lit de mes larmes, *Lacrymis meis stratum meum rigabo* (4).

6. D'autres fois je me retournerai à mon Dieu mon Sauveur, et je lui dirai: *Ecce non dormitabis* (5)... Non, vous ne dormez ni ne sommeillez point, ô vous qui gardez l'Israël de nos ames. *Dum medium silentium* (6)... Les plus sombres ténèbres de la nuit ne peuvent donner aucun obstacle à vos divins effets. A cette heure-là vous naquîtes de la Vierge sacrée votre mère; à cette heure-là aussi vous pouvez faire naître vos célestes graces dans nos ames, et

(1) Luc. I, 79. — (2) Psal. CXXXIII, 3. — (3) Psal. IV, 5.
(4) Psal. VI, 7. — (5) Psal. CXX, 3. — (6) Sap. XVIII, 14.

nous combler de vos chères faveurs. Ah! Rédempteur charitable, *illumina oculos meos* (1)... éclairez tellement mon pauvre cœur aveuglé des beaux rayons de votre grace, que jamais il ne s'arrête en façon quelconque en la mort du péché; eh! ne permettez pas, je vous prie, que mes ennemis invisibles puissent dire, nous avons eu pied sur lui. Enfin, après avoir considéré les ténèbres et les imperfections de mon ame, je pourrai dire avec le prophète Isaïe : *Custos quid de nocte* (2)... c'est-à-dire, ô surveillant! reste-t-il encore beaucoup de la nuit de nos imperfections? j'entendrai qu'il me répondra : *Venit mane* (3)... le matin des bonnes inspirations est venu, pourquoi aimes-tu les ténèbres plus que la lumière?

7. D'autant que les nocturnes frayeurs ont accoutumé d'empêcher telle dévotion; si par hasard je m'en sentois saisi, je m'en délivrerai avec la considération de mon bon ange gardien, disant : *Dominus à dextris est mihi, ne commovear* (4); mon Seigneur est à mon côté droit, afin que je ne craigne rien, ce que quelques docteurs ont expliqué du bon ange. Je me souviendrai encore du verset : *Scuto circumdabit te* (5)... l'écu de la foi et d'une ferme confiance me couvrira, c'est pourquoi je ne dois avoir peur de chose quelconque. De plus je me servirai de ces paroles de David : *Dominus illuminatio mea* (6)... Le soleil ni ses rayons ne sont pas ma lumière principale, ni la compagnie ne me sauve pas,

(1) Psal. XII, 4. — (2) Ch. XXI, v. 12. — (3) V. 12.
(4) Psal. XV, 8. — (5) Psal. XC, 5. — (6) Psal. XXVI, 1.

mais Dieu seul, lequel m'est aussi propice la nuit que le jour.

L'oraison mentale.

1. Ayant pris le temps commode pour ce sacré sommeil et repos, avant toute autre chose je tâcherai de rafraîchir ma mémoire de tous les bons desirs, mouvements, affections, résolutions, projets, sentiments, et douceurs qu'autrefois la divine Majesté m'a inspirés, et fait expérimenter en la considération de ses saints mystères, de la beauté de la vertu, de la noblesse de son service, et d'une infinité de bienfaits qu'elle m'a très librement départis. J'aurai soin aussi de me ressouvenir de l'obligation que je lui ai, de ce que par sa sainte grace elle a quelquefois débilité mes sens en m'envoyant certaines maladies et infirmités, lesquelles m'ont grandement profité; après cela je conforterai et confirmerai le plus qu'il me sera possible ma volonté dans le bien et dans la résolution de ne jamais offenser mon Créateur.

2. Cela fait, je me reposerai tout bellement en la considération de la vanité des grandeurs, des richesses, des honneurs, des commodités, et des voluptés de ce monde immonde. Je m'arrêterai à voir le peu de durée de toutes ces choses, leur incertitude, leur fin, et l'incompatibilité qu'elles ont avec les vrais et solides contentements. Ensuite mon cœur les dédaignera, les méprisera, les aura en horreur, et dira : Allez, ô diaboliques appas, retirez-vous loin de

moi; cherchez fortune ailleurs, je ne veux point de vous, puisque les plaisirs que vous me promettez appartiennent aussi bien aux fous et abominables qu'aux sages et vertueux.

3. Je me reposerai tout doucement en la considération de la laideur, de l'abjection, et de la déplorable misère qui se trouve au vice et au péché, et aux misérables ames qui en sont obsédées et possédées; puis, je dirai, sans me troubler ni inquiéter aucunement: Le vice, le péché est chose indigne d'une personne bien née, et qui fait profession de vertu; jamais il n'apporte contentement qui soit véritablement solide, mais seulement en imagination; mais quelles épines, quels scrupules, quels regrets, quelles amertumes, quelles inquiétudes, et quel supplice ne traîne-t-il pas avec soi! et même quand tout cela ne seroit pas, ne vous doit-il pas suffire, mon cœur, qu'il est désagréable à Dieu? Oh! cela doit être plus que suffisant pour vous le faire détester de toutes vos forces.

4. Je sommeillerai suavement en la connoissance de l'excellence de la vertu qui est si belle, si gracieuse, si noble, si généreuse, si attrayante, si puissante. C'est elle qui rend l'homme intérieurement et encore extérieurement beau. Elle le rend incomparablement agréable à son Créateur. Elle lui sied extrêmement bien comme propre qu'elle lui est. Mais quelles consolations, quelles délices, quels honnêtes plaisirs ne lui donne-t-elle pas en tout temps? Ah! c'est la chrétienne vertu qui le sanctifie, qui le

change en ange, qui le fait un petit Dieu, qui lui donne dès ici-bas le paradis.

5. Je m'arrêterai en l'admiration de la beauté de la raison que Dieu a donnée à l'homme, afin qu'éclairé et enseigné par sa merveilleuse splendeur il laisse le vice, et aime la vertu. Eh! que ne suivons-nous la brillante lumière de ce divin flambeau, puisque l'usage nous en est donné pour voir où nous devons mettre le pied? Ah! si nous nous laissions conduire par sa lumière aidée de celle de la grace, rarement chopperions-nous, difficilement ferions-nous jamais mal.

6. Je peserai attentivement la rigueur de la divine justice, laquelle sans doute ne pardonnera pas à ceux qui se trouveront avoir abusé des dons de nature et de grace. Telles gens doivent concevoir une très grande appréhension des divins jugements, de la mort, du purgatoire, de l'enfer. Je ferai en sorte de m'exciter, et de me réveiller de ma paresse en répétant souvent ces paroles: *En morior...*; voilà que tous les jours je m'en vais mourir, de quoi me serviront les choses présentes, et tout ce qui est d'éclatant et de spectacles au monde? il vaut beaucoup mieux que je les méprise courageusement, et que, vivant en crainte filiale sous l'observance des commandements de mon Dieu, j'attende avec tranquillité d'esprit les biens de la vie future.

7. Je contemplerai en ce repos la sagesse infinie, la toute-puissance, et l'incompréhensible bonté de mon Dieu; et particulièrement je m'occuperai à voir

comment ces beaux attributs reluisent au sacré mystère de la vie, mort, et passion de notre Seigneur Jésus-Christ, en la très éminente sainteté de notre Dame, et aux imitables perfections des fidèles serviteurs de Dieu. De là passant jusque dans le ciel empyrée, j'admirerai la gloire du paradis, la félicité perdurable des esprits angéliques et des ames glorieuses, et combien la très auguste Trinité se montre puissante, sage, et bonne dans les récompenses éternelles qu'elle donne à cette bénite troupe.

8. Je m'endormirai en l'amour de la seule et unique bonté de mon Dieu. Je goûterai, si je puis, cette immense bonté, non en ses effets, mais en elle-même. Je boirai cette eau de vie, non dans les vases des créatures, mais en sa propre fontaine. Je savourerai combien cette adorable Majesté est bonne en elle-même, bonne par elle-même, bonne pour elle-même, bonne pour ses créatures; et comme elle est la bonté même, la toute bonté et la bonté éternelle, intarissable et incompréhensible. O Seigneur! il n'y a que vous de bon par essence et par nature. Vous seul êtes nécessairement bon. Toutes les créatures qui sont bonnes, tant par la bonté naturelle que par la surnaturelle, ne le sont que par participation de votre aimable bonté.

La sainte communion.

1. De si loin que je verrai une église je la saluerai par ce verset de David : « Je vous salue, église sainte « dont Dieu a mieux aimé les portes que tous les

« tabernacles de Jacob (1). » De là je passerai à la considération de l'ancien temple, et comparerai combien est plus auguste la moindre de nos églises, que n'étoit le temple de Salomon, parceque sur nos autels le vrai agneau de Dieu est offert en hostie pacifique pour nos péchés. Si je ne puis entrer dans l'église, j'adorerai de loin le très saint sacrement, même par quelque acte extérieur, ôtant mon chapeau, et fléchissant le genou si l'église est proche, sans me soucier de ce que diront mes compagnons.

2. Je communierai le plus souvent que je pourrai par l'avis de mon confesseur, au moins ne laisserai-je pas passer le dimanche sans manger ce pain sans levain, vrai pain du ciel; car comment pourroit le dimanche m'être un jour de sabat et de repos si je suis privé de recevoir l'auteur de mon repos éternel?

3. La veille du jour de la communion je mettrai hors de mon logis toutes les immondices de mes péchés, par une soigneuse confession, à laquelle j'apporterai toute la diligence requise pour n'être point troublé de scrupules; mais d'autre part j'éviterai l'inutilité des recherches curieuses et empressées.

4. Si je m'éveille la nuit, je donnerai de la joie à mon ame, disant pour la consoler dans les frayeurs nocturnes qui me travaillent : « Mon ame, pourquoi « es-tu triste, et pourquoi me troubles-tu (2)? » Voici ton époux, ta joie, et ton salutaire qui vient, allons au-devant par une sainte allégresse et amoureuse confiance.

(1) Psal. LXXXVI, 1. — (2) Psal. XLII, 5.

5. Le matin étant venu, je méditerai la grandeur de Dieu et ma bassesse, et, d'un cœur humblement joyeux, je chanterai avec la sainte Église : « O « chose admirable, le pauvre et vil serviteur loge son « Seigneur, le reçoit et le mange (1) ! » Là-dessus je ferai divers actes de foi et de confiance sur les paroles du saint Évangile : *Si quelqu'un mange ce pain il vivra éternellement* (2).

6. Ayant reçu le très saint sacrement, je me donnerai tout à celui qui s'est donné tout à moi. J'abandonnerai d'affection toutes les choses du ciel et de la terre, disant : *Quid mihi est in cœlo* (3).... Que veux-je au ciel? que me reste-t-il sur la terre à desirer, puisque j'ai mon Dieu qui est mon tout? Je lui dirai simplement, respectueusement, confidemment tout ce que son amour me suggérera, et me résoudrai de vivre selon la sainte volonté du maître qui me nourrit de lui-même.

7. Quand je me sentirai sec et arride à la sainte communion, je me servirai de l'exemple des pauvres quand ils ont froid; car, n'ayant pas de quoi faire du feu, ils marchent et font de l'exercice pour s'échauffer. Je redoublerai mes prières, et la lecture de quelque traité du très saint sacrement, que très humblement et d'une ferme foi j'adore. Dieu soit béni !

(1) Hymne du saint Sacrement. — (2) Joan. VI, 51.
(3) Psal. LXXII, 25.

La conversation.

1. Il y a différence entre la rencontre et la conversation. La rencontre se fait fortuitement et par occasion. La conversation est de choix et d'élection. A la rencontre la compagnie n'est pas de durée, on ne s'y familiarise guère, et on ne s'y engage pas trop d'affection; mais en la conversation on se voit souvent, on use de familiarité, on s'affectionne aux personnes choisies, on les fréquente pour vivre louablement, et s'entretenir cordialement.

2. Je ne mépriserai jamais, et ne donnerai point à connoître que je méprise totalement la rencontre de quelque personne que ce soit, d'autant que cela donne bruit d'être superbe, hautain, sévère, arrogant, syndiqueur, ambitieux, et contrôleur. Je me garderai soigneusement aux rencontres de faire le compagnon avec personne, ni même avec les familiers, s'il s'en rencontroit quelqu'un parmi le reste de la troupe; car ceux qui considéreroient cela l'attribueroient à la légèreté. Je ne me donnerai licence de dire ou faire chose qui ne soit bien réglée, parcequ'on pourroit dire que je suis un insolent; surtout je serai soigneux de ne mordre, piquer, ou me moquer d'aucuns, vu que c'est une simplicité de penser se moquer sans haine de ceux qui n'ont point de sujet de nous supporter. J'honorerai particulièrement un chacun; j'observerai la modestie; je parlerai peu et bon, afin que la compagnie s'en retourne plutôt avec appétit de notre rencontre qu'avec

ennui. Si la rencontre est courte, et que quelqu'un ait déja pris la parole, quand je ne dirois autre chose que la salutation avec une contenance ni austère ni mélancolique, mais modestement et honnêtement libre, ce ne seroit que le mieux.

3. Quant à ma conversation, elle sera de peu, de bons, et honorables, d'autant qu'il est malaisé de réussir avec plusieurs, de n'apprendre à se corrompre avec les mauvais, et d'être honoré sinon des personnes honorables. Spécialement j'observerai, pour le regard de la rencontre et de la conversation, ce précepte: *ami de tous et familier à peu*. Encore me faudra-t-il par-tout exercer le jugement et la prudence, puisqu'il n'y a régle si générale qui n'ait quelquefois son exception, sinon celle-ci fondement de toute autre: *rien contre Dieu*. Donc en conversation je serai modeste sans austérité, libre sans insolence, doux sans affectation, souple sans contradiction, si ce n'est que la raison le demandât; cordial sans dissimulation, parceque les hommes se plaisent de connoître ceux avec lesquels ils traitent; toutefois il se faut ouvrir plus ou moins selon les personnes avec lesquelles on converse.

4. Puisque l'on est souvent contraint de converser avec des personnes de différentes qualités, il faut que je sache qu'à certains il ne faut montrer que l'exquis, aux autres que ce qui est bon, aux autres que l'indifférent, mais à personne ce qui est mauvais; aux supérieurs ou d'âge ou de profession, il ne faut faire paroître que ce qui est exquis; aux sem-

blables que ce qui est bon ; aux inférieurs que ce qui est indifférent ; quant à ce qui est mauvais, il ne le faut jamais découvrir à personne, d'autant qu'il ne peut qu'offenser les yeux qui le verroient, et rend laid celui dans lequel il seroit : et en effet, les grands et sages n'admirent que l'exquis, les égaux l'attribueroient à affectation, et les inférieurs à trop de gravité. Il y a bien certains mélancoliques qui se plaisent qu'on leur découvre les vices que l'on a ; toutefois c'est à ceux-là qu'il les faut davantage cacher ; car, ayant l'impression plus forte, ils rumineront et philosopheront, dictant sur la moindre imperfection ; et puis à quel propos découvrir les imperfections ? ne les voit-on pas assez, et ne se découvrent-elles pas assez d'elles-mêmes ? il n'est donc nullement expédient de les manifester, mais il est bon de les avouer et confesser. Or, nonobstant ce que nous avons dit, on peut, conversant avec les supérieurs, les égaux, et inférieurs, tempérer quelquefois l'entretien de ce qui est exquis, bon, et indifférent, pourvu que le tout se fasse discrètement. Enfin il se faut accommoder à la diversité des compagnies, sans préjudicier néanmoins à la vertu.

5. S'il m'arrive de converser avec des personnes insolentes, libres, et mélancoliques, j'userai de cette précaution ; aux insolents je me cacherai tout-à-fait ; aux libres, pourvu qu'ils soient craignant Dieu, je me découvrirai tout-à-fait, je leur parlerai à cœur ouvert ; aux sombres et mélancoliques je me montrerai seulement, comme on dit en commun pro-

verbe, *de la fenêtre,* c'est-à-dire qu'en partie je me découvrirai à eux, parcequ'ils sont curieux de voir les cœurs des hommes; et si on fait trop le renchéri, ils entrent incontinent en soupçon; en partie aussi je me cacherai à eux, parcequ'ils sont sujets, comme nous avons dit, à philosopher, et remarquer de trop près les conditions de ceux qui les fréquentent.

6. Si je converse avec des supérieurs, c'est alors que je me tiendrai soigneusement sur mes gardes; car il faut être avec eux comme avec le feu, c'est-à-dire qu'il est bien bon quelquefois de s'en approcher, mais il ne faut pas aussi que ce soit de trop près; partant je me comporterai en leur présence avec beaucoup de modestie, mêlée néanmoins d'une honnête liberté. Ordinairement les grands seigneurs se plaisent d'être aimés et respectés; l'amour certainement engendre la liberté, et le respect la modestie. Il n'y a donc point de mal d'être en leur compagnie un peu libre, pourvu qu'on ne s'oublie point du respect, et que le respect soit plus grand que la liberté. Entre les égaux il faut être également libre et respectueux. Avec les inférieurs il faut être plus libre que respectueux; mais avec les grands et supérieurs il faut être plus respectueux que libre.

Et est signé, FRANÇOIS DE SALES, étudiant aux lois à Padoue.

FIN DE LA RÈGLE DE VIE.

LETTRE

DU CLERGÉ DE FRANCE AU PAPE,

ET

BULLE DU PAPE

LATINE ET FRANÇOISE,

POUR LA CANONISATION DE S. FRANÇOIS DE SALES.

PAR M. P. D. P. D. D. S.

Ut servatâ unitate spiritûs, in vinculo pacis, commeantibus hinc indè litteris, quod sanctè agebatur perpetuæ proficeret charitati. S. Leo M. epist. LXXXIX, ad episcopos per Vienn. prov. constitutos.

« Ce commerce de lettres, écrites dans des vues saintes, « conserve l'unité de l'esprit, entretient la paix, perfec« tionne et perpétue la charité. »

SOMMAIRES.

I. Caractère de François de Sales.
II. Le clergé de France et tous les peuples du royaume desirent sa béatification.
III. Et la demandent au pape.
IV. Cette demande n'est ni téméraire ni prématurée.
V. Les vertus principales qui ont brillé en la personne de l'évêque de Genève.
VI. Les fruits admirables de son éloquence.
VII. La haute réputation où il étoit, et son zèle infatigable pour le salut des ames.
VIII. Sa mort, et les regrets universels qu'elle a causés.
IX. Vives sollicitations auprès du saint-père de la part des fidèles, sur-tout de ceux des villes de Paris et de Lyon, pour la béatification de François de Sales Le miracle de son cœur
X. Conclusion. Instances réitérées du clergé de France auprès de sa sainteté pour le même sujet.

LETTRE *

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU CLERGÉ DE FRANCE,

A NOTRE SAINT-PÈRE

LE PAPE URBAIN VIII,

POUR LA BÉATIFICATION DU RÉVÉREND PÈRE EN DIEU

FRANÇOIS DE SALES,

ÉVÊQUE DE GENÈVE.

SANCTISSIME PATER, post oscula pedum beatorum.

I. Cùm superioribus annis, B. P. felicis recordationis reverendissimus FRANCISCUS DE SALES, Genevensis episcopus, eam apud nos vitam traduxerit, quæ, mirabili virtutum omnium concentu, ad imitationem non paucos; ad fidem quàm plurimos, ad admirationem omnes pertraheret; tandem gravissimis laboribus exhaustis, è sudore ad quietem, è curriculo ad gloriam, ut opinamur, transvolavit.

II. Magnum quidem suî desiderium Gallorum omnium animis, majorem tamen sanctitatis opinionem reliquit; ità ut, quem præsentem coluerunt, absentem etiam taciti venerentur, speramus, quotquot ecclesiastici ordinis præsentes adsumus, sanctitati vestræ non ingratum fore, si, quæ publica cunctorum vota desiderant, ea nos conjunctis precibus efflagitemus.

* Cette lettre a été collationnée exactement sur l'original, qui se trouve dans les archives du clergé.

III. Qui cùm te unum in terris esse sciamus, qui templa divis dare potes, fac, ut cujus anteà, dum in vivis foret, recreati sumus auxilio, ejusdem cùm in humanis esse desiit, suffragio sublevemur.

IV. Neque sanè verendum nobis fuit, ne, aut in te precibus temerarii, aut in illum cultu præcipites videremur, cum tanti viri celebritatem exposcimus, caritatis in fratrem officium, cujus singularem pietatem, moderationem animi incredibilem, inusitatam sanctitatem, quæ non magis ad suî, quàm ad divinum amorem intuentium animos converteret, præsentes viderimus; existimationi publicæ consentaneum, apud sanctitatem vestram, de illius pietate testimonium denegare, sacrilegium; diutiùs differre parùm pium extitisset.

V. Vixit enim apud nos, et ita vixit, ut, in episcopali dignitate, parem humilitatem; in eruditione non vulgari, comitatem non mediocrem; in eloquentià sublimi, modestiam admirabilem præ se ferret; ita ut plurimi, solà ejus contemplatione, ad virtutum imitationem provocarentur; sermonibus incenderentur.

VI. Quoties enim ad dicendum prodibat (prodiit autem sæpè et multis in locis, sæpiùs verò Parisiis), tantus fiebat ad audiendum hominum concursus, ut eos amplissima templa non caperent: tanta postquàm audierant perturbatio, ut plerique palam effusis lacrymis motum animi significarent, et præteritæ vitæ desidiam aut impuritatem protinùs ejurarent.

VII. Quarè eò pervasit tanti viri fama, ut plerique, qui ejus vel colloquio, vel solo interdum aspectu fruerentur, è longinquis nationibus ad eum avidissimè confluerent; cùmque gravissimis laboribus semper cruciaretur, ut qui corpori dura omnia imperaret, mollia omnia denegaret; tametsi sæpè deficeret, nunquàm tamen desinebat; neque quidquam illi gratius contingere poterat, quàm si perpetua bene merendi seges omne sibi otium præriperet.

VIII. Tandem Lugduni apud nos diem suum obiit, tanto urbis mœrore, tanto totius regni luctu, ut, cum brevis-

simo tempore tam gravis jacturæ rumor universam Galliam pervasisset, nemo sanè fuerit, qui vel levi pietatis amore teneretur, qui non ad hujus, tanquam ad parentis, mortem ingemuerit: non quòd ejus, quem omnes beatum putarent, felicitati invideret; sed quòd sibi toties probatum auxilium ereptum esse sentiret, cujus implorare suffragium nondum ex oraculi tui sententiâ liceret.

IX. Hoc jam quidem omnes ardentissimis votis exoptant; sed præsertim Parisienses, cujus è suggestu toties pietatem simul et eloquentiam viderunt: hoc Lugdunenses, apud quos præsulis cor, adhuc vegetum, et nativo colore purpureum, nullo languore marcet, nullâ tabe diffluit, nullâ rugâ senescit: sed quam in pectore servavit puritatem, eamdem in urnâ tuetur integritatem.

X. Dabis itaque, sanctissime Pater, dabis totius hujusce nostri cœtûs precibus, dabis totius populi supplicibus votis, si (quæ tua cœli jurisdictio est) beatum eum quàm primùm haberi jubeas: ut, quod opinione jam omnes præsumunt, certâ postmodùm fide teneant. Datum Lutetiæ, in cleri generalibus comitiis, anno 1625, die martis 19 augusti.

Obsequentissimi ac devotissimi filii vestri, S. R. E. cardinales, antistites, et ecclesiastici viri, in cleri generalibus comitiis congregati.

De mandato illustrissimorum ac reverendissimorum cardinalium, archi-episcoporum, episcoporum, totiusque cœtus ecclesiastici, in comitiis generalibus cleri Galliæ congregati,

LEONORIUS D'ESTAMPES,
episcopus Carnutensis.

Très saint-Père, après avoir baisé les pieds de votre sainteté.

I. Nous avons l'honneur de lui représenter, qu'il a plu à Dieu d'appeler à lui, il y a quelques années, le très révérend François de Sales, d'heureuse mémoire, évêque de Genéve. Comme il vivoit parmi nous, nous avons été témoins de la vie sainte et exemplaire qu'il a menée. Toutes les vertus brilloient en sa personne avec une harmonie si parfaite, qu'on ne pouvoit le considérer sans être ravi d'admiration. Il a fait de grands biens parmi les fidèles, en ayant engagé plusieurs à se rendre les imitateurs de ses vertus; il n'a pas eu de moins glorieux succès auprès des hérétiques, puisqu'il en a converti à la foi catholique un très grand nombre. Enfin, consumé par son zéle, épuisé de travaux, ce généreux athléte a quitté cette terre de misères, ce lieu de combats; et nous avons la confiance de croire que c'a été pour aller au ciel, jouir du repos, et y recevoir, de la main du juste Juge, la couronne de gloire.

II. Si la France, en le perdant, a témoigné, par ses regrets, combien il lui étoit cher, elle fait bien voir, par la persuasion où elle est qu'il régne avec les saints, combien plus il lui étoit respectable. Tous les François desirent sa béatification; et si, pour l'obtenir, tous tant que nous sommes ici de personnes de l'ordre ecclésiastique, nous unissons aux vœux publics nos plus vives instances, nous croyons ne rien faire en cela qui puisse déplaire à V. S.

III. Nous savons, très saint-Père, que vous êtes le seul sur la terre qui puissiez permettre d'elever des temples en mémoire des personnes mortes en odeur de sainteté: permettez-nous de le faire pour l'évêque de Genève, afin que, présentement qu'il est auprès de Dieu, nous trouvions, dans sa puissante intercession, de quoi nous consoler de la perte que nous avons faite de tant de charitables secours que nous recevions de lui tandis que nous avions le bonheur de le posséder.

IV. Si nous demandons à V. S. qu'elle veuille bien proposer à la vénération du monde chrétien les mérites de

ce grand homme, peut-on dire qu'il y ait de la témérité dans notre demande, ou de la précipitation dans notre culte? C'est un de nos frères; et une grande partie de sa vie s'est passée sous nos yeux. Nous l'avons vu exceller en piété, en modestie, en douceur, en sainteté; les peuples révèrent en lui ces qualités éminentes, qui lui gagnoient les cœurs, ou plutôt qui les gagnoient à Jésus-Christ: en rendre un témoignage sincère à V. S. n'est-ce pas un devoir que la charité nous impose? pourrions-nous refuser de nous y soumettre sans sacrilége, ou en différer l'accomplissement sans une espèce d'impiété?

V. Oui, nous l'avons vu, ce digne pasteur des ames, aussi petit à ses propres yeux par son humilité qu'il étoit grand aux yeux des hommes par sa dignité. Nous l'avons vu allier en sa personne, avec un rare savoir, une politesse charmante; avec une éloquence sublime, une modestie admirable; souvent il ne falloit que le voir pour être porté à la vertu; souvent il ne falloit que l'entendre pour être embrasé du divin amour.

VI. Toutes les fois qu'il montoit en chaire, pour annoncer la parole de Dieu (ce qu'il a fait très souvent et en plusieurs endroits, sur-tout à Paris), il y avoit un concours d'auditeurs si prodigieux, que les plus grandes églises ne pouvoient les contenir; et ils étoient, pour la plupart, si touchés, qu'on les voyoit, au sortir du sermon, fondant en larmes, renoncer aux désordres ou à la tiedeur de leur vie passée, par des conversions également promptes et sincères.

VII. Aussi étoit-il par-tout en si haute réputation, qu'on venoit, avec empressement, des pays les plus eloignés pour l'entendre, et quelquefois même seulement pour le voir. Surchargé de travaux pour le salut des ames, bien loin de flatter son corps, ou d'user de quelques ménagements avec lui, il le traita toujours durement. Il le voyoit souvent succomber sous le poids des fatigues, sans interrompre pour cela ses pieux exercices; et jamais il n'étoit plus joyeux ni plus content que quand la multitude de ses saintes occu-

pations, ne lui laissant pas un seul moment de repos, lui fournissoit sans cesse les occasions d'être utile au prochain, et de faire une ample moisson de mérites.

VIII. Enfin ayant terminé sa course en France, dans la ville de Lyon, et le bruit d'une si grande perte s'étant bientôt répandu dans tout le royaume, elle y causa des regrets si vifs et si universels, qu'il n'y eut personne, pour peu qu'il eût le cœur sensible à la piété, qui ne gémît comme s'il eût perdu son propre père. Non que l'on s'affligeât du bonheur de l'homme de Dieu, car on le regardoit comme un saint, mais parcequ'on se voyoit privé de celui dont on avoit éprouvé en tant d'occasions la charité compatissante et secourable, et qu'on ne pouvoit implorer son intercession auprès de Dieu, pour n'en avoir pas encore obtenu la permission de l'oracle du saint-siège.

IX. C'est cette permission, très saint-Père, que tous les peuples demandent avec ardeur, ceux sur-tout de la ville de Paris, qui ont si souvent eu le bonheur d'entendre prêcher François de Sales dans les différentes églises de cette grande ville, d'admirer son éloquence, et de ressentir l'onction de ses discours; et ceux de la ville de Lyon, qui ont reçu avec ses derniers soupirs, les premières et plus vives atteintes de la douleur, causée par son trépas, et chez qui se conserve son cœur, aussi frais, aussi vermeil, que s'il étoit encore vivant, sans qu'on puisse y remarquer ni tache, ni ride, ni la moindre flétrissure. Dépôt précieux! symbole vénérable de la pureté de l'ame et de l'intégrité des mœurs de ce grand homme!

X. Accordez donc, très saint-Père, accordez aux prières de notre assemblée, et aux vœux unanimes de tous les peuples, l'effet de nos demandes; et, puisque votre juridiction s'étend jusqu'au ciel, ne tardez pas à déclarer la béatification de notre très cher et très respectable confrère, afin que ce qui n'a été jusqu'ici l'objet que d'une opinion humaine, mais universelle, et qui paroît bien fondée, acquière, par votre décret, le degré de certitude nécessaire, pour autoriser notre culte et pour affermir

notre confiance. DONNÉ à Paris, dans notre assemblée générale, le mardi 19 du mois d'août, l'an 1625.

Vos très humbles et très dévoués fils, les cardinaux de la sainte Église romaine, les archevêques, évêques, et ecclésiastiques qui composons l'assemblée générale du clergé de France.

Et plus bas est écrit:

Par l'ordre des illustrissimes et révérendissimes cardinaux, archevêques, évêques, et généralement de tous les ecclésiastiques, qui composent l'assemblée générale du clergé de France,

LÉONOR D'ESTAMPES,
évêque de Chartres.

NOTA. Le clergé a réitéré la demande de la canonisation de S. François de Sales, par différentes lettres rapportées, comme la précédente, dans les procès-verbaux de ses assemblées générales.

Au pape Innocent X, le 11 août 1650.

Au pape Alexandre VII, le 12 janvier 1656.

Au même, le 2 septembre 1660.

Au même, le 15 juin 1661.

Le bref de la béatification de S. François de Sales, adressé le 28 décembre 1661 par Alexandre VII, aux religieuses de la Visitation d'Annecy, est rapporté dans le bullaire des papes.

Le 2 octobre 1662, Alexandre VII fit lui-même l'ouverture du consistoire, où les cardinaux, les patriarches, les archevêques et les évêques pour lors à Rome, donnèrent leurs suffrages pour la canonisation de S. François de Sales. Ces suffrages sont rapportés dans sa vie, par M. Henri de Maupas, évêque du Puy.

Le 23 février 1665, Alexandre VII assembla un consistoire où il indiqua le 19 avril pour célébrer la canonisation, qui fut faite avec beaucoup d'appareil et de piété. M. de Maupas en rapporte toutes les cérémonies.

SOMMAIRES.

XVI. Sa douceur désarme les assassins tout prêts à lui ôter la vie.

XVII. Il résiste à l'ordre de son père, qui le rappeloit en sa maison, et continue l'œuvre de Dieu.

XVIII. Il compose des livres de piété et de controverse, érige une paroisse à Thonon, y convertit un grand nombre d'hérétiques.

XIX. Le zèle de François est prudent. Le moyen dont il se servoit pour prévenir les irrévérences des sectaires contre le très saint sacrement de l'autel, quand il le portoit aux malades.

XX. Il confère à Genève avec Théodore de Bèze.

XXI. La charité de François envers les peuples du Chablais, affligés de la peste. L'évêque Granier l'envoie à Rome pour les affaires du diocèse.

XXII. Le pape fait François coadjuteur de Genève. Les belles paroles que sa sainteté lui adresse après l'avoir examiné.

XXIII. Les occupations de François après son retour au diocèse de Genève. Deux moyens efficaces qu'il y emploie pour étendre l'empire de Jésus-Christ.

XXIV. A l'occasion de la guerre entre la France et la Savoie, les Génevois font rentrer l'hérésie dans le Chablais.

XXV. Comment François l'en chasse.

XXVI. Nouvelle victoire qu'il remporte sur l'hérésie dans le pays de Gex.

XXVII. Il avoit une éloquence admirable. D'où lui venoit-elle, et quels étoient sur cela les sentiments du pape et du roi de France.

XXVIII. François, après la mort de son père et de l'évêque Granier, ne met plus de bornes à la ferveur de son zèle.

XXIX. Le nouvel évêque de Genève prend pour modèles les plus saints évêques de l'antiquité. Comment il les imite.

XXX. Les hérétiques le font empoisonner: il est préservé par miracle des effets du poison.

XXXI. Il prêche à Dijon, à Paris, à Grenoble, où il fait de glorieuses conquêtes pour la religion catholique.

XXXII. Son désintéressement; ce qu'il répondit à la duchesse de Longueville, qui lui présentoit une bourse pleine de pièces d'or.

XXXIII. Il n'a jamais voulu rien recevoir de la pension attachée à sa dignité de grand-aumônier de la duchesse de Savoie. Ce qu'il fit d'un diamant de prix qu'elle l'obligea d'accepter.

XXXIV. La fermeté de sa foi.

XXXV. Comment il traverse la ville de Genève pour se rendre au pays de Gex, où le service de la religion l'appeloit.

XXXVI. Sur une calomnie, on confisque par arrêt son temporel

XXXVII. Comment il reçoit cette injure, et ce qu'il dit à ce sujet. Il est rétabli par le sénat, qui lui fait faire des excuses.

XXXVIII. Il refuse la dignité de coadjuteur de l'évêché de Paris.

XXXIX. L'Église, d'un consentement unanime, défère à François les honneurs qui ne sont dus qu'aux saints, en considération de ses éminentes vertus, dont sa foi est le solide fondement.

XL. Son amour pour les pauvres : il en portoit toujours la liste sur lui. Sa frugalité et sa modestie étoient pour eux d'une grande ressource.

XLI. Dans leur extrême besoin, il partage avec eux on nécessaire ; il engage, pour les soulager, jusqu'à son argenterie d'église et son anneau pastoral.

XLII. Il dote de pauvres filles pour assurer leur chasteté. Il exerce l'hospitalité. Ses secours sont abondants et ménagés à propos.

XLIII. Dans un temps de famine il pourvoit à la nourriture des familles et des particuliers. L'industrie de sa charité envers un pauvre sourd et muet. Il a converti jusqu'à soixante-dix mille hérétiques.

XLIV. Éloge des livres qu'il a composés.

XLV. Il a institué différentes congrégations, sur-tout l'ordre célèbre des religieuses de la Visitation de Sainte-Marie.

XLVI. L'amour de François pour ses chères ouailles.

XLVII. Les circonstances de sa mort.

XLVIII, XLIX, L, LI, LII, LIII, LIV, LV. Différents miracles que Dieu a opérés par l'intercession de son serviteur, et qui sont autant de preuves éclatantes de la gloire dont il jouit dans le ciel.

LVI. Prières adressées au pape de la part des rois et reines, princes et princesses, de la part du clergé et des seigneurs de France, et de tout l'ordre de la Visitation, pour la canonisation de François de Sales.

Depuis l'article LVII jusqu'au LXIV, qui est le dernier, excepté le LIX qui contient le décret de canonisation, tous les autres sont pour expliquer les formalités, prières, indulgences, clauses, et cérémonies, tant celles qui ont précédé que celles qui ont accompagné ou suivi ce décret.

BULLE OU DÉCRET

DE LA CANONISATION

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES,

ÉVÊQUE DE GENÈVE.

Alexander VII, episcopus, servus servorum Dei.

Ad perpetuam rei memoriam.

Ecclesia catholica, etsi compluribus munita præsidiis, firmata propugnatulis et armata militibus, inferorum insultantium portas non reformidat; eo tamen, post Christi merita, sustentatur auxilio, quod servorum Dei sanctitas assiduè subministrat. Nam cum hoc veluti ingenitum mortalibus sit, ut exempla magis, quàm documenta sequantur; mirum est quantum alterum ex his in Ecclesiâ Domini proficiat. Idcircò Christus Jesus verus Dei, verusque hominis Filius, unum atque alterum pro duplicis suæ naturæ hypostasi ineffabiliter adimplevit. Hinc illius verba, si quando doctrinam loqueretur: Doctrina mea non est mea, sed ejus, qui misit me Patris, et hæc alia, si quando agenda proponeret: Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum feci vobis, ita et vos faciatis. Quæ cum ita se habeant, antecessores nostris, Spiritu sancto instructi, laudabilem in Ecclesiâ morem induxêre, nempe in excelso loco sanctitatem constituendi; ut veluti lumen, illius lucis vicarium, quæ de se dixit: Ego sum lux mundi, et, qui sequitur me, non ambulat in tenebris. Non sub modio absconditum, sed in candelabro elatum, luceat

coram hominibus, eosdemque à veneratione ad imitationem, viâ stratâ, ad cælestis et triumphantis Hierosolymæ numquam intermituras delicias dirigat, inferatque. Et sanè viros de christianâ republicâ, morum sanctimoniâ et fidei prædicatione, bene meritos, debitis, hoc est, divinis honoribus non prosequi, quidquid sibi velit impietas, indecorum ac justitiæ absonum haberetur.

Nos igitur, his de causis, veterem Romanorum pontificum consuetudinem secuti, post fusas ad Deum preces, auditasque venerabilium fratrum nostrorum sententias, inter nomina catholicæ Ecclesiæ venerenda, Franciscum de Sales, episcopum Genevensem, doctrinâ celebrem, sanctitate admirabilem, ætatique huic nostræ contra hæreses medicamen præsidiumque referre, numine inspirante, decrevimus.

I. Natus est Franciscus duodecimo kalendas septembris, anno reparatæ salutis sexagesimo-septimo suprà millesimum ac quingentesimum, ablutusque sacro baptismatis fonte, oppido Salesiano, ducatûs Sabaudiæ, Genevensis diœcesis. Suæ domûs, hæreditaria ab ipsis incunabulis nobilitate conspicuam pietatem hausit; infantiamque, non more solito inter crepundia, sed, agente pietatis spiritu, inter altariola, quæ sibi ipse adornaverat, suæ præludens sanctitati angelicæ, exegit; tantùmque charitatis erga pauperes concepit, ut, nisi aliquid illis erogaret, in lachrymas se effunderet.

II. Ab infantiâ, ad pueritiam, per pietatis simul ac sapientiæ gradus evasit. Orationi vacabat inter studia litterarum; non fora, sed templa solitus invisere, et effugiens commercia improbitatis, non nisi semina probitatis vel excipiebat, vel serebat.

III. Indè sacro chrismate roboratus, ad altiora, tùm virtutis, tùm doctrinæ ornamenta complectenda se contulit, ut opportunius atque utilius divinæ gratiæ instrumentum fieret. Sortitus enim animam bonam, eamdem optimam reddidit accuratiore studio tùm litterarum, tùm morum.

IV. Humanioribus litteris in collegio Anneciensi per-

ceptis, philosophiæ theologiæque arcana in academiâ Parisiensi didicit, non sine ingenti virtutum ac sanctimoniæ profectu. Nam simul frequentabat sodalitatem, Dei-Paræ addictam, in gymnasio societatis Jesu, ibique, non solùm, octavo quoque die, sacrâ mensâ animum reficiebat; sed omnia pietatis exercitabat, præsertim ea quæ ad cultum ejusdem Dei-Paræ pertinebant: adeo ut, ante ejus simulacrum, quod in Æde sanctæ Mariæ Græcorum colitur, supplex, votum perenne virginitatis nuncupaverit.

V. Hoc voto, veluti pharmaco salutari roboratus, ad jurisprudentiam capessendam accessit patavium; ubi non unam sensit voti opem, elusis artibus nonnullorum condiscipulorum, qui, per impudentiam, illi obtulerant impudicarum mulierum illecebras, quas, et salivâ in illarum faciem conjectâ, et mente constanter repugnante, dejecit.

VI. Absoluto studiorum curriculo, Romam se contulit, ut antiquæ ibi vigentis pietatis vestigia recognosceret, atque novis moribus exprimeret; et nactus par suæ religioni ac fidei theatrum, traxit è cœlo incredibilem spiritum, ad perficiendam omni ex parte molem sanctitatis, ab infantiâ inchoatam, et in juventutis æstu, non modo conservatam, sed auctam.

VII. Igitur sui et mundi victor, in patriam remigravit, ut fructus legeret litterarii laboris. Nec spem fefellit aut suam aut civium. Certè Granerius, id temporis, episcopus Genevensis, eo conspecto, illic præsensit messem, quam ejus adventus afferebat; exclamavitque divinans, non sine gaudio, habere se jam successorem suum.

VIII. Statim ei patuit liber campus amplissimusque ad animas excolendas, quò sponte ferebatur: quamvis enim, ut parenti obsequeretur, advocatorum supremorum partes susceperat; mox ubi sensit se ad nuptias, per votum abdicatas, vocari, abjecit senatoriam togam; et sacerdotio, per omnes sacri ordinis gradus, initiatus, majoris ecclesiæ Annesii præpositus renuntiatus est, illud semper in ore et mente repetens: *Quidquid pro æternitate non est, vanitas est:*

omne studium convertit ad æternitatem ubique ferendam, institutâ societate sanctissimæ crucis de pœnitentibus, adductis ad Ecclesiæ gremium magni nominis hæreticis.

IX. Et prætereà, sumpto divini verbi gladio, quo armatus ac potens, episcopo jubente, adorsus est hæresim Calvinianam in Caballicensibus, aliisque finitimis populis grassantem. Incredibile dictu est, quo animi ardore, quâ pectoris constantiâ, quâ mentis alacritate, quam firmâ in Deum fiduciâ, quam robustâ in proximum charitate pugnaverit ac vicerit.

X. Ferunt eum, ex vertice arcis Allingianæ, aliquando conspexisse enormem catholicæ religionis stragem, quam subjectis circùm terris hæresis ediderat, ac tanto fuisse pietatis studio agitatum, ut, emisso cordis altissimo suspirio, non potuerit sibi temperare, quin mox Tononum, ejus provinciæ caput, se contulerit; ibique, erecto veritatis vexillo, per patientiam et doctrinam, omnibus omnia factus, jacentem religionem sustinuit, et dominantem impietatem fregit ac dejecit, quasi alter David.

XI. Sed illud in primis egregiè gessit, quod nusquàm nec unquàm negotium fidei desperaverit; sed, major laboribus, impedimenta omnia, si non poterat tollere, vel effugiebat, vel eludebat. Prohibitus Tononi sacrum conficere, in arcem Allingianam memoratam, quatuor milliaribus distantem, quotidiè ibat, ut ibi sacrificaret; atque eâdem de causâ flumen Druentiam trajiciebat, singulis diebus, per trabem glacie concretam manibus ac pedibus repens.

XII. Vexatus calumniis, et ubique tanquam publicæ quietis perturbator, seductor populorum, et planè veneficus conclamatus, nullo infamiæ metu, nullo insidiarum strepitu, nullo vitæ discrimine adduci potuit, ut tentatam fidei catholicæ restitutionem aliquâ ratione omitteret.

XIII. Neque usquàm adhibuit in consilium, eam, quam prudentiam humanam, seu nominis æstimationem vocant; sed Evangelici dicti memor, cum haud liceret palàm

apertèque vivere ac fidem contestari, in obvias ubique latebras sese abdebat; ut, post modicum silentium, insurgeret in hæresim vehementiùs; nunc in furnis, nunc in maceriis, nunc in horroribus sylvarum, nunc in profundo altissimoque gelu continebat impetum zeli, absconditus velut in Domini tabernaculo, quò insidiantibus hæreticis incompertus validiùs insultaret.

XIV. Indè, animo excelso sublimique, manifesta mortis sibi intentatæ argumenta irridens, abnuebat præsidia et custodiam militum; adeò ut rogatus à barone Ernanciano, arcis Allingianæ præfecto, ut, non nisi militari manu stipatus ex arce prodiret, responderit, non alio militum satellitio esse opus, quam eo, quod divina providentia destinaverat.

XV. Imò cum idem assereret hæreticos vi coercendos, ostentaretque tormenta bellica, et militare subsidium, quo posset Franciscus uti ad eosdem hæreticos, vel comprimendos, vel ad meliorem frugem revocandos; ingenuè professus fuit, quàm altè de divini verbi potentiâ sentiret, affirmans, opus non esse machinis, ubi Deus ejus verbum audiri permitteret.

XVI. Neque Deus tantam ejus fiduciam fraudavit; nam cum sicarii complures, immissi ad eum de medio tollendum, tandem Franciscum nacti, strictis gladiis, cædem facturi, in eum irruissent; ejus præsentiâ ac lenitate permoti, dejecti ac exarmati fuére: nunquàm enim Deus eos sinit cadere, qui, spe divinæ providentiæ, fidem sustinent.

XVII. Propterea, de cœlesti patrocinio, jam, ob innumera experimenta, certus, maluit agere Dei causam, quàm exequi imperium parentis, à quo jubebatur vitæ, tot insidiis appetitæ, consulere, suamque domum repetere, ubi, per quietem ac securitatem, fas erat Deo superisque liberiùs vacare.

XVIII. Quin studiosiùs accuratiùsque in Ecclesiæ defensionem incubuit; et cum voce prohiberetur adjuvare populorum fidem; cœpit, ex scripto, pluribus confectis li-

bellis, evulgatisque thesibus, intimè hæresim percellere: tantumque effecit, ut Tononi parochiam erexerit; et paulò post, cum insigni religionis catholicæ incremento, plures ad veritatis lumen viros, doctrinà celebres, quorum præcipuè authoritate mendacium nitebatur, adduxerit.

XIX. In hoc tamen fidei augmento, prudentiæ modum retinuit; ne, liberiùs agens, aucta perderet; itaque curionis partes agens, et Eucharistiæ sacramentum ad catholicos, in vitæ discrimine positos, deferens, ne quid injuriæ sacrosanctæ Eucharistiæ sectarii inferrent, eam gestabat, argenteà thecà inclusam, è collo pendulam; ipse interim pileo tectus, pallio circumvolutus, gravi passu, neminem de vià salutans, venerandus incedebat.

XX. Hisce artibus præstans, jussus fuit à Clemente VIII, felicis recordationis, prædecessore nostro, adire Theodorum Bezam, calvinianæ hæresis acerrimum ministrum ac propugnatorem, et cum eo solo solus agere, ut eà ove ad Christi ovile reductà, complures aliàs revocaret; quod sanè eximiè Franciscus præstitit, Genevæ, non sine vitæ periculo, cum Beza congressus; qui tamen, ut ex merito confutatus veritatem fassus est; ita, ex scelere, arcano Dei judicio, indignus fuit qui ad Ecclesiam rediret.

XXI. Intereà Tononum et circumjectam regionem dira lues invasit, cum enormi civium clade, in quà Franciscus tam amanter, tam constanter, tam industriè, córpora animasque, tùm subsidiis, tùm documentis procuravit, ut omnibus et stupori et amori fuerit: præsertim cùm omnia pecuniæ adjumenta, præcipuè ab episcopo Granerio impartita, recusasset.

XXII. Quapropter episcopus, his certissimis sanctimoniæ exemplis compulsus, eum sibi coadjutorem episcopalis curæ destinavit, rogavitque memoratum prædecessorem nostrum Clementem, ut Franciscum, quem Romam, ob catholicæ fidei negotia, mittebat, hujusmodi dignitate ornaret: quòd idem Clemens libentissimè præstitit; cognitâque ejus doctrinâ, per examen, de more, interrogatâ, eumdem ad pedes devolutum amplexans, his verbis dimi-

sit. *Vade, fili, et bibe aquam de citerna tua et fluenta putei tui; deriventur fontes tui foras, et in plateis aquas tuas divide* (1).

XXIII. Igitur hoc ornamento, tanquàm novo et potentissimo præsidio instructus, in omne studium amplificandæ religionis catholicæ et hæresis imminuendæ sese effudit; Annecium regressus omnia solus obire, loco episcopi absentis, instituere seminarium, ac sanctam domum Tononi erigere, artium officinam et mercium emporium, ut cives et finitimos à Genevensium commercio averteret; gnarus populos maximè corrumpti per commercia cum impiis habita.

XXIV. Neque illi nova exercendæ constantiæ argumenta defuêre. Inimicus zizaniorum sator, excitaverat inter Gallos et Sabaudos bellum, cujus occasione usi Genevenses hæretici, specie auxilii, quod Gallis afferebant, Chablasio et Torniaco occupatis, indè curiones catholicos expellunt: ac prætereà missis in pagos et finitima oppida calvinianæ hæresis prædicantibus, venenata semina ubique jaciunt, et catholica sata exscindunt.

XXV. Quod ubi Franciscus advertit, non immemor illius divinæ sententiæ; *Si consistant adversùm me castra, non timebit cor meum: si exurgat adversum me prælium, in hoc ego sperabo* (2): fortiter ac religiosè irrupit in castra; ductusque à militibus, more bellico, ad vitriacum regiarum excubiarum præfectum, ab eo exceptus perquàm honorificè fuit ac dimissus cum regiis litteris, quibus præcipiebatur, ne quidquam in religionis negotio innovaretur; quidquid verò novi inauctum foret, in pristinum revocaretur.

XXVI. Neque contentus hâc victoriâ, per quam amissa revocaverat; aliam retulit, per quam damna intulit hæresi, religioni verò incrementum attulit. Cùm enim ager Gexensis sub Gallorum dominio esset, ad regem Lutetiam se contulit, ab eoque litteras obtinuit, quibus liceret ipsi eo in agro habere de catholicâ veritate conciones, quarum gratiâ et efficacitate plurimos Ecclesiæ subjecit.

(1) Prov. V, 15. — (2) Psal. XXVI 3.

XXVII. Valebat enim summâ et efficacissimâ dicendi potentiâ, quam illi è cœlo conciliaverat summa cordis innocentissimi sanctitas; adeò ut christianissimus rex neminem, ad Jacobi regis angliæ animum conciliandum, atque ad veritatem flectendum, aptiorem Francisco existimaverit; et Paulus V, prædecessor noster, felicis recordationis, aliquot per annos eumdem allegaverit, ad componendas discordias, quæ subortæ fuerant inter Albertum, et claram Eugeniam archiduces et clerum Comitatûs Burgundiæ

XXVIII. Quamvis autem ardentissimum fuerit ejus in procurandâ re catholicâ studium, dum coadjutor fuit; laxavit nihilominus universas habenas charitati, cum, auditâ hinc parentis, hinc episcopi Granerii morte, quorum primi potestas quotidiè ad domestica revocabat, et alterius reverentia, ne quid nimium sibi arrogare videretur, cohibebat: concessam sibi tandem, quòcumque pietas impelleret, eundi facultatem cognovit. Sic plenâ potitus authoritate, integras episcopi partes suscepit.

XXIX. Cavere, ne grex ac diœcesis improborum hæreticorumque, more luporum insidiantium, incursibus pateret, ordinare clerum, statuere familiam religiosis moribus compositam; sanctorum patrum veterumque episcoporum exempla sibi proponere, cuncta episcopalis vitæ momenta suis virtutibus functionibusque animare, synodum cogere, ecclesiasticæ disciplinæ leges vel restituere, vel sancire, ac potissimum catholicæ religionis sinceritati consulere, quâ mores catholicorum informando, quâ sectariorum dogmata evertendo, quâ deceptas oves ad ovile reducando.

XXX. Quod adeò offendit calvinianos pseudo ministros, ut cum duos nobiles viros Gexenses ad Ecclesiæ gremium evocasset, illi rabie ac furore acti, venenum ei propinaverint, quod tamen irritum fuit, imploratâ per votum Dei-paræ ope.

XXXI. Et tantum abfuit, ut propterea ab incœpto desisteret, ut constantiùs desudaverit, in concionibus ha-

bendis, quarum vi, Divione, Gratianopoli, Parisiis et alibi, plures insignes viros fidei catholicæ restituit, ac præcipuè Claudium Buccardum, Lausannæ publicum theologiæ professorem; Franciscum ducem Diguerianum, Delphinatùs pro-regem, Barberium et Jacobum Philippum, celebres calvinianæ sectæ pseudo ministros.

XXXII. In his autem concinionibus, ut constaret à se non nisi animarum salutem quæri; pecuniam, quæ esset vel loco alimenti, vel excellentiæ testimonio, recusavit omnem, nullo principum offerentium habito respectu; et tam generosè, ut ducissæ de Longuevilla, peram aureis plenam impertienti, palàm cum respueret, dixerit, gratis dandum quod gratis accipitur, nec ullam expetendam pro fidei præconio mercedem, præter prætiosam illam, quam cultoribus vineæ promisit Dominus.

XXXIII. Notum est enim cum magni eleemosinarii munere, apud Christinam Sabaudiæ ducissam fungeretur, nihil, præter hujus nominis dignitatem, voluisse; et non solùm quidquid honorariæ mercedis solitum erat dari modestissimè recusasse, verùm etiam pretiosissimum adamantem, valoris quingentorum nummorum, ab eàdem Christianâ ducissâ dono acceptum, pauperibus destinasse iis verbis usus; *hoc pro pauperibus nostris Annecìensibus bonum erit.*

XXXIV. Sed ejus constantia debuit gravioribus experimentis muniri, ut fides probaretur, duo enim sunt quæ maximè fidem concutiunt, damnum et lucrum: utrumque, illi propositum, roboravit fidem, non infregit.

XXXV. Jussus à Gallorum rege Gexium ire, et cum barone Luxensi, Regio, in ducatu Burgundiæ, locum tenente, de religionis catholicæ usu exercitioque in eam regionem inducendo, agere; cum Rhodanus, qui trajiciendus erat ut Gexium peteret, imbribus exundans certum afferret vitæ discrimen; Genevâ intrepidè pertransiit, nec habitu episcopi deposito, nec episcopi diœcesis nomine dissimulato, unicâ tantùm orationis armaturâ munitus.

XXXVI. Atque indè post horam discedens, Gexium ap-

pulit. Impii homines, ut hoc religionis negotium turbarent, statim apud ducem Sabaudiæ accusant episcopum, quòd de transferendis in regem Gallorum civitatis Genevensis juribus pertractaret: quæ calumnia primò locum non habuit, postea admissa senatui suasit, ut, vel ad pœnam, vel ad terrorem, decreto edito, bona episcopi publicata in ærarium principis referret.

XXXVII. Nihil tamen edicto commotus ipse, hoc unum respondit: Non eam sibi, ut credebatur, injuriam irrogari; sed ita à Deo admoneri, quod vellet undique spiritualem, quem temporalibus destitui permitteret. Quibus verbis senatus concussus veniam petiit, eique omnia restituit. Hæc enim Dei lex est, ut fides, dum damna patitur, per damna nobilitetur.

XXXVIII. Neque minùs lucri fulgorem, quamvis specie boni splendidum, contempsit; dum coadjutoris Parisiensis munus, eà de causâ illi oblatum, quòd pinguiori reditu abundaret, ad paupertatem sustentandam, respuit, illud oraculum opponens: *Dominus regit me, et nihil mihi decrit, in loco pascuæ ibi me collocavit* (1).

XXXIX. Cum tale ac tantum fidei fundamentum jecisset mirum non fuit, si perfectissimam et omnibus virtutibus absolutam sanctitatis molem ad supremum usque apicem extulit; et si Ecclesia, communi consensu sanctorum insignia et prærogativas tanto viro attribuere non dubitet.

XL. Pauperum erat eximius amator, eorumque indicem secum deferebat semper, ad eos præsertim sublevendos maximè intentus, quos pudor ac rubor deterrebant. Abstinentiam verò ac frugalitatem, tàm in victu quàm in vestitu, severè retinuit; ut et sibi modum statueret ac largiùs aliorum inopiæ subveniret.

XLI. Namque hoc veræ charitatis ingenium est, sibi detrahere, aliis addere. Sic mensæ imposita fercula ad pauperes ablegabat; subligacula, interulas, similesque pannos sibi demptos ad aliorum operimentum traducebat: imò supellectilem argenteam, candelabra, urceolos,

(1) Psal. XXII, 1.

annulum ipsum pastoralem oppignoravit, ne pauperes dolerent.

XLII. Dotem puellis, quam poterat amplam, erogabat, ne ipsarum pudicitia periclitaretur: Peregrinos ac religiosos viros tanquam fratres domi excipiebat, omnes demùm egestate pressos non contractâ manu solabatur, sed tàm copiosè.

XLIII. Ut cum regionem latè fames ac limentorum inopia invasisset, neminem stipe frustratum prætermiserit, singulis egenis familiis certâ tritici copiâ attributâ; et eo excrevit hæc juvandi cupiditas, ut cum nactus esset hominem mutum ac surdum, omni ope destitutum, non modò eum recreaverit iis subsidiis, quibus vita sustentatur; sed domi suæ educatum, quà nutibus, quà gestibus, ingeniosa enim pietas est, informarit ad æternam salutem; sicque cætera virtutum genera exercuit charitatis æstu succensus, ut septuaginta hæreticorum millia Ecclesiæ catholicæ subjecisse sit famâ vulgatum.

XLIV. Ex hujus charitatis officinâ volumina prodierunt, quorum documentis irrigata populorum ac nobilium virorum pectora, affluentem Evangelicæ vitæ messem peperere.

XLV. Ex hujus etiam charitatis altissima disciplina emanârunt leges tot sodalitatum, ab ipso institutarum, augustissimi sacramenti, beatissimæ Virginis de puritate, eremitarum in monte Vaironensi, præsertimque ordinis sanctimonialium visitationis beatæ Mariæ, sub regula sancti Augustini, cujus splendor tantùm illuxit, ut, intrà modicum temporis intervallum, ad centum suprà triginta monasteria sit propagatus.

XLVI. Hujus demùm charitatis stimulis planè perennibus agebatur, ad suæ diœcesis commoda, diù noctùque, omni sollicitudine procurenda.

XLVII. In qua lustranda dum laborat atque Annecium regreditur, Lugduni, sacro celebrato, vehementi apoplexia correptus, atque Ecclesiæ sacramentis per summam pietatem humilitatemque refectus, fidei professione

emissa, repetitis non semel iis verbis: Servus inutilis sum. Voluntas Domini, non mea, fiat. Deus meus et omnia; Proximo die, sanctis innocentibus sacro, dum in Litaniis ipsi sancti innocentes invocabantur, innocens ad regna cœlestia translatus est, anno ætatis quinquagesimo quinto, et reparatæ salutis vigesimo secundo suprà sexcentesimum et millesimum.

XLVIII. Placuit autem altissimo, qui mirabilis est in sanctis suis, tantæ sanctitatis virum, non modò per venerationem cultumque populorum, nobilitare, sed etiam compluribus signis ac miraculis illustrare, ut vivens ac mortuus humano generi prodesset. Itaque constat per acta publica, authoritate nostrâ et sacræ rituum congregationis confecta et diligenter expensa.

XLIX. Hieronymum Gemin, in aquâ obrutum, cum jam ejus cadaver fætens, sindone involutum efferebatur, revixisse, sustulisse brachia, et loqui cœpisse, magnificando Salcsium, qui sibi tunc in ipso redeuntis vitæ momento, episcopali habitu indutus, benigno ac splendido vultu adesse visus est, nonsine aliis ingentibus miraculi additamentis.

L. Claudium Marmon, cœcum natum, septennem, cujus oculi facultate videndi prorsus destituebantur, cum, novendiali prece absolutâ ad ejusdem sepulcrum procumberet, usum luminis accepisse.

LI. Joannam-Petronillam Evrax, quinquennem, paralysi laborantem, quamvis, coxis cruribusque aridis, ad motum planè inepta crederetur, câmet horâ, quâ pater ad Francisci tumulum opem implorabat, ad matrem incolumi corpore et festino gradu prorepisse.

LII. Claudium Juliar, paralysi afflictum, sed innata et decennali, usuque utriusque coxendicis ac cruris destitutum, tertia vice à matre delatum ad Francisci sepulcrum deosculandum; momento temporis, membris, quæ inhabilia erant, roboratis, surrexisse, stetisse, et ambulasse.

LIII. Franciscam de la Pesse, demersam flumine, vitæ restitutam fuisse; livore, tumore, deformitatisque notis mirabiliter detersis.

LIV. Jacobum Guidi, nervis contractum, et planè ab ipso ortu impotentem, subitò sanatum.

LV. Carolum Moteron, etiam ab ipsâ nativitate impeditum membris, ac toto corpore difformem, subitò exemptum, ac perfecta humani corporis forma accepta, gressum movisse.

LVI. Quapropter ejus vitæ sanctissimæ meritis postulantibus, ac rogantibus charissimis in Christo filiis nostris, Ludovico, Galliæ rege christianissimo, et Anna ejus matre, viduâ, ac Henriquettâ-Mariâ, Angliæ, reginis; et dilectis filiis, nobilibus viris, Carolo-Emmanuele Sabaudiæ duce et pedemontium principe, ac Christinâ, ejus matre, ducissâ Sabaudiæ, viduâ; ac Francisco-Maria, ac Adelaide duce et ducissâ Bavariæ; nec non clero, principibus et magnatibus regni Galliarum, ac universo ordine monialium visitationis beatæ Mariæ Virginis.

LVII. Post ejusdem Francisci de Sales beatificationem, die 28 decembris anni 1661 publicè, in sacro-sanctâ Basilicâ principis apostolorum, missæ sacro peracto, celebratam, annuimus ut ejusdem canonisatio haberetur: et cum jàm nihil deesset eorum, quæ huic sacro-sanctæ functioni necessaria sunt, ex sanctorum patrum autoritate, sacrorum canonum decretis, S. R. E. antiquâ consuetudine, ac novorum decretorum præscripto.

LVIII. Tandem justum et debitum esse censentes, ut, quos Deus honorat in cœlis, nos venerationis officio laudemus et glorificemus in terris; hodie in sacro-sanctâ vaticanâ Basilicâ, in quâ, solemni ritu, cum ejusdem S. R. E. cardinalibus, patriarchis, archiepiscopis et episcopis; ac dilectis filiis Romanæ curiæ prælatis; officialibus et familiaribus nostris, clero sæculari et regulari, ac maximâ populi frequentiâ mane convenimus; post trinas, pro canonisationis decreto, nobis per dilectum filium, nobilem virum, Carolum ducem de Crequy, apud nos regis christianissimi oratorem, pro parte ejusdem regis, porrectas petitiones; post sacros hymnos, litanias, aliasque preces, spiritus sancti gratiâ ritè imploratâ.

LIX. Ad honorem sanctissimæ et individuæ trinitatis, ad exaltationem fidei catholicæ, et christianæ religionis augmentum, authoritate Domini nostri Jesu-Christi, beatorum apostolorum Petri et Pauli, ac nostrâ; maturâ deliberatione præhabitâ, et divinâ ope sæpiùs imploratâ, ac de venerabilium fratrum nostrorum, ejusdem sanctæ Romanæ Ecclesiæ cardinalium, patriarcharum, archiepiscoporum et episcoporum in urbe existentium consilio, beatum Franciscum de Sales, episcopum Genevensem, sanctum esse decrevimus et definivimus, ac sanctorum catalogo adscripsimus, prout, præsentium tenore, decernimus, definimus et adscribimus: statuentes ab Ecclesiâ universali quolibet anno, die 29 januarii, memoriam ejus, inter sanctos confessores pontifices piâ devotione recoli debere. In nomine Patris, et Filii, et Spiritûs sancti; amen.

LX. Parique authoritate, omnibus utriusque sexûs Christi fidelibus, verè pœnitentibus et confessis, qui, annis singulis, dicta die 29 januarii, sepulcrum, in quo ejus corpus asservatur, visitaverint, septem annos et totidem quadragenas, de injunctis eis, aut aliàs quomodolibet debitis pœnitentiis, misericorditer in Domino relaxavimus, in formâ Ecclesiæ consuetâ.

LXI. Quibus peractis, gratias laudesque Deo optimo maximo redditurі, quòd *sancto Francisco de Sales*, *episcopo Genevensi*, cultum, præconia, et honores, ab Ecclesia sanctis pontificibus et confessoribus præstari solita, à nobis decerni voluerit, hymno, *Te Deum*, *laudamus*, decantato, orationeque à nobis recitata ad altare sancti Petri, missam de more solemniter celebravimus, die dominica secunda post Pascha, additis secunda oratione propria de sancto Francisco, et secreta ad post communione de communi confessoris pontificis: omnibusque Christi fidelibus, ibidem præsentibus, plenariam omnium peccatorum suorum indulgentiam et remissionem concessimus.

LXII. Deum itaque, qui mirabilis est in sanctis suis, benedicimus, quia suscepimus misericordiam in medio

templi ejus, dum novum nobis in Ecclesiâ, apud divinam suam majestatem patronum et intercessorem concessit, ad ejusdem Ecclesiæ tranquillitatem, fidei catholicæ incrementum, hæreticorumque et à via salutis errantium lumen et conversionem.

LXIII. Cæterùm, quia difficile foret præsentes nostras litteras ad singula loca ubi opus esset deferri, volumus, ut earum exemplis, etiam impressis, manu tamen publici notarii subscriptis, et sigillo alicujus personæ, in dignitate ecclesiasticâ constitutæ, munitis, eadem ubique fides adhibeatur, quæ eisdem præsentibus adhiberetur, si essent exhibitæ vel ostensæ.

LXIV. Nulli ergo omninò hominum liceat hanc paginam nostri decreti, definitionis, adscriptionis, mandati, statuti, concessionis, elargitionis et voluntatis infringere, vel ei, ausu temerario, contraire; si quis autem hoc attentare præsumpserit, indignationem omnipotentis Dei, ac beatorum Petri et Pauli, apostolorum ejus, se noverit incursurum.

Datum Romæ, apud sanctum Petrum, anno incarnationis Dominicæ, millesimo sexcentesimo sexagesimo quinto, tertio decimo kalend. Maii, pontificatûs nostri anno undecimo.

† Ego Alexander, catholicæ Ecclesiæ episcopus (*Papa*).

† Ego Franciscus, episcopus Portuensis, cardinalis Barberinus, S. R. E. vice-cancellarius.

† Ego Martius, episcopus Sabinensis, cardinalis Ginettus.

† Ego A. Barberinus, episcopus Prænestinus, cardinalis Antonius, S. R. E. camerarius.

† Ego Joannes-Baptista, episcopus Albanensis, cardinalis Palottus.

† Ego F. Maria, tituli S. Laurentii in Lucinâ, cardinalis Brancatius.

† Ego Uldericus, tituli S. Mariæ trans Tiberim, cardinalis Carpineus.

† Ego Stephanus, tituli S. Laurentii in pane et pernâ, cardinalis Duratius.

† Ego F. Vincentius Maculanus, ordinis prædicatorum, tituli S. Clementis de Florentiolâ, cardinalis S. Clementis.

† Ego Nicolaus, tituli S. Mariæ angelorum, cardinalis Ludovisius, M. pœnitentiarius.

† Ego Fredericus, tituli S. Petri ad vincula, cardinalis Sfortia.

† Ego Benedictus, tituli S. Onuphrii, cardinalis Odescalcus.

† Ego Laurentius, tituli SS. Quiricii et Julittæ, cardinalis Raggius.

† Ego Joannes-Franciscus-Paulus Gondyus, tituli S. Mariæ super Minervam, cardinalis de Retz.

† Ego Aloysius, tituli S. Alexii, cardinalis Homodeus.

† Ego P. tituli S. Marci, cardinalis Otthobonus.

† Ego Laurentius, tituli S. Chrysogoni, cardinalis imperialis.

† Ego Gibertus, tituli SS. Joannis et Pauli, cardinalis Borromæus.

† Ego Joannes-Baptista Spada, tituli S. Marcelli, cardinalis S. Susannæ.

† Ego Franciscus, tituli S. Mariæ in viâ, cardinalis Albitius.

† Ego Octavius, tituli S. Cæciliæ, cardinalis de Aquaviva et Aragonia.

† Ego Flavius, tituli S. Mariæ de populo, cardinalis Chisius.

† Ego Scipio, tituli S. Sabinæ, cardinalis Delcius.

† Ego Hieronymus, tituli S. Agnetis, cardinalis Farnesius.

† Ego Julius, tituli S. Sixti, cardinalis Rospigliosus.

† Ego Sfortia, è societate Jesu, tituli S. Salvatoris de lauro, cardinalis Pallavicinus.

† Ego Volumnius, tituli S. Martini in montibus, cardinalis Bandinellus.

† Ego Petrus, tituli S. Callisti, cardinalis Vidonus.

† Ego Carolus, tituli S. Anastasiæ, cardinalis Bonellus.
† Ego Virginius, S. Mariæ in viâ-latâ, diaconus, cardinalis Ursinus.
† Ego Franciscus, S. Mariæ in porticu, diaconus, cardinalis Madalchinus.
† Ego Fredericus, S. Cæsarii, diaconus, cardinalis de Hassia.
† Ego Carolus, S. Angeli in foro piscium, diaconus, cardinalis Barberinus.
† Ego Carolus, S. Eustachii, diaconus, cardinalis Pius.
† Ego Decius, S. Adriani, diaconus, cardinalis Azzolinus.
† Ego Odoardus, SS. Cosmæ et Damiani, diaconus, cardinalis Vecchiarellius.
† Ego Franciscus-Maria, SS. Viti et Modesti, diaconus, cardinalis Mancinus.
† Ego Angelus, S. Georgii, diaconus, cardinalis Celsus.
† Ego Paulus, S. Mariæ de Scalâ, diaconus, cardinalis Sabellus.

S. Corinthius. P. Ciampinus.

† *Locus plumbi.*

Alexandre VII, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu,

Que ceci serve de monument perpétuel.

Si c'est une vérité constante, que l'Église catholique, comme une ville forte, bien garnie de troupes et de provisions, ne craint point les insultes des légions infernales; il n'est pas moins certain qu'après les mérites du Rédempteur elle n'a pas de secours plus puissant que celui qu'elle tire de la sainteté des serviteurs de Dieu. L'exemple de leurs vertus produit sans cesse dans l'Église de merveilleux fruits de salut, l'homme étant naturellement plus docile à la voix de l'exemple qu'à celle du précepte. Aussi Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, dans les jours de sa vie mortelle, employoit-il alternativement, et d'une ma-

nière ineffable, tantôt l'un et tantôt l'autre de ces deux moyens, selon les deux différentes natures de son unique et divine personne. Avoit-il quelque dogme à proposer: « Ma doctrine, disoit-il, n'est pas la mienne, mais celle « de mon Père qui m'a envoyé; » et s'il vouloit prescrire quelque chose à pratiquer: « Je vous ai donné l'exemple, « disoit-il, afin que vous agissiez de la même manière que « j'ai fait pour vous. » Et c'est en ce sens qu'il faut entendre ce qu'il dit de lui-même en un autre endroit de l'Évangile: « Je suis la lumière du monde, et celui qui me « suit ne marche point dans les ténèbres. » Or, la sainteté des hommes étant une précieuse émanation et une vive image de cette lumière essentielle et divine, seroit-il convenable de la laisser cachée sous le boisseau? N'est-il pas bien plus à propos de la placer sur le chandelier, d'où elle puisse éclairer les hommes, et en s'attirant leur vénération, les porter à l'imitation, et les conduire sûrement, comme par un chemin déja frayé, jusqu'à la Jérusalem triomphante, pour les y faire jouir éternellement de la souveraine félicité? C'est pourquoi nos prédécesseurs, excités par le mouvement du Saint-Esprit, ont introduit dans l'Église la pieuse et louable coutume d'y placer les saints dans un lieu éminent. Quoi donc? après que ces grands hommes, par la bonne odeur de leur vertus, et par la prédication de l'Évangile, ont édifié l'Église, et lui ont rendu des services importants, on ne leur rendroit point après leur mort, les honneurs qui leur sont dus; on leur refuseroit ce culte religieux, que Dieu lui-même veut que l'on rende à la sainteté reconnue! Non, quoi qu'en puisse dire l'impiéte, jamais un tel procédé ne pourroit s'accorder ni avec les régles de la bienséance, ni avec celles de la justice.

A ces causes, et pour nous conformer à l'ancienne coutume des pontifes de Rome, après avoir invoqué le saint nom de Dieu, et en avoir conféré avec nos vénérables frères, nous avons, par l'inspiration divine, formé le présent décret, par lequel nous avons mis au nombre des personnes que l'Église catholique révère, François de Sales,

évêque de Genève, célèbre par sa doctrine admirable, par sa sainteté, qui de nos jours a été l'un des plus fermes appuis de la religion, et comme un antidote salutaire contre le poison des nouvelles hérésies.

I. François naquit le 21 du mois d'août, l'an de grace 1567, au château de Sales, dans le duché de Savoie, au diocèse de Genève, et fut régénéré au même lieu sur les saints fonts de baptême. Il suça, avec le lait, une piété, qui n'est pas moins illustre en sa maison que la noblesse du sang. Durant son enfance, on ne vit dans ses mœurs rien d'enfant; mais comme s'il eût voulu dès-lors se préparer, et, pour ainsi dire, préluder aux exercices de la plus haute sainteté, auxquels il devoit se consacrer dans la suite, il mettoit tout son plaisir à dresser des petits autels, à les orner, à nourrir sa piété, en représentant, dans le secret de la maison paternelle, le culte public que l'Église rend à Dieu. Sa charité le rendoit si sensible à la misère des pauvres, que s'il n'avoit pas de quoi les soulager il fondoit en larmes.

II. A mesure qu'il croissoit en âge, on voyoit croître en lui la piété et la sagesse. L'ardeur qu'il fit paroître pour les sciences ne ralentit point en lui la ferveur de la dévotion. S'il sortoit de la maison, ce n'étoit point pour perdre le temps en promenades ou en visites inutiles; mais c'étoit ordinairement pour aller répandre son ame devant le Seigneur au pied des autels. Au surplus, dans le commerce nécessaire de la vie civile, il étoit d'une vigilance, d'une exactitude extrême à fuir toute compagnie dangereuse ou suspecte, et à ne fréquenter que des personnes de qui il pût recevoir, ou à qui il pût communiquer quelque étincelle du divin amour.

III. Etant revêtu, dans le sacrement de confirmation, de la force d'en haut, il comprit que, pour se rendre un instrument plus utile entre les mains du Seigneur, plus propre aux divines opérations de la grace, il devoit faire une plus ample provision de piété et de doctrine. Il avoit reçu du ciel une ame bonne, il la rendit meilleure en s'ap-

pliquant de plus en plus à cultiver son esprit par l'étude des belles-lettres, et à sanctifier son cœur par la pratique des vertus.

IV. Après ses études d'humanités, qu'il fit dans le collége d'Annecy, il étudia la philosophie et la théologie dans l'université de Paris. S'il pénétra bien avant dans les secrets de ces deux sciences, il ne fit pas de moindres progrès dans les voies de la sainteté; car il fréquentoit en même temps la congrégation établie à l'honneur de la Mère de Dieu, dans le collége des pères jésuites; et là, non seulement il recevoit tous les huit jours la sainte eucharistie pour la nourriture spirituelle de son ame, mais encore il remplissoit exactement tous les devoirs de piété, sur-tout en ce qui concerne le culte de Marie. Il porta même sa ferveur jusque-là, qu'étant un jour dans l'église de Saint-Etienne des Grès, prosterné devant une image de la sainte Vierge, qui est encore aujourd'hui en grande vénération dans la même église, il y fit vœu de virginité perpétuelle.

V. Il ne fut pas long-temps sans recueillir les fruits salutaires d'une action si généreuse, ni sans éprouver ce que peut une ame fidèle dans les tentations les plus délicates, sous la protection de la reine des vierges. De Paris il se rendit à Padoue, pour y étudier en droit. Dans cette dernière ville, de jeunes débauchés, qui étoient ses compagnons d'étude, voyant que tous les artifices qu'ils avoient employés jusque-là pour enlever à ce chaste jeune homme le beau lis de la pureté, n'avoient pu rien gagner sur lui, en vinrent jusqu'à cet excès d'impudence, que de lui amener des femmes prostituées. Celles-ci, pour le faire consentir à leur desirs infames, mettent en œuvre les amorces de la volupté les plus séduisantes; mais François, armé de son vœu, et animé d'une ferme confiance dans le secours de sa puissante protectrice, oppose à ces furies infernales une résistance invincible, et les oblige enfin, en leur crachant au visage, à se retirer toutes confuses.

VI. Le cours de ses études étant fini, il vint à Rome, pour y reconnoître les vestiges subsistants de la piété pri-

mitive, dont il vouloit faire désormais la régle de sa conduite. C'est là que sa foi et sa religion trouvèrent un théâtre digne d'elles; c'est là que la grace du Saint-Esprit se répandit sur lui avec abondance, pour l'aider à mettre la dernière main à ce prodigieux édifice de sainteté, commencé dès son enfance, et qui bien loin de dépérir durant sa jeunesse, non seulement s'étoit conservé, mais même s'étoit augmenté considérablement dans ce temps critique, où le bouillonnement du sang et l'ardeur des passions exposent l'homme à de si funestes orages.

VII. Ainsi François, vainqueur du monde et de luimême, retourne en sa patrie pour y faire usage des connoissances qu'il avoit acquises dans ses études. Ses espérances ne furent point vaines, et ses compatriotes ne furent point trompés dans la haute idée qu'ils avoient conçue de lui. Granier, qui pour lors étoit évêque de Genève, ne l'eut pas plus tôt vu, que, par un joyeux pressentiment de l'abondante récolte, que son arrivée promettoit à l'Église, et comme par un esprit prophétique, il s'écria : « J'ai pré« sentement un successeur. »

VIII. François reconnut aussi que la providence divine lui ouvroit là un vaste champ pour y exercer le zèle qui le pressoit de travailler au salut des ames : car quoique d'abord, pour obéir à son père, il eût pris le parti de la magistrature, et la charge d'avocat-général; voyant, bientôt après, que cette première démarche tendoit au mariage, auquel il avoit renoncé par son vœu, il quitta la robe de sénateur pour prendre celle d'ecclésiastique; et pour rendre son nouvel engagement irrévocable, il reçut successivement les ordres sacrés, même le sacerdoce; après quoi on lui conféra la dignité de prevôt de la grande église d'Annecy. Dès-lors il tourna tous ses soins à rappeler aux hommes la pensée de l'éternité, répétant souvent cette belle maxime : *Tout ce qui n'est pas pour l'éternité n'est que vanité.* Dans cette vue, il institua la confrérie des pénitents de la sainte Croix; et s'étant armé, par l'ordre de son évêque, du glaive de la divine parole, il ramena

au sein de l'Église catholique des hérétiques d'un grand nom.

IX. Animé par ces premières conquêtes, il porta ses vues plus loin, et n'entreprit rien moins que la destruction de l'hérésie de Calvin dans tout le Chablais et pays circonvoisins, où elle dominoit, comme dans son fort. Avec quelle allégresse, quelle ardeur, quelle fermeté, quelle confiance en Dieu, quelle charité pour le prochain, se présenta-t-il aux différents combats qu'il eut à soutenir pour une si juste cause! Tout ce qu'on en pourroit dire, tout ce qu'on en pourroit croire, seroit bien au-dessous de la vérité même: il suffira de remarquer que ses travaux ne furent point infructueux, et qu'il eut la consolation de les voir couronnés de glorieux succès.

X. On rapporte qu'un jour, du haut de la forteresse des Allinges, portant ses regards sur les vastes campagnes des environs, et considérant les horribles ravages que l'hérésie y avoit faits, il fut si vivement touché de la perte éternelle de tant d'ames, que, jetant un profond soupir, il s'écria: «Non, je ne puis m'empêcher de courir à leur secours.» En effet, bientôt après il se rendit à la ville de Thonon, capitale de cette province, où ayant levé l'étendard de la vérité, à force d'instructions, de patience, de douceur, se faisant tout à tous, pour les gagner tous à Jesus-Christ, il releva la piété languissante, et renversa, comme un autre David, l'impiété triomphante.

XI. Mais ce qu'il y a de plus admirable en lui, c'est qu'il ne désespéra jamais du succès des affaires de la religion, quelque désespérées qu'elles parussent. Tous les obstacles qui se présentèrent, il sut toujours ou les éluder par sa prudence, ou les surmonter par son courage. N'ayant pas la liberté de célébrer à Thonon le saint sacrifice de la messe, il alloit tous les jours la dire au château des Allinges, qui en est éloigné de plus d'une lieue, et séparé par la Durance, qu'il étoit obligé de traverser, en rampant sur une pièce de bois toute couverte de glace.

XII. Que n'a-t-il pas eu à souffrir de la part des héré-

tiques? Il fut en butte à leurs plus noires calomnies. Ils le décrioient par-tout comme un perturbateur du repos public, comme un séducteur, comme un magicien; il sut même qu'ils avoient aposté des gens pour attenter à sa vie; mais il n'y eut jamais ni menaces, ni dangers, qui pussent le forcer à abandonner l'œuvre de Dieu.

XIII. Jamais il ne prit conseil de la politique mondaine, ni du respect humain; mais quand il ne pouvoit paroître au grand jour, et rendre un témoignage public à la foi, sans mettre sa vie dans un péril evident; alors, pour obéir à l'Évangile, il disparoissoit pour un peu de temps; encore, où se retiroit-il? par-tout où il trouvoit un plus prompt et plus sûr asile; tantôt sous les ruines des vieilles masures; tantôt dans l'horreur des plus sombres forêts; quelquefois dans un four; d'autres fois dans une glacière. C'est là que ce généreux soldat, comme dans un fort impénétrable, comme sous la tente du Dieu des armées, se deroboit aux poursuites des herétiques; et s'il resserroit là pour quelque temps l'ardeur de son zèle, c'etoit pour le déployer ensuite avec plus de force contre les ennemis de la religion.

XIV. De là cette grandeur d'ame, vraiment héroïque, qui lui faisoit mépriser tous les artifices de leur malice, tous les excès de leur fureur. Le baron d'Hermance, commandant de la forteresse des Allinges, lui représenta qu'il ne pouvoit se garantir des dangers de mort, à quoi il étoit sans cesse exposé; que tôt ou tard il succomberoit, à moins qu'il ne se résolût à ne sortir jamais des Allinges que sous une bonne escorte; et il la lui offrit, le conjurant de la vouloir bien accepter. Mais François, animé d'une vive confiance en Dieu, lui répondit avec cette candeur qui lui étoit naturelle, qu'il n'avoit besoin d'autre escorte que celle des saints anges que la Providence lui avoit destinés.

XV. Le même commandant lui ayant dit, en lui montrant les pièces d'artillerie et la garnison de la place: Tout ce que vous voyez là est à votre service, vous n'avez qu'à parler; nous avons ici tout ce qu'il faut pour convertir,

ou pour foudroyer les hérétiques les plus obstinés: ces gens-là n'entendent point raison; ce n'est que par la force qu'on peut les réduire; l'homme apostolique fit bien voir les hauts sentiments qu'il avoit de la divine parole, quand il assura que, pourvu qu'il plût à Dieu de lui permettre de l'annoncer, elle seule étoit assez puissante pour opérer les plus grands prodiges.

XVI. Une si noble confiance ne pouvoit être trompée. Les assassins, après bien des recherches inutiles, trouvèrent enfin l'occasion d'exécuter leur détestable dessein. Déja ils couroient sur le saint missionnaire, l'épée nue et en grand nombre, tout prêts à lui ôter la vie; mais Dieu, qui n'abandonne jamais les defenseurs de la foi, qui ont mis en lui toute leur confiance, fit que ces loups furieux, à la vue de François, furent si touchés de l'air de sérénité et de douceur qui brilloit sur son visage, que les armes leur tombèrent des mains; ils le laissèrent echapper sans lui faire aucun mal.

XVII. Une infinité de pareilles expériences étoient, pour l'homme de Dieu, de sûrs garants de la protection du ciel, et fortifioient en lui de plus en plus ce courage intrépide, qui le faisoit marcher en assurance au milieu des plus grands dangers. Il n'en étoit pas ainsi de son père le comte de Sales, il trembloit à tout moment pour les jours d'un fils qui lui étoit si cher; et, pour calmer des frayeurs qui lui paroissoient si bien fondées, il prit le parti de le rappeler à la maison paternelle, lui représentant qu'il y pourroit vaquer au service de Dieu avec bien plus de liberté, parcequ'il y trouveroit et plus de sûreté et plus de repos; mais ce fidèle disciple de Jésus-Christ ne craignit point de désobéir en cette occasion à son père selon la chair, pour obéir au Père céleste, et pour remplir les devoirs de sa vocation dans toute leur étendue.

XVIII. Son zèle, qui croissoit tous les jours, lui fit inventer de nouveaux moyens de se rendre de plus en plus utile à l'Église. Dans le temps qu'il ne pouvoit travailler à l'instruction des peuples par le ministère de la prédica-

tion, il se mit à les instruire par écrit, et composa plusieurs ouvrages de piété, et même de controverse, où il attaquoit l'hérésie jusque dans ses derniers retranchements. Il eut en tout cela des succès si avantageux à la religion catholique, qu'il parvint à ériger une paroisse à Thonon; et à quelque temps de là, il eut la consolation de voir revenir, par ses soins, des ténèbres du mensonge, à l'admirable lumière de la vérité, un grand nombre de ceux qui, par la réputation de leur doctrine, étoient les principaux appuis de l'erreur.

XIX. Il n'arrive que trop souvent aux personnes, dont le zèle est plus ardent que prudent, de ruiner l'œuvre de Dieu, pour la vouloir avancer avec trop de précipitation. François ne donna pas dans cet écueil. Quelque heureuses que fussent toutes ses entreprises pour la foi, on ne le vit jamais, ébloui par tant de glorieux avantages, se livrer aveuglément aux transports de son zèle; il sut toujours le retenir dans les bornes de la modération, et le régler par la prudence. Faisant à Thonon les fonctions de cure, il étoit obligé de porter le saint Viatique aux fidèles dangereusement malades. Pour prévenir les irrévérences que les sectaires n'auroient pas manqué de commettre contre cet adorable sacrement, s'il l'eût porté à découvert, il le portoit dans une boîte d'argent, suspendue à son cou, marchant d'un pas grave, d'un air vénérable, son chapeau sur sa tête; enveloppé de son manteau, sans saluer personne ni en allant ni en retournant.

XX. La bonne odeur de tant de vertus se répandit jusqu'à Rome, et engagea Clément VIII, d'heureuse mémoire, notre prédécesseur, à faire usage des rares talents de l'ouvrier évangélique. Genève avoit alors pour ministre principal Théodore de Bèze, le plus habile et le plus zélé défenseur du calvinisme. Quel avantage n'eût-ce pas été pour la religion, de faire rentrer au bercail de Jésus-Christ une brebis de cette conséquence, dont l'exemple auroit pu servir à en ramener beaucoup d'autres! Et c'est ce que Clément desiroit de tout son cœur. Pour exécuter un si

louable dessein, il jette les yeux sur François de Sales, à qui il donne ordre, par son bref, d'aller trouver Théodore de Bèze, et de conférer seul à seul avec lui. Mais comment entrer dans Genève? Comment y avoir un entretien particulier avec le ministre calviniste? C'est ce que François ne pouvoit entreprendre sans mettre sa vie dans un péril éminent. Il l'entreprit pourtant, et s'acquitta si bien de la commission dont il étoit honoré, qu'il força l'hérétique à reconnoître ses erreurs, mais non pas jusqu'à les abjurer publiquement. Ainsi Bèze fut éclairé des lumières de la vérité, parceque le saint missionnaire arracha le bandeau fatal, qui lui fermoit les yeux; mais il n'eut pas le bonheur de rentrer dans le sein de l'Église, parceque son attachement au péché le rendit indigne d'une si grande grace: juste et terrible effet des secrets jugements de Dieu!

XXI. Bientôt après, la peste gagna la ville de Thonon et le pays d'alentour; elle moissonnoit chaque jour un nombre prodigieux de personnes. François n'avoit garde de laisser échapper une si belle occasion d'exercer sa charité. Il accourut au secours de ce pauvre peuple, et rendit à chacun d'eux, avec tant de bonté, d'adresse, de persévérance, tous les services spirituels et corporels dont ils avoient besoin, qu'il se fit aimer et admirer universellement. On étoit surpris comme il avoit pu subvenir à tant de nécessités, parcequ'on savoit qu'il avoit refusé des sommes considerables que différentes personnes, sur-tout l'évêque Granier, lui avoient envoyées.

XXII. Ce sage vieillard, touché de tant de marques de sainteté si peu équivoques, voulut avoir François pour coadjuteur de sa sollicitude pastorale. Il l'envoya donc à Rome pour les affaires de son église, et écrivit à Clément VIII, notre susdit prédécesseur, pour le prier de vouloir bien honorer de cette dignité un si digne sujet. Clément se fit un plaisir très sensible d'accorder cette demande; et après les preuves de doctrine que donna François dans l'examen qu'il subit, suivant la coutume, comme il étoit prosterné aux pieds du pontife, celui-ci le releva,

et l'embrassant avec tendresse lui adressa ces paroles de l'Écriture sainte au livre des Proverbes: « Allez, mon fils, « buvez de l'eau de votre citerne, et de la vive source de « votre puits; mais ce n'est pas assez, il faut encore que « vous fassiez couler au-dehors ces eaux salutaires, et « qu'elles deviennent des fontaines publiques, où tout le « monde ait la liberté de venir se désaltérer. »

XXIII. Revêtu de cette nouvelle dignité, qui donnoit un surcroît d'autorité à son zèle, et honoré du caractère épiscopal, qui étoit pour lui une nouvelle source de grace et de secours, il se livra tout entier aux moyens les plus efficaces d'étendre l'empire de Jésus-Christ, et d'élever l'Église sur les ruines de l'hérésie. Étant de retour à Annecy, il y remplit, en l'absence de l'evêque diocésain, toutes les fonctions épiscopales; il y établit un séminaire, et à Thonon une maison de piété, qui, par ses différentes manufactures, étoit comme un magasin de toutes sortes de marchandises, afin que les habitants de la ville et ceux de la campagne, engagés par leur propre commodité à les y acheter, plutôt que de les aller chercher jusqu'à Genève, rompissent tout commerce avec les hérétiques, commerce toujours très dangereux pour la foi.

XXIV. La constance de l'homme de Dieu fut mise encore à de nouvelles épreuves. L'ennemi dont il est parlé dans l'Évangile, c'est-à-dire le démon, qui se plaît à semer la zizanie dans le champ du père de famille, avoit jeté, entre la France et la Savoie, des semences de discorde, qui produisirent enfin une guerre ouverte. Les Génevois, profitant de cette conjoncture pour étendre leur hérésie, sous prétexte de porter du secours à la France, s'emparent du Chablais et du pays de Thonon, en chassent les curés catholiques, y envoient des prédicants de la secte de Calvin, qui arrachent par-tout le bon grain de la vérité, et sèment à sa place le poison de l'erreur.

XXV. François ne l'a pas plus tôt appris, qu'animé par ces paroles du roi prophète, « Oui, je me verrois seul « contre des armées entières, sans que la crainte saisît mon

« cœur ; elles seroient prêtes à fondre sur moi, sans que « ma confiance en Dieu en reçût la moindre atteinte, » et plein de cette force plus qu'humaine, que l'esprit de religion inspire, il se jette dans le camp de France. On l'arrête, et, suivant les lois de la guerre, on le conduit au commandant ; c'étoit le sieur de Vitry, capitaine des gardes-du-corps. Il reçoit François avec les plus grandes marques d'honneur, et lui fait expédier des lettres royaux, qui défendent de rien innover en matière de religion, et qui ordonnent que, dans tous les endroits où l'on auroit fait des innovations, on rétablît les choses sur l'ancien pied.

XXVI. Non content de cette victoire, qui réparoit les pertes de la religion, François en remporta encore une autre, qui enrichit la religion par les pertes de l'hérésie même. Le pays de Gex, où l'hérésie étoit dominante, venoit d'être uni à la couronne de France. François fait un voyage à Paris, demande au roi et obtient de lui des lettres patentes, qui permettent de prêcher en ce pays-là les vérités catholiques. L'homme de Dieu y prêche, mais avec tant de grace et d'efficace, qu'il convertit un grand nombre d'hérétiques.

XXVII. En effet, il avoit une éloquence admirable, à laquelle on ne pouvoit résister ; et c'étoit en lui moins un talent naturel, ou acquis par l'étude, qu'un don surnaturel et le fruit de la pureté de son cœur. On en étoit si généralement persuadé, que le roi très chrétien avoit coutume de dire qu'il ne connoissoit personne au monde, qui fût plus propre que M. le coadjuteur de Genève à gagner le cœur de Jacques I[er] roi d'Angleterre, et à faire plier cet esprit indocile sous le joug de la foi ; et que Paul V, notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, le fit quelques années après, son légat, pour terminer, en qualité d'arbitre, les différents qui étoient survenus entre l'archiduc Albert, l'archiduchesse Eugénie, et le clergé de la Franche-Comté.

XXVIII. Tant que vécurent le comte de Sales et l'évêque

Granier, François vit son zèle resserré, d'un côté, par l'autorité paternelle qui le rappeloit sans cesse à des soins domestiques; et de l'autre, par le respect qu'il devoit à son évêque, sur les fonctions duquel il craignoit d'empiéter. Mais après leur mort, ce même zèle, qui paroissoit très ardent dans le coadjuteur, le fut bien davantage dans le nouvel évêque de Genève. Ce fut alors que se voyant en pleine liberté de suivre les mouvements de sa charité, et dans l'obligation de remplir les devoirs de la sollicitude pastorale dans toute leur étendue, il ne mit plus de bornes à sa ferveur.

XXIX. Attentif plus que jamais à préserver son troupeau de la morsure des loups, à mettre son diocèse à couvert du libertinage et de l'hérésie, il publia de saintes ordonnances pour établir le bon ordre dans son clergé; il fit de sages réglements pour former, en toutes les personnes qui composoient sa maison, des mœurs édifiantes; et, pour ne laisser aucun vide en sa vie, il résolut d'en remplir tous les moments par des actions de vertu, se proposant pour modèles les plus saints évêques de l'antiquité. Tenir des synodes, rétablir les anciennes lois de la discipline ecclésiastique, ou en faire de nouvelles; sur-tout travailler sans relâche à conserver la religion catholique dans toute sa pureté, soit en instruisant les fidèles, soit en réfutant les erreurs des hérétiques, soit en ramenant au troupeau de Jésus-Christ les brebis égarées: telles étoient les occupations de l'évêque de Genève.

XXX. Par là, sur-tout pour avoir converti à la foi catholique deux gentilshommes du pays de Gex, il anima tellement contre lui les ministres de l'hérésie, que, se portant aux derniers excès de rage et de fureur, ils le firent empoisonner. Mais François, par un effet miraculeux de la protection de la très sainte Vierge, à qui il se recommanda, fut préservé des funestes effets du poison.

XXXI. Un si grand danger, bien loin de refroidir, ou même d'éteindre entièrement son zèle, ne servit qu'à l'enflammer davantage. On vit après cela ce grand évêque tra-

vailler plus que jamais à la conversion des ames par le ministere de la prédication, à Dijon, à Paris, à Grenoble, et en d'autres endroits, où il fit de glorieuses conquêtes pour la religion catholique. Entre autres, il convertit Claude Bouchard, professeur public de théologie à Lauzanne; François, duc de Lédiguières, vice-roi du Dauphiné; Barbery et Jacques Philippe, célèbres ministres de la secte de Calvin.

XXXII. Et pour ne laisser, au sujet de la pureté de ses intentions, aucun soupçon qui pût être préjudiciable au salut des ames, qu'il avoit uniquement en vue, il ne voulut jamais, quelque instance que l'on fît, et par quelque personne qu'il en fût prié, même par des princes et princesses, il ne voulut jamais rien recevoir pour ses sermons, soit sous le titre d'honoraire, ou de pension alimentaire, ou sous quelque autre prétexte que ce fût; jusque-là que la duchesse de Longueville lui ayant un jour offert une bourse pleine de pièces d'or, il la refusa généreusement, en disant qu'il falloit donner gratuitement ce qu'on avoit reçu gratuitement; et que les prédicateurs de l'Évangile n'étoient que trop magnifiquement récompensés de leurs peines par le salaire précieux que le Seigneur a promis aux ouvriers qui cultivent sa vigne, sans vouloir encore prétendre à quelque autre récompense.

XXXIII. On sait, qu'étant grand aumônier de la princesse Christine, duchesse de Savoie, il se contenta de porter le titre, et de remplir les fonctions de cette dignité, et refusa toujours, avec une grande modestie, la pension qui y est attachée; et que la princesse l'ayant obligé de recevoir un diamant de la valeur de cinq cents écus, il ne l'accepta qu'à condition qu'il seroit vendu, et le prix employé à faire des aumônes. *Voici*, dit-il en le recevant, *qui sera fort bon pour nos pauvres d'Annecy*.

XXXIV. La fermeté de sa foi étoit en état de soutenir bien d'autres épreuves, et les soutint. Il est peu de vertus humaines qui puissent résister à un gain ou à une perte considérable; la vertu de François y résista; et, bien loin

d'en souffrir le moindre affoiblissement, elle n'en reçut qu'un nouveau lustre.

XXXV. Le roi de France lui fit savoir que son intention étoit qu'il se rendît au pays de Gex, pour y conférer avec le baron de Lux, lieutenant de roi au duché de Bourgogne, des moyens de rétablir en ce pays-là l'exercice public de la religion catholique. François n'avoit que deux voies pour s'y rendre; l'une étoit de passer le Rhône en bateau ; mais les pluies avoient tellement augmenté la rapidité naturelle du fleuve, et il étoit si prodigieusement débordé, qu'on ne pouvoit tenter cette première voie sans courir le risque d'y périr; la seconde étoit de passer par Genève, au milieu d'un peuple rebelle à l'Église, ennemi déclaré de son propre pasteur. Ce fut cette dernière voie, comme la plus courte, que François choisit; et n'étant muni d'autres armes que de la prière, après avoir invoqué l'assistance du ciel, il traversa hardiment cette ville hérétique, sans user d'aucun déguisement dans ses habits, sans même cacher son nom, répondant aux gardes, qui lui demandèrent à la porte de la ville, qu'il étoit l'évêque du diocèse.

XXXVI. Il ne resta qu'une heure à Genève, et arriva heureusement à Gex. A peine y fut-il arrivé, que les hérétiques, pour faire avorter ses pieux desseins, l'accusèrent à la cour de Savoie, de n'avoir entrepris ce voyage que pour traiter avec le roi, et lui faire transport de ses droits sur la ville de Genève. D'abord on rejeta cette calomnie; puis elle trouva créance dans les esprits; enfin le sénat, soit pour punir, soit pour intimider l'évêque, fit un arrêt qui déclaroit le temporel de l'évêché de Genève confisqué au profit du prince.

XXXVII. A cette nouvelle, François répondit sans s'émouvoir : « Cet arrêt ne me fait pas un aussi grand tort « qu'on pourroit se l'imaginer; et puisque Dieu permet « qu'on m'ôte mon temporel, il me donne assez à con« noître qu'il veut que je sois désormais tout spirituel. » Le sénat fut si touché de cette réponse, qu'il fit faire des

excuses au saint évêque, et le rétablit dans tous ses biens. Car, tel est l'ordre de la divine Providence, quelque sacrifice que l'on fasse pour Dieu, l'on n'y perd jamais rien, et la foi n'en devient que plus respectable.

XXXVIII. Si celle de François fut insensible aux coups de l'adversité les plus violents, elle ne le fut pas moins aux attraits de la prospérité les plus séduisants. On lui offrit la dignité de coadjuteur de Paris: Quoi de plus brillant? Le motif étoit honnête. François étoit pauvre, et avoit besoin pour subsister d'un revenu plus considérable que le sien. Tout cela ne fut point capable de le tenter; il n'hésita pas à refuser ces offres obligeantes, et à donner pour raison de son refus cet oracle de l'Écriture: « Le Sei« gneur prend soin de moi, il ne me laissera manquer de « rien; c'est lui qui m'a placé dans le lieu de pâturages où « je suis. »

XXXIX. Telle a été la foi de François, humble, constante, intrépide, inébranlable, féconde en toute sorte de bonnes œuvres; et c'est sur un fondement aussi solide, que ce grand homme a élevé jusqu'au comble de la perfection cet admirable édifice de sainteté, qui a déterminé l'Église universelle à lui rendre, d'un consentement unanime, les honneurs qui ne sont dus qu'aux saints.

XL. Il avoit un amour tendre et compatissant pour les pauvres. Comment auroit-il pu les oublier, puisqu'il en portoit toujours sur lui la liste exacte? Mais il donnoit sa principale attention à découvrir et à soulager une espèce de misère, d'autant plus pressante, que la honte la tient plus cachée. Sobre et frugal dans son boire et son manger, simple et modeste dans ses vêtements, sévère à lui-même, il se comporta en toutes choses avec grande circonspection et retenue; afin que, par le retranchement de toute superfluité, il pût en même temps et s'ôter matière à tentation, et grossir le fond destiné pour le soulagement des pauvres.

XLI. Il alloit même, en certaines occasions (car tel est l'esprit de la vraie charité), jusqu'à partager avec eux son nécessaire. En savoit-il qui fussent pressés de la faim, il

leur envoyoit les mets qu'on venoit de servir sur sa table; et, pour couvrir ceux qui étoient nus, il s'est plus d'une fois dépouillé de ses habits de dessous; s'il n'avoit pas de quoi les soulager, il recouroit à l'emprunt; et il a engagé pour cela jusqu'à sa vaisselle d'argent, ses chandeliers, ses burettes, son anneau pastoral.

XLII. Pour mettre la chasteté des jeunes et pauvres filles hors de danger, il leur procuroit d'honnêtes et avantageux établissements, en les dotant le mieux qu'il pouvoit. Les pèlerins et les religieux, il les recevoit chez lui, avec une cordialité toute fraternelle; sa main ne fut jamais fermée à l'indigent; ses secours dans les différentes nécessités du prochain, furent toujours abondants et ménagés à propos.

XLIII. Tout le pays et les environs étant affligés d'une cruelle famine, il n'y eut aucun pauvre qui, par les soins de François, ne fût assisté dans son besoin particulier, aucune famille nécessiteuse, à qui il ne fit distribuer une quantité de blé suffisante. Il étoit naturellement bienfaisant, et sa piété lui fit cultiver si soigneusement cette heureuse inclination, qu'un jour ayant trouvé un homme sourd et muet, réduit à l'extrême indigence, il le recueillit en sa maison pour l'y faire élever, et non seulement lui procura tout ce qui étoit nécessaire pour soutenir la vie temporelle; mais encore s'étant chargé lui-même de son instruction, il parvint, tant la charité est ingénieuse, à lui faire entendre par signes, ce qu'un chrétien doit croire et pratiquer pour la vie éternelle. Enfin sa charité a été si ardente, et a su employer si utilement le ministère des autres vertus, qu'elle a soumis, ce qui est de notoriété publique, jusqu'à soixante et dix mille hérétiques au joug de la foi.

XLIV. C'est la même charité qui, de son fonds inépuisable, a produit tant de livres excellents, dont les maximes salutaires, comme autant de ruisseaux d'une source pure et féconde, s'insinuent agréablement dans l'ame du lecteur, de quelque condition qu'il soit, y font germer les

pratiques de la vie spirituelle, qui sont ordinairement suivies d'une ample moisson de toutes les vertus.

XLV. C'est la même charité qui, comme une souveraine législatrice, a prescrit des réglements à plusieurs congrégations qui reconnoissoient François pour leur instituteur: comme sont celles du très saint Sacrement, de la pureté de la sainte Vierge, des ermites du Mont-Veron; et sur-tout l'ordre des religieuses de la visitation Sainte-Marie, sous la régle de S. Augustin. Cet ordre est devenu si célèbre, et ses progrès ont été si éclatants et si rapides, que peu de temps après sa naissance, on y comptoit déja cent trente monastères.

XLVI. Enfin c'est la même charité qui pressoit sans cesse, et le jour et la nuit, le cœur de ce vigilant et fidèle pasteur, pour l'engager à procurer, de toutes ses forces, le bien de ses chères ouailles.

XLVII. Telles étoient ses dispositions, quand il a plu au Seigneur de l'appeler à lui. Dans le cours des visites de son diocèse, et en route pour retourner à Annecy, après avoir célébré le saint sacrifice de la messe à Lyon, il y fut surpris d'une violente apoplexie, qui ne l'empêcha pourtant pas de recevoir les sacrements de l'Église, avec toutes les marques de religion et d'humilité les plus édifiantes.

Il fit alors sa profession de foi, et répétoit souvent ces paroles: « Je ne suis qu'un serviteur inutile. Que la vo-« lonté de Dieu soit faite et non pas la mienne. O mon « Dieu et mon tout! » Le lendemain, qui étoit le jour de la fête des saints Innocents, tandis qu'on récitoit auprès de lui les litanies des Saints, et qu'on en étoit à cet endroit, *saints Innocents, priez pour lui*, il rendit à Dieu son ame pure et innocente, l'an de grace 1622, et de son âge le cinquante-cinquième.

XLVIII. Or il a plu au Très-Haut, qui est admirable en ses saints, de glorifier les mérites de son serviteur, non seulement par la vénération et la confiance des peuples, mais encore par quantité de prodiges et de miracles,

qui font sensiblement connoitre que ce charitable pasteur n'est pas moins utile après sa mort, qu'il l'étoit durant sa vie. En voici quelques uns, dont la vérité est constante et reconnue par les informations publiques, qui en ont été faites, et mûrement examinées par la sacrée congrégation des Rites, sous notre autorité.

XLIX. Jérôme Gémin s'étoit noyé, et l'on portoit en terre son cadavre, dont l'odeur étoit déja presque insupportable; lorsque tout-à-coup ressuscité, remuant les bras sous son suaire, et élevant sa voix, pour publier les louanges de François de Sales, il dit, qu'à ce moment, ce saint évêque lui étoit apparu, revêtu de ses habits pontificaux, avec un visage plein de douceur et de majesté, tout resplendissant de gloire; et il ajouta plusieurs autres circonstances de ce miracle, aussi surprenantes que le miracle même.

L. Claude Marmon, âgé de sept ans, aveugle-né, ne pouvoit rien voir absolument: en finissant sa neuvaine au tombeau de François, il reçut l'usage de la vue.

LI. Jeanne-Petronille Evrax, âgée de cinq ans, étoit paralytique, et l'extrême aridité de ses jambes et de ses cuisses la faisoit regarder comme privée de toute espérance de pouvoir jamais marcher: mais à l'heure même que son père prioit pour elle au tombeau de François, elle se trouva tout-à-coup guérie et courut à sa mère.

LII. Claude Juliar étoit affligé depuis dix ans de la même maladie, qu'il avoit apportée en venant au monde; il ne pouvoit faire aucun usage ni de ses jambes, ni de ses cuisses : sa mère le porta jusqu'à trois fois au susdit tombeau, pour le lui faire baiser avec respect; la troisième fois il se sentit tout-à-coup plein de force et de vigueur, dans ces mêmes parties de son corps, qui avoient été jusque-là sans force et sans mouvement; il se leva, resta ferme sur ses pieds, et marcha seul avec assurance.

LIII. Ce fut au même endroit, et par l'intercession du même serviteur de Dieu, que Françoise de la Pesse recouvra la vie qu'elle avoit perdue, en tombant dans le

fleuve, où elle se noya. Sa résurrection fut si miraculeuse, qu'il ne lui resta sur le corps ni bosse, ni meurtrissure, ni aucune des autres marques, qu'un si funeste accident y avoit imprimées.

LIV. Jacques Guidi étoit absolument perclus dès sa naissance, et la contraction des nerfs de tout son corps faisoit regarder sa maladie comme incurable; il implora le secours de François, et obtint aussitôt une entière guérison.

LV. Celle de Charles Moteron ne fut ni moins prompte ni moins surprenante: il étoit aussi perclus de tous ses membres dès le sein de sa mère; mais d'une manière si affreuse, qu'il avoit plus l'air d'un monstre que d'un homme. Par l'intercession du saint évêque, dans un instant ses membres furent dénoués, rétablis, fortifiés, prirent la figure humaine dans toute sa perfection, et il marcha aussi bien que s'il n'avoit jamais eu la moindre incommodité.

LVI. Par ces considérations, et pour rendre à une sainteté de vie si éclatante et si distinguée, les honneurs qu'elle mérite, comme aussi pour répondre aux prières qui nous ont été faites pour la même fin, de la part de notre très cher fils en Jésus-Christ, Louis, roi de France très chrétien; de nos très chères filles, Anne sa mère, veuve, reine de France; et Henriette-Marie, reine d'Angleterre; de la part de nos bien-aimés fils et filles, noble personne, Charles-Emmanuel, duc de Savoie et prince de Piémont; et Christine sa mère, veuve, duchesse de Savoie, et Françoise-Marie et Adelaïde duc et duchesse de Bavière; de la part du clergé de France, des princes et seigneurs du même royaume, et de tout l'ordre des religieuses de la visitation de Sainte-Marie:

LVII. Après avoir célébré publiquement, par une messe solennelle, dans la sainte basilique du prince des apôtres, le 28 décembre de l'année 1661, la béatification du même François de Sales, à la fin de laquelle nous donnâmes notre consentement à ce qu'il fût procédé à sa canonisation : après que toutes les formalités requises pour une si sainte fonction, tant celles qui sont fondées sur l'autorité

des saints pères et sur les décrets des sacrés canons, que celles qui sont prescrites par les nouvelles décrétales, et confirmées par l'usage de la sainte Église romaine, ont été exactement observées, sans qu'il en ait été omis aucune:

LVIII. Enfin persuadés, comme nous le sommes, que c'est pour nous un devoir de justice, de rendre sur la terre un culte de louange et de vénération publique à ceux que Dieu lui-même daigne honorer dans le ciel: nous et les cardinaux de la sainte Église romaine, les patriarches, archevêques, et évêques; nos chers fils les prélats de la cour de Rome, nos officiers et autres personnes de notre suite; le clergé séculier et régulier de la même ville, et une très grande affluence de peuple; nous étant tous solennellement rendus dans la sainte basilique du Vatican, après les trois demandes, qui nous ont été présentées, pour le même décret de canonisation, au nom du roi très chrétien, par notre fils bien-aimé, noble personne, Charles, duc de Créquy, son ambassadeur près de nous, après avoir dûment imploré les graces du Saint-Esprit par des hymnes, des litanies, et autres prières:

LIX. A l'honneur de la très sainte et indivisible trinité, pour l'exaltation de la foi catholique et l'accroissement de la religion chrétienne, par l'autorité de N. S. J. C. celle des bienheureux apôtres Pierre et Paul, et la nôtre; après une mûre délibération et de fréquentes prières pour implorer l'assistance divine. Par le conseil de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église romaine, les patriarches, archevêques, et évêques qui sont présentement à la ville; nous *avons décidé et défini*, comme par ces présentes nous décidons et définissons, *que le* bienheureux *François de Sales*, évêque de Genève, *est saint;* et par la même décision et définition, nous l'avons inscrit et inscrivons au catalogue des saints, ordonnant que tous les ans, le 29 janvier, on fasse dans l'Église universelle, avec piété et dévotion, mémoire de lui, comme d'un saint confesseur pontife. Au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, ainsi soit-il.

LX. Et par la même autorité, nous avons accordé à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe, vraiment contrits et confessés, qui, tous les ans, audit jour 29 *janvier*, visiteront le tombeau où repose le corps, sept ans et autant de quarantaines d'indulgences; leur relâchant miséricordieusement au nom du Seigneur, et en la forme qui est d'usage dans l'Église, pour autant de temps de pénitences, qui leur auront été enjointes, où auxquelles ils seroient obligés, en quelque manière que ce soit.

LXI. Et après avoir chanté l'hymne *Te Deum, laudamus*, et récité ensuite l'oraison, pour louer et remercier l'infinie bonté et la suprême majesté de Dieu d'avoir bien voulu se servir de notre ministère pour décerner à *S. François de Sales, évêque de Genève*, le culte, les éloges, et les honneurs que l'Église a coutume de rendre aux saints confesseurs-pontifes, nous avons célébré, le second dimanche après Pâques, selon la coutume, une messe solennelle à l'autel de S. Pierre, ajoutant la seconde oraison propre de S. François avec la secréte et la postcommunion du commun des confesseurs-pontifes; et nous y avons fait largesse à tous les fidèles assistants de l'indulgence plénière et rémission de tous leurs péchés.

LXII. Que Dieu, qui est admirable en ses saints, soit donc béni de ce que nous avons reçu sa miséricorde au milieu de son temple, par le don qu'il a fait à son Église d'un protecteur et d'un intercesseur nouveau auprès de sa divine majesté, pour la tranquillité de la même Église, pour l'accroissement de la foi catholique, pour l'instruction et la conversion des hérétiques, et de tous ceux qui sont dans l'égarement, hors de la voie du salut.

LXIII. Au reste, comme il seroit difficile que l'original des présentes pût être porté par-tout où besoin seroit, nous voulons qu'aux copies, même imprimées, d'icelles, munies de la signature d'un notaire public, et du sceau de quelque personne constituée en dignité ecclésiastique, même foi par-tout soit ajoutée qu'à l'original même, s'il étoit produit ou représenté.

LXIV. Qu'il ne soit donc permis à personne, absolument, d'enfreindre cet acte de décision ou décret, de définition, inscription, ordonnance, concession, relaxation, largesse, et déclaration de notre volonté; que personne ne soit si téméraire que d'oser y contrevenir : car si quelqu'un avoit la présomption de se porter à un pareil attentat, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu tout-puissant, et de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, dans Saint-Pierre, l'an de l'incarnation de notre Seigneur 1665, le treizième jour avant les calendes de mai, la onzième année de notre pontificat. Signé sur l'original :

Moi, ALEXANDRE, évêque de l'Église catholique (*le Pape*).

† Moi FRANÇOIS, évêque de Porto, cardinal BARBERIN, vice-chancelier de la sainte Église romaine.

† Moi MARTIUS, évêque de Sabine, cardinal GINETTI.

† Moi A. BARBERIN, évêque de Préneste, cardinal ANTOINE, camérier de la sainte Église romaine.

† Moi JEAN-BAPTISTE, évêque d'Albane, cardinal PALOTTI.

† Moi F. MARIE, cardinal BRANCACCIO, du titre de S. Laurent *in Lucina*.

† Moi OULDRI, cardinal CARPINEUS, du titre de sainte Marie d'au-delà du Tibre.

† Moi ETIENNE, cardinal DURATIO, du titre de S. Laurent *in pane et pernâ*.

† Moi F. VINCENT MACULANO, de l'ordre des prêcheurs, cardinal du titre de S. Clément *de Florentiola*.

† Moi NICOLAS, cardinal LUDOVISIO, du titre de sainte Marie-des-Anges, grand-pénitencier.

† Moi FÉDÉRIC, cardinal SFORTIA, du titre de S. Pierre aux liens.

† Moi BENOIST, cardinal ODESKALKI, du titre de S. Honuphre.

† Moi Laurent, cardinal Raggio, du titre des saints Quirice et Julitte.
† Moi Jean-François-Paul de Gondy, cardinal de Retz, du titre de sainte Marie sur la Minerve.
† Moi Loys, cardinal Homodée, du titre de S. Alexis.
† Moi P. cardinal Otthoboni, du titre de S. Marc.
† Moi Laurent, cardinal impérial, du titre de S. Chrysogon.
† Moi Gibert, cardinal Borromée, du titre des saints Jean et Paul.
† Moi Jean-baptiste Spada, cardinal de Sainte-Suzanne, du titre de S. Marcel.
† Moi François, cardinal Albizi, du titre de sainte Marie *in via*.
† Moi Octave, cardinal d'Aquaviva et d'Arragon, du titre de sainte Cécile.
† Moi Flavius, cardinal Chizi, du titre de sainte Marie du peuple.
† Moi Scipion, cardinal Delcio, du titre de sainte Sabine.
† Moi Jérome, cardinal Farnèse, du titre de sainte Agnès.
† Moi Jules, cardinal Rospigliosi, du titre de S. Sixte.
† Moi Sfortia, de la société de Jésus, cardinal Pallavicin, du titre de S. Sauveur du Laurier.
† Moi Volumnius, cardinal Bandinelli, du titre de S. Martin sur les monts.
† Moi Pierre, cardinal Vidoni, du titre de S. Calliste.
† Moi Charles, cardinal Bonelli, du titre de sainte Anastasie.
† Moi Virginius, cardinal Ursini, diacre, du titre de sainte Marie *in via lata*.
† Moi François, cardinal Madalchini, diacre, du titre de sainte Marie *in porticu*.
† Moi Frédéric, cardinal de Hassia, diacre, du titre de S. Césaire.
† Moi Charles, cardinal Barberin, diacre, du titre de S. Ange, du marché aux poissons.

† Moi Charles, cardinal Pio, diacre, du titre de S. Eustache.

† Moi Décius, cardinal Azzolin, diacre, du titre de saint Adrien.

† Moi Odoard, cardinal Vechiarelli, diacre, du titre des saints Côme et Damien.

† Moi François-Marie, cardinal Mancini, diacre, du titre des saints Vite et Modeste.

† Moi Ange, cardinal Celse, diacre, du titre de S. George.

† Moi Paul, cardinal Sabello, diacre, du titre de sainte Marie de l'échelle.

S. Corinthien. P. Ciampinus.

† *La place du plomb.*

FIN.

TABLE
DES MATIÈRES
CONTENUES DANS CE VOLUME.

En faveur des personnes qui desireront confronter les chapitres de cet ouvrage avec ceux dont il est extrait, on a établi une concordance pour en faciliter la recherche. Les chiffres entre deux parenthèses renvoient à l'ouvrage dont celui-ci est l'extrait.

ESPRIT DE S. FRANÇOIS DE SALES.

PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

TROISIÈME PARTIE.

QUATRIÈME PARTIE.

CINQUIÈME PARTIE.

SIXIÈME PARTIE.

SEPTIÈME PARTIE.

HUITIÈME PARTIE.

NEUVIÈME PARTIE.

DIXIÈME PARTIE.

ONZIÈME PARTIE.

DOUZIÈME PARTIE.

TREIZIÈME PARTIE.

QUATORZIÈME PARTIE.

QUINZIÈME PARTIE.

SEIZIÈME PARTIE.

DIX-SEPTIÈME PARTIE.

DIX-HUITIÈME PARTIE.

FIN DE LA TABLE.



